UNIVERSITE DE PARIS VIII SAINT-DENIS

U.F.R TERRITOIRES ENVIRONNEMENTS SOCIETES

Thèse de Doctorat

ANTHROPOLOGIE

Présentée par SALIF MANDELA DJIRÉ

THEME

LA SPECIFITE DU MALI SUR L'ECHIQUIER AFRICAIN

Thèse dirigée par PIERRE PHILIPE REY

Membres du Jury

Date de soutenance : 12 mars 2009

UNIVERSITE DE PARIS VIII SAINT-DENIS

U.F.R TERRITOIRES ENVIRONNEMENTS SOCIETES

Thèse de Doctorat

ANTHROPOLOGIE

Présentée par SALIF MANDELA DJIRÉ

THEME

LA SPECIFITE DU MALI SUR L'ECHIQUIER AFRICAIN

Thèse dirigée par PIERRE PHILIPE REY

Membres du Jury

Date de soutenance : 12 mars 2009

Page de présentation

Debout sur le champ de l'honneur et de la dignité,

Unis et déterminés,

Ensemble nous allons triompher.

Oser lutter, c'est oser vaincre,

La lutte continue…

Je dédie ce mémoire à tous les martyrs
tombés sur le champ de l'honneur.

A mon père, à ma mère.
mes frères et mes sœurs.
A toute ma famille

Qu'il me soit permis d'exprimer ici mes sincères remerciements:

Aux camarades de l'AEEM qui ont été assassinés par la dictature

A tous les élèves et étudiants du Mali

À Oumar CAMARA, entrepreneur à Bamako

A René Naba

au capitaine Abdina GUINDO, aide de camp du président de la République du Mali

à David Emmanuel MENDES SARGO,

Enseignant au département d'anthropologie de Paris VIII

À Pierre Philippe REY, enseignant au département d'anthropologie de Paris VIII

À Michel DEFOUCHE, enseignant au département AES de Paris VIII

À Mme GUERIN, directrice de la Résidence des bois, ainsi qu'à tous les résidents

À Julie ATHLAN, secrétaire du département de géographie de Paris VIII

Je remercie aussi tous ceux qui m'ont apporté de près ou de loin

Leur soutien moral ainsi que leur assistance matérielle.

À Kheira HARIDI, Kevin Dussous, Pierre-Chanel Kilama

Michèle Fédou responsable administrative du département d'anthropologie Paris 8

Julie Dubois

TABLE DES MATIERES

Introduction

Première partie: des anciens empires à la chute de la dictature

Chapitre 1: présentation du Mali.....16

Section 1: cadre géographique.....16

A. étude physique.....16

B. étude humaine.....17

Section 2: cadre historique les grands empires.....18

A. l'empire du Ghana.....19

B. l'empire du Mali.....26

C. l'empire Songhaï.....32

Section 3: cadre culturel.....34

Section 4: une évolution économique à pérenniser.....35

A. les facteurs de la croissance.....35

B. les entraves au développement économique.....38

C. le coton et l'or, les deux principales ressources culturelles.....40

D. la question de la dette.....42

Chapitre 2: le Mali à l'heure de la colonisation.....55

Section 1: de la résistance à la colonisation.....55

A. les grands résistants à la colonisation.....55

B. les querelles intestines et la pénétration française.....59

Section 2: l'étape coloniale.....62

Chapitre 3: le Mali de la première République.....66

Section 1: l'indépendance.....66

A. la naissance du régime socialiste et la période Modibo Keita.....66

B. Modibo Keita.....78

Section 2: les faiblesses du régime socialiste et la chute de Modibo Keita.....80

A. les faiblesses.....80

B. la chute.....84

Chapitre 4: le Mali de la deuxième République.....88

Section 1: le coup d'état de 1968 et l'avènement du régime militaire.....88

A. la constitution du CMLN et la période du régime d'exception.....88

B. la naissance de l'UDPM.....90

Section 2: les faiblesses du régime.....94

A. au plan politique.....94

B. au plan économique et social 94

Deuxième partie: les événements de 1991 et l'avènement de la troisième République.....96

Chapitre 1: l'historique de 1991.....96

Section 1: étude de la situation interne au Mali de 1989 à mars 1991 96

A. volonté générale d'un changement.....96

B. la crise sociopolitique.....107

Section 2: la chute du régime et le rôle supposé de l'extérieur.....111

Chapitre 2: la transition.....124

Section 1: l'élaboration des textes fondamentaux.....126

A. la conférence nationale de juillet.....126

B. la préparation des élections.....132

C. l'avènement de la troisième République et l'éloignement tactique d'ATT.....137

Section 2: les acteurs du 26 mars.....141

A. les syndicats et la société civile.....141

B. les organisations politiques et les militaires.....164

Section 3: la société civile.....171

A. la richesse de la société civile.....171

B. la concertation entre société civile et gouvernement.....182

Chapitre 3: 1997-2002: menace sur la démocratie ou pérennisation du système démocratique?.....198

Section 1: 1997: mascarade électorale et menace sur la démocratie.....198

Section 2: les élections de 2002: la perte de crédibilité des acteurs politiques.....198
A. les élections de 2002.....203
B. le règne d'ATT.....207

Chapitre 4: les élections de 2007 vues de France.....210
Section 1: mise en place de la plateforme de soutien à ATT.....212
A. la situation particulière des maliens en France.....212
B. la préparation des élections de 2007 en France.....216
Section 2: la thématique des débats.....227
A. le volet malien n projection avec la politique française d'immigration.....228
B. le volet proprement malien.....231
Section 3: le bilan général.....245
A. les résultats des élections.....245
B. perspectives pour l'avenir.....250

Troisième partie : l'étude comparative de la situation politique du Mali vis à vis de ses voisins.....258

Épilogue: le Mali: sa spécificité sur l'échiquier Africain contemporain.....258
A. la Guinée ou la politique de la rupture.....260
B. la Cote d'Ivoire ou la politique de la collaboration.....261
C. la France maître d'œuvre de la rivalité entre Sékou Touré et Houphouët Boigny.....262
D. la lévitation avant un foudroyant retour à la réalité.....264
E. le protectorat du Tchad indépendant 270
F. le Mali: ni illusion, ni désillusion, sans la moindre effusion ni de larmes de joie ni de larmes de sang.....278
G. la crainte de la Chine et la course au pétrole, moteurs du nouveau Monopoly Africain...282

Table des documents

La charte du Manden.....8
Carte de l'empire du Ghana.....20
Carte de l'empire du Mali.....31
Carte de l'empire Songhay.....33
« Comprendre la dette du Tiers Monde » réalisé par le CADTM
Entretien avec Ali Nouhmoune Diallo (25/03/04).....105
Entretien avec le colonel Ousmane Coulibaly (2/03/04).....116
Entretien avec Anatole Sangaré (15/03/04).....118
Entretien avec Rokia Sanogo (avril 2004).....175
Entretien avec Victor Sy (avril 2004) 184
Listes des membres de la plateforme de soutien à la réélection d'ATT.....219
Rapport rédigé en aout 2008 par la Dynamique et le Comité du 5 décembre sur la gestion du consulat.....234
Résultats officiels des élections présidentielles maliennes de 2007 en France.....247

Annexes

Conte de Ségou du temps où les bêtes parlaient Bambara.....293
Textes de mise en place de la plateforme de soutien à ATT.....295
Les débats participatifs lors des rencontres dans les foyers maliens.....296

La charte de Manden[1]

Au delà des colonisations et autres phénomènes de mondialisation, anglophones ou francophones, Africains de l'Ouest ou Est-africains, de près ou de loin, peu ou prou, ressortirent tous de l'empire Mandingue leur lien de référence.

«Le Manden a été fondé sur l'entente et l'amour, la liberté et la fraternité. Cela signifie qu'il ne saurait y avoir de discrimination ethnique ni raciale au Manden. Tel a été le sens de notre combat. Par conséquent, les enfants de Sanéné et Kontron font à l'adresse des douze parties du monde et au nom du Manden tout entier, la proclamation suivante:

Les chasseurs déclarent:
Toute vie (humaine) est une vie.
Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,
Mais une vie n'est pas plus «ancienne»,
Plus respectable qu'une autre vie,
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie.

Les chasseurs déclarent:
Toute vie étant une vie,
Tout tort causé à une vie exige réparation.
Par conséquent,
Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin,
Que nul ne cause du tort à son prochain,
Que nul ne martyrise son semblable.

Les chasseurs déclarent:
Que chacun veille à son prochain,
Que chacun vénère ses géniteurs,
Que chacun éduque comme il se doit ses enfants,
Que chacun «entretienne,
Pourvoit aux besoins des membres de sa famille.

---

[1] Version extraite du site internet officiel du gouvernement du Mali: http://www.maliweb.net/category.php?NID=35274 consulté la dernière fois le 16/01/09

Les chasseurs déclarent:

Que chacun veille sur le pays de ses pères.

Par pays ou patrie, faso,

Il faut entendre aussi et surtout les hommes;

Car «tout pays, toute terre sui verrait les hommes disparaître de sa surface deviendrait aussitôt nostalgique».

Les chasseurs déclarent:

La faim n'est pas une bonne chose;

L'esclavage non plus n'est pas une bonne chose;

Il n'y a pas pire calamité que ces choses-là, dans ce bas monde.

Tant que nous détiendrons le carquois et l'arc,

La faim ne tuera plus personne au Manden.

Si d'aventure la famine venait à sévir;

La guerre ne détruira plus jamais de village

Pour y prélever des esclaves;

C'est dire que nul ne placera désormais

Le mors dans la bouche de son semblable

Pour aller le vendre;

Personne ne sera non plus battu,

A fortiori mis à mort,

Parce qu'il est fils d'esclave.

Les chasseurs déclarent:

L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour,

«D'un mur à l'autre», d'une frontière à l'autre du Manden;

la razzia est bannie à compter de ce jour au Manden;

Les tourments nés de ces horreurs sont finis à partir de ce jour au Manden.

Quelle épreuve que le tourment!

Surtout lorsque l'opprimé ne dispose d'aucun recours.

L'esclave ne jouit d'aucune considération,

Nulle part dans ce monde.

Les gens d'autrefois nous disent:

L'homme en tant qu'individu
Fait d'os et de chair,
De moelle et de nerfs
De peau couverte de poils et de cheveux,
Se nourrit d'aliments et de boissons,
Mais son «âme», son esprit vit de trois choses:
Voir ce qu'il a envie de voir,
Dire ce qu'il a envie de dire,
Et faire ce qu'il a envie de faire,
Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme humaine,
Elle en souffrirait
Et s'étiolerait sûrement

En conséquence, les chasseurs déclarent:

Chacun dispose désormais de sa personne,
Chacun est libre de ses actes,
Chacun dispose désormais des fruits de son travail.
Tel est le serment du Manden
A l'adresse des oreilles du monde entier».

Tel fut l'acte de naissance du Manden en 1236, au lendemain de la guerre de Kirina. [2]

---

[2] Texte réécrit par Youssouf Tata Cissé dans "Soundjata, la Gloire du Mali", éd. Karthala, ARSAN, 1991

Introduction

Né sur les ruines de l'empire du Ghana, le Mali n'était qu'un petit royaume méconnu. C'est à partir de 1235 que Soundjata vainquit le roi du Sosso lors de la bataille de Kirina et est intronisé roi du Manden par les chasseurs en 1236 lors des assises de Kourokanfuga, où l'on proclama les libertés individuelles qu'on appellera plus tard la charte du Manden ou *Mandensigikan.*

Ainsi le Mali devint le centre fédérateur de l'ensemble de la zone, selon le témoignage de diverses communautés humaines de la haute et de la moyenne vallée du Niger.

Sous son règne et celui de ses successeurs (Mansas), le Mali s'est étendu de l'Atlantique à Gao peut-être même jusqu'au bord du lac Tchad, regroupant sous une même autorité un grand nombre de peuples divers, au point qu'il est arrivé au Souverain de s'interroger sur les frontières de son empire, au grand étonnement de ses sujets. Le souverain ne régnait pas sur des terres mais sur des hommes, soit directement, soit par des vassaux interposés.

Le Mali du XIIe au XVIe siècle, soit pendant quatre siècles, a constitué avec le Ghana, les deux empires de l'Afrique de l'Ouest de l'époque. Le Ghana ou Wagadou s'étendait de part et d'autre de la frontière séparant actuellement le Mali de la Mauritanie et dont le nom fut repris et adopté comme symbole par la Gold Cost, en 1957, au moment où cette ancienne colonie britannique devint le premier Etat noir indépendant de l'Afrique occidentale contemporaine.

Ces deux empires, dont l'histoire est relativement bien connue grâce aux griots, chroniqueurs, voyageurs arabes, historiens européens et africains, ont porté très loin la réputation des Noirs.

Le Mali représentait pour les Arabes un empire de l'or. Le souvenir le plus prestigieux qu'il renferme demeure un célèbre pèlerinage à La Mecque entrepris pas Mansa Moussa ou Kankou Moussa qui régna de 1312 à 1337, soit pendant un quart de siècle. Le souverain ne résista pas au plaisir d'entretenir sa réputation et il arriva de son pays avec 80 charges de poudre d'or, pesant chacune trois quintaux, pour y effectuer le pèlerinage aux Lieux-Saints de l'Islam (Arabie saoudite) en passant par le Caire. Ce voyage mémorable fit affluer tant d'or en Orient que le cours de ce métal baissa pendant plusieurs années et eut un tel retentissement que le nom du Mali ancien fut désormais connu en Europe.

Pour la première fois, les anciens entendirent parler des Sahéliens autrement que de façon légendaire. Les Européens n'oublièrent pas le nom du Mali et, deux siècles plus tard, Rabelais

faisant parler Gargantua dans le livre du même nom, citera le Roi du Mali parmi les souverains les plus puissants du Monde.

Tout comme le Ghana, le Mali n'est pas seulement un empire de l'or, il est avant tout un royaume agropastoral et aussi, on le verra, un empire des esclaves et de brassage de peuples, comme le furent les autres royaumes et empires précoloniaux du Moyen-âge au XIXe siècle.

Septième pays d'Afrique par sa superficie avec 1 241 000 km², réparti entre le 10° et le 25° de latitude Nord, quasiment coupé en deux par le méridien de Greenwich, le Mali se situe au cœur de l'Afrique Occidentale sans aucun débouché sur le mer. Il est enclavé entre sept pays: le Burkina Faso, ex Haute-Volta (avec 1000 km de frontières), le Niger (821 km) à l'Est; le Sénégal (419 km) et la Mauritanie (2237 km) à l'Ouest; l'Algérie (1376 km) au Nord; la Côte d'Ivoire (532 km) et la Guinée-Conakry (858 km) au Sud. Cet immense pays est divisé en huit régions administratives: Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal, et un district: Bamako, la capitale.

Irrigué par deux grands fleuves et leurs affluents, le Niger (4200 km de la source à la mer) et le Sénégal (1700 km), le Mali présente une grande diversité naturelle dans tous les domaines, ce qui donne des climats allant du climat tropical humide aux confins de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, au climat tropical sec en passant par le climat sahélien et saharien.

Plusieurs périodes sont à distinguer tout au long de l'année:

1. la saison chaude et sèche où prédomine l'Harmattan de mars à juin
2. la saison pluvieuse et fraîche de l'hivernage et de la mousson, de juillet à octobre
3. la saison du vent glacial de novembre à février

Qu'il s'agisse de la végétation, s'échelonnant de la forêt claire du sud au désert du nord en passant par toutes les formes imaginables de savanes ou qu'il s'agisse du relief qui est globalement monotone, (à l'image de celui de toute l'Afrique de l'Ouest) et qui va du moutonnement tranquille et boisé des monts mandingues au Sud-ouest, jusqu'aux falaises de Bandiagara au centre-est, ou à l'Adrar des Ifoghas désertiques au Nord-est, les paysages maliens sont très diversifiés.

La population est, quant à elle, estimée à 13,1 millions d'habitants dont plus de la moitié n'atteint pas l'âge de la majorité fixé à 21 ans avec une croissance démographique de 2,6%. Elle se distingue par son extrême diversité, allant du blanc le plus pur des Touaregs de Ras El-Ma au noir typique des Bambara, des Bozos, des Somono et des Malinkés de la Savane, en

passant par tous les stades intermédiaires que sont les Songhaï de Tombouctou ou les peuples du Macina. Rien ne semblait pouvoir unir ces peuples si différents et des régions si éloignées (2000 km du Nord au Sud et d'Est en Ouest). Au Mali, 80% de la population communique en Bambara (plus d'une cinquantaine de langues se partagent le pourcentage restant) , 90% pratique l'Islam et le reste est partagé entre les croyances animistes et le Christianisme.

L'unité monétaire du Mali est le franc de la communauté financière africaine (F/CFA). Le PIB par habitant, 380 dollars, classe le Mali parmi les pays pauvres. Cependant le pays regorge d'énormes potentialités économiques. Le cheptel est le plus important de toute l'Afrique de l'Ouest: en 2006, 7,9 millions de bovins, 8,8 millions d'ovins,13,1 millions caprins et 26 millions de volailles[3]. Le sous-sol du pays regorge entre autre de quelques-uns des minéraux les plus recherchés: or, uranium, lithium, phosphates, plomb, zinc, manganèse, fer, platine, étain, cuivre. L'industrie est embryonnaire: usine de ciment, de textile, de riz, brasseries, laiteries mais l'artisanat est florissant: bijoux, objets d'arts divers. Le Mali exporte essentiellement des matières premières: coton, or et bétail. Tandis qu'il importe surtout des produits finis: machines, outils, équipements, matériel de construction, essence, tissus et produits alimentaires.

Depuis 1995, les importations sont nettement supérieures aux exportations et font accuser à la balance du commerce extérieur un déficit annuel moyen de l'ordre de 150 000 millions de F/CFA. La dette extérieure du Mali atteignait en 1998 la somme de 3,1 milliards de dollars US.

Le Mali compte un réseau routier de 14 477 km dont seulement 2 483 bitumés et de 30 000 km de pistes de qualité médiocre. Il dispose d'un unique réseau ferroviaire de 729 km reliant Dakar à Bamako et dont la construction remonte à l'époque coloniale.

Grâce aux fleuves Sénégal et Niger, le Mali dispose d'un réseau fluvial de 2 717 km qui le relie au Sénégal, de Koulikoro à Saint Louis et, à la Guinée-Conakry, de Bamako à Kouroussa. Le fleuve Niger permet également une navigation intérieure de Koulikoro à Tombouctou, en passant par Ségou, Mopti et Diré. Le Mali possède un unique aéroport international (Bamako-Sénou).

Il est membre de plusieurs organisations supranationales:

---

[3] Estimation du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

1. Organisations africaines (Union africaine: U.A). Union monétaire Ouest-africain (UEMOA); Communauté économique et douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
2. Organisations internationales: Organisations des Nations-unies, Banque mondiale, Fonds Monétaire International, Bureau International du Travail, Fonds des Nations pour l'enfance, Organisation des Nations-unies pour l'Education et la science (UNESCO) ainsi qu'Interpol.

Sous le nom de Soudan français, le Mali a été colonisé pendant près de 75 ans, de 1885 à 1960, par la France, apportant une contribution significative au combat de la métropole durant les deux guerres mondiales du XXe siècle (1914-1918-, 1939-1945).

Le Mali accéda à l'indépendance en 1960 sous l'autorité de Modibo Keita, chef de la section soudanaise du RDA, parti panafricaniste présent dans toute l'Afrique de l'Ouest. Il se dote du drapeau tricolore, avec trois bandes verticales: vert, jaune, rouge. Le « père de l'indépendance » fut renversé après huit ans de pouvoir (1960-1968) par le colonel Moussa Traoré qui instaura une dictature militaire pendant 23 ans.

Depuis 1992, le Mali est sous le régime de la Troisième République et fait figure d'exemple dans tout le continent en ce qui concerne la démocratie. Le Président de la République est élu au suffrage universel pour cinq ans par scrutin majoritaire à deux tours. Les députés siégeant à l'Assemblée nationale sont également élus au suffrage universel pour cinq ans par scrutin majoritaire.

Un des principaux contributeurs du contingent des tirailleurs africains au cours des deux guerres mondiales (1914-1918 / 1939-1945) dont la France a été le théâtre au cours du XXe siècle, amputé de surcroît de ses débouchés maritimes, une donnée naturelle du pays, le Mali, héritier de l'Empire Mandingue développera une sorte de colère rentrée à l'égard de l'ancienne puissance coloniale. Ni vociférations, ni jérémiades, mais une froide détermination dans l'établissement d'une sorte de contiguïté passive vis-à-vis de son ancien colonisateur.

Loin de la véhémence fougueuse de Sékou Touré (Guinée), de la faconde de Leopold Sédar Senghor (Sénégal), de la volubilité d'Omar Bongo(Gabon), de l'obséquiosité de Mobutu Sesse Seko (Zaïre) ou de la théâtralité de Jean Bedel Bokassa (Centrafrique), le président du Mali, Modibo Keita, surplombant ses pairs de sa posture hiératique et quelque peu austère,

pratiquera à l'égard de la France une politique de distanciation, aux antipodes de la déférence de la grande majorité de ses pairs africains.

Par rapport aux autres états africains, notamment ses voisins la Cote d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal et le Tchad, le Mali a adopté une démarche originale dans ses relations avec la France, ce qui fait de lui un cas spécifique, tant dans son accession à l'indépendance que dans ses rapports de coopération avec l'ancienne métropole, une spécificité sans doute justifiée par la présence d'une importante communauté malienne en France.

Il est alors intéressant de s'interroger sur la façon dont le Mali s'est démarqué de ses voisins africains, notamment dans ses relations avec l'ancienne puissance colonisatrice. Cette spécificité sera l'objet de mon étude car il m'apparait important de remettre dans son contexte africain ainsi que dans le contexte de coopération avec son ancienne métropole l'évolution politique qu'a pu connaître le pays.
Je tiens à spécifier que, même si une bonne partie de mon travail repose sur la synthèse de mes nombreuses lectures concernant le sujet ainsi que les entretiens que j'ai pu mener, beaucoup d'informations, d'hypothèses de recherches proviennent de nombreuses discussions informelles qui m'ont permis de comprendre nombres de choses. En bibliographie je dresserai une liste des personnes avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger, sans pour autant réaliser de véritable entretien, et qui m'ont révélé de précieuses informations.

Cette étude portera donc:
- dans une première partie sur la période des anciens empires maliens à la chute de la dictature
- dans une seconde partie sur le processus de démocratisation du Mali dans ses différentes phases jusqu'à la campagne présidentielle de 2007.
- dans une troisième et dernière partie sur l'étude comparative de la situation politique du Mali vis à vis de trois de ses voisins comparée à la France.

Première partie: des anciens empires à la chute de la dictature

Chapitre 1: présentation sommaire du Mali

Le territoire du Soudan Français, devenu le 22 septembre 1960 une République souveraine dénommée République du Mali, a toujours été un carrefour, un pays de brassage. C'est aussi une terre où de grands empires se sont édifiés du VIIIe aux XIIIe siècles et au XIXe siècle, empires qui ont affronté militairement les troupes colonisatrices. C'est un pays également de culture et de traditions.

Section 1: Cadre géographique.

A. Etude physique

Le Mali est un pays n'ayant aucun débouché sur la mer. Il est strictement continental, situé dans la partie occidentale de l'Afrique, et est entouré par sept pays: au Nord-Ouest, la Mauritanie, à l'Ouest, le Sénégal, au Sud-Ouest, la Guinée, au Sud, le Burkina-Faso et la Côte d'Ivoire, à l'Est, le Niger et au Nord l'Algérie.

La superficie du Mali est de 1 240 000 km² presque trois fois plus grand que celle de la France (550 000 km²). Du Nord au Sud, le Mali s'étend du 26ème au 10ème parallèle Nord. Il est constitué par une immense plaine, d'une altitude moyenne relativement faible.

Le Mali est traversée par le grand fleuve Sénégal (Bafing à l'Ouest, dans son cours supérieur) et le Niger (dont le débit varie de 50 mètres cubes/seconde en période d'étiage, à plus de 6000 mètres cubes/seconde en hautes eaux).

On distingue du Nord au Sud:

- Au Nord du 17ème parallèle: la zone saharienne qui est une zone désertique, à pluies rares (moins de 100mm par an) et irrégulières et est caractérisée par de brusques variations de température.
- Entre le 17ème et le 14ème parallèle: la zone sahélienne, avec une pluviométrie croissante (100 à 400mm). La saison pluvieuse y varie de 1 mois dans le Nord (de juin à octobre) à 5 mois dans le Sud. C'est une zone de grands écarts de température d'une saison à l'autre (13° en hiver, 40 à 45° en été).

- Au Sud du 14ème parallèle: la zone soudanaise, avec une pluviométrie de 700 à 1300mm accumulée dans la saison hivernale de 5 à 6 mois (fin mai-début octobre).

B. Etude humaine

Le Mali est un pays continental situé au centre de l'Afrique Occidentale avec une population estimé aujourd'hui à 13,1 millions d'habitants.

Entre les deux recensements de la population, de 1976 à 1987, la population s'est accrue de 6,4 millions à 7,7 millions d'habitants. De 1980 à 1990 le taux d'accroissement naturel a été de 3,6%. Avec une densité inférieure à 7 hab. /km^2, le pays est faiblement peuplé. Cette faible densité est due en partie à l'importance de la zone désertique qui représente plus de la moitié du territoire.

Si le taux de fécondité devait se maintenir avec la baisse des taux de mortalité, un accroissement massif de la population est prévisible. La fécondité est très élevée: l'indice synthétique de fécondité (ISF) semble se maintenir à un niveau constant stagné pour l'ensemble du pays: 6,8 enfants par femme en 1995-1996 et 6,8 en 2000-2001, et au niveau rural, 7,3. Mais il a légèrement régressé en milieu urbain: 5,9 à 5,5 enfants par femme de 1996 à 2001. 46,3% de la population a moins de 15 ans.

La répartition par sexe donne 49,5% pour le sexe masculin et 50,5% pour le sexe féminin.

Les maternités sont nombreuses et rapprochées: l'écart moyen entre les naissances est inférieur à 20 mois. Elles commencent tôt et se terminent tard. Une naissance sur trois provient de femmes âgées de moins de 20 ans ou de plus de 35 ans.

Environ 4 millions de ressortissants maliens vivent à l'étranger. Toutes les régions du Mali constituent des zones d'émigration. Toutefois la région de Kayes est et demeure la zone de forte émigration.

Section 2: Cadre historique. Les grands empires.[4]

L'existence en Afrique précoloniale de grandes formations sociopolitiques ayant régné sur des entités territoriales bien organisées est un fait admis et reconnu, attesté d'ailleurs de sources concordantes par nombres d'observateurs africains et non africains.

Pour s'en convaincre, s'il en était besoin, il suffit de consulter l'étude exhaustive consacrée à «L'Histoire générale de l'Afrique» réalisée par des historiens africanistes de renom sous l'égide de l'Unesco. Un ouvrage en huit tomes devenu un classique du genre, coédité par Présence africaine, l'UNESCO, Edicef.

Au delà de cette référence bibliographique, la table ronde de Maastricht, organisée du 29 juin au 1er juillet 1992 sur le thème «Des anciens royaumes aux systèmes politiques d'aujourd'hui: les aspects institutionnels des relations entre l'Etat et la société civile», prouve à suffisance la reconnaissance d'une capacité d'organisation aux Etats précoloniaux et relance le débat sur la problématique de la gestion des politiques de développement dans ses dimensions culturelles, historiques et dans les relations qu'il a avec les autres hommes et groupes d'hommes.

---

[4] Sur les auteurs arabes qui sont de précieuses sources, se référer au livre de CUOQ, J., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle,* Paris, 1975

Au Mali, aussi longtemps que l'on remonte dans l'histoire, l'héritage politique et culturel est riche d'exemples d'Etats organisés fonctionnant sur la base de codes de référence à travers lesquels le peuple se retrouve et se reconnaît.

Du IIIe aux XIXe siècles, nous avons assisté à une grande diversité d'expériences, allant des grands empires et royaumes à des formes d'organisation républicaine de la société, en passant par des périodes d'instabilité.

Pour illustrer cette richesse historique, nous analyserons successivement l'organisation administrative et la gestion du pouvoir dans les empires du Ghana, du Mali, du Songhoï, dans les royaumes du Macina, de Ségou et au niveau des Kel Tamasheq.

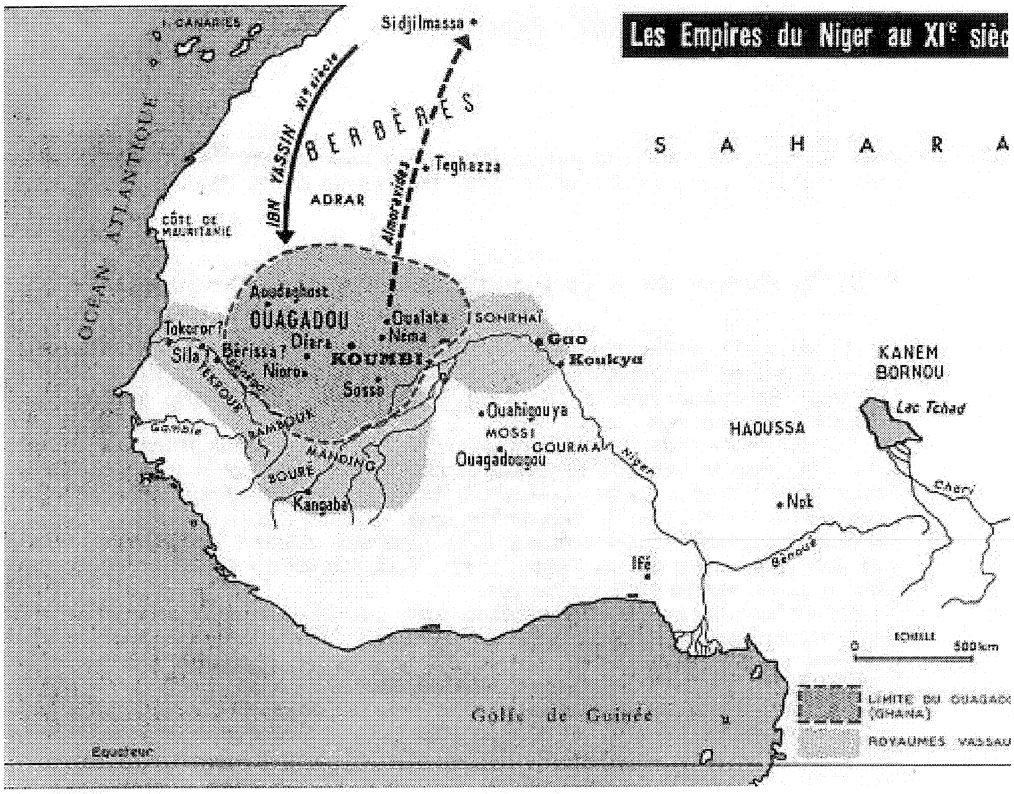
A- L'empire du Ghana

Les documents écrits arabes (Tarikh El Fettach, Tarikh es Sudan) et la tradition orale des Soninké et des Malinké nous apprennent que le terme Wagadou (Wagadougou) fait référence à l'appellation des ancêtres Soninké et Malinké: les Wangara. Le pays des Wangara (Wangaradou ou Wandaragougau) donna à l'usage Wagadou, plus précisément c'est le groupe dominant des Wagué qui a fournit ce nom.

Selon les mêmes sources, Ghana est le titre que portaient à l'origine les souverains du Wagadou. Par extrapolation, le langage courant a adopté le terme N'Gana, devenu Ghana par le fait de l'écriture arabe. (Le son N'Ga, ne pouvant s'écrire en arabe, signifie étymologiquement brave, célèbre). Toutefois, il est fréquent de rencontrer dans certains documents de l'histoire africaine, les appellations de Wagadou, Ghana ou Koumby la capitale, pour désigner le même pays. Les investigations et autres richesses archéologiques situent les limites territoriales de l'empire à la frontière mauritano-malienne. Les fouilles ont permis de localiser le site de Koumby, la capitale, en Mauritanie. Toutefois une bonne partie de l'empire se retrouve au Mali.

A son apogée, l'empire couvrait un vaste territoire. A cette époque, Koumby, la capitale, s'étendait sur 40 km de long et 16 km de large, limitée au nord-est, par Tegaza et au nord-ouest, par le Sanadja. Gao et Koukya sont les limites intérieures orientales de l'empire, le manden, sa limite sud.

De nombreuses sources nous renseignent sur cet empire. Hormis la tradition orale, dès l'IXè siècle, les géographes arabes font mention du Ghana au cours de leurs récits de voyages. Ainsi al-Yaqubi, al-Masudi (qui mentionne pour la première fois le commerce muet avec l'échange de l'or contre du sel), Ibn Hawqal au Xe siècle, al-Bakri au XIe siècle qui nous rapporte un descriptif assez détaillé des itinéraires caravaniers, nous apprend que la capitale du royaume est composée de deux villes: une païenne et une musulmane.



Carte de l'empire du Ghana au XIè siècle[5]

Des origines connues au XIIIe siècle, les souverains successifs qui y ont régné ont géré l'empire avec tolérance et intelligence. Les provinces et royaumes alliés et vassaux étaient liés au pouvoir par le sentiment d'appartenance à une autorité commune, le paiement des impôts et des taxes et l'obligation de verser, au trésor impérial, suivant une clé de répartition connue de l'or extrait des gisements de la province.

---

5 Carte tirée de *l'histoire générale de l'Afrique* coédité par Présence Africaine et l'UNESCO et EDICEF

Le pays communément appelé Sosso ou royaume était une province de l'empire de Wagadou. Cette province s'appelait autrefois Kangnagna ou Kagnaka (c'est pourquoi les gens du Mandé continuent de désigner le nord sous le nom Kagnaka, et le sud Worodougou).

C'est aux environs de 750 après Jésus Christ que les princes de Wagadou nommèrent un gouverneur. Forgeron du nom de Goumanté Fané (Goumanté ou Goumané)[6].

Les Fané régnèrent de 750 à 993. Sept générations se sont succédé, sur deux cent quarante-trois ans. L'affaiblissement de leur règne a conduit les princes de Wagadou à confier le pouvoir dans cette province à un autochtone du nom de Soumba N'Golo Koroba Diarisso en 993.

La dynastie des Soumahoro organisera un état fort et prospère. Ils instruiront le peuple de connaissances multiples: l'agriculture, la métallurgie, la médecine naturelle par les plantes, la protection de l'environnement et gestion de la faune par les chasseurs. Ils initieront les idéogrammes pour les communications, secret du *do* (il s'agit de codes pour les initiés).

Il convient de signaler à ce propos que Soumahoro Kanté a aboli l'esclavage dans son pays et tenta d'étendre la mesure à son environnement, car il estimait que l'esclavage anéantit le peuple. Dans ces deux principales composantes, l'esclave qui travaille n'est pas responsable et son maître qui l'est ne travaille pas. Mansa Soumahoro Kanté cèdera la place à Soundiata Keita en 1235. Le Mandé libéré organisa la conférence de Kourou kan-Fuka en 1236.

La conférence de Kourou kan-fouka a statué sur trois points.

1° Procès de Soumahoro, de son régime et de ses troupes.

2° Unification de toutes les provinces du Mandé.

3° Elaboration d'une constitution pour les peuples du Mandé.

Petit rappel historique des principes politiques de gestion du pouvoir dans l'empire du Ghana.

---

6 Sékéné Mody Sissoko, *histoire de l'Afrique occidentale. Moyen Age VIIIe siècle-1850,* Paris, Club Français du livre, 1971,

Durant plusieurs siècles, les souverains du Wagadou ont administré ce vaste territoire avec des principes d'organisation dont la réussite soulève souvent des sentiments de jalousie envers le Noir chez certains chroniqueurs et historiens étrangers, notamment les voyageurs arabes déjà mentionnés ci dessus des Xè, XIè et XIIè siècles. Selon eux, le Noir ne dispose pas d'aptitude qui puisse lui permettre d'atteindre ce niveau de culture politique, de gestion et d'organisation de la cité.

Toutefois, sans remonter aussi loin dans l'histoire, la permanence d'une telle thématique nous a été démontrée lors du désormais trop célèbre discours de Dakar du 26 juillet 2007 du président français Nicolas Sarkozy comme une réminiscence inconsciente de préjugés coloniaux. Discours fondateur de sa politique africaine fait au lendemain de son élection, discours révélateur du racisme institutionnel de l'élite française, discours qui a valu à son auteur une vaste réplique d'intellectuels africains dans un ouvrage collectif sous la direction de Adam Ba Konaré, intitulé *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, publié en 2008 aux édition La Découverte. La mission civilisatrice de la France, son œuvre « pacificatrice » justifieront tous les abus y compris les zoos humains des années 1930 et toute légitimation des « boucheries comme des nécessités fâcheuses »: même Jules Ferry, père de l'école laïque, la matrice de l'IVè République n'hésitera pas à revendiquer pour les races supérieures le droit de civiliser les races dites inférieures. Même le socialiste Léon Blum invoquera son trop d'amour pour son pays pour désavouer l'expansion de la civilisation française. « Nous admettons le droit et même le devoir des races supérieures à tirer celles qui ne sont pas parvenu au même degré de culture » écrira t'il dans le journal *le populaire* daté du 17 juillet 1928.

Six grands principes expliquent la longévité du pouvoir et la stabilité politique de l'empire du Ghana:

1. Les principes de Wagadou doivent se tenir loin de tout comportement d'orgueil, de suffisance et de dédain à l'égard des rois et royaumes alliés et vassaux.

   Cette disposition leur a permis d'éviter de créer des frustrations et des révoltes car «ce que pensent les princes et les rois, le peuple le pense aussi». Les premiers peuvent mettre en exécution leur pensée, le second n'en a pas le pouvoir de le faire» dit le

proverbe. La possibilité était offerte aux rois vaincus de conserver leur trône afin d'éviter l'humiliation due à la défaite.

2. Les rois vassaux et autres alliés disposaient de l'autonomie de gestion et d'administration de leurs entités sans attendre de directives venant du pouvoir central. Pour les affaires intéressant l'empire, l'empereur traitait directement avec le roi sans que le peuple ne soit nullement impliqué, ni inquiété. Il convient de signaler là aussi que l'absence de dictature et la souplesse du régime ont amené certains royaumes à rallier librement l'empire. Les souverains du Wagadou ont compris qu'en s'adressant directement aux peuples des royaumes vassaux, ils frustreraient d'une part le roi, et, risqueraient d'autre part de se discréditer eux-mêmes dans la mesure où ils n'auraient pas été forcément en mesure de respecter toutes les promesses qu'ils seraient amenés à faire.

3. La laïcité de l'Etat: la liberté de culte depuis cette époque est un droit reconnu au peuple. Toute atteinte à cette liberté était donc considérée comme une violation grave du droit de la personne humaine. C'est pourquoi la capitale du Wagadou, Koumby-Salé, abritait douze mosquées alors que les princes eux-mêmes conservaient leur religion traditionnelle (vénération du Wagadou Bida, serpent mythique, génie protecteur de l'empire).

4. Les taxes et les impôts sur les populations: les populations ne devaient pas trop sentir le poids de l'administration. Ainsi, les princes de Wagadou recommandaient d'alléger les taxes et impôts à souhait car tout excès dans ce domaine conduit le peuple à l'incivisme et parfois à la révolte (aujourd'hui on dit «l'impôt tue l'impôt»).

5. Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des royaumes alliés et vassaux. La politique de gestion et d'administration du royaume, les systèmes de succession au pouvoir étaient du ressort des autorités du royaume et des diverses formes de pacte qui y existaient et tenaient compte des coutumes locales. Toutefois, à l'intérieur de chaque royaume, stationnait un détachement militaire qui s'occupait exclusivement de la défense et de la protection des intérêts de l'empire.

6. L'organisation du protocole inter-état: pour toute affaire intéressant l'empire, l'empereur évitait de se déplacer lui-même et envoyait aux rois alliés et vassaux des émissaires chargés des affaires étrangères. La diplomatie était aussi sollicitée chaque fois que se présentait un problème concret relatif aux rapports entre Wagadou et les royaumes alliés et vassaux. S'il arrivait qu'un roi, par ses agissements, sorte du cadre de référence, une convocation lui était adressée par voie diplomatique à se rendre à Koumby où de sévères mises en garde lui étaient faites.

Ces grands principes sont sous-tendus par une dizaine de proverbes et métaphores:

«Gouverner un pays et diriger un peuple, c'est savoir s'asseoir sur un tabouret de calebasse (par référence au fruit d'une plante rampante de forme sphérique et de dimensions diverses servant comme récipient pour les activités de cuisine et de production. La calebasse est solide pour servir d'ustensile mais pas assez solide pour supporter des chocs). Si tu ne t'y prends pas avec soin, elle se brise et tu tombes».

«La fibre de coton bien que souple et molle ne peut être absorbée». Le chef qui se fait aussi souple que la fibre de coton vaincra beaucoup d'adversités; cependant souplesse n'est point synonyme de manque de fermeté et de responsabilité.

«Pouvoir autoritaire et dictatorial est une manifestation de faiblesse et de fin de règne souvent tragique. Un chef doit se montrer ferme dans les principes et souple dans l'application.

«Un objet dur qui ne peut être ramolli par l'eau, ni par le feu finira par être écrasé».Il en va ainsi des princes qui n'écoutent ni leurs conseillers, ni leur peuple. Ils finissent par être écrasés par la roue de l'histoire.

«Il sied mieux au souverain de poser de mauvais actes plutôt que de dire des paroles sans fondements».

«Les enfants finiront par s'amuser avec la queue du fauve qui rugit jour et nuit et sème constamment la terreur». Le chef qui rend en permanence la vie dure à son peuple finira par ne plus être craint par lui.

«S'il n'est pas mauvais pour un chef de tuer ou d'humilier ses proches collaborateurs, ses amis fidèles, il est aussi évident que ses nouveaux amis apprendront vite à se débarrasser de lui». Le souverain doit savoir ménager sa cour pour éviter toute traîtrise intérieure.

L'analyse de ces principes, proverbes et métaphores qui sont autant de précautions savantes, montre que la longévité du pouvoir des souverains du Wagadou et la relative stabilité politique de l'empire provient de toute la stratégie de gestion mise en place ainsi que de la grande culture politique des empereurs du Wagadou.

Deux axes fondamentaux ont sous-tendu la politique de gestion administrative des souverains de l'empire sur un si vaste territoire au peuple culturellement hétérogène:

- l'autonomie de gestion et la libre administration reconnues aux rois alliés et vassaux,
- la grande souplesse dans l'organisation institutionnelle, dans la conduite des affaires de l'Empire,
- la liberté d'expression et de culte reconnue sont la marque de grandeur de cette époque. Il est probable que cette extrême souplesse est mise à profit par une certaine opposition sur fond de complicité interne pour déstabiliser l'Empire.

L'affaiblissement de l'Empire du Ghana conduira à l'émergence d'anciennes provinces et royaumes vassaux, comme le Sosso et plus tard (Xe-XIVe siècles) la formation de l'Empire du Mali.

B. L'Empire du Mali

Tout comme pour l'empire du Ghana, ce sont les géographes-voyageurs arabes qui nous transmettent les premières informations écrites sur l'empire du Mali. Ainsi al-Idrisi au XIè, al-Umari, Ibn Battuta et Ibn Khaldun au XIVè siècle qui nous livrent de précieuses informations, notamment sur Mansa Musa, ainsi que la généalogie des souverains. Même si ces données sont à prendre avec un certain sens critique (notamment avec Ibn Battuta qui prétend avoir visité beaucoup de choses au bilal-al-Sudan alors qu'il base en réalité une partie de ses écrits sur des récits qui lui ont été rapportés), il me semble qu'on puisse les compléter avec les enseignements de la tradition orale[7]. Ainsi elle attribue la fondation de l'empire du Mali au mythique Soundjata Keita.

Naré Maghann Konaté, roi du Manding reçut un jour la visite d'un chasseur devin qui lui prédit qu'une femme laide lui donnerait un jour un fils qui deviendrait un grand roi. Etant déjà marié et père et se rappelant la prédiction, il prit pour seconde épouse Sougoulou Kanté quelques années plus tard, une femme peu attrayante. Cette dernière lui a été présentée par deux chasseurs venant du pays de Do. Elle lui donna un fils nommé Soundiata Keïta. Celui-ci resta infirme

A la mort de Naré Maghann Konaté, en 1218, Dankaran Toumani Keïta, son premier fils prit le pouvoir malgré la volonté du roi défunt de respecter la prédiction. Sundjata et sa mère étaient l'objet permanent du mépris du nouveau roi et de sa mère. Après un affront contre sa mère, Sundjata, à l'âge de sept ans, réussit à se lever. Il recouvre miraculeusement l'usage de ses jambes lorsqu'il a touché le bâton royal. Mais la haine de Dankaran Toumani Keïta conduisit Sundjata, sa mère et ses sœurs à l'exil au Royaume de Mena.

Soumaoro Kanté, roi du Sosso, attaqua le royaume du Manding, contraignant Dankaran Toumani Keïta à la fuite et tua onze des fils de Naré Maghann Konaté, sauf Soundiata Keita.

Les habitants du Manding allèrent chercher Soundiata Keïta, devenu très populaire dans son exil. Sa popularité croissante inquiète Soumaoro, roi du Sosso, à qui des sorciers ont prédit : « Ton vainqueur naîtra au Mali ». Grandissant dans l'espoir de pouvoir venger sa famille pendant sept ans, incapable de se tenir debout.

---

7 Sur l'empire du Mali: Levitzon, N., *Ancien Ghana and Mali,* Londres, 1973

Du massacre qu'elle avait subit, Soundjata vit l'opportunité de réaliser sa destinée lorsqu'un jour un émissaire lui apprend la révolte des Mandé contre Soumaoro Kanté. Il rassemble ses guerriers, conquiert le Fouta-Djalon, et lance des attaques sur le Sosso. Pour apprendre le secret de l'invulnérabilité de Soumaoro Kanté, il lui envoie sa sœur Djegue, qui selon la légende apprend que « Seule une flèche portant un ergot de coq blanc pourra tuer le roi du Sosso ». Soundiata fait le nécessaire avec le secours des magiciens attachés à son service. Rassemblant les armées de différents petits royaumes en lutte contre le Sosso, Soundiata Keïta forma une armée et réussit à vaincre l'armée de Soumaoro Kanté en 1235 à Kirina. Soumaoro Kanté disparut dans une montagne à Koulikoro.

Soundiata Keïta réunit tous les royaumes pour constituer l'Empire du Mali. Il est proclamé « Mansa » ce qui signifie « Roi des rois ». Il établit la capitale à Niani, sa ville natale et lors de son intronisation, la confrérie des chasseurs du Mandé proclame la Charte du Manden [8], qui abolit l'esclavage et est l'une des premières déclarations des Droits de l'homme.

Soundiata est présenté comme un grand administrateur qui développe le commerce, l'exploitation de l'or et des cultures nouvelles (introduction du coton). Il organise politiquement et administrativement les peuples soumis, en implantant une solide organisation militaire. Les chefs de ses armées sont installés comme gouverneurs de province. Soundiata, outre ses exploits guerriers, est connu pour sa sagesse. Sa tolérance permet la coexistence pacifique de l'Islam et de l'animisme dans son Empire.

Soundiata Keïta est mort en 1255, noyé dans les eaux du Sankarani, laisse un empire s'étendant de l'Atlantique au Moyen Niger et de la forêt au désert.

Toutefois, face aux interrogations soulevées en ce qui concerne l'utilisation de la tradition orale comme source pour la science historique, il me semble intéressant de citer Seydou Camara: « Cette « épopée » aux tonalités légendaires est un mélange de souvenirs réels et de

---

8 Voir texte en préface

motifs de contes; c'est, autrement dit, une construction littéraire qui évoque l'histoire locale parasitée par le thème universel du héros classique »[9]

[9] Camara, Seydou, « la tradition orale en question » in *Cahiers d'Etudes Africaines,* n°144, 1996, p170

L'organisation administrative de l'empire faisait de chaque royaume un état ou *kafo*, composé de provinces appelées *Tinkuru*.

L'ensemble de ces kafo et Tinkuru se retrouvait au sein de la fédération du Mandéen ou Mandén Kurufa. La Fédération était constituée d'Etats tels que Djoman, Tôrôm, Kouranko, Wasolon, Sankaran. L'Etat de Tôron rassemblait des provinces telles Kounandou, Djèmèrè, Gônô, Djènè, Weletekora.

L'empire du Mali, de par son rayonnement au début du XIVe siècle, occupait un espace commun aujourd'hui à sept Etats africains indépendants: le Mali, la Guinée, le Sénégal, la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, la Mauritanie.

L'empire du Mali constituait donc une fédération de royaumes (suzerains et vassaux) librement administrés sans interférence du pouvoir central, mais solidaires les uns des autres dans le cadre d'un code de référence volontairement accepté et adopté en 1236 lors des assises de Kouroukan Fouka.

L'analyse des formes d'organisation du Mandén permet aujourd'hui d'identifier certains éléments essentiels de l'organisation de la société, des relations de pouvoir, et la participation de la population aux décisions. Ce sont:

1- L'existence de structures permettant la participation effective de l'ensemble des composantes de la société civile organisées en groupes selon le lignage, l'activité et l'âge.

2- L'existence et l'acceptation de codes références jouant le rôle de constitution et auxquels l'ensemble de la société, y compris l'empereur et les classes dirigeantes, devaient se soumettre.

3- L'efficacité des contre-pouvoirs qui ont souvent joué leur rôle lorsque les dirigeants s'éloignaient ou violentaient le code de référence.

4- La très forte décentralisation de l'organisation économique, sociale et politique qui facilitait l'adhésion des citoyens au système. Les communautés villageoises, les provinces au sein d'un royaume, jouissaient de larges pouvoirs d'autogestion en

contrepartie du paiement de l'impôt. Il en était de même pour les royaumes vassaux vis-à-vis du pouvoir central.

5 - La capacité d'adaptation du système aux changements intervenus au sein de la société civile: les structures ne restaient pas figées et évoluaient selon les modifications qui interviennent dans la base économique et sociale. Pour exemple: l'harmonisation du calendrier mandé avec le calendrier lunaire, le calendrier du Mandé étant saisonnier et agricole, avec l'extension de l'empire, le calendrier saisonnier a été réadapté au calendrier lunaire. Ainsi, le calendrier est le suivant: le nouvel an du Mandé commence en octobre, le mois de jonction des deux récoltes, la nouvelle récolte et l'ancienne.

Après l'assemblée de Kouroukan Fuka, d'autres rencontres ont eu lieu afin de revoir certaines dispositions du code de référence. Mais les divergences idéologiques des princes, les problèmes de succession ont aiguisé les rivalités internes et affaibli «l'Empire» qui devait s'effondrer dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Le mandé «nouveau» est né à Kaaba en 1236 avec la conférence de Kouroukan-Fouka et s'est éteint à Kaaba en 1680.

Le Mali fit son entrée triomphalement sur la scène internationale.

L'Afrique n'était plus repliée sur elle-même mais ouverte aux grands courants de la Méditerranée et de l'Orient. Le Mansa Moussa fut considéré comme l'un des plus grands rois de l'époque. Sa sagesse et ses richesses étaient l'image du Mali à l'étranger.

Des relations commerciales furent nouées ou renforcées avec le Maghreb, l'Egypte et l'Orient. Chaque année des caravanes de 10 000 à 12 000 chameaux traversaient le Sahara vers Tombouctou, Gao, Oualata, Djenné, Niani, qui devinrent de grandes métropoles commerciales et intellectuelles.

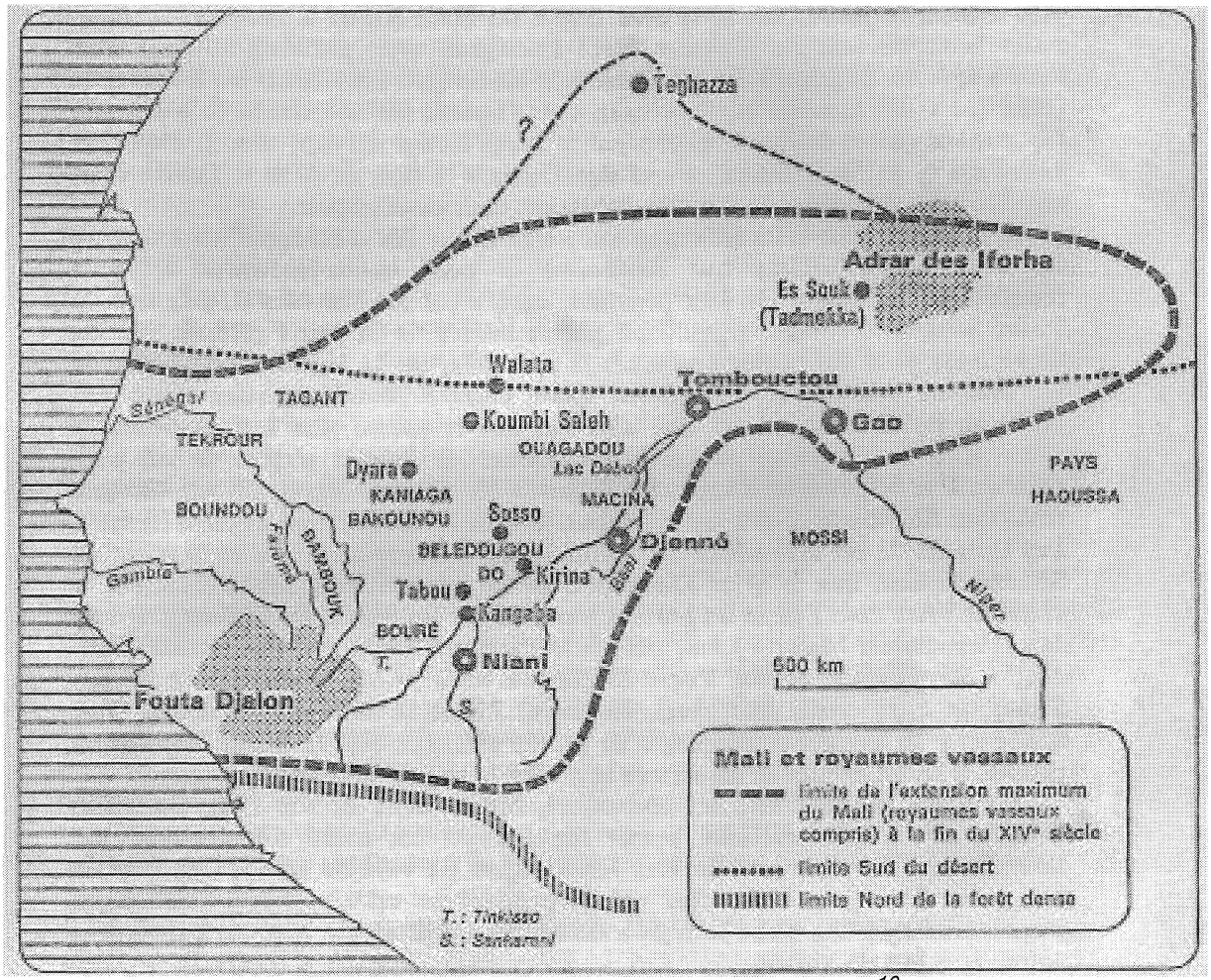
Les pèlerins mandingues visitèrent l'Islam à sa source. A leur retour, ils travaillèrent à rénover l'Islam, à le purifier des pratiques plus ou moins répréhensibles.

Deux chérifs Koreish vinrent s'établir auprès du Mansa et s'adonnèrent au redressement et à l'expansion de la religion. Des Arabes, Maghrébins pour la plupart, attirés par les fabuleuses

richesses aussi bien matérielles qu'intellectuelles, vinrent nombreux dans le pays. Niani avait ainsi son quartier de Blancs, dont beaucoup étaient mariés à des princesses mandingues.

L'Islam s'épanouit alors pacifiquement. La masse de la population resta cependant attachée à l'animisme traditionnel. Certains des compagnons de Kankou Moussa s'étaient surtout intéressés à la magie orientale. C'est ainsi que la tradition animiste considère le Mansa comme le grand fétichiste qui amena en Afrique la plupart des fétiches qui existent encore de nos jours.

Le séjour du Mansa en Orient a duré huit mois. Les Malinkés prirent contact avec la civilisation arabe. Ils admirèrent les palais, les villas, les étoffes splendides de l'Orient, et ils retournèrent chez eux, riches de produits et d'émerveillement. Ils discutèrent avec des savants, des banquiers, des commerçants, etc.



Carte de l'empire du Mali au XIVè siècle[10]

10 Carte extraite de *L'histoire générale de l'Afrique,* édité par l'UNESCO

C. L'empire Songhaï

Après la fin de l'hégémonie mandingue émerge l'empire Songhaï. C'était une grande formation socio-politique qui rayonna sur une bonne partie du Soudan nigérien jusqu'à la deuxième moitié du XVIe siècle.

A l'instar du Ghana et du Mali, le pouvoir au Songhaï durant toute la période médiévale était de forme monarchique où l'idéologie avait une place importante: le souverain était à la fois le chef politique et le guide spirituel d'un peuple dont l'attachement aux coutumes ancestrales faisait toute l'originalité. Là aussi les sources premières sont le Tarikh al-Sudan et le Tarikh al-Fettach, deux textes importants qu'ils faut nuancer (notamment sur leur volonté à vouloir donner des origines prestigieuses à la dynastie régnante)[11].

Cette idéologie Songhaï d'origine mystique sera considérablement influencée par l'introduction de l'Islam. Ainsi, à la monarchie traditionnelle d'essence animiste, se substitua une monarchie musulmane. Les souverains perdirent alors leur vocation de guide spirituel, désormais dévolue aux oulémas ou aux cadis.

Tous les principes de gouvernement depuis l'avènement de l'Islam étaient régis par les règles coraniques; l'essentiel du pouvoir et de la vie impériale devait ainsi obéir aux contenus du Coran et des hadiths du prophète.

L'empire Songhaï, au XVIe siècle, était divisé en provinces suzeraines et vassales.

Dans les provinces suzeraines, le prince ou l'empereur nommait des gouverneurs qu'il pouvait également révoquer. Ces provinces étaient pour la plupart militaires et les gouverneurs portaient de ce fait le titre de *farin* ou *farma.* (Dendifarma, Kourminafarma...).

Ces gouverneurs, dans leurs provinces respectives, détenaient tous les pouvoirs que pouvaient avoir les Askia, famille royale régnante, auxquels ils étaient tenus de rendre régulièrement compte.

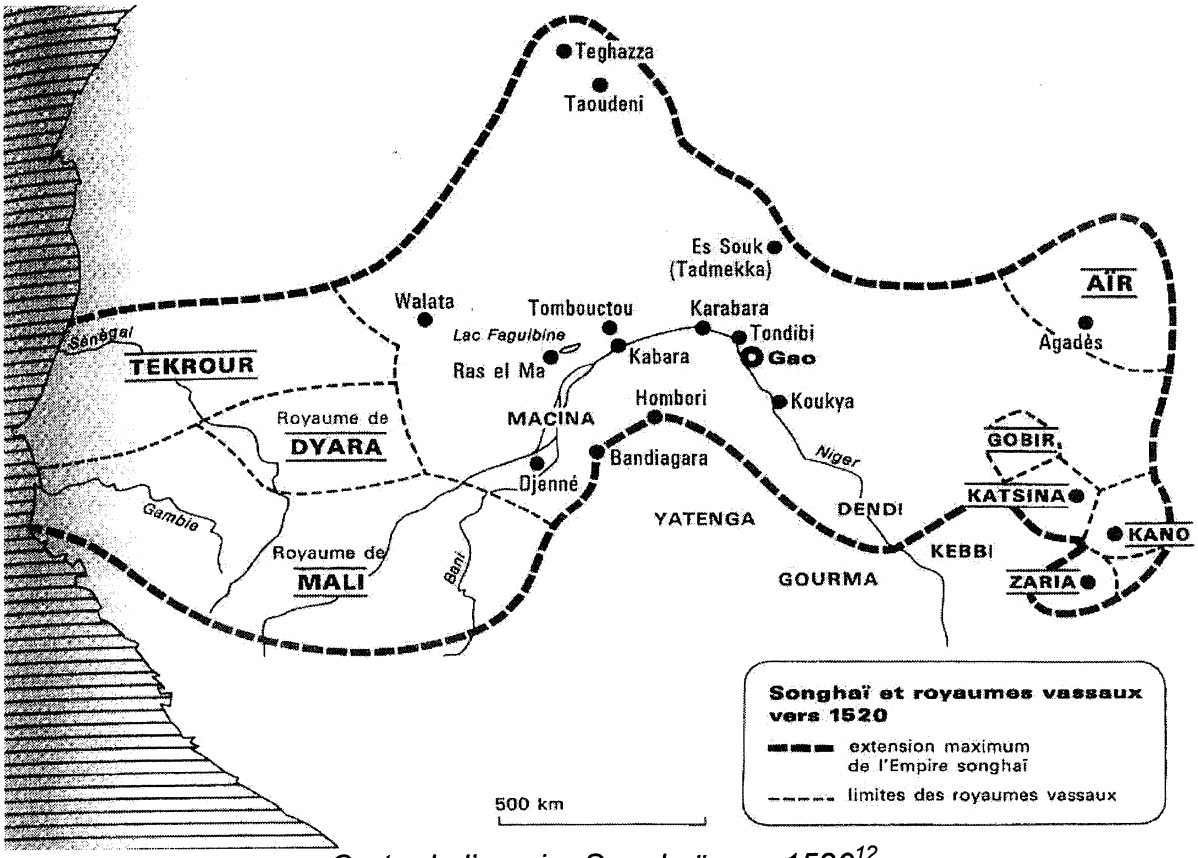
---

11 Sur l'empire Songhay: Cissoko, S.M., *Tombouctou et l'empire Songhay,* Paris, 1975
Moraes Farias, P., *Arabic medieval inscriptions from the Republic Of Mali, epigraphy, chronicles and Songhay Tuareg history,* Oxford, 2003

Il faut aussi signaler qu'outre le pouvoir judiciaire qui leur échappait et qui était du ressort des oulémas (chefs religieux), ces gouverneurs et leurs provinces étaient l'objet d'une expédition militaire punitive chaque fois qu'ils avaient des velléités de sécession.

Quant aux provinces vassales, alliées au pouvoir de Gao-capitale de l'empire- elles gardaient l'autonomie de leur gestion, elles gardaient leur chef qui avait cependant l'obligation de payer un tribut à la cour impériale et de participer à l'effort de guerre et de conquête de l'empire.

Telle était l'organisation administrative qui a prévalu dans l'empire jusqu'à sa chute en 1590 La défaite de Tondibi, près de Gao, en 1590 infligée aux troupes de l'Empire par les forces d'invasion maroco-espagnoles a porté un coup sévère à la puissance de la troisième plus grande formation sociopolitique du Soudan nigérien. Une période d'insécurité s'ouvre alors au cours de laquelle certains royaumes ont émergé tels le royaume théocratique peulh du Macina, le bamananfanga de Ségou, ainsi que le Kénédougou, etc.



Carte de l'empire Songhaï vers 1520[12]

12 Carte extraite de *L'histoire générale de L'afrique,* UNESCO, vol.5

Section 3: Cadre culturel

En raison du nombre important d'ethnies vivant au **Mali** et de **l'héritage historique**, la culture du Mali est riche et diversifiée. De nombreuses langues sont parlées au Mali: tout d'abord le français qui est la langue officielle mais qui n'est parlée que par une minorité de la population. La langue la plus parlée est le bambara, suivie du soninké, du peul, du sénoufo, du songhai et du dogon. La tradition orale est très importante au Mali véhiculée par le biais des griots qui sont très respectés.

Le tourisme est un secteur de l'économie qui prend une ampleur considérable ces dernières années: le nombre de visiteurs est passé de 98000 en 2002 à 250000 en 2007. Les recettes provenant du secteur touristique sont passées de 64,648 milliards de FCFA en 2001 à 110 milliards de FCFA en 2007[13] et créé 20000 emplois[14]. Ce tourisme est essentiellement culturel: en effet, de nombreux visiteurs viennent au Mali pour visiter le nord du Mali, notamment le pays Dogon qui est la localité la plus visitée en Afrique de l'ouest et la ville de Djenné qui est la plus grande cité construite en terre d'argile au monde, ensuite vient Tombouctou dont le seul nom suffit à susciter un engouement considérable. Ainsi d'une dizaine d'hôtels au Mali en 2000 on est passé à plus de 200 en 2007, ce qui reste insuffisant car l'essentiel de ces hôtels sont basés à Bamako, lieu peu touristique. L'essentiel des touristes sont anglo-saxons, Français, Espagnol, Japonais, Italiens. Le secteur touristique est très prometteur, surtout si un équilibrage est fait entre le nord et le sud qui reste à développer à ce niveau.

---

13 Chiffres provenant de l'Office Malienne de l'Hôtellerie et du Tourisme

14 Selon le journal télévisé du 8 octobre 2008 de l'ORTM

Section 4: Une évolution économique à pérenniser.

A. Les facteurs générateurs de la croissance

Le bilan économique malien est ambivalent. Depuis 1994, une forte croissance est enregistrée imputable à des phénomènes endogènes tant qu'exogènes. Cette croissance stable et progressive, bien qu'elle ne soit pas encore suffisante pour réduire effectivement la pauvreté, donne au Mali des bases solides pour un développement économique durable.

Ayant peu de contrôle sur les facteurs externes, le gouvernement malien se concentra pendant les années 1990 sur l'amélioration des politiques de libéralisation des années 1980 pour les intégrer dans une stratégie du développement plus global. Au XXIe siècle, il prévoit encore de cibler les nécessités économiques et d'instituer des plans pouvant accélérer le progrès.

En même temps, trois secteurs importants de l'économie malienne, l'agriculture (hors coton), le coton, et l'or ont connu une forte croissance grâce aux efforts du gouvernement, du secteur privé, des acteurs internationaux, et, facteur circonstanciel, une saison pluviale favorable.

Plusieurs facteurs endogènes et exogènes expliquent la croissance, -impressionnante par comparaison avec les autres pays voisins-, de l'économie malienne de la période de 1994 à 2007 où elle a enregistrée un développement de 5% par an en moyenne.

Sur le plan extérieur, la dévaluation du franc CFA, en 1994, l'admission du Mali dans l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), en 1995, et la hausse du prix du coton au cours des années 1990 contribuèrent largement à l'économie malienne. Sur le plan extérieur, le gouvernement est parvenu en dépit des problèmes politiques, à cibler sa politique économique et à encourager le développement.

Toutefois, le Mali, l'un des dix pays les plus pauvres du monde, est défavorisé par des phénomènes naturels, des infrastructures inadéquates et une politique économique bien qu'en nette amélioration qui nécessiterait une refonte plus poussée. C'est ce dernier point qui sera à revoir afin d'atteindre une croissance annuelle de 7% nécessaire pour réduire sensiblement le niveau de la pauvreté et assurer l'avènement d'une économie forte. Toutefois le gouvernement malien table sur une croissance de 5,9% pour 2009, en tenant compte de l'environnement économique instable en ces moments de crise.

Le gouvernement de la Troisième République a adopté une vision globale pour le développement. Pour ce faire, il s'est engagé à procéder à des aménagements macro-économiques et sociaux afin de mener à une croissance stable et durable.

Depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, les exportations maliennes ont connu une explosion, en atteignant 374,4 milliards de F CFA en 2000, soit 21,4% du PIB contre 185,9 milliards en 1994 soit 19% du PIB.

Les importations ont ainsi diminué en pourcentage du PIB de 1994 à 2000, passant de 249,4 milliards de F CFA, soit 25,5% du PIB en 1994, à 396,2 milliards de F CFA soit 22,4% du PIB en 2000, avec pour conséquence une amélioration du déficit commercial du 18,0% du PIB en 1994 à 10,3% du PIB en 2000. Cette réduction est notamment liée à l'amélioration du secteur agricole, qui a entraîné une forte réduction des importations de produits alimentaires.

Globalement, le gouvernement malien a fait un effort pour améliorer le déficit budgétaire. Entre 1994 et 2000, il doubla ses recettes, de 14,2% du PIB en 1994 à 15,3% du PIB en 2000. Sur la même période, le gouvernement a réussi à baisser ses dépenses de 28,6% du PIB en 1994 à 25,1% du PIB en 2000.

Sauf indication contraire, les chiffres proviennent de la Banque mondiale, quand ils sont disponibles ainsi que les chiffres de comparaison pour les pays voisins, la Mauritanie et le Burkina Faso.

Au cours des années 1980, sous la tutelle des Programmes d'ajustements structurels de la Banque Mondiale, le gouvernement Traoré a essayé d'instituer un vaste programme de santé sous le nom de «l'initiative de Bamako». En application de cette initiative, le pays fut divisé en «aires de santé». Un centre de santé devait être disposé tous les quinze kilomètres. Ces centres fonctionnaient grâce à un partenariat entre les communautés et le gouvernement. Le gouvernement fournissait l'infrastructure et aidait les communautés à cibler les besoins de santé pour assurer une gestion efficace des centres.

Bien que le Général Traoré consacra un effort impressionnant à la mise en œuvre de ce programme, il n'arriva pas à construire tous les centre prévus. Des recherches effectuées en

1995, soit 4 ans après la chute de la présidence Traoré, montrent que 27,3% de la population habitent à plus de quinze kilomètres d'un centre de santé. De plus, les centres qu'il construisait manquaient souvent de personnel et de matériel. Toutefois, l'initiative de Bamako a eu pour mérite la création d'infrastructures nécessaires à l'élaboration du programme de plus grande ampleur actuellement en cours au Mali.

«*Accroître l'accès des pauvres aux médicaments essentiels et aux services socio-sanitaires, améliorer les conditions sanitaires et nutritionnelles des femmes et des enfants, combattre les grandes maladies invalidantes, assurer l'eau potable aux populations défavorisées sont les actions prioritaires que le Gouvernement compte mener en faveur des populations les plus démunies au cours des cinq prochaines années*».

Cette déclaration tirée de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, confirme que le gouvernement de la Troisième République comprend la gravité de la situation sanitaire au Mali. C'est donc dans cet esprit que le PDDSS 1998-2007 se déroula. Ce programme comprend six buts principaux:

1. L'amélioration de l'accessibilité géographique et financière aux services de santé
2. La réduction du taux de mortalité lié aux maladies prioritaires
3. La lutte contre l'extrême pauvreté et l'exclusion
4. La participation de la société civile aux questions concernant la santé
5. L'amélioration de la performance des services de santé et d'action
6. La garantie d'un financement des services de santé

Ce programme étendait l'Initiative de Bamako, car il traitait les problèmes de santé d'une manière plus globale, les envisageant au-delà d'une simple question d'infrastructure. Il faisait preuve d'un plus grand réalisme et l'on pouvait raisonnablement en attendre beaucoup de succès.

B. Les entraves au développement économique

Plus facile à déterminer qu'à résoudre, les facteurs principaux empêchant le développement au Mali sont tant économiques que sociaux.

Facteur économique: La première entrave tient aux habitudes de consommation. Il s'agit, d'une part, de restructurer le secteur ouvrier en vue de créer des emplois, d'inciter, d'autre part, la population à épargner plus et à attirer davantage d'investissements pour enclencher le processus de développement.
Facteur social: il s'agit de créer une société transparente. A l'heure actuelle, les problèmes sont d'une telle complexité et d'une telle ampleur que leur résolution n'est pas envisageable dans l'immédiat. Comme seulement 10,1% des emplois concernent le secteur formel au Mali, il est difficile d'obtenir des chiffres exacts relatifs à l'emploi. Environ 1.350.000 chômeurs ont été recensés au Mali en 2007, selon une enquête auprès des ménages réalisée par l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le cabinet Afristat, avec une très forte augmentation du taux de chômage dans la capitale passant de 11% en 2004 à 27,3% en 2007 (ce chiffre étonnant s'explique par un exode rural massif ainsi que le retour de nombreux maliens de Cote d'Ivoire à Bamako).

Selon les Nations Unies, 48,3% des chômeurs ont moins de 25 ans, alors que le gouvernement malien soutient que 42% de tous les chômeurs sont âgés de 14 à 24 ans. De même le gouvernement malien pointe le fait que «les jeunes diplômés sont de plus en plus touchés par le chômage» les Nations Unies considèrent, quant à eux, que *«ces chômeurs sont par ailleurs peu instruits puisque 67,5% ont au plus un niveau d'instruction équivalent à 6 années d'études.»* Le Ministère continue à dire pourtant que le chômage parmi les jeunes diplômés révèle une inadéquation entre la formation et les besoins ainsi qu'une faiblesse de l'offre dans certaines branches.

Le Mali est pratiquement privée d'épargne nationale. Il consacre la quasi-totalité de sa production à la consommation (95,6% du PIB en 1994 et 91,8% en 2000). Ainsi, le taux d'épargne nationale est très faible, une tendance qui s'est accentuée depuis 1997. La moyenne globale de l'épargne représente 8,3% du PIB entre 1994 et 2000.

Le taux d'investissement au Mali est relativement bas. Entre 1994 et 2000, les investissements n'ont constitué que 22% du PIB. Toutefois une analyse détaillée du problème se heurte à des difficultés faute de précisions chiffrées. Selon le Ministère de l'économie et des finances, 25% des investissements ont pour origine des flux de capitaux extérieurs. Selon les Nations Unies, 34% de ce capital provient des investissements directs étrangers (IDE). Les chiffres de la Banque Mondiale sont en contradiction avec ses premières données, puisqu'elle affirme que 19 millions de dollars sont entrés dans le pays au titre de l'IDE en 1999.

Or du propre aveu de la Banque Mondiale, le PIB cette année là s'est élevé à 2.6 milliards de dollars, ce qui incline à penser que l'IDE ne représente pas un pourcentage significatif du PIB). Ce qui demeure néanmoins clair c'est que le Mali a besoin d'augmenter son taux d'investissement, surtout privé. Selon les Nations Unies, afin d'atteindre une croissance annuelle de l'ordre de 7%, le Mali doit parvenir à atteindre un taux d'investissement de 40,4% du PIB. La faible participation des investisseurs étrangers s'explique par la politique fiscale au Mali nullement favorable aux investisseurs.

En effet, le code des investissements confère un traitement uniforme tant aux entreprises nationales qu'étrangères tant en ce qui concerne les permis, les exonérations de taxes et d'impôts, les politiques d'importation et d'exportation ainsi que le statut des zones d'exportation. Cette politique semble positive pour le développement: aucune entreprise n'est favorisé par la loi. Toutefois ce même traitement favorise les entreprises maliennes puisque les coûts sont plus importants pour l'entreprise étrangère, notamment pour l'infrastructure importée, les transports, les salaires des employés étrangers et le temps nécessaire pour connaître le territoire.

La corruption, difficile à définir, difficile à mesurer, affecte d'une façon négative l'économie malienne. Même si le gouvernement a commencé à faire des efforts pour la combattre, cela n'a pas entraîné jusqu'à présent de progrès sensible contrairement à ce qui a pu être observé, par exemple, dans le secteur de l'éducation. La question de la corruption s'avère extrêmement importante puisque dans un environnement corrompu plane le risque que tout projet ou programme devient inopérant du fait même de cette corruption.

La corruption comporte de causes multiples tenant soit au népotisme, soit plus simplement aux pratiques répréhensibles, tels que le détournement de fonds, l'abus de biens sociaux, pas

nécessairement toujours condamnables, car s'avérant parfois comme relevant d'une nécessité de vie. Evoquant une situation d'extrême pauvreté qui peut pousser quelqu'un à agir d'une manière contraire à la loi par nécessité de survie, le Président Malien, le Général Amadou Toumani Touré, a publiquement expliqué que les salaires insuffisants et les problèmes sociaux énormes contribuent largement aux pratiques de corruption.

Selon les Nations Unies, le système juridique du Mali se caractérise par le manque de personnel qualifié, la présence d'infrastructures inadéquates, la persistance de lois obsolètes ainsi qu'une confusion entre le droit moderne et le droit coutumier. Ces éléments favorisent l'infiltration de la corruption à tous les niveaux.

C: le coton et l'or, les deux principales ressources naturelles

Première source de devises aux côtés de l'or, le coton représente une fierté nationale. Ainsi en 2003 plus de 600000 tonnes de coton graine ont été récoltées, contre 430000 en 2002. Les chiffres ont de quoi réjouir. Beaucoup soulignent alors ce paradoxe: le Mali a décroché la place de «premier producteur d'or blanc» de toute l'Afrique subsaharienne, devant le Bénin, le Tchad ou le Burkina Faso, mais son avenir semble toujours plus compromis.
Pour expliquer ce manque à gagner, on peut tout d'abord évoquer les subventions à coups de milliards de dollars que les pays occidentaux, Etats-Unis et Union européenne en tête, accordent à leur propre production, cassant le prix du coton sur le marché mondial. Depuis vingt ans, le prix du coton n'a cessé de dégringoler. Ainsi le cours qui était fixé à presque 3dollars le kilo en 1980, est tombé à moins de 2dollars en 1990, puis à 80cents en 2001, alors que le gouvernement de Bamako, répondant aux impulsions de la Banque mondiale, misait tout le développement national du Mali dans ce même secteur.
Les dirigeants du pays ont décidé une vague de privatisations des entreprises publiques, pour les rendre «plus compétitives» et respecter les conditions d'ajustement structurel dictées par les bailleurs de fonds internationaux. Mais les beaux jours se font attendre, tandis que se succèdent

les cortèges de licenciements.
Exploitation des mines, énergie, transports, chemin de fer, télécommunications, tabac... autant de secteurs tombés dans les mains d'opérateurs étrangers, ou en voie de l'être. La privatisation de la filière coton, dans l'air depuis quelque temps, provoque bien des angoisses: elle pourrait mener à l'effilochage complet d'un organe vital pour toute l'économie malienne. Pendant trente ans, la Compagnie malienne du développement des textiles (CMDT) exerçait en effet un quasi-monopole sur la production. Détenue à 60% par l'Etat malien et à 40% par le groupe français Dagris, elle assurait seule l'ensemble des opérations, de la production à la commercialisation, en passant par le transport et l'égrenage. Elle permettait de reverser une part considérable des bénéfices au gouvernement, assurant environ 8% du PIB en 2007 et la bonne marche de l'économie nationale.
Une chaîne de travail complète, qui impliquait fortement les petits cultivateurs, reconnaît-on aujourd'hui. Au Conseil des ministres à Bamako, on craint actuellement la désintégration pure et simple d'une filière ayant fait ses preuves. Un fleuron national, qui faisait vivre directement 3,5millions d'individus, soit 32% de la population totale du pays.

Quant à l'or qui, aujourd'hui dispute au coton la place de principal produit d'exportation du Mali, il souffre d'un problème de transparence dans la publication de ses comptes. Ainsi le Mali est le troisième pays exportateur d'or en Afrique (derrière l'Afrique du Sud et le Ghana). Cette performance est à ancrer historiquement notamment dans l'empire du Mali (XIVe-XVe siècle) où la région était internationalement connu pour sa richesse aurifère: ainsi sur les premières cartes esquissées en Europe le Mali est représenté par le roi Mansa Moussa portant dans sa main une énorme pépite d'or.

En moins d'une décennie ces exportations ont quadruplé et pourtant le pays reste l'un des plus pauvre selon l'indice de développement humain, ce qui nous amène à dire avec certitude que les richesses sont mal distribuées. Et ce d'autant plus que les populations qui subissent les désagréments environnementaux sont loin d'être celles qui bénéficient le plus de cette exploitation minière. Ainsi les mines autour de la commune de Sadiola dans le région de Kayes sont les plus rentables au monde grâce à une main d'œuvre ne coutant pas cher, des coûts environnementaux qui peuvent largement être contournés par le biais de la corruption et de gracieuse remises de charges fiscales réalisées par le gouvernement malien afin d'attirer les

investisseurs. De fait les conséquences pour les populations environnantes sont désastreuses: pollution des eaux et des terres, mortalité infantile très élevée, nombreuses maladies, troupeaux décimés et expropriation des terres cultivables par les sociétés d'orpaillage tandis que ces dernières ne daignent même pas étendre les lignes électriques jusqu'aux villages alentours.

Ce sont des multinationales étrangères qui ont été privilégiées pour exploiter l'or du Mali plutôt que des petites compagnies maliennes. Ces grosses entreprises ont conclu leur contrat concernant l'extraction de l'or avec Moussa Traoré, contrat les avantageant largement ainsi que la fortune du dictateur mais oubliant totalement la population. Toutefois, même pour les fonctionnaires maliens (quand ils ne sont pas corrompus par les exploitant aurifères) chargés de contrôler les exploitations minières il est très difficile d'avoir accès à ces documents et encore plus de pouvoir vérifier les quantités d'or prélevées dans le sol malien, ce qui fait le bonheur des multinationales aurifères. [15]

D. la question de la dette

Pour mieux comprendre les mécanismes qui ont entrainé les pays du Sud, notamment le Mali, dans le cercle infernal de l'endettement, je propose d'étudier une bonne analyse réalisée par Damien Millet pour le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers monde (CADTM) en décembre 2006.

La dette est une catastrophe pour l'humanité, maintenant dans la plus extrême pauvreté des contrées entières possédant pourtant d'importantes richesses matérielles et humaines. Une tragédie sous-jacente, qui provoque en aval une multitude de drames insupportables. Mais cette tragédie n'est pas arrivée toute seule comme peut survenir un tremblement de terre ou un cyclone dévastateur. Elle est la conséquence de choix géopolitiques bien précis. Surtout elle est un puissant mécanisme de subordination des pays du Sud, un nouveau colonialisme en somme. Comme toujours, elle s'est jouée en 5 actes.

---

[15] À ce sujet voir le livre de Gilles Labarthe, *l'or africain: pillages, trafics et commerce internationnal,* 2007, Paris, Agone

Acte 1 : les années 1960-1970

Après la seconde guerre mondiale, les États-Unis ont instauré le plan Marshall pour la reconstruction de l'Europe. Ils ont investi massivement dans l'économie européenne pour l'aider à se remettre debout et les pays européens sont redevenus très vite des partenaires commerciaux privilégiés. De plus en plus de dollars (la monnaie de référence) circulent à travers le monde, et les autorités américaines tentent de freiner les demandes de conversion de dollars en or, pour ne pas assécher leurs coffres-forts. Elles encouragent alors les investissements des entreprises américaines à l'étranger, pour éviter le retour des dollars en excès et une flambée de l'inflation chez eux. Voilà pourquoi dans les années 1960, les banques occidentales regorgent de dollars (les eurodollars) pour lesquels elles sont en recherche de débouchés et d'investissements. Elles les prêtent alors aux pays du Sud, qui cherchent à financer leur développement, notamment les États africains nouvellement indépendants et les pays d'Amérique latine.

A partir de 1973, le choc pétrolier apporte des revenus confortables aux pays producteurs de pétrole qui les placent à leur tour dans les banques occidentales : ce sont les pétrodollars. Là aussi les banques les proposent aux pays du Sud, à des taux faibles pour les inciter à emprunter. Tous ces prêts provenant de banques privées constituent la partie privée de la dette extérieure des PED.

S'ajoutent à cela les États du Nord où à partir de ce choc pétrolier, la crise s'est installée. Les marchandises produites au Nord ont du mal à trouver preneur à cause de la récession et du début du chômage massif. Ces pays riches décident alors de distribuer du pouvoir d'achat au Sud, afin de les inciter à acheter les marchandises du Nord. D'où des prêts d'État à État, souvent sous forme de crédits d'exportations. En gros, je te prête 10 millions à bas taux, à condition que tu achètes chez moi des marchandises pour 10 millions... C'est la partie bilatérale de la dette extérieure des PED.

Le troisième acteur de cette histoire de l'endettement est la Banque mondiale. Institution née en 1944 alors que les États-Unis étaient en position de force sur la scène internationale, elle est profondément antidémocratique puisque le système adopté pour les États-membres est "1 dollar, 1 voix". Les États-Unis possèdent plus de 17 % des droits de vote (ce qui leur fournit une minorité de blocage), alors que le groupe formé par 24 pays d'Afrique subsaharienne n'en détient que 2 %. A partir de 1968, son président est Robert McNamara, ancien ministre de la Défense américain qui a géré l'escalade de la guerre au Vietnam. Par l'intermédiaire de la Banque mondiale, McNamara va agir pour contrecarrer l'influence soviétique et les différentes tentatives nationalistes. Son combat va se placer sur le plan financier. De 1968 à 1973, la Banque mondiale va accorder davantage de prêts que pendant toute la période 1945-1968.

Ces prêts ont plusieurs buts parfaitement clairs. Tout d'abord soutenir les alliés stratégiques des États-Unis (Mobutu au Zaïre, Suharto en Indonésie, la dictature brésilienne puis plus tard les dictatures argentine et chilienne...) pour renforcer la zone d'influence américaine. Ils servent également à stopper le développement de

certaines politiques visant à l'obtention d'une indépendance économique (Nasser en Egypte avec la nationalisation du canal de Suez, N'Krumah au Ghana, Manley en Jamaïque, Sukarno en Indonésie, etc.).

La Banque mondiale incite les pays du Sud à emprunter dans l'espoir affiché de financer la modernisation de leur appareil d'exportation et les connecter au marché mondial. C'est la partie multilatérale de la dette extérieure des PED.

Pendant ces années, l'endettement est encore supportable pour les pays du Sud car ces prêts leur permettent malgré tout de produire davantage, donc d'exporter plus et de récupérer des devises pour les remboursements et de nouveaux investissements.

Ces trois intervenants (banques privées, États du Nord, Banque mondiale), avec la complicité des classes dirigeantes du Sud, sont à l'origine d'une augmentation exponentielle de la dette (elle est multipliée par 12 entre 1968 et 1980), précédant un tournant tragique.

Acte 2 : la crise de la dette

A la fin de l'année 1979, pour sortir de la crise qui les frappe, lutter contre une inflation importante et réaffirmer leur leadership mondial après les échecs cuisants au Vietnam en 1975, en Iran et au Nicaragua en 1979, les États-Unis amorcent un virage ultralibéral, qui sera poursuivi après l'élection de Ronald Reagan à la présidence. Depuis quelques mois déjà, le Royaume Uni fait de même avec le gouvernement de Margaret Thatcher. Paul Volcker, le directeur de la Réserve Fédérale américaine, décide une forte augmentation des taux d'intérêt américains dans le but d'attirer les capitaux et ainsi de relancer la machine économique américaine. Les investisseurs de toute la planète sont donc fortement incités à placer leur argent aux États-Unis. Mais quel rapport avec la dette ?

C'est que jusque là les taux d'intérêt des emprunts accordés aux États du Sud étaient certes faibles, mais variables et liés aux taux américains. De l'ordre de 4-5 % dans les années 1970, ils passent à 16-18 % au moins, voire davantage au plus fort de la crise, car la prime de risque devient énorme. Par conséquent, du jour au lendemain, le Sud doit rembourser trois fois plus d'intérêts. En plein milieu du jeu, les règles ont été changées de façon délibérée : le piège s'est refermé.

De surcroît, les pays du Sud sont confrontés à un autre changement brutal : la baisse des cours des matières premières et des produits agricoles qu'ils exportent. La grande majorité des prêts a été contractée dans des monnaies fortes comme le dollar. Au cours des années 1970, les pays débiteurs doivent donc se procurer de plus en plus de devises pour rembourser leurs créanciers. Ils tentent alors d'exporter encore plus (café, cacao, coton, sucre, arachide, minerais, pétrole, etc.) pour récupérer davantage de devises, ce qui fait encore baisser les cours, vu l'absence de demande supplémentaire au Nord. Le Sud se retrouve pris dans l'étau de la dette sans bien sûr pouvoir faire face à ses échéances. C'est la crise de la dette.

En août 1982, le Mexique est le premier à annoncer qu'il n'est plus en mesure de rembourser. C'est la fin de l'acte 2, court mais brutal.

Acte 3 : les plans d'ajustement structurel

Cette crise de la dette résonne comme un coup de tonnerre dans le monde politique et économique. Les institutions internationales, censées réguler le système et prévenir les crises, n'ont rien vu venir.

Dès qu'un pays est contraint de stopper ses remboursements, le Fonds Monétaire International (FMI) arrive en pompier financier. Mais un drôle de pompier, qui a exacerbé le vice des pyromanes...

Plus personne d'autre ne veut prêter à ces pays qui ne peuvent plus rembourser. Le FMI est leur seul recours. Il accepte de prêter l'argent nécessaire (qui permet surtout de sauver les créanciers - souvent privés - du Nord), au taux fort bien sûr, mais à condition que le pays concerné accepte de mener la politique décidée par ses experts : ce sont les fameuses conditionnalités du FMI. En un mot, la politique économique de l'État endetté passe sous contrôle du FMI et de ses experts ultralibéraux. Là se situe l'apparition d'une nouvelle colonisation : une colonisation économique. Même plus besoin d'entretenir une administration et une armée coloniale sur place, le mécanisme de la dette se charge tout seul de gérer la dépendance.

Les mesures préconisées sont inscrites dans un Plan d'ajustement structurel (PAS), qui correspond toujours au même schéma : abandon des subventions aux produits et services de première nécessité : pain, riz, lait, sucre, combustible... ; austérité budgétaire et réduction des dépenses, en général baisse drastique des budgets sociaux "non-productifs" (santé, éducation, subventions aux produits de base) ; dévaluation de la monnaie locale ; taux d'intérêt élevés, pour attirer les capitaux étrangers avec une rémunération élevée ; production agricole toute entière tournée vers l'exportation (café, coton, cacao, arachide, thé etc.) pour faire rentrer des devises, donc réduction des cultures vivrières et déforestation pour gagner de nouvelles surfaces ; ouverture totale des marchés par la suppression des barrières douanières ; libéralisation de l'économie, notamment abandon du contrôle des mouvements de capitaux et la suppression du contrôle des changes ; fiscalité aggravant encore les inégalités avec le principe d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la préservation des revenus du capital ; privatisations massives des entreprises publiques, donc un désengagement de l'État des secteurs de production concurrentiels... La potion est très amère.

Par exemple, au Mali, Alpha Oumar Konaré est élu Président en 1992, après la dictature du général Moussa Traoré. Sa politique est docile à l'égard du FMI et son but est le rétablissement des grands équilibres macro-économiques. Il s'applique à promouvoir les activités marchandes privées et à assainir le secteur public, comme on dit au FMI. Les effectifs de la fonction publique passent alors de 45 000 en 1991 à 37 700 en 1998, et les salaires publics subissent une baisse en valeur réelle comprise entre 11 % et 18 %. La pression fiscale est passée de 8,5 % en 1988 à

14 % en 1998, tandis que les dépenses courantes sont passées de 15 % du PIB à 10,8 %. Et le gouvernement est tout fier d'en déduire que sur le plan des grands équilibres, "la politique d'ajustement a permis une amélioration notable" ! Sur les 90 entreprises publiques en 1985 au Mali, il en reste 36 en 1998, 26 ayant été liquidées et 28 privatisées. Si bien qu'en 1988, 75 % des recettes fiscales du gouvernement passaient dans la masse salariale de ses fonctionnaires, contre 27 % en 1998. C'est ce que le gouvernement qualifie d' "assainissement notable des dépenses". Et ça continue : en 2000, audits de la Caisse de Retraite du Mali (CRM) et de l'Institut National pour la Prévoyance Sociale (INPS) et adoption d'un plan d'assainissement de leurs finances ; vente de 60 % du capital d'Électricité du Mali (EDM) ; vente de l'Hôtel de l'Amitié ; privatisation à 35 % de la Société Nationale des Tabacs et Allumettes du Mali (SONATAM), avec privatisation totale en vue ; liquidation de la Société Malienne de Matériel de Travaux Publics (SLMTP), de l'Office des Relais Touristiques (ORT) et de la Société Nationale de Recherche et d'Exploitation Minière (SONAREM).

Pourtant le niveau de vie des populations ne décolle pas pour autant. Quelques chiffres suffisent : en 1999, le taux brut de scolarisation primaire est de 56 % ; le nombre moyen d'élèves par enseignant dans le primaire est 79 ; 27 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition ; 59 % de la population a accès à un centre de santé à moins de 15 km ; 17 % des logements sont équipés de l'eau courante et 12 % de l'électricité.

Autre exemple : en juillet 1999, le FMI a accordé un crédit à Madagascar. En échange, le gouvernement procède à d'importantes réformes structurelles, comme la privatisation de la seconde banque publique du pays (une banque agricole), ainsi qu'à la libéralisation des secteurs des télécoms, de la pêche et des ressources minières. La compagnie pétrolière publique (Solima) fut privatisée avec retard, en juin 2000 seulement. Mais, comme le pays appliquait gentiment la politique qu'on entendait lui imposer, il méritait une nouvelle bouffée d'oxygène financière. Dès juillet 2000, la première tranche d'un nouveau crédit d'ajustement structurel de la Banque mondiale fut débloquée. C'est donnant-donnant...

En outre, le FMI a l'habileté de faire reposer la responsabilité de ces décisions sur les gouvernements en place au Sud. Tous les ans, chaque État doit établir des rapports analysant la situation économique et traçant des perspectives pour l'avenir. Dans un sens ultralibéral, bien évidemment. Les prêts et rééchelonnements divers ne sont accordés qu'à condition que ces rapports aillent dans le " bon " sens, complétés par des visites de gentlemen de la Banque Mondiale ou du FMI pour s'en assurer directement. En fait, les institutions financières internationales font signer par les autorités en place la liste de leurs propres revendications, pour mieux expliquer le cas échéant qu'elles n'ont fait qu'entériner les choix des autochtones... Le mécanisme de la dette est un mécanisme de subordination très subtil et très impressionnant.

Acte 4 : L'utilisation des sommes au Sud

Les emprunts massifs contractés par les dirigeants des pays du Sud n'ont pourtant que très peu profité aux populations. La majeure partie fut décidée par des régimes dictatoriaux, alliés stratégiques de grandes puissances du Nord. Une partie importante des sommes empruntées a été détournée par ces régimes corrompus. Ils ont d'autant plus facilement accepté d'endetter leur pays qu'ils ont prélevé au passage des commissions avec le soutien des autres acteurs de l'endettement. Comment expliquer qu'à sa mort, Mobutu Sese Seko, à la tête du Zaïre pendant plus de 30 ans, disposait d'une fortune estimée à 8 milliards de dollars, équivalant aux deux tiers de la dette de son pays, sans compter l'enrichissement de ses proches ? Ou qu'à Haïti, en 1986, la dette extérieure s'élevait à 750 millions de dollars lorsque la famille Duvalier, qui a gouverné d'une main de fer pendant trente ans (d'abord François - dit Papa Doc - puis Jean-Claude - dit Bébé Doc), a pris la fuite vers la Côte d'Azur française avec une fortune évaluée à plus de 900 millions de dollars ? Quelle autre explication trouver à l'enrichissement de la famille de Suharto en Indonésie dont la fortune, au moment où il a été chassé du pouvoir en 1998 après 32 ans de règne, était estimée à 40 milliards de dollars, alors que son pays était en plein marasme ?

Parfois, comme dans le cas de la dictature argentine (1976-1983), la situation est ubuesque. Pendant cette période, la dette a été multipliée par 5,5 pour s'élever à 45 milliards de dollars en 1983, essentiellement contractée auprès de banques privées, avec l'accord des autorités américaines. Dès 1976, un prêt du FMI avait donné un signe fort aux banques du Nord : l'Argentine de la dictature était fréquentable. La junte au pouvoir a recouru à un endettement forcé des entreprises publiques, comme la compagnie pétrolière YPF dont la dette externe est passée de 372 millions de dollars à 6 milliards de dollars, elle a donc été multipliée par 16 en 7 ans. Mais les devises empruntées à cette époque ne sont pratiquement jamais arrivées dans la caisse des entreprises publiques. Les sommes empruntées aux banques des États-Unis y étaient en grande partie replacées sous forme de dépôts, à un taux inférieur à celui de l'emprunt. On a assisté alors à un enrichissement personnel des proches du pouvoir dictatorial via des commissions importantes. A titre d'exemple, entre juillet et novembre 1976, la Chase Manhattan Bank a reçu mensuellement des dépôts de 22 millions de dollars et les a rémunérés à environ 5,5 % ; pendant ce temps, au même rythme, la Banque centrale d'Argentine empruntait 30 millions de dollars à la même banque à un taux de 8,75 %. Tout cela s'est fait avec le soutien actif du FMI et des États-Unis, permettant un maintien du régime de terreur tout en rapprochant l'Argentine des États-Unis après l'expérience nationaliste de Peron et de ses successeurs.

Ainsi, la dette s'est accrue très vite, tout comme la richesse personnelle des proches du pouvoir. Ce fut également bénéfique pour les banques du Nord : l'argent revenait en partie dans leurs coffres, et pouvait être prêté de nouveau à d'autres qui l'ont eux aussi remboursé... De plus, la fortune des dictateurs était très utile aux banques car elle leur servait de garantie. Si soudain le gouvernement d'un pays endetté montrait de la mauvaise volonté à rembourser les prêts contractés au nom de l'État, la banque pouvait gentiment menacer de geler les avoirs personnels secrets des

dirigeants, voire de les confisquer. La corruption et les détournements ont donc joué un rôle important.

Par ailleurs, l'argent qui parvenait tout de même dans le pays emprunteur a été utilisé de manière bien ciblée.

Les crédits sont allés en priorité aux méga-projets énergétiques ou d'infrastructures (barrages, centrales thermiques, oléoducs...), très souvent inadaptés et mégalomaniaques, que l'on a surnommés « éléphants blancs ». Le but n'était pas d'améliorer la vie quotidienne des populations sur place, mais plutôt de parvenir à extraire les richesses naturelles du Sud et les transporter facilement vers le marché mondial. Par exemple, le barrage d'Inga au Zaïre a permis de tirer une ligne à haute tension sans précédent de 1.900 kilomètres vers le Katanga, province riche en minerais en vue de leur extraction. Mais cette ligne ne s'est pas accompagnée de l'installation de transformateurs pour fournir de l'électricité aux villages qu'elle survole...

Cette logique prévaut encore régulièrement, comme le prouve la construction du pipe-line Tchad-Cameroun, lancé au milieu des années 1990 et permettant d'amener le pétrole de la région de Doba (Tchad, enclavé) au terminal maritime de Kribi (Cameroun), à 1.000 kilomètres de là. Sa mise en place se fait au plus grand mépris des intérêts des populations. Par exemple, à l'origine, pour indemniser les populations des dommages causés par ce projet cofinancé par la Banque mondiale et associant Shell, Exxon et Elf, les responsables ont proposé 3000 FCFA (4,5 dollars) par pied de manguier détruit, alors que selon le député tchadien Ngarléjy Yorongar, la première production de cet arbre peut donner 1000 mangues dont chacune peut se négocier environ 100 FCFA (0,15 dollar)...

L'achat d'armes ou de matériel militaire pour opprimer les peuples a aussi compté dans la montée de l'endettement. Nombre de dictatures ont maintenu leur emprise sur les populations en achetant à crédit des armes, avec la complicité active ou passive des créanciers. Les populations d'aujourd'hui remboursent donc une dette qui a permis d'acheter les armes responsables de la disparition des leurs, que l'on pense aux 30.000 disparus en Argentine sous la dictature (1976-1983), aux victimes du régime d'apartheid en Afrique du Sud (1948-1994) ou du génocide au Rwanda (1994). L'argent emprunté servait aussi à alimenter les caisses noires des régimes en place, pour compromettre les partis d'opposition et financer des campagnes électorales coûteuses et des politiques clientélistes.

Les prêts vont aussi en priorité à l'aide liée. L'argent sert alors à acheter des produits fabriqués par les entreprises du pays créancier, contribuant à redresser sa balance commerciale. Les besoins réels des populations des PED passent au second plan.

Infrastructures imposées par les multinationales du Nord, aide liée, achat d'armes pour une répression massive, détournements et corruption, voilà à quoi ont servi les sommes empruntées pendant des décennies.

Acte 5 : la coupe déborde

Dans les années 90, dans leur très grande majorité, les pays en développement sont tombés sous la coupe du FMI. Mais rien n'est réglé pour autant, bien au contraire. La dette continue sa course folle, on l'a vu, et les crises financières se multiplient. L'ouverture totale du Tiers Monde aux capitaux étrangers et les mesures libérales imposées par le FMI ont attiré des capitaux fortement volatils, prêts à déguerpir dès les premiers signes de fragilité économique. Ce fut le cas en Amérique du Sud en 1994, puis en Asie du Sud-Est en 1997, en Russie en 1998, de nouveau en Amérique latine en 1999, en Turquie entre 1999 et 2002, en Argentine en 2001-2002, au Brésil en 2002. Mais toujours et partout, les mêmes recettes sont imposées : de nouveaux prêts en échange d'une libéralisation accentuée de l'économie. D'ailleurs ces nouveaux prêts alourdissent la dette, mais ne sont pas destinés à restaurer un peu de bien-être pour les populations du Sud. Ils sont juste là pour permettre à l'État en crise de rembourser ses créanciers du Nord, souvent responsables d'investissements risqués et hasardeux...

A chaque fois, la priorité est donnée à la poursuite du remboursement de la dette. Ainsi, depuis la crise de 1994, les revenus des exportations de pétrole du Mexique transitent par un compte situé au États Unis, et un magistrat américain a l'autorisation de bloquer les flux de ce compte vers le Mexique s'il ne rembourse pas sa dette. Les États ainsi dominés par le FMI perdent leur souveraineté : c'est effectivement une colonisation économique.

La dégringolade du prix des matières premières se poursuit inexorablement. Ce que l'on observe ressemble bien plus à du pillage des ressources du Sud qu'à des échanges commerciaux équitables.

Au milieu des années 90, les dirigeants des pays les plus riches sont particulièrement inquiets pour le système financier international. En 1996, le sommet du G7 de Lyon décide donc de lancer une initiative fort médiatisée pour alléger quelque peu la dette des pays pauvres : l'initiative PPTE (« Pays pauvres très endettés »).

Cette initiative, renforcée au sommet du G7 de Cologne en 1999, est censée alléger la dette des pays pauvres et très endettés. Mais elle est mal née : elle ne résout rien. Elle ne concerne qu'un petit nombre de pays très pauvres (42 sur 165 PED) et son but se limite à rendre leur dette extérieure soutenable. Le FMI et la Banque mondiale essaient d'alléger la dette juste ce qu'il faut pour mettre fin aux arriérés et aux demandes de restructurations, sans même y parvenir d'ailleurs. Mais surtout ils profitent de cette initiative qui semble généreuse pour imposer un renforcement de l'ajustement structurel. Malgré une apparence de changement, la logique demeure.

Pour bénéficier d'un allégement de dette dans le cadre de l'initiative PPTE, les étapes sont nombreuses et exigeantes, et nécessitent un temps démesurément long.

Tout d'abord, les pays susceptibles d'y prétendre doivent, selon le FMI, « avoir un degré d'endettement intolérable » et « établir des antécédents positifs dans la mise

en œuvre de réformes et de bonnes politiques économiques au moyen de programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale ». Il s'agit d'un véritable parcours du combattant. Le pays concerné par cette initiative doit d'abord signer un accord avec le FMI afin de mener pendant une période de trois ans une politique économique approuvée par Washington. Cette politique s'appuie sur la rédaction d'un Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Ce document précise dans le détail la liste des privatisations, les mesures de dérégulation économique permettant de générer des ressources pour le remboursement de la dette d'une part, et comment d'autre part les fonds résultant de l'allégement seront utilisés, notamment pour lutter contre la pauvreté. On voit la contradiction.

À l'issue de cette période de trois ans, le FMI et la Banque mondiale cherchent à savoir si la politique suivie par ce pays est suffisante pour lui permettre de rembourser sa dette. Le critère retenu pour déterminer une éventuelle insoutenabilité de la dette est le rapport entre la valeur actuelle de sa dette et le montant annuel de ses exportations. Grosso modo, si ce ratio est supérieur à 150 %, la dette est estimée insoutenable. Dans ce cas, ce pays atteint le point de décision et est déclaré admissible à l'initiative PPTE.

Un pays ayant atteint favorablement le point de décision doit alors poursuivre l'application des politiques agréées par le FMI et rédiger un DSRP définitif. La durée de cette période varie entre un et trois ans, elle est déterminée par la rédaction du DSRP et la mise en œuvre satisfaisante des réformes-clés convenues avec le FMI. Ces réformes-clés correspondent en fait à un renforcement de l'ajustement structurel des années 1980 et 1990, rebaptisé DSRP pour la circonstance.

Puis arrive le point d'achèvement. Le pays bénéficie alors d'une légère réduction du stock de sa dette extérieure de façon à la rendre soutenable. L'allégement permet finalement de faire payer les PED au maximum de leurs possibilités. En fait, on annule essentiellement les créances impayables. L'initiative PPTE est avant tout destinée à garantir la pérennité des remboursements et à dissimuler le renforcement de l'ajustement structurel sous une apparence de générosité. En 2000, soit quatre ans après le début de l'initiative, les 42 PPTE ont transféré des sommes colossales au Nord : le transfert net sur la dette a été négatif pour eux d'environ 2,3 milliards de dollars.

Dès 2000, la CNUCED est très claire : « Les espoirs que l'on fonde actuellement sur la mise en œuvre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ne sont pas réalistes. L'allégement de la dette envisagé ne suffira pas à rendre celle-ci supportable à moyen terme (...) ; par ailleurs, l'ampleur de l'allégement de la dette et la manière dont il interviendra n'auront pas d'effets directs majeurs sur la réduction de la pauvreté. »

Au total, 34 parmi les 42 PPTE sont des pays d'Afrique subsaharienne, auxquels il convient d'ajouter 4 pays d'Amérique latine (le Honduras, le Nicaragua, la Bolivie, le Guyana), 3 pays d'Asie (le Laos, le Vietnam et Myanmar) et le Yémen. Seuls les pays très pauvres et très endettés peuvent espérer de légers allégements. Ainsi le Nigeria est très endetté, mais comme il s'agit d'un pays producteur de pétrole, il n'est

pas jugé assez pauvre. Haïti, un des pays les plus pauvres de la planète, n'est pas jugé assez endetté pour être éligible. Et les pays où vivent la plupart des pauvres de la planète ne sont pas concernés : la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, l'Argentine, le Mexique, les Philippines, le Pakistan, etc. Les PPTE ne représentent que 11 % de la population totale des PED. Comment espérer sortir de l'impasse financière actuelle où sont plongés tous les PED avec une telle initiative ?

Même ces 42 pays ne seront pas tous bénéficiaires d'allégements. En effet, le Laos ne demande pas à profiter de cette initiative, parce que ses dirigeants jugent qu'elle apporte plus d'inconvénients que d'avantages. De plus, 4 pays sont arrivés au point de décision et ont eu une réponse négative : l'Angola, le Kenya, le Vietnam et le Yémen. Leur endettement est jugé soutenable, même si par exemple l'Angola, ravagé par 25 ans de guerre civile entretenue par les multinationales pétrolières, a dû affronter en 2002 une famine sans précédent sur son territoire... Enfin, les prévisions indiquent que trois autres pays ne sont pas en mesure de bénéficier de l'initiative (à cause d'un état de guerre ou d'un manque de coopération avec les pays riches) : le Liberia, le Soudan et la Somalie, ainsi sanctionnés parce qu'ils ne sont pas politiquement corrects. L'initiative PPTE concerne donc au mieux 34 pays.

En décembre 2002, 26 pays avaient atteint le point de décision, et 6 d'entre eux avaient atteint le point d'achèvement : l'Ouganda, la Bolivie, le Mozambique, la Tanzanie, le Burkina Faso et la Mauritanie.

La CNUCED est toujours très lucide dans son rapport de septembre 2002 : « Après presque deux décennies de programmes d'ajustement structurel, la pauvreté a augmenté, la croissance est le plus souvent lente et erratique, les crises rurales se sont aggravées et la désindustrialisation a mis à mal les perspectives de croissance. Depuis deux ans la réduction de la pauvreté est devenue l'objectif fondamental des programmes et des activités des institutions financières internationales en Afrique et dans d'autres pays à faible revenu. Ce changement d'attitude mérite d'être salué. Mais y a-t-il eu une évolution des esprits ? » Ou encore : « Un examen détaillé des mesures macroéconomiques et d'ajustement structurel figurant dans les DSRP permet de constater qu'il n'y a pas de remise en cause fondamentale des conseils formulés dans le cadre de ce que l'on appelle le Consensus de Washington. » Detlef Kotte, l'un de ses cadres dirigeants, n'hésite pas à écrire : « Le FMI ou la Banque mondiale ont changé les mots, changé les sigles, changé leur mode de consultation, mais n'ont rien changé à leur credo. » On le voit, aujourd'hui le problème de la dette reste entier.

Avant l'initiative PPTE, l'encours global de la dette du Mali avait grossi de 730,3 milliards FCFA en 1992 à 1746,1 milliards en 2002. La dette bilatérale avait évolué en dents de scie alors que la part de la dette multilatérale avait régulièrement progressé au détriment de la dette bilatérale.

En 1980, elle n'était que de 0,7 milliards US$, et pendant la décennie suivante elle a été multipliée par 3,5 pour atteindre 2,5 milliards US$ en 1990, puis 3 milliards US$ en 1996.

La dette à long terme (de maturité supérieure à un an) représente 94% de la dette totale, et elle est multilatérale à 57% et bilatérale à 43%. Les institutions privées ne possèdent pas de créances au Mali, jugé insuffisamment fiable au niveau de ses remboursements.

Les 57% de créances multilatérales se répartissent en 34% pour l'Association Internationale de Développement (AID, une des composantes de la Banque mondiale), 13% pour la Banque africaine de Développement et 6% pour le FMI, le reste se partageant entre les autres institutions multilatérales.

Sur les 43% de créances bilatérales, le Club de Paris en détient 30% (dont la Fédération de Russie pour 18% et la France pour 9%), les 13% restants allant principalement à la Chine, l'Arabie Saoudite et le Koweït.

A titre d'exemple en 1999, le Mali a remboursé 106 millions US$ au titre du service de la dette, soit 14,3% du total des exportations. En 1998, ce service de la dette était de 82 millions US$ seulement.

La Banque mondiale a joué un rôle important dans le financement du développement dès le début de la dictature militaire de Moussa Traoré. Vers la fin des années 70, la Caisse Centrale de Coopération Française et les pays arabes apportent également des fonds pour le développement du Mali, tout comme le FMI. L'endettement passe de 249 millions US$ en 1970 à 727 millions en 1980.

Dès 1981, le Mali, fortement endetté, doit mettre en place des plans d'ajustement structurel (PAS) pour obtenir de nouveaux prêts de la part des institutions financières. Cette mise en place est décrite par le gouvernement comme " heurtée " et jusqu'aux années 90, l'économie reste fortement administrée. Mais ces prêts stériles (car ils servent surtout à rembourser les emprunts précédents) provoquent une explosion du stock de la dette, qui passe à 2467 millions US$ en 1990.

A partir de 1992 et l'arrivée au pouvoir d'Alpha Oumar Konaré, la politique économique est très ambitieuse mais dans le sens de l'ultralibéralisme. Le but est le rétablissement des grands

équilibres macro-économiques. Pendant une décennie, le pouvoir en place s'applique à promouvoir les activités marchandes privées et à « assainir le secteur public » selon l'expression du FMI : libéralisation des prix et du commerce, réforme du marché du travail, du système bancaire, de la fiscalité, baisse des taxes à l'importation, privatisations.

L'initiative PPTE, instaurée par le FMI et la Banque mondiale à la fin de l'année 1996, consiste à accorder des remises de dette à des pays très pauvres et très endettés ayant prouvé leur volonté d'appliquer des politiques ultralibérales. Après un programme de telles politiques pilotées par les institutions financières internationales, d'une durée de 3 ans, si le pays concerné est toujours en situation d'endettement insoutenable, il atteint le point de décision et bénéficie d'un premier allégement, mais il continue bien sûr à être étroitement surveillé jusqu'à ce qu'il atteigne le point d'achèvement, où il bénéficie d'un allégement supplémentaire.

S'ajoute à cela l'initiative PPTE renforcée, instaurée fin 1999, qui prend le relais pour pouvoir, après de nouvelles réformes d'inspiration libérale, poursuivre sur la voie des allégements. Mais attention, les montants cités correspondent toujours à des allégements étalés sur plusieurs dizaines d'années, donc souvent homéopathiques.

Le 16 septembre 1998, le Mali a atteint le point de décision de l'initiative initiale et a pu bénéficier à cette date-là d'un allégement de 250 millions US$. Parce que depuis 1987, il applique des politiques qui l'ont fait passer d'une économie principalement contrôlée par l'Etat à une économie davantage basée sur les règles du Dieu marché.

Le 12 septembre 2000, le Mali a atteint le point d'achèvement dans le cadre initial de l'initiative PPTE et bénéficie à ce titre d'un allégement du service de sa dette de 220 millions US$. De plus, au titre de l'initiative renforcée, il va bénéficier, " à terme " selon la Banque mondiale, d'un allégement de 650 millions US$ du service de la dette. L'allégement total annoncé s'élève donc à 870 millions US$, dont 283 de l'AID et 58 du FMI. Mais le " à terme " signifie ici en 30 ans.

Malgré toutes les mesures libérales adoptées depuis de nombreuses années et les satisfactions des institutions financières, le Mali est un des 10 pays les moins développés du monde.

Le communiqué de la Banque mondiale affirme explicitement que le point d'achèvement de l'initiative renforcée (et donc quelques allégements partiels supplémentaires) ne sera atteint qu'un fois que le secteur cotonnier sera restructuré et que les privatisations des entreprises de secteur public et des banques auront abouti.

Mais la dette ne va pas cesser d'étouffer le Mali pour autant ! Ainsi, si l'initiative PPTE n'existait pas, on prévoit un service de la dette de 175 en 2019. Grâce à l'initiative PPTE initiale, il devrait tout de même poursuivre sa hausse : 110 en 2009 et 166 en 2019. Même avec l'initiative PPTE renforcée, qui suppose une poursuite stricte des mesures libérales qui déstabilisent tant les populations (surtout les plus démunies), il devrait remonter tranquillement à 76 en 2009 et 148 en 2019.

Chapitre 2: Le Mali à l'heure de la colonisation

Section 1: De la résistance à la colonisation

La Révolution industrielle qui s'est emparée de l'Europe au XVIIIe et XIX e siècle entraîna une modification radicale des modes de production et des modes de vie du continent, impulsant une longue période d'expansion économique et de conquête coloniale européenne visant à la constitution d'une réserve de matières premières et un marché captif tant pour ses débouchés que pour son surplus démographique, au point qu'au début du XXe siècle, c'est à dire à la veille de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), 80 pour cent de la surface de la planète se trouvait sous domination européenne, tant en Afrique, qu'en Asie, en Amérique latine et en Océanie.

A. Les grands résistants à la colonisation

La conquête coloniale voulue et réalisée par l'Europe occidentale s'explique par l'évolution de ce continent au XVIIIe et XIXe siècle et les problèmes générés par son développement. La révolution industrielle transforma complètement son économie et sa société. Par la constitution des sociétés capitalistes et l'emploi systématique de la machine, la production s'accrut dans de grandes proportions. Le progrès de la médecine et l'augmentation des ressources vivrières eurent pour résultat le doublement de la population au cours du siècle.

L'Europe qui depuis le XVe siècle avait, par son avance technique, découvert le reste du monde et installé des comptoirs de commerce sur tous les points du globe, chercha la solution de ses problèmes par une expansion extérieure: la conquête militaire, protectorat, zone d'influences.

Dans les années 1870-1890 une mauvaise conjoncture économique règne en Europe avec la stagnation des ventes, la baisse des bénéfices, la baisse de la rémunération des capitaux et le protectionnisme latent qui freine la prospérité économique.

Les colonies apparaissent alors comme une ouverture extérieure au marché tout en se sauvegardant des conflits douaniers puisque que la colonie appartient au pays : on parle alors d'ouverture extérieure mais qui reste à l'intérieur, ainsi Jules Ferry a pu dire : « une colonie c'est un débouché »

En parallèle on recherche des matières premières : or et diamants en Afrique du sud (enrichissement fabuleux de Cecile Rhodes, gouverneur de Rhodésie), or à Tombouctou, en Guinée, en Abyssinie ainsi que les bois précieux et l'ivoire.

La rémunération des capitaux serait passée, selon l'économiste Leroy-Baulieu,de 3% à 8 à15%

A cela s'ajoute des facteurs politiques et culturels. En effet il existe des nationalismes très importants en Europe qui se traduisent par des soubresauts guerriers (ex : guerre de 1870 qui engendre un nationalisme très fort et revanchard vis-à-vis de l'Allemagne).

On assiste à une exaltation des chauvinismes avec la naissance de nombreuses ligues où se développe l'idée qu'il n'y a pas de grandeur ou de réveil national sans empire. Ainsi pour Jules Ferry : « *Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième. La France ne veut pas être seulement un pays libre, mais un grand pays, exerçant son influence sur les destinées du monde et répandant, partout où il peut les porter, ses mœurs, sa langue, ses armes, son drapeau, son génie.* »

Ces nationalismes sont conjoints à des préoccupations stratégiques : par exemple pour les Anglais le Cap est un point très stratégique et la France ne veut pas rester derrière alors elle va développer des points d'appui un peu partout. De plus, avec l'ouverture du Canal de Suez (1869) sous occupation anglaise, se développe l'idée qu'il faut absolument maitriser les Anglais.

Il existe une réelle croyance en la supériorité européenne : on ne parle pas de civilisations mais de LA civilisation européenne. La mission civilisatrice est un concept très ancré dans les mentalités et peu de monde ose le remettre en question. Ainsi en 1889 l'écrivain Rudyard Kipling nous faisait part de ce qu'il pensait être: «le fardeau de l'homme blanc ». Cette idée transcende les clivages politiques et apparaît presque que comme une pensée quasi-humanitaire chez les hommes de gauche comme Gambetta, Ferry, etc. A cela

s'ajoute le côté religieux de la mission civilisatrice avec l'envoi de missionnaires dans les colonies qui sont souvent les premiers à être au contact de la population.

Le capitalisme envahit et conquit l'Afrique d'une manière systématique atteignant son paroxysme dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Cette entreprise fut internationale, à tout du moins ce qui était à l'époque « international », c'est à dire exclusivement européen: Tous les Etats de l'Europe occidental, la Grande Bretagne, la France, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, envahirent le continent africain de tous côtés et le dépecèrent en quelques décennies.

Pour résoudre les conflits nés de leurs rivalités, un Congrès, réunissant à Berlin les puissances européennes en 1885, fixa les règles. Toutefois il subsiste un mythe du partage de l'Afrique par les européens lors de cette réunion alors qu'il n'y a eu aucun tracé de frontières.
La conférence est une initiative du chancelier prussien Bismarck. En effet, La Prusse et l'Allemagne sont alors en pleine ascension et Bismarck veut obtenir un rôle d'arbitre des relations internationales en Europe afin de détourner l'attention de l'Alsace qu'il vient de prendre aux Français.
Les objectifs de la conférence sont de :

- régler la liberté de commerce dans le bassin du fleuve Congo
- régler la liberté de navigation sur les fleuves Congo et Niger
- formaliser les régles pour que les occupations ultérieures sur les cotes d'Afrique fussent considérées comme effectives

L'idée de conquérir le territoire apparait alors comme folle et peu intéressante car trop couteuse. Les occupations futures mentionnées sont essentiellement maritimes et pour le commerce : la question du partage n'est pas du tout à l'ordre du jour d'autant plus qu'il y a de nombreux opposants à l'occupation.

Cependant 1885 apparaît comme une année de rupture: juste après la conférence de Berlin, un nouveau climat s'instaure: tout le monde commence à conquérir l'Afrique : la compétition, les conflits et les ententes entre les puissances ont commencé à se révéler. La liberté de commerce ne sert à rien si on ne s'entend pas avec ceux qui ont déjà pavillon sur le territoire. On assiste alors à une course aux traités avec les chefs africains pour être sûr d'être les premiers. Progressivement on passe à une course à l'occupation pour assurer sa domination économique et la protection de son commerce

Ensuite on assiste à une certaine accélération: en 15 ans de nombreux traités sont signés, pour la plupart bilatéraux, et organisent vraiment le partage de l'Afrique.

Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, toute l'Afrique, moins l'Ethiopie et le Liberia, se trouva sous domination de l'Europe occidentale.

La conquête coloniale a duré près de cent ans (début de la conquête algérienne en 1830) avec des péripéties liées à l'évolution des Etats européens, de la situation internationale, de la résistance inattendue des Africains. Elle avait auparavant été préparée par de nombreuses missions d'exploration.

Au Soudan Occidental: dans l'Ouest africain[16], sous la direction des Peuls et des Toucouleurs, les Al Poular du Tekrour au Haoussa, réagissant contre les anciens royaumes animistes, considérés comme décadents et conservateurs, tels le royaume Bambara de Ségou dont le dernier roi a été forcé de se convertir à l'Islam et le royaume Masasi du Karta. Ils établissent une véritable hégémonie musulmane par une révolution de caractère religieux. Suivant l'exemple des deux Foutas, Ousmane Dan Fodio proclama en 1804 le Jihad,-désigné en Occident comme étant un «Appel à la Guerre Sainte», alors qu'il s'agit littéralement d'un effort vigoureux en faveur de la foi-, contre les vieilles monarchies haoussas qu'il renversa. Il fonda un vaste empire (1810) entre l'Adamaoua et les Djerma, subdivisé en deux parties, le Sokoto et le Gando, une fédération de petits émirats dirigés par l'aristocratie musulmane et peule. Sa cohésion était faible et le Sultan ne pouvait compter sur le sentiment national ou populaire. A son exemple, Sékou Ahmadou renversa l'ordre païen et fonda vers 1810 l'Empire peul du Macha, la Dina, qui unifia les pays de la région centrale du Niger.

Vers le milieu du XIXe siècle, El Hadj Omar Tall, prêchant la ouird Tidjania, renversa les vieilles monarchies païennes des Malinké et des Bambara (Kaarta, Ségou) et établit un puissant empire entre le Sénégal et le Niger (1848-1864). Ainsi du Sénégal au lac Tchad, dans la savane soudanaise, les Al Poular dominaient par la constitution d'Etats musulmans puissants et bien organisés. Ces Etats nouveaux étaient cependant très vulnérables: les peuples vaincus attendaient l'occasion de se libérer; les règles de succession n'étaient généralement pas fixées d'où les rivalités sanglantes entre princes; le clan Al Poular et musulman se

---

[16] Pour cette partie se référer à l'ouvrage de S. M Cissoko, *le Khasso face à l'empire toucouleur et à la France dans le Haut-Sénégal, 1850-1894,* Paris, L'harmattan, 1988

transforma en une caste privilégiée, en vrai conquérant vivant de l'exploitation des peuples vaincus.
Le combat était inégal. Les armées européennes de conquête disposaient d'une supériorité en armement et en organisation. Armés de fusils de plus en plus perfectionnés au fur et à mesure de la conquête (fusil Gras, Lebel à tir rapide), de canons auxquels ne pouvait résister aucune fortification africaine, les Européens ont affronté les Africains munis d'armes rudimentaires, arcs, flèches, lances, fusils à pierre à un ou deux coups.

Les armées africaines de type féodal combattaient le plus souvent sans ordre. Certes, elles avaient la supériorité du nombre sur leurs adversaires européens dont les troupes étaient généralement constituées de soldats africains et alliés. Le conquérant exploita au maximum les divisions et les rivalités des Africains selon la maxime bien connue «Diviser pour régner».

Les Rois africains ne comprirent que très tard la nécessité de s'unir contre le même ennemi.

B. Les querelles intestines et la pénétration française

Le Général Louis Faidherbe, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1865, décida dans la cadre de la «mise en valeur économique» du pays conquis, de joindre par voie terrestre et par liaisons télégraphiques Saint-Louis, le siège du gouverneur, à Dakar, la ville portuaire sur l'Atlantique et future capitale de l'Afrique Occidentale française (AOF). La jonction devait de se faire à travers le territoire du Cayor.

Le Damel (chef militaire) Macodou s'y opposa formellement. Faidherbe intervint alors dans la politique intérieure et soutint la nomination d'un anti-Damel, Madiodio, ami des Français, contre le jeune Lat Dior investi selon la volonté populaire.

Ancien gouverneur de la Guadeloupe, Faidherbe s'appliquera méthodiquement à mettre au pas les tribus relevant de sa sphère de compétence. Il battra les Maures et les Toucouleurs et annexera le pays Ouolofs, dont le chef lieu est Dakar, ainsi que le Cayor. Fort du soutien populaire, Lat Dior Ngoné va s'employer à mettre en échec son plan. Armé d'un courage légendaire, crédité d'une vive intelligence, d'un art de la diplomatie, Lat Dior va lutter pour sauver son pays de la domination française. Vaincu à Ndari, vainqueur à Ngolgol en 1865, chassé du Cayor, il se réfugia auprès de Maba Diakhou, prophète du Rip. A la tête des armées de Maba, il battit les français à Paos Koto. Après l'échec et la mort de son hôte à Somb

(1867), dans le Sine, il rentra au Cayor où il régna de 1869 à 1880 avec l'accord des Français. L'entente ne dura guère.

La pénétration française dans le Royaume s'est accompagnée de l'extension de la culture de l'arachide. Le projet du gouverneur de construire un chemin de fer à travers le Cayor, la libération de ses esclaves fugitifs à Saint-Louis, firent comprendre à Lat Dior que la souveraineté du Cayor n'était que nominale. Il se révolta contre les Français qui le détrônèrent, annexèrent le Cayor en 1886. Le 26 octobre 1886, Lat Dior leur livra le dernier combat à Dekhlé où il trouva la mort, vingt ans après son soulèvement contre Faidherbe. Dès lors, les Français ne trouvèrent plus d'opposition importante sinon au Fouta Toro où le roi Abdoul Boubacar de Bosséa leur barra la route pendant des années. Le Baol, le Sine, le Saloum, passèrent également sous la domination française.

La conquête du Soudan fut l'une des plus difficiles des conquêtes coloniales. Ouverte en 1879, elle ne se termina qu'en 1898. Les Français rencontrèrent ici des Etats structurés disposant de troupes innombrables et bien aguerries, de fortifications (tata) qui pouvaient résister longtemps aux batteries des canons les plus modernes. Les Français étaient, du reste, défavorisés par les difficultés de communication. Ils profitèrent pourtant de la situation des Etats soudanais.

Le Soudan comprenait quatre grands empires: l'Empire toucouleur, celui de Samory Touré, des Mossis, du Kénédougou et des Etats secondaires comme le Fouta Djallon, le Kong.

L'Empire Toucouleur fut fondé par El Hadj Omar (1797-1865) au milieu du XIXe siècle et couvrait les pays situés entre le Bambouk et Tombouctou. Omar l'avait divisé en provinces dirigées par ses fils ou ses compagnons. La domination et la défense étaient assurées par des forteresses puissantes, capitales des provinces: Dinguiraye, Koundian, Nioro, Koniakari, Mourgoula, et Ségou, la capitale.

Après la mort d'El Hadj Omar en 1865, le pouvoir est passé à son fils Ahmadou résidant à Ségou. Il était plutôt un lettré qu'un guerrier. Diplomate né, il préférait les négociations à la guerre. Il décourageait ses adversaires par l'art de temporiser. L'Empire toucouleur n'était cependant pas aussi solide qu'il le paraissait. Il était fortement ébranlé par les révoltes continuelles des Bambaras, des Peuls du Macina, les tentatives de sécessions des frères d'Ahmadou, gouverneurs des principales provinces, les divisions au sein de l'armée

toucouleur. Il était déjà en déclin au moment de la conquête française à laquelle il put cependant résister pendant plus de dix ans et opposer des milliers de ses guerriers.

Samory Touré, fils d'un dioula mandingue, conquit dans le Haut Niger un Empire Malinké qu'il organisa solidement. Né à Manianbalandougou (Konian), Samory débuta comme Dioula colporteur. Après un séjour prolongé dans l'armée du marabout guerrier, Sory Ibrahima, pour le rachat de sa mère captive, Samory parvint à constituer une armée et à se rendre maître des villages voisins. Il s'empara de la grande place commerciale de Kankan vers 1873, renversa Sory Ibrahima et annexa son royaume. Il étendit ses conquêtes jusque vers l'Ouest du Niger où il rencontra les Français en 1882.

A cette époque, l'empire Samory était une force redoutable. Il s'étendait du Haut Niger et du Kénédougou au Nord, au Libéria et à la Sierra Leone au Sud. Sa capitale était Bissandougou.
L'Etat, reposant solidement sur l'ethnie malinké, disposait de ressources abondantes (impôts réguliers sur les provinces, butin de guerre, possessions de mines d'or du Bouré) qui permirent l'entretien d'une puissante armée de cavaliers et de sofas bien équipés et bien organisés. Samory symbolisa la lutte de l'Afrique Noire face à l'impérialisme européen.

À partir de 1880, l'ambition de Samory Touré est contrariée par la pénétration coloniale française au Soudan. Il entre alors en résistance contre l'armée coloniale qu'il défit à plusieurs reprises, notamment à Woyowoyanko le 2 avril 1882, malgré la supériorité des français qui disposaient d'artillerie lourde.
Il est toutefois contraint à céder du terrain à l'armée coloniale française en signant différents traités entre 1886 et 1889.

Plus au nord, le Sahara est contrôlé par les touaregs et les Maures, ce qui pose un réel problème pour les français. Fin 1893 une grande offensive est lancée par les Français avec une colonne de soldats qui arrivent sur le Niger et une autre, du maréchal Joffre, qui vient du sud.
La 1ère colonne prend Tombouctou mais elle ne peut pas tenir la ville et demande le soutient de la 2ème colonne, qui est surprise par les Touareg à Takoubao et est décimée. Tombouctou est réellement prise le 12 février 1894, ce qui représente un symbole car la ville apparaît comme une cité mythique au cœur du pays touareg. En 1900 la boucle du Niger est conquise par les Français.

Section 2: L'étape coloniale

La colonie représentait pour la Métropole un bien, une possession. La soumission devait être complète car devaient régner l'ordre et la paix. En contrepartie, les indigènes étaient assurés d'un minimum de protection et d'éducation et de soins afin d' accroître leur production dans l'intérêt du peuple colonisateur. Par dessus tout, ils devaient obéissance et respect aux Européens.

Les méthodes variaient selon les colonies, et, surtout, selon le colonisateur. Les pays africains, conquis et protégés, étaient classés en colonies ou protectorats. Dans certaines colonies, les Européens s'installaient définitivement, le choix n'était pas le fruit du hasard, mais opéré en fonction de la qualité de vie et du climat, de la proximité avec la Métropole aussi. De telles colonies étaient décrétées «colonies de peuplement». L'Algérie a ainsi été décrétée «colonie de peuplement». Dans d'autres, la colonie donnait lieu à un simple exploitation de ses richesses. Elle avait droit au titre de «colonie d'exploitation».
Plusieurs pays africains ont d'abord été des protectorats, puis des colonies par la seule volonté du pays européen et selon les propres besoins stratégiques du colonisateur (exemple du Congo et de Madagascar).

Chaque Etat européen administrait ainsi ses colonies à sa manière. Les chefs indigènes pouvaient continuer à gouverner leur peuple sous la surveillance des Européens.
Le système est connu sous le vocable de «l'administration indirecte» qui se voulait une politique d'autonomie et d'association. C'est le cas général des colonies anglaises. L'administration était dite «administration directe» quand les Européens assuraient eux-mêmes la direction des affaires, le commandement. Elle tendait souvent vers une assimilation. C'est le cas des colonies françaises.

Toutefois, cette différence de colonisation est surtout idéologique et les européens ont du faire preuve de beaucoup d'adaptation. Ainsi les choix politiques peuvent être différents à l'intérieur du même empire car les structures politiques et sociales locales sont très différentes De plus on a peu de moyen pour les colonies donc on est obligés de s'adapter.
Pour le cas français l'idée d'une administration directe est largement battue en brèche s'il y a déjà sur place une bonne structure politique : on met alors en place une administration indirecte comme au Dahomey où l'on a gardé le roi, clef de voute du système politique.

Pour le Soudan Français, notamment près du Sahara, il n'y a presque pas de moyens et on veut éviter au maximum les révoltes donc on honore le plus possible les chefs locaux loyaux : on les charge de missions administratives importantes (impôt, recensement, organisation de soldats pour maintient de l'ordre, renseignements) et ils deviennent ainsi de véritables auxiliaires coloniaux. Si les chefs s'y opposent ils savent que l'armée arrivera et ils trouvent plus d'intérêts dans ce rôle: la position de chef est confortée, il y a une certaine considération et des avantages financiers.

De plus l'administration coloniale est faite par des individus isolés ayant une grande autonomie de décision à cause de l'éloignement et des problèmes de communication : dans une même subdivision on peut ainsi avoir deux types très différents d'administration.

Pour ce qui est de la France, la conquête terminée, les colonies ont été organisées selon le schéma administratif français:

- En Afrique Noire, les territoires français furent groupés en fédérations: Afrique occidentale française (AOF), en 1900, Afrique équatoriale française (AEF), en 1910.
- En France, trois ministères s'occupaient des possessions coloniales: Ministère des colonies (AOF-AEF-Madagascar, Indochine), Ministère de l'Intérieur (Algérie), Ministère des Affaires étrangères (Protectorats: Maroc, Tunisie).

Les groupes de colonies (AOF, AEF) et Madagascar étaient dirigés chacun par des gouverneurs généraux assistés de gouverneurs à la tête de chaque colonie (territoires d'outre-mer après 1946). Les colonies étaient divisées en cercles, subdivisions, commandés par des administrateurs ou «commandants». Les provinces, cantons et villages étaient confiés à des chefs indigènes, descendants des familles régnantes ou nommés et révoqués par l'administration coloniale. Ces chefs commettaient de nombreux abus, surtout dans la levée des corvées à leur profit et dans la perception des impôts.

Dans un système colonial reposant sur l'exploitation des hommes et des richesses, la discrimination était la règle: Le service militaire obligatoire, à la base du système égalitaire républicain français, imposait curieusement une durée de service plus longue aux indigènes qu'aux Européens, qui étaient, de surcroît, fréquemment sollicités pour des opérations hors de leur pays d'origine. La puissance coloniale disposait ainsi d'armées coloniales peu coûteuses, composées en majorité d'Africains, «taillables et corvéables» à merci. Tirailleurs sénégalais,

spahis algériens, tabors marocains ont ainsi pu servir en Europe lors de la Guerre de Crimée (XIXc siècle) puis lors des deux guerres mondiales (1914-1918) et (1939-1945).

Pendant la conquête, la résistance avait été organisée par les Marabouts. Aussi, ces derniers furent-ils surveillés. Quelques-uns, dont la renommée et l'influence grandissaient, furent exilés: Amadou Bamba (1902), Cheikh Hamallah (1925-1942), Cheikh Anta M'Backé (1928-1934) et bien d'autres encore.

En vertu de son sentiment de supériorité, le colonisateur, en tout cas en France, a établi un code de bonne conduite à l'égard de l'indigène une sorte de «Code Noir» pour l'Afrique: le «Code de l'indigénat» sanctionnant formellement par le Droit le gobino-darwinisme, la théorie sur l'inégalité des races. L'ensemble des mesures discriminatoires à l'égard des Africains a été codifié en un statut qui définissait la situation juridique des indigènes. Ainsi l'Africain devait témoigner du respect à l'égard du blanc venu d'Europe (céder le trottoir, salué). Les idées racistes de l'Allemagne d'Hitler furent largement appliquées en Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans les villes, les indigènes avaient presque toujours un quartier à part, mal entretenu, qu'ils ne pouvaient quitter dès que la nuit était tombée. Les métis formaient une classe intermédiaire assimilée, souvent utilisée contre les indigènes.

Sauf exception, par exemple pour les citoyens Français des vieilles colonies (départements d'outre-mer après 1946) et des quatre communes du Sénégal, les Africains étaient soumis à des lois et règlements différents de ceux qui étaient appliqués dans les pays européens qui les dominaient. Ils étaient jugés par des tribunaux qui prétendaient appliquer leurs coutumes. «A ces tribunaux, il était permis de prononcer toutes sortes de condamnations, y compris la peine de mort, sans être tenus de s'appuyer sur un texte préexistant, ni pour caractériser l'infraction, ni pour déterminer la sentence». L'Indigène ne pouvait ni se faire assister d'un avocat devant le tribunal, ni interjeter appel encore moins se pourvoir en cassation.

La puissance coloniale déclarait les terres des indigènes «biens vacants et sans maîtres», distribuait de vastes domaines à des colons européens de toutes nationalités, à des africains non originaires du pays. Parfois de petites sommes étaient versées aux indigènes dépossédés, en guise d'indemnisation. Plusieurs révoltes sont directement en raport avec ces expropriations. Les limites des colonies furent souvent modifiées unilatéralement, selon un

découpage arbitraire. A l'absence d'égalité s'ajoutait l'absence de liberté. Au début de la conquête, les chefs indigènes devaient fournir des porteurs dont plusieurs ne revoyaient plus leur pays. Pendant la colonisation, l'esclavage, supprimé, a été remplacé par le travail forcé pour des travaux d'utilité publique (routes, chemin de fer) ou simplement au profit de colons dans leurs plantations, sans rémunération, ni compensation d'aucune sorte.

Afin de pourvoir aux besoins de l'administration coloniale pour gérer des territoires aussi vastes, la métropole décida de former des cadres indigènes qui auront pour tache de faciliter le travail de l'administrateur. L'objectif visé était de principalement former des interprétes du personnel de secrétariat, bref de former une « élité » africaine pouvant s'occuper de travaux subalternes.

Auparavant, l'éducation des jeunes reposait soit sur les medersas (écoles coraniques) ou sur l'enseignement des griots.

L'école coloniale s'est répandue en s'implantant dans les Chefs-lieux des Cercles. Ainsi, en 1960, au moment de l'indépendance, le taux brut de scolarisation était de 7% pour une population de plus de 3,5 millions d'habitants au Mali.

Chapitre 3: Le Mali de la Première République

Section 1: L'indépendance

A. La naissance du régime socialiste et la période de Modibo Keita

Le paradoxe est manifeste et l'ironie cinglante: l'Afrique qui aura connu la plus forte dépossession de l'Histoire, aura volé à deux reprises en un siècle, record mondial aboslu, au secours de l'Europe, à tout du moins au secours des pays se réclamant de la Démocratie.

Pire, par une ironie de l'Histoire sans doute unique au Monde, les Africains auront massivement contribué et d'une manière répétitive à la défense de leur colonisateur, c'est à dire leur exploiteur, comme ce fut le cas lors de la première Guerre mondiale (1914-1918), puis vingt après lors de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945). Le «fardeau de l'homme blanc» cher à l'écrivain anglais Rudyard Kipling s'est révélé être en fin de compte, le «fardeau de l'homme africain» qui aura ainsi payé de sa vie la pérennité de son colonisateur et asservisseur.

L'affaiblissement de l'Europe, consécutif aux deux guerres mondiales, la polarisation du Monde en deux blocs antagonistes (bloc capitaliste dit du Monde libre et bloc soviétique) dans la foulée de la Deuxième Guerre mondiale, les guerres de libération nationale engagées en Asie, notamment en Indochine, l'indépendance acquise par la «non violence» par l'Inde puis le Pakistan, les combats dans l'Afrique anglophone avec la révolte Mau Mau au Kenya et la lutte de libération nationale de l'Algérie, de même que la sévère répression de la France des aspirations africaines, avec les massacres de Sétif (Algérie-1945), de Thiaroye (Sénégal-1946), de Madagascar et du Cameroun (1948-1950), faisant un nombre de victimes estimé à 200.000 morts, ont enclenché une dynamique indépendantiste qui débouchera vers un processus de décolonisation de la totalité des colonies françaises sous l'égide du Général Charles de Gaulle, à partir de son retour au pouvoir en 1958.

Une indépendance toutefois maîtrisée et régulée par l'ancienne puissance coloniale, la France, dans le cadre de la «Communauté franco-africaine». Une communauté cadrée par la France mais qui permettait aux pays africains nouvellement indépendants de bénéficier de son expertise. Telle était du moins la présentation qui en avait été faite à l'époque par ses promoteurs le Général Charles de Gaulle et le futur président Ivoirien Félix Houphouët Boigny.

Si la communauté a permis un accompagnement de l'indépendance africaine, elle a toutefois donné aussi lieu à des abus et des dérives illustrés par la formule «Françafrique», formule condensé du pacte de corruption des élites à l'échelle continentale avec son cortège d'abus de pouvoir et de biens sociaux, d'ingérence et d'arbitraire.

En fait engagée dans une meurtrière guerre d'Algérie, traumatisée par la défaite de Dien Bien Phu, perçue dans l'imaginaire des peuples du Tiers monde, comme la «première victoire d'une armée d'un peuple basané sur une armée blanche», saignée par la perte de cinq mille soldats en Indochine et de quinze mille soldats en Algérie, soit vingt mille soldats dix ans après la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, la France ne pouvait s'offrir une nouvelle guerre sur deux fronts, le front algérien avec l'Afrique blanche et le front de l'Afrique subsaharienne avec l'Afrique noire. La communauté franco-africaine s'est révélée être en fin de compte un stratagème destiné à «lâcher du lest sans lâcher la proie» africaine de la France.

L'accompagnement voire l'encadrement français n'a toutefois pas placé l'Afrique à l'abri des turbulences, parfois suscitées par l'ancienne Métropole, elle même, lorsque son intérêt national l'exigeait, allant parfois à l'encontre des intérêts à long terme du pays hôte africain. L'Histoire africaine abonde de cas d'opposants éliminés physiquement parfois avec la complicité de services français, tel Felix Moumié, le chef de l'opposition camerounaise ou des hommes politiques français enrichis par des subsides africains, d'hommes fantoches propulsés au pouvoir pour le plus grand bénéfice des dirigeants français.

L'affaire des diamants de l'Empereur Bokassa, sous le mandat présidentiel de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1980), du scandale financier de la firme pétrolière ELF témoignent, s'il en est besoin, de ces dérives de type parfois mafieux.

La justice, la liberté, la dignité et l'indépendance de l'Afrique étaient, au départ, la cause de l'engagement social et politique des dirigeants africains. Mais ces aspirations communes ont vite été balayées par la rivalité des puissances, les ambitions de pouvoir des uns, les jeux de pouvoir des autres, tous ces apprentis sorciers, assoiffés de notoriété, qui ont dilapidé l'immense capital de sympathie qui avait salué le retour de l'Afrique sur la scène internationale. L''incursion massive des prétoriens sur la scène politique a constitué, sans nul doute, un élément décisif du discrédit qui frappe les élites politiques africaines. Les énormes sacrifices consentis par les dirigeants, comme Kwamé N'Krumah et Modibo Keita paraissent avoir été vains. L'accession au sommet de l'Etat de dirigeants peu scrupuleux avec la morale et la démocratie, «en crise de foi et de loi», a débouché sur un affaiblissement de l'Afrique.

L'Afrique accumule aujourd'hui les records négatifs. La moitié des pays les moins avancés s'y trouve. Le nombre de réfugiés du fait des crises internes dans la plupart des Etats est le plus élevé au Monde, de même que le taux de mortalité. Les revenus sont les plus bas de la planète, alors que le taux d'analphabétisme se situe parmi les plus élevés.

L'Afrique doit accéder au progrès scientifique et technique et le maîtriser de façon particulière. Le chemin qui permet de déboucher sur cette Afrique nouvelle a été tracé par des hommes comme N'Krumah et Modibo Keita, le père de l'indépendance du Mali, dont le rôle est éminent dans l'histoire de son pays et au delà dans l'histoire du continent.

Homme d'Etat de grand courage et de grande culture, qualités rares au sein du leadership africain contemporain, Modibo Keita était animé d'une ambitieuse vision pour l'Afrique qu'il souhaitait propulser au moyen d'une action collective fédérant les potentiels des pays et les talents de leurs dirigeants. L'homme occupe une place enviable dans la mémoire de la nation. Ses faits et gestes ont imprégné les générations s'incrustant dans la mentalité collective du pays. En un mot, Modibo Keita se place dans la lignée des héros qui ont fait le renom du Mali. Pour mieux saisir l'importance de l'apport de Modibo Keita, il importe de retracer ne serait-ce que brièvement l'évolution de la vie politique au Mali de 1946 à 1960.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Afrique aspirait à de meilleures conditions d'existence. Deux grandes questions étaient au centre des préoccupations africaines et françaises. Il s'agissait, d'une part, de fixer un cadre nouveau aux relations de la France avec ses territoires et d'ordonner les rapports entre ces territoires d'autre part. A cette époque, l'indépendance n'était pas la première préoccupation des Africains. Il faudra attendre 1958, la crise des institutions françaises consécutives à l'instabilité ministérielle chronique de la IVe République, la défaite de Dien Bien Phu, 1954, et la guerre d'Algérie pour que la question de l'Indépendance devienne d'actualité. Cependant, dès 1946, plusieurs dirigeants soudanais dont Modibo Keita, le premier, pensaient que l'indépendance était l'unique issue susceptible de permettre à l'Afrique d'effacer les humiliations du colonialisme.

Au Soudan français, le Mali actuel, les pionniers de la politique furent Mamadou Konaté, Mamby Sidibé et Modibo Keita, tous immortalisés aujourd'hui: le stade omnisport de Bamako a pris le nom de Stade Modibo Keita et un mémorial a été bâti en son nom (Mémorial Modibo Keita), un autre stade toujours à Bamako a pris le nom de «Stade Mamadou Konaté» et le lycée du chef de préfecture de Kati a pris le nom de «Mamby Sidibé».

Aux élections à l'Assemblée Constituante de 1945, Fily Dabo Sissoko l'emporta sur Modibo Keita et Mamadou Konaté. Le vainqueur du jour était particulièrement estimé dans les milieux de l'administration coloniale. Dès lors, les contours de la vie politique malienne pouvaient être dégagés. Des différences notables existaient entre le groupe Fily Dabo Sissoko et celui de Modibo Keita et Mamadou Konaté. Au congrès du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), en octobre 1946, l'opposition entre les deux groupes devint de plus en plus manifeste.

Une scission intervient et conditionnera largement le paysage politique du Soudan français jusqu'en 1960: Fily Dabo Sissoko et ses amis se rassemblent au sein du Parti Progressiste Soudanais (PSP). Mamadou Konaté crée le Bloc soudanais et Modibo Keita et ses compagnons se retrouvèrent au sein du Parti Démocratique Soudanais (PDS).

Le congrès du RDA d'octobre 1946 à Bamako privilégie une vision panafricaniste du combat avec la création d'un parti unifié pour toute l'Afrique Occidentale Française (AOF). L'Union soudanaise, issue de la fusion du Bloc soudanais de Mamadou Konaté et du Parti Démocratique Soudanais de Modibo Keita devint la section soudanaise du RDA.

L'Union soudanaise devait initialement comprendre tous les groupes politiques du Soudan. Fily Dabo Sissoko refusera d'y adhérer au prétexte que le RDA s'apparentait au Parti communiste français (PCF).

De 1947 à 1957:

Pendant dix ans, les deux principales formations engageront une rude bataille pour le contrôle du pouvoir politique au Soudan. Jusqu'en 1956, le PSP de Fily Dabo Sissoko remporta toutes les consultations électorales. L'émergence de l'US-RDA ne commencera qu'à partir de 1956 et l'adoption de la loi cadre sur l'autonomie, dite Loi Deferre, du nom du ministre de la France d'outre-mer.

La répartition des sièges au sein de l'Assemblée Nationale Territoriale du Soudan atteste la domination politique du PSP jusqu'en 1957. Ainsi dans le conseil de 1947, le PSP remporte 23 sièges contre 5 pour l'US-RDA.

Aux élections de 1952, l'US-RDA commençait à conforter sa représentation au sein de l'assemblée territoriale du Soudan en gagnant 8 sièges de plus soit 13 contre 27 pour le PSP. L'abstention de l'administration coloniale d'intervenir dans les élections, ainsi que l'important travail de sensibilisation politique mené par l'US-RDA, ont eu pour conséquence, la déchéance électorale du PSP en 1957. Le parti de Modibo Keita, l'US-RDA gagna, en effet, 57 sièges contre 7 pour le parti Dogon et 6 pour le PSP. Ce qui tend à démontrer a contrario que la complicité de l'administration coloniale dans le trucage des élections en faveur du PSP a été de mise jusqu'en 1957. Un an auparavant, la loi cadre de 1956 avait accordé une autonomie interne.

Une loi qui n'est nullement le fait du hasard. Elle est contemporaine du déclenchement de l'insurrection algérienne, deux ans après le désastre militaire français de Dien Bien Phu, (13 mars au 7 mai 1954) et explique sans doute l'absence d'ingérence de l'administration coloniale dans la consultation électorale de 1957, non pas tant par subite prise de conscience d'une morale politique, mais par souci de résorber le mécontentement diffus de la population.

L'Assemblée élue en 1957 à la suite de la mise en œuvre de la loi d'autonomie, accorda l'investiture au premier gouvernement soudanais. L'US-RDA s'appliquera à saper les bases du «parti colonial», le PSP qui ne disposait plus alors du soutien intéressé de l'administration coloniale face à la montée en puissance de l'US-RDA.

Selon la terminologie consacrée par la science politique, le PSP était un parti de cadres. Il avait le soutien inébranlable des chefs de cantons du Soudan et de l'administration coloniale. Parti occidentalisé, son orientation et son organisation se faisaient à partir de la France. Il ne se souciait point de l'encadrement de sa base. Quant à l'US-RDA, très actif sur le terrain, son apparentement avec le PCF s'explique par une assistance considérable que le parti communiste français accorda à la section soudanaise dans la période de l'immédiat après guerre, période durant laquelle les communistes étaient au pouvoir, en France.

La période allant de 1946 à 1956 fut très déterminante dans la vie des deux grands partis soudanais (PSP et RDA) car la plupart des traits des deux organisations se façonna dans cette période, période au cours de laquelle l'administration coloniale était résolument hostile au RDA du fait de ses velléités indépendantistes. Ceci a conduit le RDA à bâtir un réseau de communication et de propagande et des relais au sein de la population, alors que les commerçants faisaient l'objet de sollicitations de la part du PSP qui disposait en outre des canaux officiels de l'administration. Si la plupart des commandants de cercle africains étaient membres du PSP, l'US-RDA était également ainsi solidement implantée en milieu urbain (Bamako, Kayes, Ségou, Sikasso).

1. Une meilleure organisation que le PSP: l'US-RDA connaissait sa base qu'elle mobilisait pour la promotion de son action.
2. Sur le plan idéologique, l'US-RDA adoptait des positions plus affirmées, notamment sur les revendications d'ordre économique.

Le facteur économique a été prépondérant de 1950 à 1956 puisqu'il visait à l'amélioration de la situation des salariés africains à la suite du vote de la loi de Lamine Guèye le 30 juin 1950 garantissant l'alignement des salaires des employés africains sur ceux de leurs homologues français.

L'exploitation de l'Homme par l'Homme (travaux forcés) fut supprimée par la loi du 12 décembre 1952, après le combat de Félix Houphouet Boigny qui avait déjà fait une proposition de loi en 1946.

L'activité principale des partis politiques et des syndicats à cette époque avait pour objectif d'exercer des pressions sur les autorités coloniales afin d'obtenir l'entière application de ces

lois au nom de l'égalité. L'action des syndicats a été dure et s'est illustrée par la grève de sept mois des cheminots de Dakar[17].

Un autre élément déterminant dans la montée en puissance de l'Union soudanaise a été l'avènement de Modibo Keita aux commandes de ce parti à la suite de la disparition de Mamadou Konaté en 1956.

Mamadou Konaté, Homme de culture doté d'une grande intégrité intellectuelle a voué sa vie à œuvrer pour dégager les voies et les moyens permettant de construire un avenir d'indépendance nationale et de justice sociale pour le Soudan (Mali). Sa mort dégagea la voie à Modibo Keita. Ce changement de personnalités à la tête du parti aboutit à l'entrée en scène des anti-colonialistes mais aussi des partisans de la Fédération du Mali.

Bien que n'étant pas une création coloniale, la Fédération tire son essence d'une politique primaire de l'administration coloniale. En effet, pour permettre aux territoires les plus riches d'apporter les concours aux plus démunis, la France regroupa ses possessions africaines de l'Ouest en 1904 en une Fédération dont Dakar fut la capitale (Fédération de l'Afrique Occidentale Française AOF).

Les barrières douanières n'existant pas entre les colonies françaises, une distribution conséquente des ressources financières au sein de l'AOF a suivi cette politique de l'administration coloniale. Ainsi, le budget de l'AOF a permis la construction au Soudan du centre ophtalmologique, du centre de Kaibougou et de l'office de Niger.

Les représentants soudanais du Grand Conseil de Dakar appuyèrent l'idée d'une fédération forte et firent surtout pression pour une grande redistribution de ses ressources en son sein. L'AOF disparut politiquement et perdit la plupart de ses moyens économiques.

Le Soudan était le grand perdant de cette dissolution de la Fédération et ses partisans s'y sont constamment opposés. L'US-RDA mena alors une politique visant à s'assurer le contrôle total du Soudan. Sous l'autorité de Modibo Keita, il procéda au renforcement des commandants de cercles avant 1960, à la destruction de l'autorité des chefs de cantons qui furent tous évincés. Une réorganisation rendue possible grâce à la majorité dont disposait le parti à l'assemblée territoriale. L'opposition a été convaincue de la nécessite de rallier les rangs de l'US-RDA: ainsi l'Union Dogon, Fily Dabo Sissoko et la plupart des leaders du PSP rejoignirent l'US-RDA.

---

17 Sembene, Ousmane, *les bouts de bois de Dieu,* 1960

Hamadou Dicko qui fit campagne à la tête du PSP sur une plateforme anti-fédéraliste échoua et se résolut à coopérer avec l'US-RDA. Il n'y avait donc plus d'opposition à l'US-RDA à cette époque.

L'Union politique de l'Afrique Occidentale avec la France au sein d'une fédération a été avancée par Léopold Sédar Senghor, futur premier président du Sénégal indépendant et chantre de la négritude et du métissage culturel. Pour ce faire, des congrès furent organisés par lui à Bobo Dioulasso (1957) et à Cotonou (en juillet 1958). A Cotonou, précisément les partisans de Senghor se prononcèrent pour l'indépendance immédiate. Quant à l'US-RDA, son attitude était sans ambiguïté. Le Président du RDA, l'ivoirien Félix Houphouët-Boigny, ne voulait guère d'une fédération africaine, alors préconisée par Senghor et Modibo Keita. Houphouët-Boigny ne souhaitait pas que la Côte d'Ivoire soit la «vache laitière» nourricière de l'Afrique et voulait dissuader les Etats africains de miser sur son pays pour assurer leur développement économique. Membre du gouvernement français, il mit tout en œuvre pour que le RDA n'ait pas une politique fédérale cohérente. L'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir en 1958 avec son projet de communauté franco-africaine brisera net l'élan indépendantiste. Seule la Guinée se prononcera pour une indépendance immédiate.

Le référendum pour l'autodétermination du 28 septembre 1958 eut pour conséquence la désunion entre les possessions coloniales françaises d'Afrique qui se divisèrent en trois camps: les fédéralistes, les anti-fédéralistes et les partisans de l'indépendance.

De Gaulle ne laissa pas aux Africains le temps de s'organiser et d'élaborer la politique de leur choix. Il proposa aux Africains, la possibilité de ratifier sa constitution, la constitution du 4 juin 1958 portant création de la Ve République française et d'accepter la communauté ou de la rejeter avec toutes les conséquences que cela comportait pour eux. Les Africains se prononcèrent dans leur ensemble en faveur du projet gaulliste.

Pour Senghor, son vieux rêve de voir l'Afrique de l'Ouest fédérée avec la France, se réalisait, alors que Félix Houphouët ne pouvait que se féliciter de l'adoption de la nouvelle constitution dont il était l'un des auteurs. Seuls Sékou Touré et Bakari Djibo (chef du parti Sawaba du Niger) étaient partisans du «non».

Après le référendum du 28 septembre 1958 et la victoire éclatante des partisans du «oui» la bataille pour la Fédération commença. Les Soudanais souhaitaient une Fédération comprenant plusieurs territoires. La Guinée était pratiquement exclue du lot car elle avait acquis son

indépendance après la prise de position courageuse et historique de son leader Sékou Touré, la Côte d'ivoire était anti-fédéraliste de façon farouche. Quant au Niger, il se rapprocha des positions de la Côte d'Ivoire après l'éviction du leader du parti Sawaba Bakari Djibo.

Les manœuvres politiques se développèrent et au congrès fédéral de Bamako en décembre 1958, les partisans de la solution fédéraliste (Sénégal, Soudan, Dahomey, Haute Volta) se regroupèrent, alors que la Mauritanie, en position de neutralité, faisait office d'observateur. A l'initiative de Senghor, les fédéralistes mirent au point un projet de constitution lors d'une réunion à Dakar à la mi-janvier 1959, deux semaines après l'entrée en fonction du Général de Gaulle comme premier Président de la Ve République.

Seuls le Sénégal et le Soudan ratifièrent cette constitution le 22 janvier 1959 et le concept de fédéralisme se renforça considérablement dans les deux pays pendant qu'au niveau du Dahomey et de la Haute Volta, de façon inexorable, elle s'effritait. Le cas de la Haute Volta est révélateur des pressions que peut subir un pays de son puissant voisin. En effet, la Haute Volta ratifia la constitution du Mali mais abandonna très vite l'idée de fédération sous les pressions conjointes de la Côte d'ivoire, du Niger et de certains administrateurs français. Le Dahomey, quant à lui, connaissait en son sein des dissensions et n'avait pas une attitude favorable à la Fédération du Mali.

Soucieux du renforcement de l'idée de Fédération et de la Concrétisation de l'Union entre le Soudan et le Sénégal, les deux pays créèrent en 1959 le Parti de la Fédération africaine (PFA) qui compta dans ses rangs des Nigériens, des Voltaïques et des Dahoméens. Toutefois, la Fédération du Mali fut de courte durée: moins de deux ans d'existence. Très exactement 506 jours et n'exerça pleinement son indépendance que 63 jours.

Pendant cette période, aucune politique collégiale ne fut entreprise par les deux partis concernant le développement multisectoriel. Sénégalais et Soudanais ont évolué chacun de leur côté. Pour son plan de développement économique et social, le Sénégal a eu recours aux français. Quant au Soudan, ce sont les économistes marxistes du même pays (la France) qui furent sollicités. Chaque Etat était libre d'élaborer ses lois dans la Fédération. Le Parti de la Fédération africaine organisa son congrès en juillet 1959. Les Soudanais tenaient à l'indépendance et espéraient que la Guinée rejoindrait la Fédération tandis que les Sénégalais n'en avaient pas l'intention avant de consulter la France. En septembre 1959, le Mali demanda son indépendance. Au cours de son voyage à Dakar en décembre 1959, de Gaulle annonça à

l'assemblée fédérale que le Mali (Soudan) pourrait être indépendant et accéder à la souveraineté internationale. Les négociations s'ouvrirent alors entre le Mali et la France en janvier 1960 et le 20 juin la Fédération du Mali devenait indépendante mais restait membre de la communauté française.

Aboutissement d'un rêve panafricaniste, la Fédération connut une brève existence, chacun des dirigeants nourrissait une conception différente quant à son fonctionnement: les Soudanais espéraient un plus grand rapprochement et une plus grande intégration des structures du parti et du gouvernement.

Les Sénégalais étaient moins unis que les Soudanais. Une opposition intérieure se souleva au Sénégal. Les anti-fédéralistes craignaient une domination soudanaise, une crainte attisée par les Français qui voyaient d'un mauvais œil leur poulain Leopold Sedar Senghor cédant la prééminence de la Présidence de la Fédération à l'ombrageux malien Modibo Keita, relayé au Sénégal par le Premier ministre dirigiste Mamadou Dia.

Les tensions atteignirent leur paroxysme lors de la désignation du Président de la fédération et de la délimitation des attributions du Premier ministre. Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia, respectivement Président et premier ministre du Sénégal, placèrent le président du Soudan Modibo Keita en résidence surveillée dans la nuit 19 au 20 août, dans une opération qui se présenta comme un véritable coup d'Etat sans effusion de sang.

Les rivalités de personnes entre Modibo Keita et Léopold Sédar Senghor ont beaucoup joué dans l'éclatement de la Fédération du Mali, le malien se voulait président en raison de l'importance de son pays et le sénégalais du fait de son prestige intellectuel sur les élites africaines. La Fédération du Mali représentait aux yeux de Modibo Keita un enjeu considérable. Elle devait être, dans son optique, le point de départ des Etats Unis d'Afrique et démontrer à l'opinion internationale la capacité des Africains à privilégier l'essentiel sur l'accessoire, le fondamental sur le superflu.

La Fédération du Mali sonnait, en effet, le sursaut du panafricanisme qui devenait enfin par ce projet une réalité. La Fédération du Mali marquait l'aboutissement et la réalisation d'un rêve qui n'a cessé de hanter tout les Africains préoccupés par la rédemption du continent. Les ambitions de pouvoir entre ces deux personnalités si antinomiques auront raison de ce projet: le samedi 20 août 1960, un train escorté par les militaires sénégalais raccompagna les

dirigeants soudanais et leur famille au Soudan, marquant la fin d'une éphémère Fédération du Mali qui unissait le Soudan à son voisin le plus important sur le plan économique.

L'éclatement de la Fédération entraîna la rupture des relations ferroviaires entre les deux pays avec de sérieuses répercussions négatives sur le commerce extérieur du Mali pendant plus de trois ans. De Kayes à Bamako, le train ramenant Modibo Keita et ses compagnons faisait escale régulièrement sur le territoire national, afin de permettre au dirigeant soudanais de haranguer les foules et de les inviter à ne pas désespérer de l'avenir. Car pour Modibo Keita, les choses n'étaient pas terminées pour autant. Il croyait toujours en l'émergence du dialogue entre les dirigeants des deux pays pour redonner vie à la Fédération du Mali. Il sollicitera même l'intervention du secrétaire de l'ONU en vue de recoller les morceaux. Mais Dag Hammarskjöld décida de ne pas mêler le Conseil de sécurité afin de ne pas impliquer l'ONU dans la crise qui ébranlait la Fédération du Mali.

Le 8 septembre 1960, Léopold Sédar Senghor fut élu Président de la République du Sénégal. Le Général de Gaulle lui notifia alors la reconnaissance officielle de la France et son engagement à parrainer la candidature de son pays à l'ONU. La reconnaissance de la République du Sénégal par la France et son admission à l'ONU fermera définitivement la voie à toute résurgence de la Fédération du Mali. Le Mali en prendra acte. Le congrès extraordinaire du 22 septembre 1960 proclame l'indépendance du Mali. Modibo Keita à la tête de l'Union soudanaise devient président du Mali. Il présidera aux destinées de son pays pendant huit ans jusqu'au qu'au coup d'Etat de Décembre 1968. Son pouvoir reposait sur l'appareil d'Etat certes, mais aussi et surtout sur son parti l'Union Soudanaise, section malienne du Rassemblement démocratique africain: l'US-RDA.

Mouvement nationaliste panafricaniste, fondé à Bamako en 1946, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le Rassemblement démocratique africain (RDA) est un parti de masse, regroupant l'ensemble des couches de la population qui contribua grandement à la prise de conscience des travailleurs africains. Coordonnant l'action des syndicats et des partis pour accélérer la libération des pays, il mit à profit la situation difficile des commerçants, face à la concurrence des intermédiaires «libano-syriens», dont l'implantation avait été favorisée par l'administration coloniale, ainsi que les difficultés des travailleurs et des fonctionnaires gagnés par les idées indépendantistes.

Cette fébrilité revendicative était d'ailleurs amplifiée par les succès militaires des peuples colonisés en Asie et la naissance d'un nouveau mouvement à vocation universelle «le Neutralisme Positif», qui scellera son unité lors de la conférence fondatrice de Bandung (Indonésie 1955) avec le lancement du «Mouvement des non-alignés».

Le commerçant soudanais était un détaillant dépendant entièrement des «Libano-Syriens», c'est à dire à des opérateurs économiques dont la venue a été favorisée par la France dans l'entre deux guerres (1919-1939) du Liban et de la Syrie, deux pays du Proche-Orient à l'époque sous mandat français, afin de servir d'intermédiaires et de tampon entre la population africaine «les Noirs» et l'administration française «les Blancs». Le commerçant soudanais vivait une véritable frustation du fait de sa privation d'un accès direct aux échanges extérieurs. L'US-RDA a su profiter de cette situation de fait et s'assurer ainsi l'appui et l'adhésion des commerçants dans la lutte pour l'indépendance.

Les paysans soudanais souffraient, eux aussi, de l'exploitation coloniale car ils étaient condamnés à alimenter les industries françaises et contraints de développer les cultures industrielles au détriment des cultures vivrières. L'action de l'US-RDA à l'égard des paysans a consisté à leur faire prendre conscience des abus et des exactions de chefs de cantons, à dénoncer les bas prix accordés aux producteurs et à mettre l'accent sur les prix exorbitants des articles d'importation.

L'US-RDA a su mettre à nu l'état d'oppression de l'administration coloniale. C'est ce qui explique qu'elle a pu conquérir progressivement les couches populaires et s'imposer comme le parti de l'indépendance au moment de la loi cadre qui amorça une nouvelle étape dans l'évolution du monde colonial français. C'est la période de l'ouverture vers l'indépendance et de la recherche de solutions pour réaliser la réalisation de l'Unité africaine.

L'année 1958 est celle du référendum du Général de Gaulle sur l'autodétermination. Les partis africains ont accueilli cette initiative gaullienne en disant «Oui» à la communauté. L'US-RDA a justifié son adhésion au référendum par le fait que les conditions n'étaient pas remplies pour le «Non» au Soudan français, c'est dire pour une indépendance immédiate.

Trois arguments ont été avancés à cette occasion:

1- L'absence de neutralité de l'armée française, une attitude qui profiterait ainsi au parti adverse le PSP partisan du «Oui» au référendum avec l'appui de l'administration coloniale. Ce n'est qu'à la fin de la colonisation que l'armée optera pour la neutralité dans les consultations électorales.

2- L'absence d'implantation de l'US-RDA sur l'ensemble du territoire. Le maillage du territoire à l'aide des comités de base et de fraction de l'US-RDA n'était pas achevé.

3- L'US-RDA a mis en avant aussi sa volonté de réaliser l'Unité africaine, en plaidant en faveur du «Oui» au référendum, qui sera majoritaire en Afrique. Il s'agissait donc d'agir en septembre 1958 contre la Balkanisation de l'Afrique (l'AOF) que le référendum français allait pourtant subdiviser en sept Etats autonomes ayant chacun sa personnalité.

Par nécessité autant que par pragmatisme, Modibo Keita a voulu tirer le meilleur parti d'une situation complexe qui prévalait avant l'indépendance.

B. Modibo Keita

Modibo Keïta est né le 4 juin 1915 à Bamako-Coura, un quartier de Bamako, alors capitale du Soudan français. Après avoir fréquenté de 1925 à 1931 l'école primaire de Bamako, il entre en 1931 au lycée Terrasson de Fougères (actuel lycée Askia Mohamed) et en 1934, il poursuit ses études à l'école normale d'instituteurs, l'École William Ponty de Gorée à Dakar. Ses professeurs le signalèrent déjà comme un bon élément mais comme un agitateur anti-français à surveiller. Aprés être sorti major de sa promotion, il devient instituteur en 1936. Il enseigne d'abord en brousse puis à Bamako, Sikasso et Tombouctou. Très vite, il adhère à plusieurs associations. Il fonda avec Mamadou Konaté, l'« Association des lettrés du Soudan » qui deviendra par la suite le « Foyer du Soudan » et s'investit dans les activités culturelles et anime le groupe « Art et Travail ». En 1937, il fonde avec le Voltaïque Ouezzin Coulibaly le « syndicat des enseignants d'Afrique occidentale française » et devient membre du « Bloc soudanais » créé par Mamadou Konaté. En 1943, il fonde avec son ami Jean Marie Koné la revue L'Œil de Kénédougou dans laquelle il critique le pouvoir colonial.

Cette même année, est créé à Bamako le Rassemblement démocratique africain (RDA), présidé par Félix Houphouët-Boigny. Il prend le poste de secrétaire général de l'Union

soudanaise R.D.A. En 1948, il est élu conseiller général du Soudan français au titre de la circonscription de Bamako-Kita. En 1953, il est élu conseiller de l'Union française.

Le 26 novembre 1956, il devient maire de Bamako et est élu député à l'assemblée nationale française dont il devient vice-président.

Il siège alors deux fois comme secrétaire d'État dans les gouvernements français de la Quatrième République :

- Secrétaire d'État à la France d'Outre-mer du gouvernement Maurice Bourgès-Maunoury (du 17 juin au 6 novembre 1957) ;
- Secrétaire d'État à la Présidence du Conseil du gouvernement Félix Gaillard (du 18 novembre 1957 au 14 mai 1958).

En 1958, il est élu président de l'Assemblée constituante de la Fédération du Mali qui regroupe le Soudan français, le Sénégal, la Haute-Volta et le Dahomey (ces deux derniers pays quitteront rapidement la fédération).

Le 20 juillet 1960, Modibo Keïta est nommé chef du gouvernement de la Fédération du Mali (qui regroupe le Soudan français et le Sénégal). Après l'éclatement de cette fédération, le 22 septembre 1960, il proclame l'indépendance du Soudan français qui devient la république du Mali. Il en prend la présidence.

Modibo Keïta a œuvré toute sa vie pour l'unité africaine. D'abord en participant à la création de la Fédération du Mali avec Léopold Sédar Senghor.

Après son éclatement, il s'éloigne de Léopold Sédar Senghor et avec Sékou Touré (président de la Guinée) et Kwame Nkrumah (président du Ghana), il fonde l'Union des États de l'Afrique de l'Ouest. En 1963, il participe à la rédaction de la charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dont il est l'un des principaux artisans. Invitant à Bamako le roi du Maroc et le président algérien, il œuvrera pour mettre fin à la « guerre des sables », conflit frontalier entre l'Algérie et le Maroc. De 1963 à 1966, il normalisera ses relations avec le Sénégal, la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire.

Section 2: Les faiblesses du régime socialiste et la chute de Modibo Keita

A. Les faiblesses

Les problèmes politiques du Mali indépendant sont complexes et multiples. Ils tiennent aux circonstances de la décolonisation, à la nature de l'US-RDA, à son mode d'organisation, son idéologie ainsi qu'aux problèmes surgis après la prise du pouvoir en 1960. L'US-RDA était divisée en tendances antagonistes. Des efforts seront entrepris en vue de son redressement et de la définition de ses rapports avec l'appareil d'Etat, mais cela ne suffira pas. Le parti sombrera totalement lors du coup d'Etat du 19 novembre 1968, date du tournant de la vie politique malienne.

- Entre 1960 et 1962, le peuple malien dans son ensemble a marqué sa volonté de bâtir une société nouvelle. C'est la période d'adhésion massive aux options de l'US-RDA et à son guide le Président Modibo Keita.

Il prévalait à cette époque une véritable unité nationale. Les dirigeants de l'US-RDA étaient alors animés de la volonté de bâtir une société nouvelle et la mise en place d'une structure d'Etat au service du développement multisectoriel du pays (économique, social et culturel).

Pour Modibo Keita et ses compagnons, le meilleur moyen, le meilleur instrument pour atteindre cet objectif était le parti unique qui, seul est gage d'exercer le pouvoir dans les conditions de stabilité, contrairement à la démocratie selon la conception occidentale, qui privilégie le pluralisme politique, le multipartisme.

Le Parti unique soulève des problèmes de classes sociales, qui, malgré le concept d'unité nationale, avaient des intérêts opposés. Les dirigeants se sont toujours confinés derrière la mystique de l'unité nationale pour minimiser cette question de classes sociales.

Le Parti unique peut-il sauvegarder en son sein la démocratie et la liberté afin de mobiliser le peuple pour la construction de socialisme? Pour répondre à cette question, la nature du socialisme de Modibo Keita mérite d'être examinée. Il faut construire le socialisme africain à partir des réalités africaines. Le socialisme malien se caractérisait par trois traits:

1. Construire le socialisme sans prolétariat
2. Maintenir le secteur privé mais ne pas se lancer dans le capitalisme

3. Respecter les valeurs spirituelles maliennes

Les critères de la politique d'inspiration socialiste au Mali étaient les suivants:

1. L'existence d'une monnaie nationale
2. Le monopole étatique sur l'import-export
3. Le contrôle de l'Etat sur les transports
4. L'absence de grandes exploitations agricoles privées
5. Le contrôle par l'Etat et les producteurs de grands moyens de production

Selon les dirigeants de l'US-RDA, ces critères pouvaient être retenus dans le cas du Mali ou un parti de masse construisait le socialisme.

Il convient de noter que le Mali n'était pas engagé dans la voie de développement socialiste mais dans celle du développement non capitaliste. Cette architecture à la malienne était, dans l'optique des dirigeants, adaptée aux valeurs du pays. Elle ne provoqua pas des dissensions au sein du parti: l'option de l'US-RDA était de construire le socialisme ainsi qu'une économie socialiste. Cela ressortait du congrès extraordinaire de septembre 1960. Jusqu'au 6ème congrès tenu deux ans après en 1962, les dirigeants maliens plaidaient pour la nécessité de maintenir une «unité nationale», seule garante de progrès.

Mais l'indépendance une fois acquise, les partisans de la lutte anti-coloniale vont se diviser sur la manière de construire la société nouvelle.

Un courant, de tendance libérale, était favorable au développement des relations avec la Côte d'Ivoire, par opposition au Sénégal, quand bien même le Président Felix-Houphouet Boigny avait pourtant été un des artisans de la dislocation de l'ancienne fédération des pays Afrique occidentale. Ce courant était représenté par Dossolo Traoré, trésorier du parti, Hamaciré N'Dour (Ministre du commerce) et surtout Idrissa Diarra (secrétaire politique du parti) qui n'étaient en aucune manière des socialistes. Pour eux, l'indépendance devait permettre la mise en place d'une économie libérale.

La seconde tendance comprenant le Président Modibo Keita, Mamadou Diarra (commissaire politique du parti), le docteur Seydou Badian Kouyaté (ministre du développement), Mamadou Madeïra Keita (ministre de la justice), était acquise au socialisme malien et à la

politique internationale du pays. Elle avait l'appui de l'UNTM (syndicat des travailleurs) et de la jeunesse qui étaient le fer de lance du parti. Aucun consensus ne se dégageait sur l'orientation de la politique économique du pays.

La persistance du blocage était de nature à affaiblir le parti et paralysant la direction du pays. Modibo Keita, dans le rôle d'arbitre, marquait néanmoins ses préférences pour le socialisme. A dire vrai, les partisans de l'économie libérale ne se sont jamais ouvertement opposés de façon officielle à la politique de l'US-RDA. Ils pratiquaient leur opposition de manière oblique, par des moyens détournés, mettant en question la pertinence des idées socialistes.

Le Président Modibo Keita cherchera alors à consolider son pouvoir et à étendre son audience au sein de la population, veillant à améliorer le niveau politique des cadres du parti afin de permettre à ces derniers de mener à bien sa politique de construction d'une société nouvelle. Les cadres du parti ont ainsi été encouragés à aller à l'école.

De plus en 1962 Modibo Keita impulse la réforme du système scolaire. Elle repose sur cinq principes majeurs:

- un enseignement à la fois de masse mais aussi de qualité
- un enseignement qui puisse fournir, avec une économie de temps et d'argent, tous les cadres dont le pays à besoin pour ses divers plans de développement
- un enseignement qui garantisse un niveau culturel nous permettant l'établissement des équivalences de diplomes avec les autres Etats modernes
- un enseignement dont le contenu est basé non seulement sur les valeurs spécifiquement africaines et maliennes mais aussi sur les valeurs universelles
- un enseignement qui décolonise les esprits

La réforme de 1962 s'est donné comme ambition d'atteindre, dans un délai et à couts réduits, la scolarisation universelle. Toutefois, l'insuffisance dans la politique éducative provenait surtout de la faiblesse des stratégies et de la moilisation des ressources financières, matérielles et humaines.

Le pays fut divisé en 23 zones dirigées chacune par des chefs investis de pouvoirs importants dans l'orientation de l'activité économique, des institutions du parti et du gouvernement dans leur zone respective.

Au Mali, comme dans tout régime de parti unique, le problème de la place du parti se posa au sein de l'articulation institutionnelle. L'évolution politique du Mali a toujours confirmé la tendance première, à savoir «la primauté du parti sur les organes institutionnels», «la primauté du politique sur le technique».

Toujours par rapport à cette question de définir la place du parti au sein de l'articulation institutionnelle, les dirigeants de l'US-RDA donnèrent la définition suivante: «Le parti est l'organisme de conception, c'est lui qui décide de la ligne à suivre, c'est lui qui cherche le cadre des solutions; l'Etat est alors chargé d'exécuter ce que l'ensemble de la population a décidé au sein de l'organisation politique, l'Etat est ici un instrument dans les mains du peuple...».

Cette clarification des rapports entre l'Etat et le Parti posa des problèmes, des problèmes d'empiètement et des querelles de compétences qui nécessitaient des arbitrages constants de la part du Président Modibo Keita. Des problèmes existaient aussi entre l'administration et les cadres du parti qui étaient pour la plupart des ministres. Selon l'administration, le parti, dans une approche trop théorique, perdait de vue les préoccupations essentielles des populations. Certains ministres menaient des politiques propres et il n'y avait pas de coordination dans l'action du gouvernement. A l'échelon gouvernemental, par exemple, les ministres opposés au plan ont refusé de l'appliquer.

Un reproche toutefois pesait sur le président: l'absence de directives présidentielles précises pour un ministre en mission, à qui Modibo se bornait à dire: «vous connaissez la politique du Mali, conformez-vous y». Modibo avait une confiance aveugle dans les hommes qui ne pouvaient selon lui qu'œuvrer pour le bien du Mali. Les contradictions internes à l'appareil d'Etat se répercutèrent sur le parti et affaiblirent considérablement le rôle de l'US-RDA. Le parti s'est alors replié sur son passé en conservant, en forme de viatique, ses slogans anti-colonialistes. Il n'a pas su faire face aux tâches nouvelles qui l'attendaient.

Tant au plan politique, qu'économique et social, l'action du parti s'est révélée inefficace. L'économie s'effondrait et l'apparition d'une opposition de plus en plus marquée au régime de Modibo Keita se faisait plus présente et surtout plus pressante, comme lors de la période pré-indépendance.

La création d'entreprises d'Etat (l'office des céréales et la Somiex) à caractère commercial ont débouché sur les premières manifestations de l'opposition constituée de commerçants. La

multiplication des structures de contrôle de l'économie a accentué le malaise, jetant les commerçants dans les bras de l'opposition. Fily Dabo Sissoko et Hamadou Dicko, les anciens opposants de Modibo Keita, qui avaient incité les commerçants à manifester leur hostilité à la réforme monétaire opérée par le gouvernement (création du franc malien) furent arrêtés et jugés par un tribunal populaire. A côté de cette opposition externe au parti existait une opposition interne qui se renforçait au fur et à mesure que les difficultés économiques s'accentuaient. L'évolution du parti aboutit à des déviations aggravées par le manque de critique et d'autocritique, de débats au sein du Parti de l'indépendance. Le problème de démocratie se posait avec acuité au sein du parti. «Le dogmatisme, le sectarisme et le charlatanisme révolutionnaire» seront d'ailleurs dénoncés par le Président Modibo Keita en personne dans une circulaire en date du 7 mars 1968. L'effondrement de l'économie favorisera la renaissance des oppositions au régime de Modibo Keita. Au renforcement de ces oppositions, le pouvoir répliquera par un durcissement des méthodes de gouvernement.

B. La chute du régime

Depuis le 22 septembre 1960, la République du Mali s'est engagée résolument dans la voie de la construction d'une société nouvelle. Jusqu'en 1966, le Mali de Modibo Keita a connu une vie politique relativement stable sauf à signaler les évènements de l'été 1962 avec la création du franc malien et les assassinats de Fily Dabo Sissoko, Hamadou Dicko et Kassoum Touré en 1964, les dirigeants du PSP et la révolte des Touaregs dans la partie septentrionale du pays qui fut rapidement maîtrisée.

La jeunesse et les travailleurs étaient acquis à la cause de l'US-RDA de construire le socialisme et de lutter pour la libération du continent de toute domination. Ces deux organisations (l'UNTM et la jeunesse) jouèrent un rôle considérable et déterminant en 1966-1967 au moment du durcissement du parti.

A partir de 1966, le Mali fut secoué par des évènements majeurs aux répercussions considérables.

La chute de deux figures charismatiques de l'Afrique indépendante à la suite de coups d'état, le Président du Ghana Kawamé N'Krumah (25 février 1966) et le président de l'Algérie Ahmad Ben Bella, a fortement contribué à radicaliser l'attitude des dirigeants maliens.

Ainsi, dès le 1er mars 1966 est créé le Comité National de Défense de la Révolution (CNDR) doté des pleins pouvoirs. Six mois plus tard, le 16 septembre 1966, le gouvernement est remanié. Des campagnes d'informations visant à sensibiliser la population sur le Putsch des militaires ghanéens ont été lancées, tandis que les militaires ghanéens étaient vilipendés dans la presse malienne et l'ambassade du Mali au Ghana mise en sommeil. Les dirigeants de l'US-RDA considéraient, en effet, que les coups d'Etat militaires ne sauraient constituer une solution aux problèmes des africains. Modibo Keita, tout comme son collègue du Ghana, déniait à l'armée tout rôle dans l'exercice du pouvoir. Selon eux, l'armée devait agir sous les ordres du parti, sous les ordres de l'Etat, du gouvernement issu de la volonté populaire. Si l'intérêt national nécessitait l'intervention de l'armée, celle-ci devait aussitôt après son intervention se retirer et restituer le pouvoir au gouvernement élu par la volonté populaire.

La conséquence la plus importante de la chute du docteur N'Krumah fut sans doute la création du CNDR (Comité national de défense de la révolution). Présidé par le chef de l'Etat, Modibo Keita, le comité regroupait les principales personnalités du régime: le Président de l'assemblée nationale, le Ministre de la défense, le chef d'Etat-major de l'armée malienne, le secrétaire général de l'UNTM, le Ministre des affaires Etrangères et le ministre de la justice.

Doté des pleins pouvoirs, il était habilité à prendre toute mesure utile à l'intérêt national:

1. Renforcer la mobilisation des masses
2. Consolider la capacité de résistance du peuple
3. Liquider toutes les tendances non conformes aux impératifs de la révolution socialiste
4. Réduire les faiblesses du parti
5. Renforcer les structures du parti (US-RDA) et des organisations démocratiques pour la consolidation des institutions républicaines des acquis de la révolution
6. Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une large éducation politique et idéologique systématique des masses...

En 1966, face à la dégradation continue de l'économie, la jeunesse et les travailleurs (UNTM) adoptèrent des positions qui allaient nettement au-delà des positions officielles du parti. L'Etat était incapable de gérer convenablement les circuits économiques qu'il contrôlait.

Le 22 août 1967 a marqué le départ de l'an UN de la révolution. Il fallait redresser une situation que tout le monde reconnaissait comme catastrophique. L'UNTM commençait à dénoncer les déviations du parti. Selon le Bureau de la centrale syndicale, le parti connaissait une véritable sclérose qui permettait une confusion où l'affairisme l'emportait sur les objectifs du parti dont la mission était dévoyée, entraînant une démobilisation des militants, voire même une colère contre les déviations de l'option socialiste du 22 septembre 1960. La dévaluation du 6 mai 1967 a été un facteur déclencheur d'une sorte de généralisation de l'opposition à l'ensemble des secteurs économiques et des couches de la population. Cette dévaluation a été en effet contestée tant par les partisans du régime que par ses opposants. Il n'existait plus de terrain d'enttente possible entre les différentes tendances de l'équipe dirigeante.

Le Président Modibo Keita était lui-même décidé à croiser le fer avec l'opposition. Dans une déclaration du 20 juillet 1967, il lançait le mot d'ordre de «la chasse aux ennemis de l'option du 22 septembre 1960», «la chasse à tous ceux qui avaient des idées contraire à la révolution, à l'option, de la construction d'une économie socialiste planifiée, d'une société nouvelle». De 1967 à 1968, les jeunes et les syndicats se sont mobilisés pour la défense de la révolution, déclenchant des actions de soutien au régime de Modibo Keita, dénonçant dans des rassemblements populaires, des membres du parti ou des dirigeants politiques comme prévaricateurs, les invitant à faire leur autocritique. Les jeunes et les syndicalistes, réclamaient «Un seul parti, l'US-RDA, un seul guide, le Président Modibo Keita, une seule option, le socialisme». Ou encore «Une option ne vaut que par les hommes qui l'appliquent».

Le mouvement de masse était dirigé contre les opportunistes du régime et les profiteurs. Il entraîna la dissolution des chefs de délégation. Sous la pression populaire, les municipalités de Sikasso, de Mopti et de Kayes démissionnèrent au cours de cette année (1967) «l'opération taxi» démasqua les propriétaires clandestins de taxi. Le BPN (Bureau politique national) qui se caractérisait par son manque de cohésion, d'homogénéité et d'unité idéologique, a été dissous et ses pouvoirs transférés au Comité National de Défense de la Révolution (CNDR).

L'assemblée nationale décréta sa dissolution dans un geste unique dans les annales parlementaires. Les députés, décriés, houspillés, faisaient l'objet d'un rejet populaire. Réunie pour élire son bureau, l'assemblée se démit elle-même de son mandat pour échapper à la colère populaire.

Le Président Modibo Keita gouverna donc par ordonnance. C'est ainsi qu'une délégation législative du 28 novembre fut chargée des attributions de l'assemblée nationale. Suite aux dissolutions successives du BPN, des municipalités et de l'Assemblée nationale, l'ensemble des pouvoirs étatiques étaient désormais concentrés au sein du CNDR.

Les accords franco-maliens, sur le plan monétaire de 1967, conféraient à la France un pouvoir d'ingérence dans la politique économique et monétaire du Mali. Toutefois, les commissions du commerce, du crédit et de la monnaie mises en place pour l'application des dits accords, ont réaffirmé leur attachement indéfectible au socialisme. Selon ces commissions, les structures socialistes devaient être renforcées, il fallait la prééminence de l'Etat dans tous les domaines de la vie économique.

La classe dirigeante était profondément divisée entre partisans du socialisme et leurs adversaires qui prônaient le libéralisme. Or, les accords monétaires franco-maliens avaient été négociés par les partisans du libéralisme. Au sein du BPN, l'unanimité n'a jamais pu être obtenue autour de ces accords. Ce qui explique que ces accords négociés en 1967 n'ont jamais pu être appliqués correctement. A la veille de la conférence économique régionale de Mopti, le Président Modibo Keita déclarait que ces accords de 1967 étaient un piège et qu'il fallait les rompre.

Cependant les tenants de l'économie libérale ne se tenaient pas pour battus. Le mardi 19 novembre 1968, des sous officiers félons s'emparaient du pouvoir.

Chapitre 4: Le Mali de la Deuxième République

Section 1: Le coup d'état de 1968 et l'avènement du régime militaire

A. La constitution du CMLN et la période du régime d'exception

Après la proclamation de la souveraineté nationale et internationale du Mali, le jeudi 22 septembre 1960, Modibo Keita, secrétaire général de l'Union soudanaise; antenne du Rassemblement démocratique africain au Mali (US-RDA) s'attela à la mise en place d'un Etat national, politiquement et économiquement indépendant, dans une Afrique unie.

Ce double engagement nationaliste et panafricaniste s'affirma dans toutes les prises de positions politiques et diplomatiques du Mali sur toutes les questions africaines et internationales. Prises de position dont l'une des plus historiques fut le rôle du premier plan que le Mali a joué au sein du groupe de Casablanca constitué notamment du Ghana de Kwamé N'Krumah, de la Guinée de Sékou Touré. Adepte du principe du non intangibilité des frontières des Etats africains héritiées de la colonisation et de la rupture avec la Métropole, panafricaniste convaincu, ce groupe se heurtait à l'hostilité des partisans de la communauté Franco-africaine, menée par l'ancien ministre député du Général de Gaulle, le Président ivoirien Houphouet Boigny. Ce groupe fut appelée «le groupe de Monrovia». Dans cet ordre d'idées, la première constitution du Mali prescrivait une disposition selon laquelle «le Mali est prêt à céder une partie de sa souveraineté ou sa souveraineté toute entière pour la réalisation de «l'unité africaine».

Dans une Afrique où la majorité des dirigeants étaient sceptiques quant à la possibilité d'édifier un état indépendant sans le concours de la Métropole, la conscience nationaliste de Modibo s'accentua à travers des réformes marquant une rupture avec l'ordre ancien: le Mali quitta la zone franc CFA en juin 1960 c'est-à-dire un mois après la création de l'UMOA à Paris (UEMOA aujourd'hui) pour instituer le Franc malien.

Modibo décida de se retirer de l'UMOA du fait que le Franc devrait garantir la monnaie et se charger de l'administration monétaire. Dès lors les relations entre le Mali et les pays socialistes s'intensifièrent et se diversifièrent.

L'Union soviétique communiste apporta alors son concours aux programmes de réforme éducative notamment concernant les infrastructure, la Chine intervint dans le secteur agricole et industriel; Cuba apporta son expertise dans le domaine de la santé, ainsi, l'Allemagne, premier partenaire diplomatique pour avoir été le premier pays à reconnaître le Mali, offrait son concours en ce domaine. Par ailleurs, le régime devrait faire face aux conséquences de son choix politique et économique face à la France métropolitaine.

Le Mali, pays continental, à la balance commerciale déficitaire, était, du fait de l'éclatement de la Fédération du Mali et de sa privation du port de Dakar, tributaire de port d'Abidjan (C.I.) à plus de 75% de ses importations et exportations. Le blocus économique français tendu depuis la Côte d'ivoire sabota tous les efforts du régime; le franc malien n'avait aucune valeur sur le marché extérieur. Privé par ailleurs de ressources énergétiques qui lui auraient permis de supporter le blocus, le système de type socialiste de régulation du marché et des prix utilisé par le régime acheva d'étrangler l'économie. A ces souffrances s'ajoutaient les exactions contre le population, principalement de la part des échelons intermédiaires du pouvoir, notamment des commandants de cercles, des miliciens, des instructeurs militaires dont l'un d'eux sera le maître d'œuvre du coup d'Etat du 19 novembre 1968, le Lieutenant Moussa Traoré.

La question qui se pose rétrospectivement est de savoir si les exactions ne participaient pas d'une campagne préméditée destinée à désespérer la population déjà fatiguée du blocus économique, pour justifier le futur coup d'Etat et obtenir sinon une adhésion populaire au Putsch, à tout le moins sa résignation. Pour mémoire rappelons que le régime Modibo a survécu au blocus économique pendant près de 6 ans.

Moussa Traoré installa un pouvoir militaire dénommé CMLN (Comité militaire pour la libération nationale). L'une des premières décisions du CMLN fut l'interdiction de toutes les activités politiques, une mesure provisoire qui durera néanmoins les dix premières années de son régime et que les camarades de lutte de Modibo appelèrent la «dépolitisation du peuple».

Le 19 novembre 1968, un groupe de trois officiers et de onze sous-officiers mettait brutalement fin à l'expérience politique de l'US-RDA. Six mois après le coup d'état, les partisans de Modibo réclamaient déjà le retour des militaires dans les casernes. Les putschistes ne disposaient pas d'arguments économiques, politiques, sociaux ou culturels pour justifier leur coup. C'est alors que la France, réagissant sur la base de vieux réflexes coloniaux, a volé au secours du régime militaire en favorisant la commercialisation de produits de consommation pour réduire les tensions et résorber les mécontentements.

Il est amusant de noter à ce propos que la France avait estampillé ces produits de la mention «France liberté», notamment sur les stylos, comme pour associer la France à l'abondance et à la liberté, comme s'il suffisait d'un gadget commercial pour gommer cinq siècles de colonialisme.

Le CMLN pouvait-il garantir la liberté promise?

B. La naissance de l'UDPM

Le coup d'Etat de novembre 1968 s'est accompagné de l'instauration d'un régime hautement policier, portant déjà en germes le ferment des futures contestations. Le Lieutenant Moussa Traoré ordonna des arrestations massives, tant dans les rangs des partisans que des sympathisants du régime défunt de l'union soudanaise RDA, forçant à l'exil bon nombre de personnes. L'un des plus célèbres prisonniers politiques, militant de l'Union soudanaise RDA, Ibrahima Ly, décédera en prison des suites d'une longue détention dans le Nord du Mali.

Les dignitaires de la junte firent main basse sur les quelques unités de production existantes et aucune réforme ne fut entreprise sur le plan économique et social. Le chômage s'est développé de façon spectaculaire. Il ne cessera de s'amplifier au cours des 23 ans du régime de Moussa Traoré, alors que sur le plan éducatif, l'alphabétisation va régresser considérablement. Les enseignants font l'objet de vexations. Toutes les tentatives d'organisation de la profession sont sévèrement réprimées, la vie intellectuelle bridée. Avant le terme c'est en quelque sorte le règne de la pensée unique.

Face à ces excès, les intellectuels, les artistes, les étudiants, puis les paysans et les commerçants s'emploient, séparément, à jeter les bases clandestines du futur front social contre la dictature militaire, dans une perspective de contestation du régime qui sera connu plus tard sous le vocable du « Mouvement démocratique». A l'horizon politique, rien pourtant ne donnait à penser à un prochain retour des militaires dans les casernes, encore moins la moindre perspective de consultation populaire. Tout au contraire, le règne de Moussa Traoré a été le règne caporaliste des uniformes et de la mise sous contrôle des libertés publiques et individuelles. L'usage de la violence ou la menace de la violence d'Etat aura été la marque caractéristique des premières dix années de règne de la junte réunie au sein du CMLN.

Le 28 février 1978, l'organisme collégial de la junte le Comité militaire de libération nationale, vole en éclats par suite des divergences entre ses membres. Un des principaux artisans du complot anti Modibo de novembre 1968, Tiékoro Bagayogo, homme par ailleurs réputé pour son arrogance, sera assassiné. Ses vainqueurs s'empresseront d'en appeler au peuple plaidant pour un retour à une vie constitutionnelle normale.

L'UDPM, formule militaro civile du CMLN, verra le jour en 1979. Mais le retour à une vie constitutionnelle normale promise par ses membres était un leurre, un mot d'ordre vide de sens dans la mesure où la normalité politique au Mali se résumait dans le règne du parti unique, sans le moindre artifice juridique. L'UDPM demeurera une instance à caractère constitutionnel jusqu'à la chute du Lieutenant Moussa Traoré devenu entre temps Général, sous l'effet d'une autopromotion. Moussa Traoré présidait un régime de parti unique constitutionnel, c'est à dire un régime dont il institutionnalisera dans les textes constitutionnels l'existence et le fonctionnement d'un part qu'il aura crée postérieurement à sa venue au pouvoir.

Sous Modibo Keita, le parti préexistait à l'accession au pouvoir de son chef. Le parti aura même servi d'instrument de conquête de pouvoir du dirigeant civil soudanais. A la grande différence du parti unique, le parti unique constitutionnel ne pouvait se prévaloir d'aucune légitimité historique ni même d'une légitimité républicaine.

L'UDPM a été un Etat parti et non comme l'US-RDA un parti Etat. Cette différence est de taille et constitue une marque de l'histoire contemporaine du Mali, qui a permis à l'UDPM de phagocyter les moyens matériels, financiers et logistiques de l'Etat.

Sous couvert de retour à la normalité constitutionnelle, on prolongeait en fait la période de glaciation politique que Moussa Traoré avait déclarée «révolue» après l'élimination de Kissima de Tiémoko, en février 1978, qui a suivi de peu celle d'un chef estimé: Abdoul Karim Camara dit Kabral.

Entre le Mali de Modibo Keita et celle de son successeur putschiste Moussa Traoré, il existait une différence structurelle majeure, qui éclaire un aspect de l'histoire récente du Mali indépendant, notamment la dynamique interne et externe des évènements du 26 mars 1991 qui ont abouti au renversement de Moussa Traoré.

Le verrouillage du système politique par l'institutionnalisation du parti unique ne laissait guère de choix aux autres citoyens convaincus de leurs droits, devoirs et désireux de participer pleinement à la vie politique que de s'engager dans le combat politique pour la réalisation d'un destin collectif. Avec la création de l'UDPM en 1979, la glaciation politique changeait non de contenu mais de contour.

A la violence aveugle déployée dans toute sa brutalité durant la décennie du CMLN, succéda le maniement du bâton à l'intention de ceux qui depuis le 19 novembre 1968, continuaient de subir les foudres du régime. Ceux qui subissaient depuis cette date les pires turpitudes, dans leur chair et dans leur âme, n'ont jamais désarmé. Ces combattants intrépides de la Démocratie et des Droits de l'Homme se sont battus avec une égale détermination durant les deux phases successives du régime militaire, marquée par une période d'hibernation politique, elle même caractérisé par l'exercice quasi-quotidien de l'arbitraire de l'Etat.

En 1988, le Comité de Défense des Libertés Démocratiques (CDLDM) a constitué un volumineux dossier sur la répression au Mali sous le régime de la dictature militaire. Quoique non exhaustif, il témoigne de l'ampleur du phénomène pratiqué dès le lendemain du coup d'Etat. Cette violence tant physique que psychologique alliée à la corruption programmée sous le label du libéralisme, provoquera une destruction partielle de la société malienne.

La répression et le verrouillage de la vie politique devaient étouffer toute dissonance, mais des opposants opiniâtres ont su trouver les moyens et l'opportunité de se faire entendre. Aux confins du pays et de ses recoins, dans les transports en commun, les salons privés, les lieux publics ou clandestins, s'instaurait un discours politique radicalement différent de celui du pouvoir que le CMLN/UDPM avait imposé aux Maliens.

Ce discours-là, un discours de rupture, se tenait en dehors des antennes de la radio nationale, en dehors des colonnes du quotidien officiel l'Essor. Ainsi se développa, au fil des ans et des épreuves, une nouvelle forme de lutte politique: «La Clandestinité».

Les luttes politiques souterraines ont été multiformes et polycentriques d'abord, puis ensuite fédérées en un grand courant en prévision de l'assaut final contre le pouvoir. Le déclencheur de la lutte clandestine a été la création du Parti Malien du Travail (PMT) aux premiers temps de la dictature, dans les années 1966-1967, né sous l'effet de la rivalité de deux opposants qui finiront toutefois, au delà de leurs divergences, par s'entendre et à assumer de hautes responsabilités dans le régime post-dictatorial.

L'un M. Demba Diallo, un pionnier de la lutte politique malienne avant l'indépendance, sera Médiateur de la République, l'autre Abderame Touré, Président de la Cour constitutionnelle. Comme dans une sorte de réconciliation posthume qui démontre à contrario la vanité des batailles d'ego dans le combat politique, les deux hommes mourront d'ailleurs la même année, en l'an 2000, enterrant leurs divergences dans les honneurs rendus à de grands opposants.

Leur conflit relevait d'un conflit de légitimité et de paternité du sigle d'identification du parti. Un conflit qui apparaît rétrospectivement comme dérisoire en regard des enjeux: l'opposition à la junte miliaire. La confiscation du pouvoir par l'armée, l'instauration d'une dictature militaire de vingt trois ans incarnée par Moussa Traoré, chef de l'UDPM, a été le segment le plus négatif de l'histoire du Mali depuis l'époque des temps anciens des Royaumes et des Empires. La répression, la corruption, l'anarchie et la rapine ont été érigées en principe de gouvernement.

L'Etat malien se limitait au parti UDPM. Pour bénéficier d'une promotion, l'administrateur se devait d'appartenir au parti UDPM, animé d'un fort engagement et non d'une molle adhésion. Ce principe valait pour tout candidat à un emploi public ou privé. Mais les abus du système et leur généralisation conduiront inexorablement les opposants à engager progressivement un combat frontal contre le général Moussa Traoré.

Section 2: Les faiblesses

A. Au plan politique

Le coup d'Etat militaire du 19 novembre 1968 interrompit brutalement l'expérience menée par le socialisme malien d'édifier une économie nationale forte, prospère et indépendante. Le Mali bascule alors complètement dans le giron du camp occidental perçu alors par les forces panafricanistes comme «le camp impérialiste».

De 1968 à 1991, la IIè République s'installe d'abord sous la forme de la junte militaire du CMLN, ensuite sous celle du parti unique (UDPM), soumettant le pays à la terreur par la confiscation des libertés tant politiques que syndicales.

Une bourgeoise militaire et bureaucratique de surcroît «comparador», c'est à dire liée au «parti de l'étranger», se constitue avec les encouragements du pouvoir. Elle organise un pillage systématique des ressources du pays et livre les Finances Publiques et l'Economie Nationale à la rapacité du capitalisme financier international.

La première tentative de soulèvement sera matée en 1980 et aboutit à l'assassinat d'un jeune meneur étudiant le chef de l' Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (UNEEM), Abdoul Karim Camara dit «Cabral». Après la chute du mur de Berlin en 1989, la France réclame à ses anciennes colonies la démocratisation de leur système politique au sommet de La Baule en 1990. Un appel qui rencontre un écho favorable au Mali, auprès des intellectuels, des travailleurs et des étudiants qui se regroupent en associations politiques (CNID, congrès national d'initiative démocratique), l'ADEMA (Alliance pour la démocratie au Mali), syndicales AEEM (Association des élèves et étudiants du Mali) et UNTM (Union nationale des travailleurs du Mali). Cimentés par des revendications politiques et socio-professionnelles, ces mouvements organisent un soulèvement populaire qui aboutit à la chute de la junte, le 26 mars 1991, mettant un terme à 23 ans de dictature néo-coloniale dirigée par l'autocrate Moussa Traoré.

B. Au plan économique et social

Au pouvoir, Moussa Traoré et ses militaires, ayant peu de compétences dans ce domaine, reprirent les plans économiques de Modibo Keita.. Ainsi ils s'appuyèrentt sur le plan de socialisme rural de Keita et se servirent de l'organisation socialiste pour assurer leur

domination politique. En 1991, sous la pression de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), Moussa Traoré a été contraint d'ouvrir le marché malien à la concurrence internationale et à initier une politique de libéralisation des échanges. Une politique dont le bénéficiaire exclusif aura été une caste de privilégiés relevant de la côterie du pouvoir. Le contraste était alors frappant entre une minorité de privilégiés et l'extrême pauvreté de la grande majorité de la population.

La force militaire du pouvoir réussit à tenir, un temps, les opposants en respect, mais la corruption à vaste échelle du régime finira par gangrener l'édifice. L'économie, dévastée par la sécheresse dans les années 1970-1980, s'effondra au point que les cinq dernières années précédant la chute de Traoré, les fonctionnaires et militaires n'étaient plus payés, ceci expliquant sans doute cela, aggravé par les révélations de la presse internationale, en 1990, sur le détournement de trente millions de dollars sur un compte bancaire suisse appartenant au Dictateur.

Deuxième partie: Les événements de 1991 et l'avènement de la Troisième République

Chapitre 1: L'historique de 1991

section 1: Etude de la situation interne au Mali de 1989 à mars 1991

Le mois d'octobre 1990 aura marqué un tournant décisif dans la vie politique de notre pays. Avec la création du CNID, «Comité nationale d'initiative démocratique» (le 18 octobre 1990), l'ADEMA, «l'Alliance pour la démocratie au Mali» (le 25 octobre) et l'AEEM, «Association des élèves et étudiants du Mali» (le 31 octobre), la lutte pour le multipartisme et la démocratie rompait avec les déclarations d'intentions pour entrer dans sa phase ouvertement populaire et organisée.

A. volonté générale d'un changement

Initiée par des citoyens d'horizons divers, l'idée de créer au Mali une organisation locale de lutte pour la démocratie s'est imposée à certains intellectuels à la suite des débats qui se sont instaurés à l'occasion du onzième (11è) anniversaire de la naissance de l'UDPM: parti unique constitutionnel. En effet, le 31 mars 1990, dans la salle des spectacles du stade omnisports de Bamako, des hommes et des femmes sont montés au créneau pour affirmer ouvertement leur opposition au systéme en place et mettre en cause la constitution anti-démocratique du 2 juin 1974.

En faisant le procès du parti unique, ils ont courageusement fustigé les tentatives de mystification du régime de Moussa Traoré autour du mot d'ordre de «DEMOCRATIE AU SEIN DU PARTI». Ces prises de positions spectaculaires et insolites n'étaient en fait que l'expression d'un sentiment largement partagé, un phénomène de «ras le bol généralisé» englobant aussi bien les intellectuels que la classe ouvrière malienne.

Dès le mois de mars 1990, le conseil de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), centrale syndicale unique se prononça pour l'ouverture démocratique à travers l'instauration du multipartisme dans notre pays. Ce sera ensuite la publication et la diffusion par la presse libre de la «Déclaration de Dakar», qui consignait le point de vue des Maliens de la Diaspora, allant dans le même sens que la centrale syndicale.

A cela s'ajoute le Barreau Malien qui prit position en faveur de la démocratie et du multipartisme. Cette position courageuse sapera les fondements juridiques de l'argumentaire de la junte, notamment de l'UDPM sur une prétendue «DEMOCRATIE AU SEIN DU PARTI».

Le coup de grâce viendra de la «lettre ouverte au Président de la République», adressée collégialement par diverses associations au chef de l'Etat le 7 août 1990, dans laquelle les signataires demandent au chef de la junte d'écouter ces «Cassandre» afin d'éviter à notre peuple dont l'aspiration à la démocratie est désormais irréversible, une entrée forcée, précipitée et sanglante dans le multipartisme.

Indice symptomatique de la situation crépusculaire du régime, la lettre a été publié d'abord par le journal «Les Echos» et non dans un organe officiel du régime. Au delà des démarches des démocrates Maliens, tant de l'intérieur que de la diaspora, une évolution progressive des formes de combats par la mobilisation des diverses composantes de la société s'est imposée de même que la nécessité de se doter d'une véritable structure politique en vue de s'engager dans un combat frontal contre le Pouvoir afin de faire triompher le multipartisme et la démocratie. A cet effet, dès le mois d'août 1990 a commencé à circuler un document émanant d'un «groupe de démocrates» appelant à la formation d'un «Comité National Démocratique». L'initiative de cette opération revient à neuf personnalités, dont certains pionniers de la lutte pour l'Indépendance du Mali: Amidou Diabaté, Me Demba Diallo, Modibo Diakité, Me Mountaga Tall, Drissa Diakaté, Kaba Diarra, Issa N'Diaye, Oumar Soumaré et Moriba Sangaré.

Leur document intitulé «L'appel» passera à la postérité. Il conviait le peuple Malien à la mobilisation et à la lutte pour:

- l'instauration d'un multipartisme,
- le respect des libertés individuelles et collectives,

- la libre participation des citoyens à la gestion des affaires du pays.

C'est en réponse à cet appel que 53 citoyens maliens, jeunes et vieux, hommes et femmes, se retrouvèrent le jeudi 18 octobre 1990 en assemblée constitutive dans le quartier Faladié-Sema à Bamako, pour signer un manifeste donnant aussi naissance au Comité national d'initiative démocratique (CNID), association politique dont les textes fondamentaux (règlement intérieur, statuts) seront actés. Son premier comité directeur élu le même jour désignant Me Mountaga Tall pour le présider.

Le CNID, première organisation malienne à avoir engagé au grand jour c'est-à-dire hors clandestinité, la lutte politique contre le régime dictatorial de Moussa Traoré se proposait d'atteindre les objectifs énoncés dans l'Appel. Il a, à cet effet, engagé ses militants dans une lutte sans ménagement contre le système UDPM par l'emploi de moyens d'actions légaux, rigoureux et divers: pétitions, meetings, déclarations, conférences de presse, marches pacifiques. Force est d'admettre que les marches pacifiques auront joué un rôle prépondérant dans la sensibilisation et la mobilisation du peuple dans sa lutte pour la démocratie et le multipartisme.

Aussi nous parait-il indiqué de nous arrêter sur certaines étapes significatives:

- La marche unitaire CNID du 10 décembre 1990, première manifestation de protestation pacifique et d'ampleur nationale, aura permis d'exorciser la peur qui semblait paralyser les Maliens face à la dictature. Elle aura en outre permis à l'opinion internationale de prendre la mesure de l'audience et du sérieux du mouvement démocratique. Elle aura enfin permis aux Maliens de la diaspora de retrouver leur fierté et surtout de se remettre à croire en l'avènement d'un Mali nouveau et démocratique.
- La marche commune ADEMA-CNID du 30 décembre aura permis de créer et de consolider «l'union sacrée» du mouvement démocratique.
- Cette union dans l'acceptation des différences aura permis au mouvement démocratique à travers ses deux composantes essentielles de résister à la provocation (contremarche UDPM du 30 décembre 1990) et à toutes les tentatives de division jusqu'à l'assaut final contre la citadelle de Koulouba.
- La marche unitaire CNID sous l'étendard «Soldats, vous êtes nos pères» loin d'être une tentative de division des forces armées procédait de la volonté des organisations de

dissocier l'armée de la junte, habile tentative d'exonérer l'armée des responsabilités des exactions commises sous le régime Traoré, en avançant les arguments suivants:

- confondre l'armée et le dictateur constituerait une grave erreur, dans la mesure où Moussa Traoré avait fait autant sinon plus de mal à l'armée qu'à la population civile.
- Que l'armée apparaissait de plus en plus comme instrument de domination d'un clan au nom d'une égalité factice.
- Que l'armée devrait comprendre qu'étant une émanation du peuple, elle n'est rien sans ce peuple. Que le peuple à son tour devrait comprendre qu'il n'est rien sans l'armée car il n'y a pas de développement sans paix.
- Et qu'enfin il ne saurait être meneur de paix si la sécurisation des frontières et la sécurité intérieure ne sont pas assurées. Cette marche a été réprimée par la dictature de Moussa et pendant le mois de janvier ce fut la terreur: remaniement ministériel pour la circonstance, arrestation arbitraire, intimidation, violence verbale.

- Au mois de mars, les marches ont repris (3 mars 1991), marche unitaire du mouvement démocratique CNID, ADEMA, AJDP, JLD, AEEM et le 17 mars la marche organisée par l'AEEM, dénommé la marche du «vendredi noir», en raison de la violente répression dont elle fut l'objet.
- Enfin, la création de la coordination des associations et organisations démocratiques, le vendredi 22 mars 1991, à la bourse du travail, à l'initiative du vice-président du CNID cheikh Oumar Sissoko. En effet l'atmosphère de ce «vendredi noir» (début des grandes tueries) a convaincu l'UNTM que la lutte avait basculé pour elle aussi sur le terrain politique. Ce qui la déterminera à déclarer une grève illimitée et très largement suivie jusqu'à la chute du régime.

- La bourse du travail devenait ainsi le siège du mouvement démocratique et le point de ralliement de ses militants jusqu'au 26 mars 1991 et même au-delà jusqu'à la mise en place du Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) instance suprême de la période de transition.

La résistance déterminée du mouvement démocratique amena des représentants de l'aile patriotique de l'armée à procéder à l'arrestation de Moussa Traoré et des principaux éléments de son régime dans la nuit du 25 au 26 mars 1991.

Cette aile dirigée par le lieutenant colonel Ahmadou Toumani Touré désormais mondialement connu par ses initiales A.T.T. Il ne s'agissait pas là d'un coup d'Etat classique mais de la

jonction entre les forces démocratiques militaires et civiles, jonction qui permit sans heurt, la constitution du CTSP.

Si l'effacement de Moussa et de ses supports de la scène politique malienne avait permis aux démocrates de résoudre la question de l'instauration du multipartisme dans notre pays, le multipartisme n'entraîne pas pour autant, par effet mécanique, la démocratie. Les idéaux du 18 octobre et du 25 octobre 1990 n'étaient donc pas atteints le 26 mars 1991. Loin s'en fallait. Ainsi la majorité des militants du CNID et de l'ADEMA décident-ils la création de parti politique «Congrès national d'initiative démocratique» (CNID faso-yiriwaton) le 26 mars 1991 et l'ADEMA-PASJ «Alliance pour la démocratie au Mali» (Parti africain pour la solidarité et la justice) le 25 mai 1991.

Le Mali est fondé par un homme qui a vécu les premiers moments de sa vie par terre. Quand il s'est mis debout toute l'Afrique a su que le Malien était capable de réaction. Sennen Andriamirado le journaliste malgache, faisant référence au mythique Sounjata Keita, fondateur de l'empire du Mali au XIIIè siècle, a écrit: «Ils sont issus d'un peuple dont le fondateur a mis sept ans avant de marcher. Le jour où il a marché ce fut l'apothéose; les Maliens aussi sont à l'image de cet homme».

Après avoir accepté la dictature pendant des années, les Maliens ont réalisé que leur avenir est dans le renouveau. C'est ainsi que l'objectif de tout un peuple pendant les mois de janvier 1990 à mars 1991, était le renversement pur et simple du régime et toutes les couches sociales ont fait du changement leur leitmotiv. Cet état de fait a constitué une surprise pour Moussa Traoré qui avait déclaré à un moment: «Rien ne fait mal que la passivité du Malien, il accepte tout». Pris de court, il mise désormais sur son congrès pour gagner du temps et tenter de renverser le cours des choses.

Entre-temps, la contestation gagne le pays entier du Nord au Sud d'Est en Ouest. Cet homme du 19 novembre, jadis adulé, craint, considéré et respecté, finit par tomber en disgrâce, progressivement déconsidéré.

Une scène qui évoque par moments le crépuscule des faux dieux. Du technocrate au boulanger en passant par le jeune diplômé sans emploi, l'inconscient collectif avait retenu désormais le changement comme étant la seule perspective pour la délivrance.

Le parti UDPM est désavoué. Partout ses responsables perdent leur crédibilité. Les évènements survenus dans certains pays tels que la Roumanie, la République centrafricaine de l'empereur Bokassa, amplifieront la dynamique du changement. La peur que Moussa Traoré a fait grandir au début des années 1970 et dont furent victimes Ibrahima Ly, Mamadou Gologo, Victor SY, Me Demba Diallo, était en train d'être vaincue par une génération consciente de ses devoirs, formée dans les meilleurs établissements européens et prête à assumer ses responsabilités. Le hasard fait parfois bien les choses sans que l'on sache véritablement s'il s'agit d'un signe du destin.

Les opposants ont bénéficié d'un heureux concours de circonstances: Moussa Traoré qui venait d'être élu par ses pairs président en exercice de l'OUA, se proposait de faire un voyage diplomatique, en vue de promouvoir les «Droits de Homme» dans le Monde. Il était donc inpensable qu'il interdise la création d'associations démocratiques. Ainsi sont nées les associations telles que le CNID, l'ADEMA, AJDP, ADIDE etc. Ce contexte a fait naître des initiatives qui ont apporté un souffle nouveau au plus fort de la contestation, des cireurs de chaussures jusqu'aux bureaucrates, tous avaient un objectif commun: faire obstacle à la tenue du congrès de Moussa et parier sur le pourrissement de la situation en vue d'impulser le processus de changement du régime par tous les moyens. De mémoire d'habitants de Bamako, jamais une effervescence n'avait autant secoué la capitale et l'ensemble du pays. Les congressistes ont rencontré de grandes difficultés pour parvenir à Bamako, encore plus au siège de la réunion, qui était censé mettre en route les réformes. Des barricades ont même été érigées en signe de protestation contre ces entraves. Jamais le tissu social n'avait été aussi distendu.

Sur fond de malaise social, la sécheresse a accentué le marasme économique. La mauvaise pluviométrie a amplifié la désertification du pays. Le cheptel a été décimé par la maladie, surtout dans le Nord du pays. Se superposant au malaise économique et social, les mesures d'ajustements structurels imposées par les bailleurs de fonds ont achevé d'envenimer une situation déjà catastrophique.

Une cohabitation traditionnellement harmonieuse au sein de la société malienne, un trait de la culture malienne, prévaudra dans l'adversité. Solidairement, tous, sans distinction, d'âges ou de conditions, se dresseront face à la dictature se souvenant du proverbe bamanan qui affirme: «Si les gens craignent le lion, c'est qu'il ne mord pas tous les jours sinon les femmes le chasserait avec leurs pilons».

Le Général Moussa Traoré soutiendra lors de son procès que le soulèvement avait été le fait d'une «conjuration entre Le Mouvement Démocratique et des officiers félons». Quelle que soit la valeur de cette accusation, elle n'exonère pas totalement les opposants de toute ingérence étrangère. En effet, dix huit ans après les évenements certains hommes politiques maliens avouent avoir été en contact avec l'ambassade de France.

Pour prévenir le bain de sang, l'armée a, en fait, emboîté le pas aux manifestants, devenant même par moments le fer de lance du changement évitant par là même que ne se crée un nouveau Libéria au Mali. Une chanson en vogue à l'époque illustre mieux que tout cette ambiance de liesse populaire: «anw te korolen fè fo Koura»: « nous ne voulons pas l'ordre ancien mais d'un nouvel ordre » et, «ko ka jè»: « laver propre ». Un nouvel ordre qui prendrait en compte les aspirations du peuple malien.

Nul ne peut avancer l'identité des auteurs de ces deux chansons qui retentissaient comme des mots d'ordre. Du neuf, plus jamais de l'ancien. Belle trouvaille, cette formule magique appelait à la refondation de l'Etat malien tant au niveau des institutions politiques et administratives du pays, ainsi qu'au niveau de la sphère intellectuelle et spirituelle.

Message, dense, succin autant que polysémique pour signifier une volonté de changement. Mais en dépit de sa simplicité énonciative, il n'a pas été audible ni compréhensible par tous de la même façon. Le mot d'ordre prônait l'établissement d'un pouvoir d'un type nouveau, en lieu et place de l'ancien. Il appelait à créer un ordre social nouveau sur des bases nouvelles, rejetant les structures et les pratiques du régime déchu. Il était sans ambiguïté. Pourtant, mues par des considérations politiques et économiques contradictoires des divers acteurs du jeu politique, les divergences, les querelles et les divisions sont vite apparues dès qu'il s'agit de mettre en œuvre le changement. La démocratie en a pâti.

Cette différence d'appréciation et de perception du premier message novateur du 26 mars 1991 constituera la première pierre d'achoppement entre les acteurs venus d'horizon fort divers, hétérogènes socialement et politiquement. La désillusion à l'égard des militaires a été grande à la mesure du désabusement de la population. Venus pour six mois avec pour objectifs, selon la propre expression du lieutenant Moussa Traoré au pouvoir «redresser une économie en ruine, organiser des élections et remettre le pouvoir au peuple», la junte militaire a semé la désolation à coups de mensonges et de corruption.

Luxe de perversité, des diplomates ont été emprisonnés pour avoir refusé de plaider aux Nations unies la cause des militaires. Un ambassadeur s'est particulièrement distingué en cette période, déclinant l'offre d'une mission diplomatique en mettant en cause les compétences des militaires en une apostrophe criante de vérité: «Voulez-vous redresser une économie en ruine? Soit. Mais alors avez vous les compétences nécessaires pour le faire? Sachant bien que parmi vous il n'y a ni un demi-économiste, ni un quart de financier, mais vous aller conduire ce pays à la dérive. Nous ne sommes pas d'accord».

Cet homme plein de courage et de dignité, connaîtra les rigueurs de la prison, mais, à son exemple, beaucoup d'intellectuels rallieront l'opposition au point d'avancer, sans risque de nous tomper, que la classe intellectuelle a servi de rampe de lancement au mouvement socio-politique qui conduira au changement. L'étendard de la révolte a été brandi après la réforme constitutionnelle de 1974 qui devrait déclarer le parti unique. Mamadou Gologo se distinguera particulièrement en rédigeant un tract intitulé «autopsie d'un congrès», qui devait connaître un retentissement national. Mamadou Gologo, auteur des « rescapés de l'Ethylos», est une figure de la vie intellectuelle malienne. Son geste déclenchera l'enthousiasme des militants, entraînant les syndicats dans une opposition plus active.

Mais l'entrée en scène des élèves du Mali avec la complicité des enseignants qui pâtissaient d'une situation économique difficile, donnera une ampleur spectaculaire au mouvement de contestation en alertant l'opinion internationale sur la réalité du pouvoir en place, notamment après la sévère répression du soulèvement de 1970. Engagés à corps perdus dans la bataille, les élèves ont reçu le renfort inattendu des hommes d'affaires écartés des juteux marchés et même des «bana bana», commerçants ambulants typiques des marchés africains, très souvent mauvais payeurs de taxes et donc régulièrement pourchassés par le fisc. Leur contestation était de nature à paralyser l'activité économique, la contestation paysanne, plus corrosive, la paralysie de la production agricole.

Les ingrédients d'une grande déflagration étaient réunis avec l'exode des jeunes en quête de travail, le défaut de structures d'accueil dans le domaine médical et sanitaire, une famine endémique, l'effondrement du prix du coton, matière première stratégique pour les devises maliennes.

La presse a joué un rôle capital dans le changement de régime lorsqu'elle a été libéralisée en 1990-1991 à la faveur de la nomination de Moussa Traoré à la tête de l'Union Africaine, l'organisation panafricaine qui a pris la relève de l'OUA (l'Organisation de l'unité africaine). Jusque là confinée à une information officielle distillée par des médias aux ordres du gouvernement, la population va s'initier aux vertus de l'information pluraliste avec la naissance des journaux privés, à la fin des années 1990, qui seront de puissants instruments de réveil de la conscience populaire. Persécutés, les journaux se vendaient comme des petits pains car ils se faisaient «l'écho des haines et des aspirations du peuple opprimé». Plus de deux mille courriers de lecteurs censés refléter les mêmes préoccupations d'un «peuple meurtri dont le tissu social s'effrite, un pouvoir chancelant, des institutions fragilisées, une justice corrompue une économie sous anesthésie».

Discussion avec Ali Nouhoume Diallo, *le 25 septembre 2008, chez lui, deux heures de discussion amicale qui marquent le début d'une amitié.*

Ancien président de l'Assemblée Nationale du Mali de 1992 à 2002 et président du parlement Ouest africain de 2002 à 2006.

A. N. Diallo: « nous nous sommes engagés dans la lutte bien avant la chute du régime de l'US-RDA en 1968, pour exemple: la section française du Parti Malien du Travail à été créé en 1964 à St Leu la Forêt. Dès cette époque nous n'étions pas d'accord avec les pratiques de l'US-RDA. Quand ce parti a été dissous en 1968, notre activité s'est intensifiée avec un certain nombre de camarades. Pour cela nous avions formé une direction du PMT qui fusionnera plus tard avec le PMRD pour continuer la lutte, clandestine surtout (seule l'UDPM été accepté à cette époque). Ces deux groupes deviendront l'ADEMA, leur objectif en 1991 n'était pas la chute de Moussa Traoré et de l'UDPM mais au contraire ils voulaient aller aux élections avec l'UDPM pour le battre. Le PMT et le PMRD avaient infiltrés l'UDPM en plaçant des militants dans les plus hautes sphères de l'état pour influer sur les décisions de l'UDPM. Ainsi quelques mois après la chute de la dictature, lors des élections législatives sur 51 députés venant de l'UDPM, 47 ont été reconduits sous la bannière de l'ADEMA. Après la chute de Moussa Traoré, les aspirations et les attentes du peuple envers les nouvelles autorités dépassaient les possibilités de l'Etat malien, ce qui explique les problèmes survenus quelques années plus tard, notamment les revendications corporatistes: étudiants, agriculteurs....tout le monde voulait être satisfait au même moment. Les plus virulents étaient les étudiants. Le 5 avril 1993: l'assemblée nationale a été attaquée et toutes les archives ont été brulées par une frange de l'AEEM qui avait pris position dans la lutte politique et qui avait été manipulée. L'AEEM a beaucoup aidé l'arrivée de ATT au pouvoir, sinon comment expliquer la passivité de cette organisation quand on sait que les problèmes de l'école n'ont toujours pas été réglés. Lors du meeting du 26 mars 2007 cela a pu être vérifié: tous les cadres, à quelques exceptions près, appelèrent à voter ATT. Ceux qui brulèrent l'assemblée nationale sont aujourd'hui chargés de mission au près de la présidence de la République et dans certains ministères. L'arrivée de ATT a belle et bien été préparée par un certain nombre d'étudiants. Moi j'étais contre, je pense qu'ATT aurait du s'abstenir de briguer un mandat présidentiel: il aurait du rester une légende. Si à l'avenir nous voulons vraiment choisir nos dirigeants, il faut construire une économie autonome de l'occident, qui puisse se passer des aides. Si Alpha Oumar Konaré

et ATT ont pu venir à la présidence de la République c'est aussi parce que l'occident a été d'accord pour que ce soit eux.

On a beaucoup accusé l'ADEMA de ne pas avoir su gérer le pays: éviter la corruption et régler le problème de l'école malienne alors que ceux qui ont pris le pouvoir après 1991 étaient en majorité des enseignants. En fait en Afrique et surtout au Mali les textes constitutionnels existent mais la réalité est autre: toutes les affaires sont réglées par des détournements. Je me définis comme patriote plutot que comme un gauchiste: le gauchisme est un feu de paille. Avec le recul, 1991 m'apparait plus comme insurrection entamée par le peuple et achevée par les forces de sécurité que comme une révolution. »

B._Situation socio-politique

L'effondrement du bloc soviétique et la chute du mur de Berlin, en 1989, eurent des répercussions directes au Mali, relançant la thématique de la démocratie dans les débats publics. Au printemps 1990, l'UDPM organisa une conférence régionale à Bamako sur «la démocratie au sein du parti», mais les débats tournèrent autour de la démocratie tout court. Le premier verrou du système politique venait de sauter avec la libération publique de la parole politique. Le FNDP (Front National pour la Démocratie) y mandata, à cet effet, des militants et responsables fraîchement remis en liberté. Les émissaires du FNDP imprimèrent leur ton à ces débats, organisés par l'UDPM et qui prirent la forme d'un plaidoyer en faveur du multipartisme.

Cette première libération publique massive de la parole politique galvanisa les consciences et les énergies longtemps entravées. A ce stade, il convient de rappeler que les films de cinéastes maliens de réputation internationale, comme Souleymane Cissé et cheikh Oumar Sissoko ainsi que des pièces de théâtre comme «WARI», «BOUGOUNER» participèrent activement à la libération de la parole publique. Le journal «Les Echos» lancé le 17 mars 1989 et la revue «Jamana» du groupe coopérative culturelle du même nom crée en 1984, prennent le relais en se faisant les avocats de la démocratie et le multipartisme. Le silence était rompu, le tabou brisé: la démonstration était faite que le couple démocratie et multipartisme n'étaient pas antinomique.

Depuis Dakar, le 26 mai 1990, une déclaration des Patriotes Maliens du Sénégal optait sans ambiguïté pour le multipartisme au Mali et invitait les Démocrates Maliens de l'intérieur à se joindre au mouvement. Puis ce sera au tour de la centrale syndicale, l'UNTM, pourtant encore membre du comité directeur du parti dirigeant, l'UDPM, de voter une résolution en faveur du multipartisme. A noter cependant, sans toutefois juger s'il s'agit d'opportunisme ou de prudence, la centrale syndicale n'a rallié le front social qu'en dernière extrémité.

Le Barreau, le 4 avril 1990 votera une résolution identique. Quatre mois plus tard, le 7 août 1990, les émissaires du FNDP remettaient au général Moussa Traoré, président de la République, secrétaire général fondateur de l'UDPM, une lettre ouverte réclamant «pour le Peuple Malien les Libertés Démocratiques et le Multipartisme par l'abrogation de l'article 5 de la constitution» (constitution du 2 juin 1974) qui prévoit l'état d'exception et les pleins pouvoirs accordés au chef de l'Etat.

L'opposition récidivera près d'un an après par une lettre du «Mouvement Démocratique» remise le 24 mars 1991 au même destinataire. Le président se fait signifier la nécessité de quitter le pouvoir avec un argument qui ne manque pas de pertinence sinon d'ironie: «Le fauteuil était trop bien fait sur mesure pour qu'on y admette des contrepoids, des contre-pouvoirs»

La Cour Suprême se mettra au diapason du Barreau en réclamant, à deux reprises, en novembre 1989 et en août 1990, l'instauration de la démocratie et du Multipartisme. En vain l'UDPM rejette le multipartisme le 25 Août 1990 lors de son conseil national.

La fin de la saison de l'hivernage marque la fin de l'hibernation politique. Octobre voit coups sur coups, la naissance de deux formations, l'ADEMA (le 24 octobre 1990) et l'AEEM (Association des élèves et étudiants du Mali), héritière de l'UNEEM, le 27 octobre, alors que deux semaines auparavant, les étudiants bravaient pour la première fois le régime militaire,le 15 octobre, aux cris de «23 ans ça suffit».

Ce fut le point de départ de la phase légale et frontale de la lutte contre la tyrannie. Les petits commerçants ambulants indignés contre une décision arbitraire du pouvoir leur ordonnant de «déguerpir» se transformèrent en émeutiers et rejoignirent les manifestants élèves et étudiants.

En novembre, c'est au tour de deux nouvelles associations de voir le jour: l'AJDP (Association des jeunes pour la démocratie et le progrès) et la JLD (Jeunesse libre et démocratique). L'articulation entre les luttes clandestines et les luttes légales s'opèrent alors.

La junte témoignait d'une certaine neutralité bienveillante à l'égard de l'AMDH, l'Association Malienne des Droits de l'Homme, chronologiquement la première née des associations non gouvernementales, autorisée en 1988 dans une opération de communication politique destinée à drainer la sympathie de l'opinion et la notoriété internationale au régime militaire. L'AMDH sera à la croisée des luttes dont la connexion fera naître «Le Mouvement Démocratique», futur tombeur de la dictature.

Maître Demba affirma que si l'US-RDA n'avait pas été interdit par Moussa Traoré, pas plus le Parti Malien des Travailleurs, que l'Union des Forces Démocratiques, n'auraient vu le jour. Le PMT tient sa filiation politique du P.A.I-Soudan, la branche de l'US-RDA hostile à un vote positif au référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, dont l'organe politique le journal «l'Abeille» circulait sous le boubou au temps de la dictature militaire.

Les divergences d'opinions qui ont contribué à la création de PMT à côté de l'US-RDA n'ont pas débouché, comme c'est souvent le cas, sur une hostilité déclarée entre les deux formations. Les dirigeants du PMT étaient connus pour leur engagement patriotique et leur nationalisme panafricaniste et l'US-RDA ne leur faisait manifestement pas grief de leurs divergences. Les dirigeants du PMT payeront d'ailleurs un lourd tribut pour leur opposition à la dictature.

Six mois après le coup d'état de Moussa Ttraoré, la direction du PMT était arrêtée et mise au cachot plusieurs mois, avant d'être dispersée dans des différentes prisons du pays. La coalition des partis, PMT et UDF, RPM (le Regroupement des Patriotes Maliens) signalera son existence par un tract intitulé «la farce électorale» qui dénonçait le plébiscite que le comité militaire s'apprêtait à organiser sous le couvert d'un référendum constitutionnel. Les responsables du RPM connaîtront les foudres du régime, humiliations, tortures et déportations dans les bagnes du désert malien, dans la région septentrionale du pays.

Il faudra attendre cinq ans après, en 1979, pour voir naître à Paris une nouvelle formation politique clandestine, le Front Démocratique des Patriotes Maliens (FDPM), dont l' organe «Jè» (union) commença à paraître à partir de janvier 1984. Trois ans auparavant, les anciens membres du Regroupement des Patriotes Maliens (RPM), libérés des geôles, avaient créé un nouveau parti en 1981 dénommé PMRD (Parti Malien pour la Révolution et la Démocratie). Le premier numéro du journal PMRD «Faso» sortira peu de temps après en 1981.

Tous les partis clandestins susmentionnés étaient rigoureusement indépendants, c'est à dire qu'ils déclaraient n'avoir aucune attache avec aucun groupe de pression ou un pays quelconque. Leur convergence était grande sur le terrain de la lutte concrète contre la dictature, pour la défense des intérêts des travailleurs salariés, des ruraux, des étudiants et des élèves ainsi que pour l'élargissement de l'espace politique malien.

Cette collaboration que leur imposait la rigueur de l'ordre politique régnant se faisait à travers les luttes syndicales multiformes et celles de diverses associations politiques basées à l'étranger, notamment le Comité de Défense des Libertés Démocratiques au Mali en 1970 à Paris. L'organe du CDLDM fut baptisé «shini tlé» (soleil levant) en 1978. Signalons toutefois que le CDLDM n'était pas un organisme politique clandestin.

Tout comme les cigognes annoncent l'hivernage dans notre pays, les journaux parfois précédaient la création de groupes politiques organisés dans la clandestinité. L'apport de la presse clandestine fut éminent. Le «SVB» (sur la voie du bolchevisme) est né en France dans les années 1979 peu de temps après la parution assez régulière du bulletin du peuple édité à Dakar par Mohamed Lamine Gakou. Tel fut le cas du journal «San fin» (la nuée) qui, doté d'un fort contenu théorique et idéologique, apporta une contribution de qualité aux débats politiques en suscitant des vocations au sein des associations politiques et syndicales et des partis clandestins, de même que «Blinntaw» organe de La Ligue des Libertés et des Droits au Mali, un journal édité à Dakar.

Les journaux «SVB», «San fin» et le «Bulletin du peuple» constituent autant de traces vivantes des secousses successives qui ont traversé le premier parti clandestin du Mali post-colonial: le PMT. Dans les années 1980, le PMT sera sanctionné et une nouvelle formation, le groupe dénommé Tiémoko Garan Kouyaté, prendra la relève.

Les différentes associations d'étudiants maliens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, furent des creusets de formation politique pour des générations successives de la jeunesse scolarisée du Mali, notamment l'AESMD (Association des Etudiants et Stagiaires Maliens à Dakar), l'AESMUS (Association des Etudiants et Stagiaires Maliens en Union Soviétique), l'AESMF (Association des Etudiants et Stagiaires Maliens en France). Une dernière association et non la moindre évoluant au Mali a été l'UNEEM (Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali) créée en 1978.

Sa lutte courageuse lui valut le grand honneur d'avoir produit le premier héros national du Mali indépendant en la personne du martyr Abdoul Karim Camara dit Cabral. Il figure en bonne place au Panthéon malien aux côtés de Mamadou Konaté et de Modibo Keita, les deux grandes personnalités historiques de l'US-RDA et, au-delà, du combat pour l'émancipation du peuple malien.

Point n'est besoin de s'étendre sur ce point, mais les funérailles de Modibo Keita, premier président du Mali, assassiné en mai 1977 en prison, donnèrent lieu à la plus grande manifestation publique contre le régime instauré par le Comité Militaire de Libération Nationale.

La logique unitaire très largement présente, tant dans les actes que les discours, face à l'imperium d'un régime militaire en voie de naturalisation civile connaîtra sa consécration avec la création en pleine clandestinité près de Dakar en 1987 du FNDP: le Front National Démocratique et Populaire. Ce dernier, doté dès sa création d'un manifeste et d'un programme minimum, était un regroupement de partis politiques connus des initiés: PMT, FDPM et PMRD. L'US-RDA rejoindra le Front deux ans après, en 1989. Unis dans leurs diversités respectives au sein du FNDP, ces partis vont s'atteler dans une parfaite unité d'action à la lutte contre le monopartisme absolu du régime au terme d'une course poursuite qui aura duré six mois.

Section 2: . **La chute du régime et le rôle supposé de l'extérieur**

L'arrestation du Dictateur Moussa Traoré le 26 mars 1991 marque le paroxysme d'une crise de cinq jours d'émeutes et de violences. La violence commença à Bamako le 22 mars, du fait des étudiants et des travailleurs qui demandaient la fin de la dictature. Moussa Traoré réplique en décrétant l'Etat d'Urgence, ordonnant à la troupe de tirer à vue dans la rue. Selon le gouvernement, le chiffre des morts à Bamako pendant le 22 et le 23 mars se situe entre quatre cents et cinq cents, mais les groupes d'opposition avançaient le chiffre de six cents.

En raison de la confusion générale, il n'a pas été possible de déterminer avec précisions si les personnes sont mortes du fait des soldats ou du désordre régnant.

Le 24 Mars, les dirigeants de l'opposition se rencontrent à Bamako pour former le Comité pour la Coordination des Associations et Organisations (CCAO) qui réclame la destitution de Traoré et l'élaboration d'une nouvelle constitution. Dans la foulée, le comité affirme son soutien à la grève commencée le 25 par l'Union nationale des travailleurs maliens (UNTM) réussissant à bloquer le pays.

Le 26 mars 1991, Moussa Traoré est arrêté. Amadou Toumani Touré forme avec ses collaborateurs militaires, un Comité de réconciliation nationale. Le régime dictatorial s'est effondré à la suite de plusieurs mouvements internes et externes. Sur le plan intérieur,

l'UDPM, l'Union Démocratique du Peuple Malien, avait atteint un degré de rigidité et de paralysie qui le rendait incapable de comprendre la société malienne.

Le mouvement démocratique longtemps confiné dans une clandestinité groupusculaire, a pris son essor à une vitesse fulgurante aboutissant à la chute du général président. Sur le plan extérieur les régimes dictatoriaux ont perdu toute légitimité dès lors que le communisme s'était effondré et qu'il était devenu contre productif. La transition démocratique malienne a ceci de particulier qu'elle débute après la chute du dictateur et qu'elle est avant tout le fruit d'un large consensus entre les différentes composantes de la société.

Le Général-Président, convaincu de son infaillibilité, a été incapable de prévoir sa chute. Sans les surestimer, on peut noter plusieurs facteurs qui ont pesé dans le sens de l'accélération de la fin du régime avec entre autre, l'effondrement du mur de Berlin, la chute du communisme en Roumanie, l'impact du sommet franco-africain de la Baule. Le mouvement de démocratisation, qui prend une ampleur décisive dans les années 1990, n'est pas directement lié à la réunification de l'Allemagne mais cet événement capital dans la reconfiguration géopolitique de la planète exercera un impact sur le processus d'évolution politique en Afrique.

La nouvelle donne en Union Soviétique, consistant à se désengager du théâtre d'opérations en Afrique reçoit une impulsion décisive après novembre 1989. Au même moment les pays occidentaux se posent en défenseur des Droits de l'Homme et conditionnent leur aide à ce critère.

La chute du mur de Berlin qui marque la fin de la guerre froide soviéto-américaine, entraîne une relégation de l'Afrique du champ des priorités des relations internationales. La disparition du bloc communiste laisse le champ libre aux pays occidentaux pour un «unilatéralisme» sans limites. Le renversement d'un tyran, le Président roumain Nicolas Ceausescu, et sa mise à mort hideuse, conjugué aux préconisations du sommet Franco-africain de la Baule, en juin 1990, provoquent une fissure dans l'édifice politico-institutionnel qui servait de point d'appui aux régimes africains. Ceux-ci ne manqueront d'ailleurs pas de manifester leur irritation face à ce qu'ils ont considéré comme une ingérence dans leurs affaires intérieures.

Au Mali la crise économique n'a cessé de s'amplifier depuis le coup d'état militaire du 19 novembre 1968. Certes le pays a connu deux sévères sécheresses et subi de plein fouet les

effets négatifs découlant des contraintes externes. Mais ces éléments se sont aggravés par l'action de dirigeants incapables de mettre en œuvre une politique adéquate de développement économique. Devant l'aggravation de la crise économique le pouvoir malien a été contraints à mettre en œuvre, sous l'égide du Fond Monétaire International et de la Banque Mondiale, des politiques d'ajustement structurelles qui n'ont pas empêché l'aggravation de la crise économique, frappant de plein fouet les groupes les plus vulnérables de la société. La dureté de la crise sociale explique la grande méfiance à l'égard du général président, d'autant plus que le système politique lui-même connaissait une stagnation.

En mars 1990, date de la célébration du 11ème anniversaire de sa création, l'UDPM a été incapable de mobiliser la population habitée par un rêve de changement.

Devant la montée grandissante de la contestation contre le régime liberticide, les cadres du parti vont tenter de canaliser les mouvements de contestation en essayant d'organiser des conférences qui leur donneront l'occasion de mesurer le degré de rejet des citoyens à leur égard. Entre mars 1990 et mars 1991 les dirigeants de l'UDPM ont été frappés d'aveuglement car ils n'arrivent pas à décoder les signes annonciateurs de la décomposition de leur pouvoir.

Le problème de l'ouverture démocratique est posé à l'intérieur des instances par certains cadres mais ceux-ci sont vite rappelés à l'ordre par le président. Les exemples étrangers d'ouverture, comme au Bénin et au Gabon, sont méprisés et dénoncés. Ni le discours de la Baule ni la destruction du mur de Berlin ne sont des faits convenablement appréciés. Le général confiant, convaincu de son infaillibilité, imagine qu'il viendra à bout, comme à l'accoutumée, des velléités d'oppositions contre son pouvoir. La révolte des touaregs dans la partie septentrionale ne l'inquiète pas. Au contraire, il s'emploie à jouer le Médiateur entre les frères ennemis du Tchad et de l'Angola.

Le mouvement de contestation a été fortement impulsé par la vigueur de la base populaire, qui a souvent pris de cours les responsables des mouvements démocratique. Du 22 au 26 mars les Maliens se sont dressés avec détermination contre le régime du parti unique. Ainsi lorsque ce parti fête en mars 1990 son onzième anniversaire le climat social était tendu. Un vent de contestation secoue déjà tout le pays entier et le pluralisme est devenu une revendication majeure.

La fronde la plus significative enregistrée contre le régime est venue de l'UNTM, Union Nationale des Travailleurs du Mali. Lors de son conseil extraordinaire du 28 et 29 mai 1990, l'UNTM se prononce clairement en faveur du multipartisme en ces termes «considérant que le parti unique constitutionnel et institutionnel ne correspond plus aux aspirations démocratiques du peuple malien; considérant les bouleversements politico-idéologiques survenus dans le monde, le conseil central extraordinaire rejette en bloc le dirigisme politique qui entrave le développement de la démocratie au Mali [...] opte pour l'instauration du pluralisme démocratique».

Le 4 aout 1990 les avocats se prononcent ostensiblement pour le multipartisme et pour l'instauration d'une véritable démocratie garantissant le respect scrupuleux des libertés individuelles et collectives (y compris la possibilité d'écrire ou d'adhérer au parti politique de son choix).

Le 8 Août 1990 le bimensuel indépendant «les Echos» publie une lettre ouverte au Président de la République, signée par plus de cents citoyens représentants les diverses couches sociales du pays, qui réclame l'instauration du multipartisme.

A partir d'octobre 1990 le comité national d'initiative démocratique «CNID» et l'alliance pour le démocratie «ADEMA» apparaissent pour mener le combat contre la dictature militaire. Combat auquel se joint l'association des élèves étudiants du Mali «AEEM» qui joua un rôle clef dans la chute de la dictature. Ces associations vont conduire à partir de décembre 1990 une série de manifestations qui ont le mérite de mettre le régime à nu. A l'action de ces associations s'ajoute le rôle de la presse libre qui a été déterminant. Le 30 décembre 1990 des milliers de personnes occupent les rues de la capitale et des grandes villes de l'intérieur pour réclamer l'instauration du multipartisme. A ces manifestants le général président promet l'enfer dans un discours.

De janvier à mars 1991 le pays est le théâtre d'une vague de contestations et de manifestations de rue qui prennent une tournure de plus en plus radicale au fil des jours. Le chef de l'état s'est enfermé dans une voie sans issue au fur et à mesure de l'amplification du mouvement de contestation. Hanté par la perspective de la tenue du congrès ordinaire de son parti prévu pour fin mars, il subordonne toute prise de décision à cette échéance, ne mesurant pas la gravité de la situation.

Du coup l'insurrection populaire triomphera de son régime au bout des folles journées du 22 au 26 mars 1991.Le 26 mars 1991 le général président est renversé par une révolte populaire, impulsée par les étudiants et appuyée par la frange patriotique de l'armée.

Le conseil de réconciliation nationale, CRN, composé des militaires qui ont opéré le coup d'état s'est empressé de nouer le dialogue avec les associations démocratiques afin de constituer au bout de quatre jours (du 26 au 29 mars 1991) le Comité de Transition pour le Salut du Peuple (CTSP) comprenant 25 membres dont 10 militaires et 15 civils.

Le CTSP est l'organe chargé de gérer la période transitoire et il convoque une conférence nationale afin d'élaborer une nouvelle constitution, un code électoral et une charte des partis politiques.

INTERVIEW DU COLONEL OUSMANE COULIBALY:

Ousmane coulibaly était chef d'état major général de l'armée du Mali au moment du renversement du régime. De part sa position hierachique, c'est à lui qu'à incomber de donner l'ordre de déployer l'armée dans la rue lors des événements de mars 1991.

Interview réalisée par Salif Mandela Djiré et Mahamane Mariko, sans l'accord du concerné le 2 mars 2004 vers 18 heures à son domicile à Tomikorobougou, Bamako.

Ousmane Coulibaly: «Vous savez jeunes gens, c'est courageux votre travail mais il y a des difficultés actuelles pour vous satisfaire, vous savez, je suis du MPR [Mouvement Patriotique pour le Renouveau qui revendique l'héritage laissé par Moussa Traoré] et mon parti s'est souscrit dans la logique de la réconciliation nationale prônée par le président de la république. Je ne dirais pas des choses tendancieuses. Au moment du coup d'état, j'étais colonel, je ne pourrais vous dire que j'étais en désaccord avec certaine décision, je ne pourrais pas répondre (je souscrirai à l'idée de jeunes qui se réclament de nous MPR).

Est ce que les revendications des manifestants étaient justifiées?

En disant que les revendications d'avant le renversement sont fondées ou non c'est faire un parti pris. Cela est une question qui donne une réponse en fonction d'où on se place!

J'ai fait neuf ans en prison, je ne peux jouer un rôle en étant en prison.

Je ne voudrai pas de question qui me mettrait à faire un jugement de valeur sur le régime. Cela est contraire à la ligne de mon parti qui est d'adhérer à la réconciliation nationale. Vous serez déçu de mes réponses mais c'est ça.

Est ce que, selon vous, le régime pouvait tomber sans l'aide des militaires?

J'étais militaire et ceux qui ont fait le coup d'Etat étaient des militaires et vous me demander sans les militaires est-ce que le 26 mars aurait été possible? Qu'est-ce que vous voulez que je dise de cela. Je ne peux pas vous dire si le 26 mars 1991 a été une révolution ou pas. C'est

trop tôt de vouloir dire certaines choses maintenant, je ne dirais rien qui ne cadre pas avec l'esprit de la réconciliation prôné par le président.

INTERVIEW DE L'INSPECTEUR GENERAL DE POLICE ANATOLE SANGARE,

Réalisée le 15 mars 2004 dans son bureau (il est actuellement secrétaire général du ministère de la protection civile), avec Mahamane Mariko. Durée: environ 30min.

Anatole Sangaré était commandant et chef des Renseignements Généraux en mars 1991.Au dernier moment et après de nombreuses tractations, il a trahi Moussa Traoré en lui donnant de fausses informations et en permettant son arrestation par les militaires putschistes.

« Je voudrai situer le 26 mars 1991 dans un contexte un peu spécial sur le plan international. Le 26 mars a surpris tout le monde, ceux qui étaient au pouvoir et ceux qui réclamaient l'ouverture politique.

Mais on s'attendait naturellement à des troubles eu égard à ce qui se dessinait en Occident, le sommet de La Baule, la chute du mur de Berlin, l'effritement de la dictature en Roumanie.

La revendication essentielle était l'ouverture politique et le multipartisme. Mais le Président de la République Moussa Traoré ne voulait rien comprendre au lieu de décréter le multipartisme, il pensait que cela était de l'instance suprême de l'UDPM, le parti au pouvoir, alors que la situation s'effondrait. Et il pensait que le multipartisme a fait beaucoup de tort à son pays eu égard au temps de Fily Dabe, Hamadou Diko du PSP avec l'USRDA. C'est ainsi que l'UNTM s'en est fortement pris au régime et a exigé son départ. mais bien avant, l'armée avait fait savoir la nécessité de l'ouverture politique lors d'une rencontre à l'école de police entre 1988 et 1989. Mais depuis ce temps ATT s'est fait remarquer par sa prise de position pour l'ouverture politique il a fait une intervention comparative en ce sens. Toutefois, il y avait un projet sur l'ouverture par le BEC (Bureau exécutif central du parti au pouvoir) et par le gouvernement et le conseil national du parti devrait valider l'ouverture politique. Le chef d'Etat, à surprise générale, ne l'a pas prononcé. Mais le BEC parlait de démocratie au sein du parti. Fort de contradiction il y a eu une crise au sommet de l'Etat, surtout avec la démission remarquable du SG du BEC Djibril Dialou. C'est en ce moment qu'on remarquait des actes de vandalisme par les jeunes scolaire et étudiants.

Cet acte était planifié, c'est pourquoi, si vous parlez d'un certain complot, je suis d'accord puisqu'en octobre 1990 le Mali a co-présidé avec le Canada à New-York un sommet sur les enfants. On voulait montrer que le Général-Président violait les recommandations de ce sommet en faisant assassiner les enfants. En ma qualité de directeur de la sécurité de l'Etat, j'ai appelé tout le monde pour leur dire qu'il fallait épargner les enfants. La crise avait atteint un niveau tel qu'il n' y avait plus d'Etat. D'un côté les membres du gouvernement et du BEC étaient introuvables en raison de l'insécurité, de l'autre côté, la coordination des associations avait peur de faire des compromis de crainte d'être qualifiée de traître. C'est ainsi que je me suis trouvé dans l'obligation d'établir le dialogue entre les deux camps. Je me rappelle que certains des manifestants voulaient me lyncher mais d'autres ont dit que je ne pouvais être placé sur le même pied d'égalité que les assassins. Bien sûr certains émeutiers étaient en contact avec l'extérieur mais je suis tenu à l'obligation de réserve, car tous n'étaient pas manipulés. Il n'y aurait pas le 26 mars 1991 si Moussa Traoré avait pris ses responsabilités pour décréter le pluralisme politique. Ce n'était pas évident que cela allait faire perdre à Moussa Traoré le pouvoir, car il y avait le cas ivoirien, gabonais, et togolais. J'ai vécu le 26 mars différemment des autres. J'ai joué un rôle de conciliateur. Mais la tension était telle que mon chauffeur disait qu'il n'y en avait jamais eu autant de tension que ce jour. La coordination des associations m'a fait part de ses revendications (faire rentrer les chars et se rencontrer à la bourse du travail). Mais cela a provoqué une crise de confiance entre eux. Des membres de la coordination m'ont même demandé une protection et les meneurs ont commencé, après lecture d'un communiqué du gouvernement, à douter de la moralité de leur leader. Le lendemain, la manifestation doubla d'ardeur et après ils ont demandé à voir le Président qui les a reçu avec en tête, le bâtonnier Drissa Traoré. Je n'étais pas dans la salle mais ils ont remis un document au président dans lequel il lui signifiait de démissionner. Cela l'a terrifié et il a dit qu'il ne démissionnerait pas. Il n'y a eu aucun autre échange. Pour les autres c'était une insulte et cette crise a permis à la coordination d'avoir un crédit auprès de leur base.

En ce qui concerne l'intervention des militaires dans le service du maintien de l'ordre, la raison est toute simple, il y avait la rébellion au nord qui avait concentré beaucoup de forces de sécurité et l'insuffisance des agents spécialisés dans le maintien de l'ordre était patent.

Le soldat n'est fait que pour tuer ou être tué et pense toujours à faire, en cas de trouble, usage de son arme. C'est pourquoi Bakary Coulibaly, chef du poste de commandement opérationnel, a essayé de démontrer que les manifestants n'étaient pas des ennemis mais des compatriotes.

L'intervention des militaires a été autorisée par le ministre de la défense et devait se limiter à des zones stratégiques.

J'ai été très actif à partir de la deuxième semaine du moi de mars. C'est vrai que j'ai parlé des relations amicales et de camaraderie entre certains membres de la coordination des associations et mouvement politique et certains militaires. Mais le rapprochement s'est fait à ma connaissance réellement dans la nuit du 25 au 26 mars 1991. Il n'y a pas eu de coups de feu tiré contre le cortège dans lequel était le président déchu. J'ai dit que tout ça ne sont que des balivernes, qu'il n'y a jamais eu deux destinations pour le garder mais ce n'est que dans une caserne (le camp de parachutistes) qui était le mieux.

Les causes qui ont amené à la crise étaient inévitables. Mais si une seule déclaration allant dans le sens de l'ouverture politique avait été faite, tout aurait été résolu combien même tout le monde était convaincu sur le bien fondé de cette demande. Mais le Président est rentré dans un entêtement et ne voulait pas entendre parler de démocratie.

Après le renversement de Moussa Traoré, j'ai participé à l'avènement d'une nouvelle ère, j'ai rédigé l'acte fondamental du comité de transition pour le salut du peuple (CTSP) du 31 mars 1991, avec Daba Diawara, Wamara Fofana (paix à son âme), Mamadou Diakité. ce qui a permis a d'autres pays de s'en inspirer.

Quelles critiques portes-tu sur le Mali?

J'ai un jugement mitigé sur le Mali après le 26 mars 1991. Pendant dix ans les enseignants ont géré le Mali et pendant dix ans l'école n'a pas marché. une sorte d'anarchie s'est installée dans le pays et aujourd'hui si on parle dans certains pays de démocratie à la malienne on te dira « ça c'est l'anarchie » et c'est vrai!

J'ajoute la faiblesse de la justice. La justice peut être un rempart pour la démocratie. Même si ce pays de quinze millions d'habitants peu se targuer d'avoir cent partis politiques il n'y a pas cent programmes différents. Il faut essayer de mettre en garde pour ne pas voir un jour un parti par famille. Mais le débat fut fait sur le sujet à l'époque dans le mouvement démocratique, l'alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA) l'avait accepté mais certains partis politiques n'étaient pas prêts, l'ont rejeté.

La corruption est généralisée aujourd'hui au Mali, cependant il y a des satisfactions, le multipartisme est réel au Mali. La résolution de conflit paternel au Nord, la mise en place des institutions démocratiques, une armée démocratique. Le consensus qui existe aujourd'hui entre les partis au lieu et place des milices contrairement aux autres pays nous font nous réjouir. Le fait de gérer certains problèmes sur les bases culturelles (le sinankouya). Je pense que le président actuel a été élu sans incident dans les règles démocratiques. La construction des stades et des routes, des écoles nous prouvent que le Mali a pris le chemin du développement. Ayant servi l'ancien régime, je suis aujourd'hui contrôleur général de police après la démilitarisation de la police auparavant grade de commandant. Merci! »

De plus en plus, dix ans après, l'opinion nationale doute de la culpabilité de l'ex-président et ses compagnons. Et à la vue de la situation actuelle du pays tout nous permet de douter. C'est ce qui m'a permis d'interviewer certains acteurs.

Au cours de cette interview, j'ai été confronté à une situation qu'on ne peut pas qualifier de refus mais une volonté de camoufler la vérité. Mais avec le recul même ceux qui étaient à la première ligne de la lutte contre la dictature et qui ont toujours rejeté l'idée selon laquelle la France n'a rien à voir avec ce qui s'est passé au Mali en 1991 revoient leur position aujourd'hui en admettant que c'est possible qu'il y eu des appuis extérieurs. Dans une interview accordée en mai 1992 à «Jeune Afrique», Moussa Traoré affirme: «Ce n'est pas moi mais certains journaux maliens qui évoquent aujourd'hui l'origine étrangère des douloureux événements de mars 1991 et à chaque fois le nom du parti socialiste français ressort. Les mêmes publications reprochent aujourd'hui à l'ADEMA d'être le pion du PS au Mali.[...] Tout les gens honnêtes savaient que l'ambassade de France au Mali était devenue l'état-major opérationnel des manifestations qui se déroulaient à Bamako. Les mêmes personnes savaient que les associations dites politiques, ainsi que l'UNTM, recevaient de l'argent de quelqu'un. Quelle était l'origine de tout ce déploiement? A l'évidence Paris, le gouvernement français, le parti socialiste ainsi que l'association France liberté de Danielle Mitterrand. Il va sans dire que celui qui tend la main et reçoit est obligé d'exécuter les mots d'ordre de son généreux donateur.

Dans le cas du Mali, les mots d'ordre en provenance de Paris étaient clairs renverser Moussa Traoré et son gouvernement, dissoudre l'assemblée nationale. Il fallait pour la finition, trouver des officiers. Ce fut facile, les responsables des associations dites politiques ont eux-mêmes avoué après le coup d'Etat qu'ils étaient, depuis longtemps, en contact permanent avec certains officiers supérieurs, notamment avec l'aide de camps du président de la république, le lieutenant colonel Oumar Diallo, le chef de la garde présidentielle, lieutenant colonel Amadou Toumani Touré et le lieutenant colonel Bakary Coulibaly, chef du poste de commandement opérationnel au moment des évènements. Il s'agissait ni plus ni moins d'un complot, la nature de mon régime n'avait rien à voir avec les évènements de 1991».

Pendant mon enquête de terrain j'ai eu a rencontrer le professeur Issa N'Daiye, ancien ministre de la transition et du parti au pouvoir après les évènements de 1991. Il affirme, je le cite: «Je ne dis pas qu'il n'y avait pas de contact entre les insurgés et l'ambassade de France, mais en ce qui me concerne je n'ai jamais assisté à une réunion à l'ambassade de France. Nous avions commencé à nous réunir depuis longtemps vu que la situation politico-économique du pays était catastrophique. Cela ne veut pas dire que l'idée d'une main étrangère est impossible. Même si notre objectif était d'apporter un changement dans le quotidien du malien, j'admets qu'on n'avait pas de projet fixe et en plus il y avait un grand antagonisme entre les différents acteurs quant à la démarche à suivre. Ce qui fait qu'on ne s'attendait pas du tout a une chute rapide du régime.»

Quant à Doua Abraham Sissoko dit Ramos, ex-directeur de la douane, beau-frère du président, il affirmait que les manifestants étaient manipulés, financés par l'ambassade de France, ils se réunissaient dans l'ambassade pour définir les stratégies de lutte contre le régime. Et les archives de l'ambassade peuvent en témoigner, lesquelles sont inaccessibles. Selon Tienan Coulibaly, ministre des finances à l'époque, actuel directeur de la Compagnie Malienne de Textile, (il m'avait accordé une interview mais par la suite il renonce au nom de la réconciliation nationale), affirme hors micro ne pas comprendre la grande tuerie des 21, 22, 23 et 24 mars 1991 car il était parvenu à trouver un accord avec les étudiants mais a leur grande surprise les étudiants l'ont rejeté.

Et le lieutenant colonel Bakary Coulibaly, chef des opérations de maintien de l'ordre pendant les évènements (il a été remercié de l'armée après 1991), affirme qu'il ne dira rien. Après lui avoir dit qu'il était accusé d'avoir donné l'ordre de tirer sur la population et que c'était une occasion pour lui de parler, il m'a répondu: « Non je parlerai quand je serais à la fin de mes

jours, à ce moment j'écrirais ma mémoire pour dire ma part de vérité dans cette affaire mais pour le moment au nom de la réconciliation nationale, je ne peux rien vous dire. »

Au nom d'une soi-disant réconciliation les anciens dignitaires ne veulent pas parler, pourquoi? La réponse est que probablement, il y a eu un accord parce qu'une fois sortis de prison la plupart d'entre eux ont retrouvé le confort qu'ils avaient auparavant et ceux qui étaient condamnés à mort ont vu leur peine commuée à la prison à vie pour ensuite être libérés.

En effet GMT est convaincu que François Mitterrand, alors Président de la République française lui vouait une haine tenace depuis qu'au fameux sommet de La Baule en juin 1990, il a répondu à son homologue français que «la démocratie n'est pas une camisole de force». Et c'est à feu Boubacar Keita, directeur du journal «La Roue», de dire: «Ne vous faites aucune illusion, nous sommes très nombreux au Mali, en Afrique et dans le reste du monde à savoir que la victoire de l'ADEMA était due à son alliance, au soutien politique et financier du parti socialiste français alors au pouvoir à Paris. Une alliance secrète et scellée avec le gouvernement français qui, pressé de se débarrasser de Moussa Traoré, coupable d'avoir haussé le ton à la conférence de La Baule et d'avoir fait le voyage du Japon pour diversifier sa diplomatie, envoie à Bamako d'importants fonds secrets et des spécialistes. Cela est tellement vrai qu'avant même l'intervention décisive d'une frange de l'armée en accord avec certains hommes politiques, RFI annonçait déjà l'arrestation de Moussa Traoré».

L'annonce du coup d'état a bien été faite par les médias français, notamment RFI, dès 22 heures, plus de 2 heures avant l'évènement qui se déroula à minuit.

Or ATT, soutient lors d'une interview accordé à «Jeune Afrique»: «Il n'y avait aucune main étrangère d'autant plus que le coup d'état, je l'avoue, a été décidé non pas en mars mais bien des années auparavant» et il précise «je peux produire aux moins quarante témoignages de ce que j'avance: trois ans avant la chute, j'ai évoqué la possibilité d'un changement de régime avec plusieurs officiers supérieurs. Au nombre desquels le commandant Lamine Diabira qui, bien qu'il ait fait fausse route par la suite, était parfaitement informé au moins depuis 1988, de ce qui se préparait. Et il n'était pas le seul. Le renversement de Moussa Traoré n'a été que l'aboutissement d'un long processus ».

Chapitre 2: La transition

Après cette révolution, le Mali a retrouvé un gouvernement démocratique et un allègement de sa dette extérieure, mais n'a pas pu récupérer l'argent détourné par Moussa et ses collaborateurs, laissant une lourde tache aux autorités de la transition.

La transition démocratique malienne débute après la chute du régime dictatorial, elle est le fruit d'un large consensus entre les composantes du mouvement démocratique et les militaires.

Après cette chute, qui a engendré la dissolution du gouvernement, de l'assemblée nationale, un comité de transition sera mis en place. Ce comité assure la transition démocratique. Le CTSP aura pour tâche l'organisation d'une rencontre impliquant tous les acteurs de la lutte mais aussi toutes les composantes de la société malienne. Du 26 au 29 mars, d'intenses négociations ont lieu entre le CRN et le comité de coordination du mouvement démocratique. L'objectif était de débattre de l'organisation de la période transitoire devant conduire à l'instauration d'un régime démocratique pluraliste. Les militaires proposent la création d'un comité de transition de quinze membres dont neuf militaires et cinq civils, tandis que les organisations veulent un organe de trente-quatre membres (30 civils et 4 militaires). A l'issue des négociations le comité de transition est crée avec quinze civils et dix militaires. Au sein de cette cellule, on note la présence de tous les organes de toutes les organisations démocratiques qui ont participé à l'insurrection, il y a même deux organisations touareg. Le CTSP est constitué par :

- Dix représentants des forces armées: leur présence au sein de cet organe s'explique par le fait qu'elles ont renversé l'ancien régime et qu'elles détiennent la réalité du pouvoir même si elles ne peuvent pas l'exercer comme elles l'entendent, du fait de la détermination de la population qui a aussi versé son sang pour l'avènement du système démocratique. Aussi, les tueries de janvier et de mars ont créé un fossé entre l'armée et les civils.

- Trois représentants de l'union des travailleurs du Mali ayant opté pour un régime pluraliste, la centrale syndicale a joué un rôle important dans la chute du régime.

- deux représentants de l'alliance pour la démocratie au Mali: cette association a vu le jour grâce à l'action de plusieurs mouvements clandestins qui après plus d'une décennie d'actions se sont rendus à l'évidence que seule l'union de l'ensemble des forces démocratiques pouvaient mettre fin à l'autorité suprême du général Moussa et son clan. Cette

organisation comprenait les organisations comme l'union soudanaise RDA, l'ex parti de la première république US RDA, le parti malien du travail PMT constitué majoritairement d'enseignants et de fonctionnaires, le parti malien pour la révolution et la démocratie PMRD, constitué de cadres formés principalement en Union soviétique, qui recrute également ses militants dans la petite bourgeoisie urbaine ; le front démocratique des patriotes maliens FDPM, qui regroupe les Maliens de l'extérieur, principalement ceux de la France. L'ADEMA disposait ainsi d'un capital d'expérience et de diversité. Cette organisation selon certains protagonistes a su profiter des expériences et des connaissances apportées par l'US RDA.

- Deux représentants du congrès national d'initiative démocratique CNID, cette association recrute en milieu urbain parmi les magistrats et les avocats. Elle a aussi infiltré le mouvement estudiantin.

- Deux représentants de l'association malienne des droits de l'homme AMDH, cette association regroupait de nombreux démocrates qui contournaient l'interdiction de constituer des partis politiques. Elle est devenue importante lorsque la lutte contre Moussa Traoré est entrée dans sa phase décisive en 1990.

- un représentant de l'association des élèves et étudiant du Mali, l'AEEM, ce mouvement a toujours été au cœur du combat contre la dictature. A la fin des années 1970 elle avait réussi à ébranler le pouvoir. En 1991, elle mobilisera toute la société contre le régime. Il est sans doute le mouvement qui a contribué le plus au déclenchement de la révolution qui a abouti à l'instauration de la démocratie au Mali.

- Un représentant des mouvements rebelles ; le mouvement populaire de l'azawad et le front islamique, qui ont d'une certaine façon combattu également le régime ont été intégrés au CTSP. Selon ces mouvements qui se considéraient comme mouvements démocratiques, seul un régime démocratique pouvait assurer le triomphe des idéaux pour lesquels ils avaient pris les armes.

- Un représentant de l'association des diplômés et des demandeurs d'emploi ADIDE, de l'association des jeunes pour la démocratie et le progrès AJDP, de l'association de la jeunesse libre et démocratique JLD ; elles sont apparues à la fin des années 1990. Elles ont fait preuve d'une très grande détermination dans la lutte contre la dictature.

Le CTSP constitue l'instance supérieure pour la période de transition. Il se chargera d'assumer la fonction législative, de déterminer la politique de la nation, de contrôler le pouvoir exécutif, d'assurer l'accès équitable des partis politiques aux médias de l'Etat, de veiller au respect de la loi et de convoquer la conférence nationale. Ces membres jouissent de l'immunité parlementaire.

Le CTSP adopte le 29 mars l'acte constitutionnel n°1 devant régir la vie politique malienne jusqu'à la fin de la période transitoire, avant de publier l'ordonnance n°2 relative aux partis politiques dont il légalise l'existence. Pour montrer que l'armée ne confisquera pas le pouvoir, le CRN qui a fait le putsch s'auto destitue le 31 mars. Ainsi après quatre jours de vacance du pouvoir, le CTSP va gérer cette période transitoire qui s'étalera du 1er avril 1991 au 20 janvier 1992. Il mettra en place un nouveau gouvernement et nommera un président. Le président du CTSP, assume les fonctions de chef d'Etat, il dispose des attributions classiques de cette fonction au Mali. Il incarne non seulement l'unité nationale, mais il est aussi le garant de l'intégrité territoriale, du respect des accords internationaux et des traités. De plus, il est le chef suprême de l'armée, il veille au fonctionnement régulier des pouvoirs ainsi qu'à la continuité de l'Etat. Il préside le conseil des ministres et nomme les hautes fonctions civiles et militaires, il signe les ordonnances adoptées par le CTSP, ainsi que les décrets pris en conseil des ministres. Il accrédite les ambassadeurs et envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères. Il exerce le droit de grâce. Pour assumer ces différentes fonctions le lieutenant colonel Amadou Toumani Touré principal artisan du coup d'Etat a été choisi.

Le gouvernement de transition est mis en place, il est dirigé par le premier ministre nommé par le chef de l'Etat. Il dirige l'action du gouvernement. Ce gouvernement est responsable devant le CTSP. Qui peut l'interpeller à tout moment. Ainsi en avril 1991 l'ex ministre des finances du général Traoré est nommé ; il forme un gouvernement constitué des acteurs du mouvement démocratique.

Sa première mission fut l'organisation d'une conférence nationale.

Section 1 l'élaboration des textes fondamentaux

A La conférence nationale de juillet

Avant même la chute du régime de la deuxième république, une partie de l'opposition démocratique avait sollicité la tenue d'une conférence nationale. Mais, le cours de l'histoire s'est accéléré de manière telle qu'après l'éviction du général Moussa, les termes du problème étaient radicalement bouleversés dans la mesure où l'insurrection populaire généralisée a

abouti à la prise en charge du pouvoir par l'opposition démocratique en association avec les militaires. Les leaders maliens ont cependant tenu à organiser une conférence nationale afin d'engager une vaste concertation sur le devenir de la nation à la veille de l'avènement de la IIIème république dont elle devait rédiger les textes fondamentaux.

Du 29 juillet au 12 août, la conférence nationale réunit tous les protagonistes de la crise sous la présidence du lieutenant colonel Amadou Toumani Touré. La conférence nationale a d'abord mis en place ses organes de travail. Ils statueront sur différents points à savoir la constitution, la charte des partis, le code électoral et l'état de la nation. Malgré les problèmes dus à la mauvaise organisation matérielle, les quelques 2000 délégués ont pu répondre aux attentes de la population de base car la qualité des documents adoptés atteste de l'esprit de maturité et de responsabilité présents.

A l'issue de cette rencontre, auront lieu le référendum sur la constitution ainsi que les élections municipales, législatives et présidentielles.

Cette conférence nationale avait pour objectif de créer un climat de confiance entre les nouvelles autorités et le peuple. Ainsi toutes les couches de la population malienne ; les délégués et représentant des divers groupes sociaux et politiques du Mali, les fonctionnaires de l'Etat, les élèves et étudiants, les commerçants, les pêcheurs, les éleveurs, les représentants du secteur informel se sont retrouvés à Bamako pour discuter tout d'abord de leurs propres problèmes mais aussi du devenir du Mali et des stratégies qu'il faudrait adopter pour son développement. Leurs aspirations étaient basées sur un type de développement satisfaisant pour le Mali qui devrait être centré sur les besoins de la majorité, une opportunité pour chacun d'évoquer ses difficultés et de suggérer les différentes voies et moyens pour sortir le pays de l'impasse. Ainsi les problèmes de santé, d'éducation, de malnutrition du chômage deviennent des priorités. A l'issue des travaux, une nouvelle constitution fut rédigée, elle sera adoptée par référendum le 12 avril 1992. Cette constitution définit une charte des partis politiques, elle instaure un code électoral et procède à un diagnostic de l'état de la nation.

Le projet de constitution

Il s'inspire largement du modèle constitutionnel de la Vème république française. Certains représentants vont manifester leur souhait de réduire les pouvoirs du chef de l'Etat au profit d'un régime parlementaire de type classique, pour prévenir à jamais l'émergence d'un régime personnel, comme celui du général Moussa Traoré. Ces discussions ont permis de lever l'équivoque entre la notion d'exécutif fort qui existe dans tous les régimes démocratiques et

modernes et celle du pouvoir autoritaire qui se traduit par la défiance d'un mode de gouvernement. Ainsi dans le projet de constitution le président malien dispose de tous les pouvoirs indispensables à tout chef de l'exécutif dans un Etat moderne. Des innovations ont été introduites dans l'ancienne constitution. Le président de la république avant son entrée en fonction est invité à déposer un état de sa fortune auprès de la cour constitutionnelle. Cette disposition tire les leçons de l'expérience récente au cours de laquelle le président et sa famille se sont accaparé des biens de l'Etat. Cette cour constitutionnelle s'occupera de la constitutionnalité des lois.

La création d'un haut conseil des collectivités est le signe de la volonté des maliens d'accorder une place de choix à la vie locale, son existence sera valorisée par la mise en œuvre d'un projet sur la décentralisation. Enfin, les délégués ont voulu fonder un véritable pouvoir judiciaire exercé par la cour suprême, mais aussi par les cours et les tribunaux pour équilibrer le pouvoir au sein de l'édifice constitutionnel.

Les innovations sur le plan politique

Elles seront marquées par la mise en place d'une charte des partis politiques ayant pour but de renforcer le principe du pluralisme politique. Il s'agit de bannir le monopartisme au Mali. Deux questions essentielles ont marqué les travaux pléniers de la création de cette charte, à savoir le lancement des partis politiques d'une part et l'interdiction des partis religieux. Si le premier problème a pu être évacué malgré l'acharnement des petits partis politiques qui venaient juste de naître et dont l'existence semble se heurter à un véritable problème, faute de moyens propres du fait de l'absence d'une réelle représentativité populaire, il n'en fut pas de même pour la deuxième question car les mouvements islamiques ont tout mis en œuvre pour qu'ils puissent s'ériger en parti politique. Ce qui a été fortement dénié par les délégués. Par la suite la charte des partis politiques fut adoptée, cet acte participe aux principes de moralisation de la vie publique. Quant au code électoral, malgré les insuffisances, il résume la volonté de consolider la démocratie pluraliste. L'une des questions qui a suscité des débats a été sans doute l'âge de 35 ans retenu pour être candidat aux fonctions de président de la république, les jeunes voulant que l'assemblée entérine la formule tout électeur est éligible.
La conférence nationale d'autre part a permis à l'armée de faire son mea-culpa. A la veille de la clôture des travaux, les forces de l'armée et de sécurité ont présenté à la population

malienne une demande de pardon pour leur attitude durant les évènements de janvier et de mars 1991 et elles ont réitéré leur soutien au gouvernement pour la consolidation de la démocratie.

Selon le commandant Niaré représentant de l'armée «ce qui s'est passé pendant ces évènements ne peut être pris comme phénomène isolé, mais comme élément important de la logique, née de l'utilisation des forces armées et sécurité pendant la période qui a précédé. En effet, dès le mois de juin 1990, la rébellion déclenchée dans le Nord de notre pays a provoqué et continue d'entretenir une insécurité grave, mettant en péril l'unité nationale, menaçant tout ce qui symbolise l'autorité de l'Etat et compromettant toute action de développement. Les hésitations que nous avons tous observées avec impuissance, dans la recherche de solution à ce problème national ont conduit à l'enlisement des forces armées et de sécurité dans ce secteur. Des mois durant, des héros inconnus sont tombés sur-le-champ de l'honneur, en se battant pour un idéal qui pour eux, ne peut en aucun cas être négocié : l'unité nationale.

Parallèlement à cette action, notre jeunesse héroïque, et toutes les organisations démocratiques à qu'il a lieu de rendre hommage, ont engagé le combat au nom d'un autre idéal, tout aussi important : la démocratie et la liberté pour le peuple malien. Ces combats ont été durs et le sacrifice important, le sang a coulé et les larmes continuent encore de couler. Au cours des journées sanglantes de janvier à mars, les émotions vécues par les uns et les autres et causées par les forces de l'ordre en tant que système, ont été ressenties et partagées par les militaires et agents de sécurité, en tant qu'hommes, et par conséquent : très sensibles. Dans cette grande détresse, et face au devoir d'obéissance, notre armée a pris toute la mesure de la cynique mission qui lui avait été assignée et de la tragédie consécutive, imposée à notre peuple...

La conférence nationale est l'occasion pour le peuple malien, de consolider sa victoire et de jeter les bases d'un Etat Démocratique, laïc et social, auquel il a longtemps aspiré. C'est aussi l'occasion pour nous, force de l'armée et de sécurité, d'exprimer, face au peuple et face à l'histoire notre profond regret pour tout ce qui est survenu au cours des évènements du nord et ceux de janvier à mars 1991. Aussi nous saisissons cette opportunité pour présenter au peuple et à la nation entière, aux familles de nos martyrs civils et militaires, nos sincères condoléances, et notre fraternelle compassion. En outre nous implorons l'indulgence et la compréhension du peuple tout entier, car notre conviction est et demeure, qu'il n' y a ni race ni caste de militaire au Mali et que chaque famille dans une caserne a son prolongement dans un quartier populaire ou dans un village. Face aux sacrifices consentis par notre peuple le nouveau départ ne doit comporter aucune fausse note. C'est pourquoi, nous pensons que tous

ensemble, les cœurs réconciliés et au coude à coude, nous devons œuvrer pour conduire le Mali vers le bonheur, la prospérité et la paix. Pour cela notre pays a besoin d'une armée réhabilitée, restructurée pour exécuter sa mission nouvelle au service du peuple et sous l'autorité du pouvoir légal, expression de la volonté de ce peuple.

Nous, force de l'armée et de sécurité devant cet auguste assemblée, symbole de la volonté du peuple malien d'ériger un Etat de droit, nous engageons :

- A exécuter conformément à la loi, notre mission de défense de l'intégrité territoriale, d'assurer la sécurité des personnes et des biens, de maintenir l'ordre et de participer aux actions de développement.
- A soutenir le CTSP et le gouvernement pour la réussite de la transition et le retour des militaires dans les casernes ;
- A soutenir le processus démocratique, que nous savons irréversible, pour l'instauration de l'Etat de droit.

Aussi nous demandons au peuple malien d'œuvrer dans le sens de la réconciliation nationale, afin de nous tourner vers l'avenir, car nous croyons fermement, que le Mali a la capacité de se ressaisir dans une totale communion des cœurs et des esprits. »[18]

Cette intervention est importante car il s'agit là d'un exemple historique et rare qui honore l'armée malienne. Le peuple malien a positivement accepté ce pardon.

Les résolutions de la conférence nationale

L'ensemble des conférenciers a mis l'accent sur un certain nombre de questions. L'assainissement des structures de l'Etat a occupé une place de choix. Pour les conférenciers elle est la condition sine qua non pour l'avènement de la démocratie.

Les conférenciers ont aussi manifesté leur détermination dans la recherche de la vérité concernant les crimes de sang commis depuis trois décennies. Des recommandations ont été faites pour que la lumière soit faite sur toutes les circonstances de la mort de certains leaders comme Modibo Keïta, le leader estudiantin Abdoul Karim Camara. En outre, la question de la rébellion a attiré l'attention des conférenciers, les débats ont surtout porté sur l'autonomie du septentrion et du statut particulier réclamé par les représentants des rebelles. Ces deux termes ont été rejetés par les délégués qui ont préféré s'en tenir à la notion de décentralisation. Le problème du nord sera complètement résolu lors de la conférence spéciale sur les problèmes

---

[18] Extrait du discours du commandant Niaré lors de la cérémonie de clôture de la conférence nationale

du septentrion malien, où tout sera mis en œuvre pour parvenir à une solution équitable, librement acceptée par toutes les communautés qui peuplent cette partie du Mali.

La conférence nationale pour plusieurs raisons marque un tournant décisif dans l'histoire du Mali contemporain. D'une part l'adoption d'une constitution garantissant les conditions d'une démocratie pluraliste est incontestablement l'acte fondateur de la troisième république. D'autre part, elle a créé une dynamique de dialogue, de concertation et de négociation entre les différents acteurs de la société malienne. De plus, l'élaboration par les délégués des textes fondateurs du Mali atteste de l'existence d'un consensus politique et social sur les institutions de la IIIème république. Elle marque un signe de rupture par rapport aux agissements de l'ex parti unique UDPM qui se passait du consentement de la population dans les prises de décision. La vigueur de la contestation populaire qui s'est généralisée à l'échelle nationale atteste que la méthode de l'UDPM a épuisé ses capacités d'action et de création de nouvelles alternatives pour contrer les contestations populaires. Cette faillite suggère des réflexions et des leçons à retenir: les dirigeants maliens se sont plus préoccupés de leur devenir personnel que du sort de la population ; l'armée malienne après sa participation au côté du régime, n'exerce plus un effet paralysant sur la société civile qui a pris conscience de sa force. Le problème principal du Mali reste la constitutionnalisation du pouvoir et de son exercice ainsi que le rôle des dirigeants de l'Etat. Ces élites doivent mener des réflexions critiques sur leurs structures et leurs techniques pour amorcer le développement du pays et l'instauration de la démocratie, sur la base du refus de l'arbitraire et de la dictature. Chose qui permettra l'épanouissement de la société civile mais qui garantira aussi le droit d'expression aux minorités. En plus, la démocratie pourra être un véritable instrument de lutte contre la corruption des dirigeants.

Le Mali se trouve dans l'une des périodes les plus critiques de son histoire. L'enjeu est l'enclenchement d'une véritable politique de développement économique et social pour élargir l'horizon des plus démunis. Pour cela, certaines questions doivent être traitées à savoir : réussir la fin de la transition pour que la IIIème république naisse dans des meilleures conditions ; le retour de l'armée dans les casernes qui ne doit plus se mêler des questions politiques, s'atteler à sa mission de défense de la nation, de l'intégrité territoriale sous l'autorité du gouvernement légal et légitime issu de la volonté populaire. Dans cette optique, il s'agit d'un défi gigantesque pour l'ensemble des Maliens et de l'armée nationale. De plus, la jeunesse doit retourner étudier pour mieux participer avec efficacité à la construction du Mali. Sans instruction la jeunesse aura du mal à relever les défis de développement.

La conférence nationale a constitué sans doute le point de départ d'une nouvelle politique basée sur les principes de la démocratie, du dialogue, de la confrontation des idées et d'approfondissement des idées qui sont au cœur du développement du Mali. Elle a permis la découverte de deux groupes sociaux jusque là ignorés par les autorités : les paysans qui n'avaient pas droit à la parole jusqu'à la conférence et qui vont dénoncer toutes les pratiques bureaucratiques en place dans le monde rural dans un système d'exploitation. Ils ont formulé des solutions aux différents maux qui affectent leurs activités. Ils ont aussi proposé des états généraux du monde rural. Quant aux maliens de l'extérieur la conférence leur a permis de renouer avec leur pays.

B la préparation des élections

L'avènement de la III ème république nécessitait l'organisation des élections présidentielles, législatives et municipales. Les Maliens entre le mois de janvier et le mois d'avril 1992 se rendront quatre fois aux urnes pour choisir leurs gouvernants. Une innovation par rapport aux agissements de l'UDPM où les élections législatives et présidentielles étaient cumulées et se déroulaient le même jour. Selon les autorités les élections se sont déroulées dans un climat de confiance et de sérénité malgré le multipartisme auquel la population n'était pas habituée. Ce qui prouve que le peuple malien est apte pour l'exercice du jeu politique multipartite contrairement à la conception de l'UDPM qui affirmait qu'il serait source de conflits, de divisions et de tensions entre les citoyens. Pour mieux appuyer le multipartisme, les autorités de la transition ont organisé une campagne d'information et de sensibilisation largement diffusée par les médias publics, qui permettra une véritable expression du pluralisme politique.

Une commission d'égal accès aux médias de l'Etat fut créée, elle regroupe tous les représentants de partis politiques ainsi que les représentants des candidats à l'élection présidentielle. Son rôle était de faciliter une expression équitable de l'ensemble des candidats aux différentes élections. D'autre part la radio télévision malienne a instauré des émissions pour permettre aux candidats de mieux s'exprimer (le droit de savoir, le droit d'informer, bienvenue, le forum politique), de s'affronter en direct. Chose qui a eu un écho favorable au sein de la population. Aussi, la presse privée qui a joué un rôle éminent dans la chute de l'ex régime fut largement sollicitée par les autorités de la transition et les nombreux partis politiques ; dont l'US DRA de Tiéoulé Konaté, le RDP d'Almamy Sylla, le RDT d'Amadou Aly Niangado, le PDP d'Idrissa Traoré, l'UFD de Demba Diallo, le PUDP de Maribatrou

Diaby, etc. De plus, plusieurs associations du mouvement démocratique dont l'alliance pour la démocratie au Mali ADEMA, le congrès national d'initiative démocratique CNID se sont érigées en parti politique. L'ensemble du scrutin s'est déroulé sous la supervision de plusieurs observateurs internationaux parmi lesquels ; la France, l'Allemagne, la ligue africaine des droits de l'homme et des peuples, l'association des juristes africains, le centre Jimmy Carter d'Atlanta, le groupe d'étude et de recherche sur la démocratie et le développement économique et social. Un appui financier a été également nécessaire, selon la direction de la statistique il s'élève à plus d'un milliard de francs CFA (297 millions pour les Etats Unis, 250 millions pour la France, 75 millions pour la Suisse, 300 millions pour les organisations internationales dont le FOND européen de développement et des Nations Unies pour le Développement). Une contribution qui a permis la tenue du référendum constitutionnel, des élections municipales, législatives et présidentielles.

Le 12 janvier 1992 pour la première fois de l'histoire du Mali indépendant le peuple s'est exprimé sur les lois devant servir de règle pour la III ème république.

Quant aux élections municipales elles ont ont vu la participation de dix neuf communes (Kayes, Kita, Nioro, Kati, Mopti, Koulikoro, Sikasso, Bougouni, Ségou, Tombouctou, Gao, Koutiala et les six communes du district de Bamako) et se sont déroulées selon un scrutin de liste proportionnel. Plus de la moitié des partis politiques n'ont pas participé à cette consultation électorale. Trois grandes formations se partagent la majorité des sièges parmi elles l'ADEMA qui obtint 214 sièges, ce parti arrive en tête dans la majorité des circonscriptions ; l'US RDA obtint 130 sièges il arrive en tête dans trois municipalités: Gao, Mopti et Bougouni ; le CNID, obtint 96 sièges arrivant en tête à Ségou. Les autres partis ne réaliseront que de modestes performances. Selon la constitution, les conseillers municipaux sont élus pour cinq ans, ils sont renouvelés à l'expiration de cette période par décret pris en conseil des ministres.

Les législatives se sont déroulées selon le scrutin de liste majoritaire à deux tours par circonscription électorale et le second tour se déroula quinze jours après le premier. Seuls y ont participé les deux candidats ou les deux listes de candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix; « l'ordonnance numéro 91076 / CTSP du 16 octobre a dégagé 116 sièges de députés pour les Maliens de l'intérieur et 16 sièges pour ceux de l'extérieur. A l'issue des scrutins l'ADEMA remporte la majorité absolue avec 76 sièges » (source ministère de l'intérieur archives de 1992), une majorité confirmée également lors des élections présidentielles où elle obtint avec Alpha Oumar Konaré 44% des suffrages contre huit autres

candidats dont Tiéoulé Mamadou Konaté de l'US RDA, Almamy Sylla du RDP, Baba Akhib Haïdara de l'US RDA, Amadou Aly Niangado du RDT, Idrissa Traoré du PDP, Demba Diallo de l'UFD et Maribatrou Diaby du PUDP. Cette avancée écrasante d'Alpha Oumar Konaré n'a cessé de s'amplifier après le second tour du fait de la mobilisation de la majorité des électeurs adhérant aux mouvements démocratiques dont Alpha était l'un des pères fondateurs. En effet, à l'exception de quelques circonscriptions, il arrive en tête avec des pourcentages assez avantageux ; 50% à Nara, Kadiolo, Koutiala, Téninkou, Youwarou, Gao, Ansongo et la commune III du district de Bamako ; plus de 60% dans les communes de Bafoulabé, Yélimanie, Diéma, kolokani, etc ; plus de 70% à Kayes, Kita, Kéniéba, Koulikoro, Banamba, Bougouni, Nianfunké, Bla, niono ; plus de 90% à Tombouctou, Kidal, Abeibara et exceptionnellement 100% à Tin- Essako. Ces résultats ne dépendent pas seulement de l'ADEMA mais plutôt de son candidat qui a mis en œuvre durant plusieurs années une stratégie de bons rapports avec presque toutes les couches de la société civile, des formations politiques clandestines, mais aussi avec les Maliens de l'extérieur ainsi que des associations, contrairement à son adversaire Tiéoulé Konaté qui n'a pas su tisser de relations avec la population.

Les élections de 1992 ont constitué un véritable test mettant en concurrence les nombreux partis politiques. Le 23 mai la Cour Suprême proclama les résultats officiels. Avec cette élection les conditions de l'avènement de la troisième république se trouvent réunies. Un avènement qui s'est déroulé dans les conditions pacifiques après les sanglants événements de 1991.

Au soir du 8 juin 1992, ATT a été promu général de brigade par son successeur Alpha Oumar Konaré. Mais il n'a pas pu achever la réconciliation nationale et sa politique dénommée opération « main propre » souhaitée surtout par l'opinion publique.

La chute du président de la deuxième république n'a pas résolu tous les problèmes des Maliens. Elle marque seulement une première étape vers un objectif beaucoup plus complexe, il s'agit de la construction d'une nouvelle société fondée sur la base de la démocratie et de la justice pour tous. Pour atteindre cet objectif, les nouvelles autorités doivent faire recours non seulement à un système de destruction totale des structures de l'ancien régime en adoptant une politique d'assainissement en profondeur, mais aussi en choisissant des hommes et femmes capable de relever le défi de développement du Mali. Ces nouveaux dirigeants auront

pour mission de montrer aux Maliens les voies et moyens pour sortir de l'impasse. Car il n'y a pas de fatalité, aucun peuple n'est condamné à rester éternellement dans le cycle infernal de la pauvreté, ni de la régression sociale. Comme l'affirme Cheick Diarra, un écrivain Malien: «il faut reconstruire le Mali, bâtir une république Nouvelle, ériger une maison commune où chacun aura la place qui lui revient de droit après reconnaissance mutuelle par tous de notre diversité individuelle, fonder une économie saine autour des notions de participation et de solidarité... »[19]. Les ambitions d'une telle économie semblent en ligne de mire car les problèmes économiques et politiques du Mali ont atteint un seuil très critique. Toutefois ils doivent affronter la crise avec plus de détermination, de courage et de compétences dans l'égalité et la justice. Ce qui passe avant tout par un assainissement moral, une lutte contre la corruption à tous les niveaux, le rétablissement des mœurs telles que le sens de l'honneur, le sérieux dans le travail ainsi que la loyauté, valeurs indispensables pour l'unité nationale. Par ailleurs, tous les Maliens doivent participer à la recherche et à l'application des solutions efficaces aux problèmes de la nation. Il faut inventer de nouvelles alternatives pour redonner espoir à un peuple qui n'a connu que peine et souffrance depuis des décennies. Seuls les dirigeants reconnus pour leur intégrité et leur honnêteté avec des connaissances et des capacités morales pourront sortir le Mali de ses difficultés. Le Mali allait entrer dans une phase décisive de son histoire.

La persistance de la crise à l'échelle de toute la société malienne a contribué à placer la revendication démocratique ainsi que des droits politiques et sociaux au cœur de la révolution de 1991. Au regard de la misère ambiante, les revendications sociales occupent une place de choix et la grande difficulté est que tous les problèmes se présentent en même temps, l'Etat démuni de moyens matériels s'avère incapable de répondre aux besoins des uns et des autres. Toute chose qui entraînera des frustrations difficiles à contenir.

Par ailleurs l'absence de dialogue social sous la deuxième république entraîne un manque de confiance entre les autorités et le peuple. Ces partenaires sociaux affirmaient ne pas avoir confiance dans les gouvernements mais veulent en même temps négocier avec lui pour obtenir la résolution de leurs problèmes. Il s'ensuit un dialogue caractérisé de menaces, d'avertissements. La population civile pense que pour se faire entendre il faut procéder à des casses de biens publics. On aboutit à une situation insensée où il faut tout attendre du

---

[19] Cheich Oumar Diarra, *vers la troisième république du Mali* , p.19.

gouvernement. Alors qu'avec le bilan de gestion catastrophique de plus de deux décennies du régime militaire- un taux de croissance économique négatif, une chute des investissements, la baisse des recettes du trésor public engendrant une crise financière sans merci- la seule voie de sortie pour les Maliens résidait dans le changement de régime, du monopartisme au multipartisme, de la dictature à la démocratie. Car cette démocratie multipartite a plusieurs avantages, elle joue une fonction de régulation, d'intégration sociale et une fonction de stabilisation du système social et économique et l'instauration de nouvelles institutions

Elle a vu le jour après le référendum et les élections législatives et présidentielles de 1992. Tout comme les autorités de la transition elle sera confrontée aux mêmes difficultés, aux mêmes revendications. Sa principale mission est de réconcilier les Maliens avec eux-mêmes, traiter les immenses problèmes des citoyens, répondre à leurs aspirations par des actes concrets. Pour cela il est nécessaire de fonder un nouveau système permettant le changement sur tous les plans. La troisième république sera surtout confrontée à une demande sociale accrue. Pour satisfaire à ces demandes, les textes constitutionnels permettent d'établir des responsabilités et le partage du pouvoir entre le chef de l'Etat, son premier ministre et le gouvernement, elle établit le rapport entre le pouvoir exécutif et législatif. Pour comprendre ces fonctionnements il est nécessaire d'examiner les institutions de la III ème république ; son mode de désignation des membres du gouvernement, la structure de la scène parlementaire. Comme on l'a évoqué, depuis l'instauration de la troisième république, le Mali a connu une crise sociale, qui a abouti à plusieurs contestations. On assiste à une implosion de la demande sociale, en ce sens que toutes les catégories sociales à savoir ; fonctionnaires, bouchers, élèves et étudiants, enseignants, jeunes diplômés ne cessent de manifester pour exiger une amélioration de leur condition de vie. Ces protestations constituent une traduction visible d'un mal plus profond qui exprime la crise politique. Une crise qui met en cause l'avancée de la démocratie au Mali. Les moyens de l'Etat pour arrêter ces contestations sont très limités vue l'état réel de l'économie nationale. De plus, la IIIème république ne se remet pas du manque de dialogue entre les différentes structures au cours des décennies écoulées. La politique de la deuxième république continue d'exercer des effets négatifs comme nous l'avons évoqué, sur la qualité des rapports entre les groupes sociaux et les tenants de l'appareil d'Etat. Pour répondre à ces différents problèmes, chaque dirigeant aura un rôle spécifique.

C. L'avènement de la III République et l'éloignement tactique d' ATT

Amadou Toumani Touré aura eu le plus court mandat de chef d'Etat : il a géré le Mali du 26 mars 1991 au 8 juin 1992, date à laquelle il passe le relais au premier président malien élu au terme d'un scrutin multipartite et libre. Il est perçu par beaucoup de maliens comme celui qui a eu l'honneur de présider le destin de la nation lors d'une des périodes les plus intenses, les plus décisives et les plus incertaines que le Mali ait traversées, puisque c'était une période où il fallait savoir concilier compréhension et fermeté, froideur de l'arbitre et ardeur de l'acteur. Le président de la transition fut aidé dans cette tâche par le peuple qui l'appréciait particulièrement à cause de son rôle joué dans la crise.

Né en 1948 à Mopti, ATT était destiné à l'enseignement. Il boucla sa formation de maître de second cycle entre 1966 et 1969. Puis l'opportunité se présenta pour lui d'entrer dans l'armée par le biais d'un concours d'admission à l'école interarmes de Kati. Il la saisit et devient sous lieutenant en 1972, puis lieutenant en 1974. Il est affecté au camp de parachutiste de Djicoroni où il se spécialisa dans le corps d'élite au terme d'un stage à l'école supérieur des troupes aéroportées de Riazan en ex URSS et au centre national d'entraînement commandos de Mont-Louis en France. Les évènements de 1978 au Mali balayeront une partie de la hiérarchie militaire et dirigèrent certains des officiers supérieurs en garage. Cette situation favorisa l'ascension d'autres officiers dont ATT. Ce dernier connaîtra une progression régulière de sa carrière. Promu capitaine en 1978, il devint commandant de la garde présidentielle le 28 février 1981. il restera à ce poste jusqu'en 1989 quand la volonté de se perfectionner lui fit fréquenter à Paris l'école supérieure de guerre inter-armes de Paris et suivre le cours inter-armes. A son retour au Mali en 1990, il restera plusieurs semaines sans affectation avant que le commandement de son bataillon ne lui soit restitué en mars 1991. Les autorités qui prirent cette décision ne se doutaient pas que c'est ce bataillon qui serait l'instigateur du coup d'Etat qui interrompit l'engrenage sanglant dans lequel le pays avait été pris.

Président du comité de réconciliation nationale que les putschistes mirent en place et qui fit le 26 mars sa jonction avec les associations du mouvement démocratique réunies en coordination, ATT prendra à la fois la tête de l'Etat et du CTSP, organe législatif de la transition. En quinze mois une tâche colossale fut abattue et plusieurs lois furent adoptées. Parmi celle-ci nous pouvons retenir la proclamation d'une loi fondamentale sur l'instauration du pluralisme politique intégral, l'organisation d'une conférence nationale où furent adoptés les projets de constitution, de la loi électorale et de la charte des partis politiques. En plus, une

solution négociée de la rébellion du Nord du Mali s'est concrétisée par la signature d'un pacte national, l'organisation d'un referendum constitutionnel et des élections générales (municipales, législatives et présidentielles),ce qui montre la volonté de reconstruire le pays après une révolution sanglante.

Un gouvernement de transition est mis en place avec à sa tête Soumana Sacko ancien ministre des finances de Moussa Traoré réputé pour son intégrité morale. Sa nomination a suscité un engouement au sein de toute la population qui se rappelait encore de ses efforts lors de son bref passage au gouvernement de Moussa Traoré. On le créditait d'un grand courage du fait de sa démission à la suite de l'échec d'une « opération coup de poing » tentée contre un avion de la compagnie Sabena censée transporter de l'or illégalement exporté par des dignitaires du régime du général Moussa.

La mission assignée à son gouvernement est de plusieurs ordres, à savoir : la restauration de l'autorité de l'Etat, la remise en état du tissu économique, l'organisation de la conférence nationale, l'organisation des opérations électorales, du referendum constitutionnel devant conduire à l'avènement de la troisième république.

Il signe un pacte de réconciliation avec les touaregs du nord. Ce pacte temporise le problème du nord en conférant aux régions du septentrion malien un statut particulier notamment aux régions de Gao, Tombouctou et Kidal. Sur le terrain les revendications sociales surgissent de tous les côtés. Le gouvernement de la transition essaiera de satisfaire une partie mais la tâche ardue revient au gouvernement de la troisième république. Elle s'avère très difficile pour les nouvelles autorités, car les vingt-trois ans de dictature ne pouvaient que déboucher sur une situation d'incertitude. En effet le général Moussa et ses alliés ont détruit tout ce qui pouvait porter atteinte à leur pouvoir qu'ils avaient bâti au prix d'une répression sans mesure. Les problèmes d'après Moussa s'entrechoquent sans qu'il n'y ait une politique nécessaire pour les sélectionner et les traiter avec efficacité. Le défi pour ces autorités ainsi que toute la société civile, est tout d'abord de dégager un axe politique ayant pour objectif de soutenir toutes les actions de reconstruction nationale. La transition vers la démocratie n'est pas une chose aisée surtout dans le contexte d'un pays déjà ruiné par plus de deux décennies de dictature. Aussi l'instauration d'un Etat démocratique exige un travail inlassable d'information de la société civile, afin que tout le monde s'implique dans le processus de transformation en cours, que les acquis du mouvement démocratique ne soient en aucune manière menacés par d'autres manœuvres politiciennes, car le système démocratique exige des partenaires responsables, capable de le maintenir et de le faire fonctionner. Soumana Sacko et son gouvernement doivent faire face à tous les rebondissements sociaux, car les revendications surgissent de tous

côtés. Le 26 avril 1991 une marche est organisée par les troupes de l'armée de l'air et du génie militaire vers le ministère de la Défense, pour augmenter leur salaire. Au même moment une rumeur de coup d'Etat se répand dans toute la capitale. En conséquence les nouvelles autorités procèdent à un changement des lieux de détention des anciens dignitaires. Dans les camps militaires, la garde républicaine, la gendarmerie et la police entrent en action. Du camp militaire de Kati situé à 15 kilomètres de la capitale, ils jettent des grenades dans tous les sens. De leur côté les policiers de la capitale se mettent en grève. Ce geste a suscité une colère sans précédent au sein des lycéens qui ont pris position sur les différentes artères du district pour régler la circulation à la place des grévistes, qui excédés par cette attitude, se rendent au lycée Askia Mohamed pour brûler la mobylette des élèves et le laboratoire de chimie de l'établissement. En riposte à cette attaque, les lycéens investissent tous les commissariats qu'ils incendient tout en pourchassant les policiers traînant dans les rues. Deux jours plus tard des incendies se produisent au stade omnisports de Bamako, les origines resteront toujours mystérieuses. Les associations démocratiques organisent le même jour des marches pacifiques pour réclamer l'assainissement des instances dirigeantes de l'Etat. C'est ainsi que le CTSP, ordonne l'arrestation de certains proches du régime défunt pour des besoins d'enquêtes. Le 15 juillet, le commandant Lamine Diabira est incarcéré pour tentative de coup d'Etat. Cette opération démontre la volonté de certains dignitaires de rétablir l'ancien régime. Par conséquent le gouvernement procède comme le souhaite le mouvement démocratique à l'assainissement du service public en commençant par l'armée, par Ordonnance n° 91 O31.CTSP, le gouvernement libère 51 officiers, 29 officiers subalternes, 21 capitaines, 8 lieutenants de l'armée du service actif.

Malgré tous ses efforts au regard des difficultés énormes que le Mali traverse, le bilan de la transition n'a pas été aussi brillant que l'attendait la population. Les problèmes persistent toujours au Nord avec la rébellion touareg ; l'instauration de l'autorité de l'Etat n'est pas une réalité. L'économie fortement endommagée par l'ancien régime n'est pas restaurée sans compter que très peu d'actions ont été mises en place en faveur des entreprises. Beaucoup reste encore à faire.

Sensible au sacrifice de la nation et au vent de démocratie, ATT s'engage à se retirer des affaires publiques après le déroulement des élections démocratiques. Il remet le pouvoir aux nouveaux élus du peuple. Il s'attire ainsi la sympathie et le respect de ses compatriotes. Eu égard à son rôle dans l'évolution politique du Mali, il bénéficie d'une immunité personnelle pour ses actes commis lors qu'il était en fonction entre 1969 et 1992.

Bilan de sa gestion du pays

La transition s'est déroulée dans des conditions spécifiques, car le Mali venait de sortir de plus de deux décennies de dictature et d'une révolution sanglante. Le chef d'Etat de la transition et son gouvernement ont hérité d'une situation extrêmement précaire, sur tous les plans, qu'il devra assumer tant bien que mal. Mais son régime comme tout autre a connu des points faibles et des points forts. Parmi les points faibles il faut surtout noter le traitement laxiste de certains dossiers, en prenant souvent des engagements dont la réalisation revenait aux autorités de la IIIème république, soit en cédant aux doléances des groupes sociaux en étant conscient qu'elles n'étaient pas réalisables. Ce fut notamment le cas de la signature du pacte social prévoyant un programme pluriannuel d'amélioration des conditions de vie des travailleurs, ce pacte a été signé après que l'UNTM ait menacé de déclencher une grève générale à quelques jours de la fin de la transition. D'autre part il y a eu le report du procès du Général dans des circonstancse non évoquées par les autorités.

Les dérapages financiers ont été importants lors de la transition ; on retient ainsi l'affaire des irrégularités des recettes générales du district. Ces opérations ont consisté à l'octroi à certains opérateurs économiques de facilités douanières. Aussi au niveau du trésor public « les dépenses de trésorerie étaient évaluées à 17,836 milliards de FCFA, leur exécution atteint 19,296 milliards » (cf. Diarra le défit démocratique au Mali), sans justification de la différence.

Hormis ces irrégularités, la transition malienne peut être considérée comme l'une des transitions les plus réussies car elle a pu répondre à beaucoup d'attentes. Entre autres, la signature du pacte de réconciliation nationale avec les rebelles touareg ; l'amorce du dialogue social au sein de la population, contrairement au régime précédent, les autorités de la transition ont été à l'écoute de la population qui s'est exprimée souvent de façon passionnée et violente : manifestation intempestive avec incendies de pneus sur les voies publiques, certains continuaient avec les mêmes méthodes que pendant la révolution. Face à ces agissements, le gouvernement a instauré un climat de dialogue avec tous les acteurs. Ainsi plusieurs états généraux furent organisés à savoir celui du monde rural, de la jeunesse, des transporteurs et des opérateurs économiques. Au cours de ces rencontres les différentes catégories ont pu exprimer leurs problèmes et leurs revendications.

D'autre part, la stabilité des instances dirigeantes malgré les agitations est un point positif. Une stabilité qui s'explique par la personnalité du président Amadou Toumani Touré qui a su adroitement éviter avec virtuosité les multiples et complexes obstacles de la transition. Arrivé

au pouvoir sans y être préparé par sa formation, il a su s'adapter en devenant un homme de consensus. Il a opéré la réconciliation entre l'armée et le peuple malien.

Section 2 : les acteurs du 26 mars

A.les syndicats et la société civile

Le conseil central des 28 et 29 mai 1990, instance suprême de l'UNTM, prend position sans ambiguïté en faveur du multipartisme. En effet, le conseil central rejette en bloc le dirigisme politique qui entrave le développement de la démocratie et opte pour l'instauration du multipartisme et du pluralisme démocratique.

C'est donc en conformité avec les résolutions du congrès de l'UNTM de 1986 et par fidélité à cette option que l'UNTM organise une grève de 48 heures le 8 et 9 janvier 1991, pour une augmentation des salaires de 50%. La réussite de cette action fut révélatrice de la détermination de l'ensemble des couches sociales du pays à en finir avec Moussa Traoré. Mais, c'est la grève générale illimitée déclenchée le 24 mars par la centrale syndicale qui, en amenant l'armée à prendre position, sonne le glas du régime.

L'AMDH (crée le 11 septembre 1988)

Pour la société civile, il s'agissait là d'une avancée importante avec la création de l'association malienne pour la défense des droits humains car, au-delà des bonnes volontés individuelles, c'est désormais une association reconnue par l'état qui se charge d'alerter l'opinion nationale et internationale quand des actes arbitraires sont commis par les gouvernements et les administrations, de dénoncer les erreurs judiciaires commises par les tribunaux et de tenter de trouver des solutions aux conflits qui mettent en péril la paix et des droits des citoyens.

LE BARREAU

De l'indépendance au début de la décennie 1980, le barreau malien a été animé par moins d'une dizaine de ténors. Cette situation nouvelle à laquelle s'ajoute une forte interpellation de l'institution par l'évolution politique mondiale et la question des droits humains, aménera les avocats malien à opter sans fard le 4 août 1990 pour le multipartisme. Par la même occasion, ils se prononcent pour l'instauration au Mali d'une véritable démocratie garantissant le respect scrupuleux des libertés individuelles et collectives, y compris celle d'appartenir au parti politique de son choix. Cependant, bien qu'ayant été d'un apport significatif dans la lutte pour la démocratie pluraliste au Mali, les organisations de défense des droits humains, en raison de leur caractère apolitique, avaient un champ d'action limité dans ce domaine

L'AEEM

A la fin des années 1990, la situation dans les pays d'Europe de l'Est commençait à changer, avec la «Glanost» accompagnée du changement d'orientation et la Perestroïka dans l'ancienne Union soviétique. Au lendemain de la chute du mur de Berlin, le continent africain était secoué par des vagues de revendications démocratiques. En 1990, c'est la Conférence de la Baule qui marqua un tournant dans l'histoire africaine. A l'occasion de cette conférence, il fut signifié aux chefs d'Etats africains présents, par leurs homologues français, que désormais la démocratie et l'ouverture politique devenaient les conditions sine qua non pour la poursuite de l'aide française. Certains chefs d'Etat accueillirent favorablement cette requête tandis que d'autres, comme le général Traoré, dénoncèrent le rôle de la France, qui, prônant la démocratie, s'ingérait dans la politique nationale en imposant un modèle occidental. Ainsi le général Moussa Traoré (Président du Mali à cette époque) déclara que le démocratie n'était pas une «camisole de force» mais plutôt qu'elle devait s'adapter aux réalités socio-économiques des pays en question.

Ces refus d'instaurer la démocratie en Afrique ont entraîné des mobilisations populaires contre la plupart des régimes africains, au Mali en particulier. Dès son retour à Bamako, Traoré fut confronté à une vague de contestation de la part de l'ADID (Association des jeunes diplômés), de l'AJDP (Association des jeunes demandeurs d'emploi), et de l'AEEM.

En général, si on veut établir une carte d'identité sociologique des forces qui se sont mobilisées, retenons qu'il s'agissait d'une frange de la population très jeune de 8 à 35 ans (la

pyramide des âges de cette époque montre que la population jeune était en progression dans la démographie du pays comme dans toute l'Afrique). Ils constituaient ce qu'on pourrait appeler la «génération Traoré», c'est-à-dire que ces jeunes n'ont quasiment pas connu d'autres régimes que celui de Traoré installé au pouvoir en 1968 par un coup d'état militaire contre le Père de l'Indépendance, Modibo Keita.

Ils sont pour les plus âgés nés autour de 1960, date de l'accession à l'Indépendance, et ils ont grandi sous le régime dictatorial. La seconde caractéristique de cette tranche de la population est son caractère citadin. Ces jeunes sont arrivés en ville par le train de la nécessité scolaire ou de la migration du travail. Le point de chute de cet exode rural est principalement la capitale. Tous ces jeunes mutants affluant vers la capitale n'avaient pas encore rompu avec la civilisation rurale. Ni ruraux, ni citadins, tout en étant les deux à la fois, en transition entre l'une et l'autre.

Si les revendications démocratiques ont un caractère national, avec probablement des échos dans les hameaux les plus reculés, c'est dans les villes qu'on a pu observer les plus fortes et les plus massives mobilisations.

Comme la plupart des capitales africaines, Bamako illustre assez bien le rôle que les villes ont joué dans les revendication démocratiques. La capitale malienne, durement touchée par les effets cumulatifs de longues années d'ajustement structurel et de la dévaluation du franc CFA (celle-ci ayant entraîné une pénurie générale et une crise économique profonde), est devenue un concentré explosif de mécontentements et de frustrations. Elle n'offre à ses habitants d'autres issues que l'embrigadement et le militantisme autoritaire et fanatique.

Un troisième facteur caractérise cette jeunesse, c'est la disparité des degrés d'instruction scolaire. Certains ont un niveau primaire, d'autres sont allés jusqu'au secondaire ou ont suivi un enseignement supérieur avec à l'intérieur de ces catégories encore, des disparités de nouveau. A ces scolarisés, il faut ajouter les bataillons d'analphabètes et d'illettrés inscrits sur la longue liste du chômage. Condamnés à des petits boulots de survie pour les uns, adonnés à la petite délinquance pour les autres, ils partagent presque tous le même horizon professionnel bouché et la même angoisse existentielle.

La violence juvénile est une réponse en termes de contre-violence à la violence structurelle et multiforme étatique: analphabétisme, illettrisme, déscolarisation, chômage, surexploitation

des masses rurales mais aussi corruption, répression, emprisonnement, torture, famine... Une spirale infernale mise en place par le pouvoir pour se maintenir, à défaut de cohésion nationale, de concertation, d'efficacité institutionnelle ou de performances économiques.

C'est dans ce contexte qu'allaient se jouer les évènements qui devaient marquer mon histoire personnelle.

J'étais collégien à cette époque. Le mouvement venait juste de voir le jour et nous étions tous enthousiasmés car, pour la première fois, un groupe de jeunes de l'AEEM s'opposait à l'UNJM (Union Nationale des Jeunes du Mali): syndicat du parti des jeunes au pouvoir, proche de la mouvance du parti unique de l'UDPM, Union démocratique du Peuple Malien, créé en 1978 lors d'un congrès constitutif.

L'AEEM prônait le pluralisme syndical, la fin de la ruralisation, c'est-à-dire des travaux des champs imposés par le parti au pouvoir, l'installation de l'électricité dans les écoles, la pose de clôtures, l'accès à l'eau potable, l'ouverture d'infirmeries, la fin du paiement de cotisations. Tous ces points intéressaient les jeunes et leurs parents, soucieux de leur éviter des corvées et désireux de voir s'améliorer les conditions d'apprentissage à l'école.

Les quelques étudiants qui osaient afficher leur appartenance à l'AEEM devaient sillonner les écoles du pays, pour mettre en place des comités, ce qui n'était pas chose aisée. Ils se heurtaient à l'opposition de certains chefs d'établissements qui craignaient pour leurs carrières et qui se rappelaient la dernière répression exercée contre les élèves et les enseignants en 1979-1980.

Pourtant, le mouvement ne faisait que progresser et remportait l'adhésion de nombreux élèves et étudiants. La délégation se rendit dans la commune la plus peuplée à l'Ouest de Bamako. Il fallait que les trois directions des écoles fondamentales tombent d'accord pour qu'un comité puisse se mettre en place.

Les négociations durèrent plusieurs jours. Le surveillant général, imposant par sa taille et sa fonction, était un interlocuteur assez terrifiant. La délégation finit par faire une annonce pour que les élèves qui souhaitaient rallier le comité se présentent après les cours le vendredi midi.

Je discutais alors avec plusieurs camarades de l'opportunité de s'y rendre. Nous ne savions pas trop de quoi il retournait. Le vendredi, dès midi, des élèves de lycées, d'établissements

secondaires et supérieurs étaient déjà présents sur les lieux quand nous arrivâmes mes amis et moi. Il y avait 22 postes à pourvoir.

A l'appel des candidatures, nous devions lever le doigt pour nous présenter mais nous étions tous très jeunes et personne n'osait se proposer. Pour le poste de secrétaire général, Kara, un de mes amis, cria mon nom à mon grand étonnement. Tout le monde répéta «oui, Mandela!».

Avant même que je ne réagisse, j'entendis «Mandela OK, tu seras secrétaire général du comité de l'AEEM de Lafia second cycle. Tu devras nous présenter une liste de 22 membres lors du prochain comité directeur de samedi soir à l'école normale supérieure dans le grand amphi à 16 heures.» (Le comité directeur est l'instance suprême du Mouvement étudiant au Mali.)

Après un premier état de consternation, j'essayais de comprendre pourquoi mes camarades avaient voulu me projeter sur le devant de la scène. Un an auparavant, avant qu'on entende parler de l'AEEM, nous avions créé l'Association des élèves communistes. Nous voulions nous opposer aux abus de certains enseignants, à la ruralisation et offrir une alternative à l'UNJM.

A cette époque, la nouvelle fit le tour de l'école et vint aux oreilles de la direction. Aussitôt, les parents des «agitateurs» furent convoqués. Ceux dont les parents ne s'étaient pas déplacés furent rossés sur place. Battus à sang, nous avons dû jurer de ne plus recommencer. Les autres reçurent quasiment le même châtiment en présence de leurs parents.

Un des élèves mis en cause était le fils d'un capitaine de l'armée qui, couvert de honte, réclama un châtiment exemplaire pour son fils en priant la direction de ne pas rendre l'affaire publique. Cette discrétion fut observée par l'administration soucieuse d'avoir une occasion de promotion. Certains élèves furent renvoyés de l'école. Heureusement, ma tante enseignante intercéda en ma faveur et je pus réintégrer les cours. Grandi par cette épreuve aux yeux de mes camarades, reconnu par certains enseignants qui m'avaient pourtant infligé une correction, comme étant courageux voire inconscient du danger. Ceci me valut un an plus tard de me retrouver à la tête d'instances de l'AEEM, tout en étant pourtant le plus jeune.

A la veille du comité directeur à l'Ecole normale supérieure, j'étais anxieux car l'enjeu était de taille et jusqu'ici je ne l'avais pas totalement mesuré. Tous les établissements supérieurs et secondaires de la capitale et de l'ensemble du pays étaient représentés par des délégués de Kayes à Gao. Chacun devait prendre la parole pour exposer les problèmes de son

établissement et pour faire des propositions pour la suite des évènements. Heureusement, je reçus l'aide d'un grand frère en la personne de Moussa Coulibaly dit «Serba», intellectuel enseignant en français, il rédigeait et lisait les courriers des vieux et des jeunes du quartier. J'avais bien connu son défunt père qui était ami de l'ex-président du Mali et membre de l'USRDA. A mon grand soulagement, il approuva mon adhésion au mouvement syndical. Je lui exposais les faits en trente minutes et il rédigea mon discours.

Fin prêt, je pris place dans l'amphithéâtre. Oumar Mariko arriva, accompagné des membres du bureau de coordination. Ils furent acclamés par des cris de joie et des slogans contre le régime de Moussa Traoré fusèrent. La réunion commença avec à peu près deux cent cinquante délégués des différentes écoles secondaires et supérieures, originaires des quatre coins du Mali.

Chaque secrétaire général ou secrétaire à l'information prenait tour à tour la parole pour exposer sa vision de la lutte. Quand vint mon tour, on me demanda de me présenter. Ce que je fis. Un silence régna dans la salle. Tout le monde se mit à écouter.

Mon discours dura un quart d'heure. A la fin, les gens applaudirent, certains vinrent me serrer la main pour me féliciter ou m'encourager. Mon allocution avait un caractère politique et faisait appel à l'intensification de la grève tant que les revendications ne seraient pas satisfaites. Après quelques instants de brouhaha, le calme revint dans l'assemblée et les discours reprirent. A l'issue de ces interventions, le comité directeur se retira pour délibérer.

Quelques minutes plus tard, Oumar Mariko réapparut pour nous lire les conclusions et appeler chacun à organiser une assemblée générale dans son propre établissement dès le lundi matin à 8 heures. Nous devions informer des grandes orientations qui avaient été proposées et donner à la base la liberté de dire ce qu'elle pense. Sur ce, il termina par le slogan: «Oser lutter, c'est oser vaincre. La lutte continue!». Tous se levèrent et quittèrent l'amphithéâtre. Au dehors, tous s'éparpillèrent car on savait pertinemment que les meetings pouvaient être infiltrés par des agents de la sécurité d'Etat ou des enfants de responsables politiques au pouvoir. Le risque était grand mais il était nécessaire...

Le dimanche matin, au lendemain de la réunion, des responsables d'autres établissements sont venus me rendre visite. Ce fut le début d'amitiés qui devaient m'apporter beaucoup de réconfort et de soutien pour la suite des évènements. Toujours est-il que je n'avais pas encore

réellement pris conscience de mon nouveau rôle. J'étais préoccupé par le discours que je devais faire lundi en assemblée générale pour présenter les membres du bureau devant l'ensemble des élèves et pour faire le compte-rendu du comité directeur.

Le moment de la réunion arriva. Je demandais au secrétaire à l'information de prendre la parole mais il refusa. Je me tournais alors vers le secrétaire administratif qui déclina également la proposition. Tous deux dirent que c'était au secrétaire général qu'incombait cette mission. Aussitôt, on installa une table devant moi en guise de tribune. Je dus monter dessus pour faire face à la foule. Des élèves d'autres établissements nous avaient rejoint.

Je me souviens que j'ai commencé par ces mots: «Oser lutter..» et tous de répondre: «c'est oser vaincre». Je repris: «L'heure est grave. La situation demande beaucoup plus d'attention car ce que nous venons d'entreprendre peut être fatal pour nous et pour les générations futures si nous échouons.» Les gens applaudirent et invectivèrent le pouvoir.

Je conclus en ces termes: «Nous avons décidé de faire 72 heures de grève, dès maintenant prévenez vos parents de ce que je viens de vous dire ici et retrouvons-nous jeudi prochain à 8 heures. Chacun aura la possibilité de prendre la parole pendant 5 minutes pour exprimer son opinion sur l'action». La foule se dispersa, à part quelques élèves de primaire et quelques filles qui m'entourèrent.

Le directeur de l'établissement me convoqua alors dans son bureau. Il semblait très affecté par la tournure des évènements. Aussitôt il me rappela qu'un an auparavant, il m'avait vraiment laissé une chance en me réintégrant dans l'école, mais que cette fois-ci, ça allait trop loin et que si je continuais à semer le désordre dans l'établissement, les portes me seraient fermées. Craignant pour sa place, il me menaçait d'exclusion. Je sortis de son bureau. Certains enseignants me dirent de n'écouter personne et de continuer. C'est à ce moment précis que je pris conscience de l'enjeu de mon engagement et des obstacles à affronter. Mais je dois dire que la reconnaissance, le respect et la confiance de mes camarades me donnaient plus de détermination que jamais.

Le prochain comité directeur de l'AEEM eut lieu à l'Ecole normale supérieure. L'accueil y fut chaleureux. Je sentis que je venais de rentrer dans la «cour des grands». J'eus accès à certaines confidences, par exemple les noms de certains responsables qui agissaient dans la clandestinité. Je multipliais les contacts avec des délégués d'autres établissements.

Le directeur de mon école ne mit jamais ses menaces à exécution et je continuais d'organiser des meetings à l'école. Étant donné que le mouvement de grève s'était généralisé dans tout le pays et que partout on débrayait, le directeur ménageait la chèvre et le chou, au cas où le vent tournerait. Bien sûr il menaçait les élèves mais d'un autre côté il les laissait faire pour qu'on ne puisse pas un jour lui reprocher d'avoir entravé le mouvement.

Désormais chaque lundi à 8 heures (moment «institutionnalisé» encore en vigueur à l'heure actuelle), les élèves étaient invités à se rendre aux assemblées générales. Plus qu'une invitation, cela devenait une obligation.

Le mouvement se radicalisait et ceux qui exprimaient des avis contraires à la ligne du comité directeur étaient aussitôt indexés et taxés de traîtres à la cause. Les élèves se retrouvaient embrigadés sans oser donner leur point de vue. Ils suivaient par peur.

C'est à ce moment qu'il y eut une escalade de la violence. A chaque échec de négociation entre le gouvernement et le syndicat étudiant, il fallait faire monter les enchères.

Un bras de fer s'était engagé entre les jeunes et les autorités. Nous ne pouvions plus reculer. Le comité directeur décidait des actions à mener directement contre les politiques. Concrètement, une heure avant chaque assemblée générale à 7 heures, on nous remettait des enveloppes sous scellés qui contenaient les noms de sociétés à saccager ou des domiciles à brûler.

Nous étions pris dans une spirale de violence et nous étions prisonniers d'un système qui nous dépassait en tant qu'individu. Le dos au mur et la peur au ventre, il fallait suivre ou mourir. Le 21 janvier 1991, la plupart des établissements ont été encerclés par la police et les milices du parti au pouvoir. Beaucoup d'étudiants ont été roués de coups sur place, d'autres ont fui dans la panique. En riposte, le lendemain, nous avions mis à sac une grande surface de distribution de produits alimentaires. Le montant des pertes a été évalué à des millions de francs CFA selon un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Nous avions pris cette grande surface pour cible car elle représentait un double symbole, celui de la consommation puisque le peuple manquait souvent de l'essentiel, et surtout celui du pouvoir parce que ce magasin appartenait à l'épouse du président de la République.

La répression s'est intensifiée. L'armée est intervenue le 22 janvier 1991 et un élève a été abattu sous nos yeux. L'heure n'était plus à la négociation. Les enseignants eux-mêmes étaient pris à partie et subissaient des pressions pour qu'ils livrent les noms des fauteurs de troubles.

Malgré cela, nous avons organisé une marche interdite. Les élèves des écoles rejoignaient ceux des lycées puis ralliaient ceux du secondaire et tous affluaient vers la capitale. Le cortège se dirigea vers le ministère de l'Education nationale. Il nous fallait braver le danger car nous devions dépasser plusieurs postes de commissariat. Les forces de l'ordre y étaient concentrées et les représailles ne se sont pas faites attendre. Les policiers ont commencé à tirer dans le tas. Certains étudiants étaient touchés dans le dos ou à la nuque... Tout le monde prenait la fuite.

Un élève de mon établissement âgé de 11 ans a reçu une balle en pleine tête. Il s'est écroulé à côté de moi. Je l'ai pris dans les bras et j'ai essayé d'arrêter deux taxis pour qu'ils l'emmènent de toute urgence à l'hôpital, mais en vain. Un ami l'a pris sur sa mobylette pour l'y conduire, malheureusement, il est mort. Les étudiants en colère s'en ont pris aux taxis et les ont brûlés.

Ce jour restera marqué dans l'histoire sous le nom de la «révolte des barricades». Ce fut un jour sanglant qui se solda par un grand nombre de pertes parmi les manifestants, par des commissariats incendiés et une forte répression policière. Le soir même, le ministère de l'Education lors d'une intervention télévisée au journal de 20h30 décréta la fermeture de tous les établissements scolaires, de la maternelle aux grandes écoles et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Le lendemain, nous avons observé une minute de silence à la mémoire de nos camarades tombés et nous avons envoyé une délégation chez les familles des victimes pour leur présenter nos condoléances. Quant à la poursuite de l'action, je ne savais quoi répondre individuellement aux questions des militants.

Pour faire face à notre désarroi et à l'urgence de trouver des solutions, une réunion clandestine de l'AEEM eut lieu et je pus y assister au même titre que d'autres responsables. Il fut décidé la mise en place de cellules de crise dans les quartiers, de l'envoi de missions dans les régions pour continuer l'implantation du mouvement, et du lancement de campagnes de sensibilisation auprès des parents d'élèves et des membres de différentes confessions religieuses. Nous avions pris conscience qu'il fallait étendre notre influence jusque dans les villages car là où le niveau d'instruction était le plus faible, l'impact de l'idéologie du pouvoir était le plus fort.

Le mot d'ordre était d'imposer notre présence dans les locaux dès 8 heures malgré l'annonce de fermeture. Ce ne fut guère possible car la police en grands renforts était partout et le gouvernement avait décidé d'employer les grands moyens. Nous avons alors recommandé à tous ceux qui étaient présents de rester vigilants et mobilisés. Mais dans ce contexte, beaucoup prirent peur et retournèrent dans leurs familles en province. Les réunions de l'AEEM ne déplaçaient plus les foules.

Trois semaines plus tard, constatant une accalmie, le ministère de l'Education annonça lors d'un communiqué, la reprise des négociations ainsi que la réouverture des classes sur l'ensemble du territoire national dès le lundi suivant. Nous savions qu'il allait être difficile de remobiliser les élèves. Ils étaient tous un peu éparpillés dans leurs familles. Nous avons donc décidé de boycotter des cours du lundi et de reporter la rentrée au jeudi.

Une grande marche pacifique fut prévue le mercredi soir et le comité directeur de l'AEEM reconduisit la grève pendant 72 heures. Plus d'un demi-million de personnes se retrouvèrent dans la rue à l'occasion de cette marche non violente.

La préoccupation première pour la grande majorité des élèves et des étudiants, était l'école. Mais d'autres slogans et revendications furent repris lors de la marche concernant la démocratisation du pays et l'ouverture au multipartisme car des groupes politiques clandestins pour lesquels certains dirigeants de l'AEEM étaient sympathisants, avaient rejoints les rangs de la manifestation. Les mois passèrent et plus le pouvoir se cramponnait à ses positions, plus l'AEEM devenait déterminée dans ses objectifs, forte du soutien populaire. Les manifestations se succédèrent sans solution.

Début mars, la lutte atteint son point culminant. L'AEEM décida de frapper plus fort et de toucher les symboles du pouvoir. Le siège de l'UDPM fut incendié. L'usine de fabrication de vélos et de mobylettes et le laboratoire de produits pharmaceutiques furent mis à sac. L'OPAM, complexe de distribution de céréales fut pillé. Ainsi, des milliers de sacs de céréales servirent à nourrir la population. Nous n'arrivions plus à endiguer cet engrenage de destruction qui touchait, à l'aveugle, des infrastructures dont les installations avaient été faites avec l'argent des contribuables (ce n'est qu'avec le recul du temps que j'arrive à m'interroger sur le bien-fondé de telles actions).

S'en suivirent des répressions policières par vagues d'enlèvements et d'arrestations sommaires. Ayant moi-même été actif à cette période, je pouvais à tous moments craindre des représailles. Je trouvais donc refuge chez une tante dans le quartier résidentiel des fonctionnaires du chemin de fer, quartier alors épargné par les troubles et les inquisitions policières. Pendant ce temps, dans mon quartier de Lafiabougou, eurent lieu des exécutions. Un des habitants crut me reconnaître parmi les corps gisant dans leur sang sur le goudron.

La nouvelle de ma mort circula aussitôt de bouche à oreille et en moins de 48 heures, tout le monde était au courant, sans que pour autant quelqu'un ait vérifié l'exactitude des faits. Ma famille à Lafiabougou était consternée. Des élèves venaient de partout témoigner leur soutien.

Ce n'est qu'à la suite d'un coup de fil de ma tante qui confirmait que j'étais bel et bien vivant, qu'au grand soulagement de tous, on put enfin démentir cette rumeur. Jusqu'à présent, quand on me salue, on me rappelle cet événement en disant que je suis déjà mort une fois.

Cet épisode de ma vie m'a profondément marqué. Beaucoup d'élèves et d'étudiants se sont déplacés à l'annonce d'une assemblée générale où je devais prendre la parole. Juste avant de monter sur la table, je fus accosté par un groupe de personnes qui voulaient me parler. Comme j'étais préoccupé par mon discours, je leur répondis que je n'avais pas le temps. C'est alors qu'une fille du groupe me répliqua qu'elle ne comprenait pas mon attitude, elle qui avait cessé de manger et de dormir pendant deux jours à l'annonce de ma mort. Je fus très touché par ces paroles.

Debout sur la table, j'exhortais mes camarades à continuer la lutte et leur promettais une victoire certaine. Je leur fis part des nouvelles revendications qui émanaient du bureau de coordination. Elles dépassaient cette fois le cadre des revendications scolaires et devenaient politiques.

Au souhait du multipartisme, venait se mêler la demande d'ouverture des procès contre les auteurs d'actes criminels envers les manifestants ainsi que la demande d'arrêt des poursuites contre les élèves incriminés dans les luttes. Je terminais en lançant le mot d'ordre des 72 heures de grève à l'issue desquelles le gouvernement devait apporter une réponse claire à nos revendications.

En l'absence de réponse favorable du pouvoir en place, l'AEEM a tenu une réunion chez le secrétaire administratif du bureau de coordination, Moussa Balla Djakité, étudiant en 5ème

année de médecine. Il nous a été remis une enveloppe scellée qui contenait les noms de ceux dont le domicile devait être attaqué. Je remis moi-même l'enveloppe au secrétaire de l'information de ma section sans avoir pris connaissance des noms. Ce n'est qu'au début des opérations que je sus qu'il s'agissait de M. Samba Salle, député de la commune, de M. Doua Abraham Sissoko, directeur général de la douane et beau-frère du président de la République et de Mamadou Diara second beau-frère du président.

Le domicile de M. Samba Salle fut complètement saccagé. M. Doua Abraham Sissoko prévoyant d'éventuelles émeutes, avait fait garder son domicile par des gros bras dirigés par un ex-gendarme (celui-ci devait devenir par la suite un de mes meilleurs amis). Le domicile de Doua Abraham Sissoko étant bien gardé, les manifestants s'en prirent à la maison de l'ex gendarme qui était en fait celle de son père. Accusé par la suite d'avoir été l'instigateur de ces exactions, j'ai toujours nié le fait d'y avoir participé car je n'étais pas présent sur les lieux. J'en assume cependant la responsabilité morale car c'est bien moi qui ai transmis l'enveloppe scellée. Après ces saccages, les écoles furent à nouveau fermées.

Pourtant devant l'ampleur que prenait le mouvement de contestation, le gouvernement fit marche arrière. Dans un communiqué, le ministre de l'Education annonça une hausse des bourses d'études de 200% et dit que toutes nos revendications allaient être satisfaites concernant l'école. A cette annonce, nous avons cru naïvement que notre but était atteint et que nous pouvions mettre un terme aux manifestations. Les dirigeants de l'AEEM comprirent que le gouvernement était prêt à lâcher du terrain dans le domaine de l'éducation pour ne pas avoir à en perdre dans le domaine politique.

Or, la plupart de ses dirigeants syndicaux faisaient partie d'une élite à qui des postes à responsabilités étaient destinés au sortir de leurs études (ils étaient en fin de cycle en 5e ou 6e année d'études supérieures). Ils côtoyaient les milieux politiques et pour eux,les lendemains qui chantent étaient davantage synonyme de carrières que de changements radicaux de conditions de vie de la population.

L'histoire accréditera cet état de fait. En riposte aux dernières déclarations des responsables de l'AEEM, toutes les mesures de clémence et de conciliation de la part du gouvernement étaient compromises.

Au contraire, la situation se durcit. Des brigades de gendarmerie et de police furent déployées dans tout le pays. La manifestation interdite du 22 mars 1991 se termina en bain de sang. L'UNTM (Union nationale des travailleurs du Mali) rallia notre cause et décréta une grève illimitée.

Les groupes et formations qui allaient devenir les futurs partis politiques leur emboîtèrent le pas. Les femmes quittèrent les rangs de l'UNFM (Union des femmes du Mali), organe du parti au pouvoir. Elles concrétisèrent leur soutien à notre lutte en marchant vers le palais présidentiel. L'armée les stoppa sur le parcours et tira sans sommations. Beaucoup de femmes périrent. A leur enterrement au cimetière de Niaréla maintenant appelé le «carré des martyrs», elles vinrent en nombre. Jusqu'à présent, selon la tradition musulmane, seuls les hommes pouvaient s'y rendre, mais ce jour fut exceptionnel et marqua la fin du régime.

Pour sonner le glas du pouvoir, une des femmes se mit entièrement nue au cimetière, maudissant par ce geste tous ceux qui avaient eu une responsabilité dans la mort de toutes ces femmes. Ce fut le début de la guerre civile.

L'armée quadrillait toutes les rues de la capitale et des grandes villes telle Kayes, Ségou, Sikasso, Mopti, Koulikoro... Les hôpitaux étaient saturés de blessés.

Les étudiants continuaient de se regrouper devant les écoles fermées et jetaient des pierres sur les troupes en faction. Ils étaient pris en chasse. Les plus chanceux réussissaient à leur échapper en se réfugiant chez des familles. Malheur à ceux qui trouvaient portes closes, car les habitants avaient peur des représailles. S'ils tombaient entre les mains des militaires, ils étaient battus à mort sur place.

Malgré cette répression, nous étions supérieurs en nombre et les 22, 23 et 24 mars furent marqués par quelques opérations spectaculaires qui ont été suivies par des photographes de la presse internationale. A ce titre, nous avons pris d'assaut le commissariat du 5e arrondissement. A notre grand étonnement, les policiers n'opposèrent pas de résistance et prirent la fuite.

Je montais sur le toit du commissariat pour faire descendre le drapeau qui y était hissé en signe de victoire. Seul un policier était resté sur les lieux, n'ayant pas pu prendre la fuite parce qu'il était ivre mort. Nous lui avons pris ses trousseaux de clés et avons utilisé ces clés pour ouvrir les cellules et libérer les prisonniers. Nous avons trouvé des caches d'armes et des

munitions et nous en sommes emparés. Vraisemblablement les prisonniers aussi, puisque dès le lendemain régna un grand désordre. Après avoir mis le feu au marché, ils s'adonnèrent au vol à l'étalage et se déclarèrent maîtres des lieux en menaçant la population de leurs armes.

Des habitants arrivèrent à se défendre, à éteindre le feu et à maîtriser quelques fauteurs de troubles. Pour ma part, j'ai essayé de leur faire comprendre qu'ils contribuaient par ces actes de vandalisme et de banditisme à porter le discrédit sur notre mouvement auprès de l'opinion publique. Nous avions plutôt besoin d'unir nos forces et d'agir pour l'intérêt général.

Le 26 mars 1991, des officiers de l'armée malienne firent un coup d'Etat militaire contre le général Traoré. Le président déchu de son pouvoir fut amené sous escorte au camp de parachutistes. Des membres de sa famille, des ministres et des députés furent également arrêtés. Tous les membres influents du gouvernement ont été poursuivis.

Le beau-frère du président Mamadou Diara tira un coup de feu derrière lui en s'enfuyant et tua sur le coup une fillette qui était là parmi les badauds. Aussitôt, la foule en colère se saisit de l'homme et le brûla vif. Il fut l'un des premiers à pâtir du redoutable article 320.

D'autres allaient bientôt connaître le même sort. Le ministre de l'Education nationale lui-même fut intercepté par des barrages alors qu'il tentait de fuir hors de Bamako au volant de sa voiture. Bien qu'il ait cherché à dissimuler son visage sous des turbans, il fut immédiatement reconnu, capturé, molesté et brûlé vif dans la rue des faubourgs de Bamako.

Dès l'annonce du coup d'Etat, une révolte générale se produisit dans la prison centrale de Bamako et les gardiens de prison ont tous pris la fuite. Aussitôt libérés, les prisonniers ont commis des larcins qu'ils ont dû payer au prix de leur vie. Les nouvelles autorités s'inquiétèrent de la tournure des évènements et il fut interdit de rendre justice par soi-même sous peine d'être puni à son tour. Malgré cela, il aura fallu beaucoup de temps pour qu'on n'entende plus parler de cet article 320 (pratique faisant référence au prix du litre d'essence: 300FCFA et la boite d'allumette: 20FCFA qui a couté la vie à de nombreuses personnes accusées de vol à tort ou à travers).

Un meeting eut lieu le matin à 8 heures à la Bourse du Travail. Des militaires auteurs du coup d'état étaient présents. Le climat de l'assemblée était houleux. Certains militants étaient hostiles à ces hommes qui jusqu'au dernier moment avaient soutenu le général Traoré avant de

se retourner contre lui, plus par opportunisme que par conviction politique. Le responsable des étudiants est intervenu pour apaiser les esprits.

Le président du barreau malien prit la parole dans ce même but. Il avait tenu un grand rôle de médiateur entre les militaires et le mouvement populaire pendant la révolte et, à ce titre, il était en mesure de certifier que certains officiers favorables à la destitution du président étaient dignes de notre confiance. Le président de l'UNTM clôtura le débat en essayant d'obtenir un consensus mais en quittant la salle, certains n'étaient pas convaincus.

Le soir à la télévision, le nouvel homme fort, le colonel Amadou Toumani Touré (actuel président de la République Malienne) annonça la destitution de l'ancien régime et la mise en place d'un gouvernement provisoire dénommé CTSP (Comité de transition pour le salut du peuple) dès le 31 mars 1991.

Le second vice-président du CTSP Oumar Mariko, qui n'était autre que le secrétaire général de l'AEEM, dissipa nos doutes en une seule phrase: «L'une de nos exigences majeures était la chute du Général Traoré».

Au-delà des revendications corporatistes de l'AEEM, il y avait bien eu des motifs politiques. Sous prétexte de défendre l'école, le syndicat avait conduit les étudiants dans la rue tel un véritable bouclier humain et c'est bien grâce à eux qu'un soulèvement populaire avait pu voir le jour, entraînant dans son mouvement la chute de Traoré. L'échéance de la reprise des cours approchait, elle était prévue le 15 avril mais aucune revendication n'avait encore été satisfaite car l'AEEM était secouée en son sein par des vagues de contestations. Des membres refusaient que certains responsables se retouvent dans les instances du CTSP en récusant le fait qu'on puisse être à la fois juge et partie. Ils préconisaient que l'AEEM garde les coudées franches pour pouvoir avoir un réel rôle revendicatif indépendant. D'autres membres au contraire pensaient que la participation de dirigeants de l'AEEM au CTSP permettait d'avoir plus de contrôle et d'impact sur les décisions.

Pour ma part, je me situais derrière Oumar Mariko pensant qu'il était l'homme de la situation tant par son action et son charisme que pour ses convictions sur le développement de l'école malienne et du pays en général. Pendant les 9 mois de la transition du CTSP jusqu'à sa dissolution en 1992, les deux courants antagonistes ont divisé l'AEEM qui n'a pu canaliser ses énergies pour la satisfaction des revendications.

En décembre 1992 a eu lieu le premier congrès de l'AEEM au stade omnisport de Bamako plus tard appelé stade Modibo Keita en mémoire du premier président de la République. Ce congrès a été le plus représentatif de la pluralité des opinions (à mon avis, bien plus que la dizaine de congrès qui ont suivi). Etaient présents tous les délégués des différentes écoles primaires, secondaires et supérieures, tous ceux qui allaient former les futurs cadres de la Nation, les responsables des associations de parents d'élèves, les délégués syndicaux des différentes régions du Mali et les représentants des différents partis politiques naissants. Certains partis, en finançant des campagnes de l'AEEM, voulaient s'assurer par le contrôle du syndicat d'une plus grande latitude dans leur capacité à gouverner.

Le secrétaire général sortant Oumar Mariko n'était pas candidat à sa succession. Il ne soutenait aucun des candidats en compétition pour son poste car il jugeait qu'ils ne suivaient pas la ligne marxiste-léniniste qu'il s'était tracé.

Le premier candidat, étudiant en 5e année de médecine, surnommé Gorbatchev dit «Gorbi» était le chef de «l'union sacrée» en référence au mouvement d'opposition zaïroise du même nom contre le Maréchal Mobutu.

Le second, étudiant en 3e année de l'ENA, Issa Mariko avait acquis à sa cause la plupart des établissements primaires et secondaires de la capitale et de la province. Fort de cet atout considérable et de sa volonté fédératrice, il batailla jusqu'à la dernière minute et finit par obtenir un consensus. Personnellement, il fut le premier à m'avoir contacté et l'ayant assuré de mon soutien, je restais fidèle à la parole donnée. Issa Mariko était un homme très discret qui parlait peu. Il était cependant un habile tacticien qui avait su s'entourer d'hommes capables. En stratège averti, il avait su créer des alliances avec le président du CTSP. Il ne fut pas compris par les autres membres de l'AEEM car ceux-ci recherchaient plutôt des qualités d'orateur dont il était dépourvu. Cependant, ils le préféraient à Oumar Mariko qui faisait peur à tous avec ses idées trop engagées.

Le 1er Congrès commença donc dans un contexte où tout le monde était conscient de l'importance des enjeux car on n'était plus qu'à quelques mois des élections des députés et du président de la République. Le président sortant Oumar Mariko ouvrit le congrès par un discours assez avant-gardiste. S'ensuivit la mise en place du présidium chargé de la bonne marche du congrès et du bon déroulement des élections.

Au poste de président du présidium, en dépit des différentes candidatures, je fus moi-même plébiscité à l'unanimité. J'en fus le premier surpris, mais j'en acceptais officiellement la charge. Néanmoins conscient de mon jeune âge, je déléguais officieusement les pouvoirs à mon adjoint expérimenté, diplômé de l'école supérieure des postes et des télécommunications. Dès le lendemain, je fus interviewé pour un quotidien scolaire régional de Ségou.

Mes déclarations firent sans conteste monter ma côte de popularité auprès des étudiants, pourtant cela ne me montait pas à la tête. Tout avait été si inattendu et précipité! A la fin du troisième jour de congrès, Issa Mariko élu secrétaire général de l'AEEM s'entoura d'un bureau qui rassemblait les différents courants.

Le trop large consensus fut sans doute fatal à Issa Mariko. A peine nommés, des membres du nouveau bureau menacèrent de démissionner si Issa Mariko n'acceptait pas leurs conditions. Ils étaient les fils d'un ancien membre de l'Union soudanaise pour le rassemblement démocratique africain USRDA, qui souhaitait avoir un pouvoir décisionnel dans les grandes orientations de l'AEEM.

Issa Mariko voulut éviter le scandale médiatique qu'auraient occasionné ces démissions. Il négocia la participation des fils et de leur père dans les décisions de l'AEEM et l'affaire fut étouffée. Issa Mariko aurait dû prendre, en plus de la fonction de secrétaire général de l'AEEM, le poste de deuxième vice-président du CTSP pour succéder à Oumar Mariko.

Mais ce cumul était très controversé dans les rangs de l'AEEM. Il refusa le poste au CTSP, tout en conservant cependant les avantages liés à sa fonction: le bureau et la voiture.

Les négociations reprirent avec le gouvernement mais n'eurent pas de résultats conséquents. Le gouvernement se retranchait derrière des arguments de récessions économiques dues à la guerre civile pour justifier le manque de moyens et, de ce fait, la non-satisfaction des revendications sur l'école.

Issa Mariko semblait croire à l'accord qui le liait au chef de l'Etat sortant, le lieutenant colonel Amadou Toumani Touré et à Alpha Oumar Konaré, futur président du Mali et président du parti ADEMA PASJ, Alliance pour la démocratie au Mali parti africain pour la solidarité et la justice. Le pouvoir monnayait son soutien en échange du retour du calme dans les écoles maliennes. Mais les étudiants ne pouvaient pas se satisfaire de promesses et ne tardèrent pas à indexer Issa Mariko. Celui-ci ayant accès facile aux médias de l'Etat, fit un discours à la

télévision se faisant le relais du gouvernement, il dit qu'une période d'austérité devait succéder à la crise et que tout le monde devait faire le sacrifice. C'en était trop.

Devant l'inaction du gouvernement sur les questions brûlantes qui concernaient l'avenir de l'éducation, Issa Mariko perdit le peu de crédibilité qui lui restait auprès de la masse estudiantine. Les partis d'opposition allèrent dans le même sens. On parla alors de la tenue d'un congrès extraordinaire destiné à le destituer de ses fonctions.

Un événement périphérique allait précipiter la chute d'Issa Mariko qui se trouva compromis dans une «affaire» qui ressemblait à s'y méprendre à un complot. L'AEEM organisa un immense concert au palais de la culture. Beaucoup d'artistes africains notamment congolais s'y produisirent. Le but de ce grand show était de rassembler des fonds de soutien aux étudiants victimes des derniers sursauts de la dictature.

Pourtant les parents des martyrs, regroupés dans une Association pour la défense des victimes de la répression l'ADVR, étaient opposés à cette collecte de fonds. Ils objectaient que dans l'actuel parti au pouvoir dont ils faisaient l'amalgame avec l'AEEM, il y avait plusieurs membres qui avaient été des cadres de la dictature et que même à l'Assemblée nationale sous la présidence d'Alpha Oumar Konaré, il y avait onze députés au moins qui avaient été députés sous l'ancien régime. Ces parents ne pouvaient accepter de l'argent des mains de ceux qui avaient contribué au supplice de leurs enfants.

Le concert eut quand même lieu mais à la fin, on s'aperçut qu'il manquait une partie de la recette. Les médias s'emparèrent aussitôt de l'affaire et désignèrent le principal responsable de l'organisation du concert à savoir le secrétaire général de l'AEEM, Issa Mariko, comme l'auteur du détournement de millions de francs CFA. Jamais cette affaire n'a pu être tiré au clair, mais la rumeur a précipité Issa Mariko vers la sortie. Effectivement, lors du congrès extraordinaire, Issa Mariko fut remercié et remplacé par Zarawana.

Contrairement à Issa Mariko, Zarawana était un homme charismatique, un orateur qui savait galvaniser les foules. D'assemblées générales en assemblées générales, il remportait l'adhésion d'un nombre croissant d'étudiants. Le temps était venu de faire réapparaître les revendications sur la table des négociations. Toutefois, les militants restaient toujours autant divisés sur l'action de l'AEEM. Certains pensaient qu'elle était trop jusqu'au-boutiste et qu'elle ne tenait pas compte des nouvelles données imposées par la crise économique. D'autres disaient

qu'après trois ans de pouvoir, le gouvernement se devait d'agir. La situation paraissait bloquée et c'est dans ce contexte de tensions que reprirent les barricades. L'opposition soutint des mouvements de grève répétitifs à Bamako.

Un des symboles phares de la République fut touché: l'Assemblée nationale fut brûlée entièrement. Deux gouvernements tombèrent successivement. Personnellement, j'ai vécu ces événements un peu en retrait. Je consacrais beaucoup de temps à mes études.

Les responsables de l'AEEM ne répondaient plus à mes convictions profondes et je constatais qu'en dépit des beaux discours de ceux que certains étudiants considéraient comme des héros, les avancées sur la question primordiale de l'école tardaient à se produire. La suite des évènements devait me donner raison. Ces mêmes responsables voulurent tirer leur épingle du jeu. Ils obtinrent avec l'appui du pouvoir, des bourses qui leur permirent d'aller étudier en Europe ou au Maroc. Ils organisèrent le deuxième congrès ordinaire avant de quitter le navire et la direction du syndicat fut remise à des étudiants complètement acquis au régime en place.

Quant aux revendications essentielles pour l'école, elles furent reléguées au second plan. Nous avions bel et bien été manipulés. Moi le premier, bien que j'aie fait mes premières armes dans le syndicat, je ne me reconnaissais plus en lui. Il fut le lieu de toutes les compromissions.

Au ministère de l'Education nationale, il y avait une cellule qui possédait des fonds spéciaux chargés de la gestion des crises. Hors période de crise, certains conseillers du ministre, en accord avec les partenaires syndicaux de l'AEEM, fomentaient eux-mêmes des conflits pour justifier l'utilisation des fonds.

Après chaque crise, on annonçait des solutions pour museler le mouvement, alors que l'argent destiné à la gestion de ces crises était en fait détourné par ceux-là mêmes qui étaient à l'origine des troubles. Les bourses d'études au lieu d'être distribuées aux plus méritants servaient à acheter le silence des leaders en les envoyant étudier à l'étranger.

Comble de cynisme, le président d'honneur Niagaté Tembelis de l'AEEM a été élu député à l'Assemblée nationale et membre du parti au pouvoir. Riche commerçant de Bamako, il était chargé de l'approvisionnement en matériel pédagogique et en équipements sportifs des établissements scolaires maliens. Principal bailleur de fonds des candidats de l'AEEM, il finance les campagnes de ceux qu'il juge aptes à satisfaire ses exigences de marchés et

susceptibles de maintenir ses prérogatives. Il n'est pas étonnant, dans ce climat, que l'AEEM ait échoué à mobiliser ses militants.

Aux dirigeants aux convictions controversées s'opposèrent des meneurs aux convictions populaires. Je développerai les différences entre ces deux tendances, tout en les relativisant car certains dirigeants dits de convictions populaires en vinrent aussi à être controversées. Tout récemment je me suis posé la question de l'utilité de l'AEEM, compte tenu du comportement désastreux de certains responsables du mouvement.

Mais répondre à une telle question est d'abord l'occasion pour moi d'apporter une précision, où si l'on veut bien, répondre aux histoires qui limitent le syndicalisme à celui des travailleurs. Autrement dit, on ne peut pas parler d'un syndicalisme étudiant lorsqu'on sait qu'un statut d'étudiant n'est pas un statut de travailleur. Il faut en même temps répondre où faire raisonner les hommes politiques qui soucieux de la survie de leur pouvoir se servent de cette idée erronée du syndicalisme pour interdire les luttes estudiantines. Nous partons du principe que le syndicalisme s'est défini au départ dans les industries comme l'organisation qui veille sur les conditions de vie et de travail de ses membres.

Certes les champs d'actions diffèrent, mais les objectifs du syndicalisme étudiant ne sont pas contraires à ceux du syndicalisme professionnel: l'étudiant lutte pour une cause patriotique et nationale et le syndicalisme étudiant se dote d'objectifs politiques et non exclusivement corporatistes. A ce titre il constitue une bonne école de formation civique.

Les fruits de son combat s'étendent aux générations suivantes, c'est dire à celles qui bénéficient de fruits de son combat sans l'avoir mené, tant il est vrai que l'étudiant n'est pas étudiant toute sa vie, tandis que le syndicalisme «ouvrier» lutte pour la réalisation de revendications sectorielles, qui ne concordent pas tout le temps avec l'ensemble des revendications des composantes de la société.

Il est déraisonnable que le pouvoir politique mette en avant sa survie pour réprimer la jeunesse étudiante, qui représente la génération de la relève, l'avenir du pays. Le syndicalisme étudiant a toujours servi, historiquement, de fer de lance à toutes les luttes des peuples pour la libération, la justice et le progrès. De sa mission pour l'amélioration des conditions d'études, il finit par prendre part aux luttes sociales pour le changement d'un système politique et économique qui ne garantirait pas le salut public.

A titre illustratif, les premières prises de consciences de la nécessite de l'indépendance de l'Afrique se sont développées dans les foyers estudiantins. Une floraison de mouvements étudiants de l'Afrique noire a vu le jour dans les grandes métropoles occidentales en prélude à la lutte des peuples pour l'indépendance. Leur rôle a été essentiel dans l'avènement de la démocratie dans bon nombre d'Etats africains.

L'AEEM n'est pas demeurée en marge de l'histoire, elle en a d'ailleurs écrit l'une des plus belles pages à travers sa participation à la lutte du Peuple Malien contre le système à pensée unique, suite à laquelle, elle attendait, comme toutes les autres composantes de la société, un nouvel ordre politique économique et social garant du bien-être de l'école. Cette école dont la bonne marche est le préalable indispensable à la prospérité économique et même à la conservation et à la sauvegarde de l'Etat de droit. Plus d'une décennie après, il est de notre devoir de tirer les enseignements, de poser le diagnostic de l'école, de répartir les responsabilités et d'assumer la part des partis politiques dans cet échec.

L'AEEM a eu un besoin urgent d'un repère à la suite de la grande déception que les étudiants ont éprouvé face au dévoiement de leur mouvement après le ccmbat de l'an 1991. L'AEEM paraissait tétanisée par les efforts et les sacrifices à consentir pour faire face à la répression, l'angoisse de trouver une catégorie syndicale capable d'assumer dans l'intérêt de l'école et du peuple malien les dures missions du moment.

Si l'école malienne est en proie à des crises périodiques paraissant même comme délaissée, la responsabilité centrale incombe aux dirigeants du mouvement, à leur manque de courage voire à l'incapacité des responsables syndicaux de faire le parallèle entre la véritable lutte syndicale et politique. En somme, si les problèmes de l'école sont connus et qu'ils attendent toujours des solutions, c'est parce que l'AEEM a été prostituée par certains responsables, soucieux de leur promotion sociale et de leur soif d'embourgeoisement. Pire, ils sont sans conviction ni repère syndical.

L'actualité nous oblige à regarder ce qui se passe au Mali aujourd'hui sur le plan politique: l'ensemble de la classe politique s'est regroupée autour du pouvoir abandonnant les problèmes réels du pays. C'est le règne d'une nouvelle formule de la culture à pensée unique.

Le syndicat des étudiants qui devrait rester fidèle à sa vocation de contre pouvoir a basculé dans la logique du pouvoir. Une session de formation des leaders est organisée par le

gouvernement qui ne retient que la candidature d'un seul candidat aux élections. Face à cette complicité coupable de l'ensemble de la classe politique et des forces vives de la nation, la seule alternative de l'AEEM consiste à reprendre les armes de la lutte syndicale pour mettre le Mali à l'abri du marasme social, politique et économique.

Réinventer le syndicalisme ou périr, tel doit être le devoir de notre génération. Face à l'absence de condition d'étude dans les écoles du Mali, l'AEEM a engagé la lutte à un moment où le régime dictatorial crachait le feu. Par la suite, comme pour imiter l'AEEM, les autres couches socioprofessionnelles ont commencé à prendre de l'audace et hausser le ton pour réclamer l'amélioration des conditions de vie et de travail. Par ailleurs, les associations politiques réclamaient le multipartisme. C'est à partir de ces besoins du peuple, que se sont cristallisées les idées de liberté et de démocratie. Cela a fini par mettre les commerçants, les artisans, les étudiants et les fonctionnaires dans la rue. Le régime volontariste de l'époque au lieu d'écouter la voix du peuple n'a eu d'autres moyens que la répression et le carnage.

Conséquence: le vent du peuple a fini par emporter le tigre en papier. Si l'AEEM a été à l'avant-garde de cette lutte dans l'espoir de retrouver une meilleure école, quel bilan peut-on tirer une quinzaine d'années plus tard? En clair, la révolution de 1991 était un combat pour l'avenir où l'école était le moteur d'un dynamisme de développement. Que s'est-il passé réellement?

La transition a été assurée par le CTSP qui regroupait toutes les forces vives de la nation et qui s'est plutôt préoccupé d'une «démocratisation» des institutions, des journaux, des partis politiques. Ceci répondait à la demande immédiate de l'Occident.

Dès lors, il existe toutes sortes de démocraties au Mali sauf la «démocratie de l'école», c'est-à-dire l'éducation pour tous avec un système éducatif adapté, des structures équipées et des professeurs de qualité. Aucun travail sérieux et de fond n'a jusque là été mené sur le dossier de l'école.

Le Mali est désormais dans une démocratie sans école qui, en dépit de cela, saluée par ces observateurs qui n'ont que sourire aux lèvres que lorsqu'ils voient l'Afrique s'acheminer dans la voie de la misère et de la désolation. Les différents régimes qui se sont succédés à commencer par l'ADEMA ont persévéré dans la voie de la culture de l'ignorance, même si des discours éloquents ont été prononcés régulièrement sur l'école.

L'opposition politique a aidé l'ADEMA dans cette voie même si elle se montrait parfois critique, elle a très souvent instrumentalisé certains responsables de l'AEEM. Tout le peuple est régi par un principe: le respect de la personne humaine, de la dignité humaine et de sa liberté. Cela n'est possible qu'en respectant aussi ses Droits.

Les scolaires maliens ont puisé leurs engagements et leurs forces dans les mouvements indépendantistes africains. A travers le monde, ils se sont formés pour combattre le colonialisme et pour donner aux peuples opprimés leur indépendance. C'est ainsi que de l'UNEEM à l'AEEM, les convictions se sont forgées autour des nobles idéaux de liberté, de justice et de solidarité. Les leaders de différents courants idéologiques et politiques et les dirigeants de l'AEEM ont compris que par l'éducation ont peut relever le niveau de conscience général de la société, les capacités techniques et technologiques, les modes d'organisation, les moyens d'action et les finalités pour le peuple, doit opter dans son combat pour un devenir toujours meilleur.

Cette réalité a interpellé tous les dirigeants de l'AEEM car dès la chute du régime défunt, les questions des leaderships ont fait place à un consensus entre les différents courants.

Après la chute du mur de Berlin, socialistes et capitalistes se sont réunis pour faire tomber la dictature qui réduisait le peuple à d'atroces conditions de vie. D'autres problèmes se sont posés à cause des intérêts divergents des acteurs de la révolution de 1991 qui se sont disputés le pouvoir. L'AEEM s'est ainsi retrouvée confrontée aux multiples querelles de ses principaux membres.

La faillite de la démocratie dans son exercice quotidien au Mali a dérouté l'immense majorité des Maliens de plus en plus désillusionnés, attristés et déçus. Les jeunes générations ont affirmé leur refus de se soumettre à une volonté autre que la leur, de servir une cause contraire à leur idéal de lutte et de renoncer au droit naturel pour être pleinement responsables de leurs idées et de leur destin. Ces jeunes ont une conviction populaire mais au fil du temps, certains dévient de leurs objectifs à cause des multiples obstacles comme la corruption, la persécution, le chantage et l'exil.

B. L'organisation politique et les militaires

L'action du PMT (Parti malien du travail) dans la lutte pour l'avènement de la démocratie et d'une manière générale pour le triomphe des idéaux de liberté, de justice et de bien-être fut d'une importance capitale.

Tout d'abord il convient de préciser que le PMT est la continuation du Parti africain pour l'indépendance (PAI), créé le 13 septembre 1958. En 1962 soit deux ans après l'indépendance du Mali, s'est posée aux cadres du PMT une grave question: «Un parti marxiste-léniniste, un parti communiste, un parti de la classe ouvrière doit-il se saborder lui-même ou continuer à exister alors qu'il y avait un parti ayant conduit le pays à l'indépendance et qui de ce fait avait posé les bases objectives d'édification d'une nation indépendante et avait même pris en charge l'édification du socialisme scientifique» considéré d'ailleurs comme le projet de société du dit parti.

Suite aux débats sur cette question, ceux qui optèrent pour la dissolution du PAI, loyalement, ont rendu les documents aux camarades qui estimaient que le parti devrait continuer son existence et témoigner comme parti de la classe ouvrière tout en nouant une alliance avec le pouvoir en place, c'est-à-dire le régime de l'Union soudanaise- section du Rassemblement Démocratique Africain (US-RDA). Cette dernière tendance va donc continuer le travail militant tantôt en semi-clandestinité, tantôt avec une autorisation tacite de ceux qui étaient au pouvoir, c'est-à-dire les dirigeants de l'US-RDA.

Du reste, c'est maintenant connu qu'un jour Seydou Badian Kouyaté, alors membre du gouvernement du président Modibo Keita, a appelé le camarade Moriké Kowaré, son conseiller technique, pour lui dire: «Nous savons que vous continuez à exister».

Après le coup d'état de 1968, beaucoup de tracts ont circulé dont celui du 20 novembre 1968 signé PMT. Ce tract appelait à une grande mobilisation du peuple malien car ils étaient convaincus que le coup d'état était le prélude à un retour en force de l'impérialisme français et que les nouveaux dirigeants du Comité militaire de libération national (CMLN) venaient pour servir les intérêts de l'impérialisme français et pour détruire la nation malienne.

Il fallait donc appeler toutes les couches patriotiques du pays, ouvriers, paysans, éleveurs, pêcheurs, artisans, commerçants et intellectuels à se mobiliser pour résister et défendre les intérêts de la patrie. Dès lors, s'engageait la farouche lutte multiforme tantôt clandestine,

tantôt semi-clandestine, tantôt ouverte. En effet, les modes d'action ont varié selon les circonstances de lieu et en fonction de l'état des rapports de force du mouvement. Toutes les actions devaient cependant concourir à un seul et même but ultime: libérer le peuple malien de la dictature, restaurer la liberté et créer les conditions pour le bien-être des couches laborieuse de notre pays.

Il fallait pour se faire, bien évidemment, développer des stratégies de résistance à l'occupation néo-coloniale, des moyens de conscientisation des différentes couches socioprofessionnelles, des mécanismes d'organisation et de mobilisation des forces patriotiques tant à l'intérieur qu'en dehors du pays.

Les tâches de résistance à la dictature militaire exigeaient des leaders du parti un travail hardi d'implantation du PMT à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Il fallait pour cela diffuser par les moyens appropriés, le programme du parti, former des cadres à ses idéaux, leur assigner des tâches et coordonner les activités.

Ce travail acharné de sensibilisation, de formation et d'organisation doit son succès surtout au journal «L'abeille», organe du PMT, largement mais soigneusement diffusé à travers diverses méthodes: sous le boubou, la table et par d'autres moyens de fortune. Ainsi, après l'arrestation de plusieurs membres de la direction du parti en avril 1969, suite aux grèves estudiantines, le journal changea de nom pour s'appeler désormais «Saine» (étoile) et continuer à servir d'instrument de diffusion des idéaux et mots d'ordre du parti.

Les luttes semi-légales se sont fait sentir surtout dans les organisations syndicales notamment l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) ou les militants se sont résolument engagés. Ainsi le second congrès de l'UNTM de 1990 portera une forte empreinte de l'action des militants de toutes les organisations démocratiques dont principalement le PMT, l'US-RDA et bien d'autres. Plus tard, ayant mesuré les limites de l'action militante au sein du SNEC, des camarades du PMT dont Hamidou N'Goïba ont participé à la mise en place d'une commission nationale pour l'éducation.

Les principaux animateurs de cette structure seront par la suite dispersés à travers différentes zones du nord du Mali: Ibrahim Kampo à Sevaré, Hamidou N'Goïba à Gao, pour ne citer que ces cas.

Les exigences du moment amenèrent les animateurs du PMT à créer des organisations démocratiques de natures diverses, tantôt à caractère ouvertement politique, à cet égard il convient de citer:

En France:

- Le Comité de défense des libertés democratiques au Mali (CDLDM) créé en 1969 et dirigé par le camarade Boubacar Bah dit Bill, premier secrétaire général, puis par IBK, c'est sous sa direction que l'organisation tissa des relations solides avec les différentes sections d'Amnistie international de France, de Belgique, de Hollande et du siège à Londres. Créée en France pour regrouper tous les patriotes afin de populariser les luttes qui se menaient à l'intérieur du pays, cette organisation comportait aussi bien des militants du PMT que de l'US-RDA, du comité Kwamé N'Krumah, du parti communiste français, du parti socialiste unifié et des jeunesses chrétiennes.
- L'Association solidarité des travailleurs maliens en France (STMF) qui a participé avec d'autres organisations à la mobilisation des travailleurs maliens en France dans la lutte pour la liberté et le bien-être du peuple malien. Parmi ses fondateurs, on peut citer les camarades Diadjé Kanté, Moussa Thiam, Sara Kanouté qui ont tous été militant du PMT.
- Le Comité de liaison Etudiants-Travailleurs (CLET) dont Abdoulaye Traoré dit TRABA fut le premier organisateur. Il sera remplacé plus tard par des cadres non affiliés au PMT parmi lesquels on peut citer Hamidou Magassa.

Au Mali:

- Le ciné-club Askia Nouh créé en 1970 et animé par le camarade cheikh Amadou Tidiane Cissé et d'autres cadres non affiliés au PMT.
- L'Université Populaire pour la formation des ouvriers et des élèves qui n'ont pas accédé aux collèges et lycées.
- La coopérative jamana, qui donnera naissance à la Revue culturelle Jamane, le 6 janvier 1986, et au journal «Les Echos» créé le 17 mars 1989 à l'initiative conjointe des camarades Alpha Oumar Konaré du PMT et Abdoulaye Barry du PMRD. Ce journal bénéficiera de la contribution de plusieurs cadres militants.
- La MUTEC (Mutuelle des Travailleurs de l'Education et de la Culture) créée en 1988 sera l'oeuvre d'Alpha Oumar Konaré avec l'assistance des militants aussi bien de l'US-RDA que du PMRD et du PMT. Elle mobilisera par la suite des milliers d'autres cadres non affiliés aux structures politiques clandestines.

A la veille du référendum constitutionnel du 2 juin 1974, la question principale qui se posait au parti était de savoir comment porter la contradiction du régime et dénoncer cette caricature de référendum. En l'absence d'une tribune (les meetings tenus à Bamako par le CMLN étant strictement stériles), la direction provisoire du parti a décidé d'élaborer un texte anti-référendaire, tract qu'il a diffusé dans la nuit du 19 au 20 mai 1974 dans les villes de Bamako, Ségou et Mopti sous la signature du Regroupement des patriotes maliens (RPM).

Ce fut un coup politique très important qui ébranla le CMLN qui croyait avoir à faire à une organisation présente sur tout le territoire national. Cet acte a créé la panique au sein du régime militaire qui déploya de gros moyens pour retrouver les auteurs du tract. Le 8 juin 1974, la direction provisoire qui en était l'auteure a été arrêté: Ibrahima Ly, Adama Samassékou, cheikh Sadibou Cissé, Samba Sidibé, Seydou Thiéro, Birama Traoré dit BARMA et Mouhamédou Dicko. Leur ainé Oumar Ly ainsi que Mathieu Samaké (militant du parti) accusés de complicité par la police furent arrêtés aussi.

Suite à la diffusion de ce tract, d'autres arrestations ont été opérées: Bakary Konimba Traoré «Pionnier», Mamadou Lamine Kouyaté dit «Mamaye» (directeur du stade omnisports), Mani Djénépo, tous militants du parti non impliqués dans l'élaboration et la diffusion du tract. A ceux-ci vont s'ajouter Issiaka Cissé, Mamadou Kanté, Fodé Keita, Fousséïni N'Diaye et cheikh Oumar Dramé. Les trois derniers ont été relaxés avant le procès. Quant à Issiaka Cissé et Mamadou Kanté, ils ont été arbitrairement condamnés à deux ans de prison ferme car n'étant ni de près ni de loin impliqués dans l'élaboration et la diffusion du tract.

Par contre, deux militants (Mamdou Lamine Traoré et Klina Sanogo) qui étaient au fait du tract ont pu être épargnés grâce à la discipline des camarades arrêtés. Les auteurs du tract ont été condamnés à 4 ans de prison chacun.

Ces peines ont été prononcées par le tribunal malgré les arguments juridiques développés avec pugnacité par leurs talentueux avocats, en l'occurrence Me Assane Seye, Me Dongar, Me Chevrier et Me Demba Diallo. La participation acceptée et vivement attendue de Me Caldor (du barreau de Paris) à leur défense a été empêchée par les manœuvres dilatoires du pouvoir.

Dans le même temps, d'autres patriotes étaient poursuivis et arrêtés par les services de sécurité du CMLN, notamment les professeurs Kary Dembélé et Victor Sy. Très curieusement, tous

Par ailleurs, Mouhamédoun Dicko dira que très tôt le PMDR a compris que l'unité des forces démocratiques était nécessaire pour mettre fin à la dictature du général Moussa Traoré. C'est pourquoi on ne retrouvera pas dans ses écrits des attaques contre d'autres forces démocratiques. Pour eux, l'essentiel était de rassembler toutes les forces vives de la nation, c'est pourquoi le PMDR avec le PMT et le Front national démocratique des patriotes maliens (FDPM) basé en France, en 1986 à Dakar, le Front national démocratique et populaire (FNDP) rejoint en 1989 par l'US-RDA.

Ainsi la création du FNDP en 1986 à Thiaroye, une ville symbole, sera le couronnement des initiatives de regroupement. Le FNDP dont la présidence était tournante, sera le moteur de l'assaut final contre la dictature militaire. Exploitant la situation politique nouvelle du Mali, le FNDP a rédigé la lettre ouverte du 7 août 1990 demandant l'ouverture politique à travers l'instauration du multipartisme au Mali.

Cette lettre ouverte constituait en soi un événement politique majeur. Que des citoyens Maliens acceptent de rédiger et de signer une lettre ouverte adressée au général Moussa Traoré traduisait une avancée politique significative. Elle a ouvert directement ou indirectement, sans aucun doute, la voie à l'apparition des associations politiques à partir d'octobre 1990. L'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA-Association) est le fruit direct de cette lettre. Pour l'histoire, Mouhamédoun Dicko précise que la lettre ouverte a été initiée par la direction du PMDR. Ont pris part à sa rédaction, les camarades Mamadou Lamine Traoré, cheikh Hamallah Diarra, Klina Sanogo, cheikh Pléah, Abdoulaye Barry, Mamdou Kassa Traoré. Après son adoption par le FNDP, c'est le Pr Mamadou Lamine Traoré qui l'a apporté à la présidence.

Section 3: La société civile

A. La richesse de la société civile

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, les Maliens s'organisent de manière associative, avec un rôle effectif à jouer pour chacune des associations. Pendant les six siècles de l'Empire du Ghana, les peuples Maliens ont joui d'une autonomie relative donnée aux chefs

des villages. Doté donc d'une histoire favorisant l'idée de la participation civile et la décentralisation, les maliens d'aujourd'hui s'adaptent facilement à la démocratie.

Il est difficile de définir la société civile malienne selon les concepts occidentaux qui l'appréhendent au travers de l'ensemble des interconnexions entre les membres d'une société. Ces interconnexions se manifestent principalement dans le cadre d'associations volontaires non-gouvernementales.

Dans un espace défini, la population travaille ensemble sur une variété de problèmes. Elle s'améliore elle-même non seulement à travers la réalisation de projets concrets, mais également via les liens de confiance que créent ces actions.

La confiance dans le leadership au niveau communautaire ou national dépend des liens formés dans l'espace de la société civile. Ainsi, sans une société civile forte, il est impossible d'avoir un gouvernement digne de confiance à même de réaliser les besoins de son peuple. Appliqué à la société malienne, ce mécanisme se révèle plus nuancé. Selon le Professeur John Uniack Davis: «*Les sociétés africaines se distinguent des sociétés civiles à l'Ouest car elles s'établissent à partir des liens familiaux et des groupes d'âges au lieu des liens d'intérêt impersonnels.*»

Les rôles historiques des associations n'ont pas beaucoup évolué au cours des siècles, mais les structures ont du être modifiées pour pouvoir s'adapter au concept des organisations modernes. L'adaptation de ce concept occidental dans le contexte malien entraîne des variations dont la plus marquante est la fusion occasionnelle de la vie politique et des organisations civiles.

Toutefois, cette particularité ne nous empêche pas de souligner la forte participation de la société malienne à son développement. Dans la préface à son livre, «*the Peoples of the Middle Niger*», l'archéologue Roderick McIntoch constate que les peuples maliens, surtout les Mandé, l'ethnie majoritaire au Mali, étaient gouvernés depuis 4 500 av. J-C par un système décentralisé. Il appelle ce système de gouvernement une «*héterarchie*». Cette notion est développée dans son livre précédemment cité à la page 7 du premier chapitre intitulé « The Island of gold » et le mot hétérarchie est défini de la sorte : « *Civil society celebrates decentralization. Civil society celebrates the creative tensions and strength that arise out of the interconnections of networks of overlapping, articuled authority. Factions resist the*

communauté. Selon Amadou Ongoiba, «*avec le temps aujourd'hui leur rôle a un peu changé mais les gens en gardent toujours la même vision*».

D'autres métiers traditionnels, tels les cordonniers, possèdent d'autres pouvoirs sur le *nyama.* Il faut donc que tous les groupes dans leurs approches spécifiques du *nyama* travaillent ensemble dans la communauté. Ils forment ainsi une société où plusieurs personnes maintiennent simultanément le pouvoir.

Cette vision fonctionnaliste de la société malienne, transmise par les griots, est à prendre avec beaucoup de recul. Tout d'abord, il semblerait que la notion de caste est venue avec l'islamisation. En effet Soumaoro Kanté (ainsi que ses aïeux), forgeron, a pu devenir roi avant d'être défait par Sounjata Keita, . Aujourd'hui la situation a beaucoup évolué et tout cela tend à s'atténuer. Avec le développement de l'école et la modernisation, une certaine « égalité des chances » est apparue et les castes tendent à être remises en cause: Salif Keita est devenu chanteur bien qu'il ne soit pas griot, les peuls se sont sédentarisés, les bozos se sont mis à l'agriculture pour subvenir à leur besoin, des hommes de caste sont devenus ministres, etc.

Bien que le Mali actuel soit un peu plus désertique et sous un autre régime, les principes de bases de sa culture n'ont pas énormément évolué. Ainsi, on trouve dans le Mali d'aujourd'hui, une société civile active et un gouvernement qui en profite pour le bénéfice de la démocratie.

Dès le début des années 1990, le mouvement d'organisation non-gouvernementale (ONG) connut une véritable explosion. Aujourd'hui, deux mille ONG nationales, dont 700 sont opérationnelles, sont recensées au Mali et bénéficient d'un protocole d'accord avec le gouvernement.

Comment pourrions-nous confronter ce phénomène moderne avec l'organisation traditionnelle décrite ci- dessous? Il est aujourd'hui possible d'affirmer que ces deux systèmes cohabitent naturellement au Mali. Cette cohabitation se complique quand les domaines non-gouvernementaux et gouvernementaux se rencontrent «*On constate que la frontière entre la société politique et la société dite civile est très mince [au Mali]*»

Interview du docteur Madame Rokia Sonogo

Interview réalisé en avril 2004, chez elle.

Membre fondatrice du Collectif des Femmes du Mali

Comment est né en vous le militantisme pour la promotion de la femme en faveur de la démocratie?

Au sein de ma famille: comme la majorité des Maliens, je suis née dans une famille polygame. Pour moi tout marchait bien. Mon père avait su créer une cohésion et une solidarité entre nos mamans: la première femme était "la grande maman, la sage, celle qui nous soignait, etc...", la seconde femme (ma maman), appelait la première "grande sœur", faisait la cuisine, faisait le linge et s'occupait de l'hospitalité...C'était la grande harmonie, une vie normale une distribution parfaite des tâches entre nous tous: chacun faisait ce qu'il pouvait faire, on s'aimait bien.

En dehors de ma famille: Jeune lycéenne, avec ma petite sœur, pour la première fois je me suis retrouvée dans une autre famille polygame celle de mon logeur à Ségou. La situation était très différente, je ne retrouvais plus les mêmes repères, car ça n'allait pas du tout entre les deux femmes de mon logeur, c'était une situation presque insoutenable.

C'est en ce moment que j'ai eu le tic et j'ai commencé à me poser des questions sur la polygamie, les ennuis des épouses de mon logeur, les querelles quotidiennes, le manque de paix sociale dans cette famille, les conséquences de tout cela sur les enfants de mon logeur qui ne pouvaient pas bénéficier pleinement de l'amour paternel, car ils devaient attendre le tour de leur maman. C'est ainsi qu'est né en moi le militantisme pour combattre cette injustice. Et depuis, je ne cesse de lutter pour la promotion de la femme.

Jeune universitaire à l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie (ENMP), j'ai commencé à fréquenter d'autres jeunes qui selon moi, se battaient pour une société plus juste.

C'est ainsi que je suis devenue membre du club des amis de l'UNESCO de l' ENMP en 1984. Il s'agissait pour moi de mener un combat quotidien pour créer l'harmonie, la solidarité et la justice sociale, en un mot la situation normale que j'avais vécue dès mon jeune âge au sein de ma propre famille.

C'est ainsi qu'à travers les activités de nos clubs Unesco, nous nous sommes attaquées aux différents problèmes sociaux. Il s'agissait pour nous, de créer, d'entretenir et de développer une conscience politique: au double plan individuel et collectif dans notre pays: d'abord par un engagement personnel pour la résolution de nos problèmes quotidiens au sein de l'école en nous appuyant sur l'information et la sensibilisation des étudiants, en organisant des conférences-débats sur les thèmes les plus divers et surtout en participant aux activités socioculturelles organisées par d'autres associations poursuivant les mêmes buts au Mali. Nous nous sommes également beaucoup investies dans les échanges d'expériences au niveau national, sous-régional et international (organisation de camps, chantiers de reboisement, semaines culturelles, voyages, ...).

A cet égard, le Forum des jeunes (espace de rencontre, d'échanges sur les préoccupations de la jeunesse) créé en 1988 eu sein de Centre Djoliba, aura été assurément un espace important d'expression plurielle.

Quels sont, dans ce sens, les combats significatifs auxquels vous avez participé? Au sein de quelles organisations?

J'ai participé à des combats significatifs dans différents domaines.

Tout d'abord dans le domaine de la promotion de la femme: au Club Unesco: au sein du Club des Amis de l'UNESCO de l'UNMP, de la Fédération malienne des Clubs UNESCO du Mali, en plus du combat de tous les jours, chaque année, dans le cadre de la commémoration de la journée mondiale des femmes, le 8 mars était l'occasion d'attirer l'attention du public sur les problèmes grevant l'émancipation de la femme malienne mais aussi sur les progrès réalisés dans ce domaine.

Au Comité National d'Initiative Démocratique (CNID-Association): Au sein du CNID-Association, je me suis occupée de la mobilisation des femmes et dans ce cadre, on avait institué des rencontres hebdomadaires avec organisation de causeries-débats, projections de vidéo-cassettes sur l'émancipation des femmes, échanges d'expériences et valorisation du rôle des femmes dans la société.

Au Collectif des Femmes du Mali (COFEM): La nécessité d'une organisation alternative à l'UNFM, nous avait poussées à constituer à un groupe de réflexion pour la création d'une association féminine autonome.

Dans le cadre des activités de ce groupe de femmes engagées pour la défense des droits de la femme et de l'enfant, j'étais une des initiatrices de la pétition rédigée sur la situation scolaire, pétition qui a été publiée dans le Journal «Les Echos» à l'occasion du 8 mars 1991 (Les Echos n°62 de mars 1991).

Le samedi 23 mars 1991, au nom du même groupe de femmes, nous avons adressé au Mouvement Démocratique à partir de la Bourse du Travail une motion de soutien rédigée en ces termes:«Nous, femmes démocrates, dénonçons avec la dernière rigueur le génocide perpétré contre la population malienne et particulièrement les enfants par le régime de Moussa TRAORE. Nous saluons la naissance du Comité de Salut du Peuple et l'assurons de notre soutien indéfectible. Nous invitons toutes les femmes du Mali à se mobiliser contre cette dictature sanglante, à répondre à tout instant à l'appel du Comité de Salut du Peuple.»

Nous avons également préparé une déclaration le 25 mars 1991, qui a été lue sur les antennes de Radio Mali et publiée dans «Les Echos» juste après la chute du régime de GMT. La déclaration du COFEM invitait toutes les femmes à se mobiliser pour arrêter la poursuite des massacres et empêcher à jamais leurs reprises. Juste après la chute de GMT, j'ai assuré une permanence au niveau de la Bourse de Travail, pour expliquer aux femmes ce que nous voulions faire avec une telle association: valoriser le rôle de la femme à tous les niveaux de la vie sociopolitique, faire le lobbying pour faire respecter les droits de la femme et de l'enfant.

L'assemblée constitutive du COFEM a eu lieu le 21 avril 1991 et j'ai été élue au poste de Secrétaire à l'organisation. En octobre 1991, j'ai représenté le COFEM au séminaire international de formation des formateurs pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, organisé par la Banque Africaine de Développement à Yaoundé, (Cameroun) pour une durée de trois semaines. Lors de la Conférence Nationale du Mali, j'ai pu apporter mon concours aux associations féminines afin que ce soit inscrit dans le préambule de l'avant projet de Constitution, le respect des droits de la femme et de l'enfant.

A la coordination des Associations et ONG féminines (CAFO): comme déléguée du COFEM, j'ai participé à l'Assemblée Constitutive de la CAFO le 14 septembre 1991.

Ensuite sur le plan professionnel; chaque fois que cela m'est possible, je travaille sur des thèmes qui peuvent d'une part avoir une conséquence positive sur la vie des femmes et

d'autre part valoriser leurs expériences afin de trouver des solutions acceptables aux différents problèmes sociaux auxquels elles sont confrontées. Je citerai entre autres,

- Ma thèse de Doctorat en Pharmacie soutenue le 24 octobre 1990 à Bamako sur «Les Méthodes traditionnelles de Contraception en milieu Bamanan, Soninké et Sénoufo au Mali».
- Une recherche menée en 1991 sur les «Traitements traditionnels de la stérilité féminine» dans les différentes localités du Mali, et en collaboration avec l'Insitut Panafricain pour le Développement, le Projet: « Femmes et santé en Afrique subsaharienne».
- L'organisation et l'analyse du genre dans le cadre de l'atelier de formation en gestion de micro-crédits en faveur des membres de l'association des femmes Karité de Kolokani, atelier qui s'est déroulé en 2000 à Kolokani.
- L'organisation et l'analyse du genre à travers des ateliers d'information et d'organisation des accoucheuses traditionnelles pour la prise en charge des urgences obstétricales dans les cercles de Kolokani (2000) et Kadiolo (2001).

Sur le terrain de la lutte syndicale: dans l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM): Le militantisme au sein du Club des Amis de l'UNESCO de l'ENMP et la participation au groupe de travail pour la mise sur pied d'un syndicat des élèves et étudiants, ont été couronnés par la naissance de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM) le 27 octobre 1990 (trois jours juste après la soutenance de ma thèse). Même si je n'avais plus le statut d'étudiante, je suis fière d'avoir porté à terme, avec bien sûr d'autres camarades, l'exaltante action de gestation qui a donné naissance à l'AEEM. Dans l'Association des Diplômés Initiateurs et Demandeurs d'Emploi (ADIDE): l'ADIDE a été créée en 1988 pour faire face aux problèmes d'emploi des jeunes diplômés, que la fonction publique ne recrutait plus en raison des conditions draconiennes imposées à notre pays par le programme d'ajustement structurel auquel il a souscrit en 1992. Cette association aussi a été un créneau important dans ma formation militante. L'ADIDE a mené le combat pour empêcher les professeurs de l'ENMP, entre autres fonctionnaires, de faire cumul de fonctions au moment où de nombreux jeunes diplômés battaient le pavé, à la recherche d'un premier emploi. Je participais aux activités de ladite association avant même d'obtenir mon diplôme.

Enfin dans l'arène politique; ainsi le 24 mars 1990, j'ai participé à la marche et au meeting organisés par différentes associations, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de la Namibie et pour célébrer le trentième anniversaire des tueries de Sharpeville.

Lors de ces manifestations, nous réclamions déjà la démocratie et multipartisme dans notre pays. Mon militantisme a commencé, au sein des différentes associations déjà mentionnées mais mon combat politique s'est structuré avec la naissance des associations politiques et les actions qu'elles menaient.

Au sein du CNID-Association: le 18 octobre 1990, j'ai participé à la création du Comité National d'Initiative Démocratique (CNID). Dans le cadre du CNID, et même parfois au delà, j'ai activement pris part à la quasi totalité des activités et initiatives menées en faveur de l'avènement de la démocratie et du multipartisme.

Lors des événements de Mars 1991, j'ai participé activement aux journées chaudes de mars 1991. Aussi n'oublierai-je jamais les images atroces de ces journées. Comme agent des services de santé, j'ai passé la journée de vendredi à secourir les blessés au niveau de la mosquée de l'hôpital Gabriel Touré, transformée pour la circonstance en salle d'acceuil, car il y'avait plus de place au niveaux de la structure pour recevoir les blessés de cette folle journée. D'autres images fortes me sont restées en mémoire: les corps des victimes entassés dans la morgue de l'hôpital Gabriel Touré, «Le sahel Vert» qui brûlait, l'armée qui poursuivait avec des Kalashnikov chargées, tirant des manifestant sans armes.

A la conférence nationale 29 juillet 12 août 1991, j' ai siégé au sein de la commission pour l'élaboration de l'avant projet de la constitution. Au sein de comité de soutien au journal «Aurore», le même titre crée par un groupe de jeunes journalistes ayant été condamné à payer 5 millions de FCFA au la SOMAPIL (Société malienne de piles) cette condamnation constituait une menace à différents niveaux: le régime du général Moussa Traoré voulait ainsi mettre économiquement ce jeune organe de presse en difficulté, réduire ainsi, des jeunes diplômés au chômage. Et surtout porter atteinte à la liberté d'expression au Mali.

Pour défendre cette liberté d'expression et aider les jeunes diplômé à faire face au procès, nous avons crée un comité de soutien au journal «Aurore» en 1990. Au lendemain du 26 mars, le téléphone un groupe d'amis m'ont fait part de leurs intentions de contribuer à la lutte du mouvement démocratique, en lui offrant une radio. Je leur est donné à cet effet, le noms de

deux personnes. Le cinéaste Cheick Omar Sissoko et la journaliste Ramata Dia. La première réunion a eu lieu 2 avril 1991

Le 1er Avril 1991, le premier lot du matériel de la radio a été sorti de l'aéroport par le Cheick Omar Sissoko et moi-même grâce au concours de nos amis. Le matériel a été logé à Kouroutina, et les premiers essais d'écoutes ont été effectués le 20 avril1991.

Trois semaines plus tard, le 6 Mai 1991, à 17H00, a été constitué au centre culturel français, le premier comité de gestion provisoire fort de 13 membres dont je faisais partie. Le 23 mai s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'association Radio libre de BAMAKO. Malheureusement je n'ai pas pu par la suite y apporter ma contribution. Pour la petite histoire, j'ai voulu décliner mes responsabilités de vice président pour le troquer contre le poste de commissaire aux comptes. En vain.

C'est ainsi que j'ai été exclue du comité de gestion de la radio par les éléments du groupe politique ADEMA (Alliance pour la Démocratie au Mali.), présent en masse pour la circonstance. Dommage, car seule une gestion ouverte pouvait faire de cette radio un instrument efficace au service de notre jeune démocratie. L'Association «Radio Libre de Bamako» prendra alors, le nom de «l'Association Radio Libre de Bamakan». On connaît la suite.

C'est qui s'est passé ci-dessus, ne m'a pas empêché de continuer mon combat pour la promotion de la liberté d'expression plurielle au Mali, ainsi tirant les leçons du 23 mai 1991, manifestation avérée d'intolérance, d'exclusion, de refus du partage et de débats d'idées, je créé, en compagnie de camarades déjà célèbres comme Cheikh Omar Sissoko, Omar Marigo et d'autres, «L'Association Radio Libre Kayra.

Le 26 mars 1991 a été pour moi, le couronnement des longues luttes qui ont impliqué le Peuple Malien. À différents niveaux, la richesse des initiatives et des activités menées au sein de différentes associations et dans la vie quotidienne témoignent d'une manière éloquente de la constance des aspirations: liberté, démocratie, pour un mieux être individuel et collectif. Le 26 mars 1991 devait être le point du départ d'une nouvelle ère de liberté de démocratie, pour l'avènement d'une plus grande justice sociale à travers une participation collective du peuple à la gestion des affaire de l'Etat sur la base du mérite et de compétences individuelle.

Dix ans après, malgré de timides progrès dans certains domaines, le bilan me paraît mitigé au niveau des attentes du peuple. Je ne m'attendais pas un miracle mais au moins à un début de prise de conscience politique permettant la participation de la majorité de la population à la vie politique sur les bases objectives: conviction politique, respect d'une valeur traditionnelle de solidarité, de justice, d'équité et de courtoisie.

Malheureusement, rentrée au pays après une dizaines d'années d'absence, je suis au regret de constater qu'il y'a pratiquement plus d'école au Mali, les indicateurs socio-sanitaires n'ont particulièrement pas évoluer dans le bon sens. Le Mali reste un pays pauvre très endetté et sous ajustement structurel permanent. Les compétences techniques ne sont pas valorisées. Le mérite n'est pas récompensé même quand il arrive qu'on le reconnaisse: les travailleurs bons et moralement sains, occupent trop souvent le dernier rang de la structure sociale.

La corruption est devenue monnaie courante, presque une vertu, l'honnêteté est un délit. Le seul élément qui compte, c'est l'argent. Les fonctionnaires sont devenus des otages du système politique: liberté aliénée, salaires insignifiants, corruption et suivisme ambiant. Pis, facteur d'aggravation: la banalisation d'une justice à deux vitesses. Dans une société corrompue, seuls les lampistes et les quidams payent.

À l'opposé de ce sombre tableau, il faut, cependant se réjouir du fait qu'il existe aujourd'hui un grand nombre de journaux et environ 135 radios associatives et communautaires. Ce bilan positif est à mettre à l'actif de l'élan démocratique qui a vue le jour à la faveur de la révolution Mars 1991.

B- La concertation entre société civile et gouvernement

La Troisième République se distingue des deux Républiques précédentes par le fait qu'elle semble réussir à tirer profit de la vitalité de la société civile. Il y va certes de son intérêt, mais le nouveau régime paraît soucieux de prendre en compte les expériences précédentes notamment des bilans négatifs de ses prédécesseurs.

Le nouveau gouvernement intégra cette donne à sa politique. Ainsi la population eut la possibilité de participer au CSTP, à la Conférence Nationale, à des concertations régionales et à l'Espace d'interpellation démocratique. Institution spécifique au Mali, L'Espace d'interpellation démocratique est un forum annuel qui permet à tout citoyen de «*mettre le gouvernement sur le grill*» dans n'importe quelle instance dès lors qu'il sent que ses droits sont violés.

La question se pose de l'efficacité de ce mécanisme.

S'agit-il d'une soupape de sûreté destinée à désamorcer le mécontentement et de démontrer par une action symbolique la singularité de la démocratie malienne en accréditant l'idée que les Maliens vivent dans un pays où leurs droits sont respectés. Ou s'agit-il alors d'un forum destiné à régler les problèmes d'une centaine de citoyens sans faire des aménagements sérieux pour empêcher les prochaines violations?

Même si le jour du forum ne règle pas tous les problèmes juridiques au Mali, pour la première fois dans l'histoire du pays, les citoyens sentent qu'ils ont une voix active devant le gouvernement et le gouvernement profite de la connaissance leurs problèmes pour adapter sa politique. Il s'ajoute aux innovations du gouvernement pour inciter à la réconciliation et au dialogue dans le pays.

Lors des problèmes politiques de 1994, le gouvernement organisa une série de concertations régionales afin de canaliser les forces de l'opinion publique dans une action constructive.

Ces rencontres permirent au gouvernement de saisir les besoins des citoyens et aux citoyens de comprendre les efforts du gouvernement. Pendant trois jours dans une région, membres des associations civiles et des partis politiques débattaient ouvertement des sujets tels la question scolaire et la décentralisation.

Dans une époque d'instabilité et de manque de confiance, ces conférences créaient des espaces libres où le gouvernement pouvait dialoguer avec son peuple sans prétexte politique. Pendant l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté de 1998, le gouvernement s'en servit encore une fois pour parvenir à une meilleure appréciation de la pauvreté des maliens.

On assiste aujourd'hui à la résurgence d'un système de décentralisation ancré dans la mentalité malienne depuis des siècles. Depuis le début de la Troisième République, le gouvernement a ainsi pris de nombreuses initiatives en faveur de la décentralisation. Les dictateurs ne parvinrent pas à effacer un système de gouvernement datant du IVe siècle. Sa remise en place lors des conflits dans le Nord montrait la force avec laquelle les Maliens gèrent la décentralisation.

Pendant l'époque de l'Empire du Ghana (du IVè au XIè siècle) le système gouvernemental allia un pouvoir autoritaire et centralisé à une autonomie relative des chefs des villages. Sur ce pouvoir dualiste se greffaient les pouvoirs complémentaires des corps de métiers.

L'influence de l'Islam marquait aussi la mentalité politique. Pendant l'Empire Mali (du XIe au XVIe), les Cours de justice islamiques disposaient d'une autonomie dans leurs décisions, qui furent respectées par le gouvernement central.

Pendant la colonisation, les Français, ayant rencontré des difficultés à imposer leur système centralisé autorisaient les conseils communaux ainsi que les cours de première instance à garder une certaine autonomie.

INTERVIEW DE Victor SY:

Enseignant opposant à Moussa Traoré et militant à l'US-RDA qui a fait 15 ans de prison pour ses opinions politiques. Interview réalisée fin avril 2004 chez Victor Sy. Durée: envirion 1 heure.

Quel regard portez-vous sur le Mali et sa démocratie, treize ans après la chute de Moussa?

Sans être trop pessimiste, c'est un regard qui n'est pas enthousiaste. J'ai en moi un sentiment de grande déception. Parce qu'à la suite de la révolution du 26 mars 1991 et à cause des idéaux du 26 mars, nous aurions dû espérer mieux ça. Mais je constate que, partout, les gens se plaignent de l'essence même de cette démocratie: «L'ADEMISTE» donne l'impression d'une pieuvre qui est en train d'accaparer tout, dans tous les secteurs. Une sorte de totalitarisme et d'exclusion. Récemment Bakary KARAMBE lui-même dans une interview à l'ORTM et à la presse écrite dénonçait certaines pratiques en cours: détournements de fonds, surfacturation, etc ... Il semblait même énervé en disant que *«les mêmes pratiques que sous Moussa continuent»*.

Tout cela démontre la mainmise de la pieuvre ADEMA sur toutes les sources de financement. En somme, on assiste à présent à cette même magouille économique qui a toujours caractérisé le régime de Moussa.

Concernant la partie politique, là aussi le constat est amer. Tenez, on a dépensé 950 millions de FCfa en gaz lacrymogène pour mâter les scolaires. Mais le conflit n'a pu être résolu entre l'AEEM et le pouvoir ADEMA: ça nous a coûté la fermeture des établissements secondaires et supérieurs, pendant une année! Pour moi, si une «démocratie» arrive à fermer les écoles, une année durant, je trouve que c'est un échec! Moussa TRAORE a été aussi «*efficace*» dans le matraquage, il a fermé les écoles. Mais ce n'est pas la solution! On aurait dû trouver une solution plus juste, plus saine. Mais hélas! ... D'où cette boutade d'un des hommes du système «*on ne gère pas un pays comme une coopérative ou comme une ONG*».

Tout cela fait que je suis déçu de la façon dont se fait la gestion après Moussa. J'espère qu'après la reprise des activités au sein des partis bien organisés, tel que nous l'espérons avec la restructuration de l'union Soudanaise RDA nous pourrons peser dans la balance. Il faut

qu'on écoute un peu plus le peuple dans ses revendications essentielles pour bâtir une véritable démocratie.

Quelles sont vos impressions sur la conférence nationale dont vous étiez le 2ème vice-Président et sur la Transition?

Dans son essence, la conférence nationale a été une bonne chose. Surtout qu'à l'époque, nous, nous bénéficions d'une inversion des choses, si je peux dire. J'entends par là que dans d'autres pays, c'est la conférence nationale qui a conduit à remettre en cause la dictature. Alors que chez nous la dictature était déjà balayée, le système renversé, et nous avions là une possibilité de reconstruire. Malheureusement j'ai trouvé que notre conférence nationale était un peu trop «balisée». On dirait qu'on l'avait placée dans un carcan. Donc, il ne fallait ajouter ni plus ni moins. Et pourtant les gens avaient un besoin légitime de débattre! Un exemple, c'est celui des paysans. Ils ont demandé et arraché le droit à la parole. Nous avons débattu avec eux, pendant au moins une journée et demie!

Les gens avaient besoin de poser les vrais problèmes, de les exposer et de donner leur point de vue sur les solutions qu'ils voulaient y apporter. Dès lors, pour sortir du carcan qu'on nous a imposé, pour éviter de faire de l'inachevé, j'ai proposé un réaménagement de la Transition avec quatre volets, dont le deuxième volet concernait la prolongation. Pour commencer, on devait faire *«un diagnostic du malade»* et plus le mal était profond, plus il fallait des moyens et un délai prolongé.

En clair, il s'agissait de faire un audit de la nation, qui va plus profondément que le rapport, présenté par Soumana SAKO qu'il a appelé «Etat de la Nation» qui n'était qu'un survol frileux de la situation nationale.

Après cet audit, on allait entamer les débats sur la prolongation proprement dite. Là, certains diront que le mal est tellement profond qu'il faut cinq ans de transition, d'autres pouvaient proposer le contraire. A partir des débats, on allait adopter deux équipes pour suivre «le malade».

La première c'était le CTSP et la seconde le gouvernement. D'où le troisième volet qui concernait le réajustement du CTSP. Parce que cette instance avait en son sein des individus

que je n'aurai pas proposés comme membres parce qu'ils ont collaboré trop profondément avec le régime de Moussa TRAORE!

Il y avait certaines thérapies que ces gens ne pouvaient pas conseiller. Un «*kokadjé*» mené par la Transition, à l'époque, les aurait arrêté. Et j'en ai discuté avec ATT et d'autres personnes membres du CTSP. C'est ainsi que certains ont eu peur et ils ont refusé.

A l'époque, concernant par exemple l'UNTM, il fallait organiser un «conclave» pour désigner d'autres représentants de la centrale syndicale, au niveau du CTSP. Parce que, pour moi, KARAMBE et Boïssé ont fait la «participation responsable». Le syndicat était pieds et mains au Parti-Etat-UDPM. A l'époque, nous, nous avons été emprisonnés pendant trois mois pour fait de grève, décidée au niveau du SNEC. Et c'étaient eux qui nous avaient bloqués. Ils ont même aidé le Pouvoir, sous prétexte de «*non obéissance à autorité légitime*». Pendant qu'ils bloquaient toutes nos revendications, toutes nos grèves, au nom de la «*participation responsable*», eux, continuaient à bien vivre. Ils avaient des séminaires financés par des organismes internationaux ou des pays complaisants. Donc, ces gens n'avaient pas besoin de leur salaire. Alors que nous, on passait quatre ou cinq mois sans salaire. Voilà un exemple que j'ai pris, entre autres, pour que vous compreniez, que la nécessité de purger le CTSP s'imposait. Après, il fallait changer de gouvernement c'est le quatrième volet. Parce que je le pensais et je l'ai dit, Soumana SAKO, un ancien ministre de Moussa TRAORE, était aussi à bout de course.

Par sa pratique et sa façon d'aborder et de résoudre les problèmes, Soumana, n'était pas l'homme qu'il fallait pour mener le changement qu'il fallait dans une Transition prolongée. J'avais même proposé à ATT un chef de gouvernement dont je me garderai, par pudeur, de donner le nom. En effet, j'ai eu à discuter avec ATT du problème avant de le poser publiquement. A l'époque, j'ai fait un éclat et les gens ont même dit que je m'étais énervé. Je dis oui, parce que j'avais discuté de ma proposition avec des gens dont des «*vieux papas et tontons*» du RDA et aussi des camarades, certains de l'ADEMA et d'autres du CNID.

En définitive, la Conférence nationale a-t-elle été un échec ou un succès?

Je ne dirais pas un échec parce que c'est un produit de la Révolution de mars 1991. Aussi, je pense que tout n'est pas négatif dans la conférence. Nous avons pu produire un projet de

constitution, un Code électoral, tous les deux plus ouverts que les anciens. Ensuite, il y a eu la Charte des partis, une nouveauté qui nous a permis de dire, que n'importe qui ne doit pas faire n'importe quoi. Dans tous ces textes, il y a la notion que tout peut être remis en cause. C'est pourquoi, aujourd'hui, des journaux existent, même si on voulait nous faire taire, nous pouvons oser discuter. Voilà, sûrement un acquis de la Transition. Et puis, on peut dire que la «*bête*» a été blessée quand même, malgré le fait que toutes les conséquences néfastes de ses basses œuvres n'ont pas été éradiquées par l'organisation d'un grand «*kokadjè national*». Donc, si vous voulez, la Conférence n'ayant pas pu asseoir une dynamique a été «*vidée*», en quelque sorte. Mais pour ce qui a été de la mise en place d'institutions démocratiques, elle a été un acquis. Et globalement, disons qu'elle nous a permis de sortir de l'impasse.

Pouvez-vous nous dire votre sentiment sur le «procès crimes de sang»? [en 1993, procès organisé pour juger les auteurs de la sanglante répression de 1991. Durant toute la durée du procès, la principale question, qui est jusqu'à ce jour restée sans réponse, posée a été de savoir qui a donné l'ordre de tirer sur les manifestants en 1991.]

Il reflète aussi par insuffisance congénitale, l'idéal qu'aurait dû poser la Transition: «*le kokadjè*». Malheureusement, cela n'a pas été si simple. Sur la question, je ne voudrais pas trop m'étendre. Car, comme on dit «*la chose jugée est sacrée*».

Et je préfère ne pas donner l'impression de remuer le couteau dans la plaie. Mais le fait est là, le procès n'a fait que refléter les insuffisances de la Transition. Si on l'avait conduite jusqu'au bout, elle aurait certainement pu permettre un procès «*crimes de sang*» beaucoup plus efficient.

Ainsi, l'ADVR proteste aujourd'hui. Car des responsables de haut niveau, qui ont été les complices de Moussa TRAORE sont toujours dans la rue et continuent de narguer le peuple, insultant la mémoire des Martyrs... C'est encore une entorse à la Morale. Comment voulez-vous redresser un peuple quand ce qu'il a de plus profond en lui, la Morale, n'a pas été opérante. Les gens ont l'impression que ces «*dignitaires*» sont intouchables et qu'on ne peut rien contre eux. Et ils vont recommencer.

L'application des lois «bourgeoises» continue de cette manière. Ce qui fait que quelqu'un qui est censé avoir détourné un milliard paye 25 millions et on le remet en liberté provisoire. Cela

donne l'impression que tu peux faire ce que tu veux, à la seule condition que tu sois riche. Et généralement, c'est une richesse volée au peuple. En définitive, je dis que le procès a été insuffisant.

Durant tout le règne du régime de Moussa TRAORE, vous êtes resté un opposant intransigeant. Pouvez-vous nous en rappeler les raisons

J'ai dit non au régime des militaires «moussaïstes», permettez-moi l'expression parce que j'ai toujours compris que son orientation allait fourvoyer la nation dans l'obscurantisme (répression anti-intellectuelle) et la faillite économique (accaparement économique et gabegie, etc...).

Les faits vont, chaque jour, prouver que le Lieutenant Moussa TRAORE et ses compagnons du CMLN n'étaient que des assoiffés de pouvoir, à cause des avantages, des délices et des honneurs qui s'y attachent. Encouragés et protégés en cela par le néo-colonialisme français qui ne pouvait renoncer à sa chasse gardée de l'ex-Soudan français, à présent Mali, jouissant de 7 pays frontaliers!... Et pour garder ce pouvoir, rien ne les fera reculer. Les preuves en sont nombreuses, nous ne pourrons pas les énumérer toutes, mais rappelons quelques repères.

Le premier acte juridique, pour tromper l'opinion nationale et internationale, a été l'ordonnance 01/CMLN du 28 novembre 1968 qui, en son article 03, accordait le multipartisme. Des gens avaient bien salué cette ordonnance de Me Ibrahima SALL, le premier ministre de la Justice et Garde des Sceaux du CMLN, libérale et ouverte, démocratique. Mais ce n'était qu'une illusion passagère: Me Ibrahima SALL était relevé à peine six moi après!

C'est pourquoi nous disions déjà que cette ordonnance 01/CMLN n'était que pour donner le change, tout comme cette déclaration de Moussa de «ne rester au pouvoir que six mois sinon un an au grand maximum». En effet, le Comité Militaire allait tout «verrouiller» en prenant, moins d'un an après, une autre ordonnance, la 47/CMLN du 29 août 1969, abrogeant cet article 03 (du multipartisme). Dans la même foulée, l'article 11 de la même ordonnance 01/CMLN allait être modifiée lors de la séance du 18 septembre 1969 du CMLN: en plus des «fonctions de chef de l'Etat» le «président du CMLN» assumera également «les fonctions de chef de gouvernement»! Comme vous le voyez, ces modifications n'avaient pour but que de

légaliser la violence et la répression. En effet, une fois passée l'euphorie des premiers lendemains du putsch militaire, la réflexion aidant, le peuple avait déjà commencé à résister à travers ses intellectuels et sa jeunesse scolaire et estudiantine. D'abord, les étudiants en France, dès décembre 1968: la FEANF (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France) dont était membre l'AESMF (Association des Etudiants et Stagiaires Maliens en France) allait protester, dans une motion sur le Mali, lors de son XXIè congrès, en dénonçant le coup d'Etat du CMLN comme «*ayant été préparé par l'impérialisme français en vue de son retour en force dans le pays*».

Au Mali même, en mars 1969, quatre mois à peine après le putsch militaire, éclatait une grève des scolaires: déclenchée à l'Ecole Normale Secondaire (ENSec) de Badalabougou, elle touchera très largement l'ensemble des établissement. Un des mots d'ordre des manifestants était «*la sauvegarde des acquis du peuple!*». Je crois d'ailleurs que Alpha O. KONARE a été parmi les responsables étudiants arrêtés à cette occasion. D'autres grèves suivront, comme en janvier 1971, expression d'inquiétudes diverses.

La répression s'abat aussi sur les syndicalistes, en violation des textes promulgués et des professions de foi militaires. Deux responsables du Bureau Exécutif National de l'UNTM (Union Nationale des Travailleurs du Mali), Mamadou Famady SISSOKO (secrétaire général) et Nama Keita (secrétaire à l'organisation) étaient arrêtés dès les premières heures du putsch militaire, en violation, comme je l'ai souligné, de cette ordonnance n°01/CMLN du 28 novembre 1968 qui, dans son préambule reconnaît à tous les citoyens et citoyennes «*la liberté de se regrouper au sein d'organisation de coopérations ou d'organisations syndicales de leur choix, pour la défense de leurs intérêts professionnels*».

Dans la même foulée répressive, les militaro-fascistes du CMLN vont dès le 27 novembre 1968, dissoudre le Bureau Exécutif de l'UNTM, ainsi que les bueaux des syndicats nationaux, des Unions Nationales, des divisions locales et même des comités syndicaux d'entreprise! Et le syndicat unique sera ainsi violemment embrigadé, finissant par être complètement paralysé, anesthésié, aux mains des futurs complices de la «participation responsable».

Le 17 avril 1969 l'arrestation arbitraire, la séquestration, les sévices et les tortures s'abattaient sur nos collègues enseignants: Mamadou Doucouré dit «*V-zéro*», le doyen Abderhamane Baba TOURE et cinq autres cadres intellectuels, parce que militants du PMT (Parti Malien du

Travail). Ils avaient tout simplement exprimé leurs opinions sur la situation malienne, dans leur journal «*L'ABEILLE*». Ils seront condamnés à 18 mois de prison ferme en violation de l'ordonnance 01/CMLN du 29 août 1968, qui sera nécesairement modifiée par la 47/CMLN du 29 août 1969, afin de «*légaliser*» ce genre d'arbitraire, comme je l'avais indiqué plus haut! logique répressive de la violence et de l'arbitraire. Après ce groupe du PMT, rappelons aussi l'arrestation, en janvier 1971, avec sévices et tortures, de responsables syndicaux de l'UNTM, taxés «*d'agitation stérile et de romantisme révolutionnaire*»; et accusés «*d'avoir tenu une réunion clandestine*».

Parlons un peu de ce qui se passe actuellement. Il y a maintenant plus de dix ans que la IIème République est tombée. Néanmoins des gens clament haut et fort qu'ils assument tout l'héritage de l'UDPM...

Justement, s'ils peuvent le faire aujourd'hui c'est parce que la Transition a été précipitée, inachevée, comme je l'ai dit tantôt. Elle aurait dû dégager radicalement, le «*démon*» UDPM. Parce que c'est tout un état d'esprit de mafia affairiste et «pouvoiriste » qui s'est installé, surtout au niveau de beaucoup de cadres qui ont effectivement collaboré avec Moussa TRAORE, afin de jouir d'importants privilèges et honneurs de son régime. Certains certes ont été arrêtés, mais trop vite libérés, prématurément, sans investigations sérieuses, ni jugement digne de ce nom... Pensez à tous ces anciens béni-oui-oui zélés du BEC et du gouvernement. Et ils vont recommencer! Eux et leurs cadets comme Mahamane SANTARA, Choguel MAÏGA, Amadou Daouda DIALLO, Oumar KANOUTE, etc...

Pour ne citer que ces quatre qui défrayent la chronique, complaisamment médiatisée par-ci par-là ... ces gens ont toujours agi dans le sens que l'UNJM soit «*le fer de lance*» de l'UDPM, eh bien! Ils ont aussi leur part de responsabilité dans tout ce qui s'est passé... Moussa TRAORE n'était pas seul, pour tout ça! Ce sont eux qui ont crédibilisé Moussa parce qu'ils l'ont toujours magnifié auprès des populations.

Mais au lieu de se retirer humblement aujourd'hui, après autocritique, dans le repentir et la pénitence, demandant pardon au peuple malien pour tous les maux qu'ils lui ont causé, ils prétendent vouloir aujourd'hui animer, encore comme leaders, un «*nouveau*» parti, au nom de «*la démocratie*»! Quelle imposture! Ils n'en ont aucunement ni la formation, ni la culture: la

seule formation, la seule culture qu'ils ont, sont celles du parti unique totalitaire article 5, pour embrigader, moutonner, applaudir et se servir.

C'est encore une des raisons pour lesquelles j'ai dit que la Transition aurait dû être prolongée afin de permettre au Mouvement Démocratique de mieux s'organiser et d'avoir des pouvoirs démocratiques même aux niveaux les plus bas de la société.

Cela pour barrer la route à tous ceux qui ont collaboré incontestablement, idéologiquement et pratiquement, avec ces régimes honnis CMLN et UDPM, afin qu'ils n'aient plus un tant soit peu de crédit et de pouvoir auprès des populations... Mais hélas! Le «*Mouvement démocratique*» s'est trop vite sabordé, prématurément il s'est dispersé. Les acteurs sont devenus des adversaires (voire des «*ennemis*» électoraux). Ainsi, l'idéal du 26 mars s'en est trouvé entamé, effiloché... Et on a oublié nos Martyrs pour des questions de places!... Du coup les tiraillements «*politiciens*» des «*ténors*» du Mouvement Démocratique les ont affaiblis, permettant la résurrection des «*idéaux*» UDPMistes de «*RESTAURATION*», c'est-à-dire la reprise en mains du pays par les anciens de Moussa et de leurs poulains grâce aux privilèges matériels, financiers: bref;grâce à l'argent accaparé et détourné sous son régime! Tandis que, insidieusement, le laxisme complaisant (que dis-je, complice!) des tenants actuels du Pouvoir-ADEMA, tous anciens «*obligés*» du système moussasïte, parachève la désastreuse besogne restauratrice, en favorisant l'ascension de leurs anciens complices dans les hautes sphères, telle la 1ère Vice-présidence de l'Assemblée Nationale! Et j'en passe...

Voici pourquoi, après la Transition inachevée (*kokadjè* non réalisé), avec une restauration en cours (retour aux affaires des vieux et jeunes compagnons de Moussa), le changement tant réclamé, ce changement que nous avaient laissé espérer légitiment la Révolution du 26 mars et ses Martyrs ... eh! Bien ce changement tarde à venir!... Voyez donc les titres des journaux, écoutez les conversations: partout c'est la dénonciation des anciennes méthodes et pratiques UDPMistes qui persistent!... C'est ce constat amer et inquiétant pour notre avenir, qui nous cause à tous les vrais démocrates patriotes, cet arrière-goût d'inachevé, voire d'échec!... Parce qu'ils ont détourné la Révolution, ils l'ont cyniquement récupéré!...

Après plusieurs années de lutte contre la dictature, vous avez sans nul doute une somme d'expériences. Maintenant que nous sommes en démocratie, et que vous militiez au sein

d'un des plus grands et plus vieux partis politiques du Mali, comment doit se comporter un homme politique selon vous? Quelles doivent être ses qualités?

L'Union Soudanaise, Section Territoriale du Rassemblement Démocratique Africaine (US-RDA)? Oui, un des plus grands et plus vieux partis politiques du Mali! Le «*Parti de l'indépendance*» comme l'a caractérisé votre confrère... C'est en effet le parti qui a su rassembler et canaliser, depuis 1946, toutes les énergies patriotiques nécessaires à la conquête victorieuse de l'indépendance nationale, dans l'honneur et la dignité autour de notre devise ancestrale: «*Plutôt la mort que la honte!*» et de son credo de solidarité: «*Tous pour chacun et chacun pour tous!*»... Ce sont là effectivement certains des idéaux dans lesquels nous avons grandi, imprégnés des enseignements de nos Anciens... Et c'est à partir de cet héritage que je vais tenter de montrer comment doit se comporter un homme politique. Mais d'abord, qu'est-ce que la politique? N'est-ce pas l'ensemble des activités humaines ayant trait à la gestion des affaires publiques de la Nation, de la Cité?... Mais pour éviter un débat théorique, académique, permettez-moi d'être concret et de dire simplement que la politique est une importante activité humaine: que vous en fassiez ou non, d'autres la font et, hélas! la feront même contre vous!.. Mais comme toute activité humaine, elle est, si je peux dire, à double «*tranchants*».

Dabord, il y a ceux qui font de la politique (nationale, régionale ou citadine etc.) rien que pour assurer leurs intérêts personnels, égoïstes: rien que pour eux-mêmes et leur clan!..

Ainsi Moussa TRAORE et ses partisans du CMLN et de l'UDPM ont pris le pouvoir et faisaient de la politique pour tromper les gens: afin de durer au pouvoir («*fanga*»), pour rester ou être dans les bonnes grâces des chefs («*famaw*») et avoir des places (ministères, cabinets ministériels, ambassades, directions nationales, etc...) et pour jouir de passe-droits (éxonérations, dégrèvements fiscaux, marchés juteux, fausses factures, surfacturations, etc...).

Pendant ce temps, ils détruisaient tous ceux qui s'opposaient à eux, parce que n'étant pas d'accord sur leur façon unilatérale, arbitraire et injuste de gérer les affaires publiques... Bref, ils faisaient de la politique pour avoir «*fanga*» (pouvoir), «*wari*» (argent), «*togo, bonya a ni karama*» (honneurs, privilèges, notabilité, etc...).

Ainsi on a vu des «*cadres*» acheter des cartes UDPM de trois ans, pour prouver leur allégeance au régime, afin de «*mériter les places et postes*» qu'ils convoitaient! «*Places et postes acquis*» qu'ils devront, désormais, confirmer chaque fois par des «*preuves de fidélité*», comme par exemple leur participation à la contremarche de soutien à Moussa et l'UDPM et que des observateurs pertinents ont qualifié de «*marche de la carrière de janvier 1991*»... Pourtant tous ces «*cadres*» étaient bien informés des pratiques antidémocratiques d'atteintes aux libertés fondamentales et aux Droits de l'homme de Moussa TRAORE et de ses acolytes!... Pourtant tous savaient très bien que depuis le coup d'état militaire néocolonialiste français, le régime s'était engagé incontestablement dans un processus de dictature obscurantiste et de dégénérescence nationale... Pour ces «*cadres*» là, c'était ça «l*a politique*»: «*savoir jouer avec intelligence et raison, pour bien se placer, se positionner avec sagesse, dans les bonnes grâces des maîtres du jour!*»...

Duplicité, hypocrisie, mensonges, lâcheté, veulerie..., j'en passe, c'était ça leur intelligence en «*savoir-faire et savoir être*»... Et pendant toutes leurs magouilles, messieurs et dames jurent «*être d'accord avec leur conscience*» alors que, tous comptes faits, ils n'en ont plus, de conscience!... Dans le même ordre d'idées, je suis encore profondément horrifié quand un «*responsable politique*» croyant prouver sa valeur «*d'homme d'Etat*», «*pour la raison d'Etat*», affirme «*n'avoir aucun cas de conscience, ni d'état d'âme*»! Quel cynisme, quel machiavélisme mystificateur!

Voilà pourquoi on peut dire que le peuple et beaucoup d'honnêtes gens ont raison quand ils disent, désabusés: «*La politique ce n'est pas bon!... Les politiciens sont des menteurs!*» *politikimogow yé galontiguèlaw dé yé! Politiki manyi...* Mais, je l'ai dit, il y a aussi, l'autre «*tranchant*», l'autre politique, la seule valable, très différente, parce que basée sur une éthique et une morale!...

En effet, pendant que Moussa et ses complices accaparaient le pays (les premiers indices en étaient déjà là, de cette volonté répressive et obscurantiste!...) des gens honnêtes, des cadres intègres, pas encore très nombreux certes (parce que la qualité et la valeur sont rares, ne l'oubliez pas!)

Eh! bien, ces patriotes honnêtes et intègres ont pris position, à partir de principes politiques de droits institutionnels (respects des Droits de l'homme, des droits syndicaux, nécessité

d'institutions républicaines véritables, etc.) et ont dénoncé, par devoir patriotique, à visage découvert la dérive totalitaire du régime de Moussa TRAORE et de ses complices, militaires comme civils! Parce que l'homme politique est celui qui doit expliquer aux couches défavorisées (ouvriers, paysans, éleveurs, artisans, etc...) leurs droits et devoirs, en participant sincèrement à la formation civique des citoyens: la politique, contrairement à l'idée que certains en ont, doit être un cadre d'éducation et de formation, en mobilisant les masses sur du vrai «*parler vrai, agir vrai*»... parce que la libération de l'Afrique passe par le prise de conscience de la grande majorité des nos populations.

Alors, concrètement pour moi, faire de la politique, c'est agir dans le sens du respect des intérêts légitimes des autres concitoyens, de leurs droits fondamentaux... et s'engager pour cela, sans tricher, en prenant raisonnablement les risques nécessaires et les assumer, «*à visage découvert*» je le répète car «*on ne peut pas être avec une personne, pour sa politique, et la combattre!...*». «*O yé denjuguya yé kalabantiya yé, sén jukoro tié yé, jijukorosa ya yé, o laban yé janfanciya yé!... Hypocrisie, flagornerie, tricherie, déloyauté et, au bout, trahison et déchéance morale*». D'où pour moi cette notion d'éthique et de morale en politique.

Ce n'est point un cours de morale que je prétends vous administrer, mais il faut maintenant un profond changement de mentalité chez beaucoup de maliens, un grand réarmement moral pour renouer avec nos valeurs ancestrales... C'est là une exigence fondamentale des idéaux de la révolution de mars 1991 pour le véritable changement!

Et permettez-moi de vous citer feu le Président Modibo Keita, un «homme de parole» (*Kam Kelen tigi!*), car pour lui, jusqu'au bout, ça été notre devise: «*Sa ka fisa malo yé,* plutôt la mort que le honte!». Modibo disait donc: «*la force d'un pays réside dans sa force morale. Dès l'instant que la morale d'un pays est entamée, ce pays s'engage dans la dégradation..*» .

Et ça été le cas du Mali, depuis la trahison des officiers félons du CMLN (Moussa et ses acolytes), jusqu'à l'UDPM, je l'ai rappelé plus haut à propos du procès «*Crimes de sang*». C'est vous dire donc que l'homme politique, à mes yeux, est celui qui tient compte constamment de la morale: la morale c'est mon guide, la boussole qui doit m'orienter dans la vie. Autrement dit la politique sans morale, je ne la ferai pas: je ne suis pas un calculateur cynique, ni un intrigant sans scrupules, moi je me veux un homme de cœur, d'amour et de partage... un homme qui œuvre pour la justice sociale, dans l'amour du prochain, la fraternité,

la solidarité... Bref, pour moi, un homme politique doit être honnête, franc, juste et généreux... et comme nul n'est à l'abri de l'erreur, il doit rester un homme ouvert à la saine critique et à l'autocritique afin de s'améliorer chaque jour davantage...

Quelle appréciation faites-vous de la situation générale africaine?

L'US-RDA a toujours eu une vocation panafricaine depuis le Président Mamadou KONATE jusqu'au Président Modibo KEITA... Tout comme vous savez que le Président Kwamé NKRUMAH du Ghana a eu les mêmes préoccupations dans la zone d'influence anglaise... Malheureusement lui aussi fut renversé par un coup d'Etat militaire néocolonialiste en 1966... Et les efforts de l'US-RDA s'inscrivent toujours dans cette vision unitaire, continentale, même si aujourd'hui c'est sous l'expression «*d'intégration africaine*».

Mais les acquis ne sont pas encore brillants, hélas! avec toutes ces expulsions d'Africains depuis le Nigéria hier, jusqu'au Gabon aujourd'hui!... Ceci pour dire que l'Afrique doit se ressaisir... se sortir des multiples PAS (Programmes d'Ajustement Structurels) qui, pour moi, ne sont que des montages néocolonialistes, des pièges destinés à faire d'elle (l'Afrique) l'agneau du sacrifice dont le sang servirait à sauver l'occident du naufrage qu'il (l'occident) ne cesse de préparer, par excès d'égoïsme: surproductions par-ci, gaspillages par-là, pénuries artificielles, détériorations organisées des termes de l'échange, dévaluations, chômages, etc ne sont plus à démontrer!...

Les hommes politiques, les dirigeants africains doivent donc trouver les voies et moyens pour éviter que leurs peuples ne sombrent toujours plus dans les désordres et crises enfantés ailleurs et qu'ils subissent si tragiquement depuis fort longtemps déjà!

Une première victoire, certes incomplète, avait été acquise dans les années 1960 par les «*Pères des indépendances*», même si elles n'étaient que formelles... Il reste à consolider notre souveraineté par la maîtrise effective de nos moyens de production, gages de notre avenir... Pour cela les responsables politiques africains doivent rester à l'écoute de leur peuple pour connaître leurs besoins véritables, faire appel à leurs propres potentialités (naturelles et humaines) et procéder à une planification objective de l'économie, basée fondamentalement sur nos propres ressources.

Ne pas nous laisser illusionner par «*l'aide extérieure*», parce que les néocolonialistes ne nous aideront jamais à nous passer de leur «aide» qui ne peut que nous maintenir dans un perpétuel état de dépendance économique de marché: ne faire de nous que des consommateurs manipulables, à leur merci!... Mais pour nous faire entendre des autres, nous faire comprendre, nous devons commencer par «balayer devant notre propre porte» et, plus encore, faire la lessive chez nous-mêmes; et c'est alors seulement que nous pourrons proposer aux autres africains à commencer par nos voisins proches, une intégration porteuse d'espoirs, parce qu'ils verront que nous réussissons au Mali notre rédemption sur tous les plans. En réussissant notre changement.

Votre dernier mot Victor SY: Concrètement ce sera en quelque sorte: «Que veut Victor SY?»

Pour aider à me faire comprendre, permettez-moi de rappeler cette pensée de feu le Président Modibo KEITA: «Quand le propriétaire se transforme en spectateur, c'est le festival des brigands».

Pour moi cette pensée veut dire, adaptée à la situation actuelle, que tous les démocrates patriotes, quel que soit leur parti, doivent faire de la vraie politique, honnêtement, avec éthique et morale, pour que les choses changent véritablement, pour que la situation évolue conformément aux idéaux du 26 mars 1991.

Parce qu'ici «le propriétaire», c'est le vaillant et glorieux peuple malien révolutionnaire qui, mobilisé à travers ses associations et organisations démocratiques, a arraché la victoire du 26 mars 1991: ses Martyrs, au cimetière de Niaréla, en sont l'éternel témoignage... Le «propriétaire», c'est l'ensemble du Mouvement Démocratique, même s'il semble s'émietter depuis un certain temps... Cela veut donc dire que tous les vrais patriotes, démocrates doivent se ressaisir, se mobiliser, pour défendre les acquis démocratiques et républicains de la révolution du 26 mars 1991, contre tous ces «brigands» que sont ces usurpateurs, tous ces opportunistes de l'après 26 mars, venus même des bas-fonds UDPMistes et officines satellites!

Impliquons-nous, loyalement, dans l'action politique honnête, pour barrer la route à toute poursuite du «Moussaïsme», à toute tentative de restauration... Impliquons-nous, afin que

ceux et celles qui ont toujours soutenu Moussa TRAORE, qui l'ont, compagnons et complices, aidé à mater notre pays, à le mettre en coupe réglée, pillant et dévoyant le peuple, eh bien, que ces gens-là quittent le pouvoir, qu'ils ne puissent pas s'y maintenir au-delà de cette législature!...

Impliquons-nous enfin pour qu'en vertu de «l'alternance démocratique» les vrais patriotes démocrates arrivent démocratiquement aux responsabilités et aux affaires: eux seuls, parce que propres et indépendants de l'ancien système, pourront conduire le «K*okadjè*», redonner confiance au peuple, le remettre au travail, pour opérer le véritable changement, par le redressement, la reconstruction... par un réarmement moral nécessaire et indispensable!

Si nous échouions, ce serait encore un grand dommage pour le Mali et l'Afrique. C'est ma profonde conviction... et mon mot de la fin.

Chapitre 3– 1997-2002: menaces sur la démocratie ou pérennisation du système démocratique?

Section 1. 1997: mascarade d'élections et menaces sur la démocratie

Le renversement du régime de Moussa Traoré par une insurrection à caractère révolutionnaire en 1991 et le choix d'Alpha Oumar Konaré comme président en 1992, accompagné de la victoire de son parti, l'ADEMA, aux élections législatives et aux municipales, avaient soulevé un grand espoir ayant pour effet de dynamiser le développement d'une démocratie au Mali. Les élections de 1997 devaient faire office de test grandeur nature du bilan du premier mandat de l'ère « post-dictatoriale » au Mali. Mais plutôt que d'afficher un bilan éclatant et radieux, à la mesure des espoirs que la fin de la dictature avait soulevés, le Mali de 1997 s'est révélé être un pays plongé dans une profonde crise politique, économique et sociale.

Comment en sommes-nous arrivés là (c'est-à-dire à une telle situation dégradée tant sur le plan de l'économie que sur celui des libertés publiques) en 1997?

Le gouvernement de l'ADEMA a fait naitre beaucoup de frustrations durant le premier mandat: en effet, il a largement soutenu les manifestations de 1991 notamment celles des étudiants. Or, une fois arrivés au pouvoir, les hommes politiques, sollicités de toute part, n'ont pu tenir leurs promesses et répondre aux attentes de la population qui espérait énormément de ce changement de régime. Ainsi, plutôt que de s'améliorer, la situation scolaire s'est dégradée ce qui a provoqué de grosses crises politiques et les lycées et universités se sont souvent mis en grève pour réclamer ce qui avait été promis lors de la transition démocratique.

Il en va de même pour les autres secteurs de la fonction publique. De fait, il était impossible pour Alpha Oumar Konaré de concilier les attentes de la population (qui étaient peut être trop grandes, le peuple était très enthousiasmé par cette nouvelle ère de « libertés ») en terme de service public et de développement économique et les attentes des bailleurs de fonds internationaux qui espéraient l'ouverture du Mali au libéralisme en rognant sur le secteur

public. A cela s'ajoute le fait que l'arrivée au pouvoir de l'ADEMA a été une surprise générale.

En effet, même si la contestation a battu son plein en 1991, peu de personnes s'imaginait réellement que le régime allait être renversé. Selon moi, si Moussa Traoré avait été plus habile en lâchant un peu de leste; en payant les salaires que l'Etat devait aux fonctionnaires, en intégrant des membres de l'opposition dans son gouvernement, il aurait pu se maintenir encore de nombreuses années au pouvoir. L'ADEMA s'est donc retrouvé à la tête du pays sans jamais vraiment l'avoir espéré, la formation étant aussi très jeune, l'expérience lui a certainement fait défaut. Cette analyse a été reprise par nombre de personnes dont l'archevêque de Bamako, Monseigneur Jean Zerbo.

A la veille des élections de 1997, Alpha Oumar Konaré, très soucieux de sa réélection, a durci la répression de ses opposants, voire même de ses anciens compagnons de route en désaccord avec lui. Certains d'entre eux, en effet, avaient décidé de quitter l'ADEMA pour fonder un autre parti en 1994, le MIRIA, dont un représentant emblématique fut le professeur de philosophie à l'EN-Sup de Bamako, Mamadou Lamine Traoré, ancien vice-président de l'ADEMA, ancien ministre de l'Intérieur et de l'Education Nationale, décédé en 2008.

Ce dernier avait déclaré en son temps que « l'ADEMA n'éclaterait pas à moins que les frelons n'envahissent la ruche et chassent les abeilles », ce qui fut le cas. Autrement dit, une nouvelle classe d'opportunistes d'inspiration libérale a émergé au sein de l'ADEMA à l'époque, pour chasser vers 1994 les orientations des fondateurs du parti, des enseignants imprégnés de valeurs marxistes. Parmi les acteurs de cette nouvelle donne, le puissant clan de la CMDT (Compagnie Malienne du Développement du Textile) s'est imposé à la tête du parti grâce aux bénéfices records réalisés par la production nationale de coton, alors que le peuple s'appauvrissait de plus en plus. Ceci n'est qu'un exemple de l'explosion de la corruption parmi la classe dirigeante, arrivée à son paroxysme depuis 1997.

Aussi ce même groupe de nouveaux riches de l'ADEMA finance la campagne de Konaré, décide coûte que coûte à s'assurer la victoire aux élections présidentielles de 1997.

Ce dernier, épaulé par son intransigeant premier ministre Ibrahim Boubacar Keita (très célèbre pour avoir fermé les universités en 1994 pendant un an et pour avoir envoyé l'armée sur les étudiants), réprime économiquement l'opposition par diverses moyens (nombre de députés opposants étant avocat, Konaré a cessé tout recours à ces avocats par l'Etat, mutation des fonctionnaires opposants, etc). Pour éviter tout débordement, presque toutes les

manifestations ont été interdites entre 1994 (arrivée de IBK comme chef du gouvernement) et 1997. A cela s'ajoute le fait que le Mali a pris des allures d'Etat policier sous le gouvernement d'IBK: ayant fermé les universités, IBK a décidé de recruter massivement les étudiants dans la police et ainsi d'accroitre la surveillance de la population, notamment de l'opposition. Ces nouveaux policiers, souvent mal formés et ayant la pression familiale de devoir ramener un salaire, ont souvent outre-passé leur fonction et persécuté la population. Ces événements montrent le caractère autoritaire du gouvernement d'IBK, qui, plutôt que de donner de l'argent aux universités et ainsi de contribuer au développement du pays, préfère investir dans les forces de l'ordre pour maintenir son autorité.

A la veille des élections législatives du 13 avril 1997, la campagne bat son plein. Face à l'ADEMA de Konaré et à sa nouvelle classe dirigeante, s'opposent :
- l'USRDA (Union Soudanaise pour le Rassemblement Démocratique Africain), section du grand RDA, parti présent partout en Afrique pour lutter contre la colonisation et pour le droit et l'indépendance des pays africains
- le CNID (Congrès National d'Initiative Démocratique) de maître Moutaga Tall
- le MIRIA de Mohamed Lamine Traoré, parti vers lequel se sont ralliés les enseignants
- le SADI (Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance) du docteur Mareko, responsable de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali, le fameux syndicat précurseur des révoltes de 1990-91 qui avait mené au renversement de la dictature
- le RDP (Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès) d'Almami Sylla, président du COPPO

Mis à part le SADI, parti de gauche dont l'électorat est principalement paysan, les partis n'avaient en fait pas vraiment d'orientation idéologique : appartenance politique et ralliement dépendaient plus des opportunités à saisir, ce qui reste d'actualité. Les gens ont faim. En organisant des fêtes, en offrant des cadeaux, on récolte facilement des alliés et des électeurs.

Les partis d'opposition à l'ADEMA se sont présentés aux élections du 13 avril 1997. Ces élections ont bien eu lieu, mais le soir même, tout le monde à l'unanimité s'est mis d'accord pour invalider ces élections pour motif de non fiabilité des listes électorales, une mesure

confirmée par la Cour Constitutionnelle. En effet, il y eut un grand désordre autour des bureaux de votes, où les électeurs étaient incapables de trouver leurs noms alors que l'organisation de ces élections avaient coutées 13 milliards de FCFA. Les listes électorales avaient été révisées de manière douteuse: les morts pouvaient voter, les vivants devaient se rendre dans un bureau de vote distant de plusieurs centaines de km, etc. Afin de brouiller les pistes, les responsables des bureaux de vote acheminaient les électeurs potentiels vers des bureaux de provinces en les assurant qu'ils y étaient inscrits.

Une commission indépendante, la CENI (Commission Electorale Nationale Indépendante) a été chargée de superviser les opérations de vote, contrairement aux autres pays où cette mission revient habituellement au ministère de l'Intérieur. Présidée par Maître Kasoum Tapo. elle était composée, obligatoirement, de représentants de tous les partis et dotée du budget de 13 milliards de F CFA. Elle ne put toutefois éviter le dévoilement au grand jour de cette mascarade électorale. Le bilan financier de cette élection reste encore aujourd'hui un mystère: les 13 milliards de FCFA se sont bel et bien « envolés ».

Les partis d'opposition organisèrent une marche le 14 avril 1997 qui fut violemment réprimée dans les rues de Bamako. La marche n'ayant pas été autorisée, la police a été chargée de disperser les manifestants en faisant beaucoup de blessés et d'arrestations.
C'est à partir de ce jour que les opposants se sont retrouvés au siège du MIRIA pour former le COPPO, Collectif des Partis Politiques d'Opposition. La gravité de la situation politique malienne est montée d'un cran à compter de ce jour. La police a aussi fait une descente dans ce lieu quelques jours plus tard afin d'arrêter un maximum d'opposants.
Les alliés du COPPO décidèrent le report des élections générales jusqu'à l'établissement, par la CENI, de listes électorales fiables, condition sine qua non de toute participation à des élections. Le président de la CENI, soutenu par Alpha Oumar Konaré, rétorque que les listes électorales peuvent être corrigées en trois semaines et qu'il n'y a aucune raison de reporter le premier tour des élections présidentielles du 11 mai 1997. Ce discours est jugé inadmissible par le COPPO, dont les représentants siégeant à la CENI démissionnent.

Jusqu'au 11 mai, le COPPO s'efforce d'informer et d'alarmer l'opinion nationale et internationale sur l'impossibilité de mener ces élections. A l'approche du moment fatidique, le

collectif d'opposition tient bon en refusant toute participation aux présidentielles. Les deux camps multiplient négociations et rencontres, mais cela ne donne rien.

C'est alors que Mamadou Maribatrou Diaby, le président du PIP, un opposant au pouvoir connu pour être l'un des plus virulents, retourne sa veste au dernier moment, à 48h du premier tour. Il fut payé par l'ADEMA pour se présenter contre Konaré, ce qui pouvait lui permettre d'éponger ses lourdes dettes, juste pour que l'ancien président ne soit pas seul candidat à la tête du Mali, mais avec la certitude que Konaré gagnerait sans besoin même d'organiser un second tour. L'argent versé à Diaby pour sa candidature fit scandale dans la presse: son fils l'avait volé pour s'acheter une voiture!

Alpha Oumar Konaré est réélu Président de la République du Mali le 17 mai 1997 avec 95,9 % des suffrages, contre 4,1 % pour Diaby. Au lendemain du 17 mai, s'abat une grosse vague d'emprisonnement de tous les opposants, pour tentative de coup d'Etat, dans un pays verrouillé par le pouvoir réélu. Les universités sont fermées.

Konaré et l'ADEMA réussissent leur coup de force du 11 mai 1997. Les choses vont alors en s'empirant: l'ADEMA rafle les élections législatives reportées au 20 juillet 1997, en remportant 128 sièges sur 147 à l'Assemblée, réservant les «miettes» aux quelques partis factices qu'il contrôle.
Les membres du COPPO continuèrent de renier toute légitimité et toute validité à ces élections, et dénoncèrent avec de plus en plus de difficultés ce qui ressemblait tout simplement à une dictature pour cette jeune troisième République.
Fin 1997, un grand meeting a été organisé par l'opposition au palais de la culture et un policier en civil a été battu à mort par une partie des 50000 personnes présentes à cette réunion. Dès lors, tous les leader de l'opposition ont été arrêtés ou contraint à l'exil, ce qui a largement réduit la possibilité d'une contestation efficace. Cet épisode marque le début du règne sans partage de l'ADEMA sur le Mali.

Après 1997, le contexte ne s'améliore guère. Toute personne qui souhaite lancer une activité économique ou accéder à un poste influent doit montrer son allégeance à l'ADEMA. Alpha Oumar Konaré, à travers son premier ministre reconduit, IBK, réprime toute contestation

d'une main de fer durant tout ce second mandat. Les frelons du gouvernement deviennent vite milliardaires et le peuple souffre de plus en plus. La corruption et les détournements de fonds n'en finissent plus. Avec la décentralisation, le Mali compte désormais 701 communes qui doivent s'autogérer. Les maires de la plupart d'entre elles s'engouffrent dans la spéculation foncière, surtout dans les grandes villes comme Bamako, et se mettent à vendre tous les terrains municipaux, en allant jusqu'à marchander des zones sujettes à inondation et des terres sacrées. Il en résulte une urbanisation complètement anarchique, sans espaces verts, et au profit de construction de grosses villas. Le directeur de l'Agence de Cession Immobilière (créée en 2000 pour moderniser Bamako), Aidara, l'un des membres du puissant clan de la CMDT, s'enfuit aux USA avec des millions sans que les autorités l'en empêchent.

Dans les années 2000, le FMI et la banque mondiale commencent à pointer du doigt la corruption et le désordre au Mali: Konaré, pour faire bonne figure, décide d'emprisonner beaucoup de maires et de directeurs généraux, qui avaient pour la plupart financé ses élections. Ceux-ci sont relâchés quelques années plus tard et même indemnisés pour des sommes faramineuses, alors qu'ils avaient ouvertement pillé le denier public.

Section 2 - Les élections de 2002: la perte de la crédibilité des acteurs politiques

A. Les élections de 2002

Entre 1997 et 2002, une grande bataille interne éclate au sein de la ruche ADEMA où les différents clans s'entretuent pour la succession à la tête du pays et du parti. De plus, Alpha Oumar Konaré laisse planer le doute dans la presse sur un possible troisième mandat, alors que la constitution lui interdit formellement.

Or, le premier ministre en place depuis six ans (1994-2000), Ibrahim Boubacar Keita, qui fut le bras armé de Konaré craint de tout le monde pour avoir réprimé les opposants politiques et les syndicats étudiants d'une main de fer, n'a jamais caché sont intention de briguer la magistrature suprême du pays, d'autant plus qu'il est aussi à l'époque président de l'ADEMA.

Ce dernier jouissait d'une grande popularité au sein du parti pour avoir su ramener le calme dans le pays (ses deux prédécesseurs avaient démissionné sous la pression de la rue). En 2000, comme un coup de théâtre, Keita est éjecté et contraint de démissionner de ses fonctions par le riche clan de la CMDT proche de Konaré. Il est remplacé à la tête du gouvernement par l'économiste des institutions internationales Mandé Sidibé, un homme sans grand charisme, contrairement à Keita.
Keita s'exile en Côte d'Ivoire jusqu'en 2001 sous l'aile de son ami Laurent Gbagbo, président de la République de Côte d'Ivoire, où il crée le parti RPM (Rassemblement Pour le Mali) avec les fidèles de l'ADEMA qui l'ont suivi. Il prépare son retour et sa revanche pour les présidentielles de 2002.

Entre temps, l'ADEMA organise des primaires pour désigner son candidat. Le ministre des finances et ancien secrétaire général de Konaré, Soumaila Cissé, les remporte et devient le prétendant officiel du parti au pouvoir. Pourtant, il n'a pas le soutien du président. Quand Cissé part au Gabon pour demander le soutien d'Omar Bongo pour les élections de 2002, ce dernier le renvoie chez lui en disant que Konaré ne lui avait pas parlé de lui et qu'il lui avait parlé d'un autre candidat: Amadou Toumani Touré. C'est dans ce contexte de division au sein de l'ADEMA, mais aussi au sein du COPPO, que se présentent ces élections générales de 2002. Keita, de retour de Côte d'Ivoire pour se présenter, rejoint le COPPO qu'il avait tant réprimé en tant que premier ministre. Le COPPO change de nom et devient « Espoir 2002 », coalition du COPPO, du RPM et d'autres petits partis venus se joindre aux rangs de l'opposition. Les alliés d'Espoir 2002 ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un candidat unique et les différents partis de cette coalition décident de présenter chacun son candidat au premier tour, en promettant de tous s'aligner derrière celui d'entre eux qui sera au deuxième tour.

Mais c'est vers un autre candidat que se focalise l'attention en 2002. Amadou Toumani Touré se présente en candidat libre, sans parti politique, mais avec le soutien de plusieurs petites associations et formations politiques. ATT est né le 4 novembre 1948 à Mopti où il fréquente l'école fondamentale. Entre 1966 et 1969 il est inscrit à l'école normale secondaire de Badalabougou à Bamako pour devenir instituteur. Finalement, il décide d'intégrer l'armée

(école interarmes de Kati) au sien des corps parachutistes où il grimpe facilement des échelons. Après plusieurs stages en URSS et en France, il devient commandant des commandos parachutistes en 1984. Il est marié et père de quatre enfants et parle trois langues: le français, le peul et le bambara.. ATT était le président du CTSP (Comité de Transition pour le Salut du Peuple), organe qui a dirigé le pays après les évènements de 1991 en attendant d'organiser des élections démocratiques en 1992. Le CTSP était composé de civils, avec un représentant des syndicats étudiants et plusieurs représentants des partis politiques et associations de travailleurs et chômeurs, ainsi que des militaires qui ont arrêté le général Traoré au pouvoir depuis 23 ans.

ATT était l'un de ces militaires, et en tant que leur chef, il fut nommé président du CTSP, ce qui prouve aussi que 1991 n'a pas été une révolution, mais un coup d'Etat militaire différent des autres coups d'Etat militaires qu'on a eu tendance à voir en Afrique. ATT a acquis le respect et la reconnaissance du peuple pour avoir organisé les élections de 1992 en tenant sa parole, qui était de ne pas s'y présenter en tant que membre du CTSP. Le 8 juin 1992, alors que Konaré prête serment, ATT est promu général par ce dernier et se retire à la caserne. Il créée la Fondation pour l'Enfance, pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, des enfants et de la jeunesse.

A la faveur de la présidence de cette fondation, il parcourt le Mali et devient très populaire grâce à ses actions humanitaires. Il creuse des puits dans les zones désertiques privées d'eau potable, il lance une grande campagne de vaccinations contre la poliomyélite et de lutte contre la dracunculose. Il organise la prise en charge de la scolarisation des enfants défavorisés, distribue des bourses d'études, construit un grand hôpital moderne à Bamako avec l'aide du gouvernement du Luxembourg,.

ATT atteint une stature internationale: il est envoyé spécial de Koffi Annan pour la médiation dans plusieurs crises, notamment celle du Centrafrique en 1997 quand le gouvernement de Ange Félix Patassé était opposé aux mutins dirigés par le capitaine Solé.

Depuis 1994, les clubs de soutien à ATT voient le jour partout au Mali et ils fusionnent un an avant les élections de 2002 pour créer le grand Mouvement Citoyen chargé de soutenir la

candidature d'ATT. C'est donc fort de tout cela qu'ATT se présente en «candidat libre» en 2002.

Au premier tour des élections présidentielles de mai 2002, ATT finit en tête avec 28,87 %. Il est suivi par Soumaila Cissé, le candidat de l'ADEMA, avec 21,44 % pour accéder au second tour. Quant à Keita, le candidat du RPM et nouveau ténor d'Espoir 2002, il manque le second tour à quelques voix près avec un score final de 21,15 %. C'est une véritable tragédie pour Espoir 2002, d'autant plus que les 500 000 voix annulées auraient pu leur permettre de passer : on dit que le pouvoir en place ADEMA a invalidé ces voix pour empêcher Keita de se hisser au second tour. Or, tout le monde savait que si Keita passait, son alliance signée avec Espoir 2002 lui assurait la victoire des présidentielles, face à Cissé comme face à ATT. Voici le contexte du second tour de 2002 avec ATT face à Cissé.

Après une décennie de règne du parti de Konaré, le mot d'ordre général a été: tout sauf l'ADEMA. Ainsi, le 12 mai 2002, ATT est élu président de la République du Mali avec 65,01 % des voix (contre 34,99 % pour Cissé). Le taux de participation fut de 34 %: au Mali, les taux de participation ont toujours été faibles, ce qui est un grave problème. ATT prête serment le 8 juin 2002 comme Président de la République du Mali. Certains spécialistes du Mali disent qu'un accord a été passé entre Konaré et ATT du fait que l'ancien président ne voulait pas que son parti lui succède.

En août 2002, l'alliance Espoir 2002 obtient le plus grand nombre de siège (66), et devient ainsi la première force représentée à l'Assemblée Nationale, suivie par l'alliance ARD, composée par l'ADEMA (59 sièges). Keita devient président de l'Assemblée, deuxième personnalité de la République, car le Mali est un régime semi-présidentiel d'après la Constitution de la Troisième République. De plus, Espoir 2002 assied son pouvoir à l'Assemblée avec le ralliement de l'alliance Alternance et Changement (10 sièges), les sympathisants d'ATT, et des Indépendants (6 sièges).

Après les législatives, le candidat malheureux de l'ADEMA, Soumaila Cissé, ainsi que beaucoup de cadres mécontents du parti décident de quitter l'ADEMA pour créer un nouveau parti nommé URD (Union pour la République et la Démocratie), avec le sentiment d'avoir été

trahis par Konaré aux élections. Ils fusionnent avec d'autres formations politiques secondaires. Le même Cissé est placé par ATT comme président de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine en 2002, dont le siège se trouve à Ouagadougou au Burkina Faso. ATT soutient également la candidature d'Alpha Oumar Konaré à la présidence de l'Union Africaine, qu'il dirigera pendant 5 ans.

B. Le règne d'ATT et la perte de la crédibilité des acteurs politiques

Ces gestes d'ATT envers Cissé et Konaré, ainsi qu'envers ceux qui l'ont aidé, marquent le début de sa présidence et sont emblématiques de sa façon de diriger : « le consensus à la malienne ». Cela consiste à partager le pouvoir et les postes cléf de sorte qu'il n'y ait plus d'opposants, et du coup, le Mouvement Citoyen fondé par ATT monte en puissance. Les anciens cadres de l'administration sous l'ère ADEMA se tournent désormais vers ce Mouvement Citoyen pour entrer dans une nouvelle ère de suprématie de ATT qui laisse faire et distribue des postes importants à tous les partis qui viennent le solliciter.

Par conséquent, puisque tous les partis sans exception se sont alignés derrière lui, de 2002 à 2007, il n'y a plus eu d'opposition. Même le parti paysan du SADI, connu pour sa virulence et son caractère indomptable, s'est vu attribué un poste ministériel. Est-ce que le consensus à la malienne selon ATT a servi à l'avancée de la démocratie au Mali ou est-ce qu'il n'a eu pour objectif d'annuler toute forme d'opposition ? Tout le monde est comptable de cette gestion du pays de 2002 à 2007.

Les opposants n'étaient pas obligés d'accepter cette cogestion. Une chose est sûre, c'est qu'ATT a véritablement compris la mentalité et la sociologie malienne, avec comme point faible la soif de pouvoir au détriment des convictions et de l'esprit critique.

ATT n'a donc rien à voir avec le révolutionnaire que l'on pouvait attendre, même s'il se bat pour le Mali ; on peut plutôt l'identifier à un « bon père de famille » pour le Mali, qui se soucie de ses enfants, qui partage et écoute, qui cherche à ne fâcher personne et avec le consensus comme leitmotiv.

Cette façon de gérer le pouvoir a mis à jour l'incroyable opportunisme et le manque de crédibilité des hommes politiques maliens. Une forme d'anarchie s'est installée dans le pays jusqu'à ce que ces mêmes personnes à qui ATT a tout donné commencent à lui reprocher de tout laisser aller. Les partis politiques en sont pourtant les premiers responsables, à partir du moment où ils ont abandonné leur fonction première, qui est l'éducation et l'éveil de la conscience des masses populaires : il n'y a pas de ligne de conduite, pas de programme, pas de vision. Il n'y a que des clubs d'intérêts. La population, désabusée, n'a plus confiance en ces partis politiques. Et ATT devient à leurs yeux un homme providentiel, ouvert au dialogue, et accessible. On peut accuser ATT de tout sauf de détournement de fonds. Il a beaucoup œuvré pour le développement du pays, des infrastructures, des logements sociaux, mais c'est sur le plan de l'imaginaire et des consciences que la crise s'est approfondie sous son règne. Et c'est dans ce contexte que s'approchent les élections de 2007.

Le Mali devient l'un des pays les plus corrompus. Il y a un cruel manque de patriotisme. Dans les groupes de jeunes, très souvent diplômés et salariés, qui se réunissent le soir autour d'un thé pour discuter (des problèmes, du quotidien, de tout et de rien...), le pessimisme et le désespoir sont criants quant à la situation du pays. Il en ressort que beaucoup veulent partir en Occident pour s'en sortir. Du temps des pères de l'indépendance du Mali, le peuple s'identifiait à son pays et croyait au changement, mais cette époque est révolue, du fait que plus personne n'a confiance en les dirigeants, étant donné le degré de corruption. Le plus gros problème du Mali est un problème de mentalités. On accède aux postes importants par relations et non pour ses capacités. On doit faire des choses qui vont à l'encontre de ses convictions pour conserver sa situation. Tout le monde est prêt à se ranger et à se taire dès qu'une récompense est proposée, et nul ne résiste à la corruption. Les gens pensent que rien ne sert de se révolter et qu'il vaut mieux attendre que la classe dirigeante privilégiée parte, en se remettant à la volonté divine. La famine et la malnutrition sévissent dans les provinces reculées, alors que le fleuve Niger traverse le Mali sur 1000 Km (second fleuve africain le plus long après le Nil), ce qui pourrait en faire un grand pays agricole et lui assurer l'autosuffisance alimentaire.

Le taux de croissance du Mali est de 7% et ses gisements aurifères en font l'un des plus gros producteurs d'or au monde, pourtant, le peuple s'appauvrit de plus en plus. Les compagnies qui exploitent l'or malien, sous la bénédiction de la banque mondiale, exploitent les

populations qui travaillent et vivent à proximité des mines. Le Mali est l'un des plus grands producteurs bovins et ovins, mais le prix de la viande est inabordable. Le revenu minimum malien est de 25000 F CFA alors qu'un sac de riz de 100 Kg coûte 40000 F CFA.

Le tableau laisse très songeur quant à l'avenir de la population malienne et les espoirs qu'elle a pu mettre dans la démocratie.

CHAPITRE 4: LES ELECTIONS DE 2007 VUES DE FRANCE

Pourquoi la France ?

Pourquoi la France ? Que l'on n'y décèle pas un vieux réflexe post-colonial d'acculturation d'un doctorant. Ce choix s'impose d'emblée, sans la moindre hésitation. Il repose en fait sur une réalité incontournable. Le choix de la France peut très simplement s'expliquer par le fait que la communauté malienne de France représente un enjeu électoral tant pour le Mali que pour la France.

La préparation des élections présidentielles maliennes en France répond en effet à une réalité politique et économique partiellement méconnue: la France compte près d'un millier de foyers de travailleurs maliens, dont 700 foyers à Paris et sa banlieue, dans la région Ile de France, avec des prolongements à Strasbourg (Est de la France), Marseille (Sud de la France), Lille (Nord de la France) et Rennes (Ouest de la France). Ces foyers sont doublés de 184 associations d'entraides destinées à pourvoir aux besoins d'une communauté estimée officiellement à 60.000 familles, auxquels devraient s'ajouter les Maliens de nationalité française, soit un total officieux de cinq cent mille Maliens[21] principalement regroupés autour de Montreuil, qui fait de cette cité de la banlieue parisienne, la deuxième métropole malienne dans le monde.

L'écrasante majorité des travailleurs maliens (80 pour cent) sont des ouvriers qualifiés (bâtiments, voierie, mairie de Paris, Ratp) et opèrent annuellement un transfert bancaire vers le Mali de l'ordre de trois cent millions d'euros, un montant supérieur à l'aide publique française au Mali.

Un point commun toutefois dans la préparation de la campagne présidentielle malienne de 2007: elle se passe dans une ambiance de morosité totale tant au Mali qu'à l'extérieur du pays.

---

[21] Estimation délivrés par le consulat en 2008: aucune étude sérieuse n'a été menée jusqu'à ce jour pour connaître le nombre exact de maliens en France (avec ou sans titre de séjour)

Pour ces raisons, l'étude portera principalement non sur le Mali mais sur la France en raison du nombre élevé de Maliens qui y résident et du poids économique que joue la diaspora malienne de France dans l'économie malienne. L'une des spécificités de cette population, contrairement à ses compatriotes restés au pays, est l'exigence de résultats.

Les élections de 2007 débutent au Mali avec une absence totale d'opposition puisque depuis cinq ans tous les acteurs politiques du pays participent à un gouvernement d'Union Nationale. Ce qui implique une collaboration entre les différents acteurs de la nation et qui peut avoir pour conséquences l'omission des problèmes de base du peuple.

Par pur opportunisme ou réel mécontentement, il n'empêche, plusieurs partis ont décidé, à la veille des élections, de se désolidariser de l'action gouvernementale sans pour autant démissionner du gouvernement. Ce faisant, ces partis pensaient pouvoir capter un électorat désabusé, désorienté, à la recherche d'un lendemain meilleur. C'est dans ce contexte que débutèrent les campagnes électorales pour 2007.

En France, la situation ne différait pas de celle prévalant au Mali. ATT n'était pas issu d'une formation politique. Il ne disposait pas d'un relais propre. Il bénéficiait toutefois du soutien de mouvements politiques divers et d'organisations de la Société civile, qui lui importait de fédérer en une vaste «plate-forme» en vue de faire campagne et par effet de levier susciter une mobilisation populaire. La canalisation des soutiens ne fut toutefois pas chose aisée en raison des antagonismes et des intérêts divergents entre les acteurs et de leurs considérations propres touchant à leurs positions respectives sur l'échiquier français.

Coïncidant avec les élections présidentielles françaises, les clivages politiques inter français (gauche droite) se sont greffées avec leurs enjeux sur le débat national malien se répercutant du même coup sur les débats dans les foyers des immigrés. C'est dans ce contexte d'imbroglio que la plate-forme s'est constituée avec une fragilité inhérente aux divisions de sa composante.

Au lendemain de mon retour de Nouvelle-Zélande, j'ai été contacté par Nana TOURE, membre de l'ambassade du Mali en France, pour l'aider à faire le recensement dans les foyers en vue des élections présidentielles. L'objectif était de récupérer des pièces d'identité des immigrés résidents en vue de leur inscription sur les listes électorales. Ce travail de prospection et de sensibilisation s'est fait, parallèlement, au travail administratif de la commission de recensement dans les foyers.

Outre le recensement, s'est imposée la nécessité de mettre sur pied une instance de concertation et de coordination, une sorte de direction commune en somme pour mener à bien ces élections.

Section I: mise en place de la plateforme de soutien à ATT

A) situation particulière des Maliens en France

Le Mali est souvent considéré comme une terre d'émigration. Ainsi, selon l'étude la plus récente et la plus documentée sur le sujet, réalisée en 2007 par le Fonds Européen de Développement, il y aurait entre 2,5 et 3 millions de Maliens vivant à l'étranger, «dont 2 à 2,5 millions en Afrique et 1 à 1,2 million en Côte d'Ivoire». Nous retrouvons cette importance du continent africain dans le classement (effectué en 2008 par la Banque Mondiale) des dix premiers pays hébergeant des émigrés maliens, à savoir dans l'ordre: la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Nigeria, la France, le Niger, le Gabon, le Sénégal, la Gambie, la République du Congo et la Mauritanie.

Ainsi, l'ancienne puissance colonisatrice se retrouve en bonne position en ce qui concerne l'accueil des migrants maliens. Toutefois, aucune étude sérieuse réalisée par le Consulat n'a été faite pour connaître le nombre approximatif de Maliens vivant en France. Ces derniers se distinguent par leur concentration en Ile de France: ils sont à 90% en moyenne situés dans cette région. A noter également un fort déséquilibre homme - femme, qui tend toutefois à diminuer au fil des recensements.

Mais à ces chiffres manquent les individus originaires du Mali vivant en France illégalement, les «sans-papiers», (expression née en 1996 à l'occasion de l'occupation de l'Eglise Saint-

Bernard à Paris et destinée à insister sur le fait qu'ils ne sont pas «sans droits»). Les estimations sont très nombreuses: certains parlent en plusieurs dizaines voire en centaines de milliers. Le consulat considère que 2/3 des ressortissants Maliens vivant en France seraient dans cette situation et que le nombre total de Maliens vivant en France tournerait autour de cinq cent mille (500.000).

L'immigration demeure une source de revenus importante pour les familles restées au pays. La totalité de ces fonds ne sont pas émis uniquement depuis la France. Toutefois, la France représente 65% de l'ensemble des transferts de fonds à destination du Mali.

Et la répartition des zones d'envoi en France même fait du Mali un cas unique: 90% des transferts proviennent de la région parisienne. Le consulat du Mali en France estime que ces transferts représenteraient trois cent millions d'euros par an (300), ce qui est nettement supérieur à l'aide au développement qu'accorde la France au Mali.

Ainsi, la population malienne vivant en France représente un enjeu important pour la campagne présidentielle: du fait de leur forte contribution financière, ils possèdent une certaine attractivité et peuvent largement influencer le vote des familles restées au Mali, ce que l'on peut percevoir lors de la concertation au foyer Soundiata à Montreuil lorsque Makan Doucouré déclare «vous vous rapprochez de nous maintenant parce que vous avez besoin de nous, et vous avez raison, puisque moi personnellement je peux faire voter plus de cent personnes pour un candidat. Les villageois nous écoutent car nous nous sacrifions pour eux ».

Il est donc très stratégique de se préoccuper des conditions de vie, des doléances, des espoirs que portent les immigrés maliens en France.

► Une visite du président Amadou Toumani Touré en France a eu lieu le 17 février 2007 à Montreuil. C'est le président lui-même qui a choisi cette ville, plutôt que la capitale, car il voulait aller dans la localité française où les ressortissants maliens sont les plus nombreux.

La venue du président a eu pour but premier de lancer la retransmission par satellite de la télévision malienne mais aussi et surtout de rencontrer ses compatriotes avant l'élection présidentielle d'avril où ATT était candidat à sa propre succession.

Toutefois, de nombreux incidents se sont produits lors de cette réunion, révélateurs de la tension politique qui y règne. Il faut tout d'abord relever un gros problème d'organisation, celle-ci a été confiée à la communauté, notamment les responsables de foyers, ce qui a permis à l'opposition de largement s'informer et de provoquer de nombreux troubles. De plus la sécurité a été un gros point noir: tous les Maliens étant invité d'office, il était difficile de distinguer les invités des fauteurs de trouble potentiel.
C'est ainsi que des manifestants ont pu se produire devant la Mairie de Montreuil, lieu de la réunion, à l'annonce de la venue d'ATT en France.
Pour mobiliser les contestataires, l'opposition politique a largement fait courir le bruit que ATT était sur le point de signer des accords avec la France facilitant l'expulsion des sans papiers, sujet très sensible s'il en fut. S'est joint à la manifestation, un collectif de sans papiers, eux aussi là pour exprimer leur désapprobation de la politique française en ce qui concerne l'immigration et aux accords prétendument signés.

A l'intérieur de la salle, l'ambiance était aussi électrique: après le discours d'ATT, ce fut au tour de l'ambassadeur de prendre la parole, mais le diplomate n'a pu s'exprimer correctement tant les huées et les sifflements des opposants ont couvert sa voix. Décision a alors été prise de dispenser le consul, troisième orateur prévu, de s'exprimer, par crainte du ridicule et dans le souci de ne pas exacerber les passions. .

L'animosité à l'égard de l'ambassadeur s'explique par deux raisons:
-la première, d'ordre subjective, est que les ambassadeurs, dans l'exercice de leurs fonctions, paraissent distants à l'égard de leurs compatriotes, sans égard pour leurs préoccupations de leurs difficultés.
-La deuxième, d'ordre administrative, est que l'ambassadeur est chargé en personne de négocier avec la France les accords communs, dont ceux concernant l'immigration. Il est alors apparu comme l'un des artisans d'une politique migratoire à l'origine de tant de drames.

Cependant, de mon point de vue, cette visite d'ATT en France, même si elle laisse un souvenir chahuté chez ceux qui étaient présents, a permis de rappeler à toutes les personnes concernées que la question de l'immigration est un sujet très sensible au Mali (quelle famille

n'a pas un parent à l'étranger ?) et que l'homme politique malien qui cédera à la France sur cette question risque fortement de devoir affronter l'hostilité du peuple. Ainsi, jusqu'à ce jour, au contraire du Sénégal ou du Bénin, le Mali tient toujours tête au gouvernement français et aucun accord n'a été trouvé sur la réadmission des sans papiers. Les discussions sont repoussées jusqu'en octobre 2008.

Le poids spécifique de la diaspora malienne dans la vie nationale est tel, qu'au sein de la structure gouvernementale malienne, un poste a été spécialement aménagé pour le suivi de la diaspora avec rang de ministre, tant le poids économique des expatriés est prégnant dans les rouages de l'économie nationale malienne.

D'un enracinement ancien, la communauté malienne de France est essentiellement constituée de l'ethnie Soninké, originaire de la région de Kayes, dans le centre du Mali, dans la zone frontalière sénégalo-malienne. Contrairement aux Malinkés et aux Bambaras, réputés pour leur robustesse et leurs qualités guerrières, les Soninkés constituent un peuple de marchands rompus au commerce des biens et à l'art des négociations entre les hommes. La sécheresse qui a particulièrement sévi dans le sahel ces deux dernières décennies a été un puissant facteur d'émigration aussi bien vers les autres pays africains que vers l'Europe et depuis le durcissement des conditions d'accès dans les pays européens, vers les Etats-Unis d'Amérique. A titre d'exemple, le nombre de Maliens au Gabon est estimé à près de cinq cent mille, soit presque autant que le chiffre officieux des Maliens de France.

Beaucoup bénéficient de la double nationalité, ce qui explique la grande interactivité entre leurs préoccupations et leurs revendications, voire même leurs récriminations tant vis à vis de leur pays d'accueil que de leur pays d'origine, tant il est vrai que l'une des spécificités de cette population immigrée- du fait même de cette immigration et du déracinement subséquent- contrairement à ces compatriotes restés au pays, est l'obligation de résultats. Ce qui donnera au débat électoral malien en France une tournure particulière

B- La préparation des élections de 2007 en France

La préparation des élections de 2007 se passe dans une ambiance de morosité totale tant au Mali qu'à l'extérieur du Mali. Les élections de 2007 débutent au Mali avec une absence totale d'opposition en raison du fait que depuis cinq ans tous les acteurs politiques du pays participent du même gouvernement d'union nationale. Ce qui implique une collaboration entre les différents acteurs de la nation et qui peut avoir comme conséquence l'oubli total face aux problèmes du peuple.

Quelques mois avant les nouvelles échéances électorales, un certain nombre de partis politiques ont décidé de se désolidariser de l'action gouvernementale sans pour autant démissionner du gouvernement. En adoptant de telles attitudes, ces partis espéraient pouvoir capter un électorat désabusé, désorienté, à la recherche d'un lendemain meilleur. C'est dans ce contexte que débutèrent les campagnes électorales pour 2007.

En France, le candidat ATT n'étant pas issu d'une formation politique, était donc soutenu par des mouvements politiques et un grand nombre d'organisations de la société civile. L'objectif était de pouvoir réunir tout ces mouvements et associations au sein d'une seule direction, nommée «plate-forme», en vue de battre campagne en un front uni. L'entreprise ne fut pas aisée en raison des antagonismes des différents acteurs de la compétition, de leurs intérêts contradictoires et de leurs ambitions masquées.
Un élément de complication a consisté dans la double allégeance de certains chefs de file de la communauté tant à l'égard du Mali qu'à l'égard de la France et la concomitance des deux campagnes présidentielles en France et au Mali, les conduisant à un difficile exercice d'équilibrisme pour concilier leur engagements politiques au Mali et leurs activités militantes en France, au service des partis politiques français. C'est dans ce contexte que la plate-forme est née, sous une apparence d'unanimité qui masquait mal toutefois la fragilité du consensus tant les intérêts divergeaient et les ambitions étaient aiguisées.

Pour la préparation des élections, il incombait de procéder au recensement des électeurs dans les foyers. Ce qui impliquait de se rendre dans les foyers pour récupérer des pièces d'identité en vue d'inscrire le plus grand nombre possible de ressortissants sur les listes électorales afin

qu'ils puissent voter. Auparavant la commission de recensement se déplaçait dans les foyers. Après le recensement, il fallait coordonner nos actions et pour cela nous avions besoin d'avoir une direction commune pour mener à bien ces élections.

Du coup, j'ai pris l'initiative de convoquer sur la même table de négociation les deux groupes les plus puissants mais qui se détestent mutuellement, en la personne de Hamidou TRAORE, président du mouvement citoyen et Yakoub DEMBELE, président du « 5 décembre ». Cela ne fut chose aisée car même si des personnes manifestaient leur bonne volonté, celle-ci était entravée de l'intérieur même de la plateforme, notamment au sein des représentants du « Mouvement citoyen». Finalement, nous sommes parvenus à un accord pour la mise en place de la plate-forme en vue de commencer la campagne. En leur absence, Yakoub DEMBELE fut nommé président de la plate-forme et Hamidou TRAORE, troisième vice-président. Yakoub DEMBELE est du PS et Amidou TRAORE, de l'UMP. Plus tard, beaucoup d'immigrés nous poseront des questions par rapport à cela : « ATT est-il de droite ou de gauche ?», «Comment se fait-il qu'une personne chargée de la mobilisation pour ATT l'est aussi pour Sarkozy ? ATT est égal à Sarkozy ?», tant l'interactivité est grande entre la France et le Mali et dense l'enchevêtrement humain et politique.

L'organisation de la plateforme

► Les élections présidentielles de 2007 et la mise en place d'une plateforme de soutien à la candidature d'ATT en France représentent une innovation par rapport aux élections précédentes. En effet lors des élections de 2002, seul le Mouvement Citoyen était chargé de mobiliser les Maliens de France pour soutenir ATT. Au vu des grands moyens financiers mis en place, le résultat a été très décevant: en France, ATT ne s'est placé qu'en troisième position. En effet, les personnes étant le plus impliquées dans la campagne présidentielle de 2002 sont les responsables du Mouvement Citoyen : Hamidou Traoré, Séga Doucouré et Amina Sidibé. De nombreuses divergences sont apparues au cours de la mobilisation des Maliens qui ont été peu réceptifs aux discours du Mouvement Citoyen, tant les responsables, notamment Hamidou Traoré et Séga Doucouré, ont été perçus comme des personnes d'une

moralité douteuse, plus intéressées par les affaires que la politique et ayant largement profité de la dictature. A cela s'ajoute des suspicions de détournement de fonds de la campagne.

Tirant les conséquences de cet épisode désastreux, les organisateurs de la campagne 2007 ont opéré un changement radical dans leur comportement et leur approche de la campagne. La mobilisation des Maliens en France a été confiée à la plateforme ainsi qu'aux partis politiques en accord avec le projet politique d'ATT, regroupés au sein de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP). La plateforme regroupe au début plusieurs associations.

Plate-forme ATT 2007 France					
	Les membres du Bureau Exécutif élu le 14 Janvier 2007, amenagé le 20 Janvier 2007				
	Adresse : 87A, rue de Paris 93110 Montreuil - France				
nbre	**Fonction au sein du bureau**	**Nom et prénom**	**Téléphone**	**Adresse e-mail**	**Association d'origine**
A	Président- d'honneur	Bani KANTE			PERSONNE RESSOURCE
1	**Président**	Yacoubou DEMBELE			COMITE 5 DECEMBRE
2	Premier vice président	Diadié DOUCOURE			PERSONNE RESSOURCE
3	Deuxième vice-président	Hamidou TRAORE			MOUVEMENT CITOYEN
4	Troisième vice-président	Salif Mandela DJIRE			PERSONNE RESSOURCE
5	**Secrétaire général**	Amina SIDIBE			MOUVEMENT CITOYEN
6	Secrétaire général adjoint	Brahima KATILE			DJEKAFO
7	Deuxième secrétaire général adjoint	Halimatou OUOLOGEME			PERSONNE RESSOURCE
8	**Secrétaire aux relations extérieures**	Tidiani GUINDO			MOUVEMENT CITOYEN
9	Premier adjoint relations extérieures	Mahamoud Bangou Ardiana			CSJ ATT
10	Deuxième adjoint relations extérieures	Mamadou KOME			COMITE 5 DECEMBRE
11	Troisième adjoint relations extérieures	Maba TANDIA			MOUVEMENT CITOYEN
12	Quatrième adjoint relations extérieures	Fodé BARADJI			COMITE 5 DECEMBRE
13	**Secrétaire administratif**	Mamadou Lazart TRAORE			CSJ ATT
14	Secrétaire administratif adjoint	Oumou Bah			AYABA
15	**Secrétaire à l'organistation**	Mamadou BARADJI			COMITE 5 DECEMBRE
16	Premier adjoint à l'organisation	Zoumana Yoro TRAORE			PERSONNE RESSOURCE
17	Deuxième adjoint à l'organisation	Fanta SISSOKO			MOUVEMENT CITOYEN
18	Troisième adjoint à l'organisation	Moussa MAGASSA			PERSONNE RESSOURCE
19	Quatrième adjoint à l'organisation	Seydou KEITA			PERSONNE RESSOURCE
20	Cinquième adjoint à l'organisation	Djibril BARADJI			COMITE 5 DECEMBRE
21	**Secrétaire politique**	Séga DOUCOURE			MOUVEMENT CITOYEN

22	Secrétaire politique adjoint	Askia Boul ABASS			MOUVEMENT CITOYEN
23	**Secrétaire à la communication**	Mamadou DIARRA			PERSONNE RESSOURCE
24	Secrétaire à la communication adjoint	Sacko DOUMBIA			CSJ ATT
25	**Trésorier général**	Nana TOURE			PERSONNE RESSOURCE
26	Trésorier général adjoint	Founou TOURE			MOUVEMENT CITOYEN
27	Secrétaire à la mobilisation	Yamadou SAMBARESSI			MOUVEMENT CITOYEN
28	Secrétaire à la mobilisation adjoint	Malle DRAME			COMITE 5 DECEMBRE
29	Deuxième adjoint à la mobilisation	Yoro BARADJI			COMITE 5 DECEMBRE
30	Troisième adjoint à la mobilisation	Adamo DOUMBIA			PERSONNE RESSOURCE
31	Quatrième adjoint à la moblisation	Balla SYLLA			PERSONNE RESSOURCE
32	Cinquième adjoint à la mobilisation	Souleymane SAMAKE			MOUVEMENT CITOYEN
33	**Commissaires aux comptes**	Daouda KEITA			COMITE 5 DECEMBRE
34	Commissaires aux comptes adjoint	Assa DIAKITE			CSJ ATT
35	**Secrétaire aux conflits**	Adama DIABATE			ASSOCIATION GRIOTS
36	Secrétaire aux conflits adjoints	Maténè DIARRA			MOUVEMENT CITOYEN
37	**Porte parole du bureau**	Bakari MARIKO			MOUVEMENT CITOYEN
38		Bô NIAGATE			MOUVEMENT CITOYEN
A	**Membres associés à la plate - forme - / décision du 25 Février 2007 au QG 87, rue de Paris 93100 Montreuil**				
B	Nom et prénom	Téléphone domicile	Téléphone port	Adresse e-mail	Association d'origine
Mme	Madié DIALLO				PERSONNE RESSOURCE
Mme	Chatou HAÏDRA				PERSONNE RESSOURCE
Mme	Haba Mariam SISSOKO				PERSONNE RESSOURCE
M.	Bandiougou DIAKITE				PERSONNE RESSOURCE
M.	Mamadou N'DIAYE				COMITE 5 DECEMBRE
M.	Mody DOUCOURE				PERSONNE RESSOURCE
M.	Diabé TRAORE				PERSONNE RESSOURCE

M.	Bougary BARADJI 1					COMITE 5 DECEMBRE
M.	Bougary BARADJI 2					COMITE 5 DECEMBRE
Mme	Fanta DOUMBIA					SYNERGIE
M.	Founé DRAME					PERSONNE RESSOURCE
M.	Sidi DRAME					COMITE 5 DECEMBRE
M.	Moussa DEMBELE					COMITE 5 DECEMBRE
M.	Sonka SISSOKO					PERSONNE RESSOURCE
M.	Kader					CSJ ATT
M.	Moussa SIDIBE					CSJ ATT
M.	Djibril DIALLO					PERSONNE RESSOURCE
Mlle	Handa FOFANA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Amadou KONE					PERSONNE RESSOURCE
M.	Makan FOFANA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Dougouba KONTE					PERSONNE RESSOURCE
M.	Yamedou KEITA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Bourlaye KEITA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Aboulaye TOURE					PERSONNE RESSOURCE
M.	Ibrahim KEITA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Modibo FOFANA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Soubou FOFANA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Makan FOFANA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Baraka TRAORE					PERSONNE RESSOURCE
M.	Toumani TRAORE					PERSONNE RESSOURCE
M.	Mamadou BATHILY					PERSONNE RESSOURCE
M.	Alfousseny SIMAGA					CSJ ATT
M.	Ousmane TRAORE					PERSONNE RESSOURCE
M.	Diaby SYLLA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Makan GAKOU					PERSONNE RESSOURCE
M.	Sekou BARADJI					COMITE 5 DECEMBRE
M.	Sekou KALOGA					PERSONNE RESSOURCE
M.	Waqué Mamadou					MOUVEMENT CITOYEN

bureau ATT 2007 France 3 le 21 janvier 2007

Toutefois, l'ombre de la campagne de 2002 a laissé de mauvais souvenirs entre les deux principaux mouvements au sein de la plateforme : le Mouvement Citoyen et le Mouvement

du 5 décembre fondé par Yacoubou Dembélé suite à une scission du Mouvement Citoyen en 2001. La réunion de Hamidou Traoré et Yacoubou Dembélé au sein d'une même plateforme pour soutenir la réélection du président de la République ne fut pas une chose aisée. En effet, j'ai du jouer le rôle de médiateur à de nombreuses reprises et mener de nombreuses négociations afin d'essayer de contenter tout le monde. L'accord contracté lors d'une réunion au foyer de Porte d'Ivry le 18 janvier 2007 a été remis en cause une semaine plus tard par le Mouvement Citoyen qui souhaitait qu' Hamidou soit au moins vice-président, même si ce dernier avait accepté de renoncer à tout poste de direction afin de réaliser l'unité de la plateforme, tant sa personne posait problème pour certains militants. Après deux semaines de négociations sous l'égide d'un député de l'Assemblée Nationale proche du président de la République, un début d'accord a été trouvé: Hamidou Traoré a obtenu le poste de vice-président, le Mouvement Citoyen a obtenu plus de représentants au sein de la plateforme mais le siège du Mouvement Citoyen n'a pas été retenu comme QG de campagne, tant il semblait important aux autres membres de la plateforme d'avoir un lieu neutre.

L'association Bemkouda qui a son siège à Montreuil, dont la présidente est membre du conseil municipal de la ville de Seine St Denis, a dès lors été chargée de trouver une salle disponible et pouvant accueillir les membres de la plateforme. Si la ville de Montreuil s'est imposée comme un choix naturel pour établir le QG de campagne en faveur de ATT, cela s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, le nombre de Maliens vivant à Montreuil à tel point que Montreuil est souvent désignée comme la «capitale économique du Mali», majoritairement originaires (à 80 pour cent) du cercle de Yélimani, jumelé avec la ville de Montreuil depuis 1985.

Au-delà des nombreuses actions de développement réalisées durant ces vingt années entre Montreuil et le Mali, dans le domaine de l'agriculture, de la construction de barrages hydrauliques, de la formation du personnel administratif, de l'éducation et de la santé, ce flux s'explique par un facteur complémentaire non négligeable: le maire de Montreuil depuis 1984, Jean-Pierre Brard (apparenté Parti Communiste Français) est marié avec une malienne, vice-Président du groupe d'amitié France - Mali à l'Assemblée Nationale et ami personnel du président ATT.

Le QG de campagne a finalement été installé au 87 rue de Paris à Montreuil. Il est composé d'une grande salle de réunion, appelée la salle Kouroukanfouga en référence à la chartre du mandingue qui est à la base de la fondation de l'empire du Mandingue en 1236 et de deux autres salles : une pour le président, Yacoubou Dembélé, appelée salle Kwame N'Krumah et une pour le permanent : la salle Chavez (et une salle de réfectoire appelée salle Thomas Sankara ainsi que les toilettes nommées Ben Ali en « hommage » au président Tunisien) pour une surface totale de 60m2.

Après la mise en place de la plateforme, les partis politiques faisant parti de l'ADP, soutenant ATT ont été rencontrés. Etant donné que les objectifs poursuivis étaient les mêmes pour tout le monde, il a été décidé que le QG serait commun et que les réunions de campagne, ainsi que les rencontres dans les foyers, se feraient tous ensemble. Il est à noter que l'entente au sein de l'ADP était bien meilleure que celle qui régnait au sein de la plateforme entre les diverses associations, ce qui peut s'expliquer par le fait que les partis politiques avaient déjà une certaine expérience des campagnes politiques, savaient gérer cet événement et que le seul précédent pour la plateforme était la campagne de 2002 qui avait été un échec source de nombreuses animosités.

Les partis présents au sein de l'ADP étaient au nombre de 10 dont l'ADEMA (l'alliance pour démocratie au Mali qui a dirigé le pays pendant 10 ans après la fin de la dictature), le CNID, l'URD (dissidence ultralibérale de l'ADEMA), l'US-RDA (qui a amené le pays à l'indépendance), le MIRIA (qui est une dissidence de l'ADEMA d'obédience communiste) et le MPR (héritier de l'UDPM, parti unique sous la dictature militaire).

► L'un des principaux objectifs étant bien entendu la réélection de ATT, même si celle-ci ne faisait guère de doute au Mali, il en allait autrement pour la France: en 2002 ATT est arrivé 3^{e}. Plutôt que d'apparaître comme des donneurs d'ordre et d'inciter à tout prix les Maliens à voter pour la réélection du président, nous avons décidé d'adopter une démarche plus humaine, plus proche de la démocratie participative. En effet, nombre de membres de la plateforme ont refusé d'être de simples instruments de propagande et ont souhaité que ces rencontres dans les foyers servent de base pour réfléchir sur les conditions de vie et de travail de nos compatriotes. Ainsi, lors des concertations dans les foyers, la plateforme a beaucoup

écouté les résidents maliens en France et a relevé leurs doléances afin de les transmettre à notre candidat pour qu'il connaisse réellement ce que les gens attendaient de lui et des politiciens.
La délégation de la plateforme se présentait souvent de la sorte: «Concernant ATT, beaucoup sont au courant de ses réalisations. Ce n'est pas parce qu'il vaut mieux que les autres candidats que nous le soutenons. C'est plutôt à cause des résultats concrets de ses actions. ATT seul ne peut pas tout voir ou tout connaître. C'est pourquoi nous sommes là pour relever vos préoccupations et les transmettre au Président.» (Matené Diarra à Beauvais).

Toutefois, à chaque réunion le bilan du président sortant était évoqué longuement et faisait l'objet d'un débat afin de convaincre les maliens du bien fondé de la candidature de ATT. Régulièrement, lors des concertations dans les foyers, des ministres venant de Bamako ont eux aussi rendu visite aux Maliens de France. Toutefois, malgré ce souci d'écoute, plutôt que d'entendre les doléances et les problèmes réels des Maliens, les intervenants avaient tendance à se livrer à des discours faisant l'éloge du président, du gouvernement et du bilan positif de tel ou tel ministre.

La délégation se présentait souvent comme intermédiaire entre ATT et les Maliens, palliant l'absence de rencontre du Président avec ses compatriotes lors de sa réunion de février à Montreuil avec les résidents maliens de France.

Un calendrier a été fixé: après la mise en place officielle de la plateforme le 18 janvier, les rencontres dans les foyers ont débuté à partir du mois de février. Chaque week-end deux foyers devaient être visités le samedi et autant le dimanche. Deux équipes étaient constituées chaque jour avec un chef de délégation mais ces équipes n'étaient pas permanentes et leur composition changeait en fonction de la disponibilité de ses membres.
Dans l'équipe, il y avait aussi un caméraman malien payé et deux étudiants en anthropologie à Paris VIII ainsi qu'un rapporteur chargé de prendre des notes et des images qui serviront à la synthèse transmise au président de la République.

Dans les trois mois qui précédaient l'élection présidentielle, l'équipe de campagne a visité près de deux cents foyers organisant des débats quasi ininterrompus aussi bien sur des sujets d'intérêt général que sur des sujets touchant à la vie quotidienne des travailleurs

Maliens. Dans les deux premiers mois, les réunions électorales se déroulaient en fin de semaine, samedi et dimanche, les deux jours de repos hebdomadaire, à raison de deux rencontres par jour, le matin et l'après midi, dans chaque foyer, soit en moyenne 32 foyers visités les deux premiers mois.

Le troisième mois, l'équipe rodée avait acquis sa vitesse de croisière, l'approche du scrutin a accéléré la cadence, les « meetings » se déroulaient du lundi au vendredi en raison de trois visites de foyers par jour, soit 72 foyers. A noter que certains meetings regroupaient plusieurs foyers du fait de leur proximité et de la proximité des thèmes débattus.

Le lecteur trouvera en annexe de cette étude les procès verbaux des diverses réunions préparatoires et les meetings électoraux tenus dans les divers foyers de Paris et en province

► Afin de s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme des réunions ont régulièrement été mises en place. Au début, la réunion hebdomadaire avait lieu tous les dimanches (ou samedi en fonction du calendrier) puis a été déplacée au vendredi soir afin de laisser les deux jours du week-end pour les concertations dans les foyers.

Lors de ces réunions la stratégie politique était discutée et les mises au point nécessaires, notamment l'établissement de la liste des foyers visités ainsi que la composition des équipes, vérifier que les contacts avec les délégués de foyer étaient pris.

N'étaient invités à ces réunions que les membres du bureau de la plateforme ce qui réunissait environ 50 personnes. Un temps était fixé: deux heures, mais ces réunions dérivaient souvent en des attaques personnelles, ce qui prolongeait la discussion.

D'autres réunions se sont organisées le samedi ou dimanche soir, suite aux premières concertations dans les foyers: la nécessité de réagir sur le moment et de commencer à réfléchir sur ce qui s'est passé lors de ces rencontres. Un besoin d'adopter une démarche réflexive sur la façon de parler aux résidents des foyers ; qui est le mieux perçu par les Maliens? Quelles sont les paroles ou les attitudes qui peuvent choquer ou blesser et qu'il faut éviter de prononcer ? Quels sont les thèmes les plus récurrents ? A ces débriefings, tout le monde pouvait participer mais ce sont surtout les plus motivés qui n'hésitaient pas à rester tard le soir au QG de la campagne.

Nous avons eu une idée assez précise du nombre de personnes qui sont passées par le QG de Montreuil grâce à une liste de présence qui a été établie et qu'il fallait absolument remplir pour pouvoir rentrer. Le nom, le numéro de téléphone ainsi que l'objet de la visite étaient demandés. Environ 1000 personnes sont ainsi passées entre la date où le QG a ouvert, fin février, et jusqu'au 17 juin, date à laquelle le local a été rendu, soit un mois et demi après la victoire de ATT.

Au sein de la plateforme, deux commissions ont été formées: une commission de réflexion sur l'immigration et une sur le budget. Toutefois, même si la réflexion sur ces deux sujets semblait plus que nécessaire, aucun résultat concret n'a pu aboutir. En ce qui concerne la commission de réflexion sur l'immigration les divergences étaient trop importantes entre les membres: certains, comme Séga Doucouré, partisans de la politique de Nicolas Sarkozy sur l'immigration choisie n'ont pu s'entendre sur aucun point avec les autres membres totalement opposés à la façon qu'a la France de gérer la question migratoire. Pour ce qui est de la commission budget, les prévisions budgétaires établies par les membres de la commission ont semblé beaucoup trop élevées au président ATT pour qu'il ne donne suite à ces propositions. Ainsi 100000 euros étaient espérés par la commission budget ce qui a fait planer un soupçon de détournement de fonds afin de s'enrichir personnellement sur les membres de la commission.

La plateforme a été financée par les dons de nombreux maliens: anciens ministres, personnalité d'Etat ou militants convaincus. Toutefois, au vu de la sensibilité du sujet, personne n'a voulu me donner le bilan financier, de peur de voir révéler la véritable implication financière dans la réélection d'ATT des personnalités politiques maliennes.

Cependant, j'ai pu constater qu'à chaque arrivée d'un ministre, d'un cadre d'Etat ou d'un PDG en France, il donnait au minimum 2000€ pour conserver son poste, quitte à aller donner à l'opposition la même somme.

Peu de membres de la plateforme avaient des liens personnels ou familiaux avec le président ATT (seule sa sœur Nana était la trésorière). En fait, ce qui réunissait toutes ces personnes

c'était l'élection d'ATT mais avec des intérêts très divers, chacun y trouvant son compte (politique, financier, etc).

Section II. La thématique des débats

Un compte rendu analytique de la thématique des débats électoraux des Maliens de France, en toile de fond d'une campagne présidentielle en France, révèle sans fard les sentiments et surtout les ressentiments de travailleurs immigrés en butte à un durcissement de la politique migratoire du pays d'accueil et de l'inertie du pays d'origine. La douleur est atroce. Le réquisitoire est sans appel. Qu'on en juge.

Loin de moi toute ironie, mais par moment, par la véhémence des propos et la violence des récriminations, les meetings de la campagne présidentielle malienne de 2007 ont fait revivre dans la mémoire du doctorant que je suis les assises pré révolutionnaires du tiers état français. Il va de soi que la tâche de la plateforme a été de dresser, chiffre à l'appui, les réalisations du président durant sa précédente mandature. Non un plaidoyer, qui aurait été inopérant devant un public exigeant, mais une démonstration chiffrée. Inlassablement, à chaque réunion, mais l'assistance, coriace, revenait souvent la charge.

Le bilan du premier mandat de Amadou Toumani Touré est évoqué en premier lieu par la délégation pour répondre aux préoccupations et aux interrogations des résidents dans les foyers. Les réalisations du gouvernement d'ATT qui sont le plus spontanément citées sont la gratuité de la césarienne pour toutes les femmes, qui est unanimement salué comme une bonne chose ainsi que l'élimination du vers de Guinée: par le biais de sa fondation, ATT a mené une grosse campagne d'information et de soins pour lutter contre cette maladie qui s'attrape en ingérant de l'eau stagnante.

Mais la plupart du temps, c'est la délégation qui évoque le bilan du premier mandat du président de la république pour convaincre qu'il faut voter pour lui: que ce soit le PADI (projet de riziculture en partenariat avec les vietnamiens sur des zones que l'on pensait

incultivables), la création d'un ministère des maliens de l'extérieur, la construction de nombreux logements sociaux (qui a été un gros succès), le désenclavement des villages par la construction des routes, etc...

Les rencontres qui se déroulent dans les foyers permettent de dégager différents thèmes qui sont les plus souvent abordés. La plupart concernent les difficultés rencontrées soit en France, soit au Mali.
En effet, la forme même des concertations, où chacun est invité à prendre la parole pour s'exprimer sur les conditions de vie des maliens en France et leurs attentes vis à vis des autorités maliennes permet, plutôt que de la simple propagande électorale, de vraiment s'approcher et de se rendre compte de ce qu'espèrent les maliens des hommes politique.
L'analyse de contenu des divers procès verbaux révèle des revendications s'articulant sur deux axes, avec un volet malien en projection avec la politique française d'immigration et un volet proprement malien.

A. le volet malien en projection avec la politique française d'immigration

Le principal reproche adressé aux autorités maliennes est leur absence de réaction à «la politique d'immigration choisie et de retour forcé» vers le pays natal par le biais des «charters de la Honte». Des intervenants ont même déploré que le président ATT n'ait pas tenu un langage de fermeté devant Nicolas Sarkozy, à l'époque ministre français de l'intérieur et maître d'œuvre de cette politique controversée, en visite au Mali durant la campagne présidentielle française en février 2006. En guise de boutade qui masque mal son irritation, un intervenant est allé jusqu'à regretter que le pouvoir malien lui ait fait un cadeau de bienvenue, conformément à la tradition d'hospitalité africaine.

Un des points qui est le plus frappant à l'issue des rencontres dans les foyers, c'est l'interpénétration de la campagne présidentielle française dans la campagne présidentielle malienne. En effet, hasard du calendrier, les deux élections ont eu lieu à quelques jours d'intervalle. Des références à la vie politique française -implicites ou explicites- vont alors être faites tout au long des débats. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, il va de soi que les maliens immigrés en France se trouvent dans une position particulière : étant à l'étranger, ils vont naturellement établir une comparaison entre ce qui se passe en France et ce qui se passe au Mali. Les nouvelles du Mali venant souvent par le biais de la famille, elles ont déjà été soumises à interprétation. Toutefois, le lancement de la retransmission par satellite (et donc la possibilité de la capter en France) de la télé malienne (Office de Radio Télévision du Mali) en février 2007 permet aux immigrés maliens en France de pouvoir suivre l'actualité malienne, notamment politique, comme s'ils étaient au pays.

Ensuite, un autre facteur expliquant la superposition des deux campagnes présidentielles tient aux thèmes abordés lors de la campagne française. En effet, l'un des principaux candidats, Nicolas Sarkozy, étant l'ancien ministre de l'intérieur, a mis en avant ses résultats obtenus à son ancien poste. La sécurité et l'immigration ont, dès lors, été imposées comme des thématiques qui allaient structurer la campagne présidentielle française.

Le candidat de l'UMP a pu alors se vanter d'avoir efficacement lutté contre l'immigration clandestine, notamment grâce à l'imposition de quotas d'expulsion, mais aussi en changeant fondamentalement la nature même de l'immigration en passant d'une « immigration subie » à une « immigration choisie » avec la loi CESEDA. A cela s'ajoute le fait que le vainqueur de l'élection présidentielle de 2007 serait celui qui pourrait récupérer le plus de voix au deuxième tour sur le centre mais aussi sur les partis plus radicaux. La stratégie de Nicolas Sarkozy a ainsi consisté à aller chercher coûte que coûte les voix que le Front National avait gagné lors de l'élection de 2002, notamment en tenant des propos clairement xénophobes. Quant aux adversaires du candidat de l'UMP, ils se sont trouvés contraints de le suivre et d'essayer d'adopter une position cohérente, avec plus ou moins de succès, sur la question de la gestion du phénomène migratoire.

Enfin, la visite de N. Sarkozy à Bamako le 18 mai 2006 a fait l'objet de vives contestations et a cristallisée de nombreuses critiques à l'encontre du président ATT qui a été soupçonné d'avoir signé des accords permettant une réadmission plus facile et plus rapide de sans papiers maliens vivant en France.

Pour ces raisons, les Maliens vivant en France se sont sentis dès lors très concernés par la campagne présidentielle française, qui, par le biais d'un débat très acharné sur l'immigration, va faire s'interpénétrer la vie politique malienne et française.

A tous ces points s'ajoute le fait que certains membres de la délégation de la plateforme sont très engagés dans la vie politique française. Ainsi le président et le vice président sont tous deux militants de deux partis politiques rivaux français : l'UMP pour Hamidou Traoré et le PS pour Yacoubou Dembélé. Dès lors une certaine incompréhension va s'installer chez les résidents des foyers : comment un homme qui soutient ouvertement Sarkozy, d'autant plus que son meilleur ami et vice-président au sein du Mouvement Citoyen, Séga Doucouré est le représentant officiel de l'UMP auprès de la communauté malienne et s'est affiché sur Africa n°1, TV5 et RFI comme soutient inconditionnel du candidat de l'UMP, peut aussi mener campagne pour ATT ? Cela traduit-il une certaine proximité entre les idées politiques de ATT et celles de Sarkozy ? Les réactions des maliens en France qui ont reçu la visite de la délégation de la plateforme vont être très vives : plutôt hostiles à la politique du gouvernement de droite, notamment à cause de la présence de nombreux sans papiers lors des rencontres, ils vont largement manifester leur incompréhension face à la nomination de Séga Doucouré comme secrétaire politique de la direction de campagne de ATT en France.

Des négociations, notamment par le biais de l'ambassade, vont être menées afin de demander à Séga Doucouré de se faire le plus discret possible lors des visites dans les foyers, ce qui a évidemment créé des incidents et des disputes chez les partisans et opposants de Séga Doucouré.

Un autre exemple assez révélateur de l'influence de la campagne française dans la campagne malienne se trouve dans une citation de Yacoubou Dembélé lors de la visite du foyer à Vitry sur Seine avenue du groupe Manouchian le 17 mars 2007 où il incite clairement les enfants d'origine maliennes à allez voter pour le Parti Socialiste : « concernant Sarkozy, sensibilisez vos enfants Français pour qu'ils votent contre lui, afin de lui barrer la route ». Ce qui a évidemment créé un incident diplomatique au sein de la plateforme.

L'un des thèmes qui est évoqué le plus fréquemment lors des concertations concerne les problèmes liés aux situations administratives. En effet, selon le consulat, 2/3 des ressortissants maliens vivraient illégalement en France.

Avec le développement en France d'une politique de plus en plus répressive envers les immigrés et la restriction de plus en plus drastique des possibilités de régularisation, les conditions de vie sont de plus en plus difficiles: peur des arrestations, pas de possibilité d'exercer ses droits sur le lieu de travail, difficultés pour trouver un logement, avoir un accès à la santé, etc. Face à l'hypocrisie des politiques françaises en ce qui concerne l'immigration, un certain pessimisme règne. En effet, que l'administration française prennent les cotisations sociales et les impôts que paient les sans papiers et qu'elle ne veuille pas leur donner de papiers peut facilement en décourager plus d'un face à cette attitude schizophrène. Des questions se posent alors sur le sens qu'a aujourd'hui de venir s'installer en France.
Ainsi lors de la rencontre au foyer avenue du groupe Manouchian à Vitry sur seine, Demba Sissoko interpelle la délégation par ces paroles: « Sachez que bon nombre d'immigrés veulent rentrer au Mali, si les choses y changent. Nous nous sommes rendus compte que nous sommes entrain de développer la France et non le Mali. Tous ceux qui ont fait 30 ans ici pensent ainsi. Les jeunes ne réfléchissent pas ainsi à leur arrivée, mais au fil du temps ils prennent conscience des faits. »

B. le volet proprement malien.

En vrac, la mission diplomatique malienne est l'objet d'un tir de semonce. Il lui est reproché sa lenteur dans la gestion administrative des dossiers, notamment la délivrance des pièces d'identité. Une question vitale s'il en est car le défaut de pièces justificatives d'identité expose son auteur à l'expulsion.

Le deuxième reproche est l'absence de vigueur de l'ambassade dans la défense des ressortissants maliens faisant l'objet de tracasseries administratives de la part des pouvoirs publics français.
Sur ce point, la partie est plus délicate. Il est vrai que la protection de nationaux est du devoir de l'ambassade et du pays natal, mais le rapport sur ce point est inégal entre la France, l'ancienne puissance coloniale du Mali, et son ancienne colonie.

D'une part, les moyens de rétorsion de la France à l'égard du Mali sont plus importants que ceux dont dispose le Mali à l'encontre de la France. D'autre part, dans un climat exacerbé de

xénophobie résultant de la précarité économique et amplifié par une politique ultra-sécuritaire de la présidence Sarkozy, les abus sont plus facilement identifiés comme «bavures»exonérant du coup leur auteur, de sorte que les bavures sont plus fréquentes et donc plus fréquemment impunies.

Nous retrouvons là, une des caractéristiques de la posture internationale française: La France se dispense volontiers des principes moraux qu'elle assène au reste du Monde, comme en témoignent le fréquentes condamnations de la Cour européenne des Droits de l'Homme. Cette dualité est à l'origine de la perte de prestige de la France dans le monde.

► Pendant très longtemps les Maliens ne sont pas sentis représentés par le consulat du Mali en France. En effet, les longues files d'attente (parfois plus de 6h) ainsi que les longs mois (2 à 3 mois pour un passeport) nécessaires à la délivrance des documents administratifs ont fini par décourager nombre de ressortissant maliens, qui vont jusqu'à préférer ne pas avoir de carte d'identité consulaire et ainsi ne pas pourvoir voter plutôt que d'avoir à subir « l'épreuve du passage au consulat ». Ces plaintes se retrouvent dans tous les foyers, surtout dans ceux en province où les maliens se plaignent de devoir passer plusieurs jours sur Paris pour un simple document administratif. Ainsi à Beauvais Niaka Danthira déplore que « dès que les agents du consulat se rendent compte que tu n'es pas instruite ils ne s'occupent pas de toi [...] C'est à mon quatrième voyage que mon problème a eu une solution. ». Pour Sadio Dembélé, délégué du foyer Bonneuil de Beauvais: «Il est préférable d'avoir à faire à la préfecture française qu'à notre consulat. Ce service ne fait preuve d'aucun respect pour la diaspora malienne.»

Ces difficultés peuvent s'expliquer par le fait que le consulat placé sous la dépendance financière de l'ambassade, ne dispose d'aucune autonomie et se doit de rendre des comptes à tout moment. De plus le recrutement des agents consulaires se faisant plus par relation que sur les compétences, la rigueur dans le travail laisse souvent à désirer.

A cela s'ajoute les problèmes de corruption: si les ressortissants maliens se plaignent et accusent volontiers le consulat de délivrer des laisser passer permettant l'expulsion des sans papiers contre une retribution venant de la police française, ils vont aussi paradoxalement

blâmer l'agent consulaire qui va leur refuser d'authentifier un faux document administratif en vue d'obtenir un titre de séjour. Face à cette attitude, Amina Sidibé a le loisir de répéter au fil des rencontres «qu'il n'y a pas de corrompus sans corrupteurs... »

Vient se superposer le fait que les liens entre le consulat et les Maliens sont souvent réalisés par les délégués des foyers, or les opinions partisanes viennent interférer et brouiller les informations nécessaires: en fonction de l'appartenance politique du délégué, l'information sur les procédures et les démarches qui doivent être réalisées au consulat se transforme en diatribe antigouvernementale. Le problème de moyen est aussi récurrent : exiguïté des locaux, manque de financement, inamovibilité des agents consulaires corrompus…

Malgré la volonté du nouveau consul, Wafin Wagadeye, de faire progresser les choses, le découragement est plutôt de mise en ce qui concerne le consulat du Mali en France, qui risque de rester encore longtemps comme synonyme de désespoir, tant les moyens manquent.

Rapport rédigé en août 2008 par la Dynamique et le Comité du 5 décembre sur la gestion du consulat

Contribution de la dynamique et du Comité du 5 Décembre pour L'amélioration de la qualité De gestion du consulat

Le consulat Général du Mali qui est notre organisme de tutelle assure la gestion administrative pour la diaspora Malienne en France aussi bien que d'autres pays européens affiliés.le Mali qui est un pays de migration se doit de répondre aux préoccupations de ses ressortissants. Cette exigence de la qualité de gestion demande certains impératifs qui ne relèvent pas de la compétence du consul et de son équipe.

Ces aspects des problèmes furent l'objet d'un constat que la dynamique a observé à travers les relations constructives que nous avons eu avec le consul dont l'idée première était de rencontrer la diaspora avec le Consul en vue de la réconcilier avec son organisme de tutelle.

A travers ces rencontres beaucoup d'intervenants ont soulignés des difficultés liées à l'environnement et à la qualité de la gestion du consulat.

A De l'exiguïté de l'immeuble

La première préoccupation des Maliens en se rendant au consulat est le problème d'espace d'abord pour le parking. Les personnes véhiculées ont des problèmes de garages pour se rendre dans les bureaux en toute quiétude ; il serait très dur pour un provincial de retrouver sa voiture à la fourrière à sa sortie ; un préjudice taxée à 175 euro par la police.

Le consulat lui-même n'a pas de garage personnel ; les emplacements de station devant l'immeuble sont partagés avec les co-propriétaires et le trottoir d'en face est garni de pieux pour éviter les stationnements.

A cause de cette co-propriété le consulat n'a jamais pu se faire voir avec son drapeau tricolore Et on le fait supporter toutes les charges de l'immeuble car on prend en compte l'espace occupée sans oublier les pressions et tracasseries subit par les usagers.

Le gouvernement avant même son choix aurait dû tenir compte de garages pour son propre parc auto mais aussi les voitures des invités ou visiteurs officiels ou non aussi payant soit-il.

Les piétons à leur arrivée ont aussi ce souci d'être à l'abri des intempéries (pluies, froid) ; Grâce à la bonne volonté du consul qui ouvre une heure à l'avance les visiteurs sont à l'abri mais le constat est toujours là.

L'espace de travail à l'intérieur est très insuffisant s'il faut satisfaire toutes les places vacantes le consulat manquerait de bureau car il y a pas de place disponible aussi bien que l'espace d'attente laisse à désirer ; une observation du mobilier de la salle d'attente fait reconnaître qu'il est de seconde main ; le chauffage installé dans la salle d'attente n'est pas conforme à un espace public ;la preuve il est mis hors d'usage par suite des bousculades ce inconfort n'améliore ni le contact ni les relations ou le dialogue entres les services et les visiteurs ; les tensions sont monnaie courantes.

La salle de réunion du consulat ne peut contenir plus de trente personnes ; les effectifs ont toujours été limités alors que les réunions sont constantes. Une diaspora aussi militante que celle du Mali ne devrait pas en souffrir ; pourtant l'expérience devrait faire école ; à la rue du cherche midi et à la rue du chemin vert, il a toujours été ainsi ; pas de salle de réunion adaptée

Manque d'aération à l'intérieur pas de circulation d'air ; il y a risque de suffocation des bébés ou enfants en bas âge en cas d'affluence.
En cas de canicule les bureaux deviennent des fours la climatisation est impérative

Pire le consulat risque une fermeture à tout moment car il ne répond pas aux exigences de sécurité en matière de bâtiment public ; **il n'y a pas de sortie de secours.**

B La Communication et l'équipement

Une seule ligne téléphonique à la réception pour le consulat c'est une honte ; car c'est l'image même notre pays qui prend un coup. On ne peut pas comprendre que le consulat du Mali en France qui, sollicité de par le monde ne puisse être accessible ; on renonce toujours après plusieurs tentatives. Par patriotisme, les agents du consulat, du consul au gardien utilisent leur portable personnel au service du public.
Il faut un standard en lignes groupées où des hôtesses pourraient informer les personnes ou les guider dans leurs démarches ; ce qui pourrait réduire les déplacements.
Cette doléance reste insatisfaite depuis 2006 où il a été demandé par la diaspora

Le consulat manque de photocopieuse pour satisfaire le public ; à présent on est obligé de sortir sous des intempéries pour aller photocopier ses dossiers ; celle qui existe marche par carte et est réservée au personnel du consulat à l'usage interne.
A ce jour la seule imprimante au secrétariat du consul est en panne et il n'y en a pas d'autres.
Il faut augmenter et développer les capacités matérielles du consulat.
Absence de photomaton sur place pour satisfaire la clientèle afin de prendre ses photos
Il faut une adaptation de l'équipement à l'époque ; toujours les cartes d'identité sont faites à la main.
Même s'il y a l'informatisation, la formation du personnel pour la maîtrise de l'outil informatique n'est pas faite et reste à faire ; il n'y a pas de technicien de maintenance informatique
Le mobilier intérieur est vétuste ou mal adapté ; il n'y a pas assez d'espace dans les bureaux.

C La Logistique

Le parc automobile du consulat est très vétuste et très sous équipé ; il y a en tout et pour tout que trois (3) véhicules
Une 407 Peugeot pour le consul général un an d'age
Une 406 Peugeot pour le vice consul 8 ans d'age
Une Suzuki de seconde main 8 ans d'age
C'est un équipement logistique d'un autre age : quel image se fait notre gouvernement du consulat ?
Les demandes de proximité souhaitées par la diaspora sont contrariées par les moyens logistiques.
Les déplacements de délégation officielle venue de Bamako sont généralement assurés par la diaspora.
La section des affaires sociales dépourvues de tous moyens financiers humains et logistiques n'a jamais su répondre à hauteur de souhait aux sollicitations de nos compatriotes alors que c'est l'organe qui est le plus sollicité sur les terrains

En face à la réglementation en vigueur en France le consulat est confronté aux problèmes sociaux que rencontre les Maliens en France (Sinistres, Décès, rapatriements de corps affaires matrimoniales etc.)

D Ressources Humaines

Il y a beaucoup plus de travail par rapport aux ressources humaines
Le consulat travaille du Lundi au Vendredi de 9 heures à 17 heures et le Samedi de 9h à 13h. Les Lundi, Mardi et Jeudi, il y a une telle affluence que le consul et le vice consul secondent les agents pour le dépôt des passeports.
Parce que les agents retraités ne sont pas remplacés.
Pas de standardiste
Pas de réceptionniste
Quatre salariés sont en arrêt maladie depuis plus de deux ans ;
Pas de vigile ; celui qui est là est rattaché à L'I N P S. ; il informe les compatriotes à leur arrivée, mais son incompétence crée des problèmes.
Les affectés ou les rappelés au pays ne sont pas remplacés ce qui crée une vacance de postes auxquels il faut combler ; il y a 12 postes à pourvoir au consulat.
Et pourtant malgré tout ce problème on ne peut pas prendre d'intérimaire.
Création impérative de quatre sections des affaires sociales ;
Section document de voyage et d'identité
Section juridique
Section des affaires sociales et culturelles
Section financière
En conséquence il faut voir la possibilité d'encourager et motiver les agents.

En raison du nombre de plus en plus croissant des activités du consulat il est impératif désormais de procéder à la décentralisation le consulat ou à défaut, faire des missions consulaires dans les provinces pour la délivrance des différents documents consulaires.

A titre d'exemple en Espagne à Madrid il y a un consulat honoraire ; mais la concentration des Maliens se trouve à Barcelone ; conséquence ils préfèrent remonter à Paris directement plutôt que d'aller à Madrid, question de transport oblige.

E L'autonomie financière du consulat

En raison de l'urgence des décisions à prendre
En raison du retard des réponses ou des décisions qui viennent après les évènements,
Il est impératif d'accorder l'autonomie de gestion au consulat à titre d'exemple le Sénégal, le Burkina et la cote d'Ivoire sont autonomes ; il permet de responsabiliser le consulat de satisfaire et mieux gérer les activités du consulat et étant au contact de la diaspora il saura apprécier les voies et moyens qu'il faut prendre en compte pour répondre aux attentes des Maliens en France.

F conclusion

La spécificité du consulat du Mali en France en raison de
La croissance de ses activités,
De la géopolitique de l'immigration en France dont le Mali est indexé,
De sa position stratégique et géographique en Europe,
Du résultat financier qu'il génère,
Mérite une attention et un statut particulier de la part des gouvernements Maliens sur plusieurs points.

Surtout que l'autorité Malienne procède à l'application totale des recommandations de L'audit organisationnel de Janvier 2008 du consulat général du Mali en France.

Le prochain choix de bâtiment doit répondre aux exigences des besoins et du confort des Maliens en France ; il serait irresponsable de porter son choix sur un bâtiment dont

a) La sécurité n'est pas garantie ni
b) de le partager en co-propriété,
c) où il manque un parking adéquat,
d) où l'équipement n'est pas adapté aux nouvelles technologies.
e) Il faut impérativement que le consulat ait son autonomie financière seul garant d'un consulat pouvant répondre à l'image que nous attendons de lui.

L'état actuel du consulat ne fait pas honneur au Mali.

Le Président

► Un thème récurrent qui ressort des concertations dans les foyers est le sentiment d'injustice que ressentent les immigrés maliens en France, essentiellement soninké et originaires de la région de Kayes, qui se disent que leur région est délaissée par les préoccupations du gouvernement. En effet, les Soninké représente une forte proportion des Maliens vivant en France alors qu'ils sont largement minoritaires au Mali.

La région de Kayes etait peuplée d'environ 1,6 million d'habitants en 2005, selon la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali, la migration internationale y toucherait deux ménages sur trois. La spécificité régionale apparaît lorsque l'on s'intéresse aux pays concernés par cette migration internationale: en effet, selon l'enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation (EMMU) réalisée en 1992-1993 par le réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'ouest (REMUAO), plus de la moitié de l'émigration des ressortissants de la Région de Kayes se ferait en-dehors des pays d'Afrique de l'ouest, soit à peine plus que le District de Bamako (49%) mais loin devant les autres Régions (en troisième position, nous avons la Région de Ségou pour qui le pourcentage mesuré n'est que de 23%).

Même si les chiffres sont quelques peu datés, l'avance de la région de Kayes dans la migration hors du continent africain reste nettement marquée. Région essentiellement rurale, l'activité principale y est l'agriculture. Il y a ainsi une grande dépendance vis-à-vis des conditions climatiques, à l'instar de l'économie malienne en général qui «épouse» le rythme des pluviométries. La migration apparaît donc «comme une stratégie de diversification des sources de revenus pour l'économie villageoise».

Et cette migration se fait notamment vers la France où les kayésiens représentent la quasi-totalité des immigrés maliens. Plus exactement, ce sont les cercles du nord de la Région, ceux des Soninké, qui sont émetteurs de migrants maliens vers la France. L'émigration en Région de Kayes est liée à la colonisation française. Même si la tradition soninké et ses migrations précédèrent la colonisation elle ne concernait qu'une petite partie de la population. Par ailleurs, nous voyons bien que l'explication de la migration en tant que «rite initiatique» ne tient plus face à des migrants qui restent des dizaines d'années là où ils ont émigré. Avec l'arrivée du colon français, nous assistons à un bouleversement des modes de production qui avaient cours jusque là. Se met alors en place une première émigration saisonnière vers le Sénégal et des filières vers la France voient le jour.

Dans les années 1960-1970, la migration s'accélère, afin de répondre à un besoin fort de main d'œuvre dans l'ancienne métropole, dans un contexte de forte croissance économique (« les trente glorieuses »). Progressivement, les villages deviennent dépendants des revenus liés à l'émigration qui est ainsi auto-entretenue.

En plus de ces dimensions économiques, des dimensions socioculturelles rentrent en ligne de compte. Tout d'abord, les sociétés Soninké sont fondées sur la gérontocratie: émigrer c'est ainsi pouvoir « échapper au pouvoir des aînés et revenir fortuné pour devenir à son tour un notable ». En ce qui concerne le statut social, l'émigration permet de « se confronter à un autre système de valeurs, échapper à une position figée et apparaît comme la seule promotion sociale possible pour les localités où le système scolaire est déficient. »

Les immigrés maliens en France, majoritairement soninké, au fil des concertations, expriment un sentiment d'abandon vis à vis des autorités maliennes. Du fait de leur surreprésentation en France parmi la diaspora malienne, la voix de ces personnes origines de la région Kayes apparaît facilement comme « la voix des migrants maliens en France ». Ainsi lors des rencontres dans les foyers, un exemple peut paraître révélateur: personne n' a évoqué les gros problèmes d'insécurité qui subsistent dans le nord (rébellion touareg et développement d'Al Qaïda) ce qui aurait largement été évoqué par les Maliens venant du nord du pays. Toutefois, des nuances sont à apporter: au vu des chiffres et statistiques établies sur la période de 2002-2007, il faut constater que la région de Kayes est la première en terme d'investissement financier de la part du gouvernement : 295 milliards de FCFA, notamment en ce qui concerne les infrastructures routières, la sécurité de la population ainsi que la scolarisation. Comment expliquer cet écart de perception entre d'une part les Soninké en France et les réalisations dont se réclame le gouvernement malien ?

Un premier point qui pourrait expliquer ces divergences se trouverait dans la mauvaise publicité dont bénéficient les autorités maliennes auprès des migrants maliens de l'étranger suite aux rumeurs d'accords trouvés entre les gouvernements maliens et français en ce qui concerne la réadmission des sans papiers. Cette idée reste très présente dans l'imaginaire collectif et, comme la plupart des rumeurs, même si elle est démontée, elle continue d'influencer les comportements politiques.

A cela s'ajoute le fait que, de mon point de vue, les opposants politiques ont manqué d'honnêteté afin d'accéder au pourvoir : ils ont instrumentalisé ces rumeurs et ont largement diffusé l'idée que rien n'a été fait dans la région de Kayes pour acquérir des votes.

Autre reproche: les négligences du pouvoir malien en matière de dotation du pays en infrastructures. Là, le propos est libre de toute censure. Le pouvoir est accusé ouvertement de négliger la province de Kayes dont les Soninkés de France sont majoritairement issus, au profit d'autres provinces, particulièrement la capitale, Bamako.

En effet, un énorme reproche est adressé au gouvernement concernant les routes: même si les autorités maliennes déploient d'énorme moyens pour développer la construction de route, une priorité a été donnée pour les routes internationales, notamment à cause de la crise en Cote d'Ivoire. Il a fallu rapidement désenclaver le pays et ne plus le rendre dépendant de la Cote d'Ivoire. Ainsi, la plupart des gens habitant dans le monde rural, si les routes ne passent pas près de leur village, ils restent tout autant isolés et se plaignent de ne pas avoir d'infrastructures permettant de se déplacer rapidement. Certains villages restent de fait totalement isolés lors de l'hivernage, ce qui est un gros problème: ils ne peuvent plus vendre les produits de leur culture en ville et en cas de gros soucis de santé, ils ne peuvent s'en remettre qu'à eux mêmes.

Le problème de l'électrification et de la couverture téléphonique du pays (estimée à 78%) reviennent aussi lors des concertations, mais de manière plus marginale: beaucoup de villages dans la région de Kayes (région d'origine de la majorité des ressortissants maliens en France) ont accès à l'électricité et au téléphone.

► Un des plus gros problèmes structurels du Mali tient dans sa gestion de l'éducation. Depuis 1991, presque rien n'a changé et la situation apparaît même comme allant de pire en pire. Même si le Mali a fait d'importants progrès quantitativement ces quinze dernières années : l'accès à l'éducation de base est ainsi passé de 47,8% en 1996-1997 à 72% en 2004-2005 (chiffres de la Banque Mondiale). Cette hausse de la scolarisation implique pour une part importante les écoles privées ou communautaires (58,8% des élèves en 2003/2004 sont dans

le public, le reste étant soit dans les écoles privées, soit dans des écoles communautaire ou les Médersas, les écoles coraniques).

Par contre, la qualité de l'enseignement n'a pas progressé : l'afflux de nouveaux élèves n'étant pas accompagné de suffisamment de constructions d'écoles et surtout de recrutement de maîtres, les classes se retrouvent alors surchargées, avec parfois plus de 100 élèves par classe. Le système de la double vacation s'est ainsi développé (la moitié des enfants fréquentent l'école le matin, l'autre moitié l'après-midi) de même que les classes à double niveau, ce qui ne permet pas aux enfants de faire une année scolaire complète. Cette méthode est la seule solution trouvée par le gouvernement pour palier au manque d'enseignants. Pour combler le manque de maîtres titulaires, qui - face à l'instabilité de leur situation professionnelle et salariale- préfèrent se tourner vers le privé mieux payé, l'État a fait appel à des auxiliaires, moins bien formés et moins payés.

Le pays connaît également un déficit de manuels scolaires (un manuel peut servir pour 4 élèves). Dès lors les élèves se trouvent placés dans de mauvaises conditions d'apprentissage. Le taux d'abandon est très important. En 2000, il est de 24,8% dans le premier cycle de l'enseignement fondamental (20,6% pour les garçons, 30,6% pour les filles).

Cette défaillance au niveau du système éducatif met en péril le développement du pays : si les jeunes sont sacrifiés contre un souci de bonne gouvernance et de respect de Plans d'Ajustement Structurel imposés par les institutions de Brettons Wood, c'est tout l'avenir du Mali qui est compromis. Ainsi, à Bamako, preuve de ce manque de confiance dans le système scolaire, les hommes politiques préfèrent largement envoyer leurs enfants dans les écoles privées ou celles des pays occidentaux.

Pourtant l'une des préoccupations majeures de la population malienne est bien la scolarisation et l'alphabétisation du peuple ! Ce qui peut être illustré par les nombreuses écoles qui sont construites par l'argent envoyé par les migrants maliens, notamment dans la localité de Kayes, ce qui permet d'augmenter le taux de scolarisation dans cette région reculée. Toutefois, même si les locaux sont en état de fonctionnement, un cruel manque d'enseignants se fait sentir : faiblesse des salaires et du service publique, le salaire de l'enseignant reste bien

souvent à la charge des mêmes qui ont déjà financé la construction des bâtiments, ce qui provoque la colère des ressortissants maliens : ainsi lors des concertations dans les foyers, de nombreux moments sont consacrés à ce problème. En effet, après avoir difficilement épargné pour la construction d'une école, quelle déception pour ces immigrés maliens à qui on répond que leur école ne peut pas fonctionner correctement car l'Etat malien n'a pas assez d'argent pour y payer le salaire d'un enseignant.

A ces difficultés s'ajoute le fait que la plupart des jeunes diplômés ont le plus grand mal à s'insérer dans la vie active : Plans d'Ajustement Structurel obligent, le nombre de fonctionnaires à considérablement diminué et la fonction publique n'est plus pourvoyeur d'emplois comme autrefois. Quant au domaine privé, il est loin de pouvoir intégrer tous ces demandeurs d'emploi qui sont pourtant très diplômés. Ainsi Mahamadou Tirera du foyer Soundiata à Montreuil se demande s'il doit financer les études d'un de ses frères sachant qu'il l'a déjà fait pour un autre de ses frères qui n'a pas réussi à trouver du travail. Il explique ainsi la désaffection des Soninké pour les études.
Ces jeunes qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, faute de travail, vont alors tenter leurs chances ailleurs, notamment en Europe. Ainsi un changement considérable est intervenu dans la migration des maliens : autrefois l'apanage des soninké de la région de Kayes, aujourd'hui ce sont des jeunes de Bamako, de Ségou ou de toutes les autres régions du Mali qui restaient avant traditionnellement au pays. Cette fuite des jeunes diplômés, avec les conditions très difficiles que l'on connait, représente un autre drame pour le Mali : de par leurs connaissances, ce sont eux qui sont censés « prendre la relève » pour diriger et développer le pays.

Les problèmes auxquels est confronté le système scolaire a son corollaire dans un autre domaine du service public : la santé. En effet, ce sont les mêmes difficultés qui affectent le système de santé malien : le manque de moyens et donc manque de personnel qualifié. Même si certains efforts ont été réalisés par le gouvernement comme la gratuité de la césarienne pour toutes les femmes maliennes ainsi que les frais de déplacements liés à cette opération, comme cela est souligné par la délégation de la plateforme lors des concertations dans les foyers, ils sont insuffisants et dépendants des efforts à réaliser dans d'autre secteur. Ainsi comme le remarque Baba Gandega, résident au foyer Béchir de St Denis : « La gratuité de le césarienne

est une bonne initiative. Nos villages étant encerclés par des cours d'eau, nous sommes complètement isolés pendant l'hivernage. Sans infrastructures routières, comment nos femmes peuvent rejoindre Kayes pour y subir cette opération ? ». A cela s'ajoutent les problèmes de corruption qui gangrènent le système : il faut bien trop souvent verser un peu d'argent pour être sûr que l'infirmier, surchargé de travail et mal payé, s'occupe de votre cas.

Comme pour les écoles, de nombreux centres de santé sont construits par les ressortissants maliens à l'étranger. Et, faute de moyens, l'Etat a beaucoup de mal à assurer la prise en charge par un personnel compétent des patients dans ces centres, ce qui provoque là aussi la colère des maliens : ils se substituent à l'Etat malien pour le développement des centres de santé et ce dernier se trouve incapable de prendre le relais, dans un secteur aussi crucial que la santé.

D'autres sujets sont évoqués de manière plus marginale mais comportent une importance aux yeux des ressortissants maliens.

Tout d'abord le problème de corruption à l'aéroport de Bamako et le harcèlement que peuvent subir des maliens venant de l'étranger et qui rentrent chez eux: les douaniers trouvent par tous les moyens un problème afin de soutirer de l'argent, des cadeaux, ce qui excède tous ceux qui sont amenés à voyager. Les Maliens se plaignent ainsi d'être moins bien traités que les blancs alors qu'ils sont chez eux et qu'ils contribuent au développement du pays, ainsi « on nous doit quand même un minimum de respect chez nous parce que nous quittons notre pays à la recherche d'une richesse qui aide au développement du Mali » Silimakan Traoré du foyer Clisson dans le XIIIe.

Ensuite une interrogation se pose concernant les profits de l'exploitation des mines d'or au Mali. En effet, les habitants sont confrontés aux désagréments de cette exploitation notamment au niveau écologique, mais ne voient pas les retombées économiques alors que le Mali fait partie des trois premiers producteurs mondiaux en or. Selon le ministre de l'Energie et des mines Ahmed Diane Semega, 21% du PIB vient des recettes de l'or et tous les profits vont dans les caisses de l'Etat. Toutefois, on ne peut que s'interroger lors de la confrontation

des chiffres aux conditions de vie des populations dans les régions d'exploitation des mines d'or.

Des questions sont aussi posées sur l'INPS: l'institut national de prévoyance sociale, organisme qui finance les retraites et les allocations familiales des maliens travaillant dans le secteur privé. Le fait que le vice président de la plateforme, Diadé Doucouré, est agent de l'INPS a permis d'éclaircir beaucoup de situations, telle que l'explication du mode de calcul des allocations allouées et la comparaison avec le système français pour voir lequel est le plus intéressant selon les cas.

La marginalisation des enfants de la deuxième génération a aussi été évoquée: ces enfants ont souvent du mal à se trouver une place: au Mali ils sont considérés comme des français et en France ils sont considérés comme des maliens.

Parmi les plaintes des ressortissants maliens, les longs délais pour avoir une autorisation de construction au Mali qui ne permettent pas aux migrants de faire tous les papiers nécessaire durant leurs vacances au Mali. A cela s'ajoute le fait que le ciment devient de plus en plus inabordable car il est importé de Cote d'Ivoire, faute d'accord entre les acteurs qui doivent donner le permis et les différents concurrents en lice pour avoir le marché, alors que le pays possède les matériaux nécessaire pour fabriquer du ciment en grande quantité.

D'autre part l'insécurité à la frontière avec la Mauritanie, qui tend à être endiguée avec la construction de gendarmerie dans cette région, reste une préoccupation il subsiste toujours quelques problèmes entre les éleveurs mauritaniens et les agriculteurs maliens (les animaux des premiers venant empiéter dans les champs des seconds).

Section III: bilan général

A) résultats des élections

Même si l'on peut dire que l'objectif premier a été atteint, à savoir la réélection de ATT au Mali mais aussi en France où il arrive en tête des candidats avec 52, 37% des voix dès le premier tour, il faut fortement nuancer les chiffres avancés.

Tout d'abord le taux de participation a été extrêmement faible, à l'image des taux qui ont cours lors de chaque élection au Mali. Ainsi en France (les chiffres comprennent aussi ceux de l'Espagne et du Portugal car c'est le même consulat qui s'occupe de ces trois pays mais n'ont pas de grande influence sur le scrutin en France tant la mobilisation a été faible en Espagne et au Portugal) sur 24494 inscrits, seuls 3658 se sont déplacés pour aller voter, ce qui donne un taux de participation de 14,93% (taux national: 32%), alors qu'une centaine de cars ont été loués ainsi qu'une dizaine de taxi pour acheminer les gens sur le lieu de vote.
A cela s'ajoute le fait que seulement 23,79% des cartes d'électeur, obligatoire pour aller voter (chiffre provenant du rapport du « mouvement du 5 décembre » et de Dynamique afin d'améliorer la démocratie au Mali), ont été distribuées car les cartes sont arrivées en retard, par manque de moyens logistiques (manque des adresses du destinataire de la carte, cartes mal réparties: certains propriétaires des cartes devaient se rendre dans un bureau de vote distant de 1000km...) , financiers et humains.
Enfin, tous les ressortissants maliens ne sont pas inscrits sur les listes électorales.

Plusieurs facteurs: manque d'information comme à Beauvais où ils ne sont pas au courant des procédures pour obtenir la carte d'électeur(qui devaient être effectuées avant le 31 décembre 2006 donc avant la venue de la délégation de la plateforme) mais aussi aucune envie d'aller au consulat pour faire établir la carte d'identité consulaire, qui est facturée 12€, nécessaire à l'établissement de la carte d'électeur parce que beaucoup considèrent que ce ne sont pas eux de payer ces 12€ mais à l'Etat. De plus pour nombre de ressortissants maliens, participer à la vie politique du pays en votant ne vaut pas le coup de perdre beaucoup de temps au consulat afin d'établir sa carte d'identité consulaire.

A cela s'ajoute le fait que ceux qui n'ont pas de papiers ne veulent pas prendre le risque de se faire connaître au consulat et, en allant faire et chercher sa carte consulaire, de se promener avec des papiers justifiant de l'identité malienne qui pourraient ainsi, en cas d'arrestation par la police française, faciliter leur expulsion vers le Mali.

Toutes ces constatations tendent à démontrer un désintérêt des ressortissants maliens pour la vie politique de leur pays, désintérêt qui est aussi constaté au pays.

Quelques pistes d'explication peuvent être exploitées mais elles restent insuffisantes pour expliquer ce phénomène: sentiment que les « dés sont déjà joués »: en effet ATT était quasiment sûr de gagner les élections, désintérêt pour la politique car les conditions de vie au Mali, même si elles se sont sensiblement améliorées, restent très mauvaises et 17 ans de démocratie n'ont pas fait énormément évoluer les choses. Le discours politique ne mobilise plus: pauvreté endémique, corruption généralisée, opportunisme des hommes politiques qui après la chute de la dictature se sont travestis en « parfait démocrates » alors que la population attendait un changement radical.

Résultats officiels des élections présidentielles maliennes de 2007 en France

Elections présidentielles 2007

aux élections présidentielles 2007

N° BV	Nom	Inscrits	Votants	%	Nuls Blancs	Tiébilé	IBK	ATT	SBM	Maguiraga	Mariko	Blaise	Sidibé Ami D
1	Ambassade1	351	44	12,54%	2	9	17	15	0	0	1	0	0
2	Ambassade2	465	104	22,37%	0	7	26	52	2	1	2	0	9
3													
4	Consulat 1*	383	58	15,14%	0	12	26	20	0	0	0	0	0
5	Consulat 2*	375	59	15,73%	0	7	21	27	0	1	1	0	1
6	Consulat 3	374	67	17,91%	0	5	30	30	0	0	1	0	1
7													
8													
9													
10	LCI St Denis 1	401	28	6,98%	0	3	10	14	0	0	1	0	0
11	LCI St Denis 2	497	40	8,05%	0	6	11	23	0	0	0	0	0
12	LCI St Denis 3	496	41	8,23%	0	13	11	16	0	0	1	0	0
13	LCI St Denis 4	459	69	15,03%	1	14	19	34	1	0	0	0	0
14	LCI St Denis 5	459	60	13,07%	1	13	20	21	1	1	0	0	3
15	LCI St Denis 6	460	66	14,35%	1	18	15	28	0	2	1	0	1
16	LCI St Denis 7	457	65	14,22%	0	15	21	29	0	0	0	0	0
17	LCI St Denis 8*	459	70	15,25%	2	19	18	31	0	0	0	0	1
18	LCI St Denis 9	459	47	10,24%	0	7	20	19	1	0	0	0	0
19	LCI St Denis 10	458	54	11,79%	0	9	18	27	0	0	0	0	0
20	LCI St Denis 11	459	59	12,85%	2	13	17	26	0	0	1	0	0
21	Créteil 1	387	41	10,59%	0	7	12	19	0	0	1	1	1
22	Créteil 2	386	48	12,44%	0	9	22	17	0	0	0	0	0
23	Créteil 3	386	33	8,55%	0	5	6	22	0	0	0	0	0
24													
25	Foyer Evry	368	52	14,13%	0	22	7	23	0	0	0	0	0
26	Foyer Viry Chatillon	367	45	12,26%	1	14	3	27	0	0	0	0	0
27	Centre Alpha	210	16	7,62%	1	0	10	5	0	0	0	0	0
28													
29	Foyer Meaux 1	341	59	17,30%	0	3	12	42	2	0	0	0	0

30 / 04 / 07

Elections présidentielles 2007

30	Foyer Meaux 2	342	70	20,47%	0	5	14	50	0	0	0	0	1
31	Foyer M. Genevois Havre*	70	37	52,86%	0	0	0	36	0	0	0	0	0
32	Mairie Orléans	135	45	33,33%	2	6	15	17	0	0	3	0	2
33	Foyer Mulhouse	197	107	54,31%	1	0	5	100	0	0	1	0	0
34	Foyer Vernon	286	132	46,15%	1	30	13	81	0	0	5	0	2
35	Foyer Dreux	191	56	29,32%	0	7	32	10	1	1	2	0	4
36	Troyes	102	66	64,71%	2	2	23	23	1	2	2	1	7
37	Consulat H. Marseille	29	15	51,72%	2	0	1	10	0	0	0	0	2
38	Lille	142	68	47,89%	6	8	3	49	0	0	0	0	2
39													
40	Consulat H.1 Madrid	500	27	5,40%	1	1	11	14	0	0	0	0	0
41	Consulat H.2 Madrid	500	25	5,00%	0	1	13	9	1	0	1	0	0
42	Recas	400	31	7,75%	0	2	16	11	0	0	0	1	1
43	Palma de Mallorca*	129	35	27,13%	0	0	25	5	1	0	0	0	2
44	Huelva	337	108	32,05%	22	7	19	43	0	7	1	4	3
45													
46	Murcia 1	387	284	73,39%	7	7	120	140	1	0	5	2	2
47													
48	Huesca	335	275	82,09%	0	1	63	206	0	0	3	0	2
49	Barcelone	433	29	6,70%	2	2	12	9	0	1	2	0	1
50	Lérida	105	32	30,48%	0	1	17	11	0	0	3	0	0
51	Logrono	57	51	89,47%	0	0	4	45	0	0	2	0	0
52	Consulat H. Lisbone	98	34	34,69%	0	1	10	20	0	0	3	0	0
53	Rep. F.1 LCI St Denis	475	23	4,84%	0	2	4	16	0	0	0	0	1
54	Montreuil	449	24	5,35%	0	5	9	13	0	0	0	0	0
55	Rep. F.2 LCI St Denis	498	31	6,22%	1	6	3	20	0	1	0	0	0
56	Montreuil	468	24	5,13%	0	3	8	12	0	0	1	0	0
57	Rep. F.3 LCI St Denis	453	29	6,40%	0	4	14	11	0	0	0	0	0
58	Montreuil	478	30	6,28%	0	4	12	12	0	1	1	0	0
59	Rep. F.4 LCI St Denis	401	27	6,73%	0	4	8	11	1	0	3	0	0
60	Rep. F.5 LCI St Denis	403	23	5,71%	0	4	8	9	0	0	2	0	0
61	Rep. F.6 LCI St Denis	462	22	4,76%	4	4	3	9	1	0	1	0	0
62	Rep. F.7 LCI St Denis	499	25	5,01%	0	2	10	9	1	0	1	0	2
63	Rep. F.8 LCI St Denis	409	24	5,87%	0	2	8	12	0	1	0	0	1

30 / 04 / 07

Elections présidentielles 2007

64	Rep. F.9 LCI St Denis	403	25	6,20%	2	2	5	15	0	0	0	0	1
65	Rep. F.10 LCI St Denis*	400	28	7,00%	0	4	9	11	0	1	0	0	1
66													
67													
68													
69	Huesca	123	111	90,24%	0	5	36	64	0	0	0	0	6
70	LCI-St Denis 12	459	68	14,81%	3	20	22	23	0	0	0	0	0
71	LCI-St Denis 13	459	71	15,47%	0	19	18	32	2	0	0	0	0
72	LCI-St Denis 14	499	53	10,62%	0	13	15	23	1	0	1	0	0
73	LCI-St Denis 15	468	40	8,55%	2	8	13	15	0	0	1	0	1
74	LCI-St Denis 16	472	39	8,26%	0	8	14	14	1	0	1	0	1
75	LCI-St Denis 17	346	47	13,58%	1	7	14	23	1	0	1	0	0
76	LCI-St Denis 18	444	56	12,61%	4	10	16	25	1	0	0	0	0
77	Rep. F.14 LCI St Denis	418	17	4,07%	0	2	4	10	0	0	0	0	1
78	Rep. F.15 LCI St Denis	413	24	5,81%	1	2	8	11	1	0	1	0	0
79	Rep. F.16 LCI St Denis	361	45	12,47%	1	3	19	20	1	0	0	0	1
	TOTAL	24494	3658		76	454	1068	1876	23	20	57	9	64
	Valablement exprimé	**3582**				**12,67%**	**29,82%**	**52,37%**	**0,64%**	**0,56%**	**1,59%**	**0,25%**	**1,79%**
						Tiébilo	IBK	ATT	BBM	MAGUILAR	MARIKO	BLAISE	SIBIDE Ami b

Une chose positive peut être tirée de ces élections: le mode de consultation de la population malienne en France par le biais des concertations des foyers a permis de connaître les difficultés des ressortissants maliens, de rentrer dans les foyers pour établir de véritables débats et recenser les attentes de la population, et le compte rendu des réunions dans les foyers permet d'avoir une vision plus proche de la réalité, qui change des rapports officiels.

De ces concertations dans les foyers, une synthèse a été rédigée et a été envoyée au président Amadou Toumani Touré ainsi qu'à tous ses ministres. En effet, les thèmes abordés lors des rencontres dans les foyers touchent aussi bien à la situation des maliens en France qu'à la situation générale au Mali. Ils permettent d'avoir une meilleure connaissance des attentes de la communauté malienne vis à vis des hommes politiques, des choses à améliorer au Mali mais aussi en France. De fait, au vu de l'importance financière de la diaspora malienne en France, les politiciens ont tout intérêt à se préoccuper de leur condition de vie et à ne pas céder lors du bras de fer engagé par le gouvernement français -et son ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du codéveloppement- et le Mali en ce qui concerne la question migratoire. L'homme qui cédera et signera les accords que veut imposer la France risque bien de voir sa carrière politique compromise.

B) perspectives pour l'avenir

Un an après les élections, difficile de savoir de ce qu'il est advenu des concertations réalisées : la synthèse de ces rencontres a bien été distribuée aux autorités maliennes mais elles ont été libres de la lire ou de la jeter. Moi même j'ai essayé d'obtenir cette synthèse et on m'a clairement opposé un refus (alors que j'ai été le troisième vice-président de la plateforme), ce qui m'amène à me demander ce qui a été écrit dedans.

A l'heure actuelle, le découragement et la déception sont plutôt de mise et ils touchent la plupart des personnes que je connais et qui sont engagées dans la vie politique malienne. Même le consul en France ne peut cacher son pessimisme face à l'inertie des autorités maliennes: alors que le problème de dépendance financière du consulat de France vis à vis de l'ambassade est évoqué depuis longtemps, rien n'a changé et c'est le consul qui se retrouve à payer les factures internet de sa propre poche.

Ce pessimisme ambiant tient pour beaucoup dans la situation économique catastrophique: les salaires n'augmentent pas et sont insuffisants alors que le coût de la vie augmente sans cesse. Un sac de riz coûte désormais 40000 FCFA alors que le revenu minimum est de 25000 FCFA. Bien que le pays soit un des plus gros producteurs de bovins et d'ovins, le prix du kg de viande est inabordable. Les prix augmentent de façon anarchique et sans contrôle: juste parce que certains commerçants ont entendu à la télé que le prix du baril de pétrole avait augmenté aux Etats Unis ils décident de vendre leur produit 50% plus cher alors que le prix du pétrole au Mali n'avait pas encore bougé.

Ces faits sont à remettre dans un contexte plus global: presque partout dans le monde le coût de la vie augmente. Au début de l'année 2008, des émeutes de la faim ont embrasé de nombreux pays: Sénégal, Cote d'Ivoire, Cameroun, Egypte, Mexique, Philippine, mais le Mali a été globalement épargné: lorsque le pain a subi une inflation de 50% la police a été déployée pour obliger les boulangers à baisser leurs prix.

Même à la tête de l'Etat le désespoir est total: lors d'une interview télévisée en avril 2008, le président Amadou Toumani Touré, fraîchement élu, a déclaré : « bê bi babolo » ce qui peut être traduit par « chaque personne est dans les mains de sa mère »: au vu de la gravité de la situation l'Etat malien ne peut plus rien faire, chacun doit se débrouiller et ceux qui s'en sortiront seront ceux qui ont eu une mère vertueuse. Après ces déclarations qui ont provoqué un tollé général dans le pays, il a dû convoquer les griots pour qu'ils expliquent que le président a été mal compris, que la parole est difficile.

A cela s'ajoute la corruption endémique qui peut être considérée comme l'un des plus gros fléaux du Mali. Etant donné que presque plus personne ne croit en l'avenir du Mali, chacun pense d'abord à sa propre personne, à s'en sortir ainsi que sa famille. Cette mentalité peut être traduite par l'adage: « chacun pour soi, Dieu pour tous ». L'autorité qui est chargée de lutter contre la corruption, le vérificateur de la République, devant enquêter et produire des rapports. Toutefois, plutôt que d'être transmis directement à la justice, ces rapports sont donnée au président de la République qui va alors se servir de ces enquêtes pour asseoir son

pouvoir et faire les oppositions puisque que chacun est « mouillé » dans une affaire ou une autre.

Un des principaux facteurs de pessimisme de la population malienne tient dans le fait qu'elle ne croit pas du tout dans ses hommes politiques. En effet, à la chûte de la dictature en 1991 tout le monde réclamait du changement, du neuf. Or si l'on fait une étude sociologique des politiciens au Mali, on s'aperçoit que nombre d'entre eux ont servi sous la dictature, ont retourné leur veste au moment opportun et se sont fait ensuite passer pour des démocrates convaincus. Mais leur manège ne trompe qu'eux mêmes et la population, loin d'être dupe, se désintéresse de ce spectacle de marionnettes et se préoccupe plutôt de sa survie. Les alliances électorales se font, plutôt que sur une convergence des programmes, sur un partage des postes à gagner. Comment croire dans un parti si chacun se met à trahir par opportunisme personnel?

A moins d'un changement radical le discours politique ne mobilisera plus et il y aura toujours un faible taux de participation aux élections. La population attend de l'homme politique malien que ce soit quelqu'un qui soit prêt à tout sacrifier pour sortir le pays de cette crise et non pas quelqu'un qui essaye de contenter tout le monde, alliés ou opposants, afin de sauvegarder ses intérêts.

La contestation radicale est compliquée au Mali: le secteur privé étant presque inexistant, beaucoup de personnes dépendent de l'Etat et si la contestation devient trop forte, le risque de perdre son travail et de ne plus pouvoir nourrir sa famille fait revenir beaucoup de monde dans le « droit chemin ».

Comme nous l'avons vu précédemment le système scolaire du Mali est dans un piteux état; or un pays ne peut avoir d'avenir sans investir considérablement dans l'éducation.

Plus de neuf mille (9000) jeunes qui ont terminé le collège ne peuvent accéder au lycée faute de place au prétexte fallacieux qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans quand bien même ils n'ont jamais redoublé, le gouvernement accordant la priorité aux moins de 18 ans.

Les enseignants, peu nombreux au regard des besoins du pays, sont en grève permanente. Mal payés, ils préfèrent aller travailler dans les établissements privés. Les promoteurs sont souvent des fonctionnaires mais les frais d'inscription sont trop élevés pour la plupart des familles.

Il s'en suit prolifération anarchique des écoles privées tant religieuses que laïques. Les écoles laïques sont financées par des fonds publics: les programmes ne sont pas contrôlés par l'Etat. J'ai ainsi visité une école primaire publique à Djikoroni Para, quartier de Bamako de la comune IV, où 250 enfants de 5 à 8 ans étaient dans la même classe de première année.

Les Medersas (écoles coraniques) se multiplient: elles marchent énormément et sont financées par les pays musulmans comme l'Arabie Saoudite, la Libye.

La faculté de sciences juridiques et politiques, siège de la contestation étudiante, a été fermée: les policiers y siègent devant. Le grand amphithéâtre de droit illustre à merveille la pénurie et la gabegie du pouvoir. D'une capacité de mille places, il accueille 14000 étudiants en première année.

Le pays abonde de forums sur l'Education, mais de forums en forums, les rapports finissent dans les tiroirs. C'est un désaveu des hommes politiques face à la crise de l'enseignement et du système éducatifs. Des milliers d'enfants ne vont pas à l'école. Ils sont très jeunes jetés dans la mendicité et abandonnés, alors que les articles 183 et 184 du code pénal de la République du Mali s'opposent catégoriquement à la mendicité.

La rébellion des touaregs au Nord du Mali

Au nom du dialogue national, des innocents meurent tous les jours au nord du Mali (dans la partie septentrionale). A trois reprises, des rebelles déserteurs de l'armée ont été réintégrés à des grades supérieurs alors qu'ils se sont livrés à des pillages et à des meurtres, en toute impunité. Ayant la haute main sur la contrebande des armes, ils sont, à ce titre, redoutés par le gouvernement.

Les accords d'Alger ont laissé espérer une fin à la guerre au nord. La Libye est le plus grand pourvoyeur de fonds au Mali, et le plus grand pourvoyeurs d'armes aux rebelles. Depuis plus de six mois, des militaires sont pris en otages par les rebelles mais le gouvernement s'abstient de toute réaction de crainte d'envenimer ses relations avec son voisin du Nord.

Dans tous les secteurs de la vie malienne, toute forme de rébellion est achetée par le pouvoir et corrompue. La vie administrative est gangrenée par la corruption et une forme insidieuse de bureaucratisation militaire de l'administration. Dans chaque ministère, des officiers proche du régime sont promus. Il y a plus de dix généraux dans l'armée malienne, que l'on appelle les «généraux de salons» du fait de leur absence sur le terrain et de leur abandon des soldats de base.

L'armée malienne pâtit de ce désintérêt du pouvoir à l'égard de leur condition. Paralysée par l'absence d'équipements et de motivation. Armée de conscrits, elle n'est pas opérationnelle. Ce qui explique les désertions et les réintégrations sans sanctions.

Les hauts postes de l'armée constituent autant des parachutes dorés. Il y a quatre généraux dans le gouvernement mais la situation est désordonnée. Le moral des troupes est au plus bas et les rebelles les défient chaque jour.

La corruption et la situation politique du Mali aujourd'hui

Le Mali dispose de tous les éléments nécessaires pour lutter contre la corruption, comme le Contrôleur Général de l'Etat, le Contrôleur Général des Services Publics (CASCA). Le dernier né est le Vérificateur de la République, qui est l'une des institutions des plus chères dont la mission est de contrôler tous les services publics et privés. Mais ses rapports finissent dans les tiroirs du Président qui s'en sert pour intimider ses opposants corrompus.

Le Vérificateur est impuissant face au patronat qui refuse le contrôle de grandes entreprises comme Orange. Personne ne dit mot, et la corruption est criante. Beaucoup de fonctionnaires d'Etat sont actionnaires d'Orange.

La corruption est le problème principal du Mali. Il y a la grande corruption et la petite corruption. Un stylo qu'on achète réellement à 100 francs CFA (0,10€) est facturé à 1500 F CFA (3,50€). Partout là où il y a passation de marché, les différents maillons de la chaîne prennent leur commission. Prenons l'exemple du jeune magistrat Malik Coulibali. Il a étudié à Montpellier. Convaincu qu'il devait rentrer travailler au Mali. En trois semaines, ce jeune magistrat brillant a jeté l'éponge. On lui a apporté une affaire qui a défrayé la chronique sur RFI. Un boucher avait acheté un petit taureau renversé par une voiture pour 10000 F CFA après que le berger le supplie même s'il avait assez de viande. Le propriétaire de la bête, un riche commerçant de la place est venu avec les gendarmes pour l'emprisonner. Le boucher a demandé à être provisoirement libéré pour s'occuper de sa mère malade et aveugle, en acceptant de payer le prix fort de 300 000 F CFA pour le taureau. Le juge a reçu un coup de fil de sa haute hiérarchie pour refuser la liberté provisoire du boucher. Le propriétaire a dit qu'il n'était pas d'accord pour que le boucher sorte de prison même s'il devait rembourser le taureau. Malik, substitut du procureur chargé de cette affaire, a reçu un coup de fil du parquet général pour revenir sur sa décision de relâcher le boucher. Malik a refusé de changer d'avis et a démissioné plutôt que de céder aux pressions des riches. C'est la première fois qu'un magistrat démissionne dans l'histoire du Mali. L'affaire est arrivée jusqu'au Président qui devait signer son décret de renvoi. Le Président a signé en disant que le jeune magistrat ne lui avait pas laissé le temps de le défendre et il lui a souhaité bon vent.

Autre exemple, celui de l'ancien ministre des sports Moussa Bala Diakité. Il s'est opposé à la fédération malienne de football. Lors de la Coupe d'Afrique de 2004 en Tunisie, le Mali avait fini quatrième et avait reçu des subventions en millions de francs CFA. Diakité voulait affecter 20% à la fédération, 10% au ministère des sports et le reste au trésor public. Le Président de la République a dit que tout devait être versé au Trésor Public parce que tout le monde était corrompu dans la fédération. Diakité a appelé le président de la Fédération pour demander de verser l'argent, mais ce dernier lui a répondu qu'il avait déjà pris 20 millions

dedans. Diakité a convoqué une réunion du ministère, où tout le monde lui a dit que cette pratique durait depuis des années. Diakité a donc informé le Premier Ministre de l'affaire, mais ce dernier n'a pas engagé de sanctions car il était lui-même ancien trésorier de la Fédération Malienne de football.

A chaque match de l'équipe nationale, le président de la fédération dispose de billets à donner à ses proches. On a trouvé que chez ce dernier était organisée une vente de milliers de billets parallèles pour le match. On ne comprenait pas que malgré des stades remplis, les recettes étaient maigres. Diakité a décidé d'infiltrer des policiers dans ce trafic. Les recettes sont ensuite passées de quelques millions à 59 millions au match suivant. Les responsables de la fédération nationale de football ont pillé le trésor public pendant des années. Quand Diakité a été nommé ministre des sports, on lui a demandé de verser 7 millions à la famille du Président de la République. Ce dernier a refusé mais on lui a dit que d'habitude les ministres versaient beaucoup plus. Il a donc été convoqué par l'Assemblée Nationale pour s'expliquer. ATT l'a appelé la veille pour lui demander de ne pas du tout évoquer ce problème devant les députés, mais Diakité a encore refusé. Plus tard, il fut radié de son poste. L'honnêteté et la transparence sont devenus un délit au Mali.

En 1960, les gens avaient honte de voler l'argent public. La dignité était encore en vigueur et un voleur était maudit à l'époque. Sous la dictature de Moussa Traoré, les gens avaient peur de voler. Avec la démocratie sous Alpha Oumar Konaré, c'est une minorité qui volait. Mais sous ATT, tout le monde vole.

J'ai personnellement fait l'objet d'une tentative de prévarication de l'administration. J'ai été arrêté pour avoir téléphoné sur mon scooter. Je devais payer une amende mais le policier m'a demandé de lui donner la moitié pour qu'il me laisse partir. Il m'a donné son numéro de téléphone en espérant que je pense à lui plus tard si j'ai de l'argent. Il m'a dit que le Président lui-même disait que chacun était entre les mains de sa mère et devait se débrouiller.

Dans ce désordre total où les gens se débrouillent comme ils peuvent, on parle d'une éventuelle révision de la Constitution pour un troisième mandat d'ATT. Il n'y a aucune alternative politique, et tous les partis, à quelques exceptions près, sont achetés par le pouvoir.

Un sac de riz coûte 40.000F CFA alors que le salaire minimum est à 20.000F CFA. L'inflation est plus galopante qu'on ne l'a jamais connue. Les gens disent que le marché est inabordable, et dans les familles nombreuses, cela fait longtemps qu'on ne mange plus les trois repas quotidiens. Toute la chaîne hôtelière nationale a été vendue à la Libye, qui a investi plus de 24 milliards de francs CFA pour développer l'agriculture à travers 100 000 hectares aménagés pour cultiver le riz dans l'office du Niger.

Le parc zoologique a été, lui, affecté au prince Karim Agha Khan, chef spirituel de la communauté ismaélienne. La CMDT se prépare à une vague de privatisation des grands services publics, alors que se profile le retour en grâce des personnes clé de la dictature de 1991.

L'ancien dictateur vit des jours paisibles à Bamako et ses ministres occupent des postes importants. ATT rend lui-même hommage à Moussa Traoré, qu'il a renversé.

Au vu de cette évolution, force est de constater que Mars 1991 n'a pas produit le changement escompté et n'a été qu'une révolution de palais. Au nom de la paix, toute morale et tout principe a disparu. De rares progrès ont été réalisés dans le domaine du logement social et de la construction des routes, mais se pose toujours avec acuité le problème de l'emploi des jeunes, de l'éducation , de même que le pouvoir clanique que l'on croyait révolu avec la chute de la dictature.

Ali Nouhmoune Diallo m'a dit[22] que le pouvoir était toujours venu du sud, et que le jour où ATT, un nordiste, s'est présenté, les nordistes se sont alliés sous le mot d'ordre Soudou Baba («la maison du père» en peul). Lorqu'on a contacté Diallo pour faire campagne pour ATT du fait de ses origines nordiques, il disait à l'époque qu'il fallait s'en méfier car un militaire garde toujours des réflexes de militaire : le bâton. Un ancien secrétaire général de l'AEEM (Association des Elèves et Etudiants du Mali), Issa Mariko, disait lors d'une interview dans le journal « Le Malien » en 2000, que contrairement à ce que les gens ont pensé, ATT a été contraint de quitter le pouvoir en 1991 mais qu'il l'aurait gardé s'il avait pu et qu'il reviendrait

[22] Lors d'une discussion chez l'intéressé en novembre 2008

au pouvoir quand il le pourrait, ce qui fut le cas. Tous les jeunes de l'époque qui ont aidé ATT s'estiment trahis.

Au delà des résultats électoraux et d'éventuelles déceptions inhérentes au jeu politique, la campagne présidentielle malienne de 2007 en France a constitué incontestablement un exercice de démocratie directe en continu sur trois mois.

Trente deux procès verbaux ont été analysés, représentant six cent heures de réunion et cinquante heures de décryptage pour aboutir à la radioscopie de la communauté malienne en France, qui vit de plein fouet, dans un espace européen, et un environnement africain, le phénomène de la Mondialisation avec ses conséquences directes et indirectes, ses nouveaux codes culturels, ses nouvelles habitudes de consommation et de communication, gage de son ancrage dans le quotidien français, avec à l'arrière plan, l'évident souci de conserver une authenticité africaine, gage de sa survie en tant que collectivité humaine.

PARTIE 3: ETUDE COMPARATIVE DE LA SITUATION POLITIQUE DU MALI VIS A VIS DE SES VOISINS

Epilogue:

Le Mali, sa spécificité sur l'échiquier africain contemporain.

blessure originelle, ressort de sa politique d'indépendance

L'ancien empire Mandingue, qui trônait sur la faune et la flore, les eaux et les forêts, d'une quinzaine de pays de l'Ouest africain, ne disposera pas d'accès à la mer à l'Indépendance et devra pour ses débouchés maritimes transiter par ses anciennes possessions: Dakar, l'ancienne capitale de l'Afrique coloniale occidentale française, et, Abidjan, sa rivale.

Le Mali tentera de pallier ce handicap en lançant avec son partenaire sénégalais une «Fédération du Mali». Mais cette première tentative unitaire africaine aura une durée éphémère, deux ans, de 1960 à 1962.

Non que les Africains aient été -ou soient- dans l'incapacité de travailler de concert, mais leur ancien tuteur commun entravera cette expérience fédérale, redoutant que l'enthousiasme panafricaniste de l'époque ne projette son principal point d'articulation militaire de l'Afrique Occidentale, la base de Dakar -commandée à l'époque par le Général Bigeart- hors de l'orbite coloniale.

Léopold Sédar Senghor, l'enfant chéri de la francité, s'est promptement retrouvé à nouveau président du Sénégal, un poste à la mesure de son prestige intellectuel, et non plus vice-Président de la Fédération du Mali, un poste moins valorisant pour l'amour propre de cet agrégé de grammaire de l'Université française. Le premier ministre sénégalais Mamadou Dia, accusé de menées subversives, à savoir d'indocilité vis-à-vis de ses tuteurs, sera expédié en prison pour un long séjour loin du pouvoir.

Là réside la blessure originelle du Mali, le ressort secret de sa politique d'indépendance et de distanciation à l'égard de la France: le découpage arbitraire de son territoire par le fait du prince colonial.

Un des principaux contributeurs du contingent des tirailleurs africains au cours des deux guerres mondiales (1914-1918 / 1939-1945) dont la France a été le théâtre au cours du XX me siècle, amputé de surcroît de ses débouchés maritimes, une donnée naturelle du pays, le Mali, héritier de l'Empire Mandingue développera une sorte de colère rentrée à l'égard de l'ancienne puissance coloniale. Ni vociférations, ni jérémiades, mais une froide détermination dans l'établissement d'une sorte de contiguîté passive vis-à-vis de son ancien colonisateur.

Loin de la véhémence fougueuse de Sékou Touré (Guinée), de la faconde de Leopold Sédar Senghor (Sénégal), de la volubilité d'Omar Bongo (Gabon) de l'obséquiosité de Mobutu Sesse Seko (Zaîre) ou de la théâtralité de Jean Bedel Bokassa (Centre-afrique), le président du Mali, Modibo Keita, surplombant ses pairs de sa posture hiératique et quelque peu austère, pratiquera à l'égard de la France une politique de distanciation, aux antipodes de la déférence de la grande majorité de ses pairs africains.

Si la Guinée de Sékou Touré a d'emblée choisi avec fougue l'Indépendance, seul pays africain à avoir bravé les foudres gaulliennes, et que la Côte d'Ivoire de Félix Houphouêt-Boigny, ravie de disputer le rôle de premier de classe au prodige et prodigue sénégalais, a opté pour une politique de collaboration, circonscrite d'ailleurs principalement aux élites des deux pays, et que le Tchad, champs clos des rivalités régionales, s'est placé sous le protectorat de son ancien tuteur, le Mali de Modibo Keita, dépositaire du legs impérial africain, pratiquera une politique d'égalité avec la France, qui est apparue sur le moment comme une politique d'équidistance à l'égard de ses anciens compagnons de route du RDA (Rassemblement Démocratique Africain), Sékou Touré, l'indépendantiste, et Houphouët-Boigny, le coopérant.

Modibo Keita sera d'ailleurs le seul chef d'état africain à pouvoir toiser l'artisan de la décolonisation, le Général Charles de Gaulle, les yeux dans les yeux, les deux dirigeants étant au propre et au figuré deux grands hommes d'Etat, avec toutefois, en ce qui concerne la taille, une légère supériorité pour l'Africain qui mesurait 2m02.

A) La Guinée ou la Politique de la rupture

Lors du référendum de septembre 1958, la Guinée est le seul pays d'Afrique francophone à rejeter la proposition du Général de Gaulle concernant l'intégration des colonies de l'A.O.F. au sein d'une Communauté française, ce qui entraîne une rupture immédiate entre la France et son ancienne colonie. Il accède à l'indépendance le 2 octobre de

la même année et Ahmed Sékou Touré, petit-fils de Samory Touré[23], en devient le président. Il s'allie à l'Union soviétique et met en place un régime socialiste à parti unique.

A sa mort, le 3 avril 1984, au terme de 33 ans de pouvoir absolu, le Comité militaire de redressement national (CMRN), une junte militaire s'empare du pouvoir et place son animateur, le Lieutenant-Colonel Lansana Conté, à la présidence.

Affirmant vouloir mettre fin au régime oppressif de Sékou Touré, la junte abolit la Constitution, dissout le parti unique et annonce la Deuxième République. Le nouveau gouvernement libérera les prisonniers politiques et se proclamera comme garant de la protection des Droits de l'Homme. Il réorganise le système judiciaire, décentralise l'administration et procède à la libéralisation de l'économie, encourageant la propriété privée, les investissements étrangers et l'exploitation des ressources naturelles du pays. Bref, la junte prend le contrepied du « père de l'Indépendance guinéenne».

La nouvelle constitution approuvée par référendum en 1990 marque l'entrée en vigueur de la Troisième République, avec une innovation, la création d'une Cour suprême, qui marque symboliquement l'avènement de «l'Etat de Droit». Le CMRN est remplacé l'année suivante, en 1991, par un corps mixte, civil et militaire, le Conseil transitoire de redressement national. Les partis politiques sont légalisés, en 1992, et depuis lors plus de quarante partis ont une existence légalement reconnue.

Lansana Conté qui a introduit le multipartisme, organise dans la foulée des élections générales, qui le confirment par deux fois à la présidence, en 1993 et en 1998. Une fonction qu'il exerce depuis le 5 avril 1984, soit depuis 23 ans, à deux doigts d'égaler le record de son prédécesseur Sékou Touré.

Au plan économique, malgré ses importantes ressources potentielles, l'économie guinéenne demeure fragile et dépendante de la bauxite et de l'agriculture. 93% des exportations sont constituées par les produits miniers, et le reste par les produits agricoles, principalement le café. 22% du Produit Intérieur brut (PIB) proviennent de l'Agriculture et de la forêt (riz, manioc, bananes, arachides, mangues et ananas.)

---

[23] D'après les dire de Sékou Touré lors d'une co nférence de presse à l'Hotel de Ville de Paris en 1982 durant sa visite officielle en France

B- La Côte d'Ivoire ou la politique de collaboration.

Longtemps le pays le plus prospère de la zone franc de l'Afrique de l'Ouest, dont la masse monétaire représente à elle seule 36 pour cent du volume global en circulation dans l'Afrique occidentale, la Côte d'Ivoire est aussi le pays doté d'une des économies les plus prospères d'Afrique.

La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de Cacao avec 40 pour cent de la production mondiale, le troisième en noix de coco et le cinquième en Café, d'une qualité appréciée notamment le Robusta. La Côte d'Ivoire est également un important exportateur de bois tropical, principalement par le port de San-Pédro dans l'ouest du pays. Son économie qui dépend essentiellement des cours des matières premières souffre de la dégradation des termes de l'échange entre le nord et le sud.

Malgré ses atouts, l'économie ivoirienne a régressé en raison de la guerre civile d'une part, (le PIB a régressé : -2,5 % en 2000, stable en 2001, -1,6 % en 2002 et -1,7 % en 2003, avant de devenir positif 1.0 % en 2004 et 2005), et la décision de l'Europe d'autre part, d'autoriser l'introduction dans le chocolat de matières grasses d'origine végétale à hauteur de 5 % a sensiblement touché ce secteur phare de l'écoomie ivoirienne. Ce qui a eu pour effet de réduire la demande en cacao et de pénaliser les producteurs ivoiriens, qui souffraient déjà périodiquement de crises de surproduction.

Circonstance aggravante, le président Houphouet-Bouigny, -sagesse ou paresse,?- voulant mettre son pays à l'abri des turbulences générées par les convoitises de l'Or Noir, a toujours négligé le secteur minier, car il considérait que la mise en valeur des richesses du sous-sol serait créatrice de conflit.

En 2007 les exportations pétrolières sont devenues les premières ressources financières du pays. Le pétrole est extrait en mer par des sociétés canadiennes. Le pays regorge également de gisements de gaz, d´or, d´uranium, de diamant et cobalt encore peu exploités.

C) La France maître d'œuvre de la rivalité entre Sékou Touré et Houphouët-Boigny.

Compagnons de route au sein du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), Sékou Touré et Félix Houphouët-Boigny, véritables meneurs d'hommes aux sympathies marxisantes marquées, ont sans la moindre contestation possible, dominé la scène politique africaine dans la décennie qui a précédé l'Indépendance (1950-1960).

Une complémentarité, plutôt qu'une rivalité, s'était établie entre l'aîné, l'ivoirien placide Houphouët, et le cadet, le guinéen fougueux. L'antériorité due à la différence d'âge –le Droit d'Aînesse est un impératif catégorique en Afrique-, devait assurer une succession harmonieuse à la tête du premier parti panafricaniste de l'ensemble centre ouest africain (Sénégal, Guinée, Mali, Niger, Tchad, Dahomey (Bénin), Mauritanie et l'Oubangui-Chari, la future République centrafricaine). Sénégal excepté, fief du normalien Senghor, le RDA était largement majoritaire dans la totalité des autres pays de l'AOF, tant le désir d'indépendance était vif, tant la personnalité de ses deux meneurs était charismatique.

C'était sans compter sur les talents de prestidigitateur de la puissance coloniale. Houphouêt-Boigny sera nommé- insigne d'honneur- ministre d'Etat du dernier gouvernement de la IV me République française présidée par le Général De Gaulle, de retour aux affaires après une éclipse de onze ans. Le cadet guinéen, lui, sera maintenu à distance comme frappé de suspicion, l'économie de son pays, il est vrai, n'étant pas comparable à celle de l'aîné ivoirien. Un cordon sanitaire sera même établi autour de son pays et sa personne, de crainte de la contagion révolutionnaire.

La rupture sera consommée au cours de la première tournée africaine du Général de Gaulle, dans sa tournée des popotes de ses anciennes colonies, où il s'est rendu en campagne en vue de l'adoption de la constitution de la V me République en septembre 1958.

Beaucoup d'anciens se rappellent avec émotion la joute verbale qui opposa ce jour là, le nouveau porte étendard de la jeunesse africaine et le Général revêtu, pour la circonstance, de la tenue du Chef de la France Libre, en signe de ralliement et de reconnaissance aux tirailleurs africains, anciens combattants de l'armée française, futurs électeurs de sa nouvelle constitution.

Au stade de Conakry bondé de monde, dans une atmosphère orageuse caractéristique de la période d'hivernage africaine, la nervosité était palpable, l'ambiance électrique. La première étincelle déclenche un cataclysme, qui prend tout le monde de court.

Egrénant les revendications de la population africaine, stimulée par les glorieux exemples vietnamien et algérien, tout juste indépendant ou en voie de l'être après une guerre de libération victorieuse contre la France coloniale, Sékou Touré plaide pour une indépendance immédiate, comme préalable à la coopération au sein d'une communauté franco-africaine proposée par De Gaulle.

La riposte ne tardera pas: «Vous voulez l'indépendance, eh bien prenez là» tonne le général, quittant sur le champ le sol guinéen, comme pour dissuader toute autre dissidence. Et pour l'exemple, ordre est donné, dans la foulée, de laisser la Guinée saccagée, tant au niveau de l'infrastructure que de l'administration. Tout, absolument tout, sera démonté et emporté, tous les biens meubles: dossiers du cadastre et de l'Etat civil, recueils des décisions judiciaires, plans de prospection du sous-sol (carte minière), portes et fenêtres des bâtiments administratifs et des particuliers français, équipements et meubles de bureau, véhicules utilitaires et voitures de fonction, moyens de communication et de transmission.

Une chappe de plomb s'abat alors sur le champ sur la Guinée qui basculera sans retard dans une longue nuit d'une dictature atroce, transformant le doux rêve d'Indépendance en un souvenir amer.

En toute logique, la langue française est bannie comme moyen de communication au profit de la langue des nouveaux alliés de la Guinée, le Russe, l'Allemand par affinité avec le bloc communiste, ainsi que l'Arabe de l'Egypte nassérienne et de l'Algérie de Boumedienne.

L'apprentissage du français sera même banni de la mémoire collective sur deux générations et toute personne suspectée de sympathies françaises, voire même de nostalgie française, sera impitoyablement réprimée.

Cruel châtiment de la France à l'égard d'un pays qu'il a colonisé deux siècles durant. Cruel châtiment pour un crime dérisoire, l'aspiration à l'Indépendance, un sentiment communément partagé par l'ensemble des peuples de la planète. Cruel châtiment surtout pour un peuple

innocent de la querelle d'ego de ses dirigeants. Il est des péchés d'orgueil plus destructeurs qu'une guerre proprement dite.

La bouderie durera 25 ans jusqu'en 1983, lorsque la France, sous l'égide de François Mitterrand, l'ancien rival socialiste du général De Gaulle, et ancien ministre de la France d'Outre-mer, soucieuse d'assurer la relève d'Houphouët, propulse, en puissance prévenante pour ses intérêts, Sékou Touré, le propre ennemi déclaré de l'ivoirien, au rang de « Nouveau sage de l'Afrique francophone».

L'homme savourera brièvement sa consécration, la reconnaissance de sa primauté sur son rival. Sékou Touré sera terrassé par la maladie avant même d'exercer pleinement son nouveau magistère sinon moral du moins politique, laissant libre champ aux tendances mégalomaniaques de l'Ivoirien qui culmineront avec l'édification dans son village natal de la Basilique de Yammousoukro, ouvrage pharaonique sur le modèle de la Basilique Saint Pierre de Rome, dont les extravagances signeront les stigmates d'un régime déjà lézardé.

D. La lévitation avant un foudroyant retour aux réalités.

A son indépendance et pendant plus de trois décennies, la Côte d'Ivoire, vitrine de la décolonisation française réussie, était vantée pour sa douceur de vivre, sa tolérance, la coexistence de ses différentes ethnies et religions, son hospitalité, où cohabitaient en toute harmonie plusieurs millions d'immigrants économiques venus des états voisins d'Afrique occidentale à la recherche de leur subsistance, et surtout, pour la sagesse de son premier Président, Félix Houphouët-Boigny, un catholique, qui s'est maintenu au pouvoir pendant trente cinq ans de 1958 à 1993.

Pendant plus de trente ans, sous sa houlette, la Côte d'Ivoire s'est ainsi vécue comme un «modèle de stabilité et de prospérité » dans une région frappée par les guerres intestines et les difficultés économiques.

Le pèlerinage d'Abidjan participait du rituel politique, figure imposée de tous les dirigeants français, de tous les quémandeurs de juteux marchés, de tous les aspirants à des sinécures. Plein d'assurance, Houphouët poussera l'audace jusqu'à défier le président du Ghana, Kwamé

N Krumah en personne, l'homme phare de l'Afrique indépendante, l'assurant que la voie de l'Indépendance (celle de la Guinée, puis du Mali), mènerait à l'impasse et que le choix de la coopération avec la France était le seul choix gagnant à l'horizon de l'an 2000.

L'histoire depuis a fait justice de cette fanfaronnade. Et l'Homme que toute l'Afrique enviait pour son entregent et les atouts de son pays a perdu son pari.

La coopération a certes propulsé une ère de prospérité de trente ans en Côte d'Ivoire, mais les frustrations et les rancœurs accumulées devant tant de complaisance française à l'égard de Houphouët ont débouché sur une sévère explication militaire, entre les anciens partenaires devenus ennemis, mettant quasiment à terre la principale réalisation de la présidence Houphouët.

La Guinée et le Mali, moins dotés il est vrai d'infrastructures, disposent désormais d'un potentiel moins dégradé que celui de la Côte d'Ivoire.

D'abord autocratique, s'appuyant sur un parti unique, le Parti Démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), Houphouët engagera son pays dans un processus de démocratisation dans les années 1990, échaudé qu'il a été par une grave crise sociale et estudiantine, qui vit pour la première fois des partis d'opposition encore dans l'illégalité le braver en participant ouvertement à des manifestations.

Prenant de vitesse ses rivaux, il autorise le multipartisme et la légalisation des partis politiques. Quatorze partis se déclarent et, première surprise, un candidat méconnu se dresse en concurrent du président ivoirien aux élections présidentielles du 28 octobre 1990, Laurent Gbagbo, président du principal parti d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI). Houphouët-Boigny est réélu avec 81,67% des voix.

Au scrutin suivant le décès en 1993 de Houphouët-Boigny, les élections présidentielles et législatives d'octobre et de novembre 1995, son poulain Henry Konan Badié, président intérimaire, accède à la magistrature suprême avec 95,25% des suffrages exprimés. Konan Badié élu haut la main, fait un score meilleur que le père fondateur. Mais il est de triomphes trompeurs.

Et pour cause: ses deux principaux adversaires, l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, et Laurent Gbagbo, boycottent l'élection et l'opposition crie à la fraude et aux irrégularités.

Lors des élections générales de l'an 2000, l'ambiance est à la veillée d'armes. Un font commun ligue tous les mécontents face au parti monopolisateur du pouvoir: étudiants mais aussi partis politiques. Mais, curieusement, à l'approche du scrutin, une subtile partie de cache-cache se joue en coulisse, entraînant une fissure dans le front de l'opposition: Laurent Gbagbo, chef du principal parti de l'opposition, tournant casaque, conclut un arrangement avec le pouvoir au détriment d'un autre opposant célèbre, Alassane Ouattara.

Ancien haut fonctionnaire international, il sera la cible privilégiée du président Konan Bédié, qui prendra ombrage du prestige dont jouissait Alassane Ouattara dans les milieux de la finance internationale. Un mandat d'arrêt sera même lancé contre lui, alors qu'il se trouvait en France.

Dans un climat tendu par l'exacerbation des rivalités politiques, une mutinerie militaire débouche sur le renversement du Président Henry Konan Bédié, contraint à l'exil en France et son remplacement par le Général Robert Gueï, le 25 décembre 1999.

L'Assemblée nationale et les autres institutions sont dissoutes. Un gouvernement d'union nationale avec la participation des principaux partis d'opposition notamment le FPI, le RDR et le PIT. Pour la première fois depuis l'indépendance, le PDCI est exclu du Gouvernement.

S'ensuit une période de grande confusion politique, où la figure de proue de l'opposition Alassane Ouattara, est disqualifiée de la course à la présidence en vertu du principe de « l'Ivoirité», principe de circonstance, qui exige de tout candidat à la magistrature suprême d'être tant du côté paternel que du côté maternel de souche ivoirienne à cent pour cent. De l'usage de la théorie de la pureté raciale comme argument de disqualification à la course présidentielle, le cas Alassane Ouattara en constitue la plus parfaite illustration de l'arbitraire à connotation démagogique.

Les élections présidentielles sont organisées le 22 octobre 2000 en l'absence d'Alassane Ouattara dont la candidature avait été rejetée par la Cour suprême pour cause de nationalité ivoirienne douteuse, mais la participation de cinq candidats: le Général Robert Gueï, le chef

de la junte, Laurent Gbagbo du FPI, Francis Wodié du PIT, Théodore Meg El de l'Union Démocratique de Côte d'Ivoire (UDCI) et Nicolas Dioulo, candidat indépendant.

Craignant une défaite, le Général Robert Gueï tente de reprendre le scrutin en main en annonçant la dissolution de la commission électorale et en se proclamant vainqueur avec 52, 72 % des voix contre 41, 02% pour Laurent Gbagbo. Mais des manifestations de rue organisées par des partisans de Laurent Gbagbo, vite rejoints par une partie des forces de défense et de sécurité, contraignent le Chef de la junte à la capitulation et la fuite.

Laurent Gbagbo est finalement déclaré par la Cour suprême vainqueur avec 59, 36% des voix loin devant Robert Guéï 32,7%, Son élection semble mettre alors fin à la transition ivoirienne, mais pas à la tension politique.

Aux rivalités politiques se greffent désormais des rivalités à caractère ethnico-religieux, à clivage géographique, une opposition entre le Nord et le Sud.

Le Nord boycottera les élections législatives pour protester contre l'exclusion de Alassane Ouattara de la compétition électorale, dessinant en filigrane les termes du prochain conflit armé qui mettre aux prises cette fois le président Gbagbo et ses opposants sous la direction de Guillaume Soro.

Le 19 septembre 2002, une «mutinerie» qualifiée par le pouvoir en place de «tentative de coup d'Etat» éclate à Abidjan. Des soldats en rébellion attaquent la caserne de gendarmerie d'Agban, le lieu de dépôt des armes lourdes de la capitale.

Situation inédite en Côte d'Ivoire, la mutinerie se double de l'assassinat d'un ancien chef de l'État, le Général Robert Gueï, de son épouse et de quinze autres membres de son entourage. Le massacre s'accompagne de la liquidation physique d'un ministre en exercice, Boga Doudou, ministre de l'intérieur.

Démonstration d'une froide détermination dans l'intimidation et la neutralisation des rivaux potentiels, Alassane Ouattara, chef d'un parti membre de la coalition gouvernementale réfugié à l'ambassade de France, mais qui a eu le malheur de dénoncer le «coup de force», a vu sa maison pillée puis incendiée, son cabinet visité et le domicile de son frère cadet saccagé.

Deux mois plus tard, Le 28 novembre 2002, deux nouveaux groupes rebelles, le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP) et le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), s'emparent de deux localités le 28 novembre 2002 et poursuivent leur progression jusqu'à atteindre Toulepleu et Bloléquin, début décembre.

A la date du 11 avril 2003, une offensive du gouvernement en direction du Nord prend le contrôle de Zouan-Hounien. L'insurrection tourne dès lors à la guerre de sécession. La Côte d'Ivoire est au bord du gouffre. Le pouvoir à Abidjan ne contrôle plus que le sud du pays et les rebelles puissamment armés menacent à tout instant de marcher sur la capitale.

Leur principale revendication tourne autour du départ de Gbagbo. L' «ethnicisation» du conflit est en marche et le concept d'ivoirité plus présent que jamais à l'encontre des «envahisseurs du nord ».

Longtemps paralysée par la cohabitation socialo-gaulliste, (1997-2002) la France demeurera passive durant la première phase du conflit, tiraillée par des divergences des deux têtes de l'exécutif français sur leur éventuel mode d'intervention, les socialistes voulant se prémunir de toute accusation de «néo-colonialisme» et les gaullistes prônant «la fidélité à la politique africaine du Général ». Sous couvert des grands principes, le premier ministre Lionel Jospin soutenait en fait le poulain du parti socialiste Laurent Gbagbo et le président Jacques Chirac, les disciples de Houphouët.

Elle n'interviendra que tardivement dans le conflit lorsque le président Chirac réélu pour un deuxième mandat, en 2002, purgera la cohabitation à son profit et proposera ses bons offices.

L'accord inter-ivoirien de Linas-Marcoussis est signé le 24 janvier 2003, sans pour autant mettre un terme aux hostilités. Une clause jugée exorbitante par les partisans de Laurent Gbagbo en a retardé l'application. Il s'agit du paragraphe stipulant que soient désarmées «les forces en présence», autrement dit tant les rebelles des «Forces nouvelles» que ce qui reste des Fanci (forces armées ivoiriennes).

En d'autres termes, le gouvernement reconnu de la Côte d'Ivoire n'est plus autorisé à posséder une armée, et la défense du pays tout entier est confiée à une force mixte étrangère composée de militaires français et de la Cedeao

Une ambiance délétère s'installe alors en Côte d'Ivoire, marqués par des massacres collectifs d'origine indéterminée, par la disparition de « témoins gênants » comme Jean Hèléne, le 21 octobre 2003, puis Guy-André Kieffer, le 16 avril 2004. L'entourage de Laurent Gbagbo a été mis en cause par la justice française à propos de la disparition de Guy-André Kieffer, journaliste franco-canadien qui enquêtait sur la filière Cacao.

L'épreuve de force débouche tragiquement sur des affrontements sanglants entre militaires français et manifestants ivoiriens à Abidjan, faisant plusieurs dizaines de morts, et sur des combats entre militaires français et ivoiriens, entraînant sur ordre du président Jacques Chirac, la destruction de la petite flotte aérienne ivorienne.

A son habitude, Laurent Gbagbo donné grand perdant des accords de paix de Marcoussis, et le premier partant de l'échiquier politique ivoirien, saura retourner la situation en sa faveur. A l'insu de tous, il conclura dans la plus grande discrétion un arrangement avec son grand rival, Guillaume Soro, assurant son maintien au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat.

Dans la tourmente ivoirienne, la France, marraine incontestée de la Côte d'ivoire, où elle disposait de la communauté la plus active et la plus prospère a perdu en même temps que ses illusions, le joyau de sa présence en Afrique.

Dur retour aux réalités au terme d'une grande période de lévitation injustifiée, d'une idylle qui se transforme en cauchemar.

E. Le protectorat du Tchad indépendant

Cas singulier dans l'histoire africaine, le Tchad indépendant et souverain, n'a jamais exercé une souveraineté pleine et entière sur la totalité de son territoire. Aux revendications libyennes sur la Bande d'Aouzo, se sont greffées dès l'indépendance des revendications claniques à portée ethnico-religieuses de sorte que le Tchad a connu, depuis octobre 1965, une situation de guerre civile larvée, jamais terminée malgré des période de brèf répit. Une instabilité qui a considérablement fragilisé l'Etat et accentué sa dépendance de l'extérieur, en l'occurrence l'ancienne puissance coloniale, la France.

La servitude a un prix. Les combattants tchadiens, qu'ils soient gouvernementaux ou opposants, n'ont jamais rechigné, en retour, à être instrumentalisés par des commanditaires pas toujours nécessairement bien intentionnés dans des combats douteux sans finalité claire.

Coïncidence fortuite ou acte prémédité? C'est ainsi que lors de l'invasion israélienne du Liban, en juin 1982, le jour même de l'entrée de l'armée israélienne à l'intérieur du territoire libanais, celui qui n'était alors qu'un chef rebelle, Hissène Habré, lançait un raid sur N'Djamena , le 6 juin 1982, en vue de déstabiliser le régime du chef tribal Goukouni Weddei, soutenu par la Libye.

Le Tchad est pourtant à des milliers de kilomètres du champ de bataille du Moyen-Orient, mais, dans le cas d'espèce, il importait pour les Occidentaux, en difficulté face à l'Iran dans la bataille de Khorramchahr, sur le front irako-iranien, de fragiliser le «Front du Refus», autrement dit, le noyau dur du monde arabo-islamique, représenté alors par l'Iran, la Syrie (d'où l'invasion israélienne du Liban) et la Libye (d'où le raid sur N'Djamena), qui deviendra «l'Axe du mal», vingt ans plus tard, sous l'administration néo-conservatrice de George Bush Jr (2000-2008).

Il est de constances géostratégiques que ne sauraient masquer des circonlocutions sémantiques.

Le procès des ingérences étrangères au Tchad peut se nourrir d'arguments tangibles, mais la responsabilité de l'instabilité chronique tchadienne n'est pas le fait exclusif des étrangers. De surcroît, le réalisme politique obéit à des considérations distante de la pure morale, mais l'absence de morale en politique peut parfois déboucher sur des résultats déplorables.

Que, dans le cas d'espèce, la France ait apporté son soutien résolu à Hissène Habré, l'ancien géolier de l'anthropologue française Françoise Claustre, brouille le message universel de la France et relativise sa posture morale sur les grands principes intangibles.

Réputé pour ses tendances autoritaires et son mépris des Droits de l'Homme, Hissène Habré exerça un pouvoir tyrannique pendant huit ans (1982-1990) qui lui vaut d'être poursuivi pour «actes de tortures et génocides».

A la tête d'un régime parmi les plus sanguinaires au Monde, Hissène Habré, réfugié à Dakar depuis 17 ans (1991-2008), a été condamné à mort par contumace par la justice de son pays pour «crimes contre l'humanité, crimes de guerre et actes de torture et atteinte aux structures constitutionnelles du pays». Dix sept après son forfait. Et par contumace. Les voies de la raison d'Etat sont impénétrables et n'obéissent ni aux codes de la justice, ni aux droits humains élémentaires.

Selon le verdict rendu le 18 Août 2008 à Ndjamena, onze autres chefs rebelles et 32 membres d'un commando ont également été condamnés à la même peine capitale par contumace pour leur implication dans le coup de force opéré en février 2008 contre le président Idriss Déby Ito.

Comme quoi en politique en Afrique comme ailleurs, un homme politique en vie, même en exil, même depuis 17 ans, ne doit jamais être considéré comme « mort politiquement ». Le pouvoir est un puissant élixir de jouvence.

Le colonel (aujourd'hui général) Idriss Déby, ancien lieutenant de Hissène Habré, l'avait en effet chassé du pouvoir le 1er décembre 1990 et dix sept ans après, depuis son exil dakaris, en dépit des poursuites judiciaires, l'homme ruminait sa revanche contre celui qu'il considère comme un «traître» à la fraternité d'armes.

Mais entre temps que de crimes et de destructions. Et c'est bien cet homme là que la France cautionnera, sans broncher, pendant huit ans. Au nom des impératifs stratégiques ou de la « Françafrique » ? L'avenir le dira.

Contrairement aux seigneurs de guerre précédents, Idriss Déby Into promit et tenta un processus démocratique lent et hésitant, autorisant l'existence des partis politiques (70 ont été dénombrés à ce jour), une presse non gouvernementale, la liberté syndicale, s'engageant même à doter le pays d'instruments de «bonne gouvernance», le néologisme à la mode forgé par des théoriciens de la mondialisation pour masquer les dérives mortifères de cette économie ultra-libérale sans véritable contre pouvoir.

Dernier d'une longue lignée de dirigeants (du Nord pour la plupart) arrivés au pouvoir par des moyens militaires et avec le soutien de puissances étrangères, Idriss Déby a voulu se draper d'honorabilité, en dotant son pays d'une constitution formelle.

Adoptée par référendum du 31 mars 1996, la nouvelle constitution tchadienne a instauré un régime semi-présidentiel, avec un président élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois et un système bicaméral (Assemblée et Sénat). Certes le Chef de l'Etat est secondé par un Premier ministre responsable devant le parlement, mais, prévoyant, Idris Déby s'est octroyé le droit de dissoudre l'assemblée nationale en cas de «crises persistantes» entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

A la lecture des dispositions constitutionnelles tchadiennes, la question qui se pose est de savoir si le Tchad est un modèle de démocratie ou bien un modèle d'hypocrisie démocratique?

Depuis son arrivée au pouvoir, le président Deby a réprimé une insurrection militaire dans le Sud, causant des pertes massives parmi la population civile. Il demeure confronté à une insurrection de moindre ampleur dans le Nord. Ses forces de sécurité continuent à commettre de graves violations des Droits de l'Homme, avec en toile de fond la compétition pour la découverte des ressources énergétiques et la maîtrise de leur commercialisation.

En dépit de ressources naturelles considérables, le Tchad est, en effet, parmi les pays les plus pauvres du monde. Traditionnellement, l'économie du Tchad a été principalement agricole (coton, bétail et gomme arabique). La production (et les exportations) significative de pétrole ne commencera que vers la fin de l'année 2002. La majorité de la population vit de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Le Tchad exporte surtout du coton, du bétail et de la gomme arabique.

Pays exportateur de pétrole en juillet 2003, après plus de 30 ans de prospection par différentes compagnies internationales, la production moyenne du brut tourne autour de 180.000 bpd. Les recettes prévisibles annuelles pour l'Etat, durant les 25 prochaines années, sont estimées à 2 milliards de dollars. S'insérant dans un régime contesté, les risques de détournement sont élevés, mais un accord a été conclu engageant le gouvernement tchadien, le consortium

exploitant les gisements (Exon Mobil, Chevron et Petronas) et la Banque Mondiale, pour affecter 90% des recettes à des dépenses prioritaires et pour constituer avec les 10% restant un fond destiné "aux générations futures".

Fait significatif, les prospections ont été menées par des compagnies américaines et malaisiennes, c'est-à-dire des compagnies non françaises, malgré l'importante présence de la firme pétrolière française Total sur le marché africain notamment au Gabon et au Congo.

Le Tchad, membre de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) depuis février 2005, dispose désormais de deux bassins d'exploitation et de deux oléoducs qui ont radicalement transformé l'économie tchadienne :

-Bassin de Doba: réserves prouvées supérieures à 900 millions de barils, soit environ 150 millions de tonnes. Trois champs pétroliers en exploitation (Bolobo, Komé, and Miandoum).

-Bassin de Sédigui : résérves de 150 millions de barils, inexploités.

oléoduc Tchad-Cameroun à Komé (Tchad)

oléoduc Tchad-Cameroun à Kribi (Cameroun)

Les revenus nets attendus se monteraient à deux milliards de dollars annuels, ce qui permettrait d'augmenter le budget de l'État de 40 à 50 %.

Toutefois, depuis la commercialisation du pétrole tchadien, la tension larvée entre le Soudan et le Tchad a pris une nouvelle tournure, les deux pays s'accusant mutuellement de financer des milices armées rebelles au pouvoir central à Khartoum et Ndjamena en vue de déstabiliser le pouvoir en place dans le pays voisin.

Le Soudan est principalement soutenu par la Chine et le Tchad par la France et les Etats-Unis, tous soucieux, au-delà des complaintes sur le supplice de la province soudanaise du Darfour, de préserver leurs quota énergétiques.

Pour faire bonne mesure, Idriss Déby a, dans cette nouvelle partie, troqué son treillis de combattant socialiste pour un costume de coupe néolibérale.

En effet depuis plus de trois ans, le Soudan a déversé sur le sol tchadien quelque 200 000 réfugiés. Ce qui attire ce beau monde au Tchad, selon certains observateurs, c'est le vide démocratique et l'absence de commandement militaire bien assuré. Il y a au Soudan comme au Tchad un "néant militaire", ce qui favorise le développement de la crise et l'installation des réfugiés de part et d'autre des deux territoires voisins.

Pour les responsables politiques et militaires de ces deux pays, ainsi qu'aux yeux de la communauté internationale, l'enjeu de cette crise est vital d'abord pour eux, mais pour la sous-région de l'Afrique centrale. Toutefois dans le contexte de guerre civile, il incombe de prévenir les effets amplificateurs des interventions intempestives qui commencent à se faire jour du côté de l'Occident et reconnaître aussi et surtout que la bonne gouvernance a quelques écueils à franchir pour s'imposer.

Les Américains ont donné déjà ces signes en dépêchant à N'Djamena récemment leur sous-secrétaire d'Etat pour la région Afrique, le diplomate Yamamoto. La France, pour sa part, affine son dispositif militaire. La Chine et dans une moindre mesure la Russie, soupçonnées d'être des alliées de Khartoum dans ce conflit qui l'oppose à N'Djamena, s'en préoccupent au plus haut degré. Une situation qui vient nous rappeler que la guerre des blocs si elle a effectivement pris fin sur le théâtre européen, n'est pas vraiment terminée sur le continent africain.

Tributaire pour sa survie des pays occidentaux, Idriss Déby devra peut-être en payer un jour le tribut à l'instar de son prédécesseur Hissène Habré. Mais cette fois, ce n'est pas la Libye qui en sera la cible latérale, mais le Soudan.

En proie à une grave crise financière, exacerbée par une situation militaire aux lendemains incertains,, le Tchad a souhaité récupérer 100 millions de dollars bloqués par la banque Mondiale depuis 2006 ou retenus par le consortium américano-malaisien, qui extrait le pétrole du champ du sud à Douba.

Confronté à ses forces politiques de l'opposition, à sa rébellion et ses partenaires financiers pour l'exploitation de ses gisements pétroliers, le régime d'Idriss Déby a décidé de modifier unilatéralement une loi sur la gestion des revenus pétroliers. Cette révision législative a notamment supprimé un fond pour les générations futures sur lequel étaient bloqués 10% des revenus pétroliers et annulé la plupart des clauses qui imposaient au Tchad de les affecter en priorité à la lutte contre la pauvreté.

C'est plus de 25 millions de dollars qui ont été bloqués. Ce blocage des fonds a amené l'Etat tchadien a décidé de reporter jusqu'à fin avril sa menace de suspendre immédiatement sa production de pétrole.

La rébellion est déterminée aujourd'hui à pratiquer la stratégie de l'asphyxie en s'attaquant à la manne pétrolière du pays. Mais cette rébellion a-t-elle les moyens pour renverser le pouvoir en place ? Elle est aujourd'hui bloquée par un dispositif militaire français fort de 1350 hommes matériellement équipés au sol et pour contrôler l'espace aérien du Tchad en vue de parer à toute éventualité. Déçue par la rupture du dialogue à Abuja entre Khartoum et N'Djamena, il est à craindre que l'idylle ne tourne au vinaigre.

Le Monde diplomatique, dans son édition de juin 2006, sous la plume de Philippe Leymarie se pose la question de savoir si au Tchad nous nous trouvons devant « une ingérence à l'ancienne [...] le dispositif militaire français comprend mille deux cents militaires stationnés autour de l'aéroport de N'Djamena, dont une force aérienne importante : escadrille de Mirage F1, avions et hélicoptères de transport, ravitailleurs, patrouilleurs. Les « éléments français au Tchad » (EFT) peuvent recevoir des renforts de Libreville (Gabon), comme cela a été le cas en avril dernier. Les EFT ont également participé à plusieurs opérations d'évacuation d'étrangers en Afrique centrale, N'Djamena jouant ainsi le rôle d'une plate-forme militaire régionale.

Pour justifier sa présence et son action, la France met l'accent sur la protection des mille cinq cents civils français et de ressortissants étrangers présents au Tchad, le refus de toute prise du pouvoir par la force, l'accomplissement du processus électoral dans le cadre de l'Etat de droit. Mais, en ce qui concerne l'intervention du printemps 2006, la ministre française de la défense invoque la *« position centrale du Tchad, point d'ancrage très fort pour la stabilisation du*

continent dans son ensemble ». Elle pointe la *« montée de l'influence américaine au Tchad et chinoise au Soudan »,* estimant aussi qu'une *« déstabilisation globale »* de la région aurait des conséquences pour *« les intérêts »* de la France, de l'Union européenne et de toute la « communauté internationale », notamment en termes d'*« immigration ».*

Appartenant à l'ethnie zaghawa, le président Déby ne saurait rester indifférent au conflit qui ravage la province soudanaise du Darfour. D'ailleurs, un détachement français de deux cents hommes assure, à Abéché, en liaison avec les forces armées tchadiennes, la protection d'une douzaine de camps le long de la frontière soudanaise, où sont regroupés deux cent mille réfugiés. Khartoum accuse N'Djamena de soutenir la rébellion au Darfour, tandis que l'implication de Khartoum dans la rébellion tchadienne ne fait aucun doute pour N'Djamena.

Mais l'implication du régime soudanais dans les attaques de ces derniers mois paraît également évidente à la plupart des diplomates et membres d'associations présents sur le terrain: le FUC de M. Mahamat Nour dispose d'appuis précieux au Darfour, où ses miliciens se seraient battus contre les rebelles locaux, aux côtés de l'armée soudanaise. Et c'est à Khartoum que se sont réunis, en mai, les chefs de la rébellion tchadienne, pour une nouvelle tentative d'unification de leurs mouvements.

Ce soutien soudanais à une partie de l'opposition armée tchadienne ne peut faire oublier les piètres performances du régime du président Déby.

Il ne manque pas de voix, en France comme en Afrique, pour s'étonner – comme M. Christophe Courtin, directeur des programmes du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) – de *« l'autisme de l'Elysée, qui n'arrive pas à admettre que le soutien aveugle et voué à l'échec à un clan mafieux est le meilleur moyen de déstabiliser encore plus la région ».*

Témoignant du désarroi de l'opinion, les évêques catholiques tchadiens, dans une déclaration au ton inusité, regrettent la *« rupture du consensus national »,* notamment depuis que le président a fait amender la Constitution, en vue d'accéder à un troisième mandat, et obtenu la modification de la loi no 001 sur les revenus pétroliers. Politiquement isolé, le président Déby s'est raccroché à une parodie d'élection présidentielle destinée surtout à lui assurer une caution internationale minimale.

Hésitante une nouvelle fois, la ligne de conduite française se résume à l'habituel dilemme : convient-il de continuer à intervenir militairement pour empêcher le chaos chez tel ou tel « ami », au risque d'endosser un rôle de « gendarme » qui ne fait plus partie officiellement de la « mission » que se donne Paris sur le continent noir – et qui ne correspond plus en outre aux attentes de la société civile et d'une partie des élites africaines ?

Ou faut-il privilégier le soutien aux efforts de prévention déployés par les organisations régionales et par l'Union africaine, à travers une large extension du programme Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (Recamp), dont l'activité a, jusqu'ici, plus relevé de l'expérience de laboratoire que d'un exercice en grandeur nature ?

Le dernier rebondissement du conflit soudano-tchadien, par rebelles interposés, est survenu le 18 juillet 2008, cinq mois après le coup de force contre N'Djamena avec la stupéfiante intervention du procureur général près la Cour Pénale Internationale impliquant le président soudanais Omar al Bachir de «crime de génocide au Darfour»

Du jamais vu dans les annales diplomatiques internationales, la mise en cause par la cour pénale internationale d'un chef d'Etat en exercice est apparue comme une instrumentalisation de la justice internationale en vue d'une mise sous tutelle judiciaire des pays récalcitrants à la stratégie occidentale. Un argument qui a trouvé un écho d'autant plus favorable dans le tiers monde que les Etats-Unis, après avoir paraphé l'accord portant création de la cour pénale internationale, sous la présidence de Bill Clinton -(Traité de Rome de Décembre 1999)-, l'ont retiré, sous l'administration néoconservatrice du président George Bush Jr (2000-2008), se soustrayant unilatéralement des obligations y découlant, aménageant une sorte de «privilège de juridiction» pour les ressortissants des Etats-Unis, un des grands pays prescripteurs des leçons de démocratie dans le monde .

Cette implication d'un président en exercice a soulevé un tollé en Afrique et dans le Monde arabe et suscité l'hostilité de la Chine contre ce qu'elle considère comme une «intrusion flagrante » dans les affaires internes d'un état souverain.

F. Le Mali, ni illusion, ni désillusion, sans la moindre effusion ni de larmes de joie ni de larmes de sang.

L'Afrique, continent homogène d'une superficie de 30 millions de km,2 est riche de sa diversité. Représentant un marché de six cent millions d'habitants dont 350 millions de consommateurs en Afrique subsaharienne, l'Afrique est le premier exportateur mondial d'Or, de platine, de diamant, de bauxite, de manganèse. Le second pour le cuivre et le pétrole brut. Elle est en outre premier producteur mondial de caco, de thé, de tabac, le second pour le sisal et le coton.

Paradoxalement, l'Afrique profite peu de ses richesses minières. A tel point que les pays richement dotés en ressources minérales se retrouvent souvent en bas de l'échelle du développement humain établi par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Si l'Algérie occupe la 104e place, le Nigéria, pourtant grand exportateur de pétrole et qui ambitionne du fait de son importance démographique, de jouer un rôle de premier plan sur la scène diplomatique régionale et internationale, se retrouve au 158e rang, et la Guinée à la 160e place.

Les enjeux sont la mesure des ambitions, à une époque où la course pour la maîtrise des sources d'énergie a redoublé d'acuité depuis la percée chinoise en Afrique et la flambée des prix des matières premières.

L'Afrique a connu de 1960 à 1990, les trente premières années de son indépendance, 79 coups de force au cours desquels 82 dirigeants ont été tués ou renversés, selon le recensement établi par Antoine Glaser et Stephen Smith dans leur ouvrage «Comment la France a perdu l'Afrique» Ed.Calmann-Lévy 2005.

En comparaison, le monde arabe dans l'œil du cyclone depuis la découverte du pétrole, dénombre pour la même période dix huit coups d'état, dont huit pour la seule Syrie: Hosni Zaim, Sami Hennaoui et Adib Chichakli en 1949, Faysal Al-Attassi, février 1954, Colonel Nahlaoui auteur du coup d'état qui a entraîné la rupture syro égyptienne le 28 septembre 1961, Ziad Harari 8 mars 1963 qui inaugure la série des coups d'état baasistes présentés comme des corrections de trajectoire avec Salah Jedid, 23 février 1966 et Hafez Al-Assad, 15 novembre 1970.

En deuxième position dans l'ordre putschiste, l'Irak avec quatre coups de force notamment celui de Abdel Karim Kassem contre le trône hachémite (14 juillet 1958), lui même sera renversé par le général Aref en 1961 avant que son frère ne lui succède à la suite de son décès accidentel et que celui-ci ne soit évincé à son tour par les baasistes, le tandem Ahmad Hassan Al-Bakr-Saddam Hussein en 1968. L'Egypte avec Farouk, en 1952, L'Imam Badr au Yémen, en 1961, le Liban avec le coup d'état avorté de la Saint Sylvestre 1961 mené par le parti populaire syrien, le Roi Senoussi en Libye en 1969, le Sultan Qabous d'Oman qui a évincé son père en 1971, de même que le cheikh Zayed d'Abou Dhabi qui a évincé son frère le cheikh Chakhbout ainsi que la Tunisie avec le coup d'état médical du général Ben Ali contre le président Bourguiba, en 1987, ainsi que l'Emir de Qatar qui a détrôné son père en juin 1995 ferment la liste des Etats putschistes. «La Révolution dans la rancoeur» par Edouard Saab, (Editions Julliard 1967, épuisé).

A l'échelle de l'Afrique 79 coups d'état en trente ans, soit en moyenne 2,5 coups d'Etat par an, la contribution du Mali à ce palmarès est, somme toute, modeste. Un coup d'état, un seul, opéré par le colonel Moussa Traoré qui en un geste parricide destituera Modibo Keita, en 1968. Ancien député de l'Union française, cacique de la vie politique africaine, et un des ténors du RDA, Modibo Keita a exercé le pouvoir la première décennie post-indépendance (1958-1968) et terminera sa vie en réclusion, comme un bandit de grand chemin.

L'annonce de son décès va doublement déshonorer son successeur du fait qu'il soit mort en détention, après neuf ans de captivité, du fait aussi de l'annonce qui en a été faite: «L'instituteur Modibo Keita est décédé ce jour», lâcha lapidairement son successeur, en 1997, comme pour gommer de la mémoire collective le rôle majeur du père de l'Indépendance malienne dans la restauration de la civilisation Mandingue et ses efforts pour placer le Mali, malgré ses handicaps structurels, au cœur du centre de décision panafricaine.

Moussa Traoré gouvernera son pays pendant 23 ans, d'une main de fer, comme par atavisme colonial, comme pour occulter dans la mémoire nationale son passé militaire colonial français, d'ancien d'Indochine et d'Algérie, supplétif d'une armée vaincue par les indépendantistes vietnamiens et algériens.

Sa désinvolture nourrira l'opposition et la résurrection mémorielle de Modibo interviendra en 1991 lorsque le propre chef de la garde présidentielle, le lieutenant colonel Amadou Toumani

Touré (ATT), devenu depuis Général, dégagera Moussa Traoré sans ménagement sur fonds du discours d'indépendance prononcé par Modibo le jour de l'accession du Mali à la souveraineté nationale.

Discours diffusé dans son intégralité et en boucle sur les ondes de la radio nationale comme un signe de ralliement au père fondateur et un signe de désaveu pour son successeur. Le tyran sera littéralement chassé par une foule en colère, dans la foulée d'une manifestation particulièrement outrageante pour son statut, lorsque des femmes, essentiellement des veuves, au sortir d'un cimetière, braveront les forces de l'ordre, non les mains nues, mais le corps totalement dénudé, en tenue d'Eve en somme, comme pour lui signifier son incapacité à affronter des femmes désarmées mais déterminées à défendre leur peau mais surtout la chair de leurs enfants.

Cette manifestation particulièrement lourde de signification symbolique s'était déployée après le massacre de cinq cents étudiants abattus de sang froid dans les diverses manifestations anti-Traoré.

Le comité transitoire pour le salut du peuple (1991-1992), organisme collégial de gestion de l'après Traoré, confia le pouvoir au terme de sa mission à un civil, Alpha Omar Konaré, un professeur d'Histoire, qui gouvernera le pays pendant dix ans (1992-2002), veillant à gérer la période intermédiaire, sans trop de heurts ni de dégâts.

Il graciera même son prédécesseur Moussa Traoré- qui aura ainsi connu un sort plus clément que celui qu'il a lui-même infligé à Modibo. Alpha sera gratifié pour sa pondération de la présience de la commission africaine.

Le tombeur du tyran, Amadou Toumami Touré, celui-là même qui avait fait retentir la voix de Modibo en signe de victoire, en 1991, sera élu 4e Président de la République du Mali, en 2002, et réélu en 2007.

Certes un brulôt « ATT-Cratie, la promotion d'un homme et de son clan », paru en 2006 aux Editions l'Harmattan à Paris, a semblé briser le consensus régnant au sein du cercle du pouvoir malien. L'auteur anonyme du pamplet « Le Sphinx », un tantinet bavard néanmoins, accuse ATT de développer « le culte de la personnalité, le régionalisme rampant, l'impunité,

l'intimidation, et l'irresponsabilité (..). Toutes choses qui ont entraîné la faiblesse de l'Etat et des institutions de la République. En somme ATT, soutient le pamphlétaire reprenant un adage malien, «un éléphant hier, un lièvre aujourd'hui ». Nous sommes loin des dérives mafieuses dénoncées sous les tropiques pétroliers et de la «mafiocratie» qui gère un secteur de la relation franco-africaine. .

Il est rare qu'un pouvoir échappe aux dérives et aux abus du fait même qu'il s'agit par essence d'un pouvoir, et dans les jeunes républiques africaines, d'un pouvoir sans véritable contre-pouvoir. Le clientèlisme ici, les fromages de la république là sont le fondement du pouvoir ici et ailleurs.

ATT n'échappe pas à la règle, mais le pamphlétaire aurait gagné en crédibilité s'il avait montré pareille vigueur dénonciatrice contre tout autre satrape, Moussa Traoré par exemple, qui garde tout de même sur la conscience le cadavre de cinq cents etudiants Maliens, la fleur de la jeunesse du pays.

Il y a des dénonciations qui prennent l'allure d'un règlement de compte ou d'un dépit amoureux.. Contrairement à la Côte d'Ivoire, au Tchad, au Congo, le Mali ne fait pas régulièrement la manchette de l'actualité internationale, une discrétion imputable sans doute au fait qu'il n'est ni un lieu de tourisme de masse, ni un lieu de villégiature haut de gamme de dirigeants occidentaux privilégiés guidés par les impératifs de la société consumériste, pas plus qu'un eldorado pour affairiste en quête de gains faciles.Certains ethnologues, historiens, et cinéaste comme Jean Rouch, , y ont consacré de longues années de leur vie à découvrir les richesses de cette civilisation première.

La Chine, nouvelle venue sur la scène africaine, ne s'y est pas trompée. Elle a débloqué en 2006 cinquante millions de dollars pour la constitution d'un centre de documentation sur l'Islam noir à Tombouctou, ce que jamais la France n'a songé à faire en deux siècles de colonisation intensive.

G. La crainte de la Chine et la course au pétrole, moteurs du nouveau Monopoly sur le continent africain

Les États-Unis ont décidé de rassembler toutes leurs activités militaires en Afrique (sauf en Égypte) sous un seul commandement. Première réorganisation de la structure de commandement de l'armée américaine sur le plan mondial depuis 1946, la décision qui sera effective en septembre 2008 révèle l'importance stratégique du continent africain.

Baptisée «African Command » ou AFCOM, la nouvelle structure reprend une partie des tâches de l'EUCOM, le commandement européen installé à Stuttgart, dont le rôle en direction de l'Afrique s'est considérablement accru, progressant de 70 pour cent depuis le début de l'invasion américaine de l'Irak en 2003 et la guerre mondiale contre le terrorisme.

La majeure partie de ces activités se déroule en Afrique occidentale et plus précisément dans le golfe de Guinée, entre la Côte d'Ivoire et l'Angola, une région riche en pétrole. Le gouvernement américain s'attend à ce que 25 % des importations américaines en pétrole viendront de cette région, vers 2015 (19 % aujourd'hui). Entre 1995 et 2005, les grandes compagnies pétrolières américaines ont investi plus de 40 milliards de dollars, dans cette région. Entre 2005 et 2010, 30 autres milliards sont encore prévus. Le pétrole est une première raison importante de l'accroissement de l'intérêt stratégique de l'Afrique.

Une seconde raison au redéploiement militaire américain en Afrique est la présence accrue de la Chine sur le continent. Un facteur qui a modifié la donne: *«La Chine a modifié la situation stratégique de l'Afrique. Sur tout le continent, elle est en quête de richesses naturelles, elle dame le pion aux entreprises occidentales dans les grands travaux d'infrastructure, elle fournit des prêts avantageux, selon un rapport du* Council on Foreign Relations *(More than humanitarism, a strategic us approach toward africa-2006). »*

Actuellement, plus de 25 % des importations chinoises en pétrole viennent déjà d'Afrique. Ces dernières années, le commerce entre la Chine et l'Afrique a quadruplé, passant de 37 milliards de dollars à 150 milliards, faisant de la Chine le deuxième partenaire commercial de l'Afrique après les États-Unis et avant la France. (cf à ce propos «The Empire Oil » de Michael Watts, The Monthly Review, septembre 2006.)

L'*African Command* doit aborder de façon plus centralisée et plus efficace la présence militaire en Afrique, de façon à multiplier et faciliter désormais des expéditions militaires comme celle qui a eu lieu en Somalie, en janvier 2007, lorsque des avions américains ont

mitraillé des centaines de paysans somaliens dans le vain espoir d'éliminer trois (3 !) membres d'al-Qaïda.

Mais, avec la mise en place de l'African Command, les dirigeants américains ont encore de plus grandes ambitions. Une étude de l'armée américaine sur ce même African Command constate:

«Ce qui manque aujourd'hui, en Afrique, c'est un mécanisme continental de stabilisation. Plusieurs tentatives ont bien été faites pour mettre sur pied des organisations régionales, comme la Communauté économique des États ouest-africains (ECOWAS) ou l'Union africaine. Mais ces organisations ont été marginalisées vu l'absence d'un soutien solide de la part des pays développés. Les Nations unies essaient sans y parvenir d'unir le monde pour aborder les grands problèmes de sorte que l'Afrique puisse aller au devant d'un avenir pacifique. »

L'étude conclut : *« La meilleure façon de montrer au monde que les États-Unis sont vraiment en phase avec l'Afrique consiste à installer un Commandement africain comme seule structure de commandement pour l'ensemble du continent africain» (cf African command, the newest combattant command par Le lieutenant Paul Cole, US Army College 18 mars 2006.)*

Le général Jones, qui a préparé la mise en place de l'*African Command*, a constitué un groupe d'étude à Stuttgart. Quinze agences et services du gouvernement américains, de même que la chambre de commerce américaine pour l'Afrique, y ont participé. *« Le combat du 21e siècle en Afrique consistera à coordonner tous les éléments pouvant avoir une influence nationale. »* Autrement dit, l'African Command de l'armée américaine devient non seulement le chaînon central du contrôle militaire de l'Afrique, mais aussi celui du contrôle politique et économique du continent et partant des matières premières.

Toutefois, le déferlement américain se heurte à une résistance de certains principaux pays africains, notamment le Nigéria. Principal producteur de pétrole en Afrique, le Nigeria compte à lui seul un cinquième de la totalité de la population africaine (137 millions d'habitants), mais l'espérance de vie y est de 44 ans, soit 2 ans en dessous de la moyenne africaine

Là réside le paradoxe du Nigeria : le Nigeria prend à son compte 40 % du total des exportations pétrolières africaines aux États-Unis. Le pays compte plus de 300 champs pétrolifères, 5284 sites de pompage, 7000 km de pipelines et 10 terminaux pour l'exportation.

La croissance de ce secteur pétrolier a commencé dès 1970, après une guerre civile meurtrière. On s'attendrait donc à ce que le pays connaisse une prospérité croissante. Mais c'est tout le contraire : seuls ont grimpé les chiffres des bénéfices des grandes sociétés pétrolières et de leurs complices locaux. 85 % des revenus du pétrole au Nigeria vont dans les poches de 1 % de la population. Les 99 autres s'enfoncent dans une misère croissante. Les compagnies pétrolières y font d'énormes bénéfices, mais la pauvreté du pays s'accroît sans cesse.

Entre 1970 et 2000, le nombre de Nigérians vivant avec moins de 1 dollar par jour est passé de 19 à 90 millions. Dans les « riches » régions pétrolières du pays, il y a 1 médecin pour 150.000 habitants.

La résistance de la population des zones d'exploitation pétrolière du Nigeria gagne en ténacité et en violence. Entre 1998 et 2003, il y a eu 400 actions contre les installations pétrolières. Cela va de manifestations, blocages, occupations et grèves, à des attentats et des actes de sabotage. Les compagnies pétrolières y perdaient annuellement un milliard de dollars. Fin 2005, les représentants politiques de la population ont quitté les négociations sur la répartition et l'utilisation des rentrées de l'exploitation pétrolière.

Depuis le début 2006, un groupe militant, le *Movement for the Emancipation of the Niger Delta* (MEND), organise des enlèvements systématiques d'employés étrangers de compagnies pétrolières.

Début 2006, la production de 630.000 barils par jour était menacée. Depuis 2003 déjà, l'armée américaine assure un programme d'entraînement très complet des troupes nigérianes. Il y a un accord de collaboration pour la protection des installations pétrolières. Et, dans le cadre de cette collaboration, les États-Unis ont également acheminé des navires patrouilleurs dans les régions productrices de pétrole.

Bon nombre d'observateurs en concluent que la perspective de la militarisation américaine du sud afin de protéger les champs pétrolifères, et du nord pour contrôler la terreur islamique est la combinaison idéale pour faire du Nigeria le prochain Irak.

Dans ce nouveau jeu de Monopoly, quelle place tiendra la relation franco-africaine ?

L'Afrique est le continent qui a connu la plus forte dépossession de l'histoire de l'humanité et continue de servir de dépotoir de la planète et d'exutoire à ses maux. Dans l'esprit des Occidentaux, elle demeure un champ expérimental privilégie de leur expertise. C'est en Afrique que l'on teste les médicaments (cf l'admirable film anglais "la constance du jardinier"). C'est l'Afrique qui détruit sa faune et sa flore pour nourrir quotidiennement les Européens de poissons frais (cf le non moins admirable film "le cauchemar de Darwin" et les ravages de la perche du Nil sur l'éco-système du bassin du lac Victoria). C'est l'Afrique aussi -mais pas uniquement- qui fait office de dépotoir des déchets toxiques (cf à ce propos le scandale du cargo panaméen à Abidjan).

L'Afrique est aussi le continent de l'immigration choisie et des sinistres écologiques ciblés. Le continent au patrimoine artistique pillé pour l'édification de grands musées à la gloire de la culture universelle (cf le musée du Quai Branly en France), mais dont les ressortissants sont renvoyés chez eux en guise de déchets de l'humanité.

Le plus infamant dans tout cela est que des présidents africains tels Mobutu (Zaire), Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) Omar Bongo (Gabon), Sassou Nguesso (Congo) aient saigné leur pays pour entretenir le train de vie des politiciens français sans que ceux-ci ne leur soient d'aucun secours dans la difficulté. Mobutu, destitué et gravement malade, s'est vu interdire le séjour et le soin en France, errant longtemps tel un roitelet ivre avant de trouver refuge au Maroc qui abrite d'ailleurs sa sépulture. Affaire à méditer longtemps.

Pourtant, au titre de la contribution à une morale universelle de comportement, l'Afrique en particulier, le tiers monde en général, ont offert à l'humanité au XX me siècle, Nelson Mandela et Mahatma Ghandi, l'apôtre de la non-violence, en contre-champ des prestations occidentales en ce domaine durant la même période: Hitler, Mussolini et Staline notamment. Comprenne qui pourra

Toute conscience se pose en s'opposant. L'Occident a constamment forgé des concepts pour assurer sa domination sur le reste du Monde. Il en a été ainsi de la théorie du « Res Nullius» et du « Fardeau de l'Homme blanc» justifiant les conquêtes coloniales. Constamment besoin d'un ennemi extérieur pour cimenter sa cohésion et perpétuer sa suprématie.

Depuis la fin de la II me Guerre mondiale (1939-1945), toute une littérature belliqueuse a développé les thèmes sur le péril rouge (contre le communisme), avant de se rabattre après l'implosion de l'Empire soviétique (1989) sur le péril vert (l'Islam), et, dans le domaine de la stigmatisation, «le juif bolchévique» a cédé la place au «nazislamisme».

Notons que le «péril vert» est un jalon intermédiaire préludant à la naissance du « péril jaune » (Chine) qui sera d'actualité lorsque ce pays majeur d'Asie aura parachevé sa phase de montée en puissance, vers l'an 2025.

A cette date, l'Occident aura perdu le monopole de la puissance et donc son rôle prescripteur. Il devra, par la force des choses, composer. Dur métier pour celui qui a constamment imposé, dur apprentissage de la diversité. Composer avec les autres composantes de la planète. Cette échéance explique sa frénésie d'acquisition de gages territoriaux et énergétiques (Irak, Afghanistan, Darfour, Balkans) en vue d'aborder la prochaine étape en position de force.

Elf-Total au Gabon, bras armé de la diplomatie souterraine française en Afrique, comme a tendu à le démontrer le procès fleuve des dérives de la firme pétrolière française, «le procès Elf», Bolloré en Cote d'Ivoire, 250 entreprises françaises au Sénégal, une dizaine de bases militaires disséminées en Afrique notamment à Djibouti, au Tchad, en Côte d'Ivoire, sans parler des «amitiés très particulières» des présidents africains avec leurs homologues français successifs, l'indépendance africaine est une fiction et son économie, un marché captif ». Pour combien de temps ?

Signe prémonitoire: Les investisseurs français bien qu'actifs sont désormais moins présents dans l'économie ivoirienne. Une baisse sensible des investissements français a été enregistrée depuis que Sucden (Sucres et denrées) s'est fait supplanter par l'américain Philbro pour le contrôle des matières premières de Côte d'Ivoire. Bien avant la bourrasque franco-ivoirienne consécutive à l'arrivée au pouvoir du socialiste Laurent Gbagbo, le nombre d'expatriés

français avait considérablement diminué passant de 50 000 dans les années 1980 à 16000 au début des années 2000.

De même, la France n'est plus que le deuxième fournisseur de la Côte d'Ivoire, derrière le Nigéria (26 et 20 % des importations ivoiriennes) et si elle demeure le premier client, elle n'absorbe plus que 14 % des exportations ivoiriennes.

Dans cette perspective, il peut paraître particulièrement incongru que des pays aussi démunis que les pays africains se soient appliqués durant des décennies à financer les partis politiques d'un pays riche, la France, qui de surcroît les a particulièrement exploités pendant des siècles. En vertu de quel principe autre que celui de la vénalité?

En vertu de quel principe, le groupe Bolloré, le vacancier émérite du nouveau président français, disposait, jusqu'en juin 2007, du monopole des transactions de la filière café-cacao en Côte d'Ivoire et dispose toujours de la maîtrise du secteur stratégique des transports (transport maritime et logistique, transport ferroviaire et concession du terminal à conteneurs de Vridi), alors que Bouygues (télécommunications) et les grandes banques françaises (Crédit lyonnais, BNP et Société Générale) faisaient de même au Sénégal? Cinquante ans après l'Indépendance des pays africains, l'Afrique n'a-t-elle pas su susciter de cadres compétents ?

Ce laxisme cache-t-il une forme de corruption rampante des élites des deux côtés de l'Atlantique. Si tel était le cas, quelles en seraient les contreparties? Une rente de situation politique pour les chefs africains, en contrepartie de leur silence sur les «charters de la honte»?

Le plus blâmable n'est pas celui que l'on croit dans cette affaire. Le plus blâmable, ce sont d'abord les dirigeants africains, ensuite les élites, qui ont trahi et compromis le développement futur du continent.

En 2003, le nombre des millionnaires en dollars, tous pays confondus, s'est élevé à 7,7 millions de personnes, soit une progression de 6 pour cent par rapport à 2002, ce qui signifie que 500.000 nouveaux millionnaires en dollars ont émergé en l'espace d'un an.

En Afrique, durant cette même période, le nombre des millionnaires en dollars a doublé par rapport à la moyenne mondiale, alors qu'il est de notoriété publique que sur le continent africain l'accumulation des capitaux est faible, les investissements publics quasi-déficients et le produit de l'impôt quasi-inexistant.

« L'Afrique comptait en 2003, cent mille millionnaires en dollars, en augmentation de 15 pour cent par rapport à 2002 et détiennent, en cumul, des avoirs privés de l'ordre de 600 milliards de dollars. Déplorable constat: Jean Ziegler, auteur de l'ouvrage «l'Empire de la honte» paru aux éditions Fayard en 2005, soutient que les prédateurs des économies africaines se recrutent parmi les hauts fonctionnaires, ministres et présidents autochtones.

En 2003 l'aide publique au développement fournie par les pays industriels du nord aux 122 pays du tiers monde s'est élevée à 54 milliards de dollars. Durant cette même période le tiers monde a transféré aux banques du Nord 436 milliards de dollars au titre du service de la dette.

De 2000 à 2002, une crise boursière violente a secoué la quasi-totalité des places financières internationales entraînant une baisse de valeur de 65 pour cent des titres cotés en bourse, atteignant même pour les titres des entreprises de haute technologie une décote de 80 pour cent de leur valeur. Les titres détruits ont représenté 70 fois la valeur des titres de la dette extérieure de l'ensemble des pays du tiers monde. Malgré la sévérité de cette crise, aucun pays du nord ne s'est retrouvé en difficulté et le système bancaire mondial a parfaitement digéré la crise.

Alors pourquoi ne pas supprimer la dette, ce problème lancinant, corrosif et récurrent pour les sociétés africaines. ?

L'Afrique est saignée depuis l'esclavage, la traite des noirs et la colonisation, la solution de substitution au manque à gagner résultant de la fin de l'esclavage, jusqu'au système néolibéral mondial contemporain et sa logique de marchés qui utilise l'Afrique comme réserve de matières premières pour les pays riches, comme réserve de consommateurs pour écouler les produits uniformisés du marché mondial, comme source de capitaux par l'engrenage du remboursement de la dette qui asservit les Africains à une logique de chantage selon laquelle le pays pauvre n'est aidé que s'il rembourse et s'adapte à la logique des dominants.

La dette extérieure qu'aurait à rembourser l'Afrique, qui a déjà tant donné au cours des siècles depuis l'esclavage, cette dette là, très franchement, elle l'a remboursée depuis longtemps et l'Afrique ne doit plus rien. »

L'auteur de ces propos prémonitoires n'est autre qu'Aminata Traoré, la prestigieuse ancienne ministre de la culture du Mali et porte parole du courant de pensée abolitionniste qui estime impérative l'abolition de la dette.

Elle exhorte les Africains, et, au delà, l'ensemble du tiers monde, à se mettre «aux commandes de leur propre vie», à mener le combat contre cette nouvelle forme pernicieuse de colonisation «la colonisation mentale» et à s'opposer enfin au fait que les pays riches imposent leur mode de vie à des pays censés dépourvus de culture, de traditions, de valeurs: «Comme si l'unique façon de savoir c'était de savoir faire de l'argent».

Les remugles du débat colonial remontent en surface avec le débat sur la dette, le rôle positif de la colonisation, alors qu'une recomposition géostratégique s'opère sur le continent africain avec l'émergence de l'Afrique du sud, comme nouveau pôle de référence du continent et l'irruption de nouvelles puissances mondiales, sans passif colonial du moins en Afrique, sur fond de courses aux ressources énergétiques.

Certes, la société française Areva, la première firme nucléaire au Monde, présente au Niger, a amorcé une coopération début 2007 avec le Mali, mais cette percée dans un domaine de pointe de l'énergie du futur ne va pas sans risque.

La prospection des minerais est en butte à des opérations de harcèlement tant au Mali qu'au Niger de mouvements autonomistes, des rebelles Touaregs, qui s'attaquent tant aux forces armées régulières qu'aux intérêts étrangers notamment à Areva accusée de piller la richesse nationale.

Le correspondant du journal français Libération, Thomas Hofnung, soutient même, dans un reportage en date du 12 juillet 2007, que «le nord du Niger est en état de guerre», justifiant ainsi une intervention accrue des services occidentaux dans la zone sahélienne, quadrillée depuis les attentats anti-américains du 11 septembre 2001 et en donne le récit suivant:

«Réclamant une meilleure répartition des richesses, des rebelles touaregs regroupés au sein du Mouvement nigérien pour la justice (MNJ) multiplient les attaques contre les soldats du président Tandja (Niger), qui ont subi de lourdes pertes, mais aussi contre les sociétés étrangères qui exploitent l'un des bassins d'uranium les plus importants de la planète. Un employé chinois de l'entreprise China Nuclear Engineering and Construction Corporation (CNEC) a été enlevé. Ses ravisseurs, après avoir affirmé vouloir le remettre à la Croix-Rouge, le détenaient toujours hier soir. Depuis, la société a évacué tout son personnel »

En avril, le MNJ avait déjà attaqué un site de l'entreprise française Areva, présente dans le nord de cette ancienne colonie depuis la fin des années 1960. Fin juin, le *dirigeant rebelle Agaly Alambo avait lancé : «Areva, c'était un avertissement . Nous ne sommes pas contre les sociétés étrangères* [.] *mais depuis trente ans les populations locales n'en ont pas profité.» Areva, premier producteur mondial d'uranium, se défend en insistant sur ses œuvres sociales : «Nous avons construit des hôpitaux et prenons en charge près de 20 % des dépenses de santé du Niger.» Depuis, la firme a pris des mesures de sécurité drastiques, mais affirme que sa production n'a pas été perturbée. L'uranium en provenance du Niger alimente environ 30 % des centrales nucléaires françaises.*

Ces derniers jours, le groupe rebelle, qui serait fort de plusieurs centaines d'hommes bien équipés, a réitéré ses menaces : *«Aucun étranger ne sera en sécurité tant que l'armée continuera sa répression.»* Le MNJ accuse notamment la Chine de fournir des armes au régime du président Tandja.

Malgré les appels au dialogue lancés par la quasi-totalité des partis politiques, ce dernier persiste à qualifier les rebelles de *«bandits»* et refuse toute négociation. A Niamey, certains de ses proches jouent sur la corde anti-française, soupçonnant Areva d'être de mèche avec le MNJ. *«C'est absurde ! Nous avons été les premiers visés»*, rétorque-t-on au siège parisien. Fin juin, le responsable de la sécurité d'Areva n'en a pas moins été expulsé par les autorités nigériennes soupçonné d'avoir pris contact avec le MNJ pour éviter d'autres attaques. Areva négocie actuellement de nouveaux permis de prospection au Niger»

Quel crédit accorder à la thèse soutenue par des africanistes français selon laquelle la France a déjà perdu l'Afrique, mais que le constat tarde à se manifester faute d'une saine perception de la réalité des choses ? La France dispose-t-elle des atouts pour remonter la pente? Quel usage

veut-elle faire du potentiel africain sur son territoire, une passerelle ? un repoussoir? Le peut-elle ? Le veut-elle vraiment ????? En un mot: Quelle politique pour dépasser le cadre décrié et décrépi de la Françafrique qui a tant coûté à l'Afrique mais aussi à la France ?

« Au jeu de la surenchère, l'Afrique subsaharienne, criminelle et victime, exploitée et suicidaire, offre une vaste palette d'idées reçues. Issues précisément des projections occidentales, des explications du retard africain et des réévaluations mémorielles, mais aussi des confrontations autour du développement. Elles sont souvent répétées de manière obsédante depuis l'époque coloniale, sans vraiment avoir évolué. Elles renvoient aux connaissances acquises comme aux ignorances scientifiques ».

Un sursaut semble s'esquisser: dans un geste d'une audace jamais vue, onze pays africains producteurs de matières premières ont décidé en 2008 de remettre à plat les contrats qui les lient aux compagnies exploitantes depuis les années 1990. Tel est le cas du Liberia (contrat du fer avec Mittal), de la Tanzanie (Aluminuim), de la Zambie et de l'Afrique du sud (platine et diamant) notamment.

Emboîtant le pas aux producteurs du pétrole, les Etats africains entendent mettre à profit l'envolée des prix des matières premières pour procéder à des ajustements de prix davantage conformes aux lois du marché.

Dans ce combat spectaculaire sur «la vérité des prix», le plus en pointe se trouve être Joseph Kabila, Président de la République Démocratique du Congo, un pays jadis en faillite sous le règne de Mobutu, le protégé des Américains et des Français, aujourd'hui un nouvel eldorado. Faisant jouer la concurrence entre la Chine et l'Europe, Kabila a remis en cause pas moins de soixante et un (61) contrats miniers. Même si une nouvelle guerre civile vient de commencer à l'est de ce pays.

Pour en savoir plus sur cette nouvelle donne économique, il conviendrait de se référer à l'étude de Colette Braeckmann, journaliste belge, parue dans le mensuel français «Le Monde diplomatique» juillet 2008, sous le titre «La République Démocratique du Congo tente d'empêcher le pillage de ses ressources: Manœuvres spéculatives dans un Katanga en pleine reconstruction», ainsi que l'étude de Raf Custers, chercheur à l'International Peace

Information SService (IPIS) d'Anvers-Belgique, «l'Afrique révise ses contrats miniers » paru dans le même périodique à la même date.

Difficile d'enfermer donc l'Afrique dans des typologies ou des classes commodes pouvant être remises en cause tant la diversité est grande », soutient Georges Courade, auteur de « l'Afrique des idées reçues » (Belin –Plon 2006) dans un dossier spécial du Monde diplomatique de juillet 2007 consacré à cette thématique «l'Afrique au delà des idées reçues», réalisé sous la direction de Augusta Conchiglia qui voulant dissiper le malentendu initial souligne que «ce n'est pas l'Etat occidental qui est en cause, mais l'Etat colonial, que le continent doit d'abord s'appuyer sur les ressources des humains et des sociétés et la jeunesse impatiente de consommer n'en peut plus d'attendre».

Pourtant le Mali, à tous égards, est un pays charnière quand bien même la France lui a manifesté un enthousiasme plus que mesuré, toute à son attention à ses «chouchous» préférés, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Contrairement à la Guinée contrainte à la rupture, au Tchad, sous protectorat permanent français, à la Côte d'Ivoire, un des principaux initiateurs de la coopération franco-africaine et un des chefs d'orchestre de la «Françafrique », l'équidistance du Mali par sa politique de distanciation a eu le double mérite, sans effusion de larmes de joie, ni effusion de larmes de sang, de ne jamais bercer d'illusions la France sur le Mali, ni surtout de se bercer d'illusions sur la France. Exploit non négligeable lorsque l'on songe au bilan calamiteux de la coopération franco-africaine.

ANNEXES

Conte de Ségou du temps où les bêtes parlaient Bambara:

«Un jour, les animaux de la brousse se réunirent pour choisir un chef. Lorsqu'ils furent tous rassemblés, la biche demanda et obtint de prendre la parole. Prenons comme juge et président de séance le jeune frère lièvre. Etre grand ne signifie pas toucher le toit de la tête quand on est

debout dans une case. Etre grand c'est avoir l'esprit de finesse, de discernement et le sens élevé du bien public. Le cadet lièvre est petit par la taille mais grand par l'esprit! Qu'il dirige nos débats!Remerciant l'assemblée qui approuva la biche à l'unanimité, le lièvre demanda qui les animaux désiraient-ils prendre comme chef. Ils lui annoncèrent le nom de l'éléphant. Après un long silence, le lièvre répondit en ces termes: Réfléchissez bien sur votre choix. Grand frère éléphant est grand et fort; sur ce point, il n'admire et n'envie personne.

«La force donne le goût du mépris pour les faibles. L'éléphant ne pourra respecter personne, étant le plus fort. Or le pouvoir n'est rien d'autre que de faire proprement ce qui a été décidé librement par l'ensemble de la population. Il ne trouve sa justification que dans une réflexion morale. Et la morale pour un chef c'est d'être d'une honnêteté sans faille envers le peuple et de faire preuve de patience et de justice. Etre chef, c'est comprendre, enfin, que la patience vaut mieux que la poigne brutal». A mon avis, grand frère éléphant ne nous convient pas car enclin à la dictature. Je vous pris de me faire une autre proposition».

Le Seigneur éléphant, fâché, se retira après avoir déclaré: « Dans les sociétés en gestation, il est peut-être salutaire de confier le pouvoir à une minorité dirigeante efficace. L'avenir de ces sociétés dépend exclusivement de cette minorité agissante et non de la masse souvent indifférente. Cette minorité, sans que ce soit comme le pense le lièvre, doit se munir du pouvoir absolu dans la mesure où le pouvoir devient un devoir. C'est là un pouvoir d'élite et je ne conçois le pouvoir qu'ainsi ». Ainsi le grand frère éléphant fut écarté du pouvoir.

L'assemblée proposa alors successivement la hyène, l'iguane, la panthère, le sanglier et le lièvre lui-même. Ce dernier s'opposa à toutes ces propositions en ces termes: L'hyène, vorace et cupide ne peut être chef. Elle ne pensera jamais aux autres mais voudra tout pour elle seule. Or le pouvoir ne doit pas être source d'enrichissement mais de dévouement désintéressé pour le bien public.

L'iguane convient encore moins, bien qu'il ait plus que tout le monde les attributs du chef. En effet, il a les yeux rouges, la peau rugueuse et deux verges, attributs de virilité suprême. Malheureusement, il est amorphe. Les femmes s'en emparent facilement pour la sauce du soir. Un chef indécis ne convient pas car l'indécision est cause de ruine pour la communauté. Elle y entretient toutes sortes de découragements. Or sans l'exprimer, nous attendons de notre futur chef l'instauration d'un cadre où règnent l'ordre, la justice, le dévouement avec pour toile de

fond le respect des droits et des libertés de chacun. Si les humbles peuvent placer mots, renonçons à frère iguane.

La panthère c'est le pire des chefs. Elle serait un chef coléreux, agressif et qui ne pourra jamais tolérer une réflexion émanant d'un faible. Avec elle, ce sera une dictature d'autant plus ignoble qu'elle ne fera rien avancer. Ce sera partout obligation d'uniformité de pensée et d'actions.

Etouffant toutes les libertés dans le sang, elle confisqua le pouvoir, soumettra à sa dévotion l'appareil judiciaire. Tout ceci ne conduira qu'à nous jeter dans la torpeur. Nous n'avons que faire d'une telle dictature. Examinons une autre candidature.

Le sanglier ne peut être qu'un chef qui aura toujours les dents dehors. Les peuples méprisent et finissent par écarter les dirigeants comédiens. Désordonné, le sanglier ne comprendra pas qu'il n'aura de salut et d'efficacité que dans le travail consciencieux des dossiers.

Travailler d'abord! Ne rien laisser à l'improvisation et au hasard! Avec le sanglier qui a toujours les dents dehors, nous ne saurons pas quand il voudra du sérieux. Ce sera donc l'aventure. Et notre pays doit devenir autre chose que l'aventure.

Alors embarrassés, les animaux proposèrent le lièvre lui-même qui se désista en ces termes: Certes, on me dit intelligent, beau, raisonneur et posé. Mais je suis trop petit et faible. Un chef ne doit pas être trop fort, ni trop grand, ni trop faible. Il doit juste être dans la mesure.

Refusant ainsi la présidence, le lièvre démontra que le chef ne doit pas être un manipulateur des masses. Mais il ajouta: « Je vous propose le grand frère lion comme roi de la brousse. Ce rôle convient à sa noblesse, à son humilité et à la crainte admirative que les hommes ont de lui. Qu'un lion ou une lionne rugisse dans la brousse, aussitôt aux hommes dans leurs villages de s'écrier: «Badjiri!» lion ou lionne, tout est Badjiri!» Ainsi le lion devint le roi de la brousse sous le nom de Diarra.

textes de mise en place de la plate-forme de soutien pour la réélection de ATT

ATT 2007 FRANCE
Réunion du Dimanche 25/02/07
tenue au
QG – 87, rue de Paris à Montreuil

Ordre du jour:

- Passation de service au président de la plate-forme M. Yacoubou DEMBELE,
- Calendrier des visites des foyers,
- Collaboration avec les partis politiques,
- Création de 2 commissions: budget et réflexion sur l'immigration (doléances)

Etaient présents à la réunion les membres du bureau et d'autres personnes ressources (cf. liste de présence).

Mamadou Samoura annonce qu'il rentre au Mali dés demain. Il s'excuse de ne pas pouvoir assister à la réunion. Il a donné le nom des personnes qui pourraient satisfaire la plate-forme à son absence.

Passation de service:

Diadié Doucouré (Premier vice-président): La plate-forme ATT 2007 France a été mise en place le 14 Janvier 2007. Yacoubou Dembelé, élu président de cette plate-forme, était en déplacement au Mali. De retour maintenant et en tant que président de ce bureau, c'est lui qui présidera désormais toutes les réunions.

Avant de passer la parole à Yacoubou, je voudrais remercier, au nom de la plate-forme, l'association Djekafo et sa présidente Mme Coulibaly Marietou Diarra dont les efforts ont permis de trouver cette salle qui nous sert de QG de campagne. D'autant plus que cette salle est située au cœur de Montreuil, ville très chère au président ATT. Vu que le président ATT tient énormément à Montreuil, et vu la masse importante des migrants Maliens qui y résident, nous tenons beaucoup à nous implanter dans cette ville. Et c'est grâce au militantisme de Marietou Diarra qu'on a eu gain de cause.

Concernant les foyers, il est temps d'y rentrer pour rencontrer la population malienne. Concernant les partis politiques, leur président, M. Ibrahim DIANESS, m'a assuré qu'ils seront fixés après leur réunion du Mardi 27 Février 2007. Par ailleurs je propose qu'on laisse ouverte la plate-forme aux personnes ressources qui veulent la rejoindre.

Amina Sidibé: Merci de me donner la parole. Je viens de rentrer du Mali ce Mercredi où j'ai rencontré le Député Gassama et M. Soran, conseiller de ATT. Sora m'a informé que 2000 € ont été envoyés à la plate-forme.

Il y a eu une mauvaise image de ATT à la suite de sa rencontre avec les Maliens de France. Tout le Mali est au courant. Les gens ne comprennent pas comment on a pu permettre de telles choses. On rapporte que le président s'est fait caillasser et insulter. Ce qui nous reste à faire, c'est de nous mobiliser pour que ce qui s'est passé soit effacé.

Diadié Doucouré: Ce point est un point divers. Ce qui s'est passé n'est pas de notre responsabilité, c'est politique. Cela veut dire que tout n'est pas gagné, il faut se mobiliser. L'ambassadeur a été hué. Mais je ne peux pas confirmer que le président a été caillassé et qu'il s'est fait insulter les parents.Je confirme que 2000 € ont été envoyés. La salle et ses matériels ont été financés par cette somme.

Hamidou Traoré: Le point que Ami a soulevé est très important. Il faut qu'on fasse un débat la-dessus pour comprendre ce qui s'est passé. Je n'ai pas vu que le président ait été caillassé ou qu'on l'ait insulté les parents.

Il y a un groupe de jeunes, dont Bakari Mariko et Lazart Mamadou font partie, qui ont organisé une contre-manifestation pour soutenir l'action du président. Ils se sont fait battre par les manifestants de l'opposition.

L'ambassadeur affirme que ATT n'a pas de partisans, car on a rien fait pour le soutenir quand la salle l'a hué. Il y a un malaise au niveau du consulat dû au problème des expulsions. Il faut que l'information passe.

Diadié Doucouré: Je propose qu'on mette ce point aux divers.

Yacoubou Dembelé: Tout d'abord je me présente: je suis Yacoubou Dembelé (en se levant). Je tiens à vous remercier énormément pour m'avoir désigné comme président de la plate-forme pendant mon absence. J'ai besoin de vous tous pour mener à bien cette tache. Je

m'engage devant tous, qu'à partir de cet instant et jusqu'à la fin de la campagne, je suis le président de la plate-forme et de la plate-forme seule. Je ne suis plus le président du Comité du 5 Décembre 2001 qui a des personnes compétentes pour occuper ce poste.

Pour éviter l'effet Jospin, il faut qu'on se mobilise. J'ai des propositions à vous faire:

- Que chaque réunion du bureau soit sanctionnée par un compte rendu dans les 48 heures qui suivent !
- Que la permanence soit ouverte constamment et accessible à tout moment.
- On a plus de 60 foyers à visiter.
- Il est urgent d'élaborer un budget de campagne.

Par ailleurs, je ne suis pas d'accord avec des gens qui viennent de Bamako pour gérer Paris à notre place. S'il y a des actions à entreprendre, c'est à nous de le faire.

Au fait je viens de Bamako où je me suis rendu sur le terrain pour constater les faits de moi-même. Je me suis rendu compte que la capitale n'est pas acquise à 90% à ATT. D'où la nécessité aux soutiens de Bamako de doubler d'ardeur sur place pour que cette ville soit à ATT. Qu'on nous laisse travailler tranquillement !

Pour la présidence de séance des réunions, je propose qu'on copréside. Une fois encore j'ai besoin de tout le monde.

Hamidou Traoré: Diadié a fait un travail remarquable, ce dont nous devons le féliciter et le remercier. Comme Yacoubou l'a proposé, on a toujours besoin de lui.

Ibrahima Katelé: Un mot seulement. il faut une liste d'intervention pour ordonner le débat.

Salif Mandela: Il faut qu'on respecte l'ordre du jour.

Amina Sidibé: Le plus urgent, c'est de faire la mobilisation et d'aller au combat étant unis. Les élections sont loin d'être gagnées. Il y a un problème de communication. Sinon ATT a beaucoup travaillé.

En ce moment au Mali, la population ne réclame que de l'argent, il y a trop de pagailles. Il faut qu'on enterre la hache de guerre entre nous. Il ne faut pas mal voir l'intervention de Bamako.

Adama Diabaté: Je demande à Yacoubou de laisser Diadié présider les réunions comme il a su bien le faire jusque là.

Daouda Keïta: Il faut que le budget de campagne soit élaboré le plutôt possible par la mise en place de la dite commission de budget. Il ne faut pas que les clés de la permanence soient éparpillées.

Marega: Il faut organiser les débats. Si quelqu'un ne respecte pas l'ordre on lui inflige une amende. Parmi ceux qui vont visiter les foyers, il faut qu'il ait beaucoup de Soninkés. Avant d'y aller prenez beaucoup de précautions afin de pouvoir convaincre les résidents des Foyers.

Ibrahima Katelé: Je propose qu'on fasse 4 foyers par Dimanche. On a trop négligé le problème du recensement. Combien de personnes ont été recensées sur lesquelles on peut compter? Un permanent a été déjà engagé. Il va être payer chaque fin de mois. Il faut qu'on ait du boulot pour lui. Il faut que toutes les structures emmènent la liste des personnes recensées au permanent. Concernant le député mandaté, a-t-il bien accompli tout ce qu'on lui a demandé?

Yacoubou Dembelé: Concernant les 60 foyers dont j'ai parlé, sachez que cette liste n'est pas exhaustive. On pourra en ajouter au fur et à mesure que la campagne avance.Concernant la permanence, un cahier de charge sera établi.

Mandela Salif: Je ne veux pas être alarmiste, mais il y a une minorité de la salle qui monopolise la parole. Assez les discours politiciens. Il faut qu'on agisse. J'en appelle à la responsabilité de tous pour qu'on puisse commencer à travailler.

Diadié Doucouré, réagissant après les propos déplacés de Mandela, demande qu'on ait un minimum de respect les uns pour les autres. Yacoubou lui emboîte le pas en demandant à Mandela de s'excuser, il faut qu'on laisse les gens parler dit-il.

Bô Niagaté: Je commence à en avoir marre de cette coordination. Se critiquer, s'insulter, s'humilier. C'est regrettable. Il faut qu'on se respecte. Si vous partez aux Foyers avec cet esprit, personne ne vous écoutera. La réunion d'aujourd'hui devait se porter sur les échecs de la visite de ATT en France. Concernant les commissions: oui à une commission de budget, mais celle des doléances n'a pas lieu puisqu'elle existe d'office.

Matené Diarra: J'ai un honneur et il a été bafoué. Concernant les foyers, nous pouvons nous appuyer sur nos soutiens qui y existent pour organiser des rencontres.

Mamadou Komé: Je rejoins l'idée de Matené. Vous avez parlé de 60 foyers qu'on doit visiter, pourquoi ne pas commencer par dévoiler le calendrier des visites, et discuter de la façon dont on va procéder. C'est le point le plus important en ce moment.

Sega Doucouré: Il ne faut pas soumettre tous les débats à l'assemblée.
On n'est pas à la phase d'élaboration de commissions mais à celle de la construction d'idées. Je suis contre qu'on rentre en campagne dés maintenant, mais on peut établir un calendrier. Nous devons voir ce que nous ciblons, c'est-à-dire quelques groupes sociaux et les foyers que nous devons rencontrer. Il faut réfléchir sur la gestion de la campagne. Il ne faut en aucun cas remettre sur la table le problème de liste électorale. La commission sur le budget: il faut la faire, mais le reste non. Nous sommes en phase d'incitation de notre candidat à se présenter. Une campagne, ça se réfléchit. Il ne faut pas décider de rentrer dans les foyers à toute tête.

Bandiougou Diakité: (personnel, ressources): Je me considère comme l'un des doyens de cette plate-forme. Dans une campagne, il y a des parties théorique, méthodologique et pratique qu'il faut distinguer. Faisons un programme et proposons le à Bamako.
Daouda Coulibaly: C'est ma première participation à vos réunions. Pour optimiser le débat, il faut toujours commencer par l'essentiel avant d'ouvrir le débat. Je suis prêt à contribuer à la réussite de cette coordination.
Yamadou Sambakess: La première des choses à faire c'est de travailler sur le budget. Avant d'aller aux foyers il faut savoir ce qu'il faut aller dire. Il ne faut pas se focaliser sur les foyers seulement, il y a des familles de 7 à 10 enfants qu'il faut mobiliser. Pour cela on peut appeler les familles par téléphone. Le plus important, c'est le budget pour nous permettre d'organiser les rencontres.
Hamidou Traoré: Je propose qu'on visite tous les Samedis 4 foyers, et tous les Dimanches 4 foyers. Il faut élaborer un projet de propositions qu'on envoie au président ATT.
Amina Sidibé: Faisons attention, la campagne n'est pas officiellement ouverte. Je rejoins l'idée de Sega. Que la commission sur l'immigration fasse des propositions! Il faut que la plate-forme fasse un appel à candidature du président.
Création des commissions:
Les deux commissions et leurs membres:

4. **Commission de réflexion sur l'immigration:**
    1. Diadié Doucouré,
    2. Yamadou Keïta,
    3. Bakari Mariko,
    4. Tidiani Guindo

5. Sega Doucouré,
6. Fodié Baradji,
7. Bandiougou Diakité,
8. Sacko Doumbia,
9. Moustapha Dembelé,
10. Matené Diarra.

5. Commission sur le budget:

1. Yacoubou Dembelé,
2. Ibrahima Katelé,
3. Hamidou Traoré,
4. Amina Sidibé,
5. Daouda Keïta,
6. Boul Askia,
7. Daouda Coulibaly,
8. Halimatou Ouologeme,
9. Nana Touré.

Mamadou Baradji: Concernant la visite des foyers, je propose 2 foyers par Samedi et Dimanche (4 foyers par week end) avec 2 groupes distincts. Pour cela il faut qu'on mette à notre disposition des moyens financiers appropriés.

Chatou Haïdara: Pour appeler les familles directement, on peut avoir la liste des Maliens résidents dans le quartier au niveau des mairies. Il faut des moyens pour organiser les rencontres. Pour cela chacun doit contribuer à sa façon. Pour ma part j'apporte une contribution de 1000 € à la caisse du bureau de coordination (elle s'exécute et donne sur-le-champ les 1000 € devant tout le monde).

Yacoubou Dembelé: Pour aller aux foyers, on était en panne de moyens. Grâce à l'action de Chatou on peut commencer les visites, ce dont on te remercie énormément Chatou. Par ailleurs je vous prie à l'avenir de ne pas quitter les réunions au milieu des séances, il faut un

minimum de respect. Je ne suis pas un dictateur, mais il est préférable qu'il n'y ait plus de cacophonie et de rassemblement à côté pendant qu'on est en réunion. Concernant les cameras pendant les réunions ainsi qu'aux foyers, j'y suis contre.

Diadié Doucouré: Pour les cameras, c'est la décision de la plate-forme.

Yacoubou Dembelé: Si tel est le cas, je retire ma proposition pour les cameras.

Bô Niagaté: Je remercie Satou Haïdara de sa contribution. Chacun apporte la sienne de façons différentes, soit par l'argent ou soit par la mobilisation en apportant des voies à ATT. Il faut rentrer dans les foyers avec le bilan de ATT. Quatre foyers suffisent par week end avec 2 groupes différents et aux heures adaptées à ces résidents.

Mandela Salif: Je m'excuse pour mes propos offensants. Je ne visais pas particulièrement quelqu'un. Laissez aux gens d'aller au fond de leurs idées. Il faut qu'on ait l'amabilité d'écouter les réponses aux questions qu'on pose en restant jusqu'à la fin des réunions.

Diadié Doucouré: Je remercie Satou pour ce geste. J'apprécie l'engagement de Yacoubou en tant que président de la plate-forme de se désister de son poste de président du Comité du 5 Décembre, pour se consacrer entièrement à la cause du bureau de coordination. Les documents et clés du bureau de permanence sont à la disposition du bureau. L'objectif est unique. Ouvrons-nous aux autres. Je propose qu'on diminue la fréquence des réunions

Amina Sidibé: a lu la lettre de M. Guindo dans laquelle ce dernier a annoncé son intention de libérer son poste au sein de la plate-forme pour s'occuper durant la campagne électorale d'un volet essentiel pour lui à savoir la dénonciation des autres candidats adversaires du Président qui ont été à la base des problèmes actuels de notre pays. Par ailleurs Amina Sidibé demande qu'on adresse une lettre de condoléances à l'occasion du décès de la femme considérée comme la seconde mère de ATT.

Divers:

Diadié Doucouré: On a du pain sur la planche, vu ce qui s'est passé le Samedi lors de la rencontre du président avec les Maliens.

Yamadou Sambakess: On ne va plus écouter l'ambassadeur. C'est grâce à lui que les choses se sont mal passées. L'ambassade nous a interdit d'organiser des meetings devant la mairie, laissant ainsi l'espace libre à l'opposition.

Diadié Doucouré: Les choses ont été décidées ainsi en étroite collaboration avec ATT, puisqu'il ne venait pas pour une campagne.

Katelé Ibrahima: Par rapport à l'organisation, il y a eu des failles. Si le président vient en tant que candidat, on peut prendre les choses en main. Sinon on ne peut rien.

Daouda Keïta: Tout le monde reproche à l'ambassade du Mali les ratés de l'arrivée de ATT. Elle n'a pas prévu l'ampleur de l'évènement. Les sans papiers, les partis politiques opposants…

Bakari Mariko: On n'a pas tenu compte du fait qu'on est déjà en campagne. On nous a interdit de montrer nos banderoles.

Pour manifester en faveur de ATT et contrer les manifestations hostiles, nous avions fait appel à beaucoup de gens dans la salle pour nous aider dehors en vain.

Tirons les conséquences de ce qui s'est passé pour en tirer profit.

Pour la plate-forme

Mamadou Komé

ATT 2007 FRANCE
Réunion du Bureau,
tenue le Vendredi 22/03/07
au
QG – 87, rue de Paris à Montreuil

Etaient présents à la réunion:

Bandiougou Diakité, Mamadou Komé, Mme Haba Mariam Sissoko, Bourlaye Keïta, Moussa Magassa, Séga Doucouré, Massiré Kaloga, Toumani Traoré, Mamadou Diarra, Sako Doumbia, Yamadou Keïta, Tidiani Guindo, Amina Sidibé, Hamidou Traoré, Yacoubou Dembelé, Diadié Doucouré, Mandela, Mamadou Baradji, Mallé Dramé, Matené Diarra.

Président de séance: Yacoubou Dembelé.

Yacoubou Dembelé: Bonjour! C'est tout juste une réunion de recadrage de la semaine. Mandela et Thiambel ont une proposition de travail à nous faire.

Thiambel: Je suis journaliste correspondant. Je souhaite faire un publi-reportage sur la plate-forme, si le bureau n'y est pas contre.

Amina Sidibé: Il est urgent que la plate-forme fasse un appel à candidature au Président ATT. C'est une façon pour nous de nous faire connaître, et de montrer que Paris est avec ATT.

Yacoubou Dembelé: J'avais demandé à quelqu'un de faire un document afin que la plate-forme lance cet appel à candidature au Président. Ce document devait être prêt aujourd'hui. La personne concernée devait être là en ce moment, mais elle n'est pas encore arrivée.

Tidiani Guindo: Le journal «La voix du Mali» pour lequel travaille Thiambel n'est pas favorable à notre camp. Qu'est-ce que Thiambel peut faire pour changer ça.

Thiambel: Le journal est indépendant. Nous allons mettre en avant les idées de la plate-forme.

Wagué: Il faut qu'on puisse vérifier les textes avant qu'ils ne soient publiés.

Thiambel: Nous n'avons pas de connivence avec un parti politique quelconque. Et je vous rassure que la paternité des écrits appartiendra à la plate-forme.

Hamidou Traoré: Concernant le journal, l'initiative n'est pas mauvaise. Mais j'ai une inquiétude. Dans le passé, ce journal a fait des articles contre notre camp. Il faut qu'on y réfléchisse profondément. Depuis que cette plate-forme existe, nous faisons un travail remarquable. Mais ce journal n'en a jamais fait écho.

Diadié Doucouré: Je suis d'accord avec Amina à propos de l'appel à candidature. Concernant le journal, n'oubliez pas que le journaliste auquel nous avons à faire, est dans la plate-forme. Je propose qu'on libère Thiambel afin d'en discuter entre nous et prendre une décision.

Mandela: L'initiative vient de moi. J'ai fait cette proposition afin que les travaux de la plate-forme soient divulgués. Par rapport à la modalité, nous avons demandé à Thiambel lui-même de venir s'expliquer en face du bureau. Dans le même ordre d'idée, j'ai demandé à Sako aussi de faire un article sur la plate-forme dans le journal l'Indépendant. Je suis un fervent partisan de la liberté d'expression. Tous ceux qui ne sont pas avec toi, ne sont pas obligatoirement contre toi.

Bref, l'idée générale était de présenter la plate-forme, et de la faire connaître.

Bourlaye Keïta: A propos du journal, l'approche est très bonne. ATT a lui-même supporté la liberté d'expression. Utiliser ce moyen pour faire connaître la plate-forme est convenable. D'autant plus que Thiambel s'engage à ce que les textes viennent de la plate-forme. Il ne faut pas juger. Essayons d'avancer là-dessus.

Matené Diarra: J'ai une proposition: on peut charger les présidents, le secrétaire général et le secrétaire à l'information, à suivre les écrits concernant la plate-forme dans ce journal. J'encourage l'idée de Amina, à propos de l'appel à candidature au Président.

Yatt: Les deux journalistes concernés sont des professionnels. On ne peut pas les empêcher d'écrire ce qu'ils veulent même si on refuse de collaborer avec eux. Ça m'a même étonné que Thiambel ait proposé de nous montrer les textes avant de les imprimer. Ce n'est pas quelque chose à refuser.

Amina Sidibé: J'ai confiance en Thiambel. Mais en matière de campagne, tout se prépare. Pour moi, en ce moment, l'urgence c'est l'appel à candidature du Président.

Il faut que vous sachiez qu'une fois des textes sont écrits dans un journal, on ne peut plus rien contre. Il faut qu'on travaille ensemble avec Sako et voir ce qu'il faut faire.

Nous sommes tous engagés pour la plate-forme. En cas d'échecs, ça nous concernerait tous.

Diadié Doucouré: Comme je l'ai proposé, libérons Thiambel et voyons ensemble ce qu'il faut faire. Sachez qu'on ne peut jamais contrôler un journaliste.

Yacoubou Dembelé: Thiambel, nous te remercions pour l'intérêt que tu portes à la plate-forme. Cette plate-forme a besoin des compétences comme toi.

Nous te contacterons pour la suite.

Tidiani Guindo demande à Yacoubou qu'il soit ferme en présidant les séances des réunions.

Mandela Salif: J'ai emmené l'idée de Thiambel en concertation avec le secrétaire à l'information, Sako. Je ne veux rien imposer à la plate-forme.

Diadié Doucouré: Avant d'emmener des idées sur la table, il faut que les responsables soient consultés avant.Mettons ce point aux divers afin d'en finir une fois pour toute.

Yacoubou Dembelé: Je précise que l'idée a était discutée avec les responsables concernés.

<u>Commission sur le budget</u>

Les membres de cette commission sont les suivants:

10. Yacoubou Dembelé,
11. Ibrahima Katelé,
12. Hamidou Traoré,

13. Amina Sidibé,
14. Daouda Keïta,
15. Boul Askia,
16. Daouda Coulibaly,
17. Halimatou Ouologeme,
18. Nana Touré.

Hamidou Traoré: Président de la commission

On s'est réuni le Mercredi 21 Mars 2007 à propos de cette commission. Les chiffres initialement proposés sont à la baisse (cf. Document).

Après avoir commenté les différentes rubriques du tableau, Hamidou a dévoilé le montant total du budget prévisionnel, qui s'élève à 49.500 €. Il précise que c'est la proposition retenue par la commission dont il est le président. Quitte au bureau de l'entériner en l'adoptant.

Diadié Doucouré: Selon moi, c'est un budget raisonnable.

Bandiougou Diakité: Je trouve que 10.000 € pour le cameraman sont insuffisants. Je propose de l'augmenter à 15.000 €. De même 500 € pour la rubrique Conseil avocat: c'est peu aussi. Par contre, je ne vois pas de rubrique pour la Sécurité, que je trouve primordiale. Il faut équiper le siége d'une alarme ou d'une porte coulissante. Le local est tellement exposé, que quelqu'un peut rentrer dans les toilettes sans qu'on se rende compte.

Concernant le carburant, vous n'avez pas mentionné le diesel, qui est un carburant aussi. Selon moi, 49.000 € de budget: c'est peu. 60.000 € ne seraient pas trop.

Amina Sidibé: Je remercie la commission pour le travail accompli.

8.000 € pour la rubrique Organisation et Manifestation: c'est peu. Cette rubrique est l'une des plus importantes. Je propose de diminuer les frais de transport de 2 000 € pour l'ajouter à cette rubrique. La sécurité est très importante, il faut y penser.

Concernant la rubrique Affiches, est-ce que Bamako n'enverrait pas les affiches ? Si Bamako nous envoyait ces affiches, il faut penser où mettre les 3 500 € initialement prévus pour cette rubrique.

Mamadou Komé: Je rejoins l'idée de Amina concernant la rubrique Organisation et Manifestation. Il faut l'augmenter. C'est la rubrique la plus importante de la campagne. Concernant la rubrique Soutien des membres (500 €), cette idée a été refusée quand Mandela l'a proposée lors de la mise en place de la plate-forme. Avez-vous eu un accord des membres pour le proposer de nouveau ?

Tidiani Guindo: En analysant les chiffres du tableau, le budget prévisionnel est en réalité de 39.500. C'est en ajoutant les recettes qu'on atteint les 49.500 €.

Yacoubou Dembelé: Il faut faire ressortir dans le budget, l'apport des membres de la plate-forme: frais de transport, téléphones et autres dépenses individuelles. Cette rubrique va montrer à Bamako que chacun d'entre nous fait des dépenses liées à la campagne.

Bandiougou Diakité propose de chiffrer la rubrique dont Yacoubou fait allusion.

Yamadou Keïta: Lors de l'une des visites de la plate-forme dans un foyer, je me suis amusé à estimer les frais de déplacement. Le montant que j'ai obtenu est de 1.000 € pour ce déplacement.

Il faut réviser les recettes. La partie Sponsors est théorique, puisqu'on ne sait pas en réalité la somme qu'ils vont donner.

Hamidou Traoré: Président de la commission

Concernant le soutien des membres, celui qui veut, donne quelque chose. Ce n'est pas obligatoire. C'est vrai qu'on ne peut pas louer une salle à moins de 10 000 €. Nous avons essayé de donner des chiffres raisonnables pour chaque rubrique. Mais en réalité, le montant qu'il faut dépasserait de loin le montant prévisionnel global que nous avons donné.

Comme Yamadou et Yacoubou l'ont signalé, les déplacements coûtent très chers aux membres de la plate-forme. Cette rubrique est nécessaire, il faut la créer.

Concernant le cameraman aussi, c'est vrai que c'est peu.

Comme je l'ai souligné, ces chiffrages ne sont pas réels. On a tout fait pour rabaisser le montant du budget à moins de 60 000 €. C'est sûr qu'on va dépasser les 60.000 €.

Concernant la rubrique Avocat, sachez que c'est un forfait.

Concernant la sécurité, il serait mieux de renforcer les serrures et l'assurance du local.

Concernant les Affiches, c'est vrai que des affiches standard vont venir de Bamako. Mais il faut qu'on ait des affiches avec le logo de la plate-forme ATT 2007. Et ces affiches, c'est nous-mêmes qui devons les concevoir ici. D'où la nécessité de maintenir cette rubrique.

Guindo a bien vu concernant le montant total, qui est en réalité de 39.500 au lieu de 49.500 €. On va essayer de combler cette faille avec les nouvelles rubriques que nous venons d'évoquer, à savoir l'apport des membres, la sécurité et autres.

Diadié Doucouré: C'est bien vu, la remarque de Guindo. Il fallait tout préciser sur le tableau, en particulier le montant qu'on demande à Bamako. Il faut le combler en insérant les autres rubriques.

Yacoubou Dembelé: Nous vous remercions pour la tâche accomplie. Vous avez fait du bon boulot. Il faut qu'on essaie de voir ensemble, la façon idéale qu'il faut employer pour communiquer ce budget à Bamako.

Maintenant, écoutons le président de la commission sur l'immigration.

Commission de réflexion sur l'immigration

Les membres de la commission sont les suivants:

1. Diadié Doucouré,
3. Yamadou Keïta,
4. Bakari Mariko,
5. Tidiani Guindo
6. Sega Doucouré,
7. Fodié Baradji,
8. Bandiougou Diakité,
9. Sako Doumbia,
10. Moustapha Dembelé,
11. Matené Diarra,
12. Bourlaye Keïta,
13. Moussa Magassa,
14.

Diadié Doucouré: Président de la commission

Aux membres initiaux de la commission se sont joints trois autres, dont Bourlaye Keïta et Moussa Magassa. Nous avons désigné Yamadou Keïta comme porte-parole de cette commission. Je lui laisse la parole pour exposer notre travail.

Yamadou Keïta: C'est un avant projet. Je vais vous lire le document que nous avions conçu (cf. document).

Amina Sidibé: C'est un bon travail. Mais il y a certains points qui manquent :

Vous avez oublié de mettre en exergue nos enfants de la seconde génération. Il faut un volet pour ce point. Il n'y a pas d'articles ou de codes permettant d'intégrer directement les Maliens de l'extérieur dans la fonction publique au Mali. Il faut toujours passer par des concours.

Il faut prendre à cœur le problème de logements des familles des Maliens de l'extérieur (logements sociaux).

Mamadou Diarra: Il y a beaucoup de propositions auxquelles je n'adhère pas, dont le dîner débat. Il faut écouter d'abord les Maliens. Pour cela il faut organiser une journée d'immigration. Il faut penser à la gestion des flux financiers des immigrés.

Bandiougou Diakité: Il faut mettre l'accent sur les omissions:

6. Côté social: retraite, allocations familiales, logements;
7. Côté démographique;
8. Problématique des solutions: comment fixer les jeunes sur place;
9. Problèmes ici et là-bas: foyers, la jeunesse issue de l'immigration, les femmes;
10. Volet retour volontaire et retour forcé;
11. Logements sociaux: faire des propositions.

Bô Niagaté: Je m'excuse du retard. Je m'apprête à voyager demain. Je suis venu vous dire au revoir.

Mamadou Komé: Dans un foyer, pour expliquer la cause du manque de respect pour les migrants Maliens en France, comparativement aux Marocains ou aux Algériens, Tidiani Guindo a démontré que cette situation est due à l'absence d'organisation chez les Maliens. Ce point m'a beaucoup interpellé. Et je suis d'accord avec Guindo.

Comme Tidiani Guindo fait partie de cette commission d'immigration, j'aimerais qu'il essaie d'intégrer ce point, afin de faire une ouverture vers la création d'une organisation qui aiderait les migrants Maliens en cas de problèmes.

Hamidou Traoré: Le problème de la réinsertion des Maliens de l'extérieur est primordial: comment faire pour que n'importe quel Malien de l'extérieur puisse intégrer la fonction publique facilement.

Le Président avait promis beaucoup de choses dans ce sens. Mais la situation n'a pas évoluée. Il faut revoir ce point afin que ATT en tienne compte.

Concernant les logements sociaux, il faut qu'il ait un quota pour les Maliens de l'extérieur. Il faut spécifier les textes pour les Maliens de l'extérieur à l'aéroport au Mali. Il faut évoquer la

gestion des centres de santé et des écoles, construits par les immigrés, afin que l'Etat les prenne en charge.

Concernant les retours forcés, il faut que le gouvernement interdise que les expulsés descendent de l'avion avec des menottes. Et à leur descente de l'avion, il faut une cellule d'accueil, qui puisse les conseiller et les héberger pendant un moment à l'hôtel, afin qu'ils oublient un peu la mésaventure qu'ils viennent de vivre.

Concernant le consulat, il faut qu'il accentue la campagne d'information. Il faut que les agents prennent des dispositions pour satisfaire tous ceux qui y arrivent pour un service.

Matené Diarra: Ce n'est pas tôt de faire ce travail. Puisqu'il peut faire partie du programme du président.

Amina Sidibé: Il faut organiser la prise en charge des personnes du troisième âge, à l'instar des Maghrébins. Il faut penser à faire la connexion entre les propositions du Mali et celles des Maliens de l'extérieur. Il faut que les Maliens de l'extérieur soient des partenaires incontournables du Mali.

En réponse à l'une des questions de Amina (3^{e} âge), Diadié affirme que les Maliens ont des pensions de retraite.

Moussa Magassa: J'ai fait une formation pour aller créer une entreprise d'électricité au Mali. Mais trop de problèmes, dont l'obtention de prêts des Banques, bloquent les projets de création d'entreprise. Il faut qu'on organise une journée d'immigration.

Bourlaye Keïta: Le débat est très riche. Mais il y a un outil idéal pour réduire le temps de ce débat: c'est l'internet. Les membres de la commission ne doivent pas critiquer le document dont ils sont l'auteur. Tout membre qui fait partie de cette commission ne peut pas faire d'amendement à ce texte.

Sega Doucouré pense qu'il serait bien d'écouter Yamadou Keïta jusqu'à la fin.

Yamadou Keïta: Par rapport à l'augmentation des allocations familiales, il faut voir comment procéder.

Concernant les concours de la fonction publique, nous pensons qu'il faut un cadre juridique pour permettre aux Maliens de l'extérieur de postuler de l'extérieur du Mali.

A ce point Bandiougou Diakité propose de penser à la députation des Maliens de l'extérieur.

Cette proposition a provoqué une discussion dans la salle: Amina Sidibé qui affirme que cela est impossible à cause des lois Françaises; selon Yacoubou et Hamidou, c'est possible, puisque d'après Yacoubou les Sénégalais de l'extérieur ont un député.

Yamadou Keïta continue son intervention: Concernant les logements sociaux, nous retenons la proposition de quotas pour les Maliens de l'extérieur.

Les cadres conventionnels sont les conventions de co-développement et de circulation.

La jeunesse doit avoir sa place au Mali. Les jeunes Français d'origine malienne ont des difficultés: visas au consulat, difficultés pendant leur séjour au Mali. Il faut approcher ces jeunes pour comprendre le fond du problème.

Concernant l'aspect économique: il faut des moyens pour investir. Pour cela il faut tenir compte des caisses de cotisation des migrants Maliens. Si l'Etat s'engage par l'intermédiaire d'une banque, on peut résoudre bon nombre de ces problèmes d'investissement.

Sega Doucouré: Je ne comprends pas la stratégie de mise en place de cette commission. Puisque tous ceux dont vous parlez, sont évoqués dans les foyers.

Il y a des choses qui sont dites de manière imparfaite. Ce document doit être un condensé ou un résumé de tout ce que nous entendons tous les week-ends dans les foyers. On ne doit pas envoyer un document académique au Président. Mais, un document qui mentionne seulement ce que nous voulons.

Yamadou Keïta: On a une vision différente de celle de Sega. Nous devons faire un état de lieux d'abord. A partir de là, faire des propositions.

Ce document ne touche pas seulement les problèmes évoqués aux foyers.Et ce document n'est pas un manifeste, mais un projet.

Yacoubou Dembelé: Cette commission doit continuer à travailler pour enrichir le document déjà conçu.

Sega Doucouré: Voulez-vous qu'on s'inspire de la réalité ou du rêve?

Nous n'allons pas faire des lois à la place des autorités compétentes. Sachez qu'en matière de politique extérieure, le Mali ne fait pas seul les lois.Alors comment faire pour aller de l'existant, et mieux l'exploiter? Les relations internationales ne dépendent pas seulement du Mali. Je voudrais qu'on soit opérationnel en vous apportant mon expérience.

Diadié Doucouré: Il faut reconnaître que le travail accompli, est remarquable. Dans tous les foyers, ce sont les mêmes problèmes qui sont évoqués.

Tout tourne autour des conventions de circulation et de sécurité.Il faut élargir la commission à toutes les bonnes volontés.

Yamadou Keïta: On peut élargir la commission, mais on est limité dans le temps.

Hamidou Traoré: Je pense qu'il y a trop de philosophie dans le document. Il faut de la pratique.

Yacoubou Dembelé: Je propose que la commission continue le travail. Quiconque a des propositions, peut le communiquer à la commission le plus rapidement possible. Nous allons organiser une journée entière sur l'immigration.

Divers

A la demande de Yacoubou, Mandela lit la liste des groupes qui doivent visiter les foyers pendant ce week-end.

Tidiani Guindo: Je ne suis pas d'accord que vous nous dictiez ce que nous devons faire, sans que nous ne soyons associés au projet.

Comment ça se fait qu'un voyage soit organisé à l'extérieur, sans que moi en tant que Secrétaire aux relations extérieures, ne soit au courant?

Yacoubou, il faut que tu assumes tes responsabilités de président de la plate-forme. Beaucoup de gens sont frustrés à cause de telles situations.

Sega Doucouré: Concernant les visites aux foyers, il faut bien calculer avant d'y partir. Il faut toujours nous solliciter, afin que nous contactions nos connaissances qui sont sur place.I n'est pas interdit à un président de faire des propositions, mais il faut éviter de créer un sentiment de frustration des membres du bureau.

Pour les visites à l'étranger et dans les provinces, une ou deux personnes suffisent. Cela limiterait les dépenses. Le Secrétaire aux relations extérieures doit être de la partie.

Yacoubou Dembelé: Rien n'a été décidé en catimini ici.

Concernant les foyers, le programme était toujours connu à l'avance des membres du bureau, sauf pour ce week-end à cause des imprévus. J'ai demandé à Mandela, en tant que permanent, de repartir les membres de la plate-forme entre les foyers qu'on va visiter, afin de ne pas tous se retrouver dans un foyer. Et pour permettre aux gens de connaître au préalable là où ils doivent partir. C'est seulement une façon d'optimiser les visites à la communauté Malienne.

Concernant le déplacement à Bruxelles, Tidiani, tu étais au courant. Je t'avais déjà dit que la plate-forme ne fonctionne pas bien, parce que les secrétaires ne sont pas associés à leurs tâches.

Concernant la commission de Bruxelles, je ne sais pas ce qui va y être dit. On nous a invité là-bas, mais personne de Bruxelles ne m'a encore appelé pour m'expliquer ce qu'il en est.
C'est moi qui ai proposé la présidence tournante pour les rencontres dans les foyers. Comme je l'ai dit, c'est pour bien repartir les membres dans les différents foyers, que Mandela fait sous forme de projet une liste pour chaque foyer.
Concernant toutes les irrégularités, en particulier celle concernant Tidiani Guindo, j'assume toutes les responsabilités, et je m'excuse.
Amina Sidibé: J'ai le même sentiment que Guindo. Le permanent est en train de jouer le rôle du Secrétaire général. Ce qui n'est pas normal. Il faut appliquer les textes.Le Secrétaire aux relations extérieures doit être au courant de toutes les activités touchant l'extérieur.Sega a raison. Il faut qu'on se concerte avant de visiter un foyer. Chacun a ses affinités dans un foyer. Il ne faut pas qu'on nous colle une liste pour les foyers. C'est vrai que les gens sont frustrés.
Sako Doumbia: Par rapport au choix des personnes pour une rencontre, pour moi ça n'a pas d'importance, si c'est pour seulement soutenir ATT. On doit essayer de travailler, et laisser les petits problèmes de côté. Moi je suis là dans le seul but de soutenir ATT. Mais je n'aime pas les futilités.
Bandiougou Diakité: S'il y a des disfonctionnements, que Yacoubou en tienne compte. Un recadrage est nécessaire.
Yamadou Keïta: Si on veut bien travailler pour cette commission d'immigration, il faut qu'on soit responsable. Tous ceux qui ont un intérêt pour les travaux de cette commission, peuvent nous rejoindre. Je voudrais qu'on se respecte. Je veux des critiques objectives. J'ai connaissance que ce document sera remis au Président.
Diadié Doucouré: Quand on travaille ensemble, la concertation est importante.Le premier collaborateur d'un président, c'est son secrétaire général. Reconnaître son tort aussi est une qualité. Guindo a raison, on doit l'associer dès qu'on fait une sortie.
Le permanent a sa place, il est payé pour son travail. Il ne peut pas prendre la place d'un membre du bureau.
Sega a raison, moi j'ai habité le foyer Rochebrune. Malheureusement, je ne pourrais pas y être ce Dimanche. Mais je contacterai mes connaissances là-bas pour la plate-forme. Il faut de la tolérance.

Sako Doumbia: Les gens ne sont pas motivés pour aller dans les provinces. C'est le problème de Bruxelles qui a provoqué tout ce problème.

Bourlaye Keïta: Demain, je participe à l'atelier sur l'immigration. Vous y êtes tous invités. On est associé à ce forum.

Hamidou Traoré: Concernant la délégation de l'étranger, il faut l'organiser en priorité avec le secrétaire aux relations extérieures.

J'ai utilisé un vocabulaire qui n'a pas plu à Yamadou Keïta. Je le prie de m'excuser si mes propos l'ont offensés.

Yamadou accepte les excuses, et il s'excuse lui aussi à son tour auprès de Hamidou.

Mamadou Diarra: Il faut que Yamadou tienne compte des rémarques. C'est un grand travail qu'ils ont fait. Je suis réfractaire à l'injustice. Je m'associe à tout travail qui peut me grandir.

Tidiani Guindo: Pour moi ce n'est pas un problème de voyage. J'ai déjà fait le tour du monde. Comment ça se fait que le président ne soit pas au courant de ce qui va se passer à Bruxelles? Concernant ce voyage, je m'impose pour prendre la tête de la délégation qui va se rendre à Bruxelles ce Samedi.

Yacoubou Dembelé: Le parti politique, ADP, m'a informé de la visite de Moutaga Tall en France. Ils nous invitent à leur réunion, demain Samedi à 14 heures au Foyer Quai La Gare. Je suggère qu'on y aille en délégation pour représenter la plate-forme.

Sega Doucouré: Je viens d'apprendre la nouvelle, concernant l'ADP. Demain, j'ai un impératif à 14h, donc je ne peux pas être présent à la réunion.Je présente aussi mes excuses à Yamadou. Essaie de nous concerter toujours pour les foyers, afin de faciliter la mobilisation.

Mme Haba Mariam: Essayons d'appliquer les textes, afin que chacun accomplisse sa tâche. Tout ce qui concerne l'extérieur, doit passer par Guindo.

Diadié Doucouré: Les jeunes me font peur. Chacun a ses qualités et ses défauts. Il faut combattre les idées d'une personne, pas lui-même. Il faut se dire la vérité sans s'attaquer. On se connaîtra mieux avant la fin de la campagne.

Yacoubou Dembelé: Comme je l'ai dit, j'assume les responsabilités. Tu as raison, Guindo. Il y a eu la visite de 2 provinces sur lesquels, tu n'as pas été concerté. Je reconnais les erreurs.

La communication ne doit pas être dans un seul sens. Guindo est l'un des membres qui fréquente régulièrement le siège. D'où mes excuses. Par contre, je te demande, Guindo, de laisser cette commission partir sans toi cette fois-ci.

Tidiani Guindo: J'ai beaucoup de respects pour toi Yacoub et les autres. Vous n'êtes pas en cause. Je veux être dans cette mission ou on l'annule.

Bakari Mariko avait demandé à Mandela, pour quoi je n'ai pas été associé à ce voyage. Mais il ne m'a pas appelé pour m'informer. Donc je vais conduire cette délégation à Bruxelles.

Yacoubou Dembelé: Je prends en compte la décision de Guindo.

Mandela: Guindo m'a interpellé. Quand Bakari m'a appelé, il m'a demandé s'il y avait des sorties vers les provinces. Je lui ai répondu qu'il doit avoir probablement un voyage à Bruxelles, mais que ce n'est pas encore confirmé.

Et je lui ai demandé s'il serait intéressé par ce voyage. Il m'a demandé si j'en avais parlé à Tidiani Guindo. Je lui ai dit non, puisque les gens se proposent lors des sorties avec Diadié. Ça été sûrement une erreur de ma part, de n'avoir pas appelé Guindo pour l'informer. Mais je ne suis contre personne. S'il y a des frustrations concernant les listes, qu'on essaie de le confier à quelqu'un d'autre.

Koly Traoré: Délégué du foyer Rue Bara: Je suis venu vous écouter. Je ne fais pas partie de la plate-forme. Il faut changer la façon de tenir les débats. Tout tourne au tour du problème de Guindo, qui a raison. Chacun doit assumer son rôle.

Mallé Dramé: Tidiani Guindo doit diriger la délégation qui part à Bruxelles. Moi je me retire pour qu'il y ait moins de dépenses

Yacoubou Dembelé: Je lève la séance.

Pour la plate-forme

Mamadou Komé

Réunion du Bureau,
Tenue le Vendredi 06/04/07 au
QG – 87, rue de Paris à Montreuil

Ordre du jour:

Visite de courtoisie de l'association des partis politiques – ADP (l'Alliance pour le Progrès et la Démocratie).

Président de séance: Yacoubou Dembelé.

Etaient présents:

Mme Bathily Madié Diallo, Daouda Keïta, Mamadou Komé, Tidiani Guindo, Yacoubou Dembelé, Diadié Doucouré, Ibrahima Dianessy (ADP), Hamidou Traoré, Mme Dramé, Séga Doucouré, Mme Tandia Maba, Dama Diawara (ADP), Mariam Thiam(ADP), Adama Coulibaly (ADP), Karamoko Diarra (ADP), Massiré Kaloga, Yeli Dioumassy (ADP), Mallé Dramé, Wali Traoré (ADP), Boubakar Diabaté, Mamadou Wagué, Mamadou N'Diaye, Founé Dramé, Hamadou Fofana, Matené Diarra, Bakoré Doucouré, Moussa Cissé, Damafi Koné, Mohamed Gassama, N. Dembelé (ADP),
Amadou Ly (ADP), Sekou Baradji (ADP).

Yacoubou Dembelé:

Nous remercions l'ADP de s'être déplacée pour venir nous voir. C'est un grand honneur pour la plate-forme de vous recevoir aujourd'hui à son siège. D'autant plus que c'est nous qui devions nous déplacer pour vous rejoindre. Puisque, en tant que parti politique, votre statut vous confère plus de professionnalismes en la matière que nous. Nous allons en profiter pour apprendre beaucoup de vous.

L'objectif principal qui nous unit: c'est non seulement la réélection de ATT, mais aussi que le Président gagne en France.

Nous allons parler de nos activités et essayer de voir ensemble comment coordonner nos efforts afin que le but visé soit atteint.

Je me présente: Yacoubou Dembelé, président de la plate-forme. Je laisse le soin aux autres membres de se présenter.

Ibrahima Dianessy (Président de l'ADP)- Je vous remercie de cet accueil chaleureux. On ne s'attendait pas à un accueil de telle ampleur.

La délégation de l'ADP, que je conduis, compte 7 à 8 personnes dont Dama Diawara (le doyen), Mariam Thiam (CNID), Adama Coulibaly, le camarade Amadou Ly, Sekou Baradji. D'autres membres vont se joindre à nous pendant la réunion. Les membres de l'ADP sont issus de différents partis politiques du Mali. Dix partis politiques composent cette coordination.

Comme Yacoubou l'a souligné, l'objectif est la réélection de ATT. Ce serait un échec cuisant pour nous tous, si le Président gagne les élections sans pour autant gagner la France.

A la différence de la plate-forme, qui est une coordination d'associations, nous sommes des éléments politiques. En vue de la prochaine campagne, qui s'annonce, nous nous sommes mobilisés pour mettre en place l'ADP. En tant que tel, nous ne pouvions rien entreprendre avant le début de la campagne.

Dès ce Dimanche 8 Avril, jour officiel de l'ouverture de la campagne, nous organisons une assemblée générale à Montreuil. Nous comptons sur la présence de tous, en particulier celle des membres de la plate-forme.

Nous devons coordonner nos activités pour réussir cette campagne. Nous sommes là pour évoquer avec vous les voies et moyens pour organiser cette campagne.

Concernant les cartes électorales, en tant que parti politique, nous sommes associés à leur gestion. Sur 13 membres de la commission, 10 sont de l'ADP. Vous pouvez compter sur nous pour vous associer à la distribution de ces cartes.

Sega Doucouré: C'est un honneur qu'on m'accorde la parole. Je serai bref. Sur ordre du président Yacoubou Dembelé, j'ai été délégué de prendre contact avec Dama Diawara, pour organiser la rencontre entre l'ADP et la plate-forme. Il y a un certain nombre de points de cadrage qu'il faut faire pour esquisser l'organisation de la campagne.

Dama Diawara: Doyen Je suis à la disposition de la communauté Malienne nuit et jour.

Hamidou Traoré: Je suis le 2^{e} Vice Président de la plate-forme ATT 2007 FRANCE. Je propose qu'une commission soit mise en place pour rencontrer les partis politiques et voir comment travailler ensemble. Désormais il faut qu'on les associe à toutes nos activités. On n'arrête pas de dire, partout, que la France est en majorité RPR. Il ne faut pas négliger ce fait.

Yacoubou Dembelé: Il n'y a aucune divergence entre la plate-forme et l'ADP. Cette alliance nous a déjà invité à leurs réunions. De notre côté, chaque fois qu'on programme les foyers, l'ADP reçoit une copie.

Diadié Doucouré: Je suis le 1er Vice Président de la plate-forme. On a plus de temps à perdre. Il faut du concret maintenant.

L'ADP, en tant que partis politiques, ne pouvez pas entreprendre d'actions avant que ATT ne se déclare. J'invite tous à participer activement à leur assemblée de demain.

Comme il a été signalé, il faut que ATT gagne en France. Cela va de notre crédibilité.

Il faut qu'on associe l'ADP à nos visites dans les foyers.

Yacoubou Dembelé: Je vous informe que nous avons reçu des tee-shirts pour la campagne. Voici le programme des visites des foyers (il les distribue).

Sega Doucouré: Avant de rentrer dans le vif des sujets, il faut qu'un certain nombre de principes soient clairs pour chacun, à savoir:

B. Que ce programme, distribué par Yacoubou, ait été bâti d'un commun accord avec l'ADP. Sinon qu'il y ait accord sur un certain nombre de points.
X. Entre ces 2 entités, il faut qu'il y ait un accord de principe.

Diadié Doucouré: Le programme n'a pas été établi d'un commun accord avec l'ADP. D'autres membres de l'ADP viennent de nous rejoindre. Après que Ibrahima Dianessy les eut présenté, Yacoubou les remercia de leur présence à cette réunion.

Yacoubou Dembelé: Aujourd'hui, nous voulons présenter nos activités à l'ADP. Dans un cadre de sensibilisation et d'information, nous avons déjà visité une vingtaine de foyers. Nous avons, par ailleurs, effectué des déplacements dans les provinces et à l'étranger (Bruxelles). Sur le programme d'activités, que je vous ai distribué, toutes les zones en gras ont été visitées. A Courbevoie, nous avons rencontré avec succès la communauté Malienne en collaboration étroite avec l'ADP.

Voici les foyers que nous allons visiter ce week-end (cf.programme pour les visites). Nous souhaitons partager ces visites avec l'ADP. Pour cela, nous verrons ensemble comment organiser les présidences des séances.

Nous restons à la disposition de l'ADP pour toute sollicitation en vue de la campagne. Nous serons heureux de nous associer à vos activités, si vous nous le demandez.

Ibrahima Dianessy (Président de l'ADP):

Nous ne sommes pas encore rentrés dans les foyers, pour les raisons que j'ai déjà abordées, à savoir que nous sommes des partis politiques. Nous avions déjà programmé des visites dans les foyers pour ce week-end. On peut voir ensemble comment collaborer pour mener à bien ces visites.J'étais avec vous au foyer Courbevoie, ça s'est très bien passé.

L'idée d'une commission technique n'est pas à écarter. On doit débattre de la façon d'organiser et de mener les débats. Nos statuts n'étant pas les mêmes, il faut une équipe technique pour coordonner nos activités.

Concernant les foyers, chaque membre de l'ADP est appelé à prendre contact avec un foyer.

Discutons des grandes lignes à adopter, des méthodes de collaboration et essayons de mettre l'accent sur les erreurs à éviter. Pour réussir ensemble, nous pouvons mettre en place une équipe plate-forme – ADP.

Yacoubou Dembelé revient sur le point concernant les tee-shirts. Il informe que c'est Malamine Koné qui les a offert à la plate-forme afin de mener à bien la campagne de ATT.

Diadié Doucouré profite de l'occasion pour présenter les membres de la plate-forme, présents, à l'ADP. Il termine par la présentation de M. Seydou Touré qui, dit-il, est connu de tous. Diadié ajoute que ce dernier se met à notre disposition.

Seydou Touré: J'ai été invité par Diadié. Comme il l'a dit, je suis à votre entière disposition. C'est à vous de me confier une tache.

Yacoubou Dembelé: Je porte à votre connaissance le logo de la campagne et le site internet consultable immédiatement

WWW.HTTP// PLATEFORME ATT 2007//

Hamedi Diarra: ADP Je m'excuse du retard. Il s'agit de travailler ensemble sur une question politique compliquée. Pour cela, il nous faut trouver un juste milieu pour que la collaboration soit fructueuse.

Lors de la dernière rencontre que nous avons eue avec le Président National du Mouvement Citoyen, M.Tangara, celui-ci nous a exhorté à accepter toute personne qui voudrait travailler pour la campagne.

Pour une meilleure collaboration, il est très important de se respecter mutuellement. Nous sommes tous issus de différents partis politiques. Il faut taire toute sorte de dissonance jusqu'à la fin de la campagne.

Le respect des autres en tant qu'individus, associations et partis politiques, est primordial. Il y a des gens, n'ayant rien à faire, prennent plaisir à critiquer ou saboter le travail de l'ADP.

D'où une mise en garde: il faut que la plate-forme soit sincère et accepte l'ADP comme un parti politique. Il y a au minimum 3 partis politiques au sein de l'ADP.

Quand la plate-forme nous a informé de la visite d'un foyer, nous nous sommes fait représenter. Concernant les visites, il arrivera un moment où l'ADP ira seule dans des endroits. Et vous, étant dans d'autres endroits, cela nous permettrait d'occuper tout le terrain.

Il faut un discours cohérent. Notre argumentaire à nous tous, c'est ATT. Toutes nos actions doivent converger vers lui. Je répète, une fois encore, il faut régler le problème de respect.

Yacoubou Dembelé: Je vous rassure. Nous ne sommes pas des profanes en la matière. Nous n'avons pas l'intention de vous devancer ou de jouer votre rôle.

Mandela Salif: Bonjour à tous! Je veux faire des propositions sur la base de l'intervention de Dianessy. Il est important de taire nos divergences. En ce moment, nous nous retrouvons dans le même bateau. On peut être unis et divers en même temps. Je veux qu'on signe un moratoire sur «l'union dans la diversité». Oublions le passé. Il est impératif de respecter la position de nos alliés. J'espère qu'on ne va polémiquer là-dessus.Il faut multiplier le nombre de sorties. On peut visiter des foyers séparément afin de couvrir tout le terrain.

Adama Coulibaly-ADP : Nous sommes obligés de travailler ensemble.

La commission technique est l'essentielle de la question. Il faut la mettre en place. C'est cette commission qui doit déterminer les méthodes de travail, autrement dit la stratégie de travail.

L'ADP et la plate-forme ne doivent pas aller contredire les propos des unes et des autres pendant cette campagne. Je propose qu'on laisse travailler séparément les deux entités. On peut se concerter en cas de besoin.

Daouda Keïta: Je remercie l'ADP de leur visite. Hamedi Diarra a raison. Nous devons nous comprendre. Il faut mettre en place un groupe de travail.

Le problème de cartes électorales est très important. Ce sont les partis politiques qui ont mains mises sur cette question. Il faut se battre pour les distribuer à temps. Nous n'avons plus que 3 semaines. Concernant les visites des foyers, il faut cibler ceux qui n'ont pas été visité.

Tidiani Guindo: Je salue la délégation de l'ADP.

Par rapport au respect mutuel, c'est vrai qu'il faut se respecter quant on travaille ensemble. Mais, il est nécessaire qu'on se dise un certain nombre de choses dés maintenant pour éclaircir la situation.

L'ADEMA d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier. Si on s'attaque à IBK, cela ne signifie pas qu'on s'en prend à l'ADEMA. Bien vrai que IBK a par le passé fait partie de ce parti. Il ne faut pas faire d'amalgame à ce sujet.

Le RPR donne des coups, mais n'en reçoit pas au retour. Il faut qu'on réponde.

Selon moi, il n'est pas bon de rester les bras croisés, en se contentant de visiter seulement les foyers. Il faut qu'on réagisse aux attaques. On ne peut pas faire campagne sans répondre aux attaques de ses adversaires. Sinon, c'est l'échec assuré.

L'ADEMA est membre de l'ADP, et cette dernière soutient ATT, comme nous. C'est trop nous demander de ne rien dire contre des partis comme le RPR et le PARENA. Soyez rassuré, il n'y aura aucune attaque contre l'ADEMA.

Mamadou Wagué: L'ADP et la plate-forme doivent travailler main dans la main, dans le respect. Il faut qu'on rende les coups.

Mamadou Diarra: Je propose que l'ADP se joigne à la commission d'immigration mise en place par la plate-forme.Pour qu'il n'y ait pas de divergences, s'il y a un discours à tenir, il faut qu'on le travaille ensemble.

Adama Coulibaly: ADP Il est vrai qu'avec l'ADEMA, il faut être stratégique. Au lieu de parler nommément de ce parti politique, il faut cibler les attaques directement sur la personne concernée et son parti. Mais il faut éviter de critiquer l'ADEMA.

M. Dembelé N.: J'ai l'impression qu'il y a une incompréhension. Le bilan des 10 dernières années va au-delà de IBK. Cette période concerne Alpha et ATT.

On ne doit pas se voiler la face par un quelconque discours. Moi, je ne censure personne qui veut critiquer.

Mais, nous sommes dans une situation exceptionnelle, qui doit être traitée de manière exceptionnelle. Je n'accepterai pas d'être à la même tribune que des gens qui critiquent le bilan des années touchant à mon parti.

Essayons de faire sortir les points forts des cinq ans de mandature de ATT pour aller convaincre les électeurs.

Il faut oublier les actions passées des partis, et se mettre à travailler ensemble.Si je ne m'abuse, il y a un tract qui circule actuellement. Il faut l'arrêter.Préparons nos propositions pour mettre en place l'équipe qui formera la commission technique.

Hamidou Traoré: La rencontre d'aujourd'hui était une plénière.

Concernant le programme établit par la plate-forme, si l'ADP peut, qu'elle s'y joigne. On ne peut pas se permettre de critiquer un parti qui fait partie de l'ADP. Je suis d'accord: il faut oublier ce qui s'est passé dans le passé. Je ne sais pas ce qui est écrit dans le tract évoqué par M. Dembelé. Il faut voir ce qui est écrit dedans et prendre des mesures pour le contrecarrer.

Dama Diawara-Doyen: Hamedi Diarra a raison. Au sein de l'ADP, on ne parle d'aucun parti en particulier. La plate-forme et l'ADP: tous derrière ATT!

Daouda Keïta: Je voudrais apporter une précision. Le site de la plate-forme est différent de celui de FCR de Tidiani Guindo. Guindo est membre de la plate-forme, mais agit indépendamment de cette structure.

Yacoubou Dembelé: Je vous prie de laisser les gens finir leur intervention avant de les interrompre.La dite commission technique sera mise en place.

Mamadou N'Diaye: Je salue la délégation de l'ADP. Nous ne devons pas nous contredire ici. Puisque nous sommes tous là pour soutenir la même personne: ATT. Si ATT ne gagne pas la France, ce serait un échec pour nous tous. D'où la nécessité de travailler ensemble afin de bien mobiliser les électeurs. Dans tous les foyers où nous sommes passés, nous avons prévenus les résidents que c'était une phase de sensibilisation.

Askia Boul: J'ai le sentiment que la communauté Malienne ne parvienne pas à coordonner ses actions. C'est dommage!Nous ne sommes pas responsables des agissements de Tidiani Guindo. Nous ne pouvons pas lui imposer de mettre fin à ses activités. Il faut critiquer des politiciens comme IBK, qui ont retourné leurs vestes. On ne peut faire campagne sans critiquer. D'autant plus que nous sommes critiqués de tous les côtés, il faut que nous répondions à ces attaques.

Diadié Doucouré: Si ATT se mettait à critiquer nommément les partis politiques, il n'allait pas arriver à les rassembler derrière lui. D'où, je suis d'accord avec la position des membres de l'ADP. On ne doit pas les critiquer pendant qu'on travaille avec eux. On a vraiment besoin des partis politiques pour cette campagne. On ne peut pas réussir sans eux. Chacun a son rôle à jouer.

Maba Tandia: Je ne comprends pas pourquoi il y a divergence dans la salle. Puisque nous sommes tous là pour la même cause.Tout le monde est conscient que pour réussir, il faut travailler main dans la main. ATT n'a pas voulu créer de parti afin de ne marginaliser personne. Il faut des propositions concrètes maintenant.

Mandela: Comme ATT aime à le dire «Retrouvons ce qui nous unit».

A l'heure actuelle, je suis prêt à m'ouvrir à tous les partis politiques qui soutiennent ATT. Mais cela ne me fera pas membre d'un tel ou tel parti. J'ai accepté de travailler avec certaines personnes dans le seul but d'aider ATT à se réélire. Ce qui ne devait pas se produire dans d'autres circonstances.

Hamedi Diarra: Nous croyons que nous n'aurons pas à vivre cela. Il n' y a aucun mal à exiger de ne pas faire d'attaque contre un membre avec lequel on travaille. Nous sommes capables de travailler ensemble en allant à l'essentiel. Sachez que nous sommes prêts à nous défendre contre toutes attaques.

Tidiani Guindo: Selon moi, vous êtes entrain de faire un faux procès. Vous de l'ADEMA, vous vous sentez concerner par un problème qui ne vous concerne pas. J'ai bien répété que vous n'êtes pas en cause. Puisque j'ai dit clairement qu'on ne va pas s'attaquer à l'ADEMA d'aujourd'hui qui soutient ATT. Une fois encore, dans le cadre de cette campagne, l'ADEMA ne sera pas attaquée.

Je présente mes excuses auprés de nos aînés de l'ADP, qui se sont sentis choquer par mes propos.Concernant le tract évoqué, il n'y a aucun tract qui circule.

Mme Dramé: Je trouve qu'on perd du temps sur des futilités. Nous n'avons plus de temps. Il faut qu'on organise les actions à mener.

Yacoubou Dembelé: Nous allons travailler avec l'ADP dans le respect le plus clair.J'approuve ce débat qui me semble enrichissant.Le tract cité n'est pas un acte de la plate-forme.

Concernant ce que Tangara a dit, cela n'engage que lui. Nous, nous allons nous organiser ici pour bien collaborer. Nous devons mettre en place la commission technique. Pour cela, je propose qu'on se retrouve demain pour les noms des membres qui composeront cette

commission. En tant que société civile, nous sommes prêts à céder la présidence de la commission à l'ADP.

Nous ne demandons pas à ce que l'ADP vienne se dissoudre à nous. Le respect mutuel sera de rigueur. Sachez que vous, ADP, vous êtes chez vous ici. Si vous avez besoin du local pour vos activités, n'hésitez pas nous demander. Nous allons le libérer afin de vous laisser travailler.

Au nom de la plate-forme, je présente nos excuses pour des propos qui ont pu vous choquer.

Ibrahima Dianessy: Président de l'ADP

Je remercie les uns et les autres pour toutes ces considérations. C'était une rencontre entre les deux entités. Il était important que les membres y participent.

Nous sommes dans le même bateau. Nous devons, par conséquence, targuer dans le même sens. Nous allons être devant les Maliens, et nous ne devons pas montrer nos divergences.

Pendant cette campagne, nous avons besoin de vous, Guindo, pour taper fort sur les adversaires. Je vous prie, seulement, de cibler vos attaques. Dès ce week-end, nous visiterons les foyers. Les présidents peuvent servir de relais entre les structures. Nous allons nous passer les informations sur nos programmes de visites.

Dès demain, je vous communiquerai les deux noms qui feront partis de la commission. Je vous rappelle que nous organisons une assemblée le Dimanche 8 Avril à Montreuil, à partir de 14h. Nous comptons sur vous tous, pour bien marquer ce jour.

Yacoubou Dembelé: Par rapport à l'assemblée du Dimanche, je propose qu'on vous vienne en renfort. C'est la fin de la rencontre avec l'ADP. Après le départ de leurs représentants, nous poursuivons sur d'autres sujets.

Djeneba Keïta, une Franco-Malienne, informe qu'elle sera suppléante du Maire de Montreuil pour les législatives. Elle demande le soutien de toute la communauté Malienne, en particulier celle de Montreuil.

Séga Doucouré: Cette Malienne est la première qui aura la chance de siéger à l'assemblée Française. Parce qu'elle est noire comme nous, elle a tout mon soutien. J'invite tous les Maliens de Montreuil à la soutenir.

Hamidou Traoré: Les camarades d'Italie organisent, le Dimanche, une soirée pour soutenir ATT. J'invite tous à aller les soutenir. J'ai demandé à Guindo de voir comment faire pour nous y faire représenter.

Séga Doucouré: A propos de la rencontre avec l'ADP, ce qui s'est passé aujourd'hui n'est pas banal. Je me suis gardé d'intervenir longuement par respect pour les membres de cette délégation. Puisqu'ils n'ont pas aménagé leurs efforts pour répondre à notre appel. Il faut qu'on gère les choses avec beaucoup de délicatesses. Ils nous ont beaucoup respecté.

Yacoubou Dembelé: Il faut remercier Séga. C'est lui qui les a mobilisé pour qu'ils viennent nous voir.

Mandela, comme à l'accoutumée à la veille des week-ends, dévoile la proposition de visite des Foyers pour le Samedi: 3 Foyers ont été programmés. Mandela précise que concernant les noms proposés pour chaque foyer, ce n'est qu'un projet qui est modifiable à la demande de tout un chacun. Après avoir lu tous les noms, il demande aux membres dont les noms n'ont pas été cités de se présenter. Mandela dit qu'il communiquera le programme de Dimanche plus tard.

Le Foyer Alfortville, faisant parti du programme de samedi, Sega demande qu'on le reporte à Dimanche pour lui permettre d'y être présent, car il a des connaissances là-bas. Yacoubou répond que c'est impossible, puisque les foyers sont programmés d'avance. Et il serait très difficile d'avoir une autre date.

Sur ce, Yacoubou lève la séance.

Pour la plate-forme

Mamadou Komé

les débats participatifs lors des rencontres dans les foyers maliens

Ces débats étaient organisés par la plate-forme et permettaient à celle-ci de connaître les problèmes auxquels nos compatriotes sont confrontés, pour pouvoir les transmettre ensuite à notre candidat, à Bamako.

Rencontre de la plate-forme ATT 2007
avec les Maliens du Foyer ALEX LE PERE
au 84, rue Alex Le Père 93100 Montreuil
tenue le Samedi 10/03/07
Délégation conduite par Sega Doucouré

La délégation qui visita ce foyer était composée des membres de la plate-forme suivants:
Sega Doucouré, Yacoubou Dembelé, Hamidou Traoré, Mamadou Baradji, Mamadou Komé, Makan Fofana et Moustapha Dembelé.
Ce foyer abrite 27 résidents Maliens, dont plus de 10 d'entre eux étaient présents à la rencontre.
Comme dans tous les foyers, nous avons demandé l'autorisation de filmer, en leur expliquant les raisons pour lesquelles nous filmons cet événement. «Pour ne rien omettre de leurs préoccupations, et pour laisser une trace de cette rencontre»
Les résidents n'étaient pas contre cette idée, du moment que ça sert à leurs causes.
C'est d'un commun accord que Yacoubou et Hamidou ont accepté de donner la présidence de cette rencontre à Sega Doucouré.

Sega Doucouré (Délégation)

S'adressant aux vieux du foyer, il commence ainsi «je vous demande la permission de parler» Ce qui lui a été accordé. Je remercie Yacoubou et Hamidou de me laisser la présidence de cette rencontre.
Nous sommes là en tant que soutiens de ATT. A cet effet, une plate-forme a été mise en place dont Yacoubou Dembelé et Hamidou Traoré sont respectivement Président et Vice président. Je vous présente la délégation qui m'accompagne (il demande à chacun de se présenter: ci-dessus les membres de la délégation).

Yacoubou Dembelé (Délégation). Bonjour! Comme vous le savez, le président ATT vient de passer en France. Son souhait était de rencontrer toute la communauté Malienne. Mais tel n'a pas était le cas, vu les circonstances. Sachant que les Maliens ont des préoccupations, nous avons décidé de rentrer dans les foyers pour échanger avec vous et prendre vos doléances que nous transmettrons à ATT. Nous sommes déjà passés dans d'autres foyers. Pour nous, il n'y a pas de petits foyers.

Nous reviendrons vous voir lors de la campagne.

Hamidou Traoré (Délégation): Comme ils l'ont dit, c'est une phase d'information et de sensibilisation. Avant le début officiel des campagnes présidentielles, évoquez vos problèmes que nous transmettrons. Par ailleurs ATT a beaucoup travaillé dans différents domaines (santé, logements sociaux et routes).

Dans le domaine de la santé, il s'est beaucoup investi dans la lutte contre le Sida. C'est la première fois que des logements sociaux ont été attribués aux Maliens à 20.000 CFA par mois.

Conscient que le Mali est un pays à vocation agro-pastoral, ATT a mis en place une politique qui facilite l'acquisition des tracteurs aux paysans. Une usine fonctionne dans ce sens pour construire des tracteurs.

Grâce à sa politique de bonne gouvernance, les Etats-Unis et l'Union Européenne ont accordé des dons financiers colossaux pour aider ATT à développer le Mali. Nous voulons que ATT continue, c'est pourquoi nous le soutenons.

Sega Doucouré (Délégation): Nous avons beaucoup de problèmes en tant que résidents Maliens en France: passeports, documents, réalisation de nos projets au Mali.

Le président peut nous aider à faciliter l'obtention de nos documents au consulat du Mali. Mais ce qui concerne les problèmes de cartes de séjour en France et d'expulsion, ceux-ci ne relèvent pas de lui. ATT peut faire en sorte que ses compatriotes ne soient pas embêtés par les autorités Françaises, que les choses se facilitent pour eux.

Le ministre Sadio Gassama, qui est un des nôtres, entreprend des actions pour faciliter les problèmes des Soninkés. Il faut reconnaître que les choses sont en train d'évoluer positivement pour nous.

ATT n'est pas encore officiellement candidat. Avant qu'il ne se déclare, nous voulons lui soumettre vos préoccupations afin qu'il en tienne compte au moment de l'élaboration de son programme.

Yacoubou Dembelé (Délégation): Nous ne sommes pas des partis politiques. Notre plate-forme est constituée d'associations et des personnes ressources de la société civile. Nous filmons la rencontre pour qu'il reste des traces de cette rencontre.

Diabi Tandja (Délégué, village de Kamooulé): Vous êtes des Maliens comme nous, soyez les bienvenus! Vous savez que nous, Maliens de France, sommes très fatigués à cause de problèmes de papiers. Nous obtenons très difficilement nos documents u consulat du Mali. Vous avez évoqué les réalisations de ATT pendant ces cinq dernières années.

Sachez que, concernant les routes, pour nous le bénéfice des travaux revient à Alpha Omar Konaré. Concernant les tracteurs qu'il distribue, ce sont les autres couches de la population qui en bénéficient, mais pas nous Soninkés.

Nous, Soninkés, nous ne sommes pas considérés par les autorités maliennes. Nous avons des difficultés à les intégrer dans la gestion des écoles que nous construisons nous-mêmes pour l'avenir de nos enfants. On ne nous aide pas. Nous sommes mis à l'écart.

Bangou Sylla (village Diahounou Gory): Ne lui en voulez pas. Il n'est pas au courant de la politique malienne. Par contre, moi je suis bien informé de tout ce qui se passe. Selon moi, le bonheur que Yelimané connaît actuellement, il le doit à ATT. C'est grâce à lui que le projet de riziculture avec les Vietnamiens a pu se réaliser. ATT nous a aidé sur tous les plans (politiques, financiers et logistiques) pour que ce projet soit une réalité. Ce projet était en vigueur bien avant qu'il ne soit président. Mais aucun autre gouvernement ne nous a aussi bien aidé comme lui.

ATT est un homme de terrain, de solidarité, très proche de la population. C'est un homme de promesses. Par ailleurs, c'est grâce à lui qu'il y a eu un contact fructueux entre Yelimané et le Brésil. Tout cela dans le souci de développer cette région.

Concernant les routes, force est de constater, qu'il n'y a pas eu de progrès notable pour nous. Puisque cela fait plus de 3 ans que la réalisation des routes Djedjeni-Diema, Yelimané-Nioro et Nioro-Kaniaga sont en cours sans être achevées.

Concernant nos problèmes de papiers, la faute n'incombe pas à ATT. Les problèmes viennent de nous-mêmes Soninkés. Et sachez qu'il n'y a pas de faux passeports Maliens, mais de faux

citoyens Maliens. C'est nous-mêmes qui falsifions des documents pour faire des affaires avec des ressortissants d'autres pays Africains.

Concernant le consulat, c'est nous, Soninkés, qui sommes à l'origine de la corruption qui y sévit, parce qu'on est toujours pressé et on veut tout obtenir sur le champ.

Tous les faux problèmes viennent des ressortissants de la région de Kayes. Et cela parce que nous essayons toujours d'imposer nos traditions partout.

Mais sachez que tous nos maux viennent de vous Soninkés qui êtes instruits. Puisque vous ne parvenez pas à vous entendre entre vous. Vous êtes séparés, vous ne faites rien ensemble. C'est regrettable. Donc avant de penser aux problèmes des Maliens, résolvez d'abord ceux qui vous séparent. Puisque vous Séga, Hamidou et Yacoubou, vous vous entendez pas et cela est regrettable. Essayez de vous entendre et de travailler ensemble pour le bien des Soninkés.

Je suis, par contre, ravi qu'il existe une telle plate-forme qui vous réunit au sein d'une même coordination.

Voici nos doléances:

- Construire un lycée à Yelimané. La mentalité de Bamako n'est pas favorable à l'épanouissement des études de nos enfants. En voyant leurs confrères débarqués de l'aventure avec des millions, ils abandonnent facilement leurs études pour devenir des immigrés. Nous pensons que nos enfants réussiraient mieux à Yelimané qu'ailleurs.
- Favoriser le développement des écoles Medersas.

Seule la scolarisation de nos enfants pourra nous libérer et nous avancer.

Si le Mali avance, cela n'est pas du seul fait de ATT, mais de tous les Maliens.

Concernant les tracteurs, Diahounou a bénéficié de 3 tracteurs (Gory et Kersigané ont eu un tracteur chacun). Par ailleurs le gouvernement de ATT a offert aussi un moulin à nos femmes pour leur faciliter les taches ménagères.

Thierno Touré (village de Tambakhara): Nous ne nous connaissons pas en politique. Tout ce que nous pouvons faire c'est faire des bénédictions pour que le Mali avance.

Abdoulaye Dramé: Le problème qui nous préoccupe, c'est celui du consulat. Nous y perdons 2 à 3 jours pour faire nos papiers.

Concernant ATT, le fait que le Mali n'ait pas connu de guerre civile jusqu'à nos jours, est un facteur important. Mais il faut reconnaître que nous ne sommes pas considérés par les autorités Maliennes, bien vrai que nous sommes conscients qu'elles ne peuvent rien pour nos problèmes de cartes de séjours.Il faut que nos routes soient faites pour arrêter des hécatombes.

Hakrou Sacko (village de Gory): Que Dieu nous bénisse. Nous sommes ravis de votre visite. Sans entente, rien ne peut réussir. ATT a beaucoup travaillé depuis qu'il est président. La corruption vient de nous-mêmes Soninkés, parce que nous ne voulons pas suivre le droit chemin. C'est l'un des fléaux qui met notre région en retard.

Harouna Dembelé (village de Sambakanou): Bienvenue à la délégation. Tout a été dit.Nous nous interrompons pour aller prier avec les résidents. Avant de recommencer, Moustapha Dembelé le cameraman demande à Yacoubou et Hamidou leurs impressions sur la rencontre (interviews).

Sega Doucouré (Délégation): Sachez que nous avons bien réfléchi avant de venir vous voir. Car nous étions conscients que nous allions rencontrer des personnes importantes.Quelqu'un a dit que vous ne connaissez rien en politique. Sachez que chacun est politicien à sa façon.

Nous allons transmettre vos doléances à ATT, et à notre retour nous vous dirons ce que ATT vous promet.

Concernant le problème de lycée de Yelimané, le gouvernement a déjà prévu d'en construire.

Concernant le problème de corruption, nous sommes conscients que ça vient de nous.

Conncernant la route Djidjeni-Diema, il reste peu de km pour que les travaux s'achèvent.

Par ailleurs la construction d'un aéroport international à Kayes est prévue.

Le combat pour le consulat n'est pas fini. Nous allons continuer à nous battre. Selon moi ce n'est pas normal qu'on fasse nos passeports au Mali. Nous allons en referez au président.

Vos doléances seront transmises à ATT.

Hamidou Traoré (Délégation): Pour compléter Sega, sachez que ATT projette de faire un port à Kayes. Ce qui nous concerne directement, et qui va nous faciliter beaucoup de choses.

Comme Sylla l'a dit, ATT aime Yelimané (cf. projet PADI pour le riz). Pendant cette mandature, il a fait 4 voyages à Yelimané. Ce qui n'a pas été le cas sous les autres présidents. Une majorité de ses ministres vient de la région de Kayes.

Yacoubou Dembelé (Délégation): Je remercie Bangou Sylla pour l'accueil qu'il nous a réservé. Nous vous promettons de transmettre directement vos doléances à ATT. Remercions ATT pour l'intérêt qu'il porte à Yelimané. Pour le projet PADI, le gouvernement de ATT a participé à hauteur de plus de 800 millions.

Concernant la route Djidjeni-Diema, grâce à l'implication de ATT, les travaux sont actuellement en cours 24h sur 24h pour achever les travaux. J'en étais témoin moi-même lors de mon récent voyage dans la région.

Par ailleurs, ATT a fait voter un texte au conseil des ministres pour la réalisation de la route Nioro-Yelimané.

Dans les domaines de la santé et de la sécurité, beaucoup a été fait au niveau de Yelimané. Il est nécessaire d'en parler.

Nous vous proposons de vous faire représenter au sein de notre plate-forme en désignant quelqu'un qui va vous représenter à nos réunions.

Birama Soukouna (village de Dioukhoulanou): J'ai confiance en Bangou Sylla sur tous les plans.

Sega Doucouré (Délégation): Je suis d'accord avec Yacoubou. C'est une bonne idée que vous soyez représenté au sein de notre plate-forme. C'est à vous de demander à Bangou, si vous voulez qu'il vous représente.

Diabi Tandja- Délégué: Nous désignons Bangou Sylla pour nous représenter. Nous sommes très ravi de votre visite.

Mamadou Baradji (Délégation): Concernant les recensements, sachez que ceux de 2002 sont valables pour cette élection à condition d'avoir une carte d'identité consulaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez nous confier vos documents pour qu'on fasse pour vous les cartes d'identités consulaires.

Bangou Sylla: Je ne veux pas refuser aux vieux cet honneur. Mais sachez que je suis très chargé. La présence d'un homme de mon rang social à vos réunions, peut apaiser les tensions.Mais au retour, j'ai un service à vous demander Hamidou et Sega: il faut que vous vous donniez les mains pour travailler ensemble. Il faut que vous vous entendiez pour l'avancement de Diahounou.

Sega Doucouré (Délégation): Bangou, sache que nous n'allons pas t'exiger d'être présent à toutes nos réunions. Nous te ferons des comptes rendus en cas d'absence.

Concernant Hamidou et moi, nous sommes assez murs à présent. La rencontre s'est close par une séance de prières (Fatiha) – Amen!

Pour la plate-forme

Mamadou Komé.

Rencontre entre la plate-forme ATT 2007
et la Communauté Malienne de BEAUVAIS,
Tenue le Dimanche 25/03/07.
Délégation conduite par Diadié Doucouré

Beauvais est située à 71 Kms de Paris. Dans cette province, réside une forte communauté Malienne.
La plate-forme était représentée par la délégation suivante : Diadié Doucouré, Bandiougou Diakité, Matené Diarra et Mamadou Komé.
Ont participé à la rencontre 55 résidents Maliens de Beauvais.

Présidence de séance: Diadié Doucouré.
L'accueil a été très chaleureux. Avant de commencer la rencontre, nos compatriotes nous ont invité avec insistance à manger d'abord. Deux plats « Thieb » bien garnis nous attendaient déjà sur la table. Des fruits et toute sorte de boissons nous ont été servis par les braves femmes Maliennes de Beauvais.
L'une des particularités de cette rencontre était la présence massive de ces femmes.

Intervention de la délégation
Diadié Doucouré:
Bonjour chers compatriotes!
Nous avons mis en place une plate-forme, composée de beaucoup d'associations, pour soutenir le Président ATT. Dans ce cadre, nous avons décidé d'aller vers les Maliens de tout bord pour échanger avec eux sur leurs problèmes.
Je vous présente la délégation: (ci-dessus membres)
C'est la plate-forme qui nous a délégué pour venir vous voir. L'objectif principal de cette plate-forme est de soutenir ATT. Nous avons décidé de le soutenir pour diverses raisons:
Des présidents ont précédé ATT à la tête du Mali. Modibo Keïta a dirigé le Mali pendant 8 ans. Durant les 23 ans de régime de Moussa Traoré, tout le monde sait ce qui s'est passé.
Le 26 Mars 1991, les jeunes se sont soulevés contre ce régime. Avec le soutien de la population, ATT a mis fin à cette dictature. Il avait promis qu'il laisserait le pouvoir aux civils. Ce qu'il a fait après 14 mois de transition.

Sous Alpha O. Konaré, ATT a continué à se battre pour les civils. L'un de ses combats qui a apporté ses fruits, est la lutte contre le vers de guinée dont souffrait la population rurale.

S'il est revenu en 2002, c'est qu'il intéressait le peuple.

ATT aime le Mali. Mais un chef de famille ne peut pas plaire à tous les membres de la famille. Le chef de village est dans la même situation, ainsi que le chef de l'Etat.

ATT a beaucoup fait pour nous expatriés. Il a fait des routes pour nous faciliter le trafic entre Bamako et nos localités. Il a fait des logements sociaux, destinés à tous. En tant qu'agent du consulat, je connais bien ce dossier.

Les ressortissants de Kayes affirment que ATT n'a rien fait dans cette région. Ce que ATT a réalisé en 5 ans à Kayes, l'ensemble des précédents Présidents qui sont tous originaires de Kayes, n'ont pas accompli la moitié de ces réalisations. Par ailleurs, 7 ministres du gouvernement et 21 députés de l'Assemblée Nationale viennent de la région de Kayes.

Avec une telle représentation dans les hautes instances de l'Etat, si Kayes n'a pas avancé, a qui la faute alors? Puisque ce sont les députés qui votent tous les travaux à réaliser.

Concernant le consulat, j'en sais beaucoup. C'est vrai qu'il y a des difficultés pour faire les documents. Mais la qualité des services s'améliore depuis un moment.

Avant de donner la parole aux autres membres de la délégation, je voudrais féliciter la communauté Malienne de Beauvais pour la présence accrue des femmes à cette rencontre. C'est une première pour moi.

Toutes les autres communautés doivent imiter cette ouverture d'esprit. Puisqu'en matière de vote, quelque soit le sexe, chacun vote de son côté. D'où la nécessité que les femmes soient présentes aux réunions pour défendre leurs intérêts.

Mes salutations distinguées à toutes et à tous.

Bandiougou Diakité: Après les salutations, je voudrais savoir, qui est le doyen de la communauté? C'est Diougou Sissoko, répondent-ils. S'il y a des hommes de caste aussi, ils doivent tenir leur rôle, en nous servant d'interprète. Diadié a tout dit. C'est vrai que les femmes sont présentes en masse. Mais, en tant que professeur de Lycée, l'absence des jeunes m'interpelle. Nous aimerions voir parmi vous les jeunes aussi, la fois prochaine.

Nous sommes là pour prendre vos doléances et transmettre à ATT celles que nous ne pouvons pas solutionner. Force est de reconnaître que ATT ne peut pas plaire à tout le monde.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à cette rencontre.

Matené Diarra: Je m'excuse par avance, je suis un «enfant». Les deux premiers ont tout dit. Mais, en tant que membre de cette délégation, je veux dire quelques mots.Nous avons visité beaucoup d'autres communautés avant vous, mais c'est la première fois que je suis aussi bien accueilli, avec un tel respect.

Concernant ATT, beaucoup sont au courant de ses réalisations. Ce n'est pas parce qu'il vaut mieux que les autres candidats, que nous le soutenons. C'est plutôt, à cause des résultats concrets de ses actions. ATT seul, ne peut pas tout voir ou tout connaître. C'est pourquoi, nous sommes là pour relever vos préoccupations et les transmettre au Président. Et c'est à lui de voir ce qu'il peut faire pour les résoudre.

Nous avons tous les mêmes problèmes, puisque nous sommes tous des immigrés ayant laissé leurs familles derrière eux au Mali. Nos souhaits sont les mêmes: améliorer les conditions de vie de nos familles. Il faut qu'on s'engage tous pour développer le Mali.

Mamadou Komé: Bonjour à tous! Sachez que la plate-forme n'est pas un parti politique. C'est une coordination de la société civile.

Comme vous le savez, lors de son récent passage en France, ATT a souhaité rencontrer la communauté Malienne. Mais tout le monde n'a pas pu assister à cette rencontre à la Mairie de Montreuil, à cause de l'étroitesse de la salle. Nous, en tant que soutiens de ATT, avons décidé d'aller voir la communauté Malienne, pour échanger avec elle et la permettre d'évoquer ses préoccupations, que nous transmettrons au Président. ATT pourrait alors tenir compte de ces préoccupations lors de l'élaboration de son programme. Merci.

La parole à la Communauté Malienne de Beauvais

Diougou Sissoko-Doyen - Tomora (Bafoulabé):

Soyez les bienvenus! Nous sommes ravi de votre visite. C'est une bonne initiative de votre part. Mes hommages à la communauté de Beauvais qui vous a bien accueilli.

Nos problèmes sont connus, et se résument aux difficultés que nous rencontrons au consulat pour faire nos papiers.

ATT a bien travaillé. Ceux qui affirment le contraire, ont leurs raisons.

C'est vrai qu'il n'a rien fait chez nous à Bafoulabé: pas de routes, pas d'eau, l'autosuffisance alimentaire n'est pas assurée.

Mon village Tomora, n'a jamais bénéficié de don, même pas un sac de sel, de la part du gouvernement. Je remercie les femmes maliennes de Beauvais pour le respect et la considération.

Oussoubi Coulibaly (Tomora): Je salue tous les musulmans. Salutations distinguées à la délégation. Beauvais est ravie que vous vous sentiez bien accueillis. Puisque jusque là, aucune délégation ne nous a fait l'honneur de venir nous voir. Nous sommes oubliés, même lors de l'établissement des listes électorales.

Telle n'est pas la démocratie. Aucun parti politique ne nous a rendu visite même une fois, à part vous aujourd'hui.

Moi, je suis issue d'une famille paysanne. Quand Modibo est devenu Président, j'étais tout petit. Mais je me rappelle des six mois de prison qu'on a fait subir à mon père à cause d'un problème de vote. Puisqu'en ce moment on obligeait les gens à voter. Mais, actuellement que chacun soit libre d'accomplir cet acte citoyen, je trouve dommage de ne pouvoir le faire à cause de la négligence des autorités.

Nous sommes très ravi de votre visite. Je ne dirai pas que je vais intégrer votre plate-forme, mais vous, vous avez fait votre devoir.

Concernant notre région, c'est vrai que la faute revient à nos députés, qui ne font pas correctement leur boulot en ne défendant pas les intérêts de la région de Kayes à l'Assemblée Nationale. ATT n'a rien à se reprocher sur ce plan.

Nos préoccupations: Des gens meurent chez nous à longueur de journée à cause du problème de route et de manque de centres de santé. On nous avait promis une route pour Bafoulabé, en vain. Nous demandons à ATT de faire la route Bafoulabé-Nioro: cela est très important pour nous.

Vous avez vu comment Beauvais est loin de Paris. Pour aller faire un papier au consulat, il faut quitter Beauvais à 5h du matin. Pour faire un passeport, il faut aller prendre un rendez-vous d'abord, puis revenir pour les autres phases. Ça nous fait au total 3 allers et retours sur Paris, avec 90 € de frais de voyage. Pouvez vous chercher une solution à ce problème, afin de nous éviter de faire trop de va et vient pour un document?

Samba Dembelé: Bonjour aux agents du consulat et à la délégation.

Diadié l'interrompe pour donner une précision:«nous ne sommes pas une délégation du consulat. C'est vrai que je travaille au consulat, mais je suis là dans le cadre de la plate-forme»

Nous aimerions que les agents du consulat viennent nous voir, continue Samba Dembelé.

Sachez que nous ne gagnons pas beaucoup. Et 3 voyages à Paris, pour un seul document, pèsent lourd sur notre budget. Aidez nous à résoudre ce problème.

Du rail à l'Ouest, il n'y a pas de routes. Bafoulabé connaît une hécatombe considérable à cause de l'absence de routes et de centres de santé.

Yeli Traoré: Nous sommes presque tous de la région de Kayes. Comme l'a dit Diadié Doucouré, nous devons en vouloir à nos députés et ministres issus de notre région, pour le retard de Kayes. Un exemple frappant, mon frère Toumani Traoré est député. Mais vu son inaction, je ne voterai pas pour lui.

De Modibo à ATT, aucun président ne s'est préoccupé de la région de Kayes. Nos routes ne sont pas faites. Nous en voulons à ATT, parce que c'est lui qui est le père de la démocratie au Mali. Mais il ne l'applique pas en matière de réalisations.

Pour les autorités Maliennes, Beauvais n'existe pas. C'est à l'approche des élections, qu'on vient nous voir. Bien vrai que nous ne soyons pas intellectuels, nous sommes à mesure de comprendre.

Concernant le vers de Guinée, ce n'est pas ATT qui nous a débarrassé de ce parasite. C'est parce que nous avons arrêté de boire de l'eau coulante, que nous ne souffrons plus de cette maladie. Le consulat ne doit pas s'occuper de nous, qui sommes des Provinces, de la même façon que ceux de Paris. Nous sommes très loin de Paris. C'est très difficile pour nous d'avoir des visas pour nos enfants qui souhaitent partir en vacances au Mali. Sauf si on a une connaissance parmi les agents du consulat.

Par ailleurs, nous déplorons le fait que les autorités Françaises divorcent nos mariages qui ont été célébrés au Mali.

Moctar Touré: Essayons d'être court pour permettre à tous de s'exprimer. Concernant les routes, ATT n'a pas travaillé chez nous. Mon ami et député, Gaourou Doucouré, en sait beaucoup.

Concernant le consulat, c'est très sérieux. Sans connaissance, on est appelé à faire plusieurs allers et retours pour un service. Diadié lui-même, a l'habitude de s'occuper de moi, après avoir vu mon ticket de transport. Il faut que ça change pour nous.

Moussa Cissé: Notre contact.

Bonjour à tous! J'avais créé ici, à Beauvais, une association. Je n'habite plus à Beauvais, mais je m'occupe de tout ce qui concerne la communauté Malienne de cette province. Je vis actuellement à Paris. Dernièrement, Nana Touré et Zoumana Yoro Traoré m'ont approchés. Je les ai dit que tous les ressortissants de Kayes pensent que ATT n'a rien fait pour cette région. Ils m'ont dit qu'ils vont en parler à Diadié afin que la plate-forme rende visite à Beauvais. Croyez moi, c'est la première fois que des politiques viennent à Beauvais.

Diadié, en tant qu'agent du consulat, tu as entendu les préoccupations de cette communauté concernant l'obtention des papiers au consulat. Tu dois t'engager, au nom de la plate-forme, à nous aider pour nous faciliter nos démarches au consulat sans faire de va et vient. Nous allons vous aider à faire la campagne, mais il nous faut un geste au retour.

Abdoulaye Diakité -Oussouboudiana (Bafoulabé)

Certains d'entre nous ont abandonné leurs préoccupations pour venir vous rencontrer, il faut les remercier. ATT n'a rien fait pour notre village.

Voici les problèmes que rencontre mon village Oussouboudiana:

- Centres de santé: faute de centres de santé, beaucoup de femmes enceintes perdent la vie en essayant de rejoindre celui de Bafoulabé.
- Ecoles: l'absence d'écoles est la cause de la non scolarisation de nos enfants. En 1997, nous avons eu trop de difficultés à obtenir les papiers nécessaires à la construction de l'école que nous voulions réaliser nous mêmes.

Moussa Cissé: Je peux témoigner les propos de Abdoulaye Diakité. Soro, Oussouboudiana, Kontela, Sidibela, Diala, ont cotisé pour construire un centre de santé. Les travaux sont en cours sans aucune subvention de l'Etat.

Mari Dembelé: Notre village est à 30 Kms de Bafoulabé. Comme le vieux l'a dit, ATT n'a jamais fait de don à notre village. C'est vrai que Moussa Traoré, ressortissant de Kayes, a laissé les paysans dans la difficulté.

A un moment donné, les agents des eaux et forêts faisaient trop de pression sur nous. C'est ATT qui nous a débarrassé de cette pression. La route Mayena-Bafoulabé (6 Kms) a été grattée depuis un an. Mais rien n'est encore fait.

Les sages femmes, qui s'occupaient de nos épouses, ont été rappelées.

Concernant la ville de Kayes, il vaut mieux faire ses courses à pieds que de prendre un taxi, à cause de l'état piteux des routes. L'or exploité à Sadiola ne profite pas à la région de Kayes. Ce sont des ressortissants d'autres régions qui dirigent son exploitation. Ça fait 30 ans que le barrage de Manatali est en cours de réalisation sans être achevé.

Les wagons entre Bamako et Kayes ne sont pas dignes de ce nom. Il parait qu'un nouveau train a été mis sur les railles. C'est insuffisant pour cette région.

Depuis que ATT est président, les problèmes se sont aggravés pour les immigrés Français: Des gens, même avec leurs passeports prêts, ne parviennent pas à mettre la main dessus au consulat.

Tous les jours, des sans papiers sont expulsés, menottés, vers le Mali avec les laisser passer délivrés par le consulat. Sarkozy donne 500 € au consulat pour chaque laisser passer. Ce n'est pas la faute aux gens s'ils se trouvent en situation irrégulière. Ces gens abandonnent leurs familles à la recherche du bonheur pour eux et leurs familles. Parmi les expulsés il y en a qui laissent leurs femmes et enfants derrière eux ici sans soutiens.

Sous Alpha, il n'y a pas eu autant de réalisations, mais les choses étaient plus faciles pour les immigrés.

A l'aéroport de Bamako, on nous fait rater nos vols soit disant que nos documents ne nous appartiennent pas. Sachez que si des lotissements ont pu se faire à Kalaban-Coura et partout à Bamako, c'est grâce aux immigrés.

Pourquoi ATT essaie d'arrêter ce bonheur pour le Mali? Voici les raisons pour lesquelles, la rencontre de ATT avec les Maliens à la Mairie de Montreuil, s'est mal passée. Je peux voter pour ATT pour accomplir mon devoir citoyen, mais pas à cause de ses résultats.

Mme Kouyaté Tené: Les problèmes évoqués par les hommes, à savoir les routes, les écoles et les centres de santé, sont très importants. Comme vous êtes là pour solliciter nos voix pour ATT, nous allons exposer tous nos soucis.

J'étais infirmière moi-même au Mali avant de venir ici. La carence de santé, au niveau des villages, est en partie due à la négligence du gouvernement. Puisqu'il laisse à ces villages la prise en charge des infirmiers.

La vaccination est une nécessité pour tous les enfants, mais pas bien pratiquée dans les campagnes.

Nous souhaitons que le gouvernement prenne en charge les centres de santés et les écoles, construits par les immigrés eux-mêmes. Alpha a un peu fait dans ce sens. ATT devait poursuivre.

Concernant votre plate-forme, selon moi, vous devez choisir quelqu'un parmi nous pour nous représenter. Ce dernier va servir d'intermédiaire entre vous et Beauvais, en vous transmettant nos doléances. Cela vous éviterait de faire la navette entre Paris et Beauvais. C'est Cissé qui nous représente.

Pensez à mettre en place une organisation, afin de faciliter l'obtention des documents au consulat. J'ai vécu les mêmes problèmes que les autres, quand j'ai demandé mon passeport au consulat. Il a fallu que mon patron intervienne, en me faisant une attestation, pour que la situation se débloque pour moi. Si vous prenez en compte nos préoccupations, nous allons vous soutenir.

Mme Niaka Danthira: Ravie de votre visite. ATT n'a besoin de nous qu'au moment des votes. Dès que les agents du consulat se rendent compte, que tu n'es pas instruite, ils ne s'occupent pas de toi. J'ai été victime de ce comportement le 23 Février 2007, quand je suis allée faire un papier.

C'est à mon 4^{e} voyage que mon problème a eu une solution. Imaginez vous-mêmes, la souffrance physique, morale et matérielle que ces va et vient ont entraîné. Si vous voulez avoir ma voix, occupez vous de moi.

Diadié demande de lui montrer le document concerné. A la vue de ce dernier, il a expliqué à la dame les raisons du blocage au niveau de son livret de famille. Mme Niaka est la seconde épouse. Mais le mari a déclaré les deux épouses comme étant chacune la première femme. Donc l'erreur vient du mari qui a mal monté le dossier.

Mme Setan Badiaga: On a presque évoqué tous les problèmes.

Dans le domaine médical, les infirmiers essaient de profiter des patients. Quand j'ai attrapé la méningite, l'infirmier m'a injecté la moitié des doses prescrites par le docteur, afin de garder le reste. Alors que c'est moi-même qui ait acheté mes médicaments.

Nous, Soninkés, non instruits, sommes marginalisés au consulat. Avec le parabole, nous sommes au courant de tout ce qui se passe.

Nos enfants Français de naissance sont considérés comme des étrangers au Mali. Au Mali, les blancs sont mieux considérés que nous. C'est la faute aux autorités.

Si ATT veut le soutien de tous les Maliens, il doit les connaître. Nous exprimons nos soutiens en votant lors des élections. Mais sans document Malien on ne peut pas voter.

Pour faire mes papiers au consulat, on m'a réclamé des originaux qui sont avec mon ex mari depuis 30 ans. Sans écouter mes explications, l'agent m'a remis mon dossier et m'a expédié. Pour comprendre un problème, il faut que les agents aient la patience d'écouter les gens. Concernant nos enfants nés en France, ont-ils droit à la double nationalité? Si oui, comment les obtenir? Puisqu'ils leur sont difficiles d'aller au Mali. De fois de retour des vacances, avec un petit changement physionomique dû aux conditions de vie du Mali, on leur refuse de prendre l'avion soit disant que les pièces d'identité ne leur appartiennent pas.

Réponses de la délégation:

Diadié Doucouré:

Tout ce que vous avez évoqué, est réel.

Soroma fait partir de Bafoulabé. J'ai l'habitude de discuter du problème de route de cette localité lors d'une rencontre entre le Ministre Gassama et les ressortissants de Soroma au foyer. C'est vrai qu'il n'y a pas de routes à Soroma, Oussouboudiana, Diala... Mais c'est dû à la politique du gouvernement en matière de route : le Président veut finir avec les grands axes routiers d'abord avant d'attaquer les routes intérieures. Et ce sont les événements de la Côte D'Ivoire qui ont contraint ATT à procéder ainsi. Puisque pour enrayer les conséquences néfastes de ces événements, le gouvernement a dû favoriser la construction des routes inter étatiques. C'est ainsi que les routes Bamako-Guinée, Bamako-Burkina, Bamako-Mauritanie, ont été faites pour éviter l'asphyxie de l'économie Malienne.

Nous allons nous battre pour que les routes intérieures soient faites. La route Bafoulabé-Nioro est dans ce cadre.

Concernant la santé, en plus d'autres bonnes mesures, ATT a généralisé la gratuité des opérations césariennes. Mais ce programme est handicapé par le problème de routes. Puisque pour être opéré dans les hôpitaux, il faut des routes pour acheminer les patients.

Autre fois, tout le trafic vers Kayes était assuré par le chemin de fer. Mais, actuellement, rares sont ceux qui prennent le train, car des routes ont été faites : Nioro-Diema, Diema-Yelimané, terminées, bientôt Diema-Djidjeni va être achevée.

En 2004, dans le cadre de mon travail à l'INPS, j'ai fait 24 villages dans Yelimané. C'est vrai que la route Kirané-Yelimané n'est pas praticable. La route Nioro-Kirané est en projet.

Concernant le sentiment de négligence de Beauvais, sachez que j'ai l'habitude de venir vous rencontrer dans le cadre de l'INPS.

La France fait les divorces des Maliens en règle en France, à la base des conventions signées entre nos deux pays. Le lieu du divorce dépend de la primauté de dépôt du dossier. Si l'homme ou la femme montent le premier dossier chez les autorités Françaises, c'est la France qui fait le divorce. Dans le cas contraire, si le dossier est monté en premier au consulat, ce sont les autorités Maliennes qui s'occupent de l'affaire.

Concernant les enfants, en cas de mésentente, essayer de les rapatrier n'est pas la solution. Puisqu'en cas de saisie de la justice, c'est la loi Française qui sera appliquée.

Je travaille au consulat depuis le 27 Octobre 1992, mais le miel ne se dit pas doux. Tous ceux qui m'ont contacté au consulat, savent que je fais tout pour les aider à régler leurs problèmes. L'obscurantisme, l'illettrisme anéantissent à jamais l'homme.

Concernant les expulsions, Pasqua a l'habitude d'expulser 101 Maliens. Sous Alpha, des charters de sans papiers partaient au Mali, jusqu'à ce que des expulsés cassèrent un avion.

Concernant les laisser passer, ils sont délivrés à condition qu'il y ait des preuves que le sans papier est Malien. Ce n'est pas vrai que les Français payent 500 € au consulat pour la délivrance de ce document. On n'achète pas le Mali. On rencontre aussi que des gens soudoient les agents du consulat pour qu'ils ne délivrent pas de laisser passer.

Je défie quiconque se trouvant dans la salle, de me dénoncer si j'ai l'habitude de prendre de l'argent contre un service au consulat. Et sachez que par rapport aux autres consulats, c'est le consulat Malien qui délivre moins de laisser passer pour ses ressortissants. Mais comme nous sommes plus nombreux que les autres, c'est notre cas qui est plus voyant.

La décision d'aller auditionner les Maliens dans les centres de rétention, vient de moi, pour préserver la dignité des Maliens. Puisque selon moi, c'est mal vu et humiliant, de voir débarquer un car rempli de Maliens menottés au consulat.

Raison pour laquelle, après concertation avec le Consul de l'époque, nous avons décidé qu'un agent les rejoignent au centre de rétention de Melun, pour aller les auditionner sur place.

Concernant l'aéroport, c'est vrai que beaucoup de bêtises y sont commises. Avec Gassama, nous nous sommes battus pour changer cette situation. Les choses évoluent positivement, mais il reste encore beaucoup à faire. Mais nous sommes à l'origine de tout, puisque nous encourageons les sous-tables. Actuellement, il y a un bureau des Maliens de l'extérieur à l'aéroport de Bamako, que tout immigré peut contacter en cas de problème.

Un infirmier touche 70.000 CFA par mois. D'où la facilité de se laisser aller à la corruption. Comme je l'ai dit, une partie de la faute incombe à nous Soninkés qui encouragent toujours ce genre de comportement.

C'est dommage de voir des infirmiers et autres cadres quitter le Mali pour l'aventure.

Concernant Mme Niaka, la confusion vient de votre mari. Polygame, votre mari déclare aux autorités Françaises qu'il n'a qu'une seule femme. Et il déclare dans un autre livret de famille que vous êtes sa 2nde épouse.

Concernant la demande de créer une organisation pour faciliter l'obtention des documents au consulat, cela n'a pas lieu d'être. Puisque toutes les associations qui composent la plate-forme, ont une ancienneté de 1 à 5 ans. Elles peuvent vous aider dans le cadre de tous vos problèmes en France. La plate-forme cessera d'exister le lendemain des élections au Mali.

Notre siége se trouve à l'adresse suivante: 87, rue de Paris, 93100 Montreuil, Métro: Croix de Chavaux.

A la suite de notre combat, nous avons obtenu que certains documents puissent se faire le même jour pour les Maliens venant des provinces: ce sont les laisser passer, la légalisation des extraits d'actes de naissance et les visas. En montrant votre ticket ou en démontrant par l'adresse que vous êtes de la province, ces faveurs vous seront accordées.

Arrêtez de croire qu'il faut une connaissance au consulat, pour pouvoir régler ces problèmes.

Le Consul Général est là pour tous. Il reçoit sans RDV. En cas de problème, demandez à le voir, si on vous en empêche, contactez moi.

La question de Setan Badiaga, concernant la double nationalité, est très importante.

La double nationalité est autorisée au Mali. Pour que vos enfants bénéficient de document Malien, emmenez 11 € avec l'acte de naissance de l'enfant. Le consulat va faire un acte de naissance Malien pour cet enfant, qui permet d'obtenir tous les autres documents Maliens.

Par ailleurs, je veux vous parler d'un problème que vous n'avez pas évoqué: l'INPS.

Il y a une convention de sécurité sociale entre le Mali et la France. Tous immigrés travaillant ici, et ayant monté un dossier à l'INPS, peuvent faire bénéficier les avantages de l'INPS à sa famille au Mali. En effet, les parents et familles de l'assuré, peuvent être remboursés à hauteur de 75 CFA sur 100 CFA de frais de médicaments. Concernant les congés payés, si vous voulez prolonger vos vacances au Mali au-delà de 1 mois, consulter un médecin de l'INPS qui vous fera un arrêt maladie reconnu par la France.

Pour monter un dossier de prise en charge de la famille au Mali, il faut: les 3 derniers bulletins de paie, la carte de séjour, le livret de famille ou l'acte de naissance, ou la carte d'identité consulaire. Depuis 2000, le passeport est conçu au Mali, comment l'intervention d'un patron peut faciliter son obtention.

Bandiougou Diakité: Concernant les logements sociaux, c'est ATT qui a mis en place cette politique. C'est l'information qui n'était pas bien véhiculée vers les expatriés. Les critères sont avec un salaire malien supérieur à 75.000 CFA, on n'y a pas droit; il faut avoir une carte d'identité consulaire, un compte à la BHM, des bulletins de paie. Nous allons donner des formulaires nécessaires au dossier.

Concernant le problème des sans papiers, voici la preuve de l'échec des accords qui devaient être signés entre le Mali et la France. C'est le document que les autorités françaises avaient préconçues pour le faire signer par le gouvernement Malien, afin de faciliter l'expulsion des Maliens. Les autorités Maliennes ont refusé de le signer.

Concernant les rails, c'était mal géré. Le bénéfice que la société exploitante devait avoir en 10 ans, elle l'a eu en 6 mois d'exploitation. TRANSRAIL a été vendu bien avant que ATT ne soit président.

Concernant les troubles lors de la rencontre entre ATT et la communauté malienne de France à la Mairie de Montreuil, sachez que ce n'est pas ATT qui a été hué, mais l'Ambassadeur.

Les mines de Sadiola n'appartiennent pas au Mali, mais aux Sud Africains et autres partenaires.

Matené Diarra: Moi, je suis de Koulikoro. De Kolokani à notre village, il n'y a pas de routes. Et pour tant, il était prévu de faire cette route. Puisque nos doléances de 2002 étaient

centrées sur ce problème. C'est pour vous démontrer que ce problème de route n'est pas l'apanage de la seule région de Kayes. Tout ce qui a été fait chez nous, vient de nous-mêmes. Mais cela ne doit pas nous pousser à quitter ATT. Si on lui accorde un second mandat, il pourra s'occuper les routes intérieures.

Nous nous sommes battus pour changer le système scolaire Malien. A cause de la décentralisation, les écoles et les centres communautaires sont pris en charge par les communes.

De 1992 à 1995, en vu de mon expulsion, j'ai refusé de rentrer dans l'avion 3 fois. J'ai fait toutes les banlieues chaudes de Paris, de Sarcelles à Grigny où j'habite actuellement. Mais je ne pense que les expulsions soient renforcées grâce à la politique de ATT. ATT est conscient que l'apport financier des immigrés au Mali est supérieur à l'aide financière de la France.

Pour aider les immigrés, ATT a demandé de mettre en place un Bureau des Maliens de l'Extérieur appelé le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, qui est en ce moment dans l'impasse.

Mamadou Komé: Concernant les élections de cette année, tous ceux qui étaient inscrits en 2002, peuvent voter cette année à condition d'avoir des cartes d'identité consulaires en cour de validité. Si vous n'avez pas de cartes d'identité consulaires, afin de vous éviter la corvée d'en faire, vous pouvez nous confiez vos dossiers, et nous nous chargerons de les faire à votre place.

Concernant la personne qui peut vous représenter au sein de la plate-forme, c'est à vous de designer quelqu'un (C'est Moussa Cissé qui les représente).

A l'évocation de la possibilité de voter, une discussion intense s'est engagée dans la salle. Chacun déclarant qu'il n'est inscrit ni sur les listes électorales de 2002, ni sur celles de 2007. Il s'en sort, que cette communauté Malienne de Beauvais, qui constitue un grand potentiel électoral, ne pourra pas participer aux votes du 29 Avril 2007.

Ces Maliens déclarent avec amertume, qu'ils pensaient que nous sommes venus les inscrire sur les listes électorales et leur permettre pour la première fois à participer au vote. Nous leur avons assuré que nous veillerons à ce qu'ils soient inscrits sur les listes électorales la prochaine fois. Diadié leur a promis de convaincre le Consul Général, afin qu'il vienne les voir.

Clôture de séance:

Bandiougou Diakité:

Nous sommes désolés que vous ne soyez pas inscrits sur les listes électorales Nous allons chercher à savoir les raisons.

Compte tenu de ces faits, vous ne pourrez pas voter cette année.

Nous allons revenir vous voir.

Merci pour cet accueil chaleureux. Nous remercions Moussa Cissé d'avoir organisé cette rencontre.

Pour la plate-forme

Mamadou Komé.

Liste de présence de la réunion de la délégation de la plate-forme ATT 2007 avec la communauté malienne de Beauvais

Beauvais le 25 avril 2007

Rencontre entre la plate-forme ATT 2007
et les Maliens du Foyer BONNEUIL,
tenue le Dimanche 25/03/07.
Délégation conduite par Yacoubou Dembelé

Président de séance: Yacoubou Dembelé.

Ouverture de séance

Fodié Baradji fait une brève introduction sur les raisons de la rencontre. Il présente les membres de la plate-forme présents à la rencontre. Avant de passer la parole à Yacoubou, Fodié souligne que l'objectif de notre visite est la sensibilisation.

Yacoubou Dembelé:

Bonjour aux résidents, aux délégués et au doyen du foyer. Nous sommes là pour échanger avec vous.

ATT, lors de son passage en France, souhaitait rencontrer tous les Maliens. Comme tout le monde n'a pas pu assister à la rencontre, nous en tant que soutiens du président, issus de la société civile, avons décidé d'aller vers la communauté Malienne pour recueillir ses préoccupations afin de les transmettre à ATT. La plate-forme ATT 2007, que je préside, rassemble à son sein plusieurs associations et personnes ressources de la société civile. La campagne n'est pas officiellement ouverte. Nous reviendrons vous voir lorsqu'elle aura débuté.

Fodié fait une parenthèse, pour présenter M Mahamadou Dioumassy, un Gambien. Yacoubou le remercie de sa présence.

La Parole aux résidents du Foyer

Sadio Dembelé: Délégué

Nous rencontrons d'énormes problèmes au niveau du consulat du Mali. Il est préférable d'avoir à faire avec la préfecture Française, que notre consulat. Ce service ne fait preuve d'aucun respect pour la diaspora Malienne.

Par ailleurs, nous sommes mal traités par les agents de l'ordre public au Mali. Les ressortissants de Kayes, résidents en France, sont constamment harcelés par les policiers, les gendarmes et les douaniers. Ils font tout pour nous extorquer de l'argent au sein même de notre région.

Mahamadou Dioumassy (Gambie): Baradji m'a informé de votre visite. Je vous remercie pour cette considération. Votre Président travaille beaucoup. L'encouragement des paysans par l'octroi des tracteurs, et l'implantation d'une usine pour tracteurs, ne sont que l'un des résultats concrets de l'engagement de votre Président pour un Mali meilleur.

Ladji Baradji: Je remercie la délégation pour cette visite. Nous avons beaucoup de difficultés. A l'aéroport de Bamako, à la recherche d'une faille afin de nous extorquer de l'argent, on nous fait subir une fouille humiliante. Nous sommes obligés de donner des sous pour les cadeaux que nous emmenons à nos familles. Les colis remis par nos connaissances pour transmettre à leurs familles, les téléphones portables et même de simples lettres, sont des cibles sur lesquelles les agents se focalisent pour nous embêter à l'aéroport.

Ousseïny Baradji: Nous sommes ravis de votre visite. Quand on achète un terrain à Bamako, on a trop de difficultés au niveau du transfert du dossier. Concernant les allocations, beaucoup de gens refusent de remplir un dossier à l'INPS, parce que, non seulement le montant versé est insignifiant, mais aussi il est très difficile de le recouvrer au Mali.

Nos doléances:

1. Faire la route Yelimané-Nioro;
2. Bien servir notre zone en réseau téléphonique;
3. Problème d'eau dans le cercle de Yelimané.

On a beaucoup de difficultés dans le foyer où on réside.

Haïdara Kalilou: Je salue la délégation, ainsi que ATT et son gouvernement. Nous, jeunes et sans papiers, sommes menacés d'expulsion tous les jours. Bien vrai que je ne sois pas du camp de ATT, j'aurais voté pour lui cette année. Mais je ne pourrais pas le faire, puisque je n'ai pas de carte d'identité consulaire. Et je ne compte pas en prendre par peur d'être identifié par la police et le consulat qui délivre des laisser passer.

Mahamadou Baradji: J'interviens au nom de beaucoup de jeunes à propos du consulat. Nous sommes frustrés. Le consulat délivre des laisser passer pour l'expulsion des sans papiers Mauritaniens et Sénégalais. L'agent, qui part auditionner les gens dans les centres de

rétention, dit à tous ceux qui sont noirs, qu'ils vont être expulsés vers le Mali qu'ils le veuillent ou pas.

Mallé Dramé: Je parle au nom de tous les immigrés. A l'aéroport, tout comme aux postes de contrôle de Kati, Kolokani, Yelimané, Kayes, Kirané, les agents nous dépouillent partout.

Boudia Baradji: Depuis que ATT est au pouvoir, les Maliens ont des difficultés à avoir des visas. Beaucoup de gens sont retournés au Mali, sans pouvoir revenir faute de visas. Nous vivons ici malgré nous. Et nous pensons que la difficulté d'obtenir le visa est la faute du gouvernement.

Nous sommes mal traités à l'aéroport de Senou. Prétextant que nos passeports ont été demandés à Bamako, et non au consulat du Mali en France, ils nous extorquent de l'argent.

Mahetan Traoré: Je vous remercie de votre visite. Nous sommes satisfaits des actions de nos Présidents depuis l'indépendance du Mali. Modibo Keïta a favorisé l'ouverture des foyers pour les immigrés. ATT a certes beaucoup travaillé. Mais nous sommes inquiets de la tournure que prend la politique envers les immigrés. Puisque les Français nous expulsent des foyers construits par Modibo, sans que les autorités Maliennes ne réagissent. On perd un temps précieux à remplir le dossier de l'INPS. Mais nous rencontrons d'énormes difficultés pour percevoir nos droits (allocations familiales).

Nous, ressortissants de la région de Kayes, sommes conscients du travail réalisé par ATT chez nous. Mais, il reste encore beaucoup à faire. Il faut que le Président reconnaisse les efforts des migrants Maliens de France dans le développement de nos villages, en nous aidant dans ce sens.

Moussa Baradji: Nous sommes ravis de votre visite. ATT nous avait promis la couverture totale du cercle de Yelimané en téléphonie. Kirané bénéficie de cette technologie. Mais notre village, qui est à 30 Kms de cette localité, n'est pas encore couvert par le réseau.

Concernant les tracasseries à l'aéroport de Bamako, c'est une réalité. J'ai été témoin de quelqu'un qui a été taxé à hauteur de 30.000 CFA à cause des médicaments qu'il a emmenés de la France.

Mallé Samassa (Kersigan): Je suis arrivé en France en 1973. Cette époque est différente de celle d'aujourd'hui.

Sur le plan immobilier, Bamako, Kayes et autres villes, ont beaucoup profité de l'argent des immigrés. Le flux financier, émanant de ces derniers, est très important pour le Mali. Même aujourd'hui, quelqu'un est parti au Mali avec 30.000 €.

A l'aéroport de Sénou, même avec les papiers en règle, les agents trouvent toujours une faille afin de te soutirer de l'argent. C'est du vol pur et simple. Dés qu'ils se rendent compte que tu ne parles pas Bambara, tu deviens une proie facile à leurs machinations.

Chaque fois que ATT s'est rendu à Kaniaga, on lui a toujours soumis le problème de la route Yelimané-Nioro, qu'il a promis de faire. Dés qu'il rentre à Bamako, il oublie complètement les doléances. Par ailleurs nous avons des problèmes de téléphone aussi.

Sekou Baradji: Nous nous réjouissons de votre visite. Tout ce que je voulais signaler, a été déjà évoqué.

Makan Traoré: Toutes les difficultés que nous vivons, viennent du Mali, qui ne nous honore pas. Croyant bénéficier des privilèges que tout un citoyen aspire en rentrant chez lui, nous sommes plutôt frustrés dés que nous foulons le sol de notre pays. Pour cause, à l'aéroport de Bamako nous subissons toute sorte d'acharnements de la part des agents. Ils laissent les blancs passer sans problème.

A Roissy, les Français sont favorisés par rapport à nous, ils passent très vite les contrôles. Nous sommes les grands perdants de tous le côtés.

C'est vrai que ATT a beaucoup travaillé. Mais il a plus travaillé dans les autres régions qu'à Kayes. Nous, immigrés, avons mieux fait pour cette région que lui. Nous avons beaucoup respecté ATT, mais il n'a pas été reconnaissant.

Toumani Keïta: Je suis très content de cette visite. Dembelé a le premier évoqué les difficultés que nous rencontrons à Senou. En effet, on nous fouille comme des voleurs là-bas. On nous exige de dédouaner les cadeaux qu'on emmène à nos familles. Et arrivée à Kayes, les policiers et les gendarmes prennent la relève.

Sara Keïta: J'ai deux mots seulement à dire, et je vous somme de les transmettre à ATT. Tout ce que les enfants ont évoqué est vrai. Tant que ATT ne bitume pas la route Kayes-Keniéba, il n'aura pas ma voix.

<u>Réponses de la délégation</u>

Yacoubou Dembelé:

Je vous remercie de vos interventions. Concernant les travaux effectués dans le Nord, sachez que les accords liés à ces réalisations ont été signés sous Alpha O. Konaré.

C'est vrai que nous ne sommes pas des agents du consulat, et nous n'avons pas vocation à les défendre. Avant ATT, le délai d'attente pour un passeport était de 6 à 8 mois. Mais actuellement, un délai de un mois est prévu pour ce document.

Au-delà de ce délai, si vous n'avez pas votre passeport, vous monter voir directement le Consul Général, qui prendra les mesures nécessaires afin de vous satisfaire. Ce nouveau Consul est très bien. Il reçoit sans RDV. Depuis qu'il est arrivé, beaucoup de choses ont changé positivement.

Concernant l'aéroport, nous allons chercher des solutions. Ce n'est pas normal qu'on taxe une simple lettre. Sachez qu'il y a un bureau du haut conseil des Maliens de l'extérieur à l'aéroport. Ce bureau peut intervenir en votre faveur en cas de litiges avec les agents.

Arrivé au Mali, il faut prendre la carte d'identité nationale. Cela a été exigé par le gouvernement pour le problème d'insécurité. Pour le changement de titre, il faut toujours passer par un notaire.

La réalisation de la route Yelimané-Nioro a été votée au conseil des ministres dés le retour du Président de Kaniaga. Sachez qu'un seul Km de goudron coûte très cher (40 millions CFA).

Concernant les allocations familiales, suivant les conventions signées entre la France et le Mali, la France paie pour 4 enfants à raison de 3.900 CFA par enfant. En revanche, le Mali paie pour tous les enfants jusqu'à 20 ans, à un taux de 1000 CFA par enfant. Et, en ce moment, l'INPS délègue des agents pour aller payer les familles jusqu'aux villages.Je vous conseille plutôt demander à l'INPS d'augmenter son taux.

C'est vrai qu'il y a un problème de téléphone dans certaines localités de Yelimané. Je m'en suis rendu compte lors de ma récente tournée dans les villages. Et je fais un dossier sur ce sujet que j'ai remis à ATT et Mme la Présidente Lobo.

Ne faites surtout pas d'amalgame entre l'ambassade et le consulat général. Notre interlocuteur principal, c'est le Consul Général. L'ambassade représente le Mali, elle n'a rien à voir avec nous. Concernant le problème de visas, sachez que le Mali bénéficie d'un quota plus élevé que les autres pays de la sous-région. Et ce problème de visa ne relève pas de la compétence du Mali. S'agissant par exemple de la France, c'est elle-même qui fixe les règles ou les conditions à remplir pour obtenir son visa. Le Mali n'y peut rien changer.

Nous vous demandons de nous fournir des preuves, prouvant que les agents du consulat prennent 300 € pour ne pas délivrer de laisser passer en vue d'une expulsion. En ce moment, vous allez voir ce que nous allons entreprendre contre ces agents.

Le problème de Sadiola est complexe. C'est vrai que c'est la société exploitante qui devait faire les routes de cette localité. Mais les Maires aussi ne font pas correctement leur travail. A propos des conséquences de l'industrie minière sur la vie de la population environnante,

sachez que des mesures sont entreprises pour les enrayer. C'est ainsi que la qualité de l'eau est contrôlée fréquemment pour une meilleure hygiène.

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui affirment que ATT n'a rien fait dans la région de Kayes Nous, nous ne sommes pas là pour vous mentir. Nous ne sommes pas de partis politiques, mais des associations. C'est à ce titre que nous avons travaillé avec ATT. Et c'est parce qu'il nous a satisfait, en nous aidant à réaliser beaucoup de projets dans les villages, que nous lui soutenons pour qu'il soit réélu et continuer le boulot.

Sachez qu'en matière de kilométrage de routes, ce qui a été fait dans la région de Kayes par ATT, n'a de semblable dans aucune autre région du Mali. C'est vrai que ce sont des grands axes routiers qui ont été construits. Et ça ne pouvait pas être autrement, puisqu'il fallait commencer par ceux-ci d'abord.

Nous vous promettons de transmettre vos doléances au président.

Par ailleurs, je ne suis pas d'accord avec les ressortissants de Yelimané qui affirment que ATT n'a pas travaillé chez eux. Le problème d'insécurité, qui sévissait à la frontière avec les Mauritaniens, était l'une des préoccupations majeures de cette localité. Le président en a fait une de ses priorités, puisqu'il a installé des gendarmeries partout dans ces localités pour protéger la population. Le cas de Bougouderé est un exemple frappant. Grâce à l'intervention de l'Etat, après plus d'un siècle de rupture, les paysans ont pu cultiver leurs champs l'hivernage dernier.

Par ailleurs c'est grâce aux efforts de ATT que le projet PADI, qui favorise la riziculture à Yelimané en collaboration avec les Vietnamiens, a pu se réaliser. Ce projet avait vu le jour sous Alpha O. Konaré. Mais c'est grâce au président ATT qu'il est devenu une réalité. Puisqu'il a débloqué sur le champ 800 millions de subvention, avant même que les expatriés ne s'acquittent de leur part.

Dans le domaine de l'eau, le gouvernement prévoit 15 addictions d'eau dans le cercle de Yélimané: Hamdalaye, Kersigané, Kirané et Kermiss vont en bénéficier. Tous les forages, qui sont effectués dans les villages maintenant, sont 100% pris en charges par l'Etat.

Le Mali, par l'intermédiaire de l'AMADER, subventionne l'électrification rurale à hauteur de 80%: Hamdalaye, Kersigané, Kirané et Kermiss sont prévus dans le processus d'électrification.

Actuellement le projet de construction d'un lycée à Yelimané est devenu une réalité. Sa réalisation est prévue par l'équipe de ATT. Avant de terminer, nous souhaitons que vous désigniez quelqu'un pour vous représenter au sein de notre plate-forme.

Par ailleurs, nous siégeons au 87, Rue de Paris – 93100 Montreuil: Métro – Croix de Chavaux. Vous pouvez nous y rejoindre en cas de nécessité.

Je vous remercie beaucoup.

Fodié Baradji remercie les résidents, qui se sont mobilisés pour cette rencontre.

Fin de séance: 20:10.

Pour la plate-forme

Mamadou Baradji- Mamadou Komé

Rencontre entre la plate-forme ATT 2007
et les Maliens du Foyer CLISSON: Paris 13e,
Tenue le Samedi 31/03/07.
Délégation conduite par Yacoubou Dembelé

Etaient présents à la rencontre les membres de la délégation suivants : Yacoubou Dembelé, Amina Sidibé, Fodié Baradji, Mamadou Komé, Djibril Baradji, Mallé Dramé, Hamadou Fofana, Mamadou Wagué, Makan Fofana, Yoro Baradji, Mme Bathily Madié Diallo, Mme Haba Mariam Sissoko et Askia Boul.

47 résidents du foyer étaient présents à la rencontre.

Président de séance: Yacoubou Dembelé.

Ouverture de séance

Yacoubou Dembelé:

S'adressant au doyen du Foyer «avec votre permission, nous allons commencé»

Nous sommes là pour vous saluer.

Comme ATT n'a pas pu rencontrer toute la communauté Malienne, lors de son récent passage à Paris, nous, en tant que son soutien, avons décidé d'aller vers les Maliens de France pour échanger avec eux. Et cela, dans le but de recueillir les préoccupations des uns et des autres, et les transmettre au Président.

En 5 ans de mandature, ATT a beaucoup accompli pour l'épanouissement de l'économie malienne. Mais, il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons mis en place une plate-forme, appelée ATT 2007 FRANCE, pour soutenir le Président. Cette plate-forme rassemble à son sein plusieurs associations et personnes ressources de la société civile.

Nous allons essayer de répondre aux questions dans la limite de nos compétences.

Chaque week-end, nous visitons 4 foyers. Vu l'importance du nombre de foyers, nous visiterons désormais 6 foyers par week-end. Aujourd'hui, nos délégations se rendent dans les Foyers: Rochebrune, Aulnay et ici.

En tant que Secrétaire générale de la plate-forme, Amina Sidibé va me compléter. Puis nous recueillerons vos doléances afin de les transmettre à ATT.

Nous reviendrons lors de la campagne.

Amina Sidibé: Nous sommes tous des frères et sœurs. Le Mali est un pays pauvre, mais plein de dignités. En 2002, j'ai fait la campagne dans ce foyer, ce dont je suis fière. Puisque l'homme, pour lequel je me suis battue, a accompli beaucoup de réalisations au Mali. Nous sommes là pour vous permettre d'évoquer vos préoccupations. Aucun problème, évoqué aujourd'hui ici, ne serait nouveau pour moi.Avec une telle volonté de développer notre pays, si on accorde un second mandat à ATT, le Mali sera meilleur que maintenant.

Comme Yacoubou l'a souligné, il y a beaucoup de fausses paroles qui se tiennent sans fondement. Dites ce que vous pensez sans hésiter.

Parole aux résidents du Foyer

Mamadou Sacko: Nous ne sommes pas satisfaits des services du consulat. Nous rencontrons trop de difficultés à y faire nos documents. Il faut beaucoup d'allers et retours pour régler un seul problème.

Les enfants de la 2e génération, nés en France, dont je fais partie, sont très marginalisés par les autorités Maliennes. Il faut que nous puissions connaître la culture Malienne.

Madigata Doucouré: Il faut reconnaître que ATT a beaucoup travaillé.

A l'aéroport de Bamako, les agents font tout pour nous soutirer de l'argent. Même avec tous tes papiers en règle, ils trouvent toujours quelque chose à te reprocher afin d'arriver à leurs fins. Cette situation nous préoccupe énormément.

Le consulat nous fait tourner en bourrique pour un seul service. En tant que Malien, on est obligé de faire appel à des intermédiaires pour régler vite un problème.

Silamakan Traoré: Nous avons tous les mêmes soucis. Tous ceux qu'ils viennent d'évoquer, nous touchent tous.

A l'aéroport Senou, en 2004, j'ai connu une mésaventure. J'avais 100.000 CFA sur moi quand je retournais en France. L'agent me demande, pourquoi j'emmène des CFA avec moi en Europe.

Comme je faisais la sourde oreille à son appel à corruption, il a commencé a fouillé dans tous mes papiers (enveloppes et d'autres pièces). Il a déchiré beaucoup de mes papiers dans sa quête à une faille. Mais comme il a vu que j'étais décidé à ne rien lui céder, il a fini par me laisser partir. Ce même jour, ils ont fait rater l'avion à quelqu'un sous prétexte que ses documents n'étaient pas les siens.

On nous doit quand même un minimum de respect chez nous. Parce que nous quittons notre pays à la recherche d'une richesse qui aide au développement du Mali. Bien vrai que nous ne soyons pas instruits, nous voyons comment ça se passe en France par exemple.

Contrairement aux Français qui privilégient leurs ressortissants, à l'aéroport de Bamako, les blancs passent sans être embêtés comme nous. Les agents ont toujours quelque chose à nous reprocher (vaccination, passeport non enregistré à Bamako). Des cadeaux qu'on emmène à nos familles font l'objet de dédouanement. Selon moi, c'est la faute aux hautes autorités, puisqu'elles ne surveillent pas les agissements de ces agents.

Au Mali aussi, en essayant de régler certains problèmes liés par exemple aux terrains, on nous demande de revenir dans 2 ou 3 mois. Alors que nos congés sont limités. Quand j'ai demandé une autorisation de construction de ma maison, on m'a demandé de revenir dans 3 mois. A cause de ces longs délais, on ne parvient à rien réaliser lors de nos vacances au Mali.

Oumarou Konaté Bougouderé: Soyez les bienvenus! Comme l'ont évoqué les précédents, nous sommes tous les mêmes, des Maliens. Nous, immigrés, nous ne cherchons qu'à développer notre pays. Les autorités doivent nous faciliter les choses.

J'ai aussi des enfants de la 2^{e} génération. Il faut créer des conditions afin de les faire intéresser au Mali. Cela peut se faire par l'intensification des informations sur notre pays. Le jeune qui a évoqué ce problème, a soulevé une question très importante.

Nous sommes tous victimes des machinations à l'aéroport de Bamako. Il faut que les autorités entreprennent des mesures pour nous y faciliter les démarches.

Quand j'ai voulu mettre le robinet chez moi, en vu d'une construction, on m'a donné un délai d'attente de 3 mois. Tout ça, pour me pousser à donner des sous tables.

En tant que ressortissant de Bougouderé, nous sommes entièrement du côté de ATT, grâce aux gigantesques réalisations qu'il a accomplies chez nous. Nous avons fait connaître cette position à tous les partis politiques: tous les migrants de Bougouderé et toute la population de ce village voteront pour ATT. Dans les domaines de la sécurité, de l'eau et bien d'autres, beaucoup a été fait chez nous.

A cause des difficultés qui sévissent au consulat, je n'ai pas renouvelé ma carte d'identité depuis 1996. Sauf cas de force majeure, je préfère ne pas demander de documents au consulat. Puisque nous y perdons trop de temps pour un seul service.

Réponses de la délégation

Yacoubou Dembelé: La question, sur les enfants de la 2e génération, est très pertinente. Amina va intervenir la dessus, et sur les problèmes relatifs à l'aéroport.

Amina Sidibé: Je m'excuse par avance, si je venais à heurter une quelconque sensibilité lors de mon intervention. Tout ce qui a été évoqué, est vrai et réel. Le Malien ne ment pas sur ses semblables.

Je suis contente de l'intervention de Mamadou Sacko. Qu'un enfant de cette génération, né en France, pense au Mali comme il l'a fait est très rare. Puisque, pour ne même pas évoquer le nom du Mali, ces enfants préfèrent le paraphraser par le terme«Bled». Tes parents sont à féliciter, pour t'avoir inculqué une bonne éducation.

Je travaille avec une association qui s'occupe des enfants de cette génération. Cette association organise beaucoup d'activités pour eux, dont des voyages au Mali.

Force est de constater que ces enfants pensent au Mali. Mais, ce sont leurs parents qui ne leur encouragent pas. Ces parents n'évoquent le Mali qu'en guise de punition«Si tu ne m'obéis pas, je t'envoie au Mali» répètent-ils à ces jeunes pour les effrayer.

Moi, j'ai des enfants de cette génération. Ils parlent Bambara, et partent toujours en vacances au Mali. Ils s'intéressent mieux à ce pays que moi-même maintenant. A tel point qu'ils ont horreur qu'on les appelle des «Français». Je veux t'intégrer, Sacko, à cette association.

Je trouve dommage que les Maliens soient plus effrayés d'aller au consulat, qu'à la préfecture Française. Mais il y a un adage qui dit«Si ton propre couteau te coupe, à qui vas-tu te plaindre?» Partout, c'est le même problème qui est évoqué. Il faut que l'accueil s'améliore au consulat. Nous allons avoir une solution à cette préoccupation dans les années à venir. J'ai évoqué ce problème avec le Consul Général lui-même. Il réfléchit aux voies et moyens pour changer la situation. Déjà, grâce à lui des améliorations notables ont été constatées.

Mais, sachez aussi qu'il y a des problèmes internes au consulat aussi: pas assez de personnels et de matériels informatiques adéquats. Et c'est au gouvernement de régler ces problèmes.

A propos de l'aéroport, la grande partie de nos problèmes provient de nous-mêmes. Nous faisons croire aux agents que nous avons des millions. Beaucoup d'entre nous donnent facilement des sous tables pour se faire servir vite. Lors de mon récent voyage au Mali, il y a

moins de 2 mois, j'ai évoqué ce problème avec le Chef de l'aéroport de Bamako, M. Niamé Keïta. Il veut que vous dénonciez les agents qui vous embêtent par des fausses malversations. Il ne veut pas qu'on embête ses frères immigrés, puisqu'il en est un comme vous. Quand il viendra en France, nous allons venir vous voir.

Concernant les difficultés d'avoir des papiers sur place au Mali, le problème vient de nos proches parents, qui organisent tout avec l'agent derrière votre dos, afin de vous extorquer plus d'argent. Et l'agent lui donne sa part après l'opération, sans que vous ne le sachiez.
Sachez qu'aucun Président ne s'est aussi préoccupé du sort des Maliens de l'extérieur que ATT. Il nous a valorisé. Tout n'est pas encore réglé, mais soutenons le, pour qu'il puisse continuer.
Aucun autre président n'a entrepris un nombre aussi important de voyages dans la région de Kayes. Bien vrai que tous ses prédécesseurs soient tous originaires de cette région. Le Malien aime manger ce qui ne lui appartient pas. Ne vous laissez pas aller à la corruption pour régler vos problèmes. Montrez que vous êtes des Maliens à part entière comme ces agents qui veulent vous extorquer de l'argent. Avec un peu de ténacité, ils vont avoir peurs et céder par la suite.
Concernant le long délai des services, c'est normal. Puisqu'il y a trop de demandes accumulées grâce à la centralisation des travaux à Bamako. Nous allons chercher des solutions pour vous qui êtes en France, afin que vous puissiez suivre vos dossiers pendant que vous êtes là.
Je suis de Samé (Kita). Cela fait un bon moment que j'ai demandé le téléphone. Jusque là je ne suis pas encore servie. C'est la nature des services qui est ainsi. Ne vous découragez surtout pas. Nous allons essayer de nous entre aider ici.
Mamadou Komé: Concernant les difficultés constatées à l'aéroport de Senou, sachez qu'il y existe le Bureau du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur.
Ce bureau est là uniquement pour nous défendre. En cas de problème, vous pouvez le contacter afin qu'il vous vienne en aide. Des fois, à la seule évocation du nom de ce bureau, les agents aéroportuaires prennent peur, et ils facilitent les choses.
Par ailleurs, à propos de l'élection présidentielle du 29 Avril 2007, pourront participer aux votes tous ceux qui étaient préalablement inscrits sur les listes de 2002. Mais, à condition

d'avoir une carte d'identité consulaire en cours de validité. Cette condition s'applique aussi aux nouveaux inscrits de 2006.

Si vous faites partie de cette catégorie d'inscrits, et que la carte d'identité consulaire vous fait défaut, vous pouvez nous confier vos dossiers afin que nous fassions votre carte. Cela vous éviterait de perdre du temps. Vous pouvez nous contacter à notre siége au 87, rue de Paris – 93100 Montreuil: Métro – Croix de Chavaux.

Mamadou Wagué: Les délais de livraison de la carte d'identité consulaire et du passeport sont respectivement de 15 jours et 1 mois. Au delà de ces délais vous pouvez demander à voir le Consul Général en personne. Il reçoit sans RDV.

Fodié Baradji: En 2002, nous avons fait campagne ici pour ATT. C$ertes, toutes les doléances n'ont pas été satisfaites, mais la plus grande partie l'ont été. Puisqu'en 2002, l'une des préoccupations majeures de ce foyer portaient sur le délai très long d'attente des passeports, qui était de plus de 6 mois, et l'insécurité notamment à Bougouderé. Si personne ne parle plus de ces problèmes, ce qu'il y a eu des améliorations, ce dont nous nous félicitons. Pour que les choses continuent dans ce sens, il faut un 2nd mandat pour ATT. Nous allons continuer à nous battre pour améliorer les services du consulat. Toutes vos doléances seront transmises à ATT.

Amina Sidibé: Je reviens sur la question de délai des services au Mali. Pourquoi les délais sont longs? Parce que, tout dernièrement ATT a emprisonné beaucoup de Maires à cause de leurs malversations concernant le partage des lots. Certains Maires n'hésitent pas à attribuer le même lot à 10 personnes différentes. C'est pour quoi ATT avait momentanément sursois au partage des terrains afin de réfléchir à une solution. Les choses étant rentrées dans l'ordre, le Président a maintenant donné l'accord au Ministre du domaine pour commencer à partager les lots. En ce moment les délais se sont amoindris.

Si vous avez un problème de terrain, mon frère peut vous aider en intervenant directement. C'est un responsable qui a autorité sur les Maires. Contactez moi par l'intermédiaire de la plate-forme.

Mamadou Wagué: Les cartes électorales sont arrivées au consulat. Ceux qui se sont inscrits en 2006, peuvent aller les retirer dés maintenant. N'attendez pas la dernière minute pour récupérer votre carte électorale. Le 1er tour est prévu pour le 29 Avril. Pour que ATT soit réélu dés le 1er tour, il faut qu'on se mobilise tous. Parlez en au tour de vous

La Parole revient aux résidents du Foyer

Omar Traoré: Khorampo

Ravi de votre visite.

Je suis le président de l'association de notre village, Khorampo. Au nom de l'association et du village, je vais vous exposer nos préoccupations:

- Nous avons construit un centre de santé. L'inauguration eut lieu le 15/01/05 à la présence de beaucoup de personnalités. Ce centre ne fonctionne pas correctement faute de personnels qualifiés. Nous avons fait la demande en vain aux autorités.
- L'école, que nous avons construite aussi, manque de professeurs. Le gouvernement nous a donné un professeur, qui s'occupe seul de 80 élèves. Nous en avons vraiment besoin pour assurer la scolarité de nos enfants.

Nous sommes reconnaissants envers ATT d'avoir porté un si grand intérêt à notre localité. Le Mardi 3 Avril, il a inauguré la route Diema-Nioro. Nous l'avons suivi à la télé. Ça nous a beaucoup touché. Je ne regrette pas d'avoir voté pour ATT en 2002. Il s'est rendu, tout dernièrement, à Kermisse aussi. Il pense vraiment à nous. ATT est un homme de terrains, que nous apprécions. Nous allons, non seulement voter pour lui, mais aussi appeler nos villages à voter pour lui.

Madigata Doucouré: ATT a travaillé énormément. Nous l'aimons beaucoup. Moi, personnellement, je voterai pour lui. Par contre j'ai une préoccupation à propos des sans papiers. Le consulat ne doit pas délivrer de laisser passer sans preuves, pour expulser les gens. Nous sommes tous là pour le bonheur du Mali.

Mamadou Sacko: Ne voulant pas monopoliser la parole, j'ai arrêté de parler sans avoir fini de dire tout ce que je voulais. Ayant la double nationalité, je ne dois pas prendre de visa pour me rendre au Mali. Je rappelle que j'ai des pièces d'identité Maliennes. Lors de mon dernier voyage au Mali, à l'expiration de mon visa, je me suis rendu à la Sûreté pour le prolonger. Mais l'agent m'a dit qu'avec les documents Maliens en ma possession, je pourrais franchir les formalités sans problème.

J'avais vraiment hésité à me rendre à l'aéroport sans prolonger le visa. Mais avec l'insistance de l'agent, j'ai été rassuré. Et heureusement les choses se sont bien passées. J'ai apprécié la réponse de Amina. Elle m'a bien compris. Essayons de tout faire pour que les autres aussi suivent le même chemin.

Maniamé Baradji-Doyen: Bonjour à tous! Les soutiens à la candidature de ATT sont ouverts et libres. En 1968, on débarquait en France avec la seule carte d'identité nationale. D'années en années, les conditions ont commencé à changer en France. Et le consulat a commencé aussi à faire des documents pour les Maliens d'ici. ATT a beaucoup travaillé.

Quand j'ai emmené mes actes de naissance au consulat pour monter mon dossier d'allocation familiale, l'agente m'a brutalement manqué du respect. Elle s'est empressée violemment sur moi. J'ai bien compris l'adage évoqué par Amina. A cause du mauvais comportement des agents du consulat, je n'ai pas renouvelé ma carte d'identité consulaire depuis 1981. A l'aéroport, on est prêt à donner quelque chose si c'est fondé. Soyons vigilants. Que Dieu nous bénisse!

Oumarou Konaté-Bougouderé: Je voulais avoir plus de précisions sur la question de la double nationalité.ATT a beaucoup fait pour nous bien avant ces élections. C'est aujourd'hui même qu'un forage vient d'être terminé chez nous. Nous allons le nommer Forage ATT.Nous, nous allons voter pour lui.

Samba N'Diaye: Comment faire pour se rendre au Mali sans visa. J'ai la nationalité Française. A l'expiration du visa, on est obligé de le prolonger pour 5000 CFA par mois. Le taux des allocations est de 1000 CFA pour un enfant de 1 an et plus, et 900 CFA pour moins de 1 an. Nous sommes contre que nos enfants soient au même taux que ceux du Mali. Car la France paie plus cher pour nos enfants.

Maniamé Baradji-Doyen: Il y a des points importants mais aussi des faiblesses dans l'intervention de N'Diaye. J'ai dû faire beaucoup de va et vient à l'INPS pour récupérer mes droits. Les agents font tout pour nous pousser à les donner des sous tables. Puisque tant qu'on ne leur donne pas un à-côté, ils ne nous facilitent rien.

Mahamet Diarra-Khorampo: Les routes Yelimané-Nioro et Yelimané-Kermisse, ne sont pas faites. Elles sont très nécessaires à notre localité. Les récoltes n'ont pas été bonnes chez

nous. A cause de ces problèmes de routes, nous rencontrons d'énormes difficultés à nous approvisionner en denrées alimentaires.

ATT n'est pas un menteur. C'est un grand bosseur. Nous, Kaniaga, sommes de tout cœur avec lui. Mais nous n'avons pas de routes.

Réponses de la délégation

Yacoubou Dembelé:

Nous allons transmettre toutes vos doléances à ATT. Je laisse la parole à Amina et Askia pour vous répondre.

Amina Sidibé: Bonjour au Doyen. Quant il parlait, j'avais des larmes aux yeux, tant l'émotion était intense. Il a parlé en connaissance de causes. L'époque à laquelle il fait allusion, était très favorable aux immigrés. En ce moment, les patrons Français donnaient de l'argent aux étrangers pour qu'ils emmènent d'autres compatriotes. La France d'aujourd'hui est pourrie même pour les Français, à fortiori les étrangers.

J'ai l'habitude de sillonner le cercle de Yelimané avec le Maire de Montreuil de l'époque. A la vue des travaux réalisés par les immigrés, il a dit qu'il était fier des Maliens vivant en France. Le Maire m'a appris que lors de la 2e guerre mondiale, c'est Yelimané qui approvisionnait la France en lait.

En tant que membre du conseil économique du Mali, je suis à mesure de vous éclairer sur certains problèmes. 2 aspects ont endurci les problèmes de manque de personnels traitants pour les centres de santé, et le manque de professeurs pour les écoles:

2. Sur l'ensemble du territoire, il y a manque de personnels qualifiés à cause de l'absence de formations sous les précédents Présidents. Les études n'étaient pas mises en avant.
3. Les agents demandent des primes pour se rendre dans vos zones. En plus de cela, ils veulent être titulaires, autrement dit avoir le statut de fonctionnaire.

Mais grâce aux actions entreprises par le Ministre Malamine Traoré, ces problèmes sont en passe d'être réglés. Les votre aussi seront solutionnés. Puisqu'il y a eu beaucoup de formations pour enrayer ces manques de personnels.

Le gouvernement entreprend des actions à la base d'un programme préalablement établit. Et le Mali obtient beaucoup d'aides pour financer ces programmes. Mais, bonne gestion oblige, tant qu'on est pas prévu dans ces programmes, on ne peut pas bénéficier d'une action quelconque.

85 membres font partie du conseil économique. Nos décisions sont communiquées aux députés qui les transmettent au gouvernement.
Concernant le problème de laissez-passer, j'ai évoqué ce problème avec le Consul et le Vice Consul. Le Consul est un ami personnel de mon frère, qui est Maire. Le Consul m'a fait une confidence: sur 2500 sans papiers qui devaient être expulsés, seulement 135 ont été expulsés. Et ces derniers avaient sur eux des documents Maliens. Pour donner la chance aux gens de rester en France, le Consul avoue qu'il fait traîner les choses, en demandant aux policiers d'attendre la réponse du Mali pour vérifier si tel ou tel est Malien ou pas. Entre temps, si le délai de détention est dépassé, ils libèrent le sans papier.
Ne vous promenez pas avec vos pièces maliennes. Et éviter de frauder dans les transports en commun (cf. événement de la gare du Nord).
Avec une seule carte orange, les Français peuvent remonter à tous vos dossiers: demandes d'aide médicale et de régularisation aux préfectures. Tout le monde est sur fichier maintenant.

Tous ceux qui sont passés à la préfecture ou qui ont rempli un dossier administratif, ne sont pas méconnus des autorités Françaises. Elles nous connaissent mieux que nos propres autorités. Les cartes géographiques, de tous les pays Africains Francophones, sont faites aux Champs Elysés.
C'est ainsi qu'ils emmènent tous les preuves au Consulat, qui ne peut plus refuser de délivrer un laissez-passer. Malgré tout, des fois, le Consul fait la sourde oreille en disant qu'il ne connaît pas les gens.

On a droit à la double nationalité malienne maintenant, ce qui constituait un délit sous Moussa Traoré. Car les autorités se sont rendues compte que les gens prennent la nationalité française rien que pour faciliter leur situation. Même mes enfants ont la double nationalité.
Par contre je ne l'ai pas moi-même, bien vrai que je vis en France depuis 35 ans. Puisque je suis fière d'être Malienne. Mais je ne voulais pas priver mes enfants de cette chance, qui leur facilite beaucoup de choses.
En partant au Mali, il faut choisir entre les 2 documents, pas les 2 en même temps. Il vaut mieux partir avec le passeport français, sinon on sera obligé de prendre un visa français pour revenir. La 2^{e} génération peut partir au Mali sans visa.

Yacoubou Dembelé: Je voudrai apporter une petite précision: le visa est toléré pour les enfants de la 2e génération, mais pas pour les adultes. Il faut essayer de respecter la loi. Nous allons soumettre ce point aux autorités Maliennes.

Mamadou Komé: Comme Diadié Doucouré fait partie de cette plate-forme, et qu'il est agent de l'INPS, il nous a bien renseigné sur les modalités liées aux allocations familiales. Aussi, je me baserai sur ces informations pour répondre à certaines de vos questions. Sachez que des conventions ont été signées entre le Mali et la France: Quelque soit le nombre d'enfants, la France paie pour 4 enfants au maximum à un taux de un peu moins de 4000 CFA par enfant. Ce qui fait au total: 15.872 CFA pour 4 enfants par mois.

En revanche, le Mali paie pour tous les enfants au taux de 1000 CFA par enfant. Avec une famille nombreuse on atteint facilement le taux de la France.

Concernant les frais de médicaments de toute la famille de l'assuré, sur 100 CFA, 75 CFA sont remboursés par l'INPS.

Par ailleurs, pour ceux qui souhaitent prendre un arrêt maladie pendant ses vacances au Mali, il faut consulter un médecin de l'INPS. L'arrêt maladie délivré par ce dernier sera reconnu par les autorités Françaises. Pour plus d'explication, vous pouvez contacter Diadié au consulat.

Yacoubou Dembelé: Le problème de papiers, liés au consulat, est évoqué partout. Ne faites surtout pas d'amalgame entre l'ambassade et le consulat. L'ambassade représente l'Etat Malien à l'extérieur. Par contre le consulat est là pour nous. C'est d'ailleurs grâce à cette confusion de fonction, que l'ambassadeur a été hué pour des raisons étroitement liées au consulat.

Nous n'avons jamais eu un aussi bon consul, comme M. Cissé Wafi. Il a déjà visité plus de 10 foyers, il continue sur cette politique. Il a facilité les services au consulat, par la mise en place des tickets et une organisation des taches à effectuer selon les jours de la semaine. Tout ça dans le but de satisfaire les Maliens.

Les agents du consulat sont embauchés suivant le code de travail de la France. D'où la complexité pour le Consul de licencier facilement un agent. Des grèves sont organisées fréquemment par ces agents, qui protestent contre leurs conditions de travail. C'est qui est une première dans les consulats.

Tout ce que nous souhaitons que les délais de livraison des documents et les frais des services soient connus et explicitement marqués sur les reçus. Nous vous remercions d'avoir été reconnaissant envers ATT, en plébiscitant son travail. Comme Baradji l'a signalé, ATT a beaucoup travaillé dans le domaine de l'insécurité. Merci à Konaté de l'avoir reconnu.
Bougouderé, Kirané, Kersigané.... sont prévus pour l'électrification et les forages.
ATT reconnaît lui-même l'état piteux des routes de Kaniaga, puisqu'il a vécu la situation lui-même. Toutes ces réalisations sont prévues dans son programme.
Concernant le problème de terrains, il y a certains dossiers que vous pouvez entamer dés ici. Amina a dit qu'elle est à votre disposition pour ces problèmes.
La campagne débute le 8 Avril. Nous allons revenir vous voir.
La plate-forme et beaucoup d'autres partis politiques souhaitent que ATT soit réélu dés le 1er tour. Nous tenons à ce qu'il gagne ici, c'est très important. Nous sommes là pour vous appeler à voter massivement pour lui. Si ATT est 1er en France, beaucoup de problèmes vous concernant seront réglés. Et beaucoup de portes vont s'ouvrir pour nous à la quête de meilleurs services pour vous.
Le jour du vote, mobilisez tous ceux que vous connaissez pour qu'ils aillent voter pour ATT. Nous ne voulons pas qu'il soit victime du syndrome Jospin.

Nous vous promettons de transmettre toutes vos doléances. Mais pour que nos revendications aient de la force, il faut que ATT gagne ici. Mamadou Sacko informe qu'il est inscrit sur les listes électorales, et qu'il va voter pour ATT.
Mme Sissoko Haba Mariam: C'est tout juste pour vous saluer. C'est comme si nous sommes au Mali aujourd'hui. Nous sommes tous là pour travailler et développer le Mali. Si on pouvait avoir du travail sur place au Mali, notre honneur et nos dignités resteraient intacts. Puisque nous subissons toute sorte d'humiliation en France.
Votons pour ATT, l'homme qui veut développer le Mali.
Mme Bathily Madié Diallo: Je me suis engagée pour ATT à cause de mes époux Sarakolés. ATT a beaucoup travaillé. Il a rendu gratuit la césarienne pour les femmes, y compris les frais de déplacement liés à cette opération.
N'écoutez pas les banalités. Allez voter massivement pour ATT. Bravo ATT!

Amina Sidibé: Pour compléter Mme Bathily, ATT a décrété la gratuité des soins pour les enfants et leurs mères atteints de la bilharziose, et pour les malades de Sida. Pour aider quelqu'un, il faut d'abord l'aimer. ATT a aimé le Mali, les Maliens et tout particulièrement les Maliens de l'extérieur.

Il y a 99 noms pour prophète, et le 99e s'appelle «patience». ATT est patient et sage. C'est grâce à sa sagesse, qu'il a évité au Mali une guerre civile. ATT a pitié: le programme des logements sociaux sont faits dans ce sens pour les pauvres. ATT aime les enfants. C'est grâce aux enfants qu'il a pitié, et ces mêmes enfants ne parlent que de lui.

C'est parce que notre collaboration, durant ces 5 ans, s'est bien passée que nous nous sommes engagés pour lui soutenir de nouveau.Il a mis en place un programme de pluie provoquée pour assurer l'autosuffisance alimentaire.

Pour bien aménager le Mali, la région de Kayes va se scinder en 3 autres régions: Kita, Yelimané et Nioro. ATT nous aide, essayons de nous aider nous-mêmes.

La rencontre a été clôturée par une prière:«Fatiha» Amen!

Pour la plate-forme

Mamadou Komé

Rencontre avec les Maliens du Foyer
MASSENA – PARIS 13e,
Tenue le Samedi 14/04/07
Avec la participation exceptionnelle du Ministre Ahmed Diane Semega
Délégation conduite par Hamidou Traoré

Etaient présents les membres de la délégation suivants:

Fodié Baradji, Yoro Baradji, Bakari Mariko, Mamadou Komé, Djibril Niangadou, Mme Sissoko Haba Mariam, Mme Djeneba Dao, Fanta Sissoko, Mamadou Baradji, Yeli Dioumassy, Mallé Dramé, Makan Fofana.

Hamidou Traoré s'étant absenté pour aller chercher le Ministre, c'est Fodié qui assura la présidence de séance.

59 résidents du foyer ont assisté à la rencontre.

présent, nous sommes en campagne. Nous sommes là pour vous exhorter à voter pour ATT. Nous lui transmettrons toutes vos doléances.

Mme Sissoko Haba Mariam: Nous sommes tous les mêmes. Nous sommes tous là pour travailler et faire profiter le Mali des fruits de notre labeur. Nous souhaitons que ATT ait un deuxième mandat afin de continuer le travail qu'il avait entamé. Bénédictions à tous!

La Parole aux résidents du Foyer

Mahamadou Moutaga Bathily:

Au nom des doyens et des délégués du foyer, soyez les bienvenus. Le travail que vous faites nous concerne tous.Un foyer est une communauté à part entière. Chaque résident a ses penchants politiques.Que tout un chacun évoque ses préoccupations!

Fodié présente Yacoubou Dembelé, qui vient de nous rejoindre, à la salle.

Massila Kamissoko: Je suis ravi de votre visite. En tant que Maliens, nous souhaitons tous le progrès du Mali. Vous dites que vous soutenez ATT. En tant que jeune, j'ai des préoccupations auxquelles j'aimerai avoir des solutions:

1. Les autorités Maliennes manquent de respect à la population. Nous ne sommes pas bien accueillis dans les différents services. Pouvez vous changer cette situation, si on vote pour votre candidat? Selon moi ces agents ne sont pas bien cultivés. Puisqu'il existe plusieurs sortes de diplômés. Le vrai intellectuel est celui qui sait gérer toute sorte de personne qui s'adresse à lui.

2. J'ai appris qu'il y a des organisations qui défendent une certaine catégorie de personnes, dépourvues de leurs droits. A mon avis, un enfant ou un mari ne doivent pas être victimes des agissements d'un père ou d'une épouse. On ne doit pas arrêter une douleur par une douleur.

3. Depuis les événements du 11 Septembre 2001, les musulmans sont persécutés partout dans le monde. Que pouvez vous faire pour changer ça?

Mahamadou Moutaga Bathily: Pour voter à la présidentielle, il nous faut des cartes électorales. On nous a dit que les inscrits de 2002 pourront voter avec des cartes électorales qu'on leur distribuerait avant l'élection. Mais jusque là aucun résident de ce foyer n'a eu ce document de vote.

Au niveau de nos villages, nous souffrons énormément de l'absence de routes d'intérieur. Nous voudrons avoir des solutions à ce problème.

Ladji Marega: Je m'excuse par avance si mes propos choquaient quelqu'un.

Je suis de Kotera (Gadiaga). Nous avons tous abandonnés nos familles à la recherche d'un bonheur qu'on ne trouve pas sur place au Mali. Ce n'est pas par plaisir qu'on est là en France. Nous sommes tellement mal traités ici, que nous serions mieux chez nous.

1. La visite de Sarkozy au Mali nous a beaucoup choquée. D'autant plus qu'il est parti chez nous le jour où il a fait voter sa loi d'immigration choisie.n Que pouvez vous faire pour améliorer ce problème d'immigration?

2. Gadiaga étant à la frontière avec le Sénégal et la Mauritanie, il nous arrive d'aller nous approvisionner en denrées alimentaires dans ces pays où elles coûtent moins chères. Les douaniers Maliens nous taxent trop pour ces produits de consommation. Le gouvernement peut-il donner autorité à nos Maires pour gérer ces problèmes en nous débarrassant de ces agents douaniers?

3. Nous ne connaissons pas encore le programme de ATT pour les 5 ans à venir. Pour qu'on décide de le soutenir, il nous faut au préalable ce programme.

Issouffou Gakou: Tous les résidents de ce foyer sont, presque, tous de la région de Kayes. Et aucun gouvernement Malien ne s'est préoccupé du développement de cette région.

La particularité de Kayes, c'est le chemin de fer. Sous Moussa Traoré, il y avait un train par jour entre Bamako et Kayes. Mais actuellement, le trafic est réduit à 3 trains par mois. En plus de cela, le train fait 3 jours entre Bamako et Kayes.

A Kayes, bien vrai que nos bagages aient été scannés à l'aéroport de Bamako, les agents publics nous font subir une fouille humiliante de fond à comble. Ce qui nous emmène à nous poser la question suivante: Kayes ne fait-il pas parti du territoire Malien? Pourquoi nous faire subir un 2nd contrôle après celui de Bamako à l'entrée? Avez-vous une solution pour ça? Selon moi, ATT sera réélu quoi qu'on fasse.

Lassana Gakou (Gakoura) Gadiag): Par la télé, on est au courant de tous les changements qui s'opèrent au Mali. On répète que ATT a facilité le problème de passeport pour nous. Mon oncle n'a mis la main sur son passeport qu'au bout de 3 mois cette année. Alors que, moi, je l'ai eu en 2002 en 2 mois seulement. Où est alors l'évolution? Selon moi, ATT est à la base de toutes les difficultés que nous, immigrés, connaissons ici. Actuellement, pour avoir un visa Français, les autorités consulaires prennent nos empreintes. Si par malheur, on te refuse le

visa, tu ne peux plus retourner tenter ta chance au bout de 6 mois. Si ATT veut que nous votions pour lui, il faut qu'il facilite ce problème d'immigration.

Abdou Gueye (Kotera): C'est seulement à la veille des élections que vous vous intéressez à nous. Mais une fois les élections passées, vous nous oubliez complètement.

Multipartisme oblige, pour faire campagne il faut établir un programme et le dévoiler aux électeurs. Faisant frontière avec le Sénégal et la Mauritanie, nous sommes déçus de constater que les villages voisins sont plus développés que le notre. C'est nous-mêmes qui avons financé toutes les réalisations de notre village. Nous nous sentons marginaliser par l'Etat.

Nous souhaitons que le gouvernement s'occupe des secteurs suivants dans notre village: eau, électricité et routes. Les grandes routes qui ont été faites servent les intérêts de l'Etat lui-même. Il nous faut des routes à l'intérieur de nos localités.

Je vous conseille de vous y prendre plutôt, la fois prochaine, pour la conception des cartes électorales et d'emmener le programme de votre candidat. C'est après avoir pris connaissance du programme qu'on peut décider de voter pour tel ou tel candidat.Je partage l'idée selon laquelle, ATT va gagner de toutes les façons.

Harouna Tandia: Aucun autre ressortissant n'entreprend des travaux aussi colossaux que nous dans les villages. Nous cotisons chaque mois pour financer des projets chez nous.

Nous avons construits des écoles, mais nos épouses meurent à longueur de l'année à cause de manque de centres de santé. Nous n'avons pas de téléphones ni d'électricité.

Alors que nos voisins Sénégalais et Mauritaniens sont nantis de ces installations. Tout le monde avance, pendant que nous, nous reculons.

J'ai honte de notre consulat. Nos documents ne sont pas respectés. Des ressortissants de toute nationalité possèdent notre passeport. Quant ils font des bêtises avec le passeport, c'est nous qui sommes indexés. Je trouve anormal que le consulat accepte de mettre des adresses sur les passeports confectionnés au niveau de Bamako. Il faut des solutions à ces problèmes.

Toumani Coulibaly-Lambatra: Je salue le président de la plate-forme, Yacoubou Dembelé, qui vient d'arriver ainsi que toute la délégation. Je suis ressortissant de Kayes. Le député Doucouré est un ami à moi. Il voit ATT sans prendre RDV. Nous avons voté pour lui pour qu'il soit élu. Ça fait un bout de temps que j'attends parler de la plate-forme ATT 2007 France. J'ai aussi appris que ATT a construit des logements sociaux à Kayes. Ce quartier a eu comme nom: ATT – BOUGOU. Les expatriés bénéficieront-ils de logements dans ce quartier? Vous, qui soutenaient ATT, aurez vous votre part parmi ces logements?

Pendant les cinq ans de mandature de ATT, il y a eu beaucoup de réalisations.

Aidez nous à améliorer les services du consulat. Il faut régler le délai de livraison des passeports. Trois mois d'attente pour un passeport me semble très long. Raison pour laquelle, je fais toujours ce document à Bamako, sans corrompre. Il faut que les gens soient patients pour les grandes réalisations (routes, ponts, barrages, eau). Avec le temps ça va venir.

Réponses de la délégation

Yacoubou Dembelé: Excusez nous du retard. Le Ministre ne va pas tarder à venir. Il a été retenu par une réunion. A son arrivée d'Inde ce matin, nous l'avons demandé de nous accompagner pour venir vous voir.

Bien vrai que le Ministre sera avec nous, sachez que nous sommes votre interlocuteur ici. Comme dans tous les autres foyers, où nous sommes passés, nous allons répondre à vos questions et transmettre toutes vos doléances à ATT. En tant que Ministre du gouvernement de ATT, M Ahmed Diane Semega est plus apte à vous répondre. C'est pour quoi, nous l'avons demandé d'être avec nous afin que vous profitiez de son passage en France.

Bakari Mariko est membre de la plate-forme. Avant que le Ministre ne soit avec nous, il va répondre à certaines de vos questions. Excusez moi de prendre congés de cette rencontre. Je dois me rendre dans un autre foyer où des éléments de la plate-forme manquent.

Bakari Mariko: Je m'excuse d'intervenir avant les autres, mais je dois m'absenter bientôt pour des raisons organisationnelles. Je vais essayer de répondre à certaines questions. Je résume ainsi vos questions en 3 volets: immigration, consulat et les réalisations dans la région de Kayes.

Concernant l'immigration, sachez que cet épineux problème a toujours existé depuis que le Mali est Mali. A l'indépendance, Modibo Keïta a signé des conventions avec la France. En ce moment les Maliens n'avaient pas besoin de visas pour venir en France. C'est seulement en 1974 que Valery Giscard d'Estaing a instauré le visa et la carte de séjour pour nous et d'autres pays.

Les Soninkés ont été longtemps considérés comme les plus grands immigrants du Mali en France. Mais tout dernièrement, la tendance est entrain de s'inverser. Puisque, actuellement, des Bamakois sont en grande majorité présents parmi ces Soninkés ici. Ce sont pour la plupart des jeunes diplômés qui n'ont pas eu de boulot au Mali après leurs études. C'est pourquoi Alpha O. Konaré a signé des conventions avec la France afin de délivrer des laisser passer aux sans papiers, arrêtés sur le sol Français, pour les expulser vers le Mali. Raison pour laquelle,

nous demandons aux gens de ne pas se promener avec des documents Maliens, qui faciliteraient leur identification. Mais les preuves, qui aboutissent à la délivrance des laisser passer, peuvent provenir d'autres sources: les fichiers des demandes de statut de réfugié (empreintes), les documents fournis lors des demandes d'aide médicale et de demande de régularisation.

Mais nous avons exigé du consulat qu'il ne délivre pas de laisser passer sur la base de photocopies de passeport. Par contre tous ceux qui sont arrêtés avec leurs passeports, se verront délivrer leurs laisser passer à la police Française. Le consulat n'y peut rien contre, ce sont les lois qui sont ainsi.

Par ailleurs, sachez qu'il est difficile à un pays comme le Mali de tenir tête face à la France. Puisque toutes nos affaires sont gérées par elle. A titre d'exemple : le Franc CFA, qui est la monnaie commune de 15 pays Africains, est garantit par la France.

Ce n'est pas à cause de ATT qu'il est devenu difficile d'obtenir des visas dans les consulats Occidentaux. Ces difficultés, liées à l'obtention des visas, sont en partie dues aux politiques des régimes en place dans ces pays, et aux événements du 11 Septembre 2001 qui ont secoué les USA.

Les Occidentaux ne veulent plus des musulmans chez eux.

Concernant tout particulièrement le cas des immigrés Maliens, les Français déplorent que nous ne changions pas, que nous nous intégrions pas à la société Française comme les autres étrangers.

Le total des sommes d'argent, que nous envoyons chaque année au Mali, est supérieur à l'aide financière de la France pour notre pays. Et cela est très mal vu par les autorités Françaises, puisque nous n'investissons pas sur place ici. C'est pourquoi la France ne nous aime pas.

Concernant les empreintes, sachez que ce principe est appliqué en Algérie aussi. Les Algériens sont plus nombreux que nous ici. Bien vrai que la France ait signée avec l'Algérie et le Mali, la prise d'empreinte pour le visa sera obligatoire dans tous les consulats Français en Afrique en 2008. Donc ATT n'a rien à rien voir avec ce problème de visas. S'il le pouvait, il allait donner le visa à tous ceux qui le désirent, puisque ça n'apporte que du bien au Mali. C'est pour lutter contre le terrorisme et limiter l'immigration que les Occidentaux ont opté pour la biométrie.

Si le Mali était riche comme la Libye (pétrole), on pouvait exiger des choses contre les exigences des Occidentaux. Conscientes de ce handicap, les autorités nous demandent d'être patients.

Dites vous qu'en ce moment aucun parti politique Français, même le PS, ne défend les étrangers. Même les politiciens sont dépassés par ce sujet d'immigration.

Ni ATT, ni IBK, ni Tiebelé ou tout autre candidat, ne peuvent donner des papiers aux immigrés Maliens en France.

A propos du Consulat: le Mali louait les locaux, qui abritaient les services consulaires, sur la rue du Chemin Vert. Pour bien satisfaire les immigrés Maliens, ATT a acheté le bâtiment de la Rue Pelleport qui sert de locaux au Consulat en ce moment. Bien vrai que notre pays soit pauvre.

Quand le Ministre des Maliens de l'Extérieur nous convia à une réunion, nous l'avions soumis la difficulté d'obtenir un passeport. Puisqu'on pouvait perdre sa carte de séjour à cause de ce problème de passeport.

Sachez que les maures, que vous voyez avec le passeport Malien, sont des Touaregs Maliens. Par contre c'est vrai que des bandits, non Maliens, en possession du passeport Malien, sont fichés par Interpol au Canada, aux Etats-Unis, en France et ailleurs. C'est pour quoi legouvernement a sécurisé notre passeport, qui ne tombera plus dans les mains des non Maliens grâce aux mesures draconiennes mises en place.

Le délai long de livraison des passeports était dû à la navette des documents entre la France et Bamako, par la valise diplomatique. Puisque le passeport n'est pas fait ici. Mais actuellement, les documents étant scannés pour parvenir aux services maliens, les passeports sont livrés en 5 semaines. Nous devons ces changements au Ministre Sadio Gassama. Au delà de 5 semaines, si le passeport n'est pas livré, c'est qu'il y a un défaut au niveau des documents, en particulier si la qualité de la photo n'est pas bonne. Si vous n'avez pas votre passeport au-delà de un mois, montez voir le Consul Général sans faire de vagues, ou demandez Diadié Doucouré qui est vice président de la plate-forme.

ATT veut que les services s'améliorent au Consulat. Pour cela, il pense à y employer les acteurs des associations Maliennes, qui connaissent mieux la communauté Malienne. Mais il se trouve buter aux lois Françaises.

Puisque tous les agents du Consulat travaillent suivant le code de travail Français, qui ne facilite pas le licenciement des employés. C'est tout doucement que les choses sont entrain de changer. Le Consul a même écarté des guichets une employée dont beaucoup de Maliens se plaignaient.

Les statistiques ont démontré qu'en 5 ans, ce qui a été réalisé dans la région de Kayes n'a de pareil dans aucune autre région. Des routes y ont été faites.

Et chaque 5 Kms de goudron coûte 5 milliards de CFA. Grâce aux immigrés, des écoles et des centres de santé ont été construits partout dans la région de Kayes. Alors que Koulikoro dont les ressortissants ne partent pas au-delà de la Côte D'Ivoire, et qui n'ont pas les moyens de construire de tels édifices, ont besoin de beaucoup d'aides. Leurs enfants parcourent plus de 7 Kms pour aller à l'école. Donc Kayes peut se suffire à lui-même comparativement aux autres.

Concernant les réalisations, ce sont les grands axes routiers et les hôpitaux qui sont mis en avant d'abord. Le niveau actuel de développement du Mali ne le permet pas de faire des routes à l'intérieur des villages. Puisque les précédents Présidents n'ont pas bien travaillé.

Le Ministre, Ahmed Diane Semega, et le conseiller du Président Madani Tall, viennent d'arriver.

Hamidou Traoré: Le Ministre de l'Energie et des Mines M. Ahmed Diane Semega en compagnie du Conseil du Président M. Madani Tall, est arrivé ce matin en provenance de l'Inde. Quant ils ont appris que nous allons visiter le foyer Masséna, ils nous ont fait honneur en se joignant à la délégation de la plate-forme pour venir vous voir. Ils sont là pour vous saluer et non pour faire campagne.

Mahamadou Bathily Moutaga, au nom du foyer Masséna, souhaite la bienvenue aux deux personnalités.

Pour que le Ministre et le Conseiller aient une vue d'ensemble sur les questions posées, Bakari Mariko fit un bref résumé des points évoqués avant de prendre congé de la rencontre.

Djibril Niangadou poursuivit le résumé des questions pour les deux personnalités.

Ahmed Diane Semega: Ministre de l'Energie et des Mines

Bonjour chers frères compatriotes! Je commence la parole par le nom du tout puissant Dieu, afin qu'il me guide dans le bon chemin et m'évite de mentir.

Je vous remercie de nous recevoir dans votre foyer. Comme Hamidou l'a dit, nous venons d'une mission en Inde. Mais j'avais promis de passer dans les foyers chaque fois que j'ai l'occasion de passer par la France.

Avec Madani Tall, Conseiller du Président, nous avons décidé d'accompagner la délégation pour venir vous rapporter les nouvelles de la patrie.

Je m'excuse auprés de vous du retard, et du fait que nous serions obligés de vous quitter pour aller répondre à un RDV que nous ne pouvons pas manquer.

Aucun pays n'est exempt de problèmes. Le Mali a certes ses problèmes aussi, mais il est sur la bonne voix actuellement. Tout ce que nous dirons aujourd'hui, les gens l'assimileront à des propos politiciens. Mais la vérité est facile à vérifier. Avec le multipartisme, et à la veuille des élections, nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à mentir pour avoir le pouvoir. Que Dieu me garde de vous mentir afin de conserver un quelconque pouvoir. Mais à tous ceux qui disent que le Mali n'a pas progressé depuis 2002, je rétorque que c'est faux. Le Mali a bien avancé et continue à s'épanouir de 2002 à nos jours.

Concernant les questions, je répondrai à celles qui sont dans la sphère de mon ministère. Les autres seront transmises aux services compétents.

Toute autorité malienne peut se permettre de combattre n'importe quelle couche de la population, excepté celle des expatriés Maliens. Puisque l'apport financier de ces Maliens de l'Extérieur est supérieur aux aides occidentales (la France).

On ne peut pas respecter les immigrés de France, tant qu'on ne part pas les voir dans leurs foyers et se rendre compte des conditions terribles dans lesquelles ils vivent et travaillent.

Conscient de l'important flux financier provenant des immigrés, ATT cherche plutôt les voies et moyens à améliorer leurs conditions qu'à les desservir.

Promettre aux gens qu'on va tout faire sans rien entreprendre serait un mensonge qu'il faut éviter.

Concernant le problème de passeport, personne ne peut mieux faire que Sadio Gassama dans ce domaine. Puisque ce sont ses frères à lui-même qui sont en jeu. Et Dieu sait qu'il a beaucoup fait pour les immigrés.

S'il plait à Dieu, à l'allure que nous sommes, les choses vont s'améliorer.

Le nouveau Consul Général actuel m'a accompagné dans tous les foyers que j'ai visités. Il était à ses débuts, mais ses explications ont toujours satisfait nos compatriotes. Bien vrai qu'il ait la volonté farouche d'améliorer à fond les conditions des Maliens de France, faudrait-il qu'on lui accorde un peu de temps.

Le gouvernement n'a jamais négligé le problème d'immigration. Le programme de ATT sera là la semaine prochaine, vous verrez quelle importance il accorde à cette question.

Concernant la région de Kayes, c'est facile pour moi de vous répondre là-dessus, puisque je suis de Nioro du Sahel. Si quelqu'un disait que la route Nioro – Diema serait faite un jour, on te qualifierait de fou. Les routes Nioro – Nouakchott, Nioro – Diema sont déjà faites. Sur le tronçon Diema – Djidjeni, il ne reste que quelques Kms pour qu'elle soit achevée. Alors je n'hésiterais pas à qualifier de mentir ceux qui affirment que rien n'a été fait dans la région de Kayes.

Le bilan des 5 ans de mandature de ATT démontre que Kayes occupe la 1ère position en matière d'investissement avec 295 milliards de FCFA. Aucune autre région n'atteint les 200 milliards de FCFA. A Kidal, il a été investi 19 milliards de FCFA. J'ai envoyé ce document à Yacoubou Dembelé pour la plate-forme.

Des gens viennent vous mentir pour avoir le pouvoir. Que Dieu nous garde des faux politiciens! Tout ce que nous disons est étayé par des preuves. Comment peut-on dire qu'avec 295 milliards de FCFA investis dans la région de Kayes et 19 milliards à Kidal, que c'est au niveau de ce dernier qu'il a eu plus de réalisations.

Je comprendrai si on disait qu'on n'aime pas ATT, plutôt que de dire qu'il n'a rien fait.

Concernant l'or, les gens tiennent des propos non fondés. Les députés ont l'habitude de me questionner 2 jours durant sur ce sujet d'or.

En 2006, en PIB l'or occupait 21% des recettes dans l'économie Malienne. Par ailleurs sachez que l'or est exploité dans d'autres pays Africains : RCI, Ghana, Afrique du Sud. Informez vous sur Internet sur les recettes du Mali en or. Tout l'argent provenant de l'or est injecté dans le budget National pour faire face aux dépenses de l'Etat.

Dire que Kayes est en retard, par rapport aux autres régions, est archi-faux. Dans le nouveau programme de ATT, tout ce que nous projetons de faire, est accompagné d'une explication détaillée sur la source des fonds qui financeront ce projet.

Concernant l'eau, 21 addictions d'eau sont prévues pour Nioro et Diema. Bien avant cela, 21 centres ont été inaugurés à Batama. D'autres projets sont en cours dans la région de Kayes.

Aucun parti politique ne veut évoquer le bilan des 5 ans de mandature de ATT. Nous attendons avec impatience qu'un débat s'organise afin que nous puissions éclairer les

Maliens avec les chiffres dont les autres ne veulent aborder. Nous avons des résultats concrets que nous voulons dévoiler à la population.

Le Mali est un pays de bonheurs. Comme on le dit dans le jargon: on ne se rend compte de la valeur de ce qu'on a que lorsqu'on le perd. De fois on ne voit pas la valeur de ce qu'on a soi-même.

Concernant le problème entre les chefs religieux, je n'en ai jamais entendu parler. Les chefs religieux ont demandé à ce que les élections se passent dans l'harmonie. Concernant les tracasseries administratives, ça existe partout au Mali. C'est choquant de le subir chez soi. Cela est en partie dû aux petites corruptions entre les agents policiers et gendarmes. Mais nous nous sommes rendus compte que c'est la population même qui encourage de telles pratiques.

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur a été créé pour améliorer les conditions de vie des expatriés. La Maison des Maliens de l'Extérieur est en train de se bâtir pour soutenir les immigrés dans leurs divers soucis.

Concernant le train, sa gestion a été mauvaise. Le Président l'a expliqué partout où le train passe. Ce sont les dirigeants de l'époque qui ont tout gâché.

Avec l'aide de la Banque Mondiale, 38 wagons marchandises et 6 locomotives voyageurs ont été mis en circulation tout dernièrement. Ce train ne sera pas géré comme le précédent. A la suite de cette mission, 75 millions ont été offerts par l'Inde au Mali pour tirer le courant de la Côte-d'Ivoire.

Tous les pays de la sous-région avaient leurs représentations en Inde avant le Mali. Mais grâce à la confiance que l'Inde a pour le Mali, elle a accordé plus d'aides au Mali qu'aux autres.

Une organisation, appelée Millenium Challenge, basée aux USA récompense des pays de bonne gouvernance. 16 pays ont été sélectionnés dans le Monde entier, dont 8 pays Africains. Parmi les 8 pays Africains, 3 pays ont été retenus et le Mali fait partie de ces 3 pays. Ce qui lui a permis de bénéficier d'un don colossal des USA.

Par ailleurs, l'Union Européenne a accordé un don de 500 millions d'Euros au Mali grâce à sa bonne gouvernance.

Nous sommes entrain de tout mettre en place afin de préparer votre retour au pays. Je suis né immigré moi-même. Personne ne souhaite que ses compatriotes souffrent ailleurs. C'est pour

quoi, nous nous sommes mis à la recherche du pétrole dans le Nord. Les six sociétés qui ont signées avec le Mali vont investir 100 milliards aux travaux de recherche de l'or noir.

Avec l'aide de la Banque Mondiale, l'AMADER a été créée pour améliorer le taux d'électrification rurale. De 1960 à 2004 le taux d'électrification était de 1% au Mali. Actuellement il a été remonté à 5% en 2 ans. D'ici 2020, il sera de 20%.

En tant que Maliens, nous pouvons être fiers partout dans le Monde. Une grande partie des organisations internationales sont dirigées par des Maliens:

- Le Secrétaire Général de LUIT est un Malien;
- Alpha O. Konaré est le Président de l'Union Africaine;
- L'Union Monétaire Ouest Africaine-UMOA est dirigée par le Malien Souleymane Cissé.
- Le Directeur Général de la Banque BOAD est le Malien Issa Coulibaly;
- Le Professeur Berodo, un Malien, dirige actuellement le CILSS.

Tout pays qui n'est pas considéré ailleurs ne peut pas obtenir ces postes de responsabilités. La fierté du Mali a été considérablement renforcée pendant ces 5 dernières années.

Djibril Niangado: Je ne suis ni d'un parti politique ni de la plate-forme. Je me suis associé à la plate-forme à la suite d'une rencontre dans un foyer. C'est à la suite des propos non fondés des résidents d'un foyer que j'ai pris la parole pour leur expliquer que je suis au courant de tout ce qui se passe au Mali. Puisque j'y vais tous les 3 mois. Je leur ai fait comprendre que le Mali a beaucoup changé grâce aux grands chantiers entrepris par ATT.Le seul défaut sur lequel je voudrais attirer l'attention du Ministre là-dessus est l'insécurité routière. Des routes sont faites sans tenir compte du critère de sécurité dans les grandes villes. C'est qui est à l'origine de l'hécatombe que connaissent ces villes.

Hamidou Traoré: Il faut qu'on informe les Maliens que ATT n'a signé aucun accord avec les Français pour faciliter l'expulsion des sans papiers. Nous conseillons aux sans papiers de ne pas se promener avec des documents Maliens sur eux.

Les policiers Français récoltent les preuves de leurs propres fichiers émanant des dossiers d'aide médicale et de régularisation. Mais le Consul, en traînant le traitement de certains dossiers, permet à certains sans papiers d'être libérés après un certain moment de détention.

Sachez que l'Ambassade ne s'occupe pas de nous, elle représente le Mali en France. C'est le Consul qui est notre interlocuteur. Le Consul Général, à la suite de plusieurs plaintes contre une employée, l'a écarté du guichet.

Le Ministre et le Conseiller ont un autre RDV, avec votre permission, je propose qu'on les libère. Vous pouvez continuer le débat après leur départ.

La Parole revient aux résidents du Foyer

Silamakan Bathily:

Ce n'est pas normal que le Mali paie nos enfants au taux de 1.5OO CFA, au titre des allocations familiales, alors que la France donne 60.000 CFA par enfant. C'est pour quoi d'ailleurs, les gens préfèrent ne pas aller s'inscrire à l'INPS.

Salim Gakou: Pour retirer nos documents au Consulat, on nous exige de présenter une pièce d'identité qu'on a peur de porter avec nous par peur d'être identifié par la police Française.

Délégué du Foyer: Est-ce que les retraités pourront renouveler leurs cartes de séjours au Mali.

Mahamadou Bathily Moutaga: Aucun gouvernement n'a entrepris de véritable combat contre la corruption. Il faut qu'il prenne ce problème au sérieux. Les agents extorquent de l'argent aux populations pour des broutilles: dédouanement d'un sac de sel. Nous avons exigé des brochures sur les produits à dédouaner en vain. Le Mali est 174^{e} sur 177 pays en pauvreté. Mais notre honneur devait rester intact.

Wade a tenu tête à Sarkozy, pour quoi pas le Mali? Pour que nous votions pour ATT, il faut qu'il fasse l'aéroport de Kayes. Pas de paroles à l'air concernent ce sujet, nous voulons du concret. Nous avons apprécié les efforts entrepris par ATT pour arrêter la guerre dans le Nord.

Réponses de la délégation

Mamadou Baradji: 4 enfants seulement perçoivent des allocations de la part de la France à hauteur de 3.900 CFA par enfant. Mais le Mali paie pour tous les enfants à un taux de 1000 CFA par enfant. Ce sont des conventions qui ont été signées entre la France et le Mali à ce sujet. Notre combat se porte sur la revalorisation du taux malien.

Djibril Niangadou: Diadié Doucouré demande à tous les inscrits de l'INPS de venir le voir, avant leur départ, afin qu'il leur dise exactement ce que l'INPS leur doit.

Makan Fofana: Je suis avec ma famille ici. Les conventions signées avec la France sont les mêmes pour tous les pays Africains Francophones.

Fodié Baradji: Concernant le renouvellement des cartes de séjour, c'est la France qui décide. Nous allons soumettre cette question aux autorités Maliennes.

Tout ce qui a été dit est vrai. Nous avons tout noté et nous les transmettrons. ATT a dit que le projet de construction de l'aéroport international de Kayes est en cours, mais il nous faut du

concret. A l'aéroport de Bamako, il y a un bureau du Haut Conseil pour s'occuper des immigrés qui rencontrent des problèmes à l'aéroport. Vous pouvez le contacter en cas de problème. Nous vivons tous les mêmes problèmes. Mais les choses sont entrain de changer doucement. Si nous arrêtions tous d'essayer de soudoyer les agents, la corruption allait s'arrêter plutôt que nous le croyons. En 2002, c'est l'insécurité qui était évoqué chez nous, mais maintenant cela a été réglé.

Nous remercions les doyens, les délégués et les résidents pour l'accueil réservé. Nous comptons sur vous pour soutenir ATT. ATT a rehaussé l'image du Mali à Extérieur Mobilisons nous pour qu'il ait un 2nd mandat.

Pour la plate-forme

Mamadou Komé

Rencontre entre la plate-forme ATT 2007
et les Maliens du Foyer SOUNDIATA
de Montreuil,
tenue le Dimanche 11/03/07
Délégation conduite par Yacoubou Dembelé

Soundiata est un foyer où résident officiellement 300 migrants à majorité Maliens (plus de 700 officieusement).

La plate-forme était représentée par la délégation suivante:

Yacoubou Dembelé, Fodié Baradji, Moussa Magassa, Mamadou Komé, Tidiane Guindo, Salif Mandela, Nana Touré, Mme Bathily Madié Diallo, Salif Berthé, Souleymane Maïga, Yoro Baradji, Djibril Baradji, Makan Fofana, Kader Traoré et Mallé Dramé.

L'association pour la promotion de la culture Malienne du foyer Edouard Branly, composée de quatre jeunes et conduite par Alfousseïny Simaga, était présente à cette rencontre pour nous soutenir. Cette association est parrainée par la fille du président Mabo. Leur présence nous a été très utile, puisque c'est M. Simaga qui nous a servi d'interprêtre tout au long de la rencontre.

Par ailleurs l'ADEMA s'est faite représentée par Soya Sankaré (Tel: 06.29.48.24.22) pour nous soutenir.

Modi Doucouré: Doyen et délégué

Soyez les bienvenus! Vous êtes là pour le bonheur des résidents Maliens.

Yacoubou Dembelé: Délégation Bonjour à tous! Nous connaissons bien ce foyer pour l'avoir visité plusieurs fois dans le passé. Nous sommes là dans le cadre d'information et de sensibilisation de la communauté Malienne.

ATT, lors de son passage en France, souhaitait rencontrer tous les Maliens.

Comme tout le monde n'a pas pu assister à la rencontre, nous en tant que soutien du Président avons décidé d'aller vers les Maliens pour échanger avec eux et relever leurs préoccupations afin de les transmettre à ATT.

Je suis le président de la plate-forme qui vient d'être mise en place pour soutenir le président. Cette plate-forme rassemble en son sein plusieurs associations et personnes ressources de la société civile. Nous avions l'habitude de prendre des doléances des résidents de ce foyer. Certaines de ces doléances ont été satisfaites, d'autres non.Nous sommes là pour vous écouter. A présent je laisse le soin à chaque membre de la délégation de se présenter (ci-dessus liste).

Modi Doucouré-Doyen et délégué:

Pour que l'ordre règne, je demande à tout un chacun de ne prendre la parole que lorsqu'on lui aura accordé. La délégation qui est là s'adresse plutôt aux jeunes, auxquels l'avenir appartient. Moi, en tant que doyen ayant passé 43 ans de sa vie en France, j'ai été rapproché par les jeunes qui m'ont dévoilé une partie de leurs préoccupations:

Ils sont très déçus du consulat général. Ce qui s'est passé à la Mairie de Montreuil, lors de la rencontre avec ATT, illustre bien le désarroi et le malaise des jeunes.

Concernant les expulsions, les jeunes désapprouvent la délivrance facile et massive des laisser passer aux autorités Françaises. Et surtout, quand cette délivrance se fait sans preuves qu'ils sont Maliens. Un jeune, expulsé avec un laisser passer Malien, affirme qu'il avait la preuve qu'il n'était pas Malien. Ce jeune était Ivoirien par ses documents. Par ailleurs, les jeunes

regrettent que les agents du consulat soient corrompus, puisque contre de l'argent ils ne délivrent pas certains laissez-passer.

Moussa Magassa-Délégation: Ce n'est pas parce que le président a parlé que je veux aussi intervenir. Je veux seulement faire une mise au point.

Doucouré a commencé par parler des préoccupations des jeunes. Nous voudrions que vous nous parliez des réalisations accomplies par ATT au niveau de vos villages. Parlez d'abord du cas du Mali pour terminer par celui de la France.

Sambela Sissoko-Oussouboudiana (Bafoulabé):

Soyez les bienvenus! Nous sommes tous des Maliens. Il y a trop de morts entre mon village et Sandiaré, à cause de l'état piteux des routes.

Les promesses que ATT nous avait faites n'ont pas été tenues. En effet j'ai voté pour lui en 2002. ATT a certes bien travaillé, mais il n'a rien fait chez nous.

Nous savions, qu'à l'approche des élections, que vous alliez passer. On vous attendait au tournant.

Sachez qu'on ne peut pas empêcher ATT d'être président, mais on peut refuser de voter pour lui. Et par la même occasion entraîner des centaines de personnes de notre village à nous suivre, puisque chez nous c'est la solidarité qui prévaut.

Dites au président de ne pas oublier la région de Kayes. Les ressortissants de Kayes ne sont pas considérés par les autorités Maliennes. ATT aime personnellement le Mali, mais son entourage ne vaut rien.

Pour récupérer nos droits à l'INPS de Bamako, on nous fait voir de toutes les couleurs. Par ailleurs, sachez que c'est vrai que les agents du consulat prennent de l'argent pour ne pas délivrer de laisser passer. J'en ai des preuves. Nous sommes inquiets, parce que la majorité de nos enfants sont sans papiers ici, et ils sont tous les jours menacés d'expulsion.En matière d'expulsion, nous les Maliens, sommes plus exposés que les migrants Mauritaniens et Sénégalais. Nous ne sommes pas respectés. Sachez que je suis tellement déçu des autorités, que j'ai décidé de boycotter toutes les réunions Maliennes. Je suis là aujourd'hui grâce à la personnalité de Yacoubou Dembelé.

Mamadou Diarra-Kaarta: Nous sommes ravis de votre visite. Sachez que nous sommes là pour développer notre région: Kayes. Sur 20 immigrés, 19 sont de Kayes.

Actuellement il y a trop de difficultés chez nous à Kaarta. Essayez de nous aider à enrayer les problèmes d'eau et de nourriture. Il y a trop de famine chez nous.

Donnons nous la main pour développer notre pays. Mais le poisson hors de l'eau n'est rien.

C'est vrai que ATT a travaillé, mais notre région n'en a pas bénéficié. Dites lui de partager les efforts afin que toutes les régions, en particulier notre Kaarta, bénéficient du développement.

Nous sommes mal traités à l'aéroport de Sénou. Les agents essaient de nous extorquer de l'argent même avec nos papiers en règle.

Bandiougou Traoré-Kersigané (Kaniaga): De Yelimané à Kersigané, il y a 65 Km. La même distance sépare Kersigané et Nioro. Et notre village se situe tout juste au milieu de ces deux localités. Les routes qui ont été faites dans ces secteurs n'arrivent pas chez nous.

Dés que l'hivernage commence, les villageois ne peuvent plus bouger, puisque nous sommes entourés d'eau. Tout dernièrement, il y a eu des dizaines de morts liés à ce problème. Il aurait fallu un petit pont seulement pour sauver des vies.

Ici en France, nous sommes plus de 1320 personnes à cotiser pour la caisse du village. ATT n'a pas travaillé chez nous, puisque toutes les réalisations de chez nous (centres de santé, écoles…) ont été accomplies par nous-mêmes.

L'INPS fonctionne grâce à nos cotisations. Mais ce service se fiche de nous. Mon père ne parvient pas à avoir sa retraite à cause d'eux, bien vrai que les Français ont réglé un arriéré de 6 mois. Nous leur avons délivré le certificat de vie de mon père qu'ils ont réclamé, jusque là rien n'est réglé. L'INPS ne travaille vraiment pas pour nous.

Makan Doucoué: Diema Tout le monde sait que, nous ressortissants de Kayes, sommes maltraités par les autorités Maliennes. Notre ancien député, Moussa Magassa, connaît la situation qui prévaut dans le cercle de Diema. ATT n'y a pas travaillé. Actuellement ce cercle s'en sort grâce à ses ressortissants, et il peut se suffire à lui même grâce à ces derniers.

C'est dommage que le gouvernement ne nous aide pas à gérer les écoles que nous construisons nous-mêmes. Il refuse de nous donner des professeurs pour enseigner dans nos écoles.

Vous vous rapprochez de nous maintenant parce que vous avez besoin de nous. Et vous avez raison, puisque moi, personnellement, je peux faire voter plus de 100 personnes pour un

candidat. Les villageois nous écoutent parce que nous nous sacrifions pour eux. A présent voici nos doléances:

Que le gouvernement prenne en charge les écoles que nous avions construites.

Faire une route entre Diema et notre village. Ce dernier est à seulement 20 km de Diema.

Balla Niakhaté: Nous sommes ravis de votre visite. Nous allons, une fois de plus, vous exposer nos préoccupations, que nous avions l'habitude de faire plus d'une fois sans résultat.Les ressortissants de Kayes sont les plus nombreux en France. Mais ATT n'en tient pas compte, car il n'a pas fait grande chose chez nous.

Le cas du consulat nous préoccupe énormément. J'ai perdu 3 jours pour y faire mon livret de famille en vain. Les agents prétendaient que ma première épouse n'était pas ma première femme. Qu'est-ce qu'ils en savent? Ils sont quand même là pour nous.

Diabé Traoré-Guidjedji (Kaniaga): Nous pouvons affirmer que ATT ne se préoccupe pas de nous. Faute de routes, notre village est coupé du monde pendant l'hivernage. Alors que seuls 140 km nous séparent de Yelimané.

Par ailleurs nous avons un problème grave de téléphone. Il y a 3 ans, pour enrayer ce problème, nous avons acheté un téléphone satellite pour rester en contact avec notre village. Actuellement ce dernier ne fonctionne plus. Nous en appelons aux autorités pour nous aider.

Nous souhaiterions que l'état intervienne dans la gestion des écoles que nous avons construites nous-mêmes.

Notre village est confronté à un problème d'insécurité. Les Mauritaniens nous attaquent à longueur de journée.

En résumé voici nos préoccupations: eau, écoles, routes et insécurité.

A l'aéroport de Bamako, en plus des persécutions que les agents nous font subir, ils nous préfèrent les touristes blancs. Ces blancs passent librement sans être embêtés comme nous. Etant maltraités à l'extérieur, nous aurions voulu être bien traités chez nous quand même.

Cheïck Sylla-Madiga-Sacko (Diema): Nous sommes tous des musulmans et des Maliens. Mais ATT pratique du favoritisme au dépend de notre région. Selon moi les secteurs d'intervention de l'état sont: l'eau, les écoles et les routes. Chez nous le problème le plus important c'est celui de l'eau. Il n'y a même pas un bon puit qui donne suffisamment d'eau.

Une insécurité totale règne entre les villages. Cette insécurité ne concerne que nous expatriés. En nous rendant chez nous, des bandes organisées nous attaquent à tout moment pour nous dépouiller.

Selon moi ATT est au courant de ce phénomène, mais rien n'a été fait pour l'arrêter. Il faut que le président se tourne vers notre région. Nous voulons voter pour lui, mais il faut quelque chose en retour.

Yacoubou Dembelé-Délégation: Nous vous remercions d'être restés si tard avec nous, bien vrai que demain est un jour de travail. Cela prouve l'intérêt que vous portiez à cette rencontre. Comme je l'ai dit, nous allons revenir pour vous exposer le bilan de ATT.

Le Mali est tellement grand qu'il est difficile de satisfaire tout le monde en un mandat de 5 ans. Concernant le problème de routes, sachez que ce n'est pas facile. Même en France, actuellement avec son niveau de développement, il y a des villages où il n'y a pas de routes dignes de ce nom.

Vous affirmez que ATT n'a pas travaillé dans la région de Kayes. Parlons en. Nous, nous ne sommes pas là pour vous mentir. Nous ne sommes pas de partis politiques, mais des associations. C'est à ce titre que nous avons travaillé avec ATT. Et c'est parce qu'il nous a satisfait, en nous aidant à réaliser beaucoup de projets dans les villages, que nous lui soutenons pour qu'il soit réélu et continuer le boulot.

Sachez qu'en matière de kilométrage de routes, ce qui a été fait dans la région de Kayes par ATT, n'a de semblable dans aucune autre région du Mali. C'est vrai que ce sont des grands axes routiers qui ont été construits. Et ça ne pouvait pas être autrement, puisqu'il fallait commencer par ceux-ci d'abord. Nous vous promettons de transmettre vos doléances au président.

Par contre, je ne suis pas d'accord avec les ressortissants de Yelimané qui affirment que ATT n'a pas travaillé chez eux. C'est ici même, dans ce foyer, qu'on avait évoqué le problème d'insécurité qui sévissait là-bas avec les Mauritaniens. Le président en a fait une de ses priorités, puisqu'il a installé des gendarmeries partout dans ces localités pour protéger la

population. Le cas de Bougouderé est un exemple frappant. Grâce à l'intervention de l'état, après plus d'un siècle de rupture, les paysans ont pu cultiver leurs champs l'hivernage dernier. Par ailleurs c'est grâce aux efforts de ATT que le projet PADI, qui favorise la riziculture à Yelimané en collaboration avec les Vietnamiens, a pu se réaliser. Ce projet avait vu le jour sous Alpha O. Konaré. Mais c'est grâce au président ATT qu'il est devenu une réalité. Puisqu'il a débloqué sur le champ 800 millions de subvention, avant même que les expatriés ne s'acquittent de leur part.

D'autre part parmi les tracteurs que ATT a distribués, Yelimané en a bénéficié de 3.

Lors de sa visite à Kermiss, la préoccupation majeure des villageois était le téléphone. Et ATT l'a réglé dés son retour à Bamako.

Dans le domaine de la santé beaucoup de choses ont été accomplies à Kaniaga.

Dans le domaine de l'eau: Hamdalaye, Kersigané, Kirané et Kermiss vont bénéficier des addictions d'eau. Tous les forages, qui sont effectués dans les villages maintenant, sont 100% pris en charges par l'état.

Le Mali, par l'intermédiaire de l'AMADER, subventionne l'électrification rurale à hauteur de 80%: Hamdalaye, Kersigané, Kirané et Kermiss sont prévus dans le processus d'électrification.

Actuellement le projet de construction d'un lycée à Yelimané est devenu une réalité. Sa réalisation est prévue par l'équipe de ATT.

L'électrification rurale de Diema est aussi prise en charge par l'état. J'ai sillonné ce cercle lors de mon récent voyage au Mali. A Kaarta, le bitumage du tronçon Djangounté Camara – Krounoukourou est en cours.

Concernant le problème des sans papiers, à notre demande, ATT s'est expliqué. Il s'avère qu'il n'a rien signé pour faciliter les expulsions. J'en ai la preuve.

Concernant le problème de passeport, grâce au combat que nous avons mené, le délai de livraison des passeports est passé de plus de 6 mois à 1 actuellement. Si au-delà de 1 mois, vous n'avez pas votre passeport, monter voir directement le consul général, ou contactez nous. Sachez que ce nouveau Consul général est bien. Il fait tout pour améliorer les services au consulat. Il est le 1^{e} consul à visiter les foyers pour écouter les résidents. C'est petit à petit que les choses vont s'améliorer.

Moussa Magassa-Délégation:

Nous sommes tous les mêmes. Concernant les cotisations dont vous parlez, j'en fais partie aussi. Pour la construction du château de Kinkharé, chacun a cotisé un million. Pour ma part, je l'ai payé pendant que j'étais encore député.

Savez-vous le coût d'une route pour l'état? Un km de route goudronnée coûte 45 millions.

Conscient que Diema est au carrefour, c'est nous députés de ce cercle, qui nous sommes battus pour le projet de la route Djidjeni-Diema. Les travaux ont démarré depuis 1995. C'est la faute à l'état qu'elle ne soit pas achevée jusque là. Mais il faut reconnaître que c'est ATT qui a fait la grande partie des travaux.

Concernant l'insécurité dans la nuit entre les villages, nous allons en referez à ATT. Cela est inacceptable, il faut qu'il ait une solution pour ça.

Nous, ressortissants de Kayes, nous avons négligé les études. C'est pour cela que nous ne sommes pas représentés au niveau de l'état. Même nos enseignants viennent d'autres régions. Alors que nous avons des villages qui gèrent des milliards de CFA.

Sachez que l'état ne peut accomplir qu'une partie du développement, c'est le privé qui se charge du reste. ATT a planté les jalons du développement. Il encourage les paysans en leur donnant des tracteurs à vil prix (crédit).

Il faut que nous essayions d'entreprendre autre chose (créer des entreprises par exemple) que d'envoyer de l'argent.

Pour valoriser l'entreprenariat, j'ai l'habitude de débarquer au Mali avec 6 entrepreneurs, sous Alpha O. Konaré. Mais le but n'a pas été atteint faute de financement. Mais cela ne doit pas nous décourager. Ces genres d'action sont encouragés actuellement au Mali avec ATT.Pour finir, sachez que nous sommes avec vous, et nous transmettrons toutes vos doléances.

Tidiane Guindo-Délégation: Je vais parler sur certains points qui vous préoccupent.

Concernant les sans papiers, sachez que je suis juriste et je travaille dans des cabinets d'avocats. Tout doit se passer dans le cadre de la loi. Les expulsions sont faites en France dans le cadre de la loi.

Alors que des Maliens sont expulsés arbitrairement de plusieurs pays Africains sans respect de leurs droits et dans un cadre non loyal.

Les Maliens sont expulsés de la France, actuellement, dans le cadre d'une convention signée il y a 30 ans. Les régimes qui se succèdent en France l'appliquent différemment. Comme vous le savez, Sarkozy est entrain de se construire politiquement en se servant de la question des

immigrés pour se faire élire. Il assimile l'immigration à l'insécurité. Son travail a payé, puisqu'il a réussi à s'emparer de l'un des plus grands partis de la Franc: l'UMP.

Sous les Socialistes, c'était facile pour moi. Mais la première personne que j'ai défendue, sous Sarkozy, a été malheureusement expulsée. Et cela, parce qu'elle n'a pas écouté mes conseils.

Ce sans papier a ignoré mes recommandations à savoir: laisser son passeport et une adresse (hébergeant) au juge. Actuellement ce sans papier a réussi à revenir en France. Et avec mon aide, il a ses papiers en règle. J'ai fait libérer plusieurs sans papiers avec ces mêmes recommandations, et qui sont régularisés maintenant.

Le consulat délivre des laissez-passer à condition que le sans papier ait des documents maliens. Ce sont les policiers mêmes qui rassemblent toutes ces preuves et les apportent au consulat, qui ne peut pas refuser au retour de délivrer le laisser passer. La France n'a pas à payer le consulat pour les laisser passer, puisqu'une convention existe.

Selon une étude, le Sénégal et la Chine dépassent le Mali en matière d'immigration. Dans ce classement le Mali est 15^{e} loin derrière les deux premiers pays à savoir l'Algérie et le Maroc.

Concernant le respect et la considération dont les Algériens et les marocains bénéficient, ils le doivent à eux-mêmes et non à leurs autorités. Puisqu'ils sont bien organisés. C'est ce manque d'organisation qui nous fait défaut pour nous défendre. Nous sommes séparés, ce qui n'est pas à notre avantage.

Je suis toujours sincère avec mes clients. Quand je représente quelqu'un, à la vue de son dossier, je lui dis tout de suite s'il peut être libéré ou pas. Et je ne prends pas d'honoraires avec les Maliens.

Ces derniers jours sur les 40 dossiers que le consulat avait, seuls 10 laisser passer ont été délivrés. Ce qui est à l'origine de la guerre que la France livre au consulat.

Les gens s'en prennent à tort à ATT. Puisqu'en matière d'expulsion, ce sont les anciennes conventions qui sont entrain de s'appliquer. Ni ATT, ni le consulat n'ont signé de documents avec la France au sujet des expulsions. Ce sont des politiciens qui sont entrain d'exploiter votre désarroi en vous enduisant dans des erreurs.

Si un agent du consulat prend de l'argent avec vous, ce qu'il sait que la personne concernée ne sera pas expulsée. Il y a certains qui exploitent le malheur des autres.

Yacoubou Dembelé (Délégation): Nous n'allons pas vous retenir longtemps puisque nous allons revenir.C'est vrai qu'il n'y a pas de solidarité entre nous. J'ai participé à toutes les

manifestations de soutien aux sans papiers. Mais je n'ai jamais rencontré les parents de ces mêmes sans papiers.

Nous ne sommes pas des représentants du consulat, ni de l'INPS. Nous sommes là pour soutenir ATT. Par contre nous nous battons avec vous pour améliorer vos conditions dans ces institutions.

Concernant l'INPS, c'est complexe, nous vous conseillons de vous battre pour que le Mali augmente vos droits.

Pour tous ceux qui auraient besoin de nous, notre plate-forme siège au 87, rue de Paris à Montreuil, Métro: Croix de Chavaux.

Baha Niakhaté: Dampa-Diarisso (Kaarta): Nous avons 3 problèmes: eau, écoles et routes. Il n'y a pas d'établissement dans notre village pour la scolarisation de nos enfants.

Mahamadou Tirera: Concernant le manque d'intérêt des Soninkés pour les études, il y a des raisons. Quant on étudie, il faut être sûr d'en profitant en trouvant un travail dans son domaine. Je parle en connaissance de causes. J'ai payé les frais d'études d'un de mes frères dans une école privée: 200.000 CFA chaque 2 mois. Mais à la fin de ses études il a cherché du boulot en vain. J'ai même essayé de l'inscrire ici en France sans résultat. D'où le manque d'intérêt pour les études. Nous pensons que c'est une perte de temps. D'ailleurs un doute demeure en moi actuellement: dois-je encourager un de mes frère qui me demande le même service ?

A l'aéroport de Bamako, nous subissons toute sorte d'humiliation. Ils font tout pour nous soutirer de l'argent. Une fois j'ai exigé du douanier qu'il me donne un reçu du dédouanement de mon téléphone portable. Il me l'a refusé.

En France, à l'aéroport, un comptoir est réservé aux Français et aux Européens par considération pour eux. ATT nous avait promis la même chose. Mais ça n'a pas encore été fait.

Mahamadou Doucouré: Mes préoccupations concernent les jeunes que nous sommes. C'est nous qui sommes la relève de nos parents. Mais nous sommes très mal traités au consulat. Nous sommes pour la plupart des sans papiers, et nous sommes exposés à l'expulsion tous les jours. Si le gouvernement ne peut rien faire pour arrêter les expulsions, qu'il nous laisse tranquille comme sous Alpha O.Konaré. Sous Alpha, on a cassé des avions des Français sans problèmes. Mais si un tel cas se passait maintenant, je pense que même nos parents seraient emprisonnés avec nous.

Kader Traoré-Délégation: Bonjour! Je m'excuse par avance si je venais à offenser quelqu'un. Ça me fait plaisir de venir vous parler aujourd'hui.

Concernant le problème des études, je m'y connais assez pour avoir subi des mésaventures au Mali. Selon moi toutes les régions du Mali doivent bénéficier des mêmes avantages, et être sur les mêmes pieds d'égalité en matière d'écoles.

Sous Alpha, j'était membre de l'AEEM, créée pour défendre tous les étudiants et élèves du Mali. Le pouvoir a concocté des actions politiques contre nous en nous chassant du Mali. Pour contredire les dires du pouvoir de l'époque, selon lesquelles nous ne connaissons rien, moi j'ai pu obtenir mon bac au Sénégal la même année. Tout le monde sait que le bac Sénégalais est plus difficile à obtenir que celui du Mali.

J'ai atterri en France grâce à l'aide d'un ami.

Nous, étudiants, ATT nous a beaucoup aidé dans la traversée du désert. C'est pour quoi nous le soutenons. Il a beaucoup fait pour le Mali. Et il lui faut un 2^{e} mandat pour achever son travail.

Notre association défend les intérêts des étudiants maliens en France. Puisque nous sommes injustement maltraités par des agents qui n'ont pas la moitié de notre niveau d'étude.

Nous avons beaucoup fait dans ce sens, en collaboration avec Mandela Salif qui est ici dans la salle.

Je suis là aujourd'hui pour soutenir ATT, mais cela ne signifie pas que je le suis aveuglement même quant il commet des erreurs.

J'avais l'habitude de manquer du respect à trois ministres du gouvernement de ATT au consulat. Parce qu'on pensait qu'ils ne faisaient pas correctement leur boulot.

Quant on a eu des difficultés à rapatrier le corps d'un de nos camarades étudiants, nous nous sommes insurgés en écrivant au président pour que les choses changent.

Et croyez moi, si je voyais quelqu'un d'autre qui valait mieux que ATT pour le bonheur du Mali, je n'allais pas hésiter à lui apporter mon soutien.

Développons le Mali pour préparer notre retour, afin de ne pas rester ici comme d'éternels sans papiers, ou être obligés de nous marier avec des blanches sans amour.

Il faut encourager les études des jeunes. Une association mise en place par ATT, l'APJ, aide à l'insertion des jeunes diplômés. Cette association facilite l'accès des jeunes aux stages rémunérés. Cela constitue une étape importante à l'entrée dans la vie active.

Il ne faut pas tout attendre du gouvernement. Il faut agir, protester contre des actions qui vont à l'encontre de vos intérêts.

Concernant la corruption, le changement peut venir de nous-mêmes. Soyons patients et arrêtons de favoriser ce fléau. Merci à tous.

Mandela Salif: C'est une honte pour moi de ne pouvoir m'exprimer en Sarakolé, puisque ma mère est Soninké. J'ai terminé mes études. Comme Kader l'a dit, nous nous sommes beaucoup battus pour améliorer les conditions de vie des étudiants en France. J'ai aidé beaucoup de jeunes à s'inscrire dans des universités Françaises, même ceux qui n'ont pas de papiers en règle. Ainsi, concernant votre frère, M. Tirera, venez me voir au QG, je ferai ce que je pourrai pour l'aider à s'inscrire quelque part. Mais je vous préviens, je ne vous promets rien.

Concernant les sans papiers, sachez que, bientôt, j'en serai un, puisque ma carte de séjour étudiant arrive à expiration à la fin de l'année scolaire.

Et depuis que je réside en France, il y a 6 ans, j'ai participé à toutes les manifestations des sans papiers. J'ai même l'habitude de faire un garde à vue à cause du soutien que j'ai apporté à un de mes camarades.

Nous luttons maintenant pour que la corruption et d'autres affairismes s'arrêtent au Mali.Le consulat est là pour nous, il n'est pas normal qu'on éprouve de la peur en y allant chercher un service. Mais tous ces disfonctionnements de l'appareil étatique ne sont pas la faute de ATT. C'est plutôt son entourage qui est pourri.

Kader n'a pas nommé quelqu'un, mais moi je vais le faire. C'est Ibrahim Boubacar Keïta qui nous a chassé du Mali sous Alpha O. Konaré. Il est actuellement le président de l'assemblée nationale.

Aucun pays ne peut se développer sans la scolarisation de ses enfants. Je suis parti moi-même à Kadiaga. C'est regrettable d'y voir le nombre d'enfants qui s'entassent dans la même classe. Il faut améliorer ces conditions. Nous sommes en démocratie. Nous allons transmettre vos préoccupations au président.

La semaine dernière nous sommes allés voir le consul général à propos des problèmes qui vous touchent. Puisque ce sont les mêmes qui sont évoqués dans tous les foyers. Faisons tout

pour développer le Mali. Nous sommes appelés à y retourner. Ne laissons pas tout au gouvernement.

Yacoubou Dembelé-Délégation: Vous avez dû comprendre qu'au sein de cette plate-forme, il y a non seulement des étudiants mais aussi des femmes. Ecoutons l'une de ces dernières.

Mme Bathily Madjé Diallo-Délégation: J'étais sage-femme au Mali, travail que j'ai abandonné pour suivre mon mari Soninké partout. Grâce à lui j'ai sillonné le monde en avion. Bravo aux Soninkés! (ovation de toute la salle)

Modi Doucouré-Doyen du foyer: Merci à la délégation pour cette visite. Nous avons une requête très importante avant de terminer: concernant toutes les réalisations (écoles, centres de santé et autres) que nous avions accomplies dans nos villages, nous demandons solennellement à ATT de les mettre dans le cadre de la gestion de l'état.

Yacoubou Dembelé-Délégation: Concernant les addictions d'eau, tout va rentrer dans le cadre de la gestion des communes. Cette convention a été déjà signée.Nous remercions cent fois les résidents de ce foyer pour cet accueil chaleureux, ceux de Branly et le représentant de l'ADEMA M. Soya Sankaré, qui sont venus nous soutenir.

Lors des manifestations de soutien aux sans papiers, sortez massivement pour les soutenir. ATT ne peut rien faire dans ce domaine. Et je vous confirme que ATT n'a rien signé avec les Français concernant les sans papiers.

Modi Doucouré nous représente ici. Si vous avez un problème contactez le ou venez nous voir directement au siège au 87 rue de Paris, Metro Croix de Chavaux – Montreuil.Nous demandons à présent aux doyens et aux sages de clore cette séance, comme la tradition l'exige.

Alfousseïny Simaga-Soutien: Avant que les doyens ne clôturent, permettez moi quelques mots. Notre association milite pour la promotion de la culture Malienne. Elle a été créée avec le soutien du président du comité du 5 Décembre M. Yacoubou Dembelé. C'est la fille de ATT, Mabo qui est présidente d'honneur de notre association, qui nous a mis en contact avec Yacoubou.

Nous avons organisé une journée porte ouverte à Branly où nous avons invité le Maire de Montreuil. Nous avons démarré nos activités avec les 300 € que Mabo nous a donnés pour nous soutenir. Nous devons tout ça à Yacoubou qui nous a bien accompagné.

Yacoubou Dembelé-Délégation: Seulement une précision: je ne suis plus le président du Comité du 5 Décembre jusqu'à nouvel ordre. Je ne suis actuellement que le président de la plate-forme.

Clôture de séance:

Doyens et sages du foyer

Sambela Sissoko: C'est à nous de vous remercier, puisque c'est vous qui êtes venus vers nous, ce dont nous sommes très ravis. Nous sommes là à cette réunion, parce que nous portons de l'importance à votre plate-forme. Veuillez transmettre nos doléances au président!

Diougouba Diarra: Tout ce qui a été évoqué ici, est réel. Ce serait un mensonge de dire que ATT n'a pas travaillé. Nous connaissons une partie des membres de la plate-forme, pour avoir combattu à nos côtés plusieurs fois. Faites passer en boucle et analysez ce qui a été dit aujourd'hui.

Nos centres de santé, nos barrages, nos écoles et autres réalisations ont été faits par nous-mêmes. Nous demandons à ATT de prendre en charge leur gestion, comme Modi Doucouré l'a réclamé.

NB: Création d'un projet de fond aux anciens migrants.

Modi Doucouré: Ne durez pas sans venir nous voir. Venez nous rendre visite de temps en temps. Un remerciement particulier à Mme Bathily. Bravo à tous les enfants du Mali.

Séance clôturée par une prière «Fatiha»

Pour la plate-forme

Mamadou Komé

Rencontre entre la plate-forme ATT 2007
et les Maliens du Foyer VITRY
au 12 Av. du Groupe Manouchian
94400 Vitry/Seine,
tenue le Samedi 17/03/07.
Délégation conduite par Yacoubou Dembelé
Avec la présence exceptionnelle de son Excellence le Ministre Djibril Tangara

La plate-forme était représentée par la délégation suivante: Yacoubou Dembelé, Hamidou Traoré, Bô Niagaté, Fodié Baradji, Tidiani Guindo, Mamadou Komé, Salif Mandela, Mme Bathily Madié Diallo, Mme Haba Mariam, Djibril Baradji et Makan Fofana.

A cette rencontre étaient présents une soixantaine de résidents du foyer.

Son Excellence le Ministre Djibril Tangara nous a honoré de sa présence. C'était la première fois qu'un ministre rentrait dans ce foyer. Ce qui a beaucoup réjouit les résidents de ce foyer.

Ouverture de séance

Yacoubou Dembelé: Délégation

Bonjour chers frères-compatriotes. Nous sommes là pour échanger avec vous sur vos préoccupations.

Notre plate-forme ATT 2007 est composée d'associations et des personnes ressources de la société civile. Nous ne sommes pas de partis politiques.Comme vous le savez, lors du passage du président ATT en France, il a souhaité rencontrer la communauté Malienne. Mais vu l'étroitesse de la salle, tous les Maliens n'ont pas pu assister à cette rencontre.

Raison pour laquelle, nous, en tant que soutiens de ATT, avons décidé d'aller vers la communauté pour relever leurs doléances afin de les transmettre au président avant le début de la campagne.Je suis moi-même le président de cette plate-forme, aussi je demande à chaque membre de la délégation de se présenter (ci-dessus délégation).

Le Ministre Djibril Tangara sera parmi nous bientôt. Nous lui avons demandé de nous honorer de sa présence à cette rencontre. Ce qu'il a accepté gentiment. Qui mieux qu'un ministre peut vous parler des réalisations de ATT?

Nous avons déjà visité d'autres foyers dans le cadre de cette sensibilisation et d'information. Nous souhaitons filmer l'événement, mais à condition que vous n'y soyez pas contre.

Avant de donner la parole au Ministre Tangara:

Yacoubou Dembelé-Délégation

Comme vous l'avez reconnu, ATT a bien travaillé. Le Mali est un grand pays. Il faut du temps pour le développer. On va tous se donner les mains pour le faire.

Le Ministre Djibril Tangara vient de nous rejoindre.

Je vous présente le Ministre Son Excellence Djibril Tangara, continue Yacoubou (il fait un bref récit du but de notre visite)

Nous associations de base, avons pris l'initiative d'aller dans les foyers pour relever les préoccupations des résidents Maliens afin de les transmettre à ATT. On a la chance d'avoir l'un des ministres du gouvernement avec nous aujourd'hui. Son Excellence, le Ministre Tangara, est l'un des premières hautes personnalités en tant que ministre, à rentrer dans les foyers pour rencontrer les Maliens. Bien vrai que c'est sa première visite dans ce foyer. C'est un grand honneur pour nous de l'avoir avec nous ici. Sachez que nous allons revenir lors de la campagne.

Son Excellence le Ministre Djibril Tangara:

Bonjour chers compatriotes.

Comme Yacoubou l'a dit, nous sommes là pour échanger avec vous. En tant que ministre de ce gouvernement, je suis au courant des travaux qui s'effectuent.

Des opposants aussi sont dans le gouvernement de ATT. Concernant la rencontre d'aujourd'hui, si vos préoccupations rentrent dans le cadre de mon poste, je vous répondrai. Sinon, je les transmettrai aux ministères compétents.

Je vous parle aujourd'hui, pas en tant que ministre, mais comme un citoyen Malien ordinaire. Je suis au courant de tous les problèmes qui préoccupent les immigrés :

Les difficultés liées aux lois Françaises qui s'appliquent sur vous. Mais ce domaine est d'ordre étatique.

Vous avez abandonné vos familles pour diverses raisons. Je le sais, en tant que fils d'immigré moi-même. Puisque j'ai fait toutes mes études primaires (de la 1^{e} année au Lycée) hors du Mali.

Tout ce que vous allez évoquer est réel. Mais il ne faut pas se laisser empoisonner par la désinformation. Evoquez vos problèmes. Nous sommes là avant tout pour vous saluer. Il faut

que vous sachiez que vous êtes des Maliens à titre égal que tous les autres. Vous avez des droits qui doivent être respectés au consulat et au Mali.

On peut résoudre vos problèmes par l'intermédiaire de vos chefs de foyers, auxquels vous devez respect et confiance. Ces derniers aussi ont des devoirs envers vous: ils doivent vous écouter et transmettre vos doléances intégralement aux autorités.

Actuellement, ceux qui souhaitent le développement du Mali, sont plus nombreux que ceux qui veulent son échec. C'est pourquoi nous tendons la main à l'opposition pour l'associer aux actions. Seul le dialogue peut apaiser les tensions. Même les quatre livres saints (Coran, Talmud Thora....) sont descendus par Dieu dans ce sens, pour conseiller les hommes. Dieu a donné de la force à la patience. Ayons cette qualité pour arriver à nos fins.

Il y a d'autres gens susceptibles de parler des réalisations accomplies par ATT, mieux que moi. Comme l'a rappelé Yacoubou, nous vous dévoilerons le bilan du président afin que vous vous fassiez une idée des grands chantiers réalisés par ATT.

La Parole revient aux résidents du Foyer

Demba Sissoko

Nous sommes ravis de la visite du Ministre et de la délégation.

Comme Hamidou l'a dit, tout le monde sait qu'il y a eu des avancements au Mali sous ATT. Nous captons la télé Malienne grâce à ATT. Les routes Bamako-Mauritanie, Bamako-Burkina, Bamako-Guinée, Bamako-RCI, ont été faites.

Entre Bamako et Nioro, seul le tronçon Diema-Djidjeni n'est pas encore fait. Sinon les choses ont beaucoup bougé là aussi.

Nous nous sommes rendus compte que le gouvernement pense au peuple, et veut du bonheur du Mali: le dialogue entrepris pour arrêter la guerre civile est une preuve palpant. Pour toutes ces raisons, nous souhaitons que ATT ait un second mandat.

Le problème qui prévaut pour la route Diema-Yelimané m'a été expliqué. Il faut qu'il ait des entretiens pour les routes.

Sachez que bon nombre d'immigrés veulent rentrer au Mali, si les choses y changent. Nous nous sommes rendus compte que nous sommes entrain de développer la France et non le

Mali. Tous ceux qui ont fait 30 ans ici pensent ainsi. Les jeunes ne réfléchissent pas ainsi à leur arrivée, mais au fil du temps ils prennent conscience de ces faits.

Mahamadou Doucouré: Bonjour au Ministre et à la délégation. Peu de dirigeants rendent visite à leurs ressortissants, comme vous le faites. Le monde est ainsi fait d'espoirs. Nous comptons les uns sur les autres.

Nous remercions le Ministre d'avoir effectué ce déplacement pour venir nous voir.

Dire que le Mali n'a pas changé, est faux. Je félicite ATT pour le travail réalisé.

Le problème de route est un peu réglé. Mais il y a encore à faire.

Le problème de papiers ne relève pas du Mali. Mais celui du consulat est de la compétence de l'état Malien. Il faut quand même reconnaître que la qualité des services du consulat s'améliore du jour au jour depuis que ATT en a fait son affaire. Il faut continuer sur cette voie afin que nous ne manquions pas nos rendez-vous aux préfectures Françaises pour cause de passeports ou autres documents relevant du consulat.

Nous sommes mal traités à l'aéroport de Bamako. C'est dommage qu'en tant que Maliens, que nous soyons mieux traités à Charles De Gaulle qu'à Senou. Il faut que ça change.

Makan Camara-Kaarta: Je salue infiniment le Ministre et la délégation. Pour nous la visite d'un ministre est un grand événement. Ressortissant de Kaarta, commune de Sefeto, cercle de Kita, voici nos préoccupations:

3. Ecoles: il n'y a pas d'établissements adéquats dans nos villages. En rassemblant nos efforts, nous sommes arrivés à construire une école de 6 classes chez nous en 1991. Mais on est confronté à un problème majeur: pas d'enseignants suffisants.
4. La majorité des migrants viennent de la région de Kayes à cause du manque d'intérêts pour les études. Pour nous la seule façon d'inverser la situation, c'est la scolarisation de nos enfants. C'est pourquoi nous n'avons pas ménagé nos efforts pour construire cette école. Nous demandons à l'état de nous aider par l'apport des enseignants.
5. Pas de centres de santé: nous sommes à 45 km de Diema et à plus de 200 km de Kita. Nous sommes obligés de nous rendre dans l'une de ces localités pour soigner nos patients.

6. Problème de routes: nous sommes complètement isolés. Aucune route n'arrive chez nous. Nous n'avons pas profité des travaux réalisés par ATT. Les aides ne nous parviennent pas.

Modibo Fofana-Sakoura (Kaarta-Sefeto):

Vous n'êtes pas représentés ici, raison pour laquelle vous n'avez pas été bien accueillis.

3. Les écoles, que nous avions construites nous-mêmes, manquent d'enseignants. Nous en appelons au Ministre ci présent de nous aider.
4. Routes: la route Kita-Kaarta, qui a été faite, va de Kita à Diangounté-Camara. Mais cette route n'atteint pas notre localité, elle la contourne.
5. La route Diema –Djidjeni est en cours de réalisation depuis des années, mais n'est pas encore achevée. Nous demandons aux autorités de faire une route partant du village de Serma reliant les villages de Dingako et Dianora et rejoignant Badinko.

J'ai assisté à la rencontre organisée par le président à la Mairie de Montreuil. J'en étais très ravi. ATT est un homme du peuple. Il aime réellement le Mali. Nous souhaitons qu'il bénéficie d'un second mandat. Avec le pétrole découvert au Mali, il pourra mieux travailler.

Chez nous, tradition oblige, nous respectons les personnalités, qui viennent nous voir, à condition qu'elles se respectent elles mêmes d'abord.

Votre plate-forme nous intéresse, nous aimerions en faire partie.

Modi Doucouré: Bonjour au Ministre et à la délégation. Vous êtes chez vous ici. Nous nous attendions à cette visite, pleine de respects et de considérations. Puisqu'à l'image de ATT, les ministres Maliens ne nous ont pas oublié. ATT est un grand bosseur.

Je veux évoquer nos préoccupations touchant le Mali, pas celles de la France. Je m'excuse par avance si je venais à heurter la sensibilité de quelqu'un lors de mon intervention.

- Routes: je voudrais savoir pourquoi la route Diema-Djidjeni n'est pas encore achevée?
- Nous regardons la télé Malienne grâce aux efforts des autorités. Cependant une inquiétude demeure. De l'ouverture de la chaîne jusqu'à sa fermeture, on ne montre que les régions du Nord. Cela est-il dû à l'appartenance de ATT à cette région?

Mahamadou Diarra-Kolokani: Le jour même où Sarkozy a fait voter ses lois sur l'immigration choisie, ATT l'a accordé une visite au Mali contre la volonté des députés Maliens. Alors que Sarkozy est contre nous. Sachez que ce n'est pas pour le plaisir que nous quittons notre pays. Nous abandonnons nos familles à la recherche d'un bonheur que nous ne trouvons pas sur place.

Le consulat ne doit pas délivrer de laissez-passer en vue de l'expulsion d'un sans papier, sans détenir des preuves qu'il est Malien. Des ressortissants d'autres pays ont été expulsés avec un laissez-passer malien.

ATT ne devait pas recevoir Sarkozy. Cet accueil est à l'origine du mécontentement des résidents Maliens de France. D'où l'explication des événements lors de la rencontre, entre ATT et la communauté malienne, à la Mairie de Montreuil. Je connais bien Sarkozy et ses partisans, pour avoir participé plusieurs fois à ses réunions à Bordeaux et à Lyon. C'est une personne ignoble, qui parle trop mal des immigrés. Nous, nous sommes là pour soutenir nos familles et développer par la même occasion le Mali. Sarkozy ne se soucie ni du Mali, ni de l'Afrique en général. Concernant les mouvements qui ont secoué le Nord, selon moi, c'est seulement depuis que ATT est au pouvoir qu'ils ont commencé. Sinon cette région était calme. Pour ces assaillants, c'est peut être plus facile avec ATT.

Birahima Sissoko-Mounta (Bakhounou): Nous avons bien apprécié votre visite. Cela veut dire que le Mali pense à nous, et qu'il veut nous entendre. Concernant Sarkozy, c'est vrai qu'il ne nous aime pas. Le consulat aussi, est dans le même cas de figure, puisqu'il délivre facilement des laissez-passer, même à des ressortissants non maliens. Il suffit de dire qu'on est Malien pour que ton expulsion soit vite faite. Il faut endurcir les conditions de délivrances des laissez-passer.

Nous avons un problème très sérieux de téléphonie. Jusque là, nous téléphonons par satellite, ce qui nous revient très cher. Sur ce plan, nous ne sommes pas bien servi.

Par ailleurs, nous sommes confrontés à un autre problème vital très important: celui de l'eau. Nous n'avons même pas un bon puit. De fois, durant 3 jours, nous n'avons pas accès à l'eau. Alors que beaucoup de localités environnantes, ont déjà bénéficié des forages ou des adductions d'eau.

Amadou Diallo: La visite du Ministre, montre qu'il n'a pas la «grosse tête».

Je n'ai jamais voté pour ATT, mais cette fois-ci je serai parmi les premiers à voter pour lui.

ATT est un homme très proche du peuple. Notre village se trouve au fin fond de la brousse. ATT a l'habitude de venir nous voir dans cette localité très difficile à atteindre. Il a beaucoup travaillé chez nous.

A l'aéroport, les agents ont l'habitude de m'exiger de dédouaner les 2 téléphones portables que j'avais sur moi. Quoi qu'il en soit ils trouvent toujours quelque chose à nous reprocher afin de nous extorquer de l'argent. Ce n'est pas normal qu'on nous embête à cause des petits cadeaux qu'on emmène à nos familles.

Nous demandons à ATT de prévoir de faire la route Dialakha-Yelimané (80km) et Yelimané-Kaniaga en général. Pendant l'hivernage, nous ne pouvons pas bouger à cause de l'eau qui nous entoure partout. Nous sommes prêts à voter pour ATT cette année.

Mais pour assurer l'autosuffisance alimentaire, il faut demander à tous les Kagoro de retourner au Mali pour travailler la terre.

Réponses de la délégation

Yacoubou Dembelé-Délégation

Nous sommes ravis que la visite du Ministre vous réjouisse tant. C'est la plate-forme qui lui demandé de s'associer à nous pour venir vous voir. Nous allons voir ensemble comment satisfaire vos doléances. Elles seront, en tout cas, transmises au président.

Concernant Sarkozy, sensibilisez vos enfants Français pour qu'ils votent contre lui, afin de lui barrer la route.

Son Excellence le Ministre Djibril Tangara:

Sur tout ce qui a été évoqué, rien n'est nouveau pour moi. Donc, il me sera facile de vous répondre: Les problèmes d'écoles, de routes, de la télécommunication, de l'emploi des jeunes et des Maliens de l'extérieur, sont au cœur des préoccupations du président ATT. Il s'en occupe tous les jours.

Tout ce qui concerne le problème d'autosuffisance alimentaire et de l'eau, sont mis en avant par ATT.

Tout pouvoir qui ne tient pas compte du problème d'eau ne vaudra rien. Outre l'air, l'eau est la source de la vie.Pour assurer l'autosuffisance alimentaire et lutter par la même occasion contre la sécheresse, le président ATT a mis en place un programme de pluies provoquées. Ce programme a donné des bons résultats cette année.

Concernant Sefeto, son problème majeur est celui des routes. Puisque les immigrés ont eux-mêmes construites des écoles. Néanmoins, nous projetons de construire un second cycle dans cette localité.

La route Kita-Saraya devait initialement passer par Sefeto. Ce programme a été bouleversé par les événements de la Côte D'Ivoire. Il a fallu se concentrer sur les axes prioritaires pour limiter les conséquences de ces événements.

Concernant le retard des travaux de la route de Diema, sachez que c'est la même société qui a le marché des travaux de la route Diema-Djidjeni et celle de Diema-Nioro. Il fallait alors décider par laquelle commencer, et la décision appartenait à Diema. Ainsi, c'est Diema même qui a décidé que les travaux commencent par la route Diema-Nioro. Compte tenu du fait que cette société ne pouvait pas faire les deux routes en même temps, il fallait abandonner un chantier au détriment de l'autre.

Bientôt les travaux de la route Diema-Djidjeni vont s'achever (il reste moins de 70 km).

Les routes précédemment faites n'étaient pas bien entretenues, d'où leur durée d'exploitation très courte. Comme nous, nous voulons qu'on les exploite le plus longtemps possible, nous avons introduit ce point (l'entretien) dans le programme des réalisations des routes. Les travaux de la route de Bougouni (160 km) ont été lancés suivant ce programme.

Nous voulons d'abord finir avec les routes extérieures, puis faire celles de l'intérieur. Mais notre mandat s'achève dans 2 mois. Pour que nous continuions, il faut que vous nous accordiez un second mandat en votant pour nous.

Nous pensons beaucoup aux fins fonds des brousses. Nous avions l'habitude d'abandonner notre chemin initial pour aller saluer des vieux à l'intérieur de la brousse. Ça été une expérience très enrichissante.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à cette rencontre par votre présence massive. Vous dites qu'on ne montre que le Nord à la télévision Malienne. Sachez que le Mali est «Un» et indivisible.

Sur le bilan établi par le conseil des ministres pour la période 2002 à Décembre 2006: c'est la région de Kayes qui vient en tête des réalisations. ATT craint d'ailleurs la réaction des autres régions, en particulier de Mopti dont il est originaire.

A Nara, j'ai l'habitude de rester sur place en contact avec ATT, en vue de résoudre un problème d'eau pour les écoliers. Il leur fallait un groupe électrogène, qu'ils ont pu obtenir à ma présence.

A Guiré, une localité de feu Modibo Keïta, pour régler le problème d'eau, il a fallu prendre l'eau à 30 Km de là. Nous l'avons fait, ce dont les habitants étaient très ravis. Ils nous ont fait beaucoup de bénédictions.

Les ponts que nous avions construit à Sikasso et ailleurs, étaient nécessaires à ces localités. Mais pour votre information, ils ne sont pas dans la région du Nord.

C'est pour vous expliquer que nous ne faisons pas de différence entre le Sud et le Nord. Vous avez le droit de penser ainsi, mais c'est de la désinformation.

Concernant la visite de Sarkozy, il est venu au Mali en tant que ministre français et non en tant que Président de son parti. Nous avons le droit de le recevoir, mais pas d'accepter tout ce qu'il nous demande. Et c'est ce que nous avons fait en lui refusant ce qu'il demandait. Nous avons laissé la liberté à la population de manifester leur colère. Sarkozy a été hué au Mali sans que nous ne réagissions. Puisque c'était normal. Excusez moi, mais je ne veux pas m'étendre sur Sarkozy.

Concernant le consulat, nous allons chercher des solutions à vos problèmes.

Concernant la guerre du Nord, ATT a dit qu'il ne veut pas voir 2 Maliens entrain de se fusiller. Il a réagi en tant que militaire, puisqu'il sait mieux que quiconque c'est que la guerre. Comme vous le savez, la sous-région est endeuillée à cause de ces guerres civiles. S'il y a un moyen de l'éviter, pourquoi ne pas le suivre?

D'où la voie de dialogue prônée par ATT pour régler ce problème. Puisque le coût d'une guerre ne peut être que désastreux pour le Mali.

Nous sommes passés par l'Algérie pour régler ce problème, parce que c'est là la source du problème. Sinon nos griots aussi sont capables d'assurer ce rôle. Au Mali, nous sommes tous des chefs de guerre. S'agissant de l'implication de l'Algérie, nous pensons que, tant que les signatures sont faites par son biais, les accords seront bien respectés.

C'est la non implication de l'Algérie qui a fait défaut aux accords du Niger, pour un problème similaire au notre. En effet, le Niger a essayé de régler ce problème en contournant l'Algérie, ce qui est à l'origine de leurs échecs.

Le Nord du Mali: c'est Tombouctou, Gao et Kidal. Une partie cette région ne capte pas encore la télévision Malienne. Alors que vous, Maliens vivant en France, avaient bénéficié de ce privilège avant même Kidal. Où est alors le favoritisme dont vous faites allusion? Il faut qu'on se complète les uns les autres.

Pour Kidal, nous avons dit que tout est négociable, sauf l'autonomie et l'indivisibilité de cette région.

Actuellement, le téléphone n'est pas un luxe au Mali, mais une nécessité que tous les Maliens devaient bénéficier. Mais il faut être patient dans l'attente que sa localité ait accès à cette technologie.

Un plan est déjà élaboré pour assurer la couverture totale du territoire Malien en téléphonie. Pour nous, il n'y a pas de petits villages, nous prenons en compte tous les villages en matière d'infrastructure. Nous pensons au cas du village de Senewalé, concernant les routes. Comme je l'ai dit, il faut qu'on finisse d'abord avec les grands axes.

Concernant les formalités à l'aéroport de Bamako, il y a pleines de choses anormales qui se passent. Sinon, ça ne vaut pas la peine de dédouaner un téléphone portable ou des cadeaux qu'on apporte à sa famille. Nous allons y prendre des mesures pour vous faciliter la vie.

Yacoubou Dembelé signale la présence de la fille du ministre à cette rencontre. M. Tangara demande à sa fille de se présenter elle-même à l'assistance:«Je m'appelle Kadidia Tangara, 24 ans. Je vis en France depuis 4 ans où je fais mes études de journalisme»

Compte tenu d'autres contraintes, le Ministre M. Tangara prend congé de la rencontre, sous l'ovation de la salle.

<u>La Parole revient aux résidents du Foyer</u>

N'Ti Diarra: Kita (Sefeto)

Le problème de route est en partie réglé chez nous. Nous avons fait, nous-mêmes, des châteaux d'eau chez nous. Nous demandons à ATT de faire un barrage d'eau chez nous.

Demba Dantiokho: Nous vous remercions d'être passé nous informer et sensibiliser. La politique commence par le respect de la population. Il faut que nous sensibilisions nos enfants afin qu'ils ne votent pas pour Sarkozy.

C'est la première fois qu'un ministre nous rend visite. J'aurai voulu intervenir à sa présence. Je ne veux pas revenir sur les problèmes du consulat et de l'aéroport. Mais il faut que vous les preniez au sérieux.

Makan Fofana-Sakora: Je suis ravi de votre visite. Voici les problèmes qui sévissent chez nous:

3. Ecoles: nous sommes entrain d'en construire chez nous. Nous demandons le soutien du gouvernement, et son implication dans la gestion de ces écoles. Il faut que ATT reconnaisse ces écoles.
4. Eau: ça fait longtemps que nous entreprenons la construction de châteaux d'eau avec nos propres moyens sans résultat. Puisqu'on ne parvient pas à avoir de l'eau.
5. Routes: nous sommes à 30 km de Diangouté-Camara. Les véhicules n'arrivent pas chez nous faute de routes. Nous sommes obligés de nous servir des charrettes pour atteindre notre village.

Soubou Fofana: Nous nous réjouissons de la visite du ministre et de la délégation. Il y a quelques années la route Bamako-Kaarta via Kita n'était pas praticable. Mais lors de mon dernier passage, en Août 2006, j'ai pu apprécier les améliorations grâce aux travaux accomplis par ATT.

Nous avons 2 problèmes majeurs:

D. Ecoles
E. Eau: il nous faut un barrage. L'eau nous entoure 2 mois durant, et disparaît après sans laisser de traces.

Lassana Dramé-Ballé (Koulikoro): Nous sommes oubliés sur tous les plans: il n'y a ni écoles ni routes chez nous. Alors que toutes les localités environnantes sont nanties de ces infrastructures.

Aucun ministre n'a l'habitude de visiter notre village. Nous sommes des Maliens à part entière. Que ATT n'oublie pas notre secteur.

Ballé Sylla: Je voudrais attirer votre attention sur l'hécatombe lié à la circulation dans Bamako: il y a trop de morts causés par les accidents de circulation. Il faut que ATT prenne des mesures pour l'arrêter à temps.

Mahamadou N'Diaye Diahounou (Kersigané): Nous aimerions que les Maires qui nous représentent aient des diplômes.

Diamou Sacko: Moi, je suis contre ATT. Mais cela ne m'a pas empêché de bien accueillir Amina Sidibé en 2002 dans ce foyer. Cela signifie je le préfère en tant qu'homme politique. Mais je crois que pour une meilleure démocratie, on ne doit pas tous voter pour la même personne. D'ailleurs pour moi, ATT n'est pas un bon démocrate. Je suis contre le takokelen.

Réponses de la délégation

Hamidou Traoré-Délégation

Je veux intervenir sur le problème d'insécurité routière. Il y a trop de morts, parce que les gens ne respectent pas le code de la route. ATT en a fait une priorité, et surtout depuis l'accident tragique qui a causé la mort de beaucoup de jeunes du Mouvement Citoyen. Le président fait constamment pression sur les agents publics afin qu'ils condamnent sévèrement les non respects des lois. Sinon des sanctions sont prévues pour tout agent qui n'applique les lois.

Voici l'une des mesures prises par ATT pour stopper l'hécatombe sur les routes:

1. Interdiction de téléphoner en conduisant,
2. Casque obligatoire pour les motos,
3. Ceinture obligatoire.

Par ailleurs, l'une des causes de ces accidents, est l'étroitesse des routes.

Bô Niagaté-Délégation: Il faut faire la différence entre l'ambassade et le consulat. L'ambassade représente le Mali en France et ne s'occupe pas de nous. Tout ce qui nous concerne, relève du consulat. Le consulat n'existerait pas sans les immigrés.Concernant les passeports, si au-delà d'un mois, vous n'avez pas votre passeport, demandez à voir le consul général. Sur ce point les choses se sont beaucoup améliorées.

Yacoubou Dembelé: Concernant le problème d'eau de Kita, les addictions d'eau sont en cours. Ce qui a retardé les projets d'eau et de santé, est en partie la faute des maires. Puisqu'ils ne remettent pas à temps leurs programmes au gouvernement. D'où le problème de Kita, dont le Maire n'a pas monté son dossier.

Avec la décentralisation, ce sont les communes qui doivent constituer les dossiers et les remonter au niveau du gouvernement. Tout Maire qui monte correctement un dossier d'eau, sera satisfait dans les mois suivants.

Nous vous appelons à voter pour ATT. Toutes vos doléances lui seront transmises.

Pour voter cette année, c'est complexe: Les inscrits de 2002 peuvent voter à condition d'avoir une carte d'identité consulaire en cours de validité. Si vous n'en avez pas, afin de vous éviter

de perdre du temps à aller en demander au consulat, vous pouvez nous confier vos dossiers pour que nous demandions une carte d'identité consulaire à votre place.

Nous vous demandons de faire représenter votre foyer au sein de notre plate-forme.

Notre siège se trouve à l'adresse suivante: 87, rue de Paris 93100 Montreuil, Métro: Croix de Chavaux.

Sachez que ATT n'a signé aucun papier avec les Français concernant les expulsions. Voici la preuve de l'échec des accords qui devaient être signés (il les distribue).

Bô Niagaté-Délégation: Nous ne pouvons pas clore sans remercier les doyens et les délégués du Foyer qui ont organisé la rencontre.

Mandela Salif-Délégation: Si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à venir nous voir au siège. Vous pouvez nous confier vos documents à faire au consulat.

Tout ce que vous avez dit est vrai. Il faut que les conditions scolaires s'améliorent, pour que les jeunes restent sur place au Mali pour le développer. Les études sont très importantes pour l'avenir d'un pays. Nous soutenons ATT, parce que nous pensons que c'est lui qui est le meilleur candidat actuellement. Sinon, on ne se gênerait pas de soutenir quelqu'un d'autre qui semblerait meilleur que lui.

Mme Bathily Madié Diallo-Délégation: Mes salutations distinguées aux résidents de ce foyer. N'écoutez surtout pas les rumeurs qui sont sources de désinformation. J'avais l'habitude de sensibiliser des jeunes qui s'apprêtaient à aller casser le consulat. Certains ont écouté mes conseils, mais d'autres m'ont qualifiée de salope. Moi je suis l'épouse d'un Soninké, que j'ai suivi partout dans son aventure. Je suis très fière de vous.

Tidiani Guindo-Délégation: Deux mots seulement: Si tu n'es pas pour ATT, c'est que tu es pour quelqu'un d'autre. Cela s'appelle de la démocratie.

Sauf que tu n'es pas dans le bon camp car les gens que tu soutiens ont plongé le Mali dans la détresse et dans la misère.

Ils sont à la base de tous nos problèmes actuels en favorisant la corruption et l'impunité pour leurs partisans. Ils ont détruit l'opposition et l'école malienne. Sous Alpha O. Konaré, pleins de jeunes ont fui le Mali à cause de la misère. Est-ce cela la démocratie?

Tu n'es pas pour le takokelen mais Alpha a été réélu pour un second mandat dans des conditions que tout le monde sait. Réfléchis bien à ce tu dis, cher ami.

Le délégué Diallo clôt la rencontre par une séance de prière «Fatiha» Amen !

Pour la plate-forme

Mamadou KOME

Rencontre avec les Maliens du Foyer PIERREFITTE,
Tenue le Dimanche 08/04/07.
Délégation conduite par Mamadou Diarra

La délégation devait être initialement conduite par Yacoubou Dembelé. Mais, comme ce dernier a été retenu à l'assemblée organisée par l'ADP pour le lancement de la campagne, cette tache a été confiée à Mamadou Diarra.

Etaient présents les membres de la plate-forme suivants:

Mamadou Diarra, Fodié Baradji, Mamadou N'Diaye, Mallé Dramé, Mamadou Komé, Yoro Baradji, Seydou Keïta, Boukari Baradji, Mme Dramé, M. Dramé (neveu de Mallé Dramé).

Au cours de la rencontre, d'autres membres nous ont rejoint: Yacoubou Dembelé, Amina Sidibé, Diadié Doucouré, Séga Doucouré, Mme Bathily Madié Diallo, Mme Sissoko Haba Mariam et Maba Tandia.

31 résidents du foyer ont participé à la rencontre. La majorité d'entre eux sont de Soroma. Ce foyer est le fief de 2 membres de la délégation: Mme Dramé et Yacoubou Dembelé.

Président de séance: Mamadou Diarra.

Interprète: Mallé Dramé.

<u>Ouverture de séance</u>

Mamadou Diarra:

Bonjour chers compatriotes!

Nous sommes venus échanger avec vous dans le cadre d'une sensibilisation en vue de la présidentielle. Le foyer Pierrefitte fait partie des grands foyers qui abritent les Maliens. Nous sommes là pour apporter la parole de la patrie, et vous écouter.

La campagne ne débute qu'aujourd'hui. Nous sommes dans le même bateau que vous. Nous allons relever vos doléances afin de les transmettre au Président. Excusez nous du retard, nous

étions retenus à l'assemblée pour le lancement de la campagne. D'autres membres vont nous rejoindre pendant la rencontre.

Nous sommes là pour vous demander de voter pour ATT. Evoquez toutes les préoccupations de vos villages, nous allons les transmettre.

Mamadou N'Diaye: Bonjour à tous! Merci de venir nous écouter. Une salutation distinguée à l'Imam ci-présent. La campagne s'ouvre aujourd'hui.

Je vous présente les membres de la délégation (cf. liste présence).

Nous allons recueillir vos doléances et les transmettre à ATT. Nous avons décidé de soutenir ATT, à l'instar de l'année 2002. Puisqu'il a réalisé beaucoup de nos doléances de 2002. C'est à ATT, et à lui seul, que nous avons confiance pour développer le Mali. Bien vrai qu'il a beaucoup travaillé, il reste encore beaucoup à faire. Nous voulons que ATT gagne la France. Cela donnera de la crédibilité à nos revendications. Aidez nous à faire réélire ATT.

Mme Dramé: Je salue tous les résidents du foyer, notamment l'Imam Soukouna. Je profite de l'occasion pour faire des bénédictions à tous les musulmans, à l'occasion de la fête de Maouloud qui vient de passer (Amen!). Quand j'ai appris que la délégation rendait visite à Pierrefitte, je me suis jointe, avec plaisir, à elle. Puisque j'y connais beaucoup de personnes, en particulier l'Imam que je respecte beaucoup. Nous sommes là pour les élections du 29 Avril 2007. Et nous sommes du côté de ATT. Je n'ai jamais aimé m'intéresser à la politique. Mais, pour moi, ATT n'est pas un politicien. Depuis 2002, je me suis engagée à ses côtés avec mon mari, dés lors que j'ai prise connaissance de son programme concernant les infrastructures routières. Les routes construites par ATT dans la région de Kayes me donnent raison aujourd'hui. En particulier celle de Lambatra, qui me fait rappeler mon père Le Vieux Bathily. Mon père était reconnaissable, dans la région, par sa voiture qu'il avait peinte entièrement par les couleurs du drapeau Malien. Avant que ATT ne refasse cette route, il y a eu tellement de morts sur ce tronçon.

Par ailleurs, il y a d'autres préoccupations qui pèsent sur nous ici. C'est à vous de les évoquer.

Mamadou Komé: Après les salutations, je voudrais vous parler de nous; qui sommes nous? Nous avons mis en place une plate-forme appelée ATT 2007 France, pour soutenir le Président. Elle regroupe à son sein beaucoup d'associations et des personnes ressources.

Donc, nous ne sommes pas de parti politique, mais de la société civile. Nous sommes comme vous, nous vivons les mêmes préoccupations que vous.

Lors de la rencontre, organisée par ATT à la Mairie de Montreuil, tous les Maliens n'ont pas pu l'assister, à cause de l'étroitesse de la salle. Et nous, en tant que son soutien, avons décidé d'aller vers toute la communauté pour échanger avec elle et recueillir ses préoccupations. Nous avons déjà visité une vingtaine de foyers dans un cadre d'information et de sensibilisation.

Aussi, nous allons vous écouter, relever vos doléances et les transmettre à ATT. Nous vous demandons de vous mobiliser et de mobiliser vos proches afin que ATT ait un 2nd mandat.

Mamadou Diarra: Notre méthode de travail est ainsi: nous prenons les noms d'un certain nombre d'intervenants, que nous écoutons. Après leurs interventions, nous répondons. Et s'il le faut, nous faisons une autre liste.

Parole aux résidents du Foyer

Sékou Doucouré-Soroma: Je suis ravi de votre visite. Nous sommes tous les mêmes. ATT a l'habitude de manger avec moi, ici, dans ce foyer pendant qu'il était encore militaire. En 2002, j'ai voté pour lui. Grâce à l'intérêt de ATT pour nous, beaucoup de personnalités sont passées nous voir, dont le ministre Sadio Gassama.

Les routes ont été faites jusqu'à Bamako. Mais la route Kaniaga-Diako, longue de 35 Kms, n'est pas en bon état. Il faut que ATT pense à le faire. La télévision et le réseau téléphonique portable sont défaillants dans notre localité. Je suis toujours du côté de ATT.

Bâ Baradji: Je salue toute la délégation. Démocratie oblige, on n'est pas obligé de voter tous pour le même candidat. ATT a beaucoup travaillé. Alpha O. Konaré pensait qu'il ne pouvait pas diriger le Mali. Mais il a fait mieux que lui.

Je ne juge pas l'action de ATT en fonction de ce qui a pu faire pour mon village. Du moment qu'il ait accompli des réalisations dans la région de Kayes, c'est comme s'il a travaillé chez moi. Mais, il faut dire la vérité, ATT n'aime pas la région de Kayes, et il n'aime pas les Soninkés en particulier. Les routes qui ont été bâties dans cette région, ont été entamées avant lui.

Par contre, je félicite ATT d'avoir redoré l'image du Mali. Il a fait connaître le Mali partout dans le monde. Nous l'apprécions pour cela. Mais il faut qu'il pense à la région de Kayes. On

ne montre aucune image de cette région à la télé Malienne. Le Nord est plus favorisé sur ce plan.

Nous aimons beaucoup ATT, mais il ne s'occupe pas de nous. Nos centres de santé, nos écoles et nos châteaux d'eau sont faits par nous-mêmes. Nous aimerions recevoir des encouragements de la part du gouvernement. ATT n'a jamais aidé financièrement les villages Soninkés. Nous allons voter pour lui, puisqu'il n'y a aucun candidat qui vaut mieux que lui. Il faut qu'il pense à nous.

Badembo Coulibaly: Je m'excuse d'intervenir, et surtout au pré de Makan Baro, d'autant plus que je suis du foyer Sonacotra. Baradji a tout dit. ATT ne s'est pas intéressé à la région de Kayes. Tous nos projets ont été réalisés par nous-mêmes. Raison pour laquelle, les Kaysiens sont fâchés contre ATT.

Puisque nous qui travaillons énormément pour le Mali, ne sommes pas reconnus à nos justes valeurs. Si Guidimakha et Kaniaga refusent de voter pour ATT, il ne sera pas réélu.

Par ailleurs, sachez qu'il y aura d'énormes problèmes pour les votes de cette année. Puisque, comme les gens ne peuvent pas voter avec d'autres documents que la carte d'identité consulaire, pleins de Maliens ne pourront pas accomplir ce geste citoyen.

Les gens n'ont pas de cartes d'identités consulaires en cours de validité. Et les actes de naissance ne sont pas acceptés pour voter. Alors que l'autorisation de voter avec les extraits d'acte de naissance arrangerait beaucoup de Maliens.

Car les gens ont peur de sortir avec des pièces d'identité Maliennes par peur d'être expulsés. Je parle en connaissance de causes, je suis vice président des délégués de France.

Gayi Camara-Soroma: Je suis là avec vous, parce que je soutiens ATT. Il a bien travaillé. De la nourriture a été distribuée à Nioro et partout au Mali, sauf chez nous à Soroma. Les Ministres se déplacent à travers tout le Mali. Mais aucun Ministre ne nous a encore rendu visite, même pas à notre cercle Bafoulabé. Malgré tout, je suis prêt à mourir pour ATT.

Nous avons construit des écoles et des centres de santé, sans que le gouvernement ne nous donne un seul centime.

C'est très frustrant d'aimer quelqu'un qui ne pense pas à toi, en te rendant au moins visite. Il faut que ATT vienne nous voir.

Makan Baro-Soroma: Je salue la délégation. J'excuse Badembo Coulibaly, qui me l'a demandé. Badembo est un homme très respectueux. C'est ça la démocratie: aller démarcher les gens chez eux. Bonne continuation! Nous avons des problèmes ici et à l'aéroport de Senou:

- Au consulat, sur 4 services demandés, seul un sera satisfait. Nous y sommes mal traités. Grâce aux agents du consulat, beaucoup de Maliens ont raté leur régularisation. Seul le Président peut nous aider à améliorer cette situation.
- A l'aéroport de Bamako, les blancs sont triés parmi nous pour les laisser passer sans problèmes. Alors que nous, nous subissons toute sorte d'humiliation. Les autorités sont au courant de ces agissements, sans rien faire. C'est pour quoi, les Soninkés affirment que ATT ne les aime pas.

Je suis du côté de ATT, parce qu'il a fait beaucoup de réalisations au Mali. Mais il a oublié Soroma. Dans cette localité où on extrait des pierres précieuses, destinées à l'exportation, jusque là le Ministre de l'Energie et des Mines n'y a pas mis les pieds.

Mamadou Diarra profite de la fin de l'intervention de Baro pour présenter les membres de la plate-forme qui viennent de nous rejoindre (voir liste).

Massiré Soukouna-l'Imam: Je suis ravi, et très ravi de votre visite. Ce n'est pas la 1ère fois que les gens de ATT viennent nous voir.

Yacoubou Dembelé et Mme Dramé sont des visiteurs assidus de ce foyer. C'est eux qui nous ont fait découvrir ATT. J'ai même assisté à la rencontre avec le Président à la Mairie de Montreuil. C'est Yacoubou qui m'y a invité.

Le mari de Mme Dramé et Mme Dramé elle-même m'ont beaucoup respecté. C'est eux qui m'ont incité à soutenir ATT. Mme Dramé m'emmène fréquemment à manger.

Aucun autre Président, n'a fait mieux connaître et valoriser le Mali, mieux que ATT.

Sous Modibo Keïta aussi, les expatriés Maliens étaient bien respectés. C'est grâce à lui que jusque là les Maliens n'ont pas besoins de visas pour se rendre au Cameroun et au Congo.

L'Imam a fait un long historique sur les relations de Modibo avec beaucoup de pays Africains, ce qui vaudrait aux Maliens du respect dans ces pays.

Modibo a toujours soutenu les expatriés Maliens, poursuit l'Imam. Chaque fois qu'ils ont eu des problèmes, il les a soutenu. C'était le bonheur total sous Modibo.

Sous Moussa Traoré, les choses allaient de pire en pire pour nous expatriés. Il a dépouillé le Mali de toutes ses richesses, en particulier son sous-sol. Moussa Traoré fut le fossoyeur des bonnes œuvres de Modibo Keïta.

C'est grâce au manque de scolarisation, que les Kaysiens sont en retard par rapport aux autres régions. Sous Moussa rien de positif n'a été entrepris. Il a gaspillé tous les biens du Mali.

Et c'est ATT qui mit fin à ce régime, et apporta par la suite le bonheur au Mali. Depuis que ATT est président, beaucoup de pays se sont fait représentés au Mali en y implantant leurs ambassades.

Mais, malheureusement, ATT n'a pas hérité d'un bon bilan en matière de réalisations de la part des précédents Présidents. D'où, la difficulté pour lui de tout faire en seulement 5 ans.

Depuis que je réside en France (30 ans), ATT et ses Ministres sont les seules hautes autorités Maliennes à rentrer dans les foyers pour aller voir leurs compatriotes. Yacoubou a beaucoup fait pour notre localité. Grâce à lui, nous avons le téléphone par Malitel, et l'eau. Le courant est en cours de réalisation. Nous ne pourrons que suivre Yacoubou, partout où il veut nous emmener.

(Diadié Doucouré vient d'arriver).

L'Imam présente le délégué du foyer, M. Ali Sissoko, sur lequel il ne tarit pas d'éloges: c'est un jeune homme qui travaille bien et s'occupe bien du foyer. C'est lui qui organise toutes nos rencontres avec les personnalités, dont Sadio Gassama. Il est très sérieux et respectueux. Ali assume bien sa tache de délégué. Je le félicite pour tout ce qu'il a fait pour le foyer. Dieu même demande d'être reconnaissant envers les bienfaiteurs, et de les remercier chaque fois que l'occasion se présente. Nous lui bénissons.

Ali Sissoko-Délégué: Je n'ai rien à ajouter après les propos de l'Imam. Tout juste remercier la délégation et l'Imam pour ses propos encourageants.

<u>Réponses de la délégation</u>

Mamadou Diarra: Je passe la parole à Yacoubou pour intervenir.

Yacoubou Dembelé: Je vous laisse continuer. Ces gens sont le notre, ils vont nous aider. Répondez à leurs questions.

Mamadou Diarra: Nous allons essayer de répondre à vos questions.

A propos des inquiétudes concernant la mauvaise organisation des élections, je ne sais pas d'où tient M. Coulibaly ses informations? Pour ces élections, en plus de la carte d'identité consulaire, on peut voter avec le passeport et l'acte de naissance. Il y aura un débat à ce sujet. Concernant l'absence de réalisations dans la région de Kayes sous ATT, Yacoubou va répondre.

Yacoubou Dembelé: La campagne est à présent ouverte. En tant que coordination d'associations, nous nous sommes associés aux partis politiques pour mener campagne pour ATT, afin qu'il soit réélu pour un 2nd mandat.

Concernant les réalisations et le développement de la région de Kayes, Séga et Diadié me complèteront. ATT a beaucoup travaillé dans la région de Kayes. Tout ce que je vais évoquer à ce sujet, est vérifiable. Ce qui a été fait dans cette région, n'a de pareil dans aucune autre région.

Les routes Bamako-Nouakchott en passant par Nioro et Bamako-Dakar en passant par Kayes, ont été faites. Sur le tronçon Djedjeni-Diéma, il reste moins de 30 Kms à faire pour que les travaux s'achèvent. Grâce aux routes faites dans la région de Kayes, des camions séjournent constamment dans la ville de Kayes. Ce qui était rare auparavant.

Sur la totalité des réalisations accomplies par ATT, la région de Kayes occupe la 1ère place. Cette région est la 1ère à être programmée pour l'électrification.

Concernant la construction de l'aéroport international de Kayes, le financement est déjà acquis. Un port va être fait à Kayes. Vingt et une adductions d'eau sont prévues pour Nioro (13) et Diema (8). Trois cent cinquante forages ont été déjà effectués gratuitement dans la région de Kayes.

Je salue les délégués Doucouré, Ali Sissoko et l'Imam Soukouna. Nous sommes là pour solliciter vos voies pour ATT. Si ATT gagne la France, nos doléances seront satisfaites.

Badembo Coulibaly: C'était en guise d'information que j'ai posé la question sur le déroulement des votes. Avec ces informations, on peut mobiliser beaucoup d'électeurs.

Diadié Doucouré: Je suis parmi mes «enfants» ici.Ce sont les seuls ressortissants de Kayes qui répètent partout que ATT n'a pas travaillé dans cette région. Ali Sissoko et Badembo Coulibaly sont les initiateurs de la visite du Ministre Sadio Gassama dans ce foyer. Gassama a démontré que la région de Kayes a bénéficié de plus de réalisations que les autres.

Concernant les routes, ce sont les grands axes qui ont été faits pour le moment. Celles de l'intérieur suivront. Vous savez ce qui s'est passé à la Mairie de Montreuil, lors de la rencontre avec le Président.

Les gens disent que nous n'allons pas gagner la France, et nous, nous affirmons le contraire. Sinon ce serait un grand échec pour nous, à commencer par moi qui me suis investi pour la 1ère pour une présidentielle. Tous les adversaires de ATT ont été des Ministres dans son gouvernement.

Après s'être remplis les poches, ils sont passés dans l'opposition.Pour nous, il n'y a pas de meilleur candidat plus que ATT. Il veut faire avancer le Mali. Tout le monde est conscient qu'il va gagner ces élections. Mais notre objectif à nous est qu'il gagne la France.

Séga Doucouré: Je serai bref. C'est grâce à Yacoubou et Mme Dramé que nous sommes bien reçus ici. Chaque membre de cette plate-forme a ses affinités dans un foyer. Moi, je suis de Diahounou. C'est moi qui ai réalisé le projet de robinet de Sambakanou. Yacoubou a fait la suite.

Comme Diadié l'a dit, si vous voulez que Yacoubou ait la tête haute, mobilisez vous en faveur du vote pour ATT, afin qu'il gagne ici. En plus de vous-mêmes, mobilisez vos proches pour qu'ils aillent voter pour notre candidat.

Maba Tandia: Excusez moi par avance. Il n'y a pas de petite cause: Mme Dramé et Yacoubou sont nos supports ici. Je dirai, que je suis plus de Soroma par des liens indirects. Nous avons tous les mêmes objectifs: si ton proche est humilié, tu l'es aussi.

Il faut que nous montrons, que nous Soninkés sommes pour le bonheur du Mali, et que nous sommes des Maliens à part entière.

Le Soudan Français rappelle un contexte combien grandiose. Il faut qu'on essaie de se concerter entre nous afin de s'entre aider en s'appuyant sur les peu d'intellectuels Soninkés que notre communauté possède. Il ne faut pas que notre combat se limite aux seules périodes électorales. Nous devons nous prendre dans la main.

Comme ATT a bien travaillé, il serait judicieux qu'on lui accorde un 2nd mandat pour qu'il achève le travail entamé.

Amina Sidibé: Je suis venue dans ce foyer dans le seul but de soutenir ATT. Les propos de l'Imam m'ont bien rassurés. L'Imam Soukouna a brossé l'historique du Mali de Modibo Keïta à nos jours sans notes. C'est ce qu'on appelle la sagesse. Nous ne pouvons rien dire qui puisse contredire les propos de ce sage.

ATT veut nous enlever le lourd fardeau qui pèse sur nous. Mais, c'est nous-mêmes qui sommes entrain de nous scotcher à ce fardeau en le remettant. Pour cause, tous les immigrés qui travaillent ici, gagnent au minimum 1 million CFA.

Mais nous nous endettons à la fin du mois, parce que nous envoyons tout notre salaire à nos familles. ATT veut nous ôter ce fardeau.

Parmi tous les précédents présidents, aucun ne s'est aussi intéressé à la région de Kayes mieux que ATT. Bien vrai que tous ces présidents soient originaires de cette région. Que Dieu fasse réélire ATT afin qu'il continue à développer le Mali. nNous nous interrompons pour aller prier le «Maghreb» à la mosquée.

Diadié Doucouré: Des gens tiennent des propos comme quoi ATT n'aime pas les Soninkés. Toutes nos préoccupations ici se résument aux problèmes de carte d'identité et de passeport surtout. ATT a pris un Soninké, Sadio Gassama, dans son gouvernement pour résoudre ces problèmes. Des améliorations ont été faites, oui ou non? Le Ministre de l'Energie et des Mines, Ahmed Diane Semega, est un Soninké aussi. Il a fait des forages partout, comme Yacoubou l'a dit.

Autre fois nos cotisations étaient destinées à la construction des mosquées et aux forages. Mais maintenant que ATT a rendu gratuit les forages, nous pouvons souffler un peu ou faire autre chose avec notre argent.

Dans le gouvernement de ATT, il y a sept ministres issus de la région de Kayes. A l'assemblée nationale, 21 députés de notre région siègent. Ce sont les députés qui votent toutes les réalisations à effectuer à travers le Mali. S'il n'y a pas eu de réalisations à Kayes, ce n'est pas à ATT qu'il faut s'en prendre, mais plutôt à nos représentants. Nous ne sommes pas des griots pour ATT, mais il est judicieux de reconnaître les faits.

ATT nous aime, il est le 1er à rentrer dans les foyers pour visiter les Maliens. Pendant la transition, il est rentré dans le foyer Pinel, il a mangé avec des Maliens au foyer Diderot.
L'objectif de la rencontre de la Mairie de Montreuil était de dire au revoir à la communauté Malienne, au cas où il ne serait pas réélu pour un 2nd mandat.
Concernant les sans papiers, c'est en 1986 que le premier lot de 101 Maliens ont été expulsés par Pasqua. Les charters ont continué jusqu'à ce que les expulsés cassèrent un avion en 1996. De 2002 à nos jours, qui a vu un charter foulé le sol malien?
Le problème de laissez-passer me touche directement. Puisque j'ai des frères qui en ont été victimes. Sachez que c'est le consulat Malien qui délivre moins de laisser passer pour les expulsions: sur 187 demandés seul 5 ont été délivrés aux Français. Par ailleurs, le consulat délivre des laisser passer mais n'oblige personne à rentrer dans l'avion. Chacun est capable de refuser de rentrer dans l'avion.
ATT est le père de la démocratie au Mali. Le Ministère des Maliens de l'extérieur a été créé pour la 1ère fois par ATT. Et c'est Thiebelé Dramé qui a été le premier à occuper ce poste.
ATT a fait les logements sociaux pour aider les pauvres à devenir propriétaires. Ils ont montré leur efficacité. Pour ceux qui le désirent, les dossiers sont disponibles au consulat (30.000 à 40.000 CFA max par mois). Des tracteurs ont été distribués aux paysans pour favoriser l'agriculture.
Amina Sidibé: Je voudrai rapporter une information du consulat général. Concernant les expulsions, tous ceux qui ne sont pas reconnus comme Maliens avec des preuves, ne feront pas l'objet de délivrance de laisser passer. Donc pas d'expulsion.
Les preuves peuvent être recueillies à partir du seul nom écrit sur la carte orange. A partir de ce nom les policiers trouvent les preuves à partir des dossiers d'aide médicale ou de régularisation déposés au niveau des autorités Françaises. Ils emmènent ces preuves au Consul, qui ne peut plus refuser de délivrer le laisser passer. Ne mettez pas de noms sur vos cartes oranges et évitez de frauder dans les transports en commun.
Madihaba Sow: (Badinko) Je suis venu saluer Yacoubou, et lui remercier pour tout ce qui a fait pour le village. Il a soutenu tout le village. Lors de son dernier voyage, il a distribué de l'argent à tous les villageois, en particulier aux vieux et aux hommes de castes. Je suis venu le féliciter au nom de tout Badinko.
Mamadou N'Diaye: Nous remercions le délégué Ali Sissoko qui a organisé la rencontre. Merci aussi à tous les résidents qui sont venus nous écouter.

Clôture de séance:

Massiré Soukouna-Imam

Ne prenez pas mal les propos déplacés de certains intervenants. Ce sont des analphabètes. Expliquez les toujours, comme vous l'avez fait aujourd'hui afin qu'ils comprennent.

L'Imam clôture la rencontre par une séance de prière. Amen!

Pour la plate-forme

Mamadou Komé

Rencontre entre la plate-forme ATT 2007
et les Maliens du Foyer GAMBETTA
au 23, rue du Retrait – Paris 20e,
tenue le Dimanche 18/03/07.
Délégation conduite par Bourlaye Keïta

Etaient présents à cette rencontre les membres de la délégation suivants:
Katelé Brahima, Nana Touré, Matené Diarra, Moustapha Dembelé, Diadié Doucouré, Yacoubou Dembelé, Mamadou Komé, Mamadou Diarra, Diariatou Sidibé, Daouda Keïta, Makan Fofana, Djibril Baradji, Bandiougou Diakité, Boukari Baradji, Mallé Dramé, Bourlaye Keïta, Seïdou Keïta, Salif Mandela et Mme Haba Mariam Sissoko.
55 résidents du foyer ont participé à la rencontre.
La délégation est conduite par Bourlaye Keïta, qui présidait la séance.
Bourlaye Keïta-Délégation: Bonjour chers compatriotes! Nous sommes chez nous ici dans ce foyer. Gambetta est l'un des foyers de France, où résident un nombre important d'immigrés Maliens.
Par ma voie, la plate-forme adresse ses condoléances les plus attristées aux décès des proches de nos compatriotes vivants dans ce foyer et à tous les défunts musulmans en général.

Nous sommes là pour vous rapporter la parole de la patrie. Autrement dit, nous sommes là pour échanger avec vous, et vous permettre d'évoquer vos préoccupations dans le respect et la dignité.

Le président ATT, ne peut pas développer seul le Mali. Tous les Maliens doivent y concourir. Les Maliens aiment leur pays. Ils sont courageux et travailleurs. Tout ce que vous faites, est reconnu à sa juste valeur. Je me présente: Bourlaye Keïta. Je m'occupe des problèmes des enfants et des familles en France. Je demande à chaque membre de la délégation de se présenter (cf. liste de présence). Lors de la campagne, nous allons revenir vous voir. Tout pays indépendant commence son développement par les secteurs suivants: les routes, l'eau, l'énergie et les écoles.

Yacoubou Dembelé-Délégation: Nous avons mis en place une plate-forme, qui regroupe en son sein des associations et des personnes ressources de la société civile.

Comme tous les Maliens n'ont pas pu assister à la rencontre avec le président ATT à la Mairie de Montreuil, à cause de l'étroitesse de la salle, nous avons décidé d'aller vers la communauté Malienne afin de prendre ses doléances et les transmettre à ATT. Nous sommes là pour vous écouter. Nous reviendrons lors de la campagne.

Diadié Doucouré-Délégation: Bonjour chers frères. Comme Bourlaye l'a dit, nous sommes là pour un seul but: vous écouter, informer et transmettre vos préoccupations au président ATT. Nous allons commencer le débat. Je vous invite à vous exprimer dans le respect. Personne ne connaît ce foyer mieux que moi. Nous avons fait beaucoup de débats ici.

Bourlaye Keïta-Délégation: Selon nos traditions et coutumes, et par respect nous donnons d'abord la parole au doyen du foyer.

Simballa Doucouré-Doyen (Diahounou-Tambakhara):

Je viens du même village que Yacoubou Dembelé. Tous ses invités sont miens. Soyez les bienvenus! Vous êtes venus vers nous parce que vous nous aimez. Excusez nous pour la présence non massive des résidents à cette rencontre. Comme vous le savez, le Dimanche est un jour très chargé aux foyers.

Diadié Doucouré est un parent à moi. Je viens d'une réunion à laquelle Yacoubou n'a pas pu participer à cause de ses obligations. Que les gens évoquent librement leurs problèmes!

Bourlaye Keïta-Délégation: Vous connaissez tous Diadié. Il aura beaucoup de choses à vous dire. Comme Yacoubou l'a dit, la plate-forme rassemble les Maliens de tout bord. Chacun a sa place dans le développement du Mali. Nous ne sommes pas là pour flatter ATT.

Le président ATT a beaucoup de qualités et un seul défaut: il a trop pitié. ATT est un grand bosseur, qui aime le Mali. Le boulot qu'il a accompli en 5 ans est phénoménal. Si ses prédécesseurs avaient travaillé comme lui, le Mali serait à un niveau plus meilleur qu'actuellement. Il veut associer tous les Maliens au développement du pays.

Sachez que tout citoyen a non seulement des droits, mais aussi des devoirs pour son pays. ATT est un homme de paix. Il a mis fin à beaucoup de conflits en Afrique.

C'est pour toutes ces raisons qu'il lui faut un second mandat pour achever ce qu'il a entamé.

Simballa Doucouré (Doyen) Diahounou-Tambakhara: On ne peut parler que dans la limite de ses pensées. Je voudrais commencer par féliciter d'abord ATT pour le travail accompli, et pour la promesse ténue lors de la transition. Il n'y a pas d'homme plus valeureux et plus noble que celui qui est capable de rendre le pouvoir pour tenir à sa parole donnée.

C'est grâce à ATT que le vers de guinée a été enrayé à jamais chez nous. Permettant ainsi à beaucoup de familles paysannes de profiter de leurs bras valides. Nous ne lui bénirons jamais assez pour ça.

ATT a beaucoup travaillé pendant ces 5 ans. Comme l'a dit Bourlaye, si ses prédécesseurs avaient fait même la moitié de son travail, le Mali ne serait pas à ce niveau. Il n'a pas profité de la richesse de l'Etat comme les autres. Je peux passer plus d'une heure à énumérer ses mérites sans finir.

Je suis le chef de village de Guifi. La route Kayes-Yélimané, qui a été faite, ne dessert pas les sept autres villages environnants. Et pendant l'hivernage, nous ne pouvons pas bouger. Nous demandons à ATT de s'occuper de ces routes intérieures, notamment celle de Dialakha – Guifi (19 km). Même s'il faut faire ces routes avec seulement des «cailloux rouges: SIRA BLENI».

Nous avons des problèmes de téléphonie aussi. Notre localité n'est pas couverte par le réseau. Bon nombre de Maliens de l'extérieur appellent généralement les week-ends pour avoir des nouvelles de la famille. Le réseau Malien est fréquemment saturé pendant ces moments. D'où

la difficulté de téléphoner à ses proches. Les autres pays de la sous-région ne connaissent pas ce problème de saturation de réseau.

Moctar Coulibaly-Gninagoura: Soyez les bienvenus! Comme vous l'avez dit, vous êtes chez vous ici. Pourquoi la route Bamako-Kayes, qui a été faite, contourne beaucoup de villages? Si ces routes sont faites pour nous, ressortissants de Kayes, il faut que nos villages soient desservis. J'ai appris que ATT a promis de faire la route de Dialakha pendant son second mandat. Nous souhaitons qu'il soit réélu pour un second mandat.

Mahamadou Traoré: Nous sommes très satisfaits du travail accompli par ATT. Il a fait des routes dans toutes les régions. Il faut que les gens sachent qu'un km de goudron coûte très cher. Nous souhaitons qu'il soit réélu pour un second mandat. Pour cela, nous allons mobiliser nos villages pour qu'ils votent pour lui. Par ailleurs il a facilité le problème d'eau et d'énergie. S'il le faut, nous appellerons à voter pour lui, même pour un 13e mandat.

Bourlaye Keïta-Délégation Nous sommes ravis de ces interventions. Le travail ne fait que commencer. Si on avait débuté ainsi depuis l'indépendance, toutes les routes seraient déjà faites, même entre tous les villages. Les routes de Yélimané sont prévues dans le programme. Tout ce que nous souhaitons maintenant, c'est la réélection de ATT dès le premier tour.

Bougary Diawara-Latakafou (Diema) Nous avons un problème très sérieux, qui nous préoccupe depuis 2004, et qui ne trouve pas de solutions, malgré nos revendications: notre village Boulily Diawara n'a pas d'eau.

Moussa Haïdara: Je suis ravi de votre visite. Nous allons évoquer nos problèmes et parler des réalisations de ATT. Il a beaucoup travaillé chez nous. Nous souhaitons qu'il soit réélu pour un second mandat.

Makan Traoré: Nos problèmes se situent au niveau du consulat. Nous avons trop de difficultés à y faire nos documents. Faites tout pour que les choses changent à ce niveau.

Founé Dramé-Hamdalaye: Bonjour à tous. Une salutation distinguée à mon ami ATT, l'homme qui tient ses promesses.

ATT a beaucoup travaillé. Il bouge beaucoup à l'intérieur du pays pour rencontrer la population. Mais il faut de la patience: tout ne peut pas se faire d'un coup.

Nous avons un problème de téléphone. Notre zone n'est pas couverte par le réseau.

Les routes Kayes-Yélimané et Nioro-Bamako ont été faites. Mais les routes n'atteignent pas notre localité.

Mady Cissé-Walitoubou (Diangounté-Camara): Nous avons le téléphone, mais notre village est confronté à un problème d'eau.

Douga Camara- Je m'excuse par avance, si je venais à offenser quelqu'un par mes propos. Selon moi ATT va gagner. Mais il n'a pas fait que du bien au tour de lui. A l'instar de ses prédécesseurs, il va se servir et passer la main à un de ses semblables. C'est ainsi, les dirigeants se passent le pouvoir à tour de rôle. Il n'y a pas de démocratie, selon moi, au Mali. Moi, personnellement, je n'aime pas ATT, mais il a travaillé. Les logements sociaux en sont un exemple.

Les réalisations accomplies ne sont pas faites équitablement selon les régions. ATT favorise le Nord au détriment des autres régions.

Je déplore qu'il se montre à longueur de journées à la télévision Malienne lors de ses incessants déplacements à l'intérieur du Mali. Selon moi, un président ne doit pas trop se déplacer. Il doit rester sur place. Je dirais que ATT n'a rien fait dans la région de Kayes. Les routes qui y sont faites sont l'œuvre de Alpha O. Konaré, et non de lui.

ATT a démenti qu'il n'a pas signé d'accords avec les Français, concernant les sans papiers. Ce n'est pas vrai. C'est lui qui a affirmé qu'il a un grand champ à Ségou. Et qu'il a par conséquent besoin des Maliens pour les cultiver.

Nous sommes là pour subvenir aux besoins de nos familles.

Bourlaye Keïta-Délégation: Nous sommes là pour échanger avec les résidents. Il y en a qui tiennent des propos non fondés. Ce n'est pas grave. Notre rôle est d'écouter tout le monde.

Diadié Doucouré-Délégation: Je suis ravi de l'intervention de Camara. Nous aurions voulu rencontrer des dizaines de gens comme ce Camara, pour leur expliquer ce qu'il en est. Nous soutenons ATT pour diverses raisons.Camara, tu parles de démocratie. Qui a emmené la démocratie au Mali? Avec les jeunes, qui a mis fait à 23 ans de règne de Moussa Traoré?

ATT, après une transition de 14 mois, a passé le pouvoir aux civils en organisant des élections libres et transparentes. Ça, c'est le premier signe de la démocratie.Toi, Camara, compte tenu de ton jeune âge, tu ne peux parler que sur deux présidents du Mali: Alpha et ATT. C'est ATT qui a mis Alpha au pouvoir par la démocratie.

Actuellement, il y a une dizaine de candidatures à l'élection présidentielle du 29 Avril 2007. Moi, je suis de Diahounou Gory. Dans le gouvernement de ATT, il y a 7 ministres issus de la région de Kayes. Par ailleurs à l'assemblée nationale siégent 21 députés de cette même région. Si des réalisations n'ont pas été faites dans la région de Kayes, à qui alors la faute?

J'aime ta franchise, quand tu affirmes que ATT a travaillé, mais que tu ne l'aimes pas. Tout est au moins clair à ce niveau.ATT, comme l'a dit Simballa, aime le Mali. Il a enrayé le vers de guinée.

Fais une analyse toi-même, parmi les 7 candidats déclarés, essaie de ressortir ce que chacun a fait pour le Mali.

Nous sommes là pour rencontrer des gens comme toi.

Simballa Doucouré-Doyen: Ce jeune Camara a parlé selon ses opinions. Tout le monde sait que ATT a bien travaillé. C'est un homme de valeur, d'où beaucoup d'ennemis.

Yacoubou Dembelé-Délégation: Chaque week-end, nous visitons 4 foyers. Selon moi, nous ne le faisons pas pour écouter les louanges de ATT. Nous voulons que toutes les sensibilités s'expriment afin que nous puissions leur donner des explications en cas d'incompréhension.

Concernant Kayes, concrètement ATT a réalisé: 11 000 puits, 350 forages gracieusement (8 millions par forage), 25 addictions d'eau. 21 addictions d'eau sont prévues pour la région de Kayes.

Concernant Yelimané, c'est ATT qui a réalisé le programme PADI (riziculture à Yelimané en collaboration avec le Vietnam) en déboursant 800 millions pour ce projet.Demain, Lundi, ATT va inaugurer les nouveaux trains mis sur railles vers Kayes. Concernant les routes, en kilométrage, la région de Kayes est celle qui a plus bénéficié de ces infrastructures.

Concernant les rumeurs, selon lesquelles ATT a signé des documents avec les Français à propos des sans papiers, c'est faux. Je vous distribue la preuve de l'échec de ces accords.

Yamadou Fassa: Habituellement, on répond aux questions dans l'ordre. Il ne faut pas répondre seulement aux questions qui ne vont pas dans le sens de vos idées.

Bourlaye Keïta-Délégation: Nous travaillons sur la base d'une liste d'intervenants. La critique ne peut que nous enrichir. Nous n'avons pas répondu aux autres, parce qu'ils n'ont pas posé de questions. Ils n'ont fait que féliciter ATT, d'où l'absence de réponse. Sachez que, c'est grâce à vos revendications, qu'un grand local a pu s'ouvrir comme consulat.

Simballa Doucouré-Doyen: Je propose que vous limitiez les questions à 3 intervenants afin de pouvoir répondre à tout le monde.

Yacoubou Dembelé-Délégation: Si vous pensez qu'il y a des points sur lesqels nous n'avons pas répondu, signalez les.

Diadié Doucouré-Délégation: Je ne suis pas là en tant que représentant du consulat. Mais comme j'y travaille, je peux vous répondre sur certains points.

Auparavant, les passeports étaient faits manuellement. Actuellement ils sont scannés. Le Ministre Gassama donne un délai de 1 mois pour que le passeport soit livré. La navette des documents, prévus pour la confection des passeports, entre Bamako et Paris, est de fois à l'origine du retard. Si au-delà de 1 mois vous n'avez pas votre passeport, vous pouvez monter voir directement le Consul général dans son bureau.

Il faut que nous respections aussi les autorités consulaires. Le consul vous demande de ne pas vous battre avec un agent en cas de litiges. Contactez le directement, ou à défaut les associations, pour résoudre votre problème.

Par contre, je suis surpris qu'il n'y ait pas de questions sur l'INPS. Concernant l'INPS, des conventions ont été signées avec la France: la France paie pour 4 enfants de moins de 16 ans au taux mensuel de moins de 4000 CFA par enfant. Le Mali, en revanche, paie pour tous les enfants, mais au taux de 1000 CFA par enfant.

Sur 100 CFA, 75 sont remboursés sur les frais de médicaments au Mali pour tous les membres du foyer enregistrés.

Un mois de congé est accordé par la France aux immigrés. Etant au Mali, si vous voulez prolonger ce délai, contactez un médecin de l'INPS pour prendre un arrêt maladie. Cet arrêt maladie sera reconnu par la France.

Miké Sissoko: Les Maires étant sur place partout au Mali, nous aimerions que nos familles puissent toucher nos allocations de l'INPS par l'intermédiaire de ces Maires.

Founé Dramé: Parlez nous de nos droits de retraite au Mali.

Dahaba N'Diaye: Nous demandons l'augmentation des droits de l'INPS. 1000 CFA par enfant, c'est peu pour améliorer les conditions de scolarité des enfants.

Kabala Fofana-Tassara- Je suis un soutien de ATT. Notre village connaît un problème très sérieux d'eau, bien vrai que nous sommes au bord de la grande route.

Bourlaye Keïta- Délégation Comme demain c'est lundi, allez à l'essentiel.

Saïbou Marega: J'ai une préoccupation: tout immigré aimerais retourner au Mali dans sa propre maison. Avec nos machinations, le terrain est très cher. Nous demandons à ATT de nous attribuer des terrains sans passer par des intermédiaires.

Matené Diarra-Délégation: J'aurai voulu intervenir devant le jeune Camara, sur la démocratie. Nous nous battons tous pour la démocratie. S'il croit être un de ces combattants, il peut nous rejoindre dans la lutte.

Le Mali doit remercier ATT, pour l'arrivée de la démocratie dans notre pays. Même sous des régimes civils, les jeunes étaient obligés de s'enfermer pour faire leurs réunions. Ils ont été emprisonnés pour leurs idées. C'est peut être une autre façon de la démocratie. Sans détour, sous Alpha, 13 milliards ont été dépensés pour les élections. Cette somme pourrait construire combien d'écoles au Mali?

Heureusement que ATT est arrivé, sinon nous courions vers la guerre civile. ATT, après son élection, n'a pas voulu créer de parti politique. Il a fait appel à tous les opposants pour développer le Mali. Selon moi, ATT par cet acte, a mis la balle dans le camp des partis politiques. Tout parti soucieux du devenir du Mali, peut s'associer à lui pour l'avancer.

L'école est le premier symbole de la démocratie au Mali. Depuis que ATT est président, qui a vu des grèves se tenir dans les écoles au Mali? Selon moi, ATT est le père de la démocratie au Mali. La démocratie: ce n'est pas une confrontation, mais un consensus. ATT n'a obligé aucun parti à s'associer à lui. Actuellement beaucoup de candidats sont déclarés à l'élection présidentielle.

Diadié Doucouré-Délégation: Les Maires ne peuvent pas s'occuper de la distribution des allocations. L'INPS a mis sur pieds une disposition, pour aller payer les droits dans les villages. J'ai fait, moi-même, 24 villages l'an passé.

Toute personne ayant travaillé plus de 3 mois en France, après 6 mois de présence au Mali, peut demander une liquidation totale. Mais au taux du Mali, ce qui n'est pas rentable. Avec son numéro de sécurité sociale, toute personne peut monter un dossier à l'INPS de Bamako.

Dans le cadre du régime social de l'INPS, nous gérons le régime général de la sécurité sociale. Concernant l'augmentation, avec beaucoup d'enfants, on atteint facilement le taux normal de 4000 CFA. C'est vrai qu'il faut se battre pour l'augmentation. Pour récupérer vos droits à l'INPS de Bamako, il faut un peu de patience. N'essayez pas de tout régler à la dernière minute.

Mandela Salif-Délégation: Il y a des gens de votre foyer, qui font partie de la plate-forme: Mallé Dramé est à tout instant au siége. C'est d'ailleurs son frère qui a nettoyé le local qu'on a trouvé. Je voudrais qu'on le remercie pour son dévouement à la cause de la coordination.

Bandioudou Diakité-Délégation: Concernant le problème de terrains, c'est vrai que nous voulons tous construire au Mali. Comme Doucouré l'a dit, ATT ne peut pas tout faire d'un coup. Il n'a pas oublié ce problème là. Puisqu'il a mis en place un programme de logements sociaux pour tous. A ce sujet, l'information n'a pas été bien véhiculée vers les immigrés au début. Mais actuellement, c'est très facile de monter un dossier pour ces logements sociaux. Si vous êtes intéressés, venez nous voir au siége: 87, rue de Paris- Montreuil, Métro: Croix de Chavaux. Nous allons informer ATT sur ce sujet de logements et de terrains.

Mallé Dramé-Délégation (résident du foyer): Tout Gambetta est ravi de recevoir la plate-forme. Elle nous a éclairé sur beaucoup de problèmes. S'il y a des points non compris ou si quelqu'un a une autre préoccupation, on peut nous contacter au siège. Concernant le remerciement de Mandela, selon moi, ça n'a pas lieu d'être. Nous aimons tous ATT. Je voudrais rendre hommage à notre président Yacoubou Dembelé. Nous sommes prêts à le suivre et à le soutenir dans toutes les actions. Nous soutenons tous ATT dans un cadre démocratique. Faisons tout pour que ATT ait un second mandat. Nous sommes prêts à mourir pour ATT, afin qu'il soi réélu.

Clôture de séance:

Bourlaye Keïta-Délégation: Il y a eu beaucoup de bonnes paroles. Le Malien s'estime, et aime son pays. D'où, on peut être esclave de l'homme qui veut développer son pays. Vous tous, vous êtes membres de la plate-forme. Le siége est à vous, vous y êtes chez vous. ATT a lui même reconnu que le Malien ne cherche qu'à améliorer ses conditions de vie par le travail. Veuillez transmettre tout ce que vous avez entendu ici aux autres frères et sœurs d'ici et de là-bas, afin que ATT soit réélu au premier tour. Il est 20h passées, au doyen maintenant de clore cette rencontre.

Simballa Doucouré-Doyen: Je suis touché par ce respect et cette considération. Votre visite a été bénéfique à biens d'égards. Veuillez transmettre nos doléances à ATT.
Que le Mali soit béni! Amen

Pour la plate-forme
Mamadou Komé

avec les Maliens du Foyer CHEVALERET
au 63 rue Chevaleret -Paris 13e
tenue le Samedi 03/03/07
Délégation conduite par Yacoubou Dembelé

Ouverture de séance

Yacoubou Dembelé:

Bonjour chers compatriotes. Nous sommes venus pour échanger avec vous et parler de vos préoccupations.

Le président ATT, lors de son passage à Paris, a vivement souhaité rencontrer la communauté Malienne de France. Cette rencontre eut lieu dans la salle de la Mairie de Montreuil le Samedi 17 Février. Mais tous les Maliens n'ont pas pu assister à cette rencontre, vu l'étroitesse de la salle. Après l'obtention de cette salle, d'autres salles plus grandes ont été proposées. Mais le président a préféré maintenir la rencontre dans la salle de la Mairie, pour ne pas heurter la sensibilité des autorités de la Mairie qui ont gentiment mis à sa disposition cette salle.

Croyez moi ATT aurait voulu rencontrer tous les Maliens. Comme tel n'était pas le cas nous, en tant que soutiens de ATT, avons décidé d'aller vers les Maliens pour les écouter, relever leurs préoccupations et les transmettre au président.

Nous ne sommes pas là pour monopoliser la parole, mais pour vous écouter. Evoquez vos préoccupations.

Avant de vous donner la parole, sachez que nous sommes là avec une camera. Nous demandons au préalable l'approbation de l'assemblée pour filmer (l'assemblée accepte).

Mamadou Baradji: Je propose qu'on donne la parole au délégué du foyer d'abord et aux résidents ensuite pour s'exprimer.

La Parole aux résidents du Foyer

Macira Baradji (Délégué du Foyer):

Je vous remercie d'être passé nous voir. Nous sommes tous des Maliens, et nos soucis sont similaires. Je m'excuse par avance si je venais à offenser par mes propos.

Je m'insurge contre tous les partis politiques qui ne cherchent à nous rapprocher qu'à l'approche des élections. Nous avons toujours connu des problèmes au consulat et nous en subissons toujours. Mais aucun parti ne s'en est préoccupé. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle personne n'a voulu écouter l'ambassadeur lors de la rencontre avec le président.

Par ailleurs ATT prétend qu'il privilégie l'autosuffisance alimentaire, alors que les prix des denrées alimentaires sont exorbitants. Ça fait 9 ans que le projet de route Bamako-Nioro est sur pied, pourquoi la route n'est toujours pas achevée? Nous voulons connaître le projet de ATT. Et il faut que ce projet soit réalisable.

Biraté Diawara: Soyez les bienvenus!. Si on pouvait recevoir de telles délégations de temps en temps, une partie de nos problèmes trouverait de solutions.

Nous les Soninkés, nous nous sentons à la marge de la société Malienne. On dirait que nous ne sommes pas des Maliens pour les agents du Consulat du Mali. Pour avoir des papiers au Consulat, nous perdons des journées de travail. Et de foi pour être satisfait plus vite, il faut donner des pots de vin.

A notre arrivée à l'aéroport de Bamako, nous y sommes aussi mal traités. Même avec tous tes papiers en règle, les agents essaient de nous extorquer de l'argent.

Au bureau de l'INPS de Bamako, nous sommes mal accueillis. Là aussi on nous maltraite. De foi pour récupérer ses droits, il faut corrompre les agents. C'est pour quoi les Maliens de France préfèrent ne plus s'inscrire à l'INPS que d'aller subir ces humiliations. Nous exhortons les autorités à prendre des mesures pour nous faciliter les démarches administratives et la récupération de nos droits.

Cheïckné Traoré: Malheur à celui qui se trouve confronter à un problème dont la résolution viendrait du Consulat du Mali. C'est regrettable qu'on ne prenne pas en compte nos préoccupations, bien vrai que nous les évoquons à chacune de nos rencontres avec les partis politiques.

En matière d'expulsion la France applique ses lois. Mais le Consulat ne doit pas faciliter ces expulsions ou essayer d'en profiter. Quand on est arrêté par la police française, si on veut échapper à l'expulsion il faut payer 300 € aux agents du consulat afin qu'ils ne délivrent pas de laisser passer. De foi même ayant payé ces 300 €, il arrive qu'on soit expulsé. Et ce sont des familles entières qui se retrouvent dans la tourmente à cause de cette expulsion.

A l'aéroport de Bamako, on arrête les immigrés pour de rien afin d'extorquer de l'argent: profession sur le passeport et celle de la carte de séjour non concordante par exemple. Alors que les blancs passent librement sans être embêté.

Demba Coulibaly: C'est un grand bonheur pour nous de vous recevoir dans notre foyer.Concernant les problèmes de passeport, de corruption et autres, ça toujours existait. Tout comme les choses qui n'arrêtent pas d'évoluer au Mali (amélioration du transport par la

construction des routes), ces problèmes aussi vont changer. Je pense que les responsables ne sont pas au courant de toutes ces affaires sous table.

En France tout le monde respecte la loi. Je veux dire par là que nos problèmes viennent de nous-mêmes. C'est nous-mêmes qui encourageons les agents sur ce chemin en leur proposant des sous tables. Les problèmes évoqués ci-dessus ne sont pas l'apanage des Soninkés. Moi, en tant que pur bambara, en suis aussi victime. Un jour arrivera où tout va changer.

Réponses de la délégation:

Yacoubou Dembelé-Délégation: Avant de continuer, nous allons essayer de répondre aux intervenants. Sachez que nous ne sommes pas des partis politiques. Nous sommes des associations et des gens de la société civile comme vous.

Il y a des raisons qui nous ont poussé à soutenir ATT depuis 2002. Tout le monde sait que le monde rural était dépourvu de ses bras valides à cause de la maladie du vers de guinée. L'homme qui s'est attaqué à ce fléau et qui l'a enrayé, permettant ainsi aux familles paysannes de profiter de toutes les forces vives, c'est ATT. Dés lors, étant nous-mêmes issus de ce milieu, nous avons décidé de nous rallier à lui et de le soutenir. Et cela nous permettrait par la même occasion à réaliser nos projets villageois qui nous tiennent à cœur. Et je peux vous citer pleines de réalisations accomplies avec le soutien de ATT sans que des villages aient payé un seul centime: téléphones mobiles, écoles, routes, centres de santé...Et des réalisations aussi sont en cours.

Quand la campagne débutera, nous allons revenir vous voir pour prendre vos doléances et les transmettre au président.

Concernant les représentants des autorités Maliennes en France, il ne faut pas faire l'amalgame entre l'ambassade et le consulat.

Je peux le dire devant vous aujourd'hui, que le consulat Mali n'a jamais eu un aussi bon consul général en la personne de M. Cissé Wafi. Tant il a entrepris des changements au niveau du consulat pour satisfaire et bien accueillir les Maliens : plus de RDV pour les passeports, tickets pour ordonner les passages aux guichets....

Concernant le problème des passeports, nous avons été les premiers à nous battre pour faciliter leur obtention dans un court délai. Ainsi avec l'appui du Ministre Gassama, le délai d'attente est passé de 6 mois à 1mois actuellement. Si après 1 mois vous n'avez pas votre passeport, monter voir le consul général en personne ou contactez nous directement. Ne commandez plus de passeport au Mali. Le consulat est là pour vous satisfaire.

Concernant le problème alimentaire, depuis les événements de la Côte D'Ivoire, les choses se sont compliquées. Mais le gouvernement de ATT a tout fait pour maintenir les prix à leur bas niveau par la création de banques céréalières.

Des routes ont été bâties partout dans la région de Kayes pour y améliorer les conditions de vie de la population: Bamako-Nioro en phase terminale, Nioro-Mauritanie, Bamako-Kayes, Yelimané-Kayes....

Les routes se sont améliorées, je m'en suis rendu compte moi-même lors de mon récent voyage au Mali. La télécommunication a été améliorée partout dans notre région: GSM dans les villages.

A l'aéroport de Bamako, ne vous laissez pas manipuler, personne n'a le droit de vous extorquer de l'argent.

Je reconnais qu'il n'est pas normal qu'on vienne vous voir seulement à l'approche des élections. Nous allons y remédier. Mais il faut apprendre à respecter les représentants et les responsables Maliens. Sachez que tout ne sera pas réglé, mais des améliorations notables vont se remarquer.

Yamadou Sambakessi-Délégation: Concernant les problèmes de passeport, de l'INPS et autres, je le dis devant vous: je suis avec vous puisque je suis un de votre.

Pour que le problème de papiers s'améliore, on s'est battu pour que l'ancien consul soit rappelé au Mali. Je m'engage devant vous: si le délai d'attente d'un passeport dépasse 1 mois, venez me voir personnellement.

Outre l'or exploité dans la région de Kayes, les Maliens de France font rentrer plus de 600 milliards dans le budget du Mali.

Vous avez peut être entendu parler des accords du Nord: c'est nous qui les avions signés.

A la suite de nos entretiens avec ATT, il a envoyé le Ministre de l'énergie et des Mines en visite en France. Tous les cercles de la région de Kayes vont bénéficier des adductions d'eau. Les précédents présidents qui sont tous de Kayes n'ont rien fait pour cette région. Soyons donc avec ATT qui a fait un peu pour notre région.

Salif Mandela-Délégation: Concernant les 300 € donnés aux agents du consulat pour qu'ils ne fassent pas de laissez-passer, cela est inadmissible. Pour pouvoir réagir, nous voulons avoir les noms des personnes qui pratiquent cela. Il faut les dénoncer. Par ailleurs c'est inadmissible qu'on vous maltraite au consulat du Mali, puisque c'est à vous ce consulat. Il faut refuser de

payer de l'argent à l'aéroport de Bamako. Nous savons qu'il y a des ratés dans le système, c'est pourquoi nous vous demandons de les évoquer afin qu'on puisse les régler.

Bandjougou Diakité (Doyen Délégation): Concernant l'INPS, on va enquêter. Puisque c'est notre association qui est à l'origine de son implantation en France. La plate-forme va transmettre vos inquiétudes aux hauts lieux.L'INPS est là pour vous et nous, nous sommes de votre côté. Nous allons laisser nos contacts au cas où les choses ne s'améliorent pas.

Amina Sidibé (Délégation): Tout d'abord je m'excuse du retard et je serai brève. Comme Sambakessi l'a dit tous les précédents présidents viennent de la région de Kayes. Sous leur régime les immigrés n'étaient pas considérés. Tout ce qu'on va entendre ici, revient aux mêmes problèmes. Il faut qu'on soit respecté à l'ambassade et à l'aéroport de Bamako.

En 4 ans de présidence ce que ATT a fait, l'ensemble des précédents présidents ne l'a pas accompli. Mais une question demeure: est-ce qu'une seule personne peut développer un pays? Il faut que tous les citoyens y participent. Cela fait plus de 20 ans que je suis sur ce problème d'immigration. En 1986 j'ai sillonné le cercle de Yelimané avec M. Jean Pierre Brale.

La plupart des problèmes viennent de nous-mêmes. Il faut que nous soyons droits nous-mêmes. Comme l'a dit le président «il n'y a pas de corrompus sans corrupteurs». Nous sommes là pour vous aider. Quand on vous exige quelque chose qui n'est pas de droit, refusez et contactez des associations pour vous soutenir.

La Parole revient aux résidents du Foyer

Bakary Diakha:

Mes questions se portent sur nos conditions de vie en France. Nous sommes descendus pour vous manquer du respect. C'est peut être une façon de vous aimer pour nous.

Pour moi la seule personnalité digne de respects et de considérations au Mali, c'est Amara Dafakhan. A son temps ils nous a protégé et beaucoup aidé.

Ne dites pas que vous n'êtes pas là en tant que parti politique, puisque vous relevez des politiciens. Nous sommes là pour vous écouter.

Le problème de passeport et de manque de respects à l'aéroport de Bamako, est un fait réel. J'en ai subi et tous les immigrés en sont victimes. C'est pour cela que je n'ai jamais fait un document au consulat. Quand mes documents arrivent à expiration, je prends des vacances pour aller les renouveler au Mali.

Concernant les expulsions, je déplore l'attitude du consulat qui délivre facilement des laisser passer. Une fois on m'a arrêté avec la seule carte d'identité. Et pour m'authentifier comme un

vrai Malien, les policiers ont demandé l'avis de SISSOKO qui a répondu par ces termes «cet homme est un vrai Malien tout comme ses parents le sont» Il a encouragé mon expulsion, ce qui a été fait. Par contre moi j'ai fait face aux policiers en refusant de me rendre au Foyer avec eux pour ne pas compromettre mes camarades sans papiers. Comme je l'ai promis à Sissoko, qui s'est empressé de délivrer mon laisser papier, je suis revenu 6 mois après en France et je suis en règle maintenant.

Tous ces manques de considérations dont nous sommes victimes émanent du consulat. Et c'est l'ambassade qui coiffe ce dernier. Aidez nous à faciliter nos problèmes de papiers au consulat et à régler les problèmes évoqués ci-dessus.

Concernant la corruption à l'aéroport, quand tu te montres patient, les agents finissent par se décourager.Grâce à Yamadou, je pourrais vous apporter beaucoup de soutiens puisque nous sommes de la même famille.

Lamba Traoré: Nous nous réjouissons de votre visite.

Concernant le cas de l'INPS, j'ai vécu moi aussi des mésaventures à leur bureau de Bamako.J''ai perdu des journées là-bas pour rien, alors que j'étais venu spécialement du village pour ça. Des agents ont essayé de m'extorquer de l'argent aussi à l'aéroport de Sénou. Nous n'avons pas été recensés. Nous aimerions adhérer à votre coordination, puisque ATT a beaucoup travaillé dans notre secteur.

Hamady Coulibaly: Concernant les expulsions, seul le consulat Malien délivre facilement et en grand nombre des laisser passer. D'ailleurs il arrive qu'il en délivre à des immigrés non Maliens pour qu'on les expulser. Il faut qu'on délivre des laisser passer à la base de preuves. 14 partis politiques se sont ralliés à ATT, puisqu'il travaille bien. Mais n'est-il pas dangereux qu'on soit tous de son côté?

Sadio Diarisso-village Koungo (BEMA): Je salue la délégation,tout particulièrement Zoumana Yoro Traoré que j'apprécie beaucoup. Tous nos problèmes se résument au consulat. Je suis témoin de quelqu'un qui n'a pas pu avoir ses papiers à la préfecture, entraînant la perte de son boulot, à cause du problème de passeport qu'il n'a pas pu obtenir en 3 mois. On nous accueille mal au consulat. Nous sommes tous là pour développer notre pays.ATT travaille bien, mais son entourage ne fout rien.

Je précise que pour ne pas délivrer le laisser passer, c'est la famille qui part voir les agents du consulat et leur donne 300€. Mais 15 jours après cette même personne peut être expulsée.

Notre village à 2 problèmes: le problème des cellulaires et d'eau pour la population et le bétail. Mamadou Komé est de ma commune, il est au courant de nos préoccupations.

Modi Traoré: Selon moi les amis de ATT sont plus nombreux que ses ennemis.

Une inquiétude cependant: en chantier permanemment le ciment Malien est importé, ce qui le rend cher. Le Mali ne peut-il pas construire sa propre cimenterie ? C'est une honte pour le Mali. Il nous arrive de croire que c'est une politique maintenue pour favoriser les commerçants.

Le Ministre Gassama s'est engagé qu'au-delà de 1 mois d'attente de passeport, qu'il faut se plaindre. Moi j'ai un reçu de Décembre 2006, et mon passeport n'est pas encore délivré.ATT a certes beaucoup travaillé, mais notre village Kersigané n'a pas bénéficié de ces chantiers. C'est nous même qui avons construit notre second cycle.

Cheïckné Traoré: C'est moi qui ai évoqué le problème des 300€ lié au laisser passer. Quand mon frère, expulsé, arriva au Mali, c'est lui qui m'a dit que les policiers Français lui ont avoué qu'ils donnent 300€ aux agents du consulat par personne expulsée. Ce problème de corruption, je l'ai vécu aussi au Mali lors de mon regroupement familial. Pour s'inscrire il a fallu que je donne 20.000 CFA à l'agent d'accueil.

Macira Baradji: Nous sommes 435 résidents dans ce foyer, dont 108 Maliens. Vu le nombre de personnes présentes il est clair que les gens sont découragés par les politiciens. Bien vrai que vous dites que vous n'êtes pas de parti politique.

Selon moi tout ce qui se passe au Mali est connu du président. Sinon il n'est pas un vrai président.

ATT a réellement bien travaillé. En ce moment nous avons des problèmes frontaliers avec les Mauritaniens qui occupent nos champs, volent nos bétails et nous attaquent fréquemment. Et le Mali ne fait rien pour nous protéger, alors que nous payons nos impôts. D'où la nécessité pour nous de nous armer pour nous protéger. Selon les Mauritaniens, leur frontière se situe à Kirané au cœur du Mali, et le Mali n'y réagit pas. La gendarmerie Malienne ne répond pas vite à nos appels. Mais il suffit que nous commettions une petite bavure pour qu'elle soit là dans les secondes qui suivent.

Réponses de la délégation:

Yacoubou Dembelé: Délégation

Il présente d'abord le 2e groupe, dirigé par Diadié Doucouré, qui vient de nous rejoindre.

Concernant l'insécurité à la frontière Mauritanienne, ce que l'état a fait à Bougouderé est historique. Des champs y étaient cultivés cette année après plus d'une décennie de rupture, grâce à l'engagement de ATT. Tout n'est pas encore réglé, mais on est sur le bon chemin.

Auparavant il n'y avait pas de gendarmerie à Kersigané, mais actuellement il y en a dans ce village et à Bougouderé aussi pour protéger la population Malienne. C'est dire que ATT pense beaucoup à Kersigané.

C'est vrai qu'il n'existe pas de frontière officielle entre le Mali et la Mauritanie dû à l'attente entre les premiers présidents des 2 pays. Le ministre Gassama a beaucoup fait pour résoudre ce problème.

Pour les réalisations: Kersigané, Bougouderé et Hamdalaye sont programmés pour être électrifiés. La construction de la route Nioro-Yelimané est en cours. Le portable pour la commune de Bèma est en cours aussi. Avant la fin de la 2e mandature de ATT, une cimenterie sera construite en collaboration avec des partenaires.

Pour le développement du Mali, c'est tous les Maliens qui doivent y concourir. Toutes les petites et moyennes entreprises du Mali survivent grâce aux actions des expatriés. Ne vous découragez surtout pas.

Bandjougou Diakité (Délégation): Concernant le problème de l'INPS, en tant que agent de cette institution, Diadié Doucouré est plus apte à vous répondre.

Concernant les autres problèmes, nous avons pris note et nous allons les signaler à qui de droit.

Amina Sidibé (Délégation): Concernant le problème du ciment, la construction de 2 cimenteries est prévue. Leur financement a été évoqué lors du voyage du président en Chine. La construction de l'aéroport international de Kayes est aussi prévue.

Fodié Baradji (Délégation): Veuillez transmettre ce que vous aurez entendu ici aux autres qui ne sont pas présents à cette rencontre.

En 2002 les doléances que nous avions recensées ont été transmises à ATT. Et beaucoup d'entre elles ont été satisfaites. J'en suis le premier concerné : quand nous avons construit un

hôpital d'une valeur de 40 millions, le gouvernement d'ATT l'a équipé de matériels adéquats d'une valeur de plus de 40 millions.

Concernant le projet d'eau, Kersigané, Wayikanou et d'autres en font partie.

Concernant le second cycle que vous avez construit, le gouvernement s'investi maintenant dans ces genres de projets si on le concerte au début.

Grâce à ATT, tous les Maliens de France bénéficient de l'accès à la télévision Malienne (pas seulement les foyers comme avant)

ATT a beaucoup travaillé au Mali, il a entrepris des recherches dans le cadre de l'exploitation du pétrole. Ce qui a porté ses fruits.

Salif Mandela (Délégation): La situation actuelle au Mali demande l'investissement de tous. Si vous voulez que les choses changent, il est temps de vous y intéresser en votant massivement.

Concernant Sissoko que vous avez nommé, et il y a d'autres aussi qui sont concernés, soyez sûrs qu'un jour toutes ces personnes vont être rappelées.

Tout ce que vous pouvez faire pour développer le Mali, faites le. Tôt ou tard nous y retournerons tous. L'état doit nous aider pour que ce retour se fasse dans des bonnes conditions. Je salue votre courage et votre volonté à développer le Mali.

Pour moi, le meilleur président pour le Mali maintenant: c'est ATT.

Biraté Diawara: Comme vous dites que vous êtes de la société civile et que vous voulez nous aider, je vous propose de prendre 2 ou 3 de chaque foyer qui représentera ce dernier à vos réunions. Ces personnes vont transmettre les grandes lignes de vos travaux aux résidents et servir d'intermédiaires entre nous.

Nous exhortons le gouvernement à améliorer la scolarité de nos enfants afin qu'ils ne soient pas des immigrés comme nous; à favoriser aussi le problème d'eau dans nos villages.

Mamadou Baradji (Délégation): Djibril Baradji est un membre de la plate-forme et il réside dans votre foyer. Si vous avez un problème de passeport ou tout autre problème, contactez le.

Yacoubou Dembelé (Délégation): Concernant le problème du recensement, c'est déjà terminé. Nous vous informons que nous assiégeons au 87 Rue de Paris à Montreuil – Métro Croix de Chavaux.

Diadié Doucouré (Délégation): L'INPS a signé des accords avec la France. Tous ceux qui le désirent, peuvent prendre connaissance de ces accords en venant me voir au consulat. Dans ces conventions il y a 4 parties qui vous intéressent.

Quelque soit le nombre d'enfants, la France paie pour 4 enfants au maximum à un taux de un peu moins de 4000 CFA par enfant. Ce qui fait au total : 15.872 CFA pour 4 enfants par mois. En revanche, le Mali paie 1000 CFA par enfant. Nous nous combattons avec vous pour augmenter cette somme.

C'est vrai qu'il y a des difficultés pour récolter ces sommes au Mali. Mais force est de constater que les familles ne s'accordent pas de temps pour avoir leurs droits. Tout le monde est pressé. Tous les problèmes viennent de nous-mêmes Soninkés, puisque nous voulons que tout se passe sur le champ.

En France le droit de congés est limité à un mois. Pour l'INPS, il n'y a pas de limite de durée.

Concernant les soins, sur 100 CFA de frais de médicaments, 75 CFA sont remboursés par l'INPS aux ayants droits sans limite de durée.

Concernant les problèmes de papiers au consulat, en cas de non délivrance dans les délais, venez me voir ou montez voir le consul général en personne.

Respectons nous et respectons les autres.

Yacoubou Dembelé (Délégation): Avant de clôturer, donnons la parole à nos doyens Zoumana Yoro Traoré et le vieux Souleymane Samaké.

Souleymane Samaké (Délégation): Des sages avaient prédit le pouvoir de ATT et le bien qu'il allait apporter au Mali. C'est pour cela que Modibo Keïta m'avait chargé de tout faire pour le retrouver en vain.Tous ceux qui sontt intervenus ont confirmé que ATT a beaucoup travaillé.

Zoumana Yoro Traoré: J'ai connu ATT en 1963. Nous avons fait l'enfance, l'école et l'armée ensemble. Le premier communiqué en bambara annonçant la prise du pouvoir par ATT fut lu par moi. La première bénédiction d'un citoyen: c'est «Que Dieu nous donne un bon dirigeant» Dieu a exaucé nos prières.Rassemblons nous pour développer le Mali. Une seule personne ne peut pas développer un pays.ATT, homme de terrain, est celui qui nous faut. Sortons et votons pour lui.

Pour la plate-forme

Mamadou KOME

Rencontre avec les Maliens du Foyer
BECHIR de ST DENIS,
Tenue le Dimanche 15/04/07
Avec la participation exceptionnelle du Ministre Ahmed Diane Semega
Délégation conduite par Yacoubou Dembelé

Etaient présents les membres de la délégation suivants:
Sako Doumbia, Hamidou Traoré, Yacoubou Dembelé, Ibrahima Dianessy (ADP), Fodié Baradji, Camarade Mandela Salif, Mme Dramé, Zoumana Yoro Traoré, Sikou Magassa, Bamba Niakaté, Boukary Baradji, Djibril Baradji, Yoro Baradji, Mamadou Komé, Djibril Niangadou, Mme Sissoko Haba Mariam, Mme Bathily Madié Diallo, Maba Tandia, Mamadou Baradji, Yeli Dioumassy, Mallé Dramé, Makan Fofana, Mamadou N'Diaye.
73 résidents du foyer ont assisté à la rencontre.

Président de séance: Yacoubou Dembelé
Interprète: Mamadou N'Diaye

Ouverture de séance

Yacoubou Dembelé: Président de la plate-forme

Nous sommes un groupe de ATT. Nous avons demandé au Ministre Ahmed Diane Semega et au Conseiller du Président M Madani Tall, de nous accompagner pour venir vous voir. Le président de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP), Ibrahima Dianessy, nous accompagne aussi.

Nous remercions les délégués de nous avoir organisé cette rencontre.

Mamadi Dramé (Délégué du foyer): Nous sommes à la veille des éléctions. Beaucoup de partis politiques sont passés ici pour faire campagne. C'est normal qu'on vous reçoive aussi. Au nom des doyens et des délégués, soyez les bienvenus!

Yacoubou Dembelé (Président de la plate-forme): Je suis le président de la plate-forme mise en place pour soutenir ATT. Cette plate-forme est composée de beaucoup d'associations et des personnes ressources de la société civile.

Comme ATT n'a pas pu rencontrer toute la communauté malienne, lors de son récent passage à Paris, nous, en tant que son soutien, avons décidé d'aller vers les Maliens de France pour échanger avec eux. Et cela, dans le but de recueillir les préoccupations des uns et des autres, et les transmettre au Président.

Les choses ne se sont pas passées comme il fallait à la Mairie de Montreuil.

Je connais bien ce foyer. Le Ministre Ahmed Diane Semega a l'habitude de visiter ce foyer. La délégation est tellement conséquente que je laisserai à chacun de se présenter lors d'une éventuelle intervention.

Le Ministre et Le Conseiller du Président pourront répondre à certaines questions dont nous ne sommes pas à mesure de répondre. Mais nous n'avons peur d'aucune question.

En tant que Ministre d'état, et du fait qu'il nous a fait honneur en se joignant à notre délégation, je propose que nous lui donnions la présidence de cette séance.

Hamidou Traoré (Vice-président de la plate-forme): Je serai bref. Je suis le vice-président de la plate-forme ATT2007 FRANCE. Nous sommes là pour vous écouter. Nous allons répondre aux questions auxquelles nous pouvons, sinon c'est le Ministre ou le Conseiller qui répondront.

Ibrahima Dianessy (Président de l'ADP):

Tout d'abord je salue le Ministre et le Conseiller du Président. Ils nous ont fait honneur de venir avec nous. C'est vous qui bénéficiez de la chance de rencontrer aujourd'hui ces deux personnalités.

Je représente la coordination des partis politiques (l'ADP) dont je suis le Président.

Sur 49 partis politiques au Mali, 14 sections existent en France. Sur les 14 partis présents en France, 11 font partis de l'ADP. Nous avons des militants dans ce foyer.

D'où le devoir pour nous de venir vous voir pour vous expliquer certaines choses.

S'agissant de l'aliment de l'ADP à ATT, nous entendons dire que tous les partis politiques ont démissionné. Tel n'est pas le cas. Ce que ATT a fait en 5 ans, nous a poussé à le soutenir pour qu'il continue le travail entamé.

Nous voulons un Mali prospère. Le Président qui suivra ATT n'aura pas de difficultés à travailler, puisque l'actuel Président lui laisse un bon bilan. Nous n'avons pas dissout nos partis au profit de ATT. Nous collaborons plutôt avec lui.

Le Mali est entouré de 7 pays. En tant que militaire, ATT a tout fait pour préserver la paix et pour la même occasion développer le Mali. Si le Mali s'était engagé dans une guerre, les réalisations accomplies n'auraient pas eu lieu.

On entend dire que ATT n'a rien fait dans la région de Kayes. Sachez que le Mali fait 3 fois la France. ATT a beaucoup fait dans cette région. Le Ministre peut le témoigner, puisqu'il est de Kayes.Nous répondrons à toutes vos questions.

Ahmed Diane Semegal

(Ministre de l'Energie, des Mines et de l'eau):

Bonjour chers frères et compatriotes! Je m'excuse par avance si je venais à heurter la sensibilité de quelqu'un lors de mon intervention. Ma volonté est de venir vous voir afin de vous rapporter les nouvelles du Mali.

Après avoir fait allégeance au Tout Puissant Dieu, je salue le Président ATT. Il nous a exhorté d'aller voir les Maliens de l'Extérieur chaque fois que nous sommes hors du pays.

Bonjour aux sages et à tous les résidents du foyer. Tout ce que vous faites pour le Mali est reconnu à sa juste valeur par le gouvernement.

Comme Dianessy l'a dit, je suis de Nioro du Sahel. Je suis au centre de l'immigration.

C'est vrai que nous sommes actuellement en campagne. Et tout ce que nous dirons, serait considéré comme des paroles politiciennes. Mais la vérité doit triompher en toute circonstance.

Pour le pouvoir les gens vous disent du n'importe quoi. Je ne souhaite pas que Dieu me pousse à vous mentir. Mon éducation ne me le permet pas d'ailleurs.

Une salutation distinguée aux représentants de l'ADP et aux membres de la coordination des associations (plate-forme), qui soutiennent le Président ATT.

L'ADP a participé à tous les combats démocratiques au Mali. ATT l'a rappelé il n'y a pas longtemps. Il était opposé au 2e tour de la présidentielle de 2002 à Souleymane Cissé. Mais cette année il est du même côté que ce dernier.

Beaucoup de pays limitrophes ont été détruits par la guerre civile provoquée par des faux politiciens. Actuellement le Mali est cité en exemple dans la sous-région.

Plusieurs organisations internationales, importantes, sont dirigées par des Maliens:

- Le Secrétaire Général de LUIT (téléphone, satellites…) est un Malien: sur les 3 pays Africains qui étaient en compétition pour ce poste, les 2 se sont retirés au profit du candidat Malien, qui a gagné contre le candidat Allemand;
- Alpha O. Konaré est le Président de l'Union Africaine;
- L'Union Monétaire Ouest Africaine – UMOA est dirigée par le Malien Souleymane Cissé;
- Le Directeur Général de la banque BOAD est le Malien Issa Coulibaly.
- La 2e personnalité de la BAD, la plus grande Banque Africaine, est Modibo Touré, un Malien;
- Le Professeur Berodo, un Malien, dirige actuellement le CILSS.

Tous ces Maliens ont été préférés à d'autres candidats pour occuper ces postes. Et tout cela grâce à une profonde considération pour le Mali. Celle-ci n'est pas une parole politicienne.

Le programme Millenium Chalenge des Etats-Unis favorise des pays qui veulent aller de l'avant. Pour être sélectionné, il faut remplir certains critères dont la bonne gouvernance et la liberté dans le pays concerné. Le financement est accordé sur la base d'un programme préétabli et étudié par cet organisme. Seize pays ont été sélectionnés dans le Monde entier, dont huit pays Africains. Parmi les huit pays Africains, 3 pays ont été retenus et le Mali fait partie de ces 3 pays. Ce qui lui a permis de bénéficier d'un don colossal des Etats-Unis .

Par ailleurs, le 10e FED de l'Union Européenne a accordé un don record de 500 millions d'euros au Mali grâce à sa bonne gouvernance. Ainsi nous pouvons dire que le Mali est sur la bonne voie. Il y a bien sûr des problèmes.

Il n'y a jamais eu une telle élection importante au Mali. Si ça se passe bien, c'est le Mali qui en sortira grandi. Sortez et mobilisez vos proches pour qu'ils aillent voter.

Des gens disent qu'il n'y a pas eu de réalisations dans la région de Kayes par ATT.

Le Président a demandé au Premier Ministre de faire un bilan des investissements dans les différentes régions, de 2002 à 2006. A la présence des partenaires, le bilan a été dévoilé à la télé avec des détails: 295 milliards CFA ont été investis à Kayes, Koulikoro: 133 milliards, Sikasso: 140 milliards, Ségou: 131 milliards, Mopti: 118 milliards, Tombouctou: 85 milliards, Gao: 88 milliards, Kidal: 19 milliards et Bamako: 122 milliards.

Comment peut-on dire qu'il n'y a pas eu de travail dans la région de Kayes, pendant que cette région est en tête des investissements. On peut dire que tout n'a pas été fait et qu'on doit continuer. Les régions de Sikasso, Ségou et autres peuvent aussi se plaindre qu'il y a eu plus de réalisations à Kayes que chez eux. Cela peut provoquer des confrontations qui peuvent à leur tour conduire à l'effondrement du pays.

Les politiciens ne doivent pas mentir pour le pouvoir. En France les politiciens se respectent et reconnaissent les efforts de leurs adversaires. Ils ne mentent pas au peuple.

Tout le monde croit que le Mali n'a commencé à exister qu'en 2002. Les choses changent perpétuellement dans un pays. Les dirigeants se précédent et se passent la main. On ne peut pas dire que la paternité de toutes les réalisations revienne à ATT. Mais une chose est claire: si les Précédents Présidents avaient travaillé comme ATT, le Mali serait plus avancé que maintenant.

Le Mali est un pays agro-sylvo-pastoral. Quel autre gouvernement s'est aussi bien intéressé à l'agriculture que ATT? Pour améliorer ce secteur important, ATT a mis en place, en 2003, une loi d'orientation agricole. Avant que ATT n'importe des tracteurs, combien il y en avait au Mali? 400 tracteurs ont été distribués aux paysans à travers tout le pays. En juin 2007, l'usine de fabrication de tracteurs va commencer à fonctionner. Le Conseiller du Président est parti en Inde dans ce sens. De 1960 à 2002, seulement 70.000 hectares ont été aménagés sur l'office du Niger. Alors qu'en 5 ans, de 2002 à 2007, 55.000 ha furent aménagés.

Concernant le courant, de l'indépendance à 2002, moins de 1% d'électrification rurale a été assuré Or, on ne peut pas aider les paysans sans leur faciliter l'accès à l'électricité. D'où la création de L'AMADER avec l'aide de la Banque Mondiale. Cette initiative a permis de relever à 5% le taux d'électrification rurale.

Dans le domaine de la santé, le Mali est cité en exemple avec la gratuité de la césarienne. Le coût exorbitant de cette opération a poussé beaucoup de ruraux à s'éxiler à la recherche de la somme nécessaire. Cette prédisposition gynécologique est à l'origine de l'hécatombe maternelle.

Par ailleurs la cataracte est l'une des maladies les plus handicapantes au Mali. Avec l'aide de Fidel Castro, le gouvernement prend en charge la totalité des frais liés à l'opération contre cette maladie.

Je ne pourrais pas énumérer toutes les réalisations accomplies par le Président ATT en 5 ans. Même quand on déteste quelqu'un, la raison voudrait qu'on reconnaisse ses efforts.

Grâce au Président ATT, la paix règne au Mali. Que Dieu nous guide sur du bon chemin! Amen.

Yacoubou Dembelé (Président de la plate-forme):

Nous prions les intervenants de rester jusqu'à la fin pour écouter les réponses. Par ailleurs, veuillez limiter vos interventions à 4-5 minutes afin de permettre à tous de poser leurs questions.

La Parole aux résidents du Foyer

Diamberé Niakhaté (Yelimané)

Bonjour au Ministre et à la délégation. Nous admirons le Ministre ci-présent.

Avant de commencer, je demande aux différents intervenants de ne pas se répéter.

Nous avons compris tout ce que le Ministre a relaté. D'après le bilan, Kayes occupe la première position en matière d'investissements. Mais une question demeure : où sont parties ces sommes d'argent? Puisque à l'heure actuelle, Kayes n'a pas une telle valeur apparente.

Nous écoutons tous les partis politiques. A quel niveau se trouve le problème d'électrification de la région de Kayes? Pour le moment nous ne sommes pas électrifiés.

Diabi Gandega: Je salue le Ministre et la délégation.

Bien vrai que le gouvernement a beaucoup fait pour améliorer l'éducation au Mali, il demeure encore beaucoup d'insuffisances:

- Les matériels sont insuffisants: un livre pour 20 élèves;
- Les maîtres ne sont pas assez qualifiés;
- Pourquoi l'Université ouvre tardivement ses portes au Mali: en Février?
- Quel budget avez-vous pour améliorer le secteur de l'éducation?

Mahamadou Konté: J'ai deux questions:

1. A la fin du mandat de Alpha O. Konaré, il avait dit qu'une cimenterie devait ouvrir ses portes dans les deux ans à venir. Où en êtes-vous avec ce problème de cimenterie? Nous avons la volonté de construire chez nous. Mais le ciment est très cher.

2. Etes-vous conscients de l'estime que nous avons pour vous? Cette estime est-elle réciproque? On oblige les villageois à sortir massivement pour vous accueillir, tout en criant jusqu'à perdre la voix. Pour quoi nos représentants ne sont pas aussi bien accueillis à leur arrivée à Bamako?

Baba Gandega (Guidimakha): Nous avons le droit de recevoir le Ministre et les partis politiques. Nous sommes trés honorés de la présence du Ministre. D'autant plus que c'est sa deuxième visite dans notre foyer.

La gratuité de la césarienne est une bonne initiative. Nos villages étant encerclés par des cours d'eau, nous sommes complètement isolés pendant l'hivernage. Sans infrastructures routières, comment nos femmes peuvent rejoindre Kayes pour y subir cette opération? Je rappelle que nous avons construit nous-mêmes plus de 120 centres de santé dans nos villages.

ATT parle fréquemment de la lutte contre la corruption à la télé. Mais le fléau existe encore à Kayes: les infirmiers refusent de faire les soins si on ne les corrompt pas.

Nous voulons prendre connaissance du programme de ATT afin de nous décider.

Cheïckné Magassouba: Je salue le Ministre et la délégation. Quoi qu'on nous raconte pendant cette campagne, nous saurons faire la part des choses. Puisque nous sommes imprégnés des réalités du Mali par la Télévision. Nous écoutons tous les partis politiques, mais nous ne sommes pas dupes. Nous sommes conscients qu'ils veulent tous attirer notre sympathie. Le Mali est un pays guerrier, traditionnellement riche.

Concernant le programme de l'ORTM, c'est dommage qu'ils passent en boucle des danseurs exhibitionnistes. La liberté doit avoir ses limites:«la liberté de tout un chacun s'arrête là où

commence celle des autres». Nous souhaitons avoir un bon dirigeant, quel que soit son bord politique.

Ousmane Dramé: ATT a démenti qu'il soit à l'origine des difficultés d'obtention des visas. Pourquoi s'est-il empressé à répondre aux journalistes, à la place de Chirac, au sujet de l'immigration? Tout le monde était contre la visite de Sarkozy au Mali. Mais il est parti et ressorti du Mali sans que personne ne le sache.

Bakari Couma: Une seule question au Ministre: dans la commune de Logo, concernant la distribution de l'électricité, les tribunes tournent avec difficultés. Selon moi Logo n'a pas besoin de l'AMADER car Felou nous suffit.

Birama N'Diaye (Tassara): Bonjour au Ministre et à la délégation. Tous les partis politiques se valent. Avec le multipartisme, c'est la carte électorale qui est notre fusil maintenant. On répète partout que les partis politiques se sont dissous pour se confondre à ATT. Telle n'est pas notre idée de la démocratie. Comme nous sommes à l'extérieur, nous avons compris beaucoup de choses. Tous les partis devaient se présenter au 1er tour, et ne faire des alliances qu'au 2nd tour. Avec 40 partis politiques au Mali, pourquoi deux grands leaders se sont faits rallier sitôt les autres partis?

Dévoilez-nous votre programme. Pour avoir vécu en Europe, pendant des années, sachez que nous ne nous laisserons pas amadouer par des petits cadeaux.

C'est vrai que Kayes est en tête des investissements. Mais notre village, Tassara, n'en a pas profité. Puisque, avec 50 ressortissants, nous avons accompli des réalisations d'une valeur estimée à plus de 300 millions CFA, sans que l'Etat ne nous aide. Alors pensez aussi à Tassara qui n'a jamais rien bénéficié du gouvernement.

Notre candidat sera celui qui pourrait faire quelque chose pour notre village. ATT même est allé voir nos réalisations. Nous avons des problèmes d'eau.

Birama Diakité: Notre village, Soutoukoulé, fait partie de la localité de Lomba. Nous sommes handicapés par l'absence de routes d'intérieur.

Mamadi Dembelé: Il faut encourager les citoyens qui travaillent, et qui font profiter le pays des fruits de leur labeur. Selon moi les facteurs de développement d'un pays sont les autoroutes et les centres de santé. Et ATT s'est intéressé d'abord aux routes. Le Mali est un nouveau bâtiment, qui nécessite du temps pour le construire. Un pays se développe en plusieurs années. Pour atteindre son niveau de développement actuel, il a fallu pas moins d'un demi-siècle à la France. Au Ministre, je dirai ceci:«Il vaut mieux apprendre à pêcher que de

donner du poisson à quelqu'un». Nous envoyons des milliards au Mali qui ne servent à rien. Montrez-nous comment entreprendre pour mieux fructifier notre richesse.

Réponses de la délégation:

Ibrahima Dianessy (Président de l'ADP):

Tout le monde souhaiterait intervenir. Mais, comme demain est un jour ouvrable, permettez-nous de répondre afin que vos questions ne restent pas sans réponses.

Après nos interventions, nous donnerons la parole au Ministre et au Conseiller du Président pour répondre aux questions non répondues par la délégation.

A Birama N'Diaye: sachez que le Mali s'est battu pour la démocratie. Il y a eu beaucoup de morts le 26 Mars 1991 pour cette démocratie. Je suis arrivé en France à l'âge de 15 ans. La France nous a devancé à cause de la même démocratie.

En 2002, 28 candidats s'étaient présentés à la présidentielle. Les frais de campagne de chaque candidat pourraient construire un pont ou des routes au Mali.

Nous tenons énormément à notre jeune démocratie. Nous avons décidé de soutenir ATT avec nos exigences (doléances). Par ailleurs, l'argent que chaque parti aurait dépensé, servirait à autre chose d'utile pour le Mali. C'est pour quoi, nous nous sommes engagés avec ATT.

Rassurerez vous, la démocratie va véritablement venir au Mali. Il faut de la patience.

Yacoubou Dembelé (Président de la plate-forme): Concernant le problème des sans papiers, personne n'a de preuves que le gouvernement Malien ait signé des accords avec les autorités Françaises en vue des expulsions des clandestins. Je vous donnerai les preuves de l'échec des accords qui devaient être signés.

Vérifiez bien les propos que nous tenons devant vous. Ce ne sont pas des paroles de campagne, puisque nous avons toujours été avec vous pendant les moments difficiles.

Le Consul Général actuel est très bien. Grâce à sa volonté de défendre les migrants maliens, il a beaucoup de problèmes avec les Français qui ont souhaité son rappel au Mali. Sur les 180 derniers dossiers de sans papiers adressés au consulat, 60 ont été étudiés. Et sur ces 60 seuls

cinq sans papiers ont été expulsés. Celui qui se trouverait, par malheur, parmi ces cinq, penserait que c'est tout le monde qui a été concerné.

Sachez que ce problème de papiers ne peut pas être réglé par le Mali. On peut seulement faire en sorte de vous aider, comme le fait actuellement le Consul.

Par ailleurs, comment vous pouvez prétendre défendre les sans papiers sans participer à leur lutte. Lors des manifestations de soutien à ces derniers, aucune des proches en règle ne sortent pour les soutenir.

En tant que membre du Haut Conseil Français, je sais que la situation des sans papiers serait pire que maintenant, si Sarkozy n'était pas parti au Mali. Vous avez senti vous-mêmes qu'il s'est calmé depuis son retour du Mali. Sachez que ATT est déjà intervenu, discrètement, au prés de Jacques Chirac, afin qu'il laisse en paix ses compatriotes.

Zoumana Yoro Traoré: J'ai demandé à ATT trois choses concernant ce qu'il ferait pour les Maliens. Il m'a répondu par un seul propos: ATT dit que si les Maliens lui accordent un 2nd mandat, il y aura beaucoup de changements (baisse des prix des denrées alimentaires, des tracteurs à tous les paysans, des logements sociaux pour tous....).

Avant que Semega ne soit Ministre de ATT, il était physiquement mieux que maintenant. C'est l'énormité du travail qui l'a ainsi dépéri, ainsi que ATT. C'est le souci de développer le Mali qui l'a poussé à s'engager au côté de ATT. Sinon il est très riche personnellement.

Madani Tall (Conseiller du Président ATT): Je m'excuse par avance. En tant que Conseiller, nous n'avons pas vocation à parler. Le verbe ne m'est pas facile. Je suis un de vous. J'ai grandi dans les foyers, il y en a qui me connaissent parmi vous.

En tant que chefs de familles, vous envoyez tous vos salaires à vos familles. Et vous savez que quoi que vous envoyiez à ces familles, ce n'est jamais suffisant. L'Etat Malien est dans la même situation. Vous dites que vous ne savez pas où furent dépensés les milliards investis dans la région de Kayes. Ci-après les secteurs concernés:

- Agriculture: 6 milliards;
- Sécurité alimentaire: 6 milliards;
- Logements sociaux: 1,5 milliards;
- Education: 5 milliards;
- Et les routes: 176 milliards, dont Bamako-Kayes: 650 Kms, Bamako-Dakar: 1200 Kms; le chemin de fer: 90 locomotives et 6 têtes de train pour transporter les marchandises et les voyageurs.

Concernant le ralliement des partis politiques, sachez que l'union des partis n'est pas contraire à l'esprit de la démocratie.

Conscient qu'en s'unissant avec d'autres partis, on acquiert de la force, les responsables politiques pratiquent ce principe d'union. Tel est le cas des deux socialistes Dominique Strauss Khan, (ancien ministre de l'économie) et de Laurent Fabius (ancien premier ministre), qui se sont ralliés à Ségolène Royal, candidate du parti socialiste à la dernière éléction présidentielle (2007).

Concernant la corruption, ATT en a fait un combat. Quand il a nommé le Responsable de lutte contre ce fléau, il s'est avéré que le mandat de ce dernier dépasse de loin celui du Président. Je m'en suis inquiété, mais ATT l'a fait. Ce qui veut dire qu'il peut-être inquiété à la fin de son mandat par ce Chef qu'il a lui-même nommé.

Concernant les racontars des politiciens, vous êtes des gens réfléchis. Vous savez si les promesses qu'on vous fait sont réalisables ou pas.

Concernant l'accueil chaleureux que nous réservons aux officiels Français chez nous, nous le faisons pour régler les problèmes du pays.

Concernant le programme de l'ORTM, dominé en majorité par des danseurs non convenables pour vous, sachez qu'on montre à la télé ce qui plait à la majorité des téléspectateurs. Sinon, je n'aime pas personnellement la musique.

Je vous remercie de votre accueil chaleureux.

Maba Tandia: Bonjour chers frères Soninkés. Si vous n'aimiez pas la patrie, vous n'alliez pas descendre massivement pour venir nous écouter. Vous êtes en train de faire le travail de la patrie. Le Ministre Semega est un frère à moi.

Si ATT n'était pas favorable au développement du Mali, nous n'allions pas le suivre. Vous savez ce qui s'est passé au Mali pour la démocratie. Le vote signifie la participation de chacun aux décisions du pays. Avant ATT, il n'y avait pas assez de tracteurs au Mali. ATT en a fait son affaire en facilitant leur acquisition aux paysans.

Si nous, Soninkés, donnions-nous la main, nous serions mieux respectés. Si tu veux que quelqu'un t'aide, tu dois t'armer de patience. Le prophète a privilégié la diplomatie pour retirer les armes des mains de ses adversaires.

ATT a dit à Montreuil, que nous sommes pauvres mais dignes. Il a dit aussi qu'on peut retirer sa main de son adversaire sans brutalité. Il a fait beaucoup pour le Mali pendant ces 5 dernières années: routes, centres de santés et autres.

Ahmed Diane Semega (Ministre de l'Energie, des Mines et de l'eau)

J'ai commencé par le nom de Dieu, je terminerai par ce Grand nom.

Il me sera difficile de rajouter quelque chose, après l'intervention de Dianessy, Yacoubou et du Conseiller du Président.

Concernant l'immigration, même si on passait toute la soirée à en parler, on en finirait pas. Et on reviendrait au même constat.

Comme je l'ai dit: que Dieu nous garde des politiciens malveillants! On ne doit pas se servir du mensonge pour s'emparer du pouvoir. Sinon, tôt ou tard, on récolterait les pots cassés.

Aucun politicien ne doit flirter avec ce problème d'immigration au Mali. Moi je n'aime pas l'immigration, tout comme bon nombre d'entre vous. Mais, sachez que ce sont les immigrés qui ont fait les USA. Au Mali, ce problème d'immigration n'est pas négligé par les autorités. Ceux qui viennent vous mentir, savent comment ATT venait manger dans les foyers lors de sa formation. C'est lui qui a créé le Ministère des Maliens de l'Extérieur.

Comment peut-on affirmer que ATT fit venir discrètement Sarkozy au Mali. Respectons quand même notre pays. Pendant cette campagne, chacun va venir vous dire ce que vous aimez entendre. Comme Maba l'a dit, je ne suis pas venu en campagne, mais plutôt pour parler à mes frères. Même actuellement des frères à moi sont en exil au Congo, à Lomé et ailleurs.

L'apport financier des immigrés est supérieur à l'aide totale Française au Mali. Comment ATT peut vouloir renoncer à ça en rappelant ceux-ci, et créer par la même occasion des troubles au Mali?

Parlons plutôt des réalisations à entreprendre pour le Mali. N'essayons pas de nous servir de l'immigration pour se faire élire. Ce que nous souhaitons par-dessus tout, c'est que Dieu nous permette de faire réélire ATT afin qu'il achève le travail entamé.

S'il plait à Dieu, le pétrole sera exploité au Mali grâce aux efforts du gouvernement de ATT. Et tous les pays qui ont le pétrole ne connaissent pas ce problème d'émigration (Libye, Gabon). Quand nous avons commencé les prospections, on nous a qualifié de fous. Mais prochainement, 100 milliards seront investis pour les recherches de l'or noir.

Mais la priorité pour nous, c'est l'agriculture. Si on y investit beaucoup, le Mali pourrait nourrir tous les pays de la sous-région.

Notre projet est de créer les meilleures conditions pour favoriser le retour des migrants et arrêter l'émigration. Si on enlève les préoccupations des Maliens de l'Extérieur du programme de ATT, il ne restera rien.

Concernant le ciment, 700.000 tonnes par an viennent de l'extérieur. Et contrairement aux estimations de l'un des intervenants, une tonne de ciment coûte actuellement 25.000 CFA. Nous sommes tous conscients que sans cimenterie, le coût du ciment devient cher. Nous avons la chance d'avoir la matière première qui fait le ciment. Il faut d'autres infrastructures pour mettre en place une cimenterie : routes, courant……

La Cimenterie de Diamo ne satisfaisait même pas la seule région de Kayes, et son ciment était plus cher que celui exporté.

Depuis 2002, je m'occupe de ce problème de cimenterie. Mais ce n'est pas facile. Une cimenterie de 500.000 T/an coûte 150 millions de Dollars. Et à Diamo, il n'y a ni routes ni réseau électrique approprié. Nous cherchons les investissements pour mettre en mettre ces infrastructures. Nous avons eu des sociétés qui vont construire la cimenterie. Et d'ici 2008 une cimenterie s'ouvrira au Mali.

Concernant le problème de courant de Logo, le groupe de Felou s'occupe de Kayes. Il s'est avéré que ce groupe n'est pas assez puissant pour servir tout le secteur en électricité. Un gros projet, regroupant le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, a été financé à hauteur de 70 milliards pour régler ce problème.

Il y a eu beaucoup d'autres questions. Je m'excuse s'il y a des questions qui n'ont pas été répondues.

Je vous remercie pour le respect et l'accueil chaleureux que vous nous avez réservés. Que Dieu vous paie!

Que tout le monde sorte pour aller s'exprimer par le vote, le 29 Avril. Le taux de participation au Mali est le plus bas dans la sous-région.

Que Dieu donne la Présidence à celui qui peut développer le Mali.

Mais jusque là, le seul homme qui s'est engagé pour un Mali meilleur: c'est ATT.

Yacoubou Dembelé remercie les délégués du foyer pour l'organisation de la rencontre.

Mamadi Dramé (Délégué): Comme il a été dit, beaucoup de partis sont venus nous voir. Nous comptons sur la visite d'autres formations politiques. Le Ministre et sa délégation sont chez eux ici. Nous sommes conscients que vous aimez le Mali. C'est la deuxième visite du

Ministre chez nous. Nous remercions le Ministre et sa délégation pour cette considération. Que le meilleur gagne!

Pour la plate-forme Mamadou Komé.

Rencontre de la plate-forme ATT 2007
avec les Maliens du foyer Rue Bara
Tenue le 04/03/07 à Montreuil
Délégation conduite par Amina Sidibé

La rencontre prévue avec les résidents n'a pas eu lieu à cause de malentendus avec les délégués du foyer. Les délégués prétendent qu'ils n'ont pas été prévenus de cette rencontre. Après des négociations entre Mamadou Baradji, l'organisateur de la plate-forme, et les délégués, nous avons obtenu à nous asseoir à table avec les délégués pour nous s'expliquer. Les délégués reprochent à l'organisation d'avoir contacté les mauvaises personnes pour organiser la rencontre. Ils estiment avoir été negligés.

La délégation conduite par Amina Sidibé était représentée par: Diadié Doucouré, Mamadou Baradji, Daouda Keïta, Mamadou Komé, Sacko Doumbia, Zoumana Yoro traoré, Mallé Dramé, Djibril Baradji, Souleymane Samaké et Bandjougou Diakité.

Les délégués représentants le foyer sont:

Barka Traoré -Secrétaire aux relations extérieures,

Toumani Koli Traoré -Sécrétaire aux affaires intérieures du foyer,

Amadou Koné -Secrétaire administratif actuel président intérim, et Alzoumana Keïta.

Nous étions très déçus des complications que les délégués nous ont fait subir et qui ont conduit à nous empêcher de rencontrer les résidents du foyer. Par contre la réunion avec les délégués a permis d'apaiser les tensions et de régler nos différents. Nous nous sommes expliqués avec eux. Ci-après quelques points sur nos échanges:

Barka Traoré (Délégué): Soyez les bienvenus. Sachez qu'actuellement il y a une nouvelle équipe de délégués qui gère ce foyer. Il faut passer par nous pour rencontrer les résidents du foyer. Pour cela il faut nous rencontrer au préalable. Vous nous relatez les raisons de votre

visite que nous transmettons aux résidents. C'est à partir de ce moment que nous décidons s'il faut oui ou non faire descendre les résidents pour vous rencontrer. Rue bara: c'est le Mali.

Amina Sidibé (Délégation): Au nom de toute la délégation, je vous salue. Je connais bien ce foyer pour avoir fait tous ses recensements. Le chiffre officiel de la population de ce foyer est de 350 personnes. Quand j'ai fait le dernier recensement il y avait plus de 950 résidents.

Nous ne sommes pas là comme parti politique mais en tant qu'associations de la société civile. Nous pensons que nous avons le même désir, celui de développer le Mali.

Notre plate-forme soutient ATT. Mais nous ne sommes pas encore en campagne. Nous sommes venus vous voir pour échanger avec les résidents Maliens et relever leurs préoccupations.

Mais je ne suis pas contente de la façon dont vous nous avez accueilli, bien sûr cela n'engage que moi. Puisque Rue Bara: c'est le foyer représentatif des Maliens de France. Vu son importance, nous voulons vous parler en premiers. Nous ne cachons jamais des choses, nous travaillons dans la clarté. On a l'habitude de nous dire non ici. On négocie jusqu'à ce que les résidents acceptent. C'est en échangeant qu'on arrive à se comprendre. Merci de nous recevoir, même si ça s'est passé dans des conditions difficiles.

Barka Traoré (Délégué): Excusez nous si ça s'est mal passé pour vous. Nous avons notre façon de travailler. Ici c'est chez tous les Maliens. Les informations se sont mal passées entre les différents délégués. Quand Baradji m'a rencontré, pour moi c'est la «dynamique»qui devait venir et non la plate-forme.

D'où une incompréhension. Si vous voulez rencontrer les résidents, ce n'est pas un problème. Mais il faut qu'on cherche d'abord une salle. Nous sommes prêts à faire descendre la masse même maintenant pour vous rencontrer du moment qu'on s'est compris.

Désolé que vous soyez déçus. Nous n'avons jamais eu l'intention de refuser de vous recevoir. Tout ce qui concerne le Mali est le bienvenu à Rue Bara.

Amadou Koné (Délégué): Ne me prenez surtout pas pour un méchant. C'est ma personnalité même qui est faite ainsi. Sachez que je ne fais rien dans ce foyer sans concerter les autres. Concernant cette rencontre j'ai peu échangé avec Mamadou Baradji. Je lui avais prévenu que je ne ferai pas descendre les résidents du foyer pour la rencontre sans vous rencontrer au

préalable. Pour être bref nous ne nous attendions pas à recevoir une délégation de telle importance.

Le président à son absence m'a désigné pour le remplacer, et il m'a demandé de bien gérer les affaires du foyer. Donc on ne peut rien faire dans ce foyer en me contournant. Je m'excuse pour le mauvais comportement que j'ai eu. C'est parce que je me suis senti négligé.

Amina Sidibé (Délégation): Je retrouve là le foyer Rue Bara que je connaissais. Nous acceptons vos excuses. C'est une incompréhension entre vous et Baradji.

Mamadou Baradji (Délégation): Quand on m'a chargé d'organiser cette rencontre, je n'avais pas les coordonnées de la nouvelle équipe qui venait d'être mise en place.

Le foyer Rue Bara étant l'un des foyers Maliens le plus important de France, j'ai jugé opportun de le programmer avec celui de Rochebrune parmi les premiers à visiter. Je tenais vraiment à ce qu'on commence par eux. C'est dans cette précipitation et avec le laps de temps que j'avais, que j'ai contacté le seul délégué, M. Lassana, dont j'avais les coordonnées. Je me suis appuyé sur lui pour contacter les autres délégués du foyer. Il a essayé de me mettre en contact avec Barka Traoré en vain.

Je me suis dit que même si un seul délégué du foyer est au courant, on peut s'appuyer sur lui pour organiser une réunion. Et ce délégué peut passer l'information aux autres. Sachez que je n'ai eu le numéro de téléphone de Barka Traoré que tard hier soir vers 23h. On s'est expliqué et il faut reconnaître qu'il y a eu des difficultés. Mais je ne pouvais pas annuler la rencontre à l'heure là. J'insiste sur le fait que les délégués ont été prévenus une semaine avant. Mais ce sont des problèmes internes qui ont pourri cette affaire. Prochainement, s'il y a un problème de ce genre, je souhaite qu'on le règle entre nous délégués.

Koli Traoré (Délégué): Baradji, je pense que tu as tort de t'appuyer sur une seule personne en la personne de Massaoudé. Si tu avais appelé au moins Doumbé, on aurait compris. Sachez que la première équipe n'existe plus. C'est Amadou Koné qui dirige actuellement Rue Bara. Comme nous sommes à l'heure de la clarté, sachez que nous sommes mécontents de ATT pour diverses raisons. Nous ne comprenons pas qu'il vienne à Paris quatre fois sans visiter Rue Bara une seule fois.

Par ailleurs pour le confort des résidents du foyer, j'ai mis en place un système de prises d'Internet partout dans le foyer. Et c'est moi qui ai organisé la dernière vidéoconférence.

Pour favoriser la communication avec nos villages au Mali, nous voulions installer l'Internet. Tout était prêt. Mais les autorités prétendent que c'est SOTELMA qui s'y oppose. Pour nous c'est ATT qui freine notre projet. J'ai fait quatre fois le Mali pour ce problème sans résultat. Beaucoup de sociétés veulent reprendre ce système pour connecter les autres foyers à internet. C'est dommage que mon pays n'en profite pas.

Koné Amadou (Délégué): En ce moment il y a un problème de communication entre nous et «dynamique» et les responsables passent toujours par cette structure pour nous parvenir les informations. C'est peine perdue.

J'aimerais qu'on essaie de voir ensemble ce que vous allez dire aux résidents, pour qu'il n'y ait pas de surprises. Baradji a affirmé que vous vouliez commencer par Rue Bara, cela prouve que ce foyer est important pour vous. Cela nous honore.

Actuellement, il y a 1500 Maliens à Rue Bara. Aucun autre foyer n'a un nombre aussi important de Maliens. Comment ATT peut venir en France sans visiter ce foyer? Nous sommes très remontés contre les autorités maliennes.

Concernant votre coordination, du moment qu'on s'est compris, partons sur de nouvelles bases de collaboration.

Un des responsables du foyer vient de nous rejoindre. Amadou le présente à la délégation: M. Alzoumana Keïta. Il lui fait un bref récit de ce qui s'est passé.

Amina aussi lui explique le but de notre présence: «Nous sommes là dans le but d'avancer le Mali.

Dans ce cadre notre plate-forme, constituée d'associations et des personnes de la société civile, soutient le président ATT. Notre arrivée n'a pas été un échec, elle a été bénéfique, puisqu'on a dissipé beaucoup de malentendus»

Alzoumana Keïta (Délégué): Concernant la «dynamique» Massaoudé m'invitait toujours à leurs réunions. Mais j'ai compris finalement que ça n'allait pas dans le bon sens. Selon moi il ne fallait pas vous unir avec cette structure. Dynamique a eu le courage de dire qu'il ne faut pas emmener le ministre Semega dans ce foyer sous prétexte qu'il est sale. Cela a été le point de départ de nos désaccords avec ses responsables. Dés lors je pense qu'ils devaient chercher à nous rencontrer pour apaiser les tensions. On devrait travailler main dans la main avec dynamique.

Rue Bara existe depuis le 7 Mars 1968. De cette date à nos jours la population du foyer ne fait que grossir. Soyez à présent le bienvenu! On va essayer de voir ce qu'il faut faire pour améliorer les choses. Mais sachez que tous les résidents sont fâchés.

Amina Sidibé (Délégation): Nous allons avoir un terrain d'attente. Je donne la parole au vice président de la plate-forme M. Diadié Doucouré.

Diadié Doucouré (Délégation): Heureusement que j'interviens seulement à ce niveau de la discussion, ce dont je remercie la présidente Amina pour m'avoir retenu. Puisque je voulais manquer du respect au délégué Amadou Koné dont l'attitude m'a choqué. Mais à présent je le comprends.

Dynamique: c'est l'association des résidents de tous les foyers Maliens.

Sans vouloir prendre la défense de dynamique, elle ne vous a pas oublié. Ce sont vos précédents délégués qui n'ont pas fait leur travail en vous passant les informations.

Par contre des reproches s'imposent à «dynamique» puisque du moment qu'elle ne voyait pas venir en elle les délégués d'un foyer, elle devait chercher à comprendre qu'est-ce qui n'allait pas.

Sachez que ATT aime les Maliens de France et tout particulièrement ceux de Montreuil. Lors de son dernier passage à Paris, il a préféré rencontrer l'ensemble de la communauté Malienne dans la salle de la Mairie de Montreuil. Il aurait pu le faire dans le 13^{e} arrondissement de Paris où il existe 10 foyers Maliens.

Pour célébrer la fête du 22 Septembre en 2006, c'est Rue Bara et Diderot qui ont été retenus. Competion oblige, c'est Diderot qui l'a emporté. Tout cela pour vous démontrer combien ce foyer est important pour le Mali, en particulier pour ATT qui donne des directives dans ce sens.

Il y a un problème interne qu'il faut régler vous-mêmes. Essayez de régler vos différents avec la dynamique. Aucun problème du Mali ne peut se régler en France sans y associer Rue Bara.

Cette plate-forme a un seul but: celui de la réélection de ATT.

Daouda Keïta (Délégation): Je veux faire une précision. Comme Amina l'a dit, la plate-forme regroupe beaucoup d'associations et des personnes ressources qui veulent soutenir ATT. Mais dynamique en tant que telle n'est pas dans la plate-forme. Je propose qu'on reporte la rencontre avec les résidents à un autre jour.

Mallé Dramé (Délégation): Il est normal de protester quand on est contrarié. Concernant l'arrivée du Ministre Semega ici, on a tout fait pour que ce foyer soit le premier visité. Ce

n'est pas normal qu'on dise que rue Bara est sale pour accueillir un ministre. Je n'ai pas eu écho de ces propos et si tel était le cas, veuillez nous en excuser.

Zoumana Yoro Traoré (Doyen-délégation): Je suis un résident de ce foyer. J'ai nommé ce foyer «le foyer de la pitié et de la solidarité». Ce foyer est la mère de tous les foyers Maliens. Nous allons nous entendre avec Rue Bara à tel point que ATT même vienne les voir en personne. C'est ATT qui a demandé au ministre Semega de visiter Rue Bara.

Souleymane Samaké (Doyen-délégation): Nous allons revenir. Ils ont eu la gentillesse de nous recevoir et de nous écouter. Qu'ils nous disent quel jour on peut revenir.

Djibril Baradji (Délégation): Vous avez raison de vous énerver. Mais sachez que c'est entre nous compatriotes. Le fait de nous parler aussi signifie qu'ils aspirent à l'attente.

Amina Sidibé (Délégation): Je suis sûre que la prochaine fois sera avec les résidents.

ATT n'a jamais négligé Rue Bara. Aucun président Malien ne s'est jamais aussi intéressé aux Maliens de l'extérieur que ATT.

Il y a neuf foyers d'immigrés à Montreuil dont 5 à dominance malienne. Tous les autres foyers se plaignent que les autorités favorisent plus Rue Bara en le visitant fréquemment. C'est pour satisfaire tous que le président a choisi la Mairie de Montreuil tout en restant proche de Rue Bara. Il n'a jamais eu l'intention de vous négliger.

Réglez vos problèmes avec dynamique. Nous laissons le soin à Mamadou Baradji de discuter avec vous et de convenir d'une date de rencontre

Références bibliographiques

1-Sur **la situation générale en Afrique**:

- Courade, Georges, *l'Afrique des idées reçues* , Belin –Plon, 2006
- Dossier spécial du *Monde diplomatique* de juillet 2007 consacré à «l'Afrique au delà des idées reçues», réalisé sous la direction de Augusta Conchiglia.
- *L'Etat du Monde de 1982 à 2004*, annuaire géostratégique publié par Editions la Découverte Paris.
- Naba, René, *du bougnoule au sauvageon: voyage dans l'imaginaire français,* Paris, Hachette, 2002
- Traoré, Aminata, *L'Afrique humiliée,* Paris, 2007
- Watts,Michel, "Empire of Oil" in *The Monthly Review*, Septembre 2006

2 -Sur la dette africaine:

- Comité d'Annulation pour la Dette du tiers Monde, « La dette du tiers monde? », www.cadtm.org/spip.php?article22, consulté pour la dernière fois le 26/12/08
- Traoré, Aminata, *Lettre ouverte au président des Français à propos de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique en général,* Fayard, Paris, 2006
- Traoré, Aminata, *Le viol de l'imaginaire,* 2002, Fayard, Paris
- Ziegler, Jean, *L'Empire de la honte,* Paris, Fayard, 2005

3- Sur la Françafrique:

- Gilles Labarthe, *l'or africain: pillages, trafics et commerce internationnal,* 2007, Paris, Agone
- Verschave, François-Xavier, *Noir Silence,* Paris , Les arènes, 2000
- Verschave, François-Xavier, *La Françafrique , le plus long scandale de la République,* Paris, Editions Stock, 1998

4- Ouvrages historiques généraux:

- Cissoko, S.M., Dione, D., L*'histoire de l'Afrique,* 1973, Présence Africaine
- Cuoq, J., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIè au XVIè siècle,* Paris, 1975
- Konaré, Adam Ba (dir.), P*etit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy,* 2008, Paris, La découverte
- Mbokolo, Elikia, *L'Afrique noire. Histoire et civilisation,* Paris, Hatier, 1992
- UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, ouvrage encyclopédique de huit tomes, rédigés par des spécialistes reconnus de l'Afrique (Ki-Zerbo, Mokhtar, al-Fassi, D.T. Niane, B.A. Ogot, J.F. Ade Ajyi, A. Adu Boahen, Ali Mizrui, C. Wobdji)

5- Ouvrages historiques sur le Mali :

- Austen, Ralph, *In search of Sundjata keita: the Mande oral epic as history, literature and performance,* Bloomington, 1999
- Camara, Seydou, « la tradition orale en question » in *Cahiers d'Etudes Africaines,* n°144, 1996
- Cissé, Youssouf Tata, *Soundjata, la Gloire du Mali*, Karthala, ARSAN, 1991

- Cissé, Youssouf Tata, Kamissoko, Wa, *Soundjata et la gloire du Mali,* Karthala
- Cissoko, S.M., *Tombouctou et l'empire Songhay,* Paris, 1975
- Coppel, Alison, *le dévelopement économiqu du Mali,* mémoire de maitrise, Université Sophia Antipolis Nice, 2002
- Lev
- tzion, N., *Ancient Ghana and Mali,* Londres, 1973
- Mariko, Bakari, *L' AEEM*, mémoire de maitrise, Octobre 1998, Bamako
- Moraes Farias, P., *Arabic medieval inscriptions from the Republic of Mali, epigraphy, chonicles and Songhay-Tuareg history,* Oxford, 2003
- Niane, Djibril Tasmir, *Sounjdata ou l'épopée mandingue,* Présence africaine, Paris 1960
- Traore, Bakari Koniga, *La voix du regard,* Editions Jamana, Bamako, 1997

6- Revues et périodiques :

- BESSIS, Sophie, «Mutations africaines : Les acteurs et leurs aspirations » dans *Problèmes politiques et sociaux* N° 644, 23 novembre 1990

- Camara, Seydou, « la tradition orale en question » in *Cahiers d'Etudes Africaines,* n°144, 1996

- *la voix de l'AEEM*, Bamako, Mali, 1993 à 1997

- *l'Essor,* Bamako, Mali, 1991 et 1993

7- les archives de l'AEEM:

- « Le Mémorandum », 27 juin 1991

- « Le protocole de l'AEEM », Gouvernement du 28 février 1996

- « Le protocole d'accord de l'AEEM », Gouvernement du 3 février 1998

8- témoignages

-Oumar Mariko ex secrétaire général de l'AEEM en 1990-1991

- Bakary Mariko ex secrétaire général de l'AEEM en 1997

- Mahamane Mariko ex secrétaire général de l'AEEM en 1998-1999

- Mahamadou Aldianabandou ex secrétaire générale de l'AEEM en 1999-2000

- Mohamed Kanouté, ancin chargé de mission au Ministère de la Culture

- Ali Nouhoume Diallo, ancien président de l'Assemblée Nationale du Mali (1992-2002) et ancien président du Parlement Ouest Africain (2002-2006)

- Victor Sy, enseignant à la retraite et opposant de longue date à Moussa Traoré

- Moussa Balla Diakité, ancien ministre des sports (2005)

- Issa Mariko, ancien secrétaire général de l 'AEEM (1992) et ancien président du parti RMC Mali kanu

- Ousmane Ben Fana, président du parti PCR et conseillier économique à la présidence de la République

- El Madani Diallo, ancien ministre du Plan et de l'Economie (1997-2002)

- Wafin Wagadaye, consul général du Mali en France

- Yacoubou Dembélé, président de l'association du « 5 décmbre »

- Anatole Sangaré, ancien directeur général de la sécurité d'Etat sous Moussa Traoré actuel secrétaire général du ministère de la protecion civile

- Ousmane Coulibaly, ancien chef d'Etat major général de l'armée malienne en 1991
- Kaba Diarra, professeur de philosophie au lycée de jeunes filles de Bamako
- Ketiri Doumbia, pésident de la section française du parti MIRIA
- Issa Ndiaye, ancien ministre de l'Education nationale en 1991, controleur général d'Etat en 1994 et actuel professeur à l'ENSUP
- et autres témoignages dont les auteurs souhaitent conserver l'anonymat